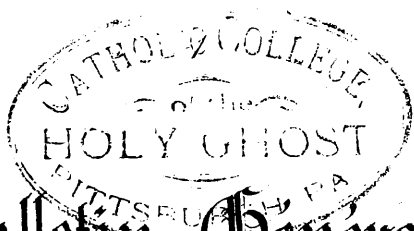


Y 271.79

C 749b

F

V. 8 1871-'72



Bulletin Général.

N^o 61.

PARTIE GÉNÉRALE

1871-2

De Janvier 1870 - Juillet 1871.

AVIS préliminaire.

Les cruels et tristes événements que nous venons de traverser, ont forcément interrompu la publication du Bulletin. Le C. P. Père a voulu cependant, pour y suppléer, autant qu'il était possible, joindre à ses correspondances ordinaires avec les C^{tes}, un résumé des principales nouvelles concernant la Cong^g; et par là, nos confrères ont pu être à peu près au courant des choses qui pouvaient le plus les intéresser.

À peine rentrés en notre chère Maison-Mère, nous nous empressons de nous remettre à l'œuvre. La tâche n'est pas petite, en dehors des nombreux travaux accumulés au secrétariat, nous avons à parcourir pour le Bulletin, une longue période de près d'une année.

Nous commençons par la Partie générale, qui était déjà en voie d'exécution quand éclata la guerre, mais qu'on dut aussitôt suspendre. On suivra du reste, pour chaque numéro, l'ordre précédemment établi, en reprenant, à chaque maison, toute la période écoulée depuis le Bulletin de cette C^{te}.

Pour suffire à la tâche, nous avons besoin par dessus tout du concours de ceux de nos confrères qui sont chargés

des bulletins locaux. Nous les prions donc de vouloir adresser sans retard tout ce qui peut concerner leur Cité respective, et de compléter, selon ce qui a été dit plus haut, les bulletins qu'ils auraient déjà envoyés.

A l'occasion de cette reprise du Bulletin, le C. F. Père recommande que l'on soit toujours exact et fidèle dans l'envoi des bulletins de chaque maison, en se conformant pour leur rédaction aux règles tracées précédemment. (Voir Circ. n° 29, page 2. — Bull. n° 45, Tome VI, page 685.)

— Cette première partie commence un tome nouveau, le tome 8^e; nous envoyons avec elle la table des matières du tome précédent, que l'on fera bien de faire relier au plus tôt, pour ne laisser s'égarer aucun numéro.

ACTES ADMINISTRATIFS.

Actes relatifs aux Provinces et C^{tes}.

I. Décret concernant l'abandon de la maison de Santarem, en Portugal, et l'acceptation du Séminaire-Collège de St. Bernard à Gibraltar (Déc. du 11 août 70.)

Comme on a pu le voir dans les précédents Bulletins, l'avenir de l'Établissement commencé à Santarem était resté toujours précaire et incertain, soit à cause du manque de ressources, soit par suite du peu d'espoir offert par ces premiers essais au point de vue du recrutement des vocations, soit enfin à cause des difficultés et des entraves suscitées de tous côtés, en Portugal, au développement des établissements religieux.

La question de cette œuvre se liait du reste à celle de la Mission du Congo, pour laquelle elle avait été entreprise, et notre retraite de cette Préfecture apost. ^{g^{er}}, exigée elle-même par les circonstances, comme on le verra plus loin, devait naturellement amener aussi l'abandon de l'œuvre de Santarem.

Il eut été toutefois regrettable pour notre Cong^e de quitter entièrement ce côté de l'Europe. S'il est utile, en effet, pour l'Institut, de se fortifier spécialement en France, en Irlande et en Allemagne, on ne doit pas cependant se restreindre exclusivement à ces pays. Il est à désirer au contraire, autant pour le bien de la Cong^e que pour celui de ses œuvres, qu'elle puisse, comme les principales Congrégations religieuses, étendre ses racines, en diverses contrées, selon que la Providence en présente l'occasion, et surtout dans les pays qui peuvent offrir l'espoir de vocations plus ou moins nombreuses pour les missions.

Avant de quitter le Portugal, on avait pensé, sur l'avis des Pères de Santarem et le conseil de personnes dévouées à la Cong^e, à faire un nouvel essai dans la partie nord du royaume, du côté de Braga, réputée plus favorable sous le rapport des vocations ecclésiastiques et religieuses (Conseil du 17 juin 1870). Mais ce projet ne manquait pas non plus de grandes difficultés.

Or, sur ces entrefaites, le Vicaire apostolique de Gibraltar, M^{gr}. Scandella, év. d'Antinoë, in partibus infidelium, vint, au mois de mars de l'an dernier, trouver le E. R. Père, au séminaire français de Rome, pour lui offrir la direction d'un collège qu'il a fondé dans son vicariat.

Cette œuvre paraissait se présenter à propos pour remplacer celle de Santarem. Au point de vue du recrutement des vocations et du développement de l'Institut, elle pouvait offrir des avantages particuliers à cause de sa position aux portes de l'Espagne, où il n'y a plus de collèges dirigés par des religieux. M^{gr}. Scandella se montrait d'ailleurs parfaitement disposé à notre égard, et Sa Grandeur s'offrait même à nous aider pour le personnel enseignant, selon que cela serait opportun, surtout dans les commencements.

Cependant, avant de donner suite à ces nouvelles propositions, le E. R. Père eut devoir envoyer

sur les lieux le P. Eigenmann, supérieur de la maison de Santarem, afin de se rendre bien compte de l'état des choses. Sur son rapport, et en égard aux avantages que cette position de Gibraltar a paru présenter, le conseil a résolu l'abandon de la maison du Portugal et l'acceptation de la direction de l'Établissement de Gibraltar, mais toutefois seulement à titre d'essai pour commencer, et en conservant toujours la faculté de nous retirer, si cette œuvre ne réalise pas nos espérances. (Cont. des 3 et 7^{juin} 70)

Il est d'ailleurs expressément entendu avec Monseigneur que nous pourrions, à notre gré, joindre au collège un Scolasticat et un Noviciat de Frères, comme dans nos autres Établissements d'éducation, selon qu'il se présentera des sujets. Le projet de convention a été soumis d'un commun accord, par M^g Scandella et le C. R. Père, à l'approbation de la S. C. de la Propagande.

La nouvelle C^{te} de Gibraltar a été érigée par le C. R. Père sous le titre de C^{te} de S. Bernard, Patron du collège, par Décret du 20 août, jour de la fête de cet illustre saint.

II. Décret concernant la retraite de nos Pères de la Mission du Congo, avec la pensée d'accepter en échange, s'il y a lieu, une mission au Cap de Bonne-Espérance. (Déc. du 11 août 1870.)

La Congrégation s'était dévouée à la Mission du Congo, dans l'espérance de trouver peut-être en ces pays, où avait autrefois fleuri le catholicisme, un terrain mieux préparé que les autres parties de l'Afrique, pour recevoir la semence de l'Évangile. Mais, hélas! comme on a pu le voir par tout ce qui a été publié dans le Bulletin, ces espérances ont été loin de se réaliser. Malgré leur dévouement, nos missionnaires n'ont rencontré depuis le commencement, et du côté même d'où devait plutôt leur venir du secours, que des difficultés et des entraves. Aussi ne fut-on pas longtemps sans se préoccuper vivement de l'avenir de cette mission.

Depuis le départ obligé de nos Pères des côtes d'Amboué,

où un prêtre séculier s'était fait nommer curé; sans égards pour le zèle désintéressé dont ils avaient déjà fait preuve et le bien qu'ils commençaient à faire, les difficultés ne firent que s'accroître. Les P. P. Poussot et Duparquet avaient dû revenir en Europe; bientôt les P. P. Espitallie et Lapeyre succombèrent à la tâche; et malgré tous ces sacrifices, l'avenir paraissait toujours incertain. S. Eminence le Card. Parnabô avait lui-même répété plusieurs fois, quand on lui rendait compte de l'état des choses, qu'il n'y avait rien à espérer du Portugal, vu les mauvaises dispositions du gouvernement.

En présence de tels événements, on dut se demander à la Maison-Mère, bien qu'à regret, s'il ne fallait pas s'éloigner d'un pays où la vie des Missionnaires était exposée avec si peu d'espoir de résultat pour aller plutôt porter nos efforts ailleurs.

À l'abord, quant à la partie portugaise de la Mission, il n'était plus possible d'y rester. Des essais avaient été vainement tentés de divers côtés: à Ambriz, à Mossamèdes, à Loanda; l'autorité ecclésiastique, aussi bien que l'autorité civile, de Lisbonne, comme de la colonie, ne voyait nos missionnaires qu'avec défiance. On se refusait à reconnaître la mission qu'ils tenaient de la S. C. de la Propagande; et sans égard pour l'autorité du S. Siège, on exigeait de leur part, pour leur laisser exercer le s. ministère dans le pays, des conditions qu'il n'était guère possible d'accepter; et encore se trouvaient-ils toujours sans aucune garantie, et par conséquent exposés à se voir, d'un moment à l'autre, obligés de se retirer, comme à Mossamèdes et à Ambriz.

Ceux de nos confrères qui avaient été appelés à cette mission, disposés à sacrifier généreusement leur vie pour le bien des pauvres noirs de ces contrées, demandaient à aller du côté du Zaïre, en dehors

de la domination portugaise. Mais là, c'était aussi s'exposer à des difficultés d'un autre genre, et non moins grandes, peut-être. Le littoral de ce fleuve est d'abord assez insalubre, ainsi que l'attestent tous les voyageurs. Puis les communications ne sont ni sûres ni régulières, comme on l'a vu par le rapport du P. Foubot, à la suite de son voyage à Mboma (L. v. p. 111). Enfin eût-il été en quelque sorte entreprendre une mission toute nouvelle; et, en ce cas, ne valait-il pas mieux choisir de préférence un pays offrant plus d'avenir et surtout plus salubre?

— Tandis qu'à la Maison - Dieu on se préoccupait ainsi de la question de la continuation de la mission du Congo, il nous arrivait une demande de missionnaires de la part de M^{gr} Grimley, vicaire apst du district occidental du Cap de Bonne - Espérance : Ce prélat connaissait depuis longtemps notre Cong^o. Il était chanoine à Dublin, quand nous commencâmes en Irlande notre premier Etablissement. Il y tenait une école, et ce fut même lui qui nous envoya nos premiers aspirants, notamment le P. Bracken, mort il y a quelques années à Sierra - Leone. Nommé depuis 1862, vicaire apostolique du Cap de Bonne - Espérance, M^{gr} Grimley revint en Europe pour le Concile, en 1869, et l'une de ses premières démarches, en arrivant à Paris, ce fut de nous redemander des missionnaires. (Sch. au 12 nov. 1869.)

À l'appui de cette demande se présentaient d'eux-mêmes des motifs sérieux. La mission du Cap ne doit pas sans doute manquer de difficultés, il ven à par soi. Mais la du moins le missionnaire est libre de toute entrave. C'est en outre, comme on le sait, un climat très-salubre et pour nous cet avantage est d'autant plus précieux que nos autres missions d'Afrique sont situées dans des pays où la santé est bien exposée. Enfin par cette mission ajoutée à celle que nous avons déjà sur les côtes occidentale et orientale d'Afrique, nous embrassons ainsi les principales parties de ce pays que la divine Pro-

7.
reus à spécialement donner en partage.

Pendant son séjour à Rome, M^{gr} Grimley renouvela ses instances près du C. R. Père; en demandant, si on le désirait, que l'on envoyât, avant d'accepter, un missionnaire sur les lieux, afin de mieux examiner les avantages et les espérances que pouvait offrir cette mission. Il prit même les devants auprès de la S. C. de la Propagande, et dans le courant de l'an dernier, S. C. le Cardinal Préfet écrivit au C. R. Père une lettre bienveillante pour nous engager à donner suite, autant que nous le pourrions, aux instances de M^{gr} Grimley. (Séance du 30 juillet 1870.)

Sur ces divers motifs, le Conseil, après plusieurs délibérations, a cru devoir, d'un avis unanime, décider la retraite de nos missionnaires du Congo, sauf à voir, au jugement de la S. C. de la Propagande, s'il y a lieu d'abandonner entièrement cette mission, ou seulement de la suspendre.

Quant à la Mission du Cap, dont la question se trouve liée à la précédente, le conseil a émis aussi l'avis d'envoyer un missionnaire en ce pays, selon l'offre de M. Grimley, afin de voir s'il y aurait lieu d'y établir une nouvelle mission qui remplacerait pour nous celle du Congo. (Séances des 25 nov. 1869 - 3 et 7 juin, 11 août 1869.)

En conséquence de cet avis du Conseil, le C. R. Père a, en effet envoyé au Cap de Bonne-Espérance un de nos Pères de Maurice, le P. Chiersé; Parti du Port-Louis, le 21 déc., ce cher Père est arrivé dans la ville du Cap le dimanche 22 janvier. C'était temps qu'il arrivât pour voir M^{gr} Grimley. Ce digne Prélat se trouvait atteint d'une grave maladie, qui devait peu après le conduire au tombeau. Ce fut pour S. G. à ses derniers instants, une grande consolation de voir un de nos missionnaires. Elle s'entretint longuement avec lui de ses vœux et de ses espérances pour sa chère Mission, et lui indiqua les points à visiter. Mais, à son retour, le P. Chiersé trouva M^{gr} Grimley à

l'agonie. C'est le 29 janvier qu'est mort le digne prélat. Son remplaçant n'est pas encore nommé. Cet événement fait nécessairement suspendre tous les projets dont il avait été question. (Lettres au P. Ghiesbri sur 3 fév. 1870.)

III. Décision transférant jusqu'à nouvel ordre le Grand Scolasticat à N. D. de Langonnet et provisoirement le Noviciat des Pères à St. Ilan. (15^e éc. des 10 fév. et 22 avril 1870.)

Lors du siège de Paris, la maison du St. Cour de Marie doit nécessairement être abandonnée, et les Scolastiques et Novices qui s'y trouvaient réunis furent dispersés, partie dans leurs familles, partie dans nos autres C^lés, et principalement dans celles de Langonnet, de Cellule, de St. Ilan et de Blackrock. L'état de ruines où l'on retrouva cette maison après l'armistice, ne permettait plus d'y replacer le grand Scolasticat. Heureusement on avait la ressource de N. D. de Langonnet, où il pouvait être installé en peu de temps et sans beaucoup de frais. Le C. R. Père a décidé en conséquence de l'y placer jusqu'à nouvel ordre (Décision sur 10 fév. 1871.)

— Quant au Noviciat des Pères, on espérait pouvoir le continuer à Chevilly dans les bâtiments subsistants, en les faisant provisoirement réparer. Mais après la guerre étrangère est survenue l'insurrection de la Commune. Par sa position sous la redoute des Hautes Bruyères, Chevilly se trouvait de nouveau exposé au bombardement en même temps qu'aux incursions des insurgés. Cependant l'année s'avancant, on ne pouvait différer davantage la réunion du Noviciat. Le C. R. Père a eu devoir en conséquence le placer provisoirement pour cette année à St. Ilan, en la maison dite des Patrons, qui se prêtait facilement à cette destination. (Décision du 22 avril 1871.)

Actes relatifs aux Pères.

Admissions aux Vaux. — Ont été admis par le C. R. Père avec l'assentiment du Conseil:

1. ^{er} Ann. vœux perpétuels. — Par décision du 7 juin 1870.
Les C. P. Commenginger, de la C^lé de St. Louis (Maurice).

Walter, Jougla, Meyer et Girod, de la Mission de la Sénégambie,
Carrie, de la Mission du Congo.

Par Déc. du 20 août:

Les P. P. Gaepfert et Richert, de la C^{te} de Rochwell.
Cogniard et Costes, de la C^{te} de Cellule

Par Déc. du 24 août:

Les P. P. Meillorat et Besserat, de la C^{te} de Paris.

Aux vœux de cinq ans. - Par décision du 7 juin:

Les P. P. Garny et Kempf, de la C^{te} de St-Louis (Maurice),
Scheuermann, de la C^{te} de N. D. de Bagamoyo,
Welpuech, de la C^{te} de St-Joseph, (Sénégambie).

Par Déc. du 24 Déc. 1870:

Le P. Bonnet, revenant de la Guadeloupe à N. D. de Langonnet,

Par Déc. du 12 fév. 1871:

Le P. Colrat, de la C^{te} de St-Pierre, Martinique.

A la Profession - Par Déc. du 24 août 1870.)

M. M. Antoine Clauss,

Pierre J. Laine

Joseph Humbrecht,

J^e Marie Audrin,

Guillaume Jaouen,

René Legavan

Victor Bertsch,

Antoine Venger

Edouard Conyngham

Daniel Weick, du dioc. de Tribourg, (G^{te} Duché de Bade),

Pierre-Marie Jeannet, du dioc. d'Autun,

Jean Hocquart, du dioc. de St-Dizé,

Thomas Houlaghan, du dioc. de Dublin (Irlande),

J^e Baptiste Courje, du dioc. de Rennes.

- Nominations et placements. - Par Décision du 20 juill. 1870,
datée de l'érection de la C^{te} de Gibraltar, le P. Eigenmann, au-
paravant à Santarem, a été nommé supérieur de la nouvelle
C^{te} de Gibraltar.

Lui ont été adjoints: le P. Stoll, rappelé de Sénégambie, puis
le P. Conyngham, nouveau Profes. (8 sept. 1870).

A la suite de la translation du G^{te} Scolast. et du Nov. t^e C. R.
Père a chargé jusqu'à nouvel ordre, le R. P. Libermann de la direc-
tion des G^{tes} Scolastiques à N. D. de Lang^{te}, avec l'aide du P. Brunetti, et le

P. Grizard, de la direction du Noviciat:— Le P. du Plessis a été appelé à N. D. de Langonnet, comme professeur pour le 9.^e Scolasticat, et chargé en même temps d'aider le Père Pellerin, comme Vice-Préfet des Petits Scolastiques. (Déc. du 10 fév. 70)

Le P. Emonet, après être venu passer quelque temps à Langonnet, auprès du C. R. Père, sur la fin de l'année dernière, a été envoyé de nouveau, comme visiteur, à la Martinique, et à la C.^{te} de la Guadeloupe, avec la charge de diriger jusqu'à nouvel ordre cette dernière C.^{te}, en place du P. Bernot, envoyé provisoirement à Fort-de-France pour y remplacer le P. Brunette, de retour en Europe.

— Par d'autres décisions du C. R. Père, ont eu lieu les mutations suivantes:

Le P. Dhyère et le P. Carrie, que l'abandon de la Mission du Congo rendait disponibles, ont été placés: le 1.^{er} à Sierra-Léone, après la mort du P. Baumgartner, avec la charge de diriger cette mission, lors du départ pour France du P. Fritsch, (Déc. du 21 sept. 1870.); et le 2.^{ème} en Bretagne provisoirement comme Professeur à N. D. de Langonnet, (15 Janv. 1871.).

Le P. Richard, revenu de St. Louis en France, a été fixé à Bordeaux. Il est remplacé à St. Louis par le P. Roth, (Janv. 1870.) rappelé précédemment de la Réunion et resté, pendant son séjour en France, dans la C.^{te} de Bordeaux.

Le P. Azymonin, venu également de St. Louis, l'an dernier, a reçu de nouveau son obédience pour la Mission d'Haïti, dans laquelle il avait déjà été par le passé.

Le P. Delruech, revenu de la Sénégambie, après quelques mois passés en France, a reçu sa destination pour la Guyane. (Déc. du 1.^{er} Juin 1871)

Le P. Moricet, qui avait été placé à St. Rochel, a eu son obédience pour la Martinique. (Déc. du 70 avrit 1870)

Le P. Gommenginger a été rappelé de Maurice en France (Février 1870).

Le P. Daull, envoyé de Maurice à Bourbon, est remplacé provisoirement au collège de St. Louis par

Le P. Mieux a été appelé de la Guadeloupe à la Martinique,
Le P. Diquet, de la Martinique à la Guadeloupe.

Quant aux nouveaux Profès, ils ont reçu les destinations suivantes :

Le P. Wenger a été placé à S. Stan, (Déc. du 15. Déc. 1870)

Les P. P. Ligavan et Jaouen, après quelques mois à Langonnet, ont été envoyés à la Guadeloupe. (Déc. du 6 Janv. 1871)

Les P. P. Audrin et Weick à Haïti. (Déc. du 19 mars 1871)

Les P. P. Hocquant et Luini à Maurice. (Déc. du 7^e Avril.)

Le P. Bertsch est provisoirement placé au S. Cœur de Marie. (Déc. du 1^e Juin 1871)

Quant au P. Humbrecht, envoyé à Marienstadt pour les classes à faire aux 9^es Scolastiques qui s'y trouvaient réunis, il doit revenir reprendre au séminaire du S. Esprit les fonctions qu'il y remplissait déjà l'an dernier

Actes relatifs aux Frères.

Admissions aux vœux. — Ont été admis par le E. R. Père, d'après l'avis du Conseil :

— Aux vœux perpétuels. — Par décision du 9 Janv. 1870.

Les c. c. Gaudens Schneider } de la C^{te} de Marienstadt,
Lazare Stimmer, }
Gustave Gerz, de la C^{te} de Marienstadt.

Par décision du 14 mars 1870.

Le c. Edouard Flynn, de la C^{te} de St. Marie de Gambie.

Par décision du 7 Juin 1870 :

Les c. c. Etlicien Grüneissen, de la C^{te} de Zanzibar,
Célestin Cansot, de la C^{te} de St. Bernard. (Doubon).

Par décision du 4 sept. 1870 :

Les c. c. Jacob Immahus, } de la C^{te} de Marienstadt.
Rodolphe Gächler. }

Par décision du 7 déc. 1870, rendue à Langonnet :

Les c. c. Sidore Nouvy, } de la C^{te} de N. D. de Langonnet
Calixte Cansot, }
Méliton Fouliard, }
Renou Cartu, }

— Aux vœux de cinq ans. — Par décision du 9 Janv. 1870:

Les *F. F. Conrad Pritzer*, de la *C.é. de Marienstadt*,
Christian Foley, de la *C.é. de Sierra-Léone*

Par décision du 14 mars 1870.

Le *F. Benoît Bruno*, de la *C.é. de St. Stan.*

Par Déc. du 4 Sept. 1870.

Les *F. F. Juvenal Heavin*,

Eleophas Schaffer,

Paulin Flémer,

Marie-Stanislas Martial, (Déc. du 18 Déc. 1870.)

Alexis Jouan,

Sébastien Scub,

Félix Recht,

Barthélemy Koulé, de la *C.é. de St. Stan.*,

Laurent Levey,

James Beethé,

Rodriguez Corbett,

Egelmon Maher,

Wilfrid Donovan, de la *M.é. de Maurice*,

Oscar Schwedding, de la *C.é. de St. Guillaume*. (Bourbon),

Joachim Kirner, de la *C.é. de Chandernagor*

Par décision du 15 Janv. 1871:

Norbert Roderburg, de la *C.é. de St. Stan.*

Vincent-de-Paul Mc Nally, de la *C.é. de Cellule*. (Déc. du 14 sept. 1870).

NB. A cause des événements, plusieurs demandes de vœux perpétuels, de la part des Frères, ont dû être ajournées. Ceux qui conserveraient le pieux désir de se consacrer ainsi à Dieu pour toujours, sont invités à renouveler leur demande.

— A la Profession

Au Noviciat de Blackrock. — Par Déc. du 2 février 1870.

Les *F. F. Richard Keilly*, du diocèse de *Kilmore*,

Osmond Murphy, du dioc. de *Waterford*,

Celse Mac Cabe, du dioc. de *Kilmore*,

Malachie Maher, du dioc. d'*Ossory*,

Canut Hervey, du dioc. de *Kilmore*.

Au Noviciat du *St. Cœur de Marie*. — Par décision du 5 mars 1870.

Les *F. F. Maximin Thomas*, du dioc. de *Houlins*,

Constant Bydat, du dioc. de Clermont,
 Pius Bluem,
 Théodore Kaemmerle } du dioc. de Strasbourg,
 é Francisus Hallmann, du dioc. de Cologne,
 Marie-Liguori Moore, du dioc. de Kildare,
 Moaternus Kramper, du dioc. d'Osnabruck, (Holstein)
 Thomas d'Aquin Caudan, du dioc. de Vannes,
 Marie-Benoit Hartmann, du dioc. de Strasbourg,
 Bénédicte Gribot, du d. de St-Pierre et Fort-de-France (M. gu.)

Par Déc. du 4 sept. 1870.

Les F. F. Gérard Claffy, du dioc. d'Ordagh,
 François-Joseph Nesbitt, du dioc. de Dublin } (Irlande)
 Congal Gleeson, du dioc. de Cashel }
 Bruno Jeppenfeld, du dioc. de Paderborn } Allemagne
 Bernhard Blauser, du dioc. de Coblenz }

A — Au Noviciat de Marienstadt — Par Déc. du 9 janv. 1870.

Le F. Fridolin Schieffer, du dioc. de Cologne

Par Déc. du 4 sept. 1870.

Les F. F. Adelphe Rogge, du dioc. de Paderborn (Allemagne),
 Pius Urbans, du dioc. de Rohmund, (Hollande),
 Sabbas Jennes, du dioc. de Cologne, (Prusse Rhénane),
 Marcus Fuchsloch, du dioc. de Rottenburg, (Wurtemberg),

— Au Nov. de Rockwell. — Par décision du 16 mars 1871.

Le F. Aidan Ryan, du dioc. de Cashel, (Irlande),

— Au Nov. de Langonnet. — Par décision du 21 oct. 1870.

Le F. Lucas Reck, du dioc. de Cologne, (Prusse Rhénane).

— Placements et mutations, — Par diverses décisions du E. R. Père,
 ont été données les obédiences suivantes:

Le F. Jozime, laissé disponible par suite de l'abandon
 de la maison de Kaiserswerth, a été envoyé l'an dernier
 à la C^{te} de Rome.

Le F. François-Joseph a reçu sa destination pour Chander-
 nagor, (Déc. du 2 fév. 1871)

Le F. Marie-Liguori, pour Sierra-Léone,

Le F. Vital est passé de Bourbon à Maurice (Déc. du 2 janv. 1871)

Les F. F. Fortunat, Elicien et Gelase, également disponibles

par suite de la suppression des cours de la Providence et Bourbon, ont été envoyés à Zanzibar (Oct. 1870)

En retour, le Fr. Victorin, revenu de Zanzibar, au mois de Juillet 1870, a été placé à la maison de St. Michel.

Le Fr. Maxence, revenu de la Sénégambie, a reçu son obédience pour St. Etan.

Ont été en outre autorisés à revenir en France, le Fr. Florentin, de la C^{te} de St. Marie de Gumbie, reparti en février dernier pour la même C^{te}. — Le Fr. Romée, de la C^{te} de St. Guillaume, le Fr. Marie-Hévin, de la Trinité.

Quant aux nouveaux Profès et autres Frères disponibles, plusieurs ont dû changer de maison, par suite des circonstances. Leur placement doit être prochainement déterminé.

Actes relatifs aux Novices et Scolastiques.

Admissions. — Ont été admis à prononcer leurs premiers engagements dans les différentes maisons de l'Institut, les Scolastiques dont les noms suivent :

— Au Noviciat. Par Déc. de Rome du 5 mars 1870.

M. Coquet, prêtre du dioc. de Nantes, Pat. de rel. St. François d'Assise

— Au C^{te} Scolastique. — Par Déc. du même jour.

M. M. Petit, du dioc. d'Angoulême, P. de rel. St. Michel,
Etanson, du dioc. d'Autun;

Pallier, du dioc. de Clermont, Pat. de rel. St. Joseph.

— Au Petit Scol. de N. D. de Langt. — Par Déc. du 21 mai 1870:

M. M. Langel, du dioc. de Strasbg. — Pat. de rel. St. Louis de Gonzague;

Aollain, du dioc. de Paris, Pat. de rel. B. Berckmans;

Friederich, du dioc. de Strasbourg, Pat. de rel. St. Louis-Marie;

Barbot, du dioc. de Bayeux, Pat. de rel. St. Louis de Gonzague;

Klein, du dioc. de Strasbourg, Pat. de rel. St. Ignace de Loyola;

Wangelzer, " " " " Pat. de rel. St. Stanislas Kostka;

Riaux, du dioc. de Séz, Pat. de rel. St. François d'Assise.

Par décision du 22 janv. 1871.

M. Stroblor, du dioc. de Strasbourg, Pat. de rel. St. Joseph.

Par décision ultérieure du 21 mai 1870,

- Mo. Mo. Huber, du dioc. de Strasbourg - P. de r. S. Louis de Gonz.
 Picarda, du dioc. de Vannes, - P. de rel. S. Stanislas Kostka,
 Verdier, du dioc. de Carbes, - P. de r. S. Louis de Gonzague,
 Vatrian, du dioc. de S. Pierre et St. de France - P. r. S. Paul, ap.,
 Bambara, du Vic. des Deux Guinées, - P. de r. B. Pierre Claver.
 Schurrer, du dioc. de Strasbourg, P. de r. S. François Xavier,

Au Petit scot. de Cellule. - Par Déc. du 26 mai 1870,

- Mo. Mo. Lujardin, du dioc. de Cambrai, P. de r. S. Joseph,
 Bennetot, du dioc. de Clermont, P. de r. B. Pierre Claver,
 Montel, du dioc. " id. P. de r. S. Stanislas Kostka,
 Picandet, du dioc. " id. P. de r. S. François d'Assise,
 Laroque, du dioc. " id. P. de r. S. François Xavier,

Par décision du 6 mars 1871,

- Mo. Mo. Noël, du dioc. de la Basse-Terre, P. de r. S. Paul ap.
 Pillu, du dioc. de Sens, P. de r. Marie-Joseph,
 Ussel, du dioc. de Clermont, P. de r. S. Joseph,
 Demoyer, du dioc. d'Annecy, P. de r. S. François de Sales,
 Riffaud, du dioc. de la Basse-Terre, P. de r. B. Martin de Porres.

Au Petit scot. de Marienstadt. - Par Déc. du 6 janv. 1870.

- Mo. Mo. Klemf, du dioc. de Limbourg, P. de r. P. Alphonse de Liguori,
 Küpper, du dioc. de Cologne, P. de r. S. Charles Borromée,
 Otten, " " " P. de rel. S. François.
 Mies, du dioc. de Limbourg, P. de rel. Marie-Alcibise,

Par Déc. du 9 juin 1870.

- Mo. Mo. Krentzer, du dioc. de Cologne, P. de r. S. Ignace,
 Bähner, du dioc. de Crèves, P. de r. S. Jean l'Ev.,
 Haas, Jean, du dioc. de Limbourg, P. de r. S. Louis de Gonzague,
 Baldner, du dioc. de Mayence, P. de r. S. Joseph.
 Kohnen, du dioc. de Cologne, P. de r. S. Stanislas Kostka,
 Faber, " " " P. de r. S. Boniface.
 Schmitz, " " " P. de r. S. François d'Assise,
 Göltner, " " " P. de r. B. Berckmans.

Au Petit scot. de Blackrock. - Par Déc. du 1^{er} mai 1870,

- Mo. Mo. Griffin (Patrick) du dioc. de Cork - P. de r. S. Joseph,
 Griffin (Gérald), du dioc. de Limerick - P. de r. Marie-Joseph,

Pennefather, du dioc. d' Ossory, P. de r. B. Benoit-Labre,
 O'Donohoe, id. id., P. de rel. St-François-Xavier,
 Barry, du dioc. de Cloyne, P. de St. S. Louis de Gonzague.

Par Déc. du 26 nov. 1870.

Mr. Murphy (John), du dioc. de Cork, P. de rel. Marie-Aloyse,
 Schwesney, du dioc. d' Ossory, P. de rel. St-Joseph,
 Griffin (John), du dioc. de Limerick, P. de rel. Marie,
 Carmody, du dioc. " id., P. de rel. St-Aloyse,
 O'Coole, du dioc. d' Ossory, P. de rel. St-Joseph,
 Brennan, du dioc. d' Ossory, P. de rel. Marie-Joseph,
 Mr. O'Sullivan, du dioc. de Cashel, P. de rel. St-Joseph. (Dec. du 21 juin 71)
 Pembroke, du dioc. de Kerry, P. de rel. St-Stanislas Kostka (id.)

Au Petit-Scout de Rockwell. — Par Déc. du 16 mars 1871,

Mr. O'Dowda, du dioc. de Dublin, P. de rel. Marie-Aloyse.
 Au Petit-Scout de St-Joseph de Nyagobil. — Par Déc. du 26 nov. 1870.

Mr. Cisse, de la Sénégambie, P. de rel. St-Alphonse de Liguori.
 Par Déc. du 16 fév. 1871,

Mr. Gigue, de la Sénégambie, Pat. de rel. St-Paul, ap.,
 Sala, " " , P. de rel. S. François de Sales.
 Boubakar " " , P. de rel. S. Jean de la Croix,
 Fall, " " , P. de rel. St-François-Xavier,
 Bocandé " " , P. de rel. St-Joseph.

Par Déc. du 6 mars 1871,

Mr. Benga (Jean), de la Sénégambie, P. de rel. St-Alphonse de Liguori,
 Thomas, " " , P. de rel. St-Paul ap.

— Envois en maison. — Ont été placés provisoirement en diverses C^{tes}, les novices et scolastiques qui suivent:

Mr. M. Petit, à la C^{te} de Bellule (sept. 1870) — Droyer, à la nouvelle C^{te} de Gibraltar (oct. 1870) — Julien, à la C^{te} de la Basse-Terre (Guadeloupe) (Déc. du 6 Janv. 1871). — Schuster à Haïti, (Déc. du 1^{er} avril)

Actes relatifs aux Novices-Frères.

Admissions. — Ont été admis à prendre leurs premiers engagements en qualité de Novices-Frères:

— Au St Cœur de Marie. — Par Déc. du 5 mars 1870.

Les Postul.^{ts} Jean Ja, du dioc. de Grenoble, en rel. S. Vincent,
Weber, du dioc. de Strasbourg
Villardy, du dioc. de Paris, en rel. S. Marie-Dorothee,
Schaeffer, du dioc. de Strasbourg, en rel. S. Marie-Cel.

— A N.D. de Langoumel. — Par Déc. du 5 mars 1870.

Les Post.^s: Auffret, du dioc. de Vannes, en rel. S. Thomas,
Guennec, du dioc. de St-Brieuc, en rel. Longin,
Guellec, du dioc. " " " en rel. Marie-Guillaume,
Survil, du dioc. de Quimper, en rel. S. Euphraise,
Guillou, " " " en rel. S. Malo.

Par Déc. du 20 mai 1871.

Les Post.^s: Le Goic, du dioc. de Vannes, en rel. S. François d'Assise,
Rouemel, du " " " en rel. S. Mathurin,
Le Goff " " " en rel. S. Eugène,
Pichon " " " en rel. S. Jérôme-Marie,
Lambour " " " en rel. S. Noël.

— Au Nov. de Cellule. — Par Déc. du 13 mars 1871.

Les Post.^s: Moreffat, du dioc. d'Annecy, en rel. S. Savinien.
Daniel, du dioc. de Rennes, en rel. S. Romain,
Vénierosy, du dioc. de St-Denis, en rel. S. Erophime
Meunier, du dioc. de Clermont, en rel. S. Eutrope.

— A Marienstadt. — Par Déc. du 6 janv. 1870.

Les Post.^s: Schaedler, du dioc. de Evreux, en rel. S. Othmar,
Wilhelm, du dioc. de Cologne, en rel. S. Joseph-Hermann,
Blattner, du dioc. de Rottenburg, en rel. S. Kunibert.

Par Déc. du 2 juin 1870.

Les Post.^s: Willms, du dioc. de Cologne, en rel. S. Marie-Antoine,
Bischof, du dioc. de Rottenburg, en rel. S. Wendelinus.

Par Déc. du 4 sept 1870.

Les Post.^s: Würden, du dioc. de Cologne, en rel. S. Willibald,
Hauber, du dioc. d'Augsbourg, en rel. S. Gebhard,
Maier, du dioc. de Rottenburg, en rel. S. Gerion.

— Au Nov. de Blackrock. — Par Déc. du 5 mars 1870.

Les Post.^s: Dunn, du dioc. de Kerry, en rel. Anthèrie,
Mackin, du dioc. d'Ardagh, en rel. S. Gaëtan,

Ricilly, du dioc. d'Ardagh, en rel. F. Gaspard,
Gough, du dioc. de Kilmore, en rel. F. Cassianus.

Par Déc. du 2 oct. 1870.

Les Post^s: Claffy, du dioc. d'Ardagh, en rel. F. Marie-Patrick,
FitzPatrick, du dioc. d'Essory, en rel. F. Brendan,
Fogarty, " " , en rel. F. Oswald.

— Au Nov. de Rockwell. — Par Déc. du 5 mars 1870.

Les Post^s: FitzPatrick (James), du dioc. de Waterford, en rel. F. Eobie,
O'Gréa, du dioc. de Cashel, en rel. F. Marie-Ignace,
Rowes " " , en rel. F. Jean-Pierre.

Par Déc. du 16 mars 1871

Les Post^s: O'Sullivan, du dioc. de Kerry, en rel. F. M^{re} Eugène,
O'Leary, du dioc. de Cisperary, en rel. F. Epiphane,

— Au Nov. de St-Joseph de Ngazobil. — Par Déc. du 18 oct. 1870:

Les Post^s: Ndiay, de la Sénégambie, en rel. F. Dominique,
Lapolicé, " " , en rel. F. Marie-Mathieu,
Jare, " " , en rel. F. Joseph,
Cissé, " " , en rel. F. Benoît.

Par Déc. du 16 fév. 1871:

Les Post^s: Grant, de la Sénégambie, en rel. F.
Amadou, " " , en rel. F.

Par Déc. du 18 avril 1871.

Le Post^s Dallier, de la Sénégambie, en rel. F.

NOUVELLES DIVERSES.

de l'Institut et de la Maison-Mère.

Lettre du C. R. Père au St-Père,

à l'occasion de l'envahissement des Etats pontificaux:

Réponse de Sa. Sainteté.

Parmi les douloureux événements accomplis depuis une
année, il en est un qui a dû tout particulièrement atteindre
et affliger nos cœurs à tous, comme enfants dévoués del. St^e

Eglise, religieux et missionnaires spécialement attachés au St. Siège. C'est l'invasion sacrilège du patrimoine de St. Pierre, depuis longtemps méditée et enfin si odieusement consommée à la faveur des troubles de la guerre. A la nouvelle de cette violation, injuste autant que criminelle, des droits sacrés du St. Siège, le C. R. Père a voulu se faire auprès de Sa Sainteté, l'interprète des sentiments de tous les membres de la Cong. et joindre aux protestations de l'Univers catholique le témoignage de notre religieuse douleur, en même temps que de notre espérance et de nos vœux. A cette fin, il a adressé au St. Père, le 1^{er} novembre dernier, par l'entremise de son Excellence le Nonce Apostolique, la lettre suivante, que nous reproduisons intégralement, ainsi que la réponse que Sa Sainteté a daigné lui faire parvenir par l'intermédiaire de M^g. Nocella, Secrétaire aux Lettres Latines.

Évêq. Saint Père,

Le crime inouï qui vient de dépouiller l'Eglise catholique du domaine inaliénable de St. Pierre, d'amener la suspension forcée du Saint Concile du Vatican, et de ravir à Votre Sainteté la liberté nécessaire pour paître les agneaux et les brebis de Jésus-Christ, a produit dans le monde entier la plus vive commotion. Cet attentat sacrilège à tous les droits de l'équité et de la justice, a remué profondément tout ce qu'il y a de frères d'honnêteté et de justice naturelles dans les hommes; mais il a surtout blessé au vif le sens chrétien et religieux de tous les enfants de l'Eglise catholique.

Ces sentiments, Evêq. Saint Père, notre Cong. tout entière les éprouve, et dans la mesure de l'attachement et du dévouement tout particuliers que nous nous faisons un devoir et un bonheur de professer envers le Siège apostolique et la personne auguste du Vicaire de Jésus-Christ. Aussi, nous empessons-nous de venir tous ensemble, prêtres, religieux, missionnaires, nous associer

pleinement à toutes les protestations de l'épiscopat, du clergé et des fidèles, contre le récent envahissement du reste des États pontificaux et de la Ville éternelle. Ces protestations arriveront chaque jour, plus nombreuses à Votre Sainteté, pour la consoler, applaudir à son héroïque résistance aux projets de l'impie, s'associer enfin à son inébranlable espérance pour le triomphe final de l'Épouse de Jésus-Christ.

Nos prières de chaque jour, Très-Saint-Père, seront avant tout l'arme puissante dont nous ferons usage pour la défense des droits sacrés de la Chaire de Saint-Pierre et de Celui qui l'occupe si dignement. À nos plus ferventes supplications, nous joindrons aussi notre part des cruelles épreuves qui pèsent en ce moment, par la permission divine, sur notre pays de France. Ouy, heureux, si nos malheurs dignement supportés et de manière à satisfaire à la justice divine, peuvent contribuer à alléger les maux présents de la S^{te} Église; trop heureux surtout, si la guerre actuelle prenant un terme, nous pouvions voir la nation française, comme fille aînée de l'Église romaine, aller la délivrer et la venger de ses ennemis, au prix même de tous les sacrifices!

Nos espérances sont grandes, à cet égard, Très-Saint-Père, et Votre Sainteté a daigné exprimer Elle-même cette confiance à nos braves soldats de l'armée pontificale. Elle repose, du reste, dans les cœurs de tous les bons catholiques de France. Mais quels que soient les instruments dont Dieu daignera se servir pour cette œuvre si belle, si glorieuse et si sainte, nous avons confiance qu'un éclatant triomphe viendra consoler le cœur de Votre Sainteté. Les intérêts sacrés des nations et des âmes y sont intéressés à un si haut point! Puis Notre-Seigneur est toujours avec son auguste représentant et avec son Église. Et la Vierge immaculée pourrait-elle, Très-Saint-Père,

ne pas vous venir en aide. et à la Cause sainte que vous défendez, en union avec S. Joseph, le glorieux Patron de l'Église universelle ? Celles sont les espérances qui servent à adoucir, dans nos cœurs, les amertumes et les douleurs du présent.

Je priez, Très-S. Père, en agréer l'humble expression et me permettre, prosterné aux pieds de Votre Sainteté, de solliciter sa paternelle Bénédiction pour toute notre Congrégation et pour celui qui s'estime heureux de pouvoir se dire plus spécialement

de Votre Sainteté,
le plus humble serviteur et le fils le plus soumis
et dévoué.

signé : Schwindenhammer
supérieur g^l etc.

S. Nam, près Briuc (Côtes du Nord :

(Maison-Mère à Paris :

1^{er} novembre 1870.

Réponse de Sa Sainteté.

Illustrissime et Révérendissime Père,
C'est après un retard, plus long que je ne l'aurais voulu, et occasionné par les tristes conjonctures du temps où nous sommes, mais néanmoins avec le plus grand bonheur, que je viens, sur les ordres de notre E. S. Père le Pape Pie IX. répondre à la lettre que vous avez écrite à Sa Sainteté, au nom de toute la Cong^g que vous dirigez, après la consommation, par les ennemis de la Religion, de l'envahissement criminel et sacrilège des États Pontificaux.

Le S. Père a agréé le témoignage de la douleur et de l'amour filial que vous avez manifesté dans votre lettre au sujet des tribulations qui affligent en ce moment le Père commun de tous les fidèles, comme aussi les sincères protestations par lesquelles vous condamnez la violation impie des droits du S. Siège Apostolique. Ce qui a rendu

est l'hommage de votre part plus agréable encore à Sa Sainteté, ce sont les beaux sentiments de dévouement et d'affection, qui brillent dans votre lettre et l'assurance que vous y donnez de prier toujours avec instance le Dieu des miséricordes pour le triomphe de la justice et de l'Eglise. Le St. Père a donc voulu, que je vous fasse parvenir par cette lettre, à vous et à tous vos subordonnés, le témoignage des sentiments de sa gratitude et de sa paternelle bienveillance avec laquelle il reçoit l'expression de votre piété. Pour réaliser les espérances et les vœux sortis de votre cœur, ces prières persévérantes seront sans nul doute un moyen des plus puissants. Bien assuré que vous ne cesserez de prier ainsi avec instance, Sa Sainteté supplie Elle-même la divine Providence de répandre tous ses dons sur vous et sur votre patrie; et comme témoignage de son amour paternel, Elle donne à tous et à chacun de vous sa bénédiction apostolique.

Pour moi, il m'est agréable de profiter de cette occasion de vous offrir le témoignage de mon estime et de ma haute considération, et je suis de cœur,

Illustriissime et Révérendissime Père,
votre très-dévoué serviteur,
Charles Nocella

secrétaire de Sa Sainteté aux lettres latines.

Rome, 27 mai, 1877.

Texte latin.

Illm̄e et Rm̄e Pater obis̄e,

Quamquam serius quam voluissem, tristibus temporum adjunctis obstantibus, at plane magna cum animi voluptate mandatis à Ssm̄o Domino Pio IX acceptis perfungor, tuis rescribens litteris, quas nomine universae cui proceas Congregationis ad Beatissimum Patrem dedisti post consummatum ab hostibus Religioni sacrilega invasionis scelus. Scias itaque pergratas Illi exultasse significationes filialis doloris et amoris vestri, quas in tribulatione communis Fidei Patris tuae litterae praeberunt, nec non sinceras protestationes quibus impia violentia iurium et apostolicae Sedis a vobis condemnabatur atque hoc officium vestrum tum ex praeclearis sensibus et devotionis affectu, qui in tuis litteris elucebat, tum

ex proposito vestro Deum misericordem pro justitia et Ecclesie triumpho exorandi, magnum apud sanctissimum Patrem habuit commendationem: Quapropter ipse voluit, ut meum litterarum ministerio gratum suum animum tibi alisque, quibus præsides, testaretur, ac paternam simul benevolentiam que vestre pietatis studia prosequitur. Ad eas autem spes et vota implenda, que a te ex animo expressa fuerunt, perseverantes certe preces plurimum poterunt, quibus vos insistere non dubitat, Beatissimus Pater qui omnia vobis et istis Patrie vestre simul adprecatus Divine Clementiæ munera, vobis universis ac singulis in pignus paternæ suæ caritatis apostolicam Benedictionem peramentem impertivit.

Mihi autem pergratum est hanc oblatam occasionem arripere, ut tibi præcipue meæ observantiæ et estimationis testimonium exhibeam, ac sum ex animo.

Tui, Illm^e ac Rm^e Pater obsis, Romæ die 27 maii 1871.

Ad dictissimus famulus

Carolus Koeller, S^mi Dⁿⁱ ab epistolis latino.

Illm^e et Rm^e Patri obisio

L. Schwindenhammer, D^{re}p. Generali Congiis a S. Spiritu et a Corde Marie :

Maison de St. Jean.

Retraite annuelle

des Pères et des Frères à la Maison. M^ere.

Cette année, comme les précédentes, la retraite annuelle des Pères et celle des Frères ont pu successivement avoir lieu à la C^{te} du St Cœur de Marie. Quelque temps cependant on craignait d'en être empêché par suite des événements.

Proclamée le 19 juillet, au lendemain de la définition du dogme de l'Imfaillibilité, la guerre avait eu rapidement pour les armes de la France un cours des plus malheureux. Déjà, quelques jours, avant l'époque ordinaire de l'ouverture de notre retraite, plusieurs batailles avaient été perdues; on avait pu craindre une marche offensive de l'armée prussienne sur la Capitale, et Paris était mis en état de siège.

En cette situation, il pourroit, dans la précipitation des évènements, se produire pour nous, réunis en assez grand nombre à Chevilly et à Paris, des embarras et des difficultés sérieuses. D'un autre côté cependant, il y avait aussi des inconvénients à différer un exercice qui devait être dans cette période agitée, si salutaire pour nos âmes. Le C. R. Père crut donc devoir faire commencer la retraite comme d'habitude, mais en réduisant, selon les circonstances, le nombre des Pères appelés à y assister.

En conséquence, le dimanche, 21 août, une trentaine de Pères se trouvaient présents au St. Cœur de Marie. C'étaient, outre le C. P. Provincial, chargé de prêcher les exercices de la retraite, les R. P. P. P. Collin, Gravière, Libermusum, Delaplace, les P. P. Leon Le Vavasseur, Jérôme, Pousiot, Guyot, Barillet, Critsch, Moricet, Pineau, Lacombe, Speisser, Eschbach, Nymorin, Grizard, Lejeune, Le Quintec, Stoll, Cogniard, Mcclorat, Costes, Trosserat, Brunetti, du Plessis, de Courmont, Chau. quatorze novices: M. M. Clauss, Sainé, Humbercht, Audrin, Jacuon, Ligavan, Bertsch, Henger, Weick, Jeannet, Conyngham, Hacquart, Boulaghan, Couze, suivaient aussi ces exercices pour se préparer à la profession.

Le C. R. Père ne put se rendre que le lendemain, dans l'après-midi, au St. Cœur de Marie. Il n'avait voulu s'éloigner de Paris que le plus tard possible, une nouvelle importante pouvant arriver au dernier moment et nécessiter un contre-ordre pressant. Aussi en quittant le séminaire, il y avait laissé les P. P. Feureux et Crincl, avec la mission de suivre attentivement la marche des évènements et de lui transmettre chaque jour sur la situation, telle qu'elle était envisagée dans la capitale, des indications précises, afin de n'être pas pris au dépourvu, dans le cas de nouveaux malheurs.

Ne se sentant pas encore assez robuste pour donner lui-même les exercices de la retraite, le C. R. Père avait désigné à cet effet le R. P. Fr. Le Vavasseur. En annonçant

cette mission qui lui était confiée, le R. P. Provincial de-
manda qu'une neuvaine fût, comme l'année précédente,
faite en commun, pour obtenir une amélioration toujours
croissante de la santé du C. R. Père. Elle devait être en
l'honneur de N. D. de Lourdes. Elle s'ouvrit le soir même,
et fut faite avec ferveur par tous les membres de la Cong^g
alors présents au S. Père de Marie.

Dans la 1^{re} conf^g, le R. P. Prov^e exposa le plan de sa retraite, en
la rattachant à celle de l'année dernière. Dans celle-ci, il
avait fait voir que la fin de la vie religieuse était d'assurer
à l'âme qui embrassait cette vie, les moyens d'arriver au de-
gré de vie divine, c. à. d. au degré de grâce sanctifiante qui
lui était destinée. Cette grâce qui l'unit plus ou moins étroite-
ment à J. C. dans ce monde, correspond dans l'autre vie à un
degré plus ou moins élevé de gloire ou de possession de Dieu en
lui-même.

Dans la retraite de cette année, il a fait voir la vie di-
vine; ou la grâce sanctifiante, s'augmentant en nous par
la fidélité à la grâce actuelle qui nous aide à en faire des
actes.

Quand une grâce nous est donnée, a-t-il dit, l'âme la
sent et y est attentive. C'est le recueillement. L'intelligence la
connaît et la volonté y adhère. Avec le secours de cette grâce,
l'âme voit, elle veut et elle agit. Elle renonce aussi par la même
à tout ce qu'elle trouve d'opposé à cette grâce.

Cette adhésion volontaire et libre de l'homme à la grâce, le
religieux la rend en lui immuable; autant qu'il le peut, par
l'émission de ses vœux, qu'on peut considérer comme une promesse
générale d'adhérer à la grâce. Les Règles indiquent les cir-
constances particulières qui demandent l'accomplissement de cette
promesse. — Mais quelle est la disposition d'âme qui aide le plus à
cette adhésion promise à la grâce de la part du religieux? C'est la
piété, qui peut se définir une disposition pleine de foi, de confiance
et d'amour, faisant désirer par dessus tout de contenter Dieu, afin
de mériter le plus possible sa profession. Ainsi entendue la parole
de S. Paul: «*Pietas ad omnia utilis*», est profondément vraie; c'est cette
piété, conservée dans toute sa première ferveur, par les différents exercices
qu'elle détermine. — L'arcourrant donc les différents exercices que
la Règle nous détermine pour entretenir et développer

notre piété, il parla successivement des dispositions que nous devons apporter à ceux qui se répètent chaque jour : l'oraison, le St. Sacrifice de la messe, la récitation du bréviaire, la visite au St. Sacrement et l'examen particulier ; comme aussi la lecture de l'Écriture sainte et l'étude de la théologie. Sur chacun de ces points, le R. P. Provincial fit les considérations les plus utiles et les plus propres à nous inspirer, dans l'accomplissement quotidien de ces devoirs, des dispositions d'une foi vive et d'une religieuse et fervente application.

Passant aux exercices qui ne viennent qu'à des intervalles plus éloignés : la confession, la direction, la retraite trimestrielle, il nous en fit ressortir l'importance, au point de vue de cette piété et de notre vie de conformité et d'union avec la volonté et les desirs de Dieu sur nous. Au sujet de la direction, il rappela tout particulièrement l'esprit de foi et de simplicité avec lequel nous devons nous ouvrir à nos supérieurs, nous faisant envisager les fruits d'humilité et de paix que l'on retire de cette pratique, accomplie dans de saintes dispositions.

Sept jours s'écoulaient dans une tranquille et paisible application aux exercices de la retraite. Quel que fût l'intérêt qu'eussent en eux-mêmes les événements, chacun s'efforçait de se distraire des tristes pressentiments qu'inspirait la situation, pour n'envisager et ne traiter avec Dieu que les intérêts bien autrement précieux de son âme et de sa sanctification.

Cependant dès le vendredi, 26 août, des avis plus inquiétants avaient été communiqués de Paris au E. P. Père. Le Prince royal de Prusse faisait, disait-on, converger dans la vallée de la Seine de fortes colonnes de troupes, et ces forces semblaient marcher sur la capitale. Nous pouvions donc craindre, les communications brusquement interceptées avec la Province

et entravés avec Paris, d'être gênés, ou même de nous trouver dans une complète impuissance pour faire partir du S^t Cœur de Marie ce personnel considérable qui s'y trouvait encore, et évacuer le matériel : mobilier, approvisionnements, denrées de différentes espèces de la propriété.

Ce danger possible et alors assez probable, fit songer à quitter au plus vite Chevilly. Paris voulut néanmoins abréger la huitaine des exercices, le C. R. Père consentit à ce qu'on avançât le moment de la Profession. Au lieu du Dimanche soir, elle fut placée à l'heure de la messe solennelle. Le samedi seulement, cet avis fut donné en public, et chacun fut averti de se tenir prêt à quitter le S^t Cœur de Marie dans l'après-midi du Dimanche.

Le lendemain, 28 août, fête de S. Etienne et Immaculé Cœur de Marie, il n'y eut donc pas grand'messe comme les années précédentes. Cette solennité était remplacée par celle de la Profession, à laquelle même on dut procéder d'une façon plus simple que par le passé. Le C. R. Père put heureusement présider la cérémonie et recevoir les vœux des nouveaux Profès. Après le chant du Veni Creator, le P. P. Provincial prit une dernière fois la parole. Choissant ce texte de S. Paul, *Christus nunquam sibi placuit*, il s'appliqua, dans une courte allocution, à nous faire envisager l'excellence et la nécessité du renoncement à toutes les affections d'ici-bas, pour n'aimer et ne rechercher en toute chose que le bon plaisir de Dieu. Dans ce moment surtout, cette parole allait bien à nos cœurs; elle devait nous rester comme un souvenir de nos résolutions de la retraite, et répondre aux préoccupations et aux tristesses présentes, par un doux sentiment d'espérance et de paix.

L'allocution terminée, les quatorze Novices appelés à la Profession, prononcèrent leurs premiers vœux entre les mains du C. R. Père. Il y eut aussi une émission de vœux perpétuels, à laquelle prirent part les P. P. Pineau, Cogniard, Meillorat, Costes et Besserat. La rénovation des autres vœux se fit ensuite en commun,

pour tous les Pères présents à la cérémonie, réunis dans le sanctuaire autour du C. R. Père.

Cette solennité, marquée d'ordinaire d'une si douce effusion des cœurs, s'accomplissait sous l'empire d'émotions et de pressentiments pénibles. C'était plutôt l'adieu de la séparation, que l'embrassement fraternel au seuil ouvert de la famille.

Dans l'après-dînée, on s'organisait par petites bandes et tous, à défaut des voitures, employées depuis deux jours déjà pour le déménagement, furent à pied ou en chemin de fer la direction de Paris. Quelque tristes que fussent nos pressentiments, en nous éloignant de cette paisible et charmante résidence du St-Cœur de Marie, l'imagination se refusait néanmoins à composer ce lamentable tableau de dévastations et de ruines dont plusieurs, quelques mois après, devaient être les premiers témoins. Les inquiétudes étaient vives sans doute, mais un vague sentiment d'espérance les dominait toujours.

Dans la soirée, le C. R. Père lui-même se rendait à Paris et il ne restait plus dans la C. R. que le personnel ordinaire des Pères et un nombre assez considérable. Tous occupés aux travaux de déménagement.

— Cependant à Paris, les craintes conçues d'abord sur le siège immédiat de la capitale, se dissipèrent peu à peu. La situation restait assurément des plus graves, mais un succès marqué pouvait encore écarter les périls imminents d'un siège, et l'on comptait, pour ce succès, sur l'habileté du Maréchal Mac-Mahon et les forces assez nombreuses réunies dans les plaines de Châlons. Après l'alerte soudaine donnée aux Parisiens, il y eut donc un instant de trêve aux alarmes et aux préoccupations de tous.

Le C. R. Père eut qu'on pouvait profiter des jours de sécurité que s'annonçaient, pour faire encore la retraite des frères. Elle s'ouvrit en effet, le 1^{er} septembre au soir, prêché par le P. Sjeune, de Langonnet. En même temps l'on interrompit tous les travaux de charroi et de déménagement.

commencés sur Paris.

Moins heureux que les Pères, les Frères, les novices et postulants qui se préparaient à l'émission de leurs vœux, et de leurs premiers engagements ne purent atteindre le terme complet des exercices. En effet, après la désastreuse capitulation de Sedan, la République était proclamée le 21 sept. à Paris, et les Prussiens vainqueurs se portaient à toutes journées sur la Capitale. Il fallait exécuter, au plus vite, le personnel du S. Cœur de Marie, ne gardant que ceux des Frères qui pouvaient être utilisés pour les travaux qui restaient à faire. Le dimanche soir, 4 sept., un exprès fut dépêché au S. Cœur de Marie, afin de faire placer au lendemain de bonne heure la cérémonie de Profession. Elle fut triste et dépourvue absolument de solennité. Le soir, après la prière, eurent eu lieu les confessions, et le lundi, à 4 heures du matin, réunis à la chapelle du Noviciat, les novices-Frères et les postulants émisrent leurs vœux ou contractèrent leurs premiers engagements. Quelques-uns cependant, tant parmi les Frères que parmi les novices, furent contraints d'ajourner, les premiers, l'émission de leurs vœux perpétuels, les autres, celle de leurs vœux de trois ans. La cérémonie, pour être triste, ne laissa pas de faire impression. La ferveur assurément ne portait rien de son élan dans les cœurs; car, plus que jamais, chacun éprouvait le besoin d'être à Dieu, par une généreuse et entière consécration de tout soi-même.

— — — — —
 Eloignement du T. R. Père
 lors du siège de Paris.

son séjour à La Lande de Lougé, à St-Han, à Langonnet, etc.

De Septembre 1870 à Mars 1871.

Reprit de Chevilly le Dimanche 28 août; le T. R. Père se hâta aussitôt de pourvoir aux départs et aux placements

des Pères et des Frères obligés de se disperser dans les Clo.
 « D'un autre côté, on s'occupait activement, à la Maison-
 mère, de mettre en lieu sûr, tous les papiers concernant l'ad-
 ministration générale, les lettres, documents et autres pié-
 ces formant les Archives de la Cong^e. Tout ce qui avait
 trait aux affaires courantes fut le plus possible mis dans
 des malles, pour être emporté; le reste fut soigneusement
 enfermé dans des caisses et descendu dans un caveau
 secret, avec les objets les plus précieux des deux maisons
 de Chevilly et de Paris.

Cependant les évènements allaient rapidement leur
 cours, et il importait de ne pas se laisser surprendre. Il
 était pénible au E. R. Père de s'éloigner de la Maison-
 Mère en de telles circonstances; aussi ne fut-il pas
 sans avoir à ce sujet quelque moment d'hésitation.
 Toutefois la prudence et l'intérêt général de la Cong^e
 exigeaient son départ, et le Conseil, qu'il vou-
 lut consulter à cet égard le 28 août, émit unanimement
 le vœu de le voir s'éloigner sans délai de la capitale.
 Le siège en effet se montrait imminent, et avec le siège
 des privations et des souffrances que sa santé sans doute
 n'aurait pu supporter. En second lieu, bien qu'on eût
 généralement alors à un dénouement peu éloigné, les
 évènements pouvaient cependant traîner en longueur,
 comme la chose a eu lieu en effet; et il importait que,
 pendant ces tristes et douloureux moments, le E. R.
 Père restât en communication avec les diverses
 maisons de l'Institut, afin de diriger toujours la mar-
 che de la Cong^e.

Le E. R. Père s'éloigna donc de Paris le mardi, 6 sept.
 et était accompagné du P. P. Delaplace, et se rendait en
 Normandie à La Lande-de-Lougé, où l'appelaient depuis
 longtemps les invitations réitérées de la famille si respec-
 table du P. Léon Le Vavasseur. La Lande-de-Lougé n'est
 qu'à quelques heures de Paris, par le chemin de fer; il
 pouvait de là suivre plus facilement les choses, et, si les

circonstances le permettraient, rentrer à Paris tout de suite, où la situation restant la même, choisir une des C^{tes} de Bretagne pour y fixer sa résidence.

Le R. P. Provincial et le P. Barillec devaient successivement rejoindre le C. R. Père à La-Lande-de-Lougé. Le 8 sept., le P. Barillec quitta le séminaire, tandis que le R. P. Provincial prolongeant son séjour, ne partit de la Maison. Mère que le Dimanche 11 sept. Le R. P. Collin, chargé comme supérieur de séjourner à Paris, y restait avec les P. F. Leuveau, Speisser, Meillerat, Besmerat, de Courmoult et un nombre relativement considérable de Frères, retenus par les lois militaires.

Pour son voyage, le C. R. Père n'eut à regretter aucun fâcheux incident. L'encombrement de la gare de St-Omer, par suite de l'énorme quantité de voyageurs et de bagages qui y affluaient, détermina un assez long retard au départ du train; mais ce fut tout, et après 4 ou 5 heures de trajet, le C. R. Père arrivait à bon port, sans avoir éprouvé beaucoup de fatigue. La réception qu'il reçut fut pleine d'empressement. C'était pour ses hôtes une vraie satisfaction d'avoir quelque temps chez eux le S. P. Supérieur général de la Cong. et de l'environner, lui et tous les Pères qui l'accompagnaient, de respectueuses et délicates attentions.

Cependant la situation, loin de s'améliorer, ne laissait que de plus en plus faibles espérances. L'armée prussienne avançait toujours sur Paris, et la capitale allait avoir à subir un siège en règle. Le C. R. Père résolut alors de fixer son séjour à St-Eban. L'invasion prussienne n'y était nullement à redouter, et l'on entretenait, grâce au chemin de fer de St-Brieuc, dont la C^{te} est peu distante, et à l'aide d'un commissionnaire envoyé chaque jour au chef-lieu, des relations assez faciles avec les départements et les autres pays. La saison était encore belle, et l'air pur et vif de la mer ne pouvait être que favorable à la santé du C. R. Père;

Le départ pour St. Etan fut donc décidé. Le S. Père. Le Travassau prit aussitôt les devants afin d'y porter cette bonne nouvelle et de tout préparer; il fut suivi peu de jours après, par le P. Barille. Le E. R. Père, avec le P. Delaplace, s'arrêta quelques jours en chemin, à Abloncon, dans la C^{te} des Sœurs de St. Joseph. Là se trouvaient la P^{re} Mère Marie de Jésus. Supérieure générale de cette Cong^e, elle aussi obligée de quitter Paris, et la majeure partie du noviciat de la maison-mère de ces religieuses.

C'est là que le E. R. Père voulut attendre l'issue de l'entrevue de Terrières. A Abloncon, on avait l'avantage de connaître tout de suite les dépêches et de recevoir deux fois par jour le courrier. Tant que les relations restèrent possibles avec Paris, il écrivit au Sr. J. Collin et put recevoir des réponses. Mais à partir du 18 sept. les communications furent interrompues. Le chemin de fer de l'Ouest, celui qui avait fonctionné le plus longtemps, arrêtait son service, et le 19, après le premier et rude combat de Châtillon, les Prussiens vainqueurs fermaient autour de la capitale leur infranchissable ligne d'investissement. C'en n'y avait plus non plus espoir d'un rapprochement à une entente pacifique entre M. de Bismarck et M. Jules Favre, car le 20 sept., celui-ci était rentré à Paris.

Continuant donc son itinéraire, le E. R. Père arriva à St. Etan sur la fin du mois de sept. En juge du bonheur qu'éprouverent à le posséder au milieu d'eux, les membres de cette C^{te}. Là du reste se trouvaient déjà plusieurs des exilés de Paris, parmi lesquels le S. Père Libermann et le P. Jérôme.

Après les premiers jours passés à St. Etan, complètement reposé des fatigues qu'avaient pu lui occasionner ces changements de résidence, le E. R. Père reprenait ses travaux ordinaires. Le bon air de l'endroit et la facilité de se donner de l'exercice en se promenant, contribuèrent beaucoup à accroître ses forces. Cette amélioration

dans son état-était alors bien avantageuse. Car outre les pénibles émotions qui naissaient des évènements, il avait de vives préoccupations au sujet des membres de la Cong^g et surtout des Scolastiques dispersés en différentes C^{tés} ou dans leurs familles. Ce fut pour l'aider à l'endroit des Scolastiques, et s'occuper, d'entente avec lui, des avis et de la direction à leur donner, qu'il fit venir, de N. 19. de Langonnet à St. Etan, le P. Grizard

Pendant son séjour à St. Etan, le C. R. Père ne pouvait manquer d'aller faire visite à M^g 1^e auid, Evêque de St. Brienc. Sa Grandeur s'était déjà informée avec intérêt de sa santé auprès du R. P. Provincial, et elle se montra pleine d'amabilité et de bienveillantes attentions. Le C. R. Père eut encore d'assez fréquentes relations avec la famille Du Clé. sieux.

Cependant les jours se suivaient et l'espérance d'un prochain retour à Paris s'emblait toujours s'éloigner davantage. Déjà l'hiver se faisait sentir et cette résidence de St. Etan commençait à avoir des inconvénients pour un séjour plus long temps prolongé. La santé du C. R. Père pouvait souffrir; surtout par suite des pluies et de l'humidité de ce climat. Dans les derniers temps, il est vrai, il disait la sainte messe dans une chambre convertie en oratoire. Mais les autres exercices, il était obligé, pour les suivre avec les membres de la C^{té}, de se rendre à la chapelle, laquelle, on le sait, est assez distante des autres bâtiments.

Entre ces raisons de s'éloigner de St. Etan, il y avait encore à tenir compte des difficultés qui pouvaient surgir d'un moment à l'autre. L'attention des habitants, déjà éveillée par l'arrivée d'un nombreux personnel de Frères et de scolastiques dont plusieurs d'origine allemande, se trouvait plus

excitée encore par les correspondances quotidiennes que le C. R. Père avait chaque jour à faire passer au bureau de poste voisin, pour diverses destinations. On arrêta deux ou trois fois avec menaces l'enfant envoyé pour les porter, et une fois même le maire de la commune, nommé par le nouveau Préfet en remplacement de M. Du Clésieux, alla réclamer à la poste d'Effiniac les lettres envoyées de St. Etan, pour les ouvrir et voir si elles renfermaient point quelque chose de suspect. La Directrice du Bureau, fidèle à son devoir, ne voulut pas laisser violer le secret de la correspondance. Mais c'était une indice de la disposition de certaines personnes, et la prudence commandait d'éviter ce qui pouvait exciter la malveillance.

Du reste, l'intention du C. R. Père était de profiter de ce temps d'exil de la Maison-Mère pour visiter les diverses maisons de Bretagne. Le P. P. Provincial qui, depuis un mois environ avait quitté St. Etan pour faire sa visite de Langonnet, l'appela dans cette Cité qui offrait pour sa santé, pendant l'hiver, des conditions plus favorables. A Langonnet, il est vrai, on allait se trouver plus éloigné pour les communications; mais on pouvait obvier jusqu'à un certain point à cet inconvénient, en envoyant régulièrement, au Faouët, un colon porter la correspondance et recevoir les lettres et les journaux.

Son départ décidé, le C. R. Père quitta St. Etan le 16 novembre, pour se diriger sur Langonnet. Il se rendit par le courrier à Kotreven, tandis que les P. P. Delaplace, Barillec et Grizard accompagnés de quelques scolastiques s'y transportaient de leur côté à l'aide des voitures de St. Etan.

Le voyage ne fut pas sans aventure. A Quintin, le P. Delaplace en descendant de voiture, fit une chute qui lui occasionna à l'épaule une très-forte contusion dont il souffrit pendant plusieurs jours. Le P. Guilleloux était venu au devant du C. R. Père à Kotreven

avec la voiture de Langonnet. Il voulut conduire lui-même; malheureusement il avait un peu oublié la route et par mégarde il s'engagea dans un ancien chemin; à travers les Montagnes Noires, bien mauvais déjà quand il était encore fréquenté, mais maintenant rendu véritablement impraticable. Après avoir marché assez longtemps, il fallut enfin reconnaître qu'on s'était trompé de chemin, et on ne savait de quel côté se diriger. Il se faisait tard, le froid était vif, et nos voyageurs égarés dans ces landes désertes se résignaient à y passer la nuit. Cependant les cris que l'on poussa finirent par attirer des paysans, jeunes et vieux, armés de leurs benbas, batons noueux, qui les bus Bretons portent habituellement avec eux. C'étaient des ouvriers charpentiers qui avaient eu de leurs enfants à Langonnet et qui heureusement savaient le français. Ils remirent les voyageurs dans leur chemin, les conduisirent jusqu'à la nouvelle grande route, et le voyage se continua sans nouvel incident.

Néanmoins le retard qu'on avait subi devint l'occasion d'un troisième mécompte. Toitôt l'arrivée du E. R. Père des feux de joie devaient être allumés, aussitôt qu'on aurait signalé la voiture. Vers 4 heures annoncées, une voiture se montre en effet dans le lointain, et tous les feux, au signal convenu, de s'allumer comme par enchantement, les cloches de carillonner dans les différentes Eglises de l'établissement et tout le monde d'accourir. Mais surprise pleine de déception! au lieu des voyageurs attendus, c'est le P. Grizard et les Scolastiques qui, très-innocemment, mais au désappointement général, se trouvent ainsi avoir dérobé les honneurs de la joyeuse réception préparée au Supérieur général. L'arrivée du E. R. Père quelque temps après dissipa les inquiétudes qui commençaient à naître et le récit des accidents de la route donna le secret de la mystification dont on avait été victime. Le bulletin de N. L. de Langonnet fera connaître les détails de l'arrivée et du séjour du E. R. Père en cette Cité.

Dans cette nouvelle résidence, il continua à étendre sa sollicitude à toutes les maisons de l'Institut. Celle qui était alors le plus exposé était la Maison-Mère de Paris. Des lettres envoyées par ballon le tenaient assez régulièrement au courant de ce qui s'y passait. C'étaient pour tous les membres restés en cette C^{te}, des privations chaque jour plus sensibles, et bientôt, avec le bombardement ouvert sur la ville par les Prussiens, un péril permanent. Le E. R. Père essaya à deux reprises différentes d'envoyer une dépêche par pigeon voyageur, pour donner des nouvelles de l'Institut et faire connaître sa part d'inquiétudes. Ces dépêches arrivèrent à Paris après un retard assez considérable et ne furent remises qu quelques jours après l'armistice.

Quant aux autres C^{tes} d'Europe et d'outre-mer, le E. R. Père a pu demeurer en correspondance avec elles, grâce à sa sortie de Paris. Ces communications toutefois n'ont pas été sans de grandes difficultés. Les lettres écrites au commencement de la guerre, qui avaient été adressées comme à l'ordinaire directement à Paris, se trouvaient d'abord interceptées. Plusieurs fois le E. R. Père écrivit à l'administration des postes pour prier de les lui faire parvenir, d'abord à St. Olan, puis à Langonnet⁽¹⁾. Le Directeur accueillit cette demande avec bienveillance. Mais le service se trouvait partout plus ou moins désorganisé, et bien souvent les correspondances étaient en retard, ce qui, pour les pays d'outre-mer, faisait facilement manquer le départ du courrier; et de là souvent beaucoup de difficultés et d'embarras pour le E. R. Père en cette charge, déjà si lourde par elle-même, de la direction générale de l'Institut, comme aussi sans doute pour les C^{tes} g^én^éral^{es}, par suite de ces retards.

Enfin, après une durée de près de cinq mois, le Siège de Paris touchait à son terme. un armistice était signé le 28 janvier, pour permettre de traiter des préliminaires de paix.

(1) Le E. R. Père a écrit successivement à C

Dès lors l'accès de Paris fut ouvert et les lettres, soumises à certaines formalités administratives de la part des Prussiens, purent circuler de la Province à la Capitale. Le C. R. Père s'empressa de faire écrire pour donner des nouvelles de la Cong^g aux membres de la Maison-Mère qui en étaient privés depuis si longtemps et pour s'informer en détail de l'état des deux maisons du S^t Cœur de Marie et du séminaire colonial.

Ce fut à la suite des renseignements transmis que le C. R. Père prit les mesures relatives au grand scolasticat, dont on a parlé aux actes officiels. Pour les novices, ils devaient rentrer à Chevilly, et s'établir dans les bâtiments restés debout, qu'on s'occupait à rendre habitables.

Cependant la prudence demandait de ne pas trop avoir hâte de retourner à Paris. La situation était encore bien incertaine et les journaux parlaient déjà de l'attitude d'insurrection menaçante que prenaient les quartiers de Montmartre et de Belleville. On affectait d'en faire un sujet de plaisanterie; mais tous assurément n'étaient pas aussi confiants. Le C. R. Père hésita longtemps à se décider sur le départ pour Paris et attendit plus d'un mois et demi après l'armistice. Il s'y résolut enfin sur la nouvelle qu'il apprit de l'ouverture de la plupart des établissements et maisons d'éducation de Paris, notamment du séminaire de S^t Sulpice, des collèges des Jésuites à Vaugirard et à la rue Thomond etc. Le R. P. Provincial, accompagné de quelques autres Pères prit les devants et il arriva le 17 mars à Paris. Le C. R. Père lui-même quittait Langonnes le jeudi, 16 mars, avec les P. P. Delaplace, Barille, Grizard et quelques novices, pour rentrer à la Maison-Mère. Mais il devait s'arrêter à Chateaubourg, où se trouve, avec une C^{te} des Sœurs de S^t Joseph, un pèlerinage naissant en l'honneur de ce Saint. Il était invité à y présider une cérémonie de profession, le jour même de la fête patronale.

Cette circonstance

fut heureuse pour retarder de 24 heures son arrivée à Paris. Le 18, en effet, éclatait l'insurrection de la Commune, et le 20, au moment de se mettre en route pour retourner vers Paris, il reçut la lettre du R. P. Provincial qui lui annonçait le triomphe de l'émeute, et la retraite sur Versailles des membres du Gouvernement et de l'armée restée fidèle.

Le C. R. Père s'éloigna néanmoins de Châteaubourg et vint de nouveau à Alençon, où sa présence était aussi vivement désirée pour une seconde cérémonie d'émission de vœux. Là il lui était facile de suivre de plus près la marche des événements.

Exil des membres de la Maison-Mère

durant l'insurrection de la Commune.

asile à Versailles.

Le C. R. Père à Alençon et à Maison-Alfort.

La révolution triomphant à Paris, il était prudent d'aviser sans retard aux mesures de sûreté que prescrivait les circonstances. L'envahissement de la maison des jésuites tout à côté de la nôtre, l'emprisonnement des Pères, l'enlèvement de presque tout le mobilier, vinrent, en effet, bientôt justifier toutes les craintes que l'on avait conçues.

Le R. P. Provincial réunit donc, dès les premiers jours, les Pères présents à la Maison-Mère, pour se concerter ensemble sur les précautions qu'il y avait à prendre. D'après les intentions présumées du C. R. Père, qu'il ne pouvait consulter à temps, dès le 19 mars au soir, il fit partir plusieurs Pères Frères. Le P. Orinel se rendit de nouveau dans son pays natal à Plumaugat; le P. de Courmont, chez ses parents, à Cours; le P. Guizard, avec quelques Frères allemands, à Châteaubourg, où il croyait trouver encore le C. R. Père. Les jours suivants d'autres départs eurent lieu. Le R. P. Collin allait demander asile à la C^{te} des Sœurs de St. Joseph à Fontainebleau, avec deux Frères allemands; le P. Guillaud se dirigeait vers Coulon, pour essayer de

revenir à la maison de la s^{te} Famille, comme nous le verrons au bulletin de cette C^{te}; le 3 mars, le P. Barillec, qui venait d'arriver la veille à Paris, repartait pour rejoindre le C. R. Père à Abloncon. Une autre partie du personnel était envoyée au S.^t Cœur de Haris. C'étaient le P. Jérôme, accompagné de trois novices Pères, ainsi que plusieurs Frères. Le R. P. Provincial restait à Paris avec les P. P. Peureux, Besserat, Meillorat et quelques Frères.

La situation cependant devenait de plus en plus grave. Les perquisitions et le pillage exercés en diverses C^{tes} religieuses firent craindre que la nôtre ne fut aussi peut-être bientôt envahie et dévastée. Le caveau où l'on avait caché les objets précieux et les papiers des archives pouvait être découvert, et alors tout était perdu. La maison de Chevilly n'était pas non plus un asile assuré. Outre qu'on y était exposé au feu de la redoute des Hauts-Bruyères, on avait encore à y craindre les incursions des bandes de fédérés. Il importait cependant de ne pas trop s'éloigner pour suivre de plus près les événements.

Le R. P. Provincial eut alors l'heureuse pensée d'aller demander un lieu d'asile à M^{gr} l'Evêque de Versailles. Il se rendit en effet dans cette ville le jeudi 30 mars, d'après l'avis du C. R. Père, et son voyage réussit au delà de toute espérance. (Lettres des 29 et 31 mars 1871)

Après avoir pris l'avis d'un des vicaires généraux, M. l'abbé Bergier, le R. P. Provincial alla trouver M^{gr} Mabile. Il exposa à sa Grandeur la situation critique où nous étions et lui demanda si elle pourrait pas employer utilement pour le S.^t ministère, les Pères obligés de quitter Paris, en leur donnant quelque poste vacant, soit à Versailles, soit dans les environs, ce qui leur procurerait un asile en attendant le rétablissement de l'ordre. Le digne Prélat, si lié autrefois avec le R. P. Gaultier et qui reste toujours tout dévoué à notre Cong^g, lui fit le meilleur accueil, et lui accorda, mieux encore qu'il n'osait espérer. « Il y a, lui dit-il, au fond de la cour la maison séminaire, un grand bâtiment, entièrement

vide, ayant une immense salle au rez-de-chaussée et deux étages contenant une trentaine de cellules de séminaristes, je le mets entièrement à votre disposition, ainsi que le parc à côté, habituellement réservé aux Directeurs du séminaire. C'est un vaste et beau jardin, avec allées, massifs de verdure et pièce d'eau etc. (Lett. du 31 mars 1871) Et La Grandeur engagea le R. P. Le Varasseur à aller visiter le local.

Le R. P. Supérieur de l'Établissement, religieux de la Cong. de Picpus, à laquelle on est confiée la direction, le reçut avec empressement, et, après lui avoir tout fait voir, lui dit qu'il devait se considérer dans cette nouvelle résidence comme dans une de ses propres C^ls. Chose digne de remarque, ces excellents religieux qui nous recevaient avec tant de charité, s'oubliaient en quelque sorte eux-mêmes, car peu de temps après, leur C^l mère de Paris était envahie, pillée, et une douzaine de leurs confrères emprisonnés, quelques-uns pour être immolés en martyrs sous les balles des Communeux.

De retour à Paris, le R. P. Le Varasseur s'occupait tout aussitôt du transport des Archives, des ornements et autres objets précieux de la sacristie. Ces choses furent assez promptement tirées du caveau où elles étaient cachées pendant le siège et dirigées le soir même sur Chevilly.

Pour la sortie de la ville on avait à craindre des difficultés de la part des Communeux. Ceux-ci, en effet, faisaient aux portes de l'enceinte des perquisitions minutieuses pour s'assurer qu'on n'enlevait point des armes ou des munitions de guerre. Le c^l. François savait à ce sujet à quoi s'en tenir; et d'avance il tenait prêtes ses réponses pour faire tomber tout soupçon des agents de la commune et échapper à une ennuyeuse et peut-être compromettante exhibition du contenu de ses cuissides. Arrivé aux barrières, il assura qu'il n'emportait rien de prohibé, et sur sa parole d'honneur, il obtint de continuer sa route. Le lendemain, ce premier envoi fut transféré de Chevilly à Versailles. Mais ce n'était

pas tout, outre les objets emportés à cause de leur valeur ou de leur importance, il fallut encore se pourvoir des meubles et des ustensiles dont on pouvait avoir besoin pour le logement, la préparation des aliments, etc. Secondé par le P. Besserat, les autres Pères et les Mères en core présents, le R. P. Provincial, réussit à faire partir une quarantaine de caisses ou malles qui furent successivement expédiées à Versailles. On emporta ainsi en très-peu de jours et malgré toutes les difficultés, un matériel considérable : lits, linge, batteries de cuisine etc.

Le 1^{er} avril, le R. P. Provincial partit pour sa nouvelle résidence avec les P. Meillorat, et les F. Paul et Constant. Les P. P. Peureux et Besserat et les F. F. Jean-Bapt. Sulpice, Louis-Marie, Gérard et Vincent restaient seuls à Paris en attendant les événements.

À Versailles on s'installa le mieux possible en C^{te}. Les chambres dont on avait besoin furent pourvues des meubles nécessaires et le F. Constant prit soin d'installer sa cuisine dans une des Cellules.

Les exercices religieux se faisaient régulièrement. Le matin, après la prière, on se réunissait pour l'oraison et la sainte messe dans la pieuse chapelle des religieuses Clarisses, située non loin de l'établissement.

Bientôt plusieurs Pères vinrent grossir cette C^{te} improvisée. Les P. P. Barillec et Grizard y arrivaient les premiers. Ils se disposaient l'un et l'autre à partir d'Abencon pour St. Nlan, où le C. R. Père avait la pensée d'aller les rejoindre, lorsqu'arriva la lettre du R. P. Provincial, annonçant l'heureuse issue de sa démarche auprès de M^{gr} Mabile. Ils prirent donc la direction de Versailles, envoyés par le C. R. Père, qui comptait toujours, d'après les espérances que donnait le Gouvernement, voir bientôt Paris pacifié. Le P. Grizard se rendit peu après à Chevilly, pour être auprès des trois novices qui s'y trouvaient.

Peu de temps après, le R. P. Provincial crut devoir

appour ce s'ia Versailles le P. Teureux, craignant qu'il ne fut exposé à Paris, par suite de ses relations comme Procureur. Après quelques jours, ce cher Père voulut rentrer à Paris où il arriva le 15 au matin. Ce fut alors qu'il fut l'objet, de la part des gardes nationaux, d'une tentative d'arrestation, à laquelle il sut heureusement échapper par son sang froid. Un des motifs qui l'avaient fait rentrer dans la capitale c'était d'en faire évader le fils de M. Zaepffel, Directeur des Colonies, qui y était jusqu'alors demeuré caché. Le coup était hardi. il s'agissait d'un jeune homme de vingt et quelques années, officier de Hussards, exposé par conséquent plus que tout autre, aussi bien par son âge que par la position de son père, à être arrêté par la commune.

Le P. Teureux s'offrit bravement et sans hésiter à procurer son évasion. Il fit demander au Maire de Chevilly un laissez-passer d'aller et de retour pour une voiture et deux personnes: M. l'abbé Teureux et le citoyen Alphonse son conducteur. Ce permis, reçu, M. Zaepffel se rend au séminaire, se déguise de son mieux et l'on part. Arrivé à la barrière, le P. Teureux présente tranquillement sa feuille. Le gardien la lit attentivement et contrôle, d'un regard méfiant et scrutateur, l'identité du conducteur. Celui-ci cependant fait bonne contenance, et on le laisse aller. La voiture franchit le pont-levis, arrive à Chevilly, et peu d'heures après, le fils embrassait son père à Versailles. On juge du bonheur et de la reconnaissance de ce dernier. Aussi dès le lendemain matin, venait-il avec effusion exprimer sa gratitude au P. P. Provincial.

À Versailles, les communications s'échangeaient avec le S. Cœur de Marie d'où elles étaient aussi exactement entretenues avec la maison de Paris. Tous les deux jours, ou même parfois chaque jour, le Fr. Sulpice, habillé en laïque, allait et venait, portant dans la doublure de sa casquette ou dans ses souliers, les correspondances des deux C.és. Il avait moins à craindre que tout autre,

à cause de son infirmité qui le rend impropre au service. Ces voyages n'étaient pas néanmoins sans difficultés. et y avait à craindre que de fréquents voyages n'éveillassent l'attention et ne le fissent arrêter comme espion. Il fallut donc éviter de passer par les mêmes portes de l'enceinte, attendre quelquefois le changement des employés, s'indis-
 trier, en un mot, pour se glisser le plus inaperçu possible. Le bon Frère put cependant toujours s'en tirer heureusement. Ces communications ne cessèrent que vers la fin du mois d'Avril, lorsque le Frère ayant été rappelé à Chevilly, il ne resta à Paris que le P. Besserat et le Frère Jean-Baptiste.

De Chevilly, les nouvelles envoyées à Versailles étaient transmises par le R. P. Provincial au E. R. Père, qui les suivait, comme on le pense bien, avec un intérêt plein d'anxiété. Elles étaient complétées par les lettres des Sœurs de S. Joseph.

Après son arrivée à Versailles, une des premières visites du R. P. Le Varasseur fut pour le Nonce apostolique. M^{gr} Chigi le recut avec cette aimable bienveillance qui le caractérise, s'informa avec intérêt des nouvelles du E. R. Père, et vint même à son tour le voir au grand séminaire.

M^{gr} Mabile voulut également faire lui-même visite à nos Pères dans la demeure qu'il leur avait cédée avec tant de bonté.

Le séjour du R. P. Le Varasseur à Versailles fut aussi pour lui l'occasion d'intimes et fréquentes relations avec M^r l'abbé Lugarde. On connaît la mission dont celui-ci avait été chargé au près du Gouvernement par M^{gr} l'Archevêque de Paris. Ayant appris son arrivée, le R. P. Le Varasseur se fit un devoir d'aller le voir avec le Père Barillec, le 16 avril pour lui exprimer alors la part que tous, avec le E. R. Père, nous prenions à ses cruelles épreuves. M. le Vicaire général en fut sensiblement touché. Il choisit ensuite le R. P. Le Varasseur pour son directeur et son confesseur, et plusieurs fois il vint le

trouver pour s'ouvrir à lui et lui demander conseil, dans les graves difficultés qu'il éprouvait au sujet de ses démarches et de la situation qui lui était faite à Versailles. A cet occasion, le R. P. Provincial eut aussi l'avantage de voir et d'entretenir en différentes circonstances M. Louis Veuillot.

A son arrivée de Bourbon à Versailles, M^g. Tava, évêque nommé de la Martinique, ne manqua pas de se rendre auprès de nos Pères. Il devait même aller à Ablonçon pour conférer avec le E. R. Père par rapport aux intérêts religieux et administratifs de son nouveau diocèse. Ce voyage ne put s'effectuer par ce que le E. R. Père, toujours sur le point de quitter Ablonçon, espérait le trouver à Versailles, où il eut en effet l'occasion de le voir, comme nous le dirons plus tard.

Les autres Pères en résidence à Versailles ainsi que les Frères, s'utilisèrent le plus possible auprès des soldats et des blessés. Les P. P. Jérôme et Barillec, sur l'invitation du supérieur du grand séminaire, exercèrent à la Cathédrale, auprès des militaires qu'on y réunissait, le ministère de la confession.

De son côté, le P. Meillorat, sur la proposition de M. l'abbé de Broglie, reprit quelque temps les fonctions d'aumônier volontaire, qu'il avait inaugurées pendant le siège. Il eut à passer deux ou trois nuits à la redoute blindée de Chatillon, où l'on apportait les hommes que le tir des fédérés atteignait dans nos lignes. Dans ce service, il alternait avec M. de Broglie et un P. Jésuite. Il s'occupa également, avec ces Messieurs, de réunions de soldats ménagés à Bièvre dans l'église paroissiale.

— Bientôt on eut encore davantage à remercier la divine Providence d'avoir trouvé cette heureuse retraite de Versailles. Le séjour de Chevilly était, en effet, rendu de plus en plus difficile et devenait même périlleux. Le personnel de cette Cité s'était élevé à une trentaine de membres. Pour les soustraire au danger, il fallait une maison

considérable. On put sans difficulté abriter le tout le monde dans les bâtiments du grand séminaire. Dès le 16 avril, plusieurs étaient venus déjà s'y réfugier.

Le 25, le fréquent bombardement de Chevilly et les incursions des fédérés, firent prendre le parti d'abandonner tout-à-fait l'établissement et tous se rendirent à Versailles. Seul le F. Agapit y restait encore, avec l'agrégé Joseph, pour garder la maison.

Les mesures qu'arrivaient à Versailles ces réfugiés du S^t Cœur de Marie, ils y attendaient les décisions du C. R. Père pour leur envoi dans leurs familles ou leur placement dans les C^tés.

Ce fut ainsi que successivement le P. Grizard et les trois novices qui se trouvaient avec lui, se rendirent à S^t Etan. Les novices- Frères furent dirigés sur Langomet, ainsi quelques Frères, tandis que les F. J. Joseph et Ephrem allaient chez eux, en Alsace.

Vers la fin d'avril, le P. Meillorat se rendit également dans sa famille, en Auvergne.

Après une semaine environ de séjour à Versailles, le P. Speisser se fixait, le 6 mai à Rungis avec les F. F. François, Hilaire et Sulpice, pour être plus à proximité de la propriété du S^t Cœur de Marie, surveiller ce qui pouvait s'y passer et en même temps procurer aux habitants le bienfait des secours religieux.

Jusqu'alors les Pères et les Frères retirés à Versailles étaient restés seuls dans leur paisible asile. Cependant les ambulances devenant insuffisantes, l'autorité militaire demanda à Monseigneur la partie disponible du grand séminaire pour y loger des Blessés. Il n'était pas possible de s'y refuser. Le supérieur du séminaire plein de bonté pour nos confrères, voulut leur réserver les chambres qu'ils occupaient. Il leur offrit ensuite une maison située dans le Parc et servant en partie aux jardiniers. Cette maison n'avait que trois chambres à un premier étage, une cuisine au rez-de-chaussée,

et un grenier; mais elle avait l'avantage d'être plus retirée et isolée. Les Pères et les Frères restés à Versailles, n'étaient plus d'ailleurs qu'en petit nombre, et on put tant bien que mal s'installer dans le nouvel hermitage.

L'ambulance une fois établie, le voisinage des blessés offrit à nos confrères l'occasion de leur témoigner des attentions pleines de charité. Le Fr. Paul, tout spécialement les voyait souvent, et ajoutait au service des infirmiers militaires des soins de surérogation que les blessés recevaient avec beaucoup de reconnaissance. Une des dames patronesses de l'ambulance fit même une démarche auprès du R. L. Provincial pour obtenir que ce Frère et un autre fussent destinés à cette œuvre; mais la chose n'était pas possible, et on espérait d'ailleurs que l'on ne tarderait plus à rentrer dans Paris.

— Cependant le C. R. Père était toujours à Abloncon. En y arrivant, il avait l'espoir que son séjour en cette ville ne serait qu'une halte peu prolongée avant de revoir cette chère Maison-Mère dont il était depuis si longtemps exilé. Mais l'insurrection, plus forte qu'on ne l'avait supposé d'abord, tenait en échec l'armée de Versailles, sans néanmoins laisser craindre une issue bien éloignée des événements.

Que faire dans cette situation? Rejoint à Abloncon, comme nous l'avons dit, par le P. Barillec et le P. Grizard, le C. R. Père avait eu la pensée de se rendre de nouveau à St. Han. Mais l'annonce de l'offre faite par Mgr. Mabile au R. P. Provincial, lui avait fait tourner ses vues sur Versailles: et c'est alors que changeant l'obédience donnée à ces deux Pères, il les avait fait partir pour cette ville, avec l'espérance de s'y rendre bientôt lui-même.

Pendant ce temps, il continuait, avec le Fr. Delaplace, de recevoir chez les Sœurs de St. Joseph la plus généreuse hospitalité, dans un bâtiment séparé que M. l'abbé Jamot, vicaire général honoraire, fondateur de l'établissement et supérieur ecclésiastique de la Cte, s'est réservé et où il loge

toutes les fois qu'il vient à Ablonçon pour confesser les orphelins et présider les réunions de l'œuvre des jeunes économistes. Dans cette C^{te} se trouvait alors la Mère Marie de Jésus, et elle était heureuse, ayant à gouverner elle aussi, en ces circonstances si difficiles, les nombreuses maisons de son institut, de trouver auprès du C. R. Père des conseils dont elle comprenait toute l'utilité.

Grâce à la bienveillance de M. l'abbé Jamot, qui donna tous les pouvoirs avec le plus grand empressement, et à la grande satisfaction du respectable aumônier, M. l'abbé Picarzo, le C. R. Père put à Ablonçon comme à Châteaubourg, présider une cérémonie de profession et une vêture: à celle-ci prirent part 49 postulantes, dont 6 haïtiennes, des irlandaises et des allemandes. Le P. Delaplace prêcha les exercices de la retraite préparatoire. En ville également, ce cher Père porta plusieurs fois la parole, notamment pour l'ouverture du mois de Marie. À cause du départ, pouvant avoir lieu d'un jour à l'autre, il n'a accepté pas de prêcher la retraite de 1^{re} communion et de confirmation. Le C. R. Père se trouvait cependant encore à Ablonçon et il put alors voir Mgr l'Evêque de Séez, en assistant avec le P. Delaplace au grand dîner donné en cette circonstance, chez l'excellent curé de St Léonard. Pendant son séjour en cette ville, il eut aussi la visite de Mgr Guilloux, récemment sacré à Plœmel Archevêque de Port-au-Prince. Sa grandeur s'y était rendue afin d'entretenir le C. R. Père sur différentes questions qu'il avait à traiter avec lui.

Plusieurs Pères se rendirent également près de lui dans cette résidence: le P. Léon Lebarasseur, qui ne fit que passer; le P. Moricet, qui avait été adjoint à l'aumônier de l'établissement, à cause du grand nombre de novices réunies alors dans cette C^{te}; enfin le P. Orinel, lequel après le départ du P. Père Delaplace, donna ses soins spirituels au noviciat et à la C^{te}, comme avait fait le P. Moricet pendant le siège.

En se rendant à Langonnet, pour prêter son concours

(1) Le P. Delaplace est l'ancienne habitation de la famille de Régnier, maison natale du P. de Régnier, un des cinq premiers missionnaires morts en Afrique.

aux travaux d'installation du grand Scolasticat, N^o. Eugène, qui avait quitté Paris le 3 avril, s'arrêta aussi à Blençon.

Le désir du E. R. Père eut été de rentrer dans une des C^{tés}, ou de trouver un autre lieu propice pour réunir autour de lui les Pères attachés à l'administration générale, afin de continuer autant que possible, les travaux du secrétariat depuis si longtemps en souffrance. Il l'eût fait dès le commencement, s'il avait pu pressentir la durée de cette insurrection. Mais l'annonce sans cesse répétée dans les proclamations du Gouvernement et dans les journaux, de moyens énergiques et de mesures définitives pour écraser les rebelles, entretenait toujours une espérance que l'on aimait à partager.

Il se proposait de venir rejoindre le R. P. Provincial au grand séminaire de Versailles, quand l'établissement de l'ambulance empêcha de donner suite à ce dessein. Ce vœu de l'E. R. Père, vu les précautions que sa santé l'oblige de prendre, aurait eu beaucoup à souffrir des privations qu'un aménagement tout provisoire imposait forcément.

Il désirait cependant, autant que possible, se rapprocher de Paris. Notre maison de Chevilly était encore inhabitable. Les Sœurs de S^t. Joseph lui offrirent une retraite dans leur C^{té}. de Maison Blfort, où logeait déjà un Père Jésuite réfugié de Paris, le P. Cadres. Le pays étant occupé par les Prussiens on n'avait rien à craindre de la commune et on y était aux portes de Paris. Le E. R. Père se décida donc à profiter de l'offre si généreuse qui lui était faite, avec la pensée de réunir là avec lui et le P. Delaplace, les P^{ps}. Barillec et de Courmont et le Frère Joseph, pour y poursuivre les travaux du secrétariat, si la situation devait se prolonger. Il quitta Blençon le mardi 23, mai, pour aller à Versailles, où il passa la nuit. Le lendemain, après avoir dit la s^{te} messe dans la chapelle des sœurs clarisses, il alla avec M^z. Fava,

voir. S. E. le Nonce Apostolique, puis M. l'abbé Lagarde vic. général, qu'ils trouvèrent dans la plus grande préoccupation au sujet de M^{gr} de Paris et des autres évêques. M^{gr} Lagarde parut bien sensible à cette visite, et il en a gardé la meilleure impression, ainsi que de toutes les attentions dont il avait été l'objet de la part du R. P. Provincial pendant son isolement à Versailles. Sur l'invitation du E. R. Père, M^{gr} Lava partagea ce jour-là le modeste dîner de la C^{te} provisoire de Versailles, à l'hermitage du parc du grand séminaire. Après une visite au Supérieur des Ticspusciens, pour le remercier de sa bienveillante hospitalité, le E. R. Père quitta Versailles vers 9 heures, conduit, avec le P. Delaplace par le E. François. C'était le mercredi 24 mai, le même jour où M^{gr} Darbois tombait à la Boquette sous les balles des fédérés. Durant le trajet, le E. R. Père put apercevoir de loin les immenses colonnes de fumée des incendies allumés dans Paris. Combien ce spectacle était saisissant et terrible!

On arriva dans la soirée à Rungis, où il fallut changer de cheval; ce qui causa du retard. On espérait passer la Seine à Villeneuve-S. Georges; mais le pont était coupé; on dut chercher un passage plus haut. Par suite de tous ces délais, le E. R. Père n'arrivait qu'après 11 heures à Maison-Alfort. Les jours suivants, il put de là, suivre la marche des événements de la capitale et comme assister aux dernières luttes des insurgés du côté de Bercy, de St-Mandé etc. car de Maison-Alfort, on entendait très-distinctement le bruit du canon, le crépitement des mitrailleuses et la fusillade. Il put voir sauter la poudrière du fort d'Évry et être témoin de l'immense incendie du grenier d'abondance.

Mais que s'était-il passé dans l'intervalle à la Maison-Mère? Le journal le Monde, et après lui l'Univers, le Français et d'autres feuilles avaient annoncé que le séminaire du S. Esprit avait été pillé, et le personnel, Pères et Frères, arrêté et emprisonné. Cette nou-
velle

avait produit une vive émotion d'inquiétude et de crainte en différentes C^{tes} et, de ces maisons, on avait écrit au C. P. Père, ainsi que des personnes étrangères à la Cong., pour obtenir des renseignements exacts et sortir de l'anxiété. Cette annonce était heureusement dénuée d'exactitude, car à ce moment la maison n'avait été l'objet d'aucune mesure violente de la part des communeux. Le 11 mai seulement, elle fut destinée au casernement d'une compagnie de sapeurs mineurs. Le P. Besserat et le F. Jean-Bte s'y trouvaient toujours. Mais vers les derniers temps, cette résidence n'étant plus assez sûre, ils prirent sagement le parti de s'éloigner. Dans leurs perquisitions, les soldats, ouvriers carriers pour la plupart, avaient reconnu la place du caveau. Cette découverte les avait fortement irrités contre le P. Besserat et le Frère, et ils proféraient des menaces de mort. Tout étant à craindre de la part de pareils hommes, il fallait fuir au plus vite. Aussi, le dimanche 21 mai, nos confrères quittaient Paris à la faveur d'un déguisement, pour se rendre à Aulfort. Les prévisions qu'on avait eues d'abord commençaient donc à se réaliser; mais Dieu cependant ne devait pas permettre à ces misérables, avides de pillage et de destruction, d'accomplir tous leurs desseins. Le 21 mai, jour de l'évasion de nos confrères, était aussi le jour de l'entrée des troupes Versaillaises dans Paris et le mercredi suivant, 24 mai, le 114^{ème} de ligne pénétrait dans le séminaire, enlevé de force sur les insurgés.

Cependant en apprenant l'entrée des troupes dans Paris, nos exilés de Versailles se tinrent prêts à partir pour la Maison-Mère, aussitôt que la circulation serait librement établie.

Le 24 mai, le P. Peuneux voulut même essayer de franchir l'enceinte qui n'était encore ouverte, à peu d'exceptions près, qu'aux seuls soldats. Il réussit à pénétrer du côté de Grenelle, mais ne put atteindre le quartier du Panthéon. Une bonne dame l'apercevant à chercher son chemin en

des rues à peine reconquises sur les émeutiers, s'engagea à entrer chez elle et à y rester jusqu'au lendemain. Le jeudi 25 mar, il faisait le premier son entrée au Séminaire.

Le lendemain, le R. P. Provincial et le S. Honoré allaient à Chevilly, et ils furent suivis, le Samedi, par les P. P. Jérôme et Barillec et les autres Frères. Avant de quitter Versailles, ces deux derniers Pères avaient été visités les insurgés faits prisonniers et gardés au Camp de Satory. Le P. Jérôme, y resta très-longtemps et revint porteur d'une grande quantité de lettres, que ces pauvres malheureux désiraient faire parvenir à leurs familles, et aux personnes qu'ils espéraient intéresser à leur sort.

Le samedi 27 mar, tout le monde était réuni au S.^t Cœur de Marie, pour célébrer le lendemain la belle fête de la Pentecôte. La messe fut chantée par le P. Barillec. Elle fut sans grande solennité extérieure; mais tous les cœurs étaient heureux et reconnaissants en cette fête patrimoniale de la Cong.^e de rapporter au S.^t Esprit et au S.^t Cœur de Marie la grâce de la délivrance et de la paix qui allait renaitre.

Le lendemain, le R. P. Provincial, accompagné des F. F. Paul et Joseph, rentrait à Paris, après s'être rendu à Maison-Neuve pour prendre les ordres du C. R. Père. Le P. Besserat y était arrivé la veille. Les autres Pères le rejoignirent peu de temps après; et, dès que la maison fut remise en un état convenable, le C. R. Père quitta aussi Maison-Neuve pour s'y transporter. Mais il voulait auparavant voir Chevilly et reconnaître par lui-même l'état de la propriété. Il passa donc le 2 juin dans cette cité, et le soir il arrivait enfin à la Maison-Neuve après un long exil de neuf mois.

Difficultés et protection de la divine Providence
à l'égard
des Scolastiques et des Frères de France et d'Allemagne.

On peut déjà, par ce qui a été dit, reconnaître la protection toute providentielle qui ne nous a pas fait un seul instant défaut dans nos épreuves; et nous devons tous en bénir le S. et Im^e Cœur de Marie. Cette protection devait être plus marquée encore en ce qui concerne les Scolastiques et un grand nombre de nos Frères.

Quant aux Grands Scolastiques, on avait dû les disperser dès le commencement. Il pouvait y avoir en effet de graves inconvénients, dans les circonstances critiques qui s'annonçaient, à les laisser réunis en trop nombre aux portes de Paris, c'eût été s'exposer à de grandes difficultés et, à l'égard des parents eux-mêmes, assumer une sérieuse responsabilité. Le E. R. Père décida donc, dès le mois d'août, leur envoi dans leurs familles, ou en différentes C^{tes}.

Cependant cette situation ne pouvait se prolonger bien longtemps, sans inconvénient pour les vocations comme pour les études. Et la guerre se continuant toujours, il fallait aviser à quelque moyen d'y remédier. Les petits Scolastiques purent donc avoir, à peu près comme à l'ordinaire, la réouverture de leurs cours. Quant aux Grands Scolastiques, le E. R. Père décida qu'ils se réuniraient en petits groupes dans les principales C^{tes}, selon que les circonstances le permettraient, afin d'y suppléer autant que possible, sous la direction de quelques Pères, aux cours réguliers de théologie et de philosophie. C'est ainsi que plusieurs se réunirent en effet à Langonnet, à S. Etan, à Cellule, à Blackroch, à Marienstadt. Plusieurs des futures novices et des Scolastiques d'Alsace, durent cependant, par suite des circonstances, rester dans leurs familles. Pour un assez grand nombre de ces aspirants la

situation devenait encore plus embarrassante et plus critique, au point de vue du service militaire. Les nouvelles lois édictées en vue de la situation, appelaient sous les drapeaux, soit à titre de réserve, soit comme mobiles, gardes nationaux ou mobilisés, tous les hommes en état de porter les armes. Bon nombre se trouvaient donc atteints. Afin d'obtenir l'exemption, il fallait, pour ceux qui avaient plus de 25 ans, être sous-diacre, et pour les autres, produire un certificat d'études ecclésiastiques en règle. La chose n'était pas sans difficulté, même pour le simple certificat, car plusieurs scolastiques ne pouvaient dès lors communiquer aisément avec leurs diocèses. Néanmoins, avec une bienveillance que nous ne saurions trop reconnaître, on voulut bien à l'Archevêché de Paris, fournir les attestations nécessaires pour ceux de nos sujets qui en avaient besoin. Plus tard, en vertu de ses pouvoirs de Vicaire général des trois grandes colonies, le E. R. Père eut occasion d'en donner aussi, à St-Elan et à Langonnet.

Alors également on fit des démarches afin d'avoir une ordination extra-tempora, pour la fin du mois d'août ou le commencement de septembre, en faveur des scolastiques et des élèves du séminaire. A Paris, dans les circonstances où l'on était, Mgr Darbois ne croyait pas la chose prudente, et il ne put accéder à la demande qui lui en fut adressée. Le P. Léon Lefavasseur se rendit alors auprès de Mgr de Versailles. Nous savions ce prélat animé à notre égard des meilleures dispositions, et d'ailleurs on pensait que les inconvénients ne seraient pas les mêmes dans ce diocèse qu'à Paris. Mgr Mabile ne put cependant pas se prêter à notre désir. Il répondit avec bienveillance au P. Léon Lefavasseur que s'il pouvait faire une ordination pour ses sujets, il accepterait volontiers les nôtres, mais que, dans la situation présente, il ne croyait même pas pouvoir faire une ordination extraordinaire en faveur des élèves de son grand séminaire. En prévision des difficultés qui naîtraient dans la suite

le E. R. Père avait voulu se pourvoir dès lors à Rome d'un é'duult spécial pour les ordinations extra tempora. Et le S^t Père avait accordé par l'entremise du P. Freyd tous les pouvoirs désirés. Plus tard, le E. R. Père fit de nouvelles démarches auprès de plusieurs autres évêques, et ces démarches purent heureusement réussir. Ainsi, à S. Etan, on profita d'une ordination diocésaine, et à Cellule, M^{gr} de Charbonnel voulut bien se rendre dans la C^{té}. Pour les aspirants d'Alsace, après bien des difficultés provenant de l'irrégularité des communications et des correspondances, ils se réunirent à Soléure, où M^{gr} de Bâle se fit un bonheur de leur conférer les s^t ordres. Ce résultat avait été procuré en grande partie par le P. Bertsch, qui ne s'était épargné ni démarches ni voyages, pour transmettre les ordres du E. R. Père. Ces ordinations eurent lieu dans le courant de novembre.

Mais le E. R. Père n'avait pas seulement le désir de mettre à couvert ceux qui à défaut de lettres d'ordination auraient été soumis au service militaire; il essaya aussi par de nouvelles démarches d'obtenir qu'aucun retard n'eut lieu à la promotion des Novices au sacerdoce. Le 17 décembre, les Diacres appartenant au Noviciat, reçurent la prêtrise: les uns à Vannes, d'autres à Clermont, d'autres enfin à Soléure.

Tous les évêques avec lesquels le E. R. Père s'était mis en rapport pour ces ordinations s'y prêtèrent avec une très-grande bienveillance. M^{gr} Trézel en effet lui écrivait à la date du 5 novembre: « J'ordonnerai vos sujets quand il vous plaira. Choisissez un jour et avertissez-moi d'avance. Je m'estimerai heureux de vous être utile et agréable. »

De son côté, M^{gr} de Bâle, qui déjà avait fait une 1^{re} ordination pour nos sujets, adressait le 9 Déc. au E. R. Père, une lettre des plus obligeantes, que nous sommes heureux d'insérer ici.

„Mon Très-Révérend Père Supérieur,

„La grande estime que je porte à votre Cong: et l'amitié que j'ai vouée au P. P. Freyd de Rome, m'auraient engagé en tout temps à accueillir favorablement votre demande. Les circonstances actuelles me font saisir avec joie l'occasion de vous être agréable. Vos généreux jeunes gens, formés dans le malheur, n'en seront que plus fidèles à leur sainte vocation. Je suis à leur disposition pour le samedi, 17 du courant.»

„Veuillez.....

signé: + Eugène, Ev. de Bâle.

— Pour nos Frères, les Frères français tout d'abord, les craintes et les difficultés étaient beaucoup plus grandes encore que pour les Scolastiques. Nous ne pouvions plus espérer pour eux d'exemption. En temps ordinaires le Ministère de la guerre veut bien, en considération des services rendus par la Cong: dans les colonies, leur faire accorder, en les incorporant dans l'infanterie de marine, un congé renouvelable, par lequel ils jouissent, en fait, de la dispense du service militaire. Mais dans les circonstances présentes, on ne pouvait évidemment compter sur une telle faveur; il n'y avait pas même à y songer.

Or, nous avions bien de 80 à 100 de nos Frères, qui se trouvaient atteints par les nouvelles lois militaires. Quel coup terrible porté à la Cong:; quelle désorganisation pour toutes nos Ctes et nos œuvres, si tous ces Frères nous avaient été enlevés! Et combien en seraient-ils revenus?

Par bonheur, plusieurs d'entre eux et des plus exposés se trouvaient en Mission. Ceux-là du moins étaient en sûreté. Mais il en restait encore en France plus d'une quarantaine, placés en différentes Ctes. L'ingomet seul en comptait plus de vingt.

Parmi eux, quelques-uns, en petit nombre, du reste, jouissaient d'un congé renouvelable. D'un moment à l'autre, ils pouvaient être appelés sous les drapeaux; et devaient dès lors se tenir prêts à partir: fort heureusement, leur congé leur fut laissé comme auparavant.

Quant aux autres, on put encore obtenir pour quelques-uns qu'ils fussent réformés pour cause de santé, mais ce fut le petit nombre. Les conseils de révision n'étaient d'ailleurs pas faciles à cet égard.

Un seul moyen restait de les soustraire au service des armes, c'était de prendre les devants et de les engager comme volontaires dans la catégorie des infirmiers.

On essaya de les réserver pour les soins de l'ambulance qu'on se proposait de former dans nos maisons. Par deux lettres en date du 15 et du 24 août, le G. R. Père avait mis à la disposition de S. Excell. le Ministre de la Marine, nos deux établissements de Chevilly et de Paris pour recevoir des blessés. Il offrait en même temps de faire faire le service de ces ambulances par nos Frères, en demandant qu'on laissât pour cette œuvre de zèle et de dévouement ceux qui se trouvaient appelés sous les drapeaux. Cette proposition transmise au Ministre de la guerre par l'Amiral Rigault de Genouilly n'eut pas, quant aux Frères, de solution immédiate. Cependant l'incorporation se pressait de plus en plus, et les difficultés augmentaient. Il fallut réunir les Frères dispersés en diverses maisons; et cela, les voyages nombreux, des allées et des venues, dont le croisement créait bien des désagréments et des dépenses notables.

Nous n'étions pas les seuls à être à ce sujet dans le plus grand embarras. Les différentes Congrégations de Frères, entre autres les Frères des Ecoles chrétiennes, de S. Vincent de Paul, de S. Jean de Dieu, plus particulièrement atteintes que les autres, se préoccupaient vivement de cette situation et cherchaient à y remédier le mieux possible.

On pensa d'abord à la Société internationale de secours aux blessés. Un des membres de cette société, M. le V.^{te} de Hellem, avait été chargé d'organiser un certain nombre d'Ambulances, dirigées immédiatement sur le théâtre de la guerre; et l'une d'elles devait être exclusivement composée de religieux. Le R. P. Provincial fit immédiatement

une visite chez M. de Melun, pour obtenir d'incorporer nos Frères à cette ambulance. Mais ses offres avaient été devancées par des propositions analogues faites par les Frères des Ecoles chrétiennes, et le contingent d'infirmiers requis pour cette ambulance était déjà fourni. (Lett. de M. de Melun, 30 août 1870.)

On s'adressa alors aux Frères de St. Jean de Dieu, qui manifestèrent le désir de se réunir à nous pour être à même d'offrir au Ministère de la guerre un personnel d'infirmiers militaires, suffisant au service complet d'un petit hôpital. (Lett. de St. Marie. Alphonse, 5 sept. 70.) Ici encore, les démarches demeurèrent sans résultats, et l'on commençait à désespérer. Mais la Providence ne laissait ces efforts sans succès qu'à fin de nous réserver une autre occasion plus avantageuse pour nous et pour ces bons Frères, qui auraient été si exposés sous tous les rapports, dans les ambulances envoyées dans les camps à la suite des armées.

Il y avait besoin d'Infirmiers militaires, pour le service des hôpitaux de Paris. Mais pour y être incorporé il fallait la protection de quelque personne influente de cette administration. Nous dûmes aux excellentes relations du docteur Henri Libermann avec le médecin en chef de l'hôpital des Gros-Cailloux, M. Gerrier, devoir nos démarches aboutir à un heureux résultat. Grâce à la haute influence qu'assuraient à M. Gerrier sa position et son mérite, grâce aussi à ses soins, nos Frères qui avaient signé, le 9 septembre, à la mairie du Panthéon, leur engagement en qualité d'infirmiers militaires, furent, le 19 sept. appelés à l'Hôpital des Gros-Cailloux. Cet arrangement était des plus heureux. En effet, tous réunis, assurés d'une protection des plus bienveillantes, soumis à un service moins irrégulier et plus tranquille que dans une ambulance, ils pouvaient encore vaquer aux principaux devoirs de la vie religieuse. Surtout restant dans Paris, sans être trop éloignés de la Maison-Mère, ils conservaient l'immense avantage de s'adresser toujours, pour leurs confessions et leur direction, aux Pères qu'ils avaient eus à Chevilly

et à la Maison-Mère.

Plus tard, lorsque l'ambulance de la Marine fut établie au séminaire, deux des Frères du Gros-Cailionn en furent détachés et vinrent compléter le personnel nécessaire. Ce personnel n'était formé que de Frères, déchargés par ce moyen du service de la garde nationale.

Quant aux Frères de Langonnet, quelques-uns furent appelés au camp de Conlie, où se concentraient les forces de l'Ouest, lorsque les gardes nationaux furent mobilisés. Ils eurent, il est vrai beaucoup à souffrir du froid et des privations; mais ils ont pu rentrer sains et saufs après la guerre, à l'exception d'un seul, le Frère Bernardin, mort à Pontivy, d'une maladie de poitrine. Avec eux se trouvaient également deux ou trois scolastiques.

D'autres difficultés et des embarras non moins grands avaient lieu au sujet des Frères et des Scolastiques allemands. Notre vénéré Père voulait bien aussi les conserver à sa famille religieuse.

Comme la France, l'Allemagne mettait alors sur pied toutes ses forces, et à la suite des mesures décrétées par le Gouvernement, beaucoup de nos Frères pouvaient craindre d'avoir à servir, soit dans la landwehr, soit dans le Landsturm. Plusieurs se trouvaient dans nos C^ls de France, et n'avaient par conséquent rien à redouter quant à leur rappel. Quelques-uns de ceux d'Allemagne, désireux de la même garantie de sécurité, demandèrent avec instances à passer en France. Ils arrivèrent heureusement et sans rencontrer d'entraves.

Mais ce séjour ne devait pas être exempt pour eux de difficultés et d'embarras sérieux. Outre ces Frères venus immédiatement d'Allemagne, il y en avait d'autres en différentes C^ls, et principalement au S. Cœur de Marie, à Paris, à Coulon, à St. Etan et à Langonnet, et dans plusieurs de ces maisons ils se trouvaient chargés de services importants.

L'espionnage pratiqué par plusieurs des allemands, résidant en France, finit par provoquer de la part du gouvernement français, des mesures sévères de précaution. On exigea d'abord des sujets allemands la déclaration de leur origine et de leur nationalité, puis, des garanties par caution, sur leurs personnes elles-mêmes; enfin, on alla jus qu'à décréter l'expulsion de tous ces étrangers sans aucune distinction.

L'exaspération des populations était extrême contre les Prussiens, et le mauvais vouloir des autorités locales pouvait en profiter pour persécuter les C^{tes} religieuses; c'est ce qui arriva en partie pour la maison de Coulon, comme on le verra plus en détail au bulletin de la C^{te}:

Il s'y trouvait deux Frères allemands, dont le supérieur avait négligé par mégarde de faire régulariser la présence. Les Frères furent expulsés et l'établissement lui-même fermé d'une manière violente par l'autorité révolutionnaire qui régnait alors en cette ville.

Dans nos autres maisons, les choses, heureusement, ne sont pas allées à ce point; mais cependant on n'a pas été sans de grandes craintes. Les sujets allemands des deux C^{tes} du St. Cœur de Marie et de Paris avaient été, dès les premiers jours de septembre, envoyés à Langonnet. La position retirée de l'établissement, au fond de la Bretagne et loin de tout centre important de population, avait fait choisir cette maison comme offrant plus de garanties de sécurité. Cette attente fut trompée; le bruit se répandit, exploité par la malveillance, que l'abbaye de Langonnet servait d'asile à des réfugiés ou espions prussiens, et le Préfet, d'ailleurs bienveillant, se crut obligé de donner satisfaction à l'opinion, en exigeant sans retard le départ des Frères allemands. Ce ne fut qu'avec peine qu'on obtint de garder quelques-uns des plus anciens.

On n'était encore qu'au mois de septembre, par conséquent au fort de la guerre. Que faire en ces circonstances?

Comment remplacer les Frères partant de Langonnet, dans les fonctions dont ils étaient chargés; et surtout où trouver en ce moment si critique un asile plus sûr pour les recevoir?

La maison de St. Etan n'était pas loin, mais elle est tout à proximité de la ville de S. Brienc, et n'y avait-il pas là plus de danger? Étant de mieux, on essaya cependant cette dernière ressource. Le P. Thomas alla voir à ce sujet le Préfet des Côtes-du-Nord et lui exposa notre situation. Le chef de département se montra heureusement mieux disposé que celui du Morbihan. Sur l'assurance que lui donna le P. Thomas, que les Frères ne s'occupaient nullement de politique, mais uniquement de leur emploi et devoirs religieux, il exprima sa surprise des difficultés faites par le Préfet de Vannes et ajouta qu'on pouvait les faire aller à St. Etan, en recommandant toutefois beaucoup de prudence pour n'exciter aucune rumeur.

Les Frères allemands allèrent donc, de Langonnet, se réfugier à St. Etan, le lundi 24 septembre, sous la protection de N. D. de la Merci, et malgré certains soupçons qu'on essaya d'accréditer dans le pays sur la Côte, ils purent y demeurer sans être inquiétés jusqu'à la fin de la guerre.

Dans le courant de mars, quelques-uns revinrent à Paris avec les Pères, mais la révolution éclata sur ces entrefaites, et ils durent de nouveau se réfugier en Bretagne. Mais enfin le triomphe de l'ordre et la conclusion de la paix ont fait disparaître toute difficulté.

Conséquences et effets des évènements de la guerre pour la Congrégation.

En dehors des difficultés dont il vient d'être parlé, notre Institut n'a pas laissé de se ressentir des évènements d'une manière très-sensible et très-notable à divers autres points de vue.

1.^o Et d'abord quant à l'administration générale et à la direction des Communautés: les différents travaux en cours d'exécution à la Maison-Mère pour les intérêts généraux de la Cong: étaient bien difficiles à continuer; les relations avec les maisons et les membres ont éprouvé bien des obstacles, les voies de communication étant coupées, ou suspendues et la poste ne fonctionnant qu'avec irrégularité et de grands retards etc. De plus, pour ces mêmes causes, et par suite de la translation de la Délégation des Ministères à Tours, puis à Bordeaux et à Versailles, les départs des sujets pour les C.^{tés} d'outre-mer ont souffert de grandes difficultés et des retards; d'autant plus que le personnel attaché à la Délégation de la Marine et des Colonies n'était pas suffisamment au courant des choses et des traditions.

Coutefois, malgré tous ces obstacles, le G. R. Père n'a pas laissé de continuer et faire continuer avec zèle, autant que les circonstances ont pu le permettre, les travaux plus importants pour le bien général de l'Institut; d'entretenir la correspondance avec toutes les C.^{tés}; de les diriger, et de faire les envois de sujets nécessaires, autant qu'il a pu dépendre de lui.

Par ailleurs, ce n'a pas été une faible consolation pour lui, au milieu de ces épreuves, de voir les bonnes dispositions des C.^{tés} et des membres, qui ont compris ces grandes difficultés du moment et y ont pris part, en se prêtant de leur mieux à les aplanir. Il a vu notamment avec satisfaction toutes les C.^{tés}, à une ou deux exceptions près, oublier en quelque sorte leurs propres embarras, pour se préoccuper surtout, outre la situation si critique de l'Église, des épreuves de la Maison-Mère et des peines toutes spéciales qui en résultaient pour lui.

2.^o Au point de vue matériel, la Cong: a eu aussi sa part dans les malheurs communs, et cette part a même été relativement très-considérable. Comme on le sait déjà et qu'on le verra plus en détail au Bulletin suivant, la maison de Paris a éprouvé des dégâts et des pertes

sensibles, quoiqu'ils eussent pu être beaucoup plus grands. Mais au St. Cœur de Marie, à Chevilly, impossible d'apprécier ces pertes à leur juste valeur; presque tous les corps de bâtiment et le mobilier ont été détruits. Et qu'eût-ce été si l'on avait bâti, comme il en avait été question l'an dernier avant que la guerre n'éclatât. A ces pertes, il faut encore ajouter la diminution de ressources résultant de l'interruption de l'année scolaire au séminaire colonial, puis, par suite de la cession de l'Alsace, la perte de la gratuité des passages pour les Pères et Frères à envoyer dans les pays d'outre-mer, et celle des obédiences sur les lignes cédées aux Prussiens, ce qui peut monter chaque année à une somme relativement encore assez considérable.

Et malgré cela, il faut toujours subvenir tant aux frais généraux de l'administration qu'à ceux de l'entretien de nos grands et petits scolasticats et des Noviciats; œuvres si importantes à conserver et à développer même toujours davantage; et ces frais, loin de diminuer, ne peuvent au contraire que s'augmenter.

Il faut donc tout d'abord que cette situation si difficile, au point de vue du matériel, a été comprise généralement dans toutes les Ctes de la Cong^e. Celles d'outre-mer en particulier, qui viennent d'ordinaire en aide à la Maison-Mère, se sont préoccupées des moyens de le faire désormais dans une mesure plus large encore, eu égard aux difficultés des temps. On y a avisé de diverses manières, à diminuer les dépenses et à augmenter autant que possible les sources de revenus.

Le C. P. Père a été bien sensible à ces marques d'intérêt tout spécial pour la Maison-Mère et la Cong^e. Il ne peut que louer ce zèle à pratiquer la vertu de pauvreté et il recommande de nouveau à toutes les Ctes une grande économie et un soin vigilant à éviter, plus encore que par le passé, les dépenses tant soit peu superflues.

Il n'a pas été moins consolé non plus, de voir qu'en diverses Ctes les Pères ont demandé spontanément et d'un commun accord à se priver d'une partie de leur ordinaire,

au principal repas et au déjeuner, et cela tant en vue d'une réduction de dépenses, que dans un esprit de mortification et de réparation envers la divine justice.

3^e. Sous le rapport des vocations, la Cong^g a aussi éprouvé et pourra éprouver encore de grandes pertes. Vu les circonstances si malheureuses d'alors, le recrutement pour la rentrée de 1870 a été nul ou à peu près. S'on pouvait même craindre, par suite du désarroi général et de la dispersion forcée des sujets, la perte d'un certain nombre d'entre les Scolastiques ou novices. Il n'y a eu cependant, grâce à Dieu, que de rares infidélités, et tous généralement, en quelque lieu qu'ils se soient trouvés, ont conservé pendant ces malheurs le même attachement à leur sainte vocation.

Mais les nouvelles lois projetées sur l'armée, vont sans doute diminuer les sources de vocations, parmi les Frères surtout, à cause de l'obligation du service militaire. Puis, peut-on espérer que désormais, l'Alsace, d'où la Cong^g tire une notable partie de ses sujets, Pères et Frères, nous fournira d'aussi nombreuses recrues que par le passé. De ce côté donc, il y a malheureusement lieu de craindre une diminution en fait de vocation. Puisse le Vénéré Père veiller du haut du Ciel pour qu'elle ne soit pas trop sensible!

À cette occasion, et comme d'autre part les besoins de la Cong^g sont toujours plus grands, le C. R. Père recommande instamment à tous, de redoubler de zèle, chacun dans sa sphère, pour l'œuvre si essentielle du recrutement des vocations. Prières, lettres, communications directes ou indirectes, envois de prospectus etc., il faut tout employer, selon sa position, ses relations et les diverses circonstances. Et le C. R. Père se demande ici si l'on n'aurait pu, sous ce rapport, faire davantage par le passé. Mais présentement du moins, et sous l'empire de la nécessité plus grande où nous nous trouvons, il est nécessaire que le zèle de chacun se ranime,

et espérons que la E. S. Vierge bénira les efforts qui seront déployés dans un but aussi excellent.

Il n'est pas possible de ne pas dire ici quelques mots concernant la cession de l'Alsace. Religieux avant tout, c'est surtout au point de vue de la religion et de l'Eglise que nous devons voir et apprécier tous les événements de ce bas monde. Or, sous ce rapport, la cession de l'Alsace est, très-regrettable et très-malheureuse. Elle est devenue la possession d'une quissance protestante qui triomphe, et qui ne profitera certes pas de son triomphe et de son influence pour favoriser l'Eglise et le S. Siège, et surtout pour favoriser le catholicisme dans cette pauvre Alsace, pourtant si attachée dans sa majeure partie à la foi de ses pères. Voilà pourquoi, avant la consommation de ce fait, l'une des conséquences les plus regrettables de nos revers, il s'est soulevé une si forte opposition pour le conjurer, s'il était possible. On a eu connaissance en particulier de la lettre de Mgr. Freppel au Roi Guillaume; Le C. R. Père a eu alors devoir s'empresser d'écrire de N. D. de Langonnet à Sa Grandeur, dont il a eu l'avantage d'être autrefois le condisciple, pour s'associer de tout cœur à sa protestation, tant en son propre nom, qu'au nom de tous les sujets Alsaciens de la Cong^e.
(Lett. du 23 fév. 1871)

Le Bon Dieu a permis que l'Alsace fut néanmoins cédée. C'est un malheur au point de vue de la religion et de l'Eglise. Aussi le S. Père n'a-t-il pas craint d'en exprimer hautement ses regrets.

Quant à la question de nationalité, elle se pose pour un assez grand nombre dans la Cong^e. Toi quel pas appartient finalement? Pour le C. R. Père, sans parler de ses sentiments personnels, il ne pouvait hésiter dans son choix et cela, comme on le comprend bien, pour différentes raisons. Il a donc à l'occasion des dernières élections du 2 juillet, opté pour la France, avec d'autres Pères alors à la Maison-Mère.

Pour les autres, la chose doit dépendre des circonstances, et spécialement de la position de chacun.

En reste, quel que doive être le choix ultérieur des uns et des autres, ce ne peut être dans la Cong. qu'une chose secondaire; et à quelque nationalité qu'on appartienne, la devise reste toujours la même pour tous: «*cor unum et anima una*». Parmi nous, il n'y a pour nous servir du texte de St. Paul, l'un de nos patrons principaux, ni grec ni gentil; nous sommes tous également les disciples du Vénéré Père, les enfants du St. et Im. Cœur de Marie, prêtres, religieux missionnaires de la St. Eglise, pour la gloire de Dieu et le salut des âmes.

Contrecoup de la guerre pour nos missions.
Secours de la Propagation de la Foi et de la St. Enfance.

La guerre terrible qui vient d'accumuler tant de désastres sur notre infortunée patrie, ne pourrait manquer d'avoir aussi, dans tous les pays de Missions de douloureux contrecoups. Après tant de pertes de toute nature, pour une si grande partie de la population, au milieu des secours réclamés de tous côtés pour les blessés, les prisonniers et les enfants devenus orphelins, les besoins des Missions ne seraient-ils pas oubliés? Et puis la meilleure, la plus abondante part des sommes de la charité des catholiques devrait naturellement subvenir à l'incomparable détresse du St. Père. Comment avec toutes ces charges imposées à la générosité des personnes dévouées à l'Eglise, espérer encore d'obtenir des secours pour de lointaines missions, des œuvres obscures ou inconnues.

Toutes les missions ont compris cette situation si critique, et elles ont pris des mesures forcées pour réduire leurs œuvres et diminuer le personnel des enfants admis et entretenus gratuitement jusqu'ici. C'était pour elles une affligeante mais inévitable nécessité.

Malgré ces précautions, la détresse n'a pas laissé d'être grande en bien des endroits. La mission de la Guinée se voyait successivement retrancher les secours qu'elle recevait de l'État pour l'entretien du nombreux personnel d'enfants qu'elle avait à sa charge. La mission de Sénégambie si éprouvée déjà depuis plusieurs années se trouvait dans une situation plus douloureuse encore. C'est à peine si M^{gr} Robès avait de quoi pourvoir, au jour le jour, à la subsistance de ses missionnaires, et dans la pénurie des ressources, il s'est vu contraint au dur sacrifice d'en réduire le nombre. Quelques-uns sont venus en France, et les C^{tes} de S. Louis et de Gorée ont offert à d'autres une fraternelle hospitalité.

Mais, si la situation du moment était si affligeante, l'avenir inspirait encore plus de craintes et d'inquiétudes. La part de secours que nous pouvions espérer de la Propagation de la Foi et de la S^{te} Enfance ne pouvait être que minime. Et même, on se demandait avec anxiété, si les fonds réservés aux missions, à Paris, n'étaient pas devenus la proie de la Commune, et s'il y aurait pour elle une allocation si modeste qu'elle fût.

Grâce à Dieu cependant, ces craintes ne se sont pas entièrement réalisées. Malgré tous les désastres de la guerre étrangère et de la guerre civile, nos missions ne resteront pas sans secours, et leur part est même relativement plus considérable qu'on n'osait l'espérer. C'est une bonne nouvelle que nous sommes heureux d'annoncer dans le présent Bulletin.

Dès sa rentrée à Paris, le C. R. Père s'était empressé de charger le P. Peureux de faire des démarches pour savoir au juste ce qu'on pouvait espérer des différentes œuvres. Dans le courant du mois de juin, M. Ducros de Sixt, Secrétaire général du Conseil de la Propagation de la Foi à Paris, lui annonçait que M. Certes, trésorier de l'œuvre, se mettait à sa disposition pour les besoins de nos Missions. M. Certes avait quitté Paris à l'approche des Prussiens

et ne faisait que de rentrer. Seul il connaissait exactement l'état des ressources de l'Œuvre de la Propagation de la Foi.

Le P. Peureux alla le trouver aussitôt, de la part du C. R. Père, pour lui exposer le triste état de nos Missions et faire appel à la générosité du Conseil en leur faveur. Trois millions restaient encore à répartir entre toutes les Missions du globe. M. Certes, qui s'est montré toujours plein d'intérêt pour nos œuvres, en raison même de leurs difficultés, voulut bien nous faire espérer qu'elles n'auraient pas la plus mauvaise part.

Ce qui augmenta encore cette espérance, c'est que les membres du Conseil choisirent comme rapporteur M. Gaultier de Claubry qui, durant le siège, s'était dévoué avec zèle, comme pharmacien, aux soins de l'ambulance établie au séminaire. Nous ne pouvions avoir pour nos Missions un défenseur plus dévoué. Et, en effet, le Secrétaire de l'Œuvre écrivait au P. Peureux à la date du 1^{er} juillet dernier: « Je m'empresse de vous « informer que M. Certes est tout disposé à verser entre « vos mains le montant des allocations faites à vos si « intéressantes missions; Voici les chiffres accordés:

Guinée	16,000 ^{fr}	(en 1870 elle avait eu 17,000 ^{fr})
Sénégal	25,000 ^{fr}	" " 34,000 ^{fr}
Sierra-Léone	5,000 ^{fr}	
Zanquebar	13,000	

« C'est un total de 59,000^{fr} que vous avez à toucher pour vos chers africains. »

En dehors de ces allocations, M. M. Certes et Ducros ont bien voulu encore disposer en faveur de la Mission de la Sénégambie d'un don extraordinaire de 2,000^{fr}.

Ce don leur avait été remis en l'honneur de S^t Joseph; ils l'ont tout aussitôt destiné pour S^t Joseph de Ngazobil.

C'est pour nos confrères de cette mission un nouveau motif de reconnaissance à l'égard de leur puissant Protecteur. (C'est une pieuse dame qui a offert cette somme comme hommage à S^t Joseph, afin d'attirer ses bénédictions sur son petit-fils. Elle désire que l'on prie à cette intention.)

Il est à remarquer que la réduction établie en général par les Conseils sur les secours donnés aux Missions est de 60 pour 100, par conséquent de plus de moitié, et il en est même quelques-unes qui n'ont reçu pour cette année aucune allocation, parce que, vu la diminution des ressources de l'œuvre, on a dû avoir égard surtout aux besoins les plus pressants. Or, pour nous, nous avons pu obtenir des subsides pour toutes nos missions, et relativement même plus que bien d'autres. Nous avons donc tout lieu de remercier la divine Providence d'avoir ménagé à nos chères Missions ces précieux secours, qui, malgré leur réduction, dépassent encore tout ce que l'on pouvait espérer.

Nous devons cependant faire observer que ces allocations proviennent des aumônes recueillies pendant l'année 1870 et dans les premiers six mois de l'année 1871. Nos Membres des Conseils centraux craignent beaucoup qu'ils ne soient obligés à une nouvelle diminution dans la répartition prochaine, attendu qu'on ne disposera alors que des dons recueillis pendant la seconde moitié de la présente année. C'est une situation que nos

confères des missions ne doivent pas perdre de vue dans la disposition qu'ils feront des nouvelles ressources.

— Quant à l'œuvre de la S^{te} Enfance, l'œu s'est plu aussi à lui envoyer pour les missions des ressources au-delà de tout ce qu'on pouvait espérer en ces temps si désastreux.

Pendant la première quinzaine de juin, les offrandes étaient encore peu abondantes. À peine atteignaient-elles la somme de 200,000^f; mais déjà à la fin du même mois, ce chiffre était quadruplé. Aussi le zélé vice-Président et Directeur général de l'œuvre, M. l'abbé de Gerardin, écrivait-il ce qui suit au P. Peureux, sous la date 30 juin.

„ Nous avons cru, dans l'intérêt des missions, devoir faire la clôture de l'exercice 1870-71 au 1^{er} juillet prochain, afin d'être en mesure de faire la répartition à la fin du même mois, et d'expédier de suite les sommes recueillies par l'œuvre. „

« Nous sommes heureux de voir que malgré les terribles
 « désastres qui nous ont accablés, nous avons la possibilité
 « de donner quelques secours aux missionnaires. Néanmoins,
 « à cause de la diminution si grande qu'ils vont avoir à
 « supporter, nous pensons que nous devons nous attacher
 « principalement à soutenir les établissements déjà exis-
 « tants. Nous vous prions donc de nous faire connaître
 « les besoins de vos missions et la manière dont elles peu-
 « vent être secourues, et de réduire vos demandes au plus
 « strict nécessaire. »

Le E. R. Père s'est empressé de répondre à une deman-
 de si bienveillante, en envoyant de nouvelles informations
 complétant les comptes-rendus de chaque mission. Le
 tableau de répartition n'est pas encore entièrement fixé ;
 mais d'après les renseignements particuliers, pris par le
 P. Peureux de la part du E. R. Père, voici les allocations que
 l'on espère obtenir :

Mission de la Guinée.	10,000 ^s
Mission de la Sénégambie	24,000 ^s
Mission de Zanguebar	14,000 ^s
Mission de Sierra-Léone.	5,000 ^s
Mission de Chandernagor.	1,000 ^s

Toutes les Missions ont en général, une réduction
 d'un tiers sur l'allocation de l'an dernier. On espère
 cependant obtenir un peu plus pour les Missions de Zan-
 zibar et de Sierra-Léone, comme compensation de la ré-
 duction considérable qu'elles éprouvent de l'œuvre de la
 Propagation de la Foi, qui ne pourrait faire davantage
 pour elles. Nous espérons du reste que cette réduction ne
 sera que transitoire, et nous devons ajouter aussi que ces
 Messieurs de l'œuvre de la S.^{te} Enfance, de même que les
 membres principaux de la Propagation, montrent pour
 nos œuvres un intérêt particulier. La Maison-Mère
 se fait un devoir de soutenir leur bienveillance par les
 relations qu'elle entretient avec eux. Mais c'est à nos
 confrères des Missions qu'il appartient surtout de l'exa-
 192

et de le développer, en envoyant autant que possible, des rapports détaillés et intéressants sur les œuvres auxquelles ils se dévouent.

Changements
survenus au Ministère des Colonies.
Réduction de l'allocation du séminaire colonial.

Vue les relations fréquentes et obligées que nous entretenons avec le Ministère de la Marine et des Colonies, il n'est pas peut-être hors de propos de suivre rapidement les changements les changements qui ont pu s'opérer dans cette haute administration, depuis le 4 septembre dernier, et les questions d'un intérêt principal qui ont été l'objet, avec ce département, de nouvelles communications.

La révolution du 4 septembre, en renversant l'Empire, faisait disparaître du même coup tous les hommes de ce régime. De ce nombre fut M. l'Amiral Rigault de Genouilly, Ministre de la Marine et des Colonies. Cet homme plein de sens et de droiture était naturellement bien disposé pour nous et pour nos œuvres, bien que, à l'occasion des troubles de la Réunion, le désir d'arriver par la conciliation à une solution pacifique des graves difficultés administratives de la colonie, l'ait laissé un peu faible.

La république du 4 septembre lui donna pour successeur le Vice-Amiral Fourichon. Ce ne fut pas sans quelque inquiétude que nous vîmes, avec ces hommes, pour la plupart de nuance fortement révolutionnaire, l'ancien Gouverneur de la Guyane, si peu sympathique autrefois à nos premiers missionnaires en ce pays, où ils allaient, disait-il, apporter des ferments de discordes, en préconisant le système de la petite propriété. Cependant ses dispositions étaient honnêtes et modérées, et il était de ces quelques rares exceptions qu'on était encore heureux de rencontrer parmi nos Gouvernants, comme

homme d'ordre et de probité.

Envoyé avec la Légation à Cours, puis à Bredoux, il eut de sérieuses difficultés avec Gambetta, lequel, par le fait du pouvoir dictatorial qu'il s'était adjugé, aspirait à imposer à ses deux collègues ses vues et son système.

Bientôt nous pûmes constater nous-mêmes, à l'occasion plusieurs passages de Pères, de Trères et de q. q. prêtres, et mandés pour les colonies, un changement dans les dispositions et les procédés à notre égard de la part des hommes nouveaux chargés des affaires concernant le service colonial.

Alors, en effet, divers projets étaient élaborés à Bredoux pour tout un remaniement administratif à l'endroit du clergé colonial, comme on l'a vu par les notes laissées dans les bureaux. Le nombre des prêtres inscrits sur le cadre de chaque colonie, devait être diminué, et leur traitement réduit. Quant au séminaire du St. Esprit, toutes les bourses fournies pour la pension des élèves devaient être supprimées.

Heureusement ce gouvernement, si bien appelé de la Dépense nationale, n'eut pas le temps de réaliser ces réformes économiques. Après la nomination de M. Chiers par l'Assemblée, Chef du Pouvoir exécutif, un nouveau Ministère était élu, et le Vice-Amiral Pothuau, appelé par M. Chiers lui-même au poste-feuille de la Marine et des colonies.

Le Vice-Amiral Pothuau est créole de la Martinique et porte de 50 à 60 ans. Après avoir eu un commandement important dans la Méditerranée, il a fait longtemps partie, avec le grade de contre-amiral, du conseil d'amirauté, à Paris, où il résidait depuis plusieurs années. Dès le commencement du siège de la capitale par les Prussiens, il fut désigné pour commander en chef les trois forts de Bicêtre, de Sures et de Montrouge. Dans ce commandement, le contre-amiral Pothuau déploya de belles qualités militaires, que le Gouvernement se plut à reconnaître, en lui conférant

la dignité de Grand Croix de la Légion d'honneur et le grade de vice-Amiral. La sympathie de la population Parisienne et de l'armée s'est aussi manifestée en sa faveur, lors des premières élections, pendant l'armistice. Son nom figurait sur la liste du Comité catholique, et l'Université parla plus tard de l'Amiral Pothuau comme de l'une des rares personnalités vraiment honorables qui avaient obtenu les suffrages dans ces élections de Paris, d'ailleurs si mauvaises alors. Il fut l'un des dix premiers élus. Le mérite personnel de l'Amiral Pothuau et la sympathie générale dont il a toujours été entouré, n'ont pas été étrangers au choix qu'en a fait M. Etiers pour l'associer au Gouvernement.

Le G. R. Père n'a pu faire encore sa visite au nouveau Ministre, à cause de son séjour à Versailles où siègent l'Assemblée et le Gouvernement. Il compte cependant le voir bientôt; et il espère entretenir avec lui des relations dont il n'aura qu'à se louer pour les intérêts religieux des Colonies et ceux de La Cong.

Déjà, pendant l'investissement de la capitale, un de nos confères, le P. de Courmont, eut l'occasion de le voir à Bicêtre, pour solliciter une permission de pénétrer dans les forts, dont avait besoin le P. Meillorat. L'Amiral se montra très-bienveillant et la demande fut favorablement accueillie.

À son retour de la Martinique, le P. Brunetti a pu entretenir deux fois le Ministre. Il avait spécialement à lui parler de sa famille et de son frère, qu'il avait assisté à son lit de mort quelques mois auparavant. L'Amiral lui a fait un accueil on peut dire amical et l'a invité à aller déjeuner avec lui afin de causer plus longuement. L'impression qu'il a produite sur notre Confère est celle d'un homme plein de droiture et animé d'excellentes intentions. Il garde aussi, sous les formes les plus exquises d'une parfaite civilité, cette rondeur qu'on aime à retrouver sous l'épaulette.

Sans s'inspirer aucunement des idées de son prédécesseur immédiat, l'Amiral s'occupe néanmoins avec assiduité d'une réduction importante à opérer dans le budget de la Marine et des Colonies. La situation financière de la France si critique en ce moment, nécessite en effet, de sérieuses économies. Nous aurons sans doute à entrer pour une partie des allocations faites au séminaire colonial dans la réalisation de ces économies. Déjà même le Ministre en a donné connaissance au C. R. Père, par une lettre en date du 16 avril, dans laquelle il lui dit qu'on est obligé de faire une diminution de 12,000 ^{fr} sur la somme allouée chaque année, pour des bourses d'élèves, au séminaire colonial.

Cette mesure n'a été prise encore cependant que pour le budget de cette année, et il faut espérer qu'elle ne sera que transitoire. Il peut se faire aussi que le grand séminaire de la Martinique subisse lui-même une réduction plus ou moins forte au prochain budget.

Nos relations avec la Direction des colonies sont toujours excellentes. Nous y retrouvons encore les hommes qui nous étaient dévoués auparavant notamment le Directeur, M. Jaepffel et le chef du bureau du service religieux, M^r. Lazerac Delimagne. L'un et l'autre, cependant peuvent se retirer d'ici à quelque temps. Ce sera une véritable perte pour nous.

Bien que le Ministère de la Marine ait été, comme les autres, transféré à Versailles, il y a toujours à Paris une délégation de ce ministère et la Direction des colonies s'y trouve tout entière: c'est un grave inconvénient qui nous a été épargné, car on comprend les embarras, les pertes de temps et les dépenses qui eussent amené de fréquents voyages à Versailles pour communiquer avec la Direction des Colonies, dans les nombreuses affaires qu'il y a à traiter avec celle-ci.

Ministère
exercé par les Pères dispersés hors des C^{tes}
durant la guerre.

Ainsi que nous l'avons dit précédemment, plusieurs des Pères des deux maisons de Chevilly et de Paris, notamment les nouveaux Profès et d'autres membres arrivés des missions, s'étaient rendus dans leurs familles, avec autorisation du C. R. Père, après la retraite annuelle. On espérait alors que cette dispersion exigée par les circonstances ne serait pas de longue durée, elle s'est prolongée au delà de toute attente, et pour plusieurs, depuis le mois de septembre jusqu'à la fin de la guerre civile.

Il n'en est aucun sans doute qui n'ait regretté ce long exil. Ces regrets se trouvent, en effet, dans la plupart des lettres avec le vœu de pouvoir rentrer au plus tôt au sein de la C^{te}, et ces sentiments ont été pour la sollicitude paternelle du C. R. Père, d'une grande consolation.

La plupart aussi ont pu utiliser leurs loisirs pour les intérêts de la Cong[:] et le salut des âmes.

Le premier soin des Pères en ces circonstances devait être de soutenir et d'aider ceux des scolastiques avec lesquels ils pouvoient se trouver en relations. En Alsace surtout, c'était chose importante à cause du grand nombre des aspirants restés dans leurs familles. Comme les deux ordinations faites à Soleure par M^g: de Bâle, avaient exigé bien des démarches, les P. P. Bertsch et Humbrecht s'y employèrent avec zèle et activité.

En ce qui concerne les travaux d'étude des Scolastiques, le P. Bertsch en dirigeait encore un certain nombre qu'il réunissait à différents jours chez l'excellent Curé d'Homertzwiler, vieillard vénérable, tout dévoué à la Cong[:], et chez lequel il recevait une paternelle hospitalité.

D'autres Scolastiques avaient pu se rendre à Marienstadt

Le P. Eschbach, après avoir séjourné pendant quelque temps dans sa famille, y alla lui-même, sur l'invitation des Pères d'Alsace et y fit la classe aux aspirants qui s'y trouvaient. Il fut aidé dans cette fonction par le P. Humbrecht.

Après l'occupation de Rome par les troupes italiennes, le P. Freyd était allé également en Alsace pour y voir et consoler son vieux père octogénaire. Bientôt il fut conduit à Ribeauvillé par l'oncle du P. Metz, M.^r l'abbé Worm, supérieur des Sœurs de la Providence qui ont leur maison-mère en cette ville. Le P. Metz s'y était réfugié depuis son départ de la maison de Coulon, dont il faisait partie. « Nous formons ici, écrivait le P. Freyd, une petite C^{te} composée de M.^r Worm, des deux aumôniers des Sœurs, de notre cher P. Metz et de son frère M.^r l'abbé Léon Metz. » (lett. au 6 fév.) Pendant son séjour à Ribeauvillé, le P. Freyd put prêter son concours au digne supérieur des religieuses, pour une retraite qu'il donna à ses Sœurs, réunies dans le couvent au nombre de 130.

Parmi les autres Pères d'Alsace, nous devons mentionner encore le P. DUBY, retiré dans sa famille, pour prendre un repos nécessaire, par suite de l'affaiblissement de sa santé, et retenu ensuite par les événements de la guerre. Pour ce cher Père, son désir n'eut pas été seulement de revoir la Maison-Mère, mais aussi sa chère Mission et ses pauvres noirs d'Afrique. En attendant son zèle ne demeure pas stérile. Préoccupé tout spécialement de la détresse de la Mission de Sénégambie, il s'est ingénié à recueillir des secours pour elle. En mars, il annonçait pour M.^r Robès une collecte de 2,000^s environ et il espérait augmenter encore cette somme. (lett. au 10 mars.)

Le P. Welquech, rentré en France pour raisons de santé, dans les premiers mois de l'année, n'a pas oublié non plus ses pauvres noirs de Gambie. Il a fait pour eux, dans le village qu'il habitait, une quête à domicile

qui a produit, dans ce seul endroit, une somme de 300^{fr.}
(coll. du 11 mai)

19'autres de nos Pères ont été appelés à remplir en qualité d'aumôniers, les soins spirituels du s^t ministère auprès des Sœurs de S. Joseph, notamment à Ablençon, où se trouva réuni une grande partie du Noviciat de Paris. Le P. Moricet, chargé le premier de ce ministère, se rendit à Ablençon le 5 oct. et y demeura jusqu'à son départ pour la Martinique au mois d'avril.

Le P. Delaplace, qui s'y était réfugié avec le C. R. Père, lors de l'insurrection de Paris, continua l'œuvre du P. Moricet, et à son départ pour Maison-Blfort, il fut remplacé à son tour, par le P. Crinel.

Avant d'aller à Ablençon, le P. Crinel avait déjà exercé pendant plusieurs mois, dans son pays natal à Plumaugat, un véritable apostolat de Missionnaire: confessant beaucoup de personnes et prêchant presque tous les dimanches. Ce ne fut pas sans fruit pour ces populations de Bretagne encore amonées de tant d'esprit de foi. Il fut appelé à donner également deux retraites de s^{te} Communion, chez lui et dans l'une des paroisses environnantes.

À la Lande-de-Lougé, pendant les neuf mois de son séjour, le P. Léon Le Vavasseur s'était établi; à la grande satisfaction du curé voisin et de tous les habitants des environs, desservant de la chapelle de l'endroit. À certains jours de fête, il put même, à l'aide de deux séminaristes haïtiens auxquels il avait offert chez lui, l'hospitalité, M. M. Beaugé et Sainte, donner aux offices une solennité tout extraordinaire pour l'humble église. Tous les dimanches, il annonçait la parole de Dieu aux pieux fidèles qui s'y réunissaient. Plusieurs des Pères qui y ont passé ont aussi donné dans cette chapelle et les paroisses environnantes des instructions qui ont été écoutées avec un pieux recueillement.

Le P. Le Varasseur profita de son séjour pour raviver le culte autrefois rendu à St Julien le titulaire de l'Eglise. La fête de ce saint dit-il, intéressait d'autant plus les habitants, qu'elle n'avait pas été célébrée depuis la 1^{ère} Révolution. Nous nous y sommes préparés par une neuvaine. Les Prussiens alors n'étaient qu'à 4 heures de marche au Sud et 3 h. à l'Est de La Lande-de-Loué, lorsque l'armistice est venu arrêter leur mouvement. J'ai fait faire une autre neuvaine à St Joseph en actions de grâce et comme préparation pour les Pâques. Le jour de sa fête, pour honorer le nouveau privilège de Protecteur de l'Eglise universelle que lui avait décerné le glorieux Pape, nous avons chanté un Te Deum. (Sécl. 15 mai)

Entre ce ministère, le P. Leon Levarasseur fut invité à prêcher à Sez la retraite d'ordination de Noël. A cette ordination participaient les deux séminaristes haïtiens dont nous avons parlé.

Sans avoir un ministère suivi, d'autres de nos confrères ont été appelés en divers endroits pour prêcher, donner des missions ou des retraites.

Dès son arrivée dans son diocèse, le P. Aymonin, eut hâte de se mettre à la disposition de Son Em le Card. Archevêque de Besançon. Il donna dans la suite différents exercices spirituels à la paroisse de St Antoine et à celle des Hospitaliers. (Sécl. du 15 nov.)

En Alsace, le P. Fritsch, qui se reposait dans sa famille des fatigues de sa santé, a prêché également à différentes reprises et en divers endroits. (Sécl. du 10 mars)

Le P. Roth, à son retour de Bourbon, s'est rendu à la maison de Bordeaux, où il a, pendant quelque temps, aidé les Pères de cette Cité dans leurs œuvres humbles et modestes.

Il a été remplacé peu après, dans la même Cité, par le P. Richard revenu du Sénégal pour cause de santé, et qui depuis est attaché, jusqu'à nouvel ordre, à la maison de Bordeaux.

Les nouveaux Profes aiment aussi, selon les occasions, qui s'offrent à leur zèle à faire un essai de leur futur apostolat. C'est ainsi que le P. Hacquard s'est dévoué, à la prière du curé de Pomecourt qui se trouvait souffrant, à exercer le st. ministère, auprès des pauvres malades atteints de la petite vérole. (Lett. du 8 mars).

Le P. Clauss s'est plu aussi, selon que sa santé toujours faible le lui a permis, à visiter les varioleux de Dittenheim, pour les consoler et les fortifier. (Lett. du 17 avril 1871)

Le P. Laine s'est chargé à Chamm d'un catéchisme de près de 80 enfants, auxquels il avait à apprendre les prières avec les premiers éléments de la religion. (Lett. du 26 nov.)

— Deux de nos Pères d'Allemagne ont eu à exercer un ministère plus beau et plus consolant auprès de nos soldats prisonniers, le P. Staub à Mayence, où il avait plus de 2,000 prisonniers, et le P. Bigot, à Ulm*. Le P. Staub qui vient d'arriver pour quelques semaines à la Maison-Mère, présente, pour les comités de secours avec lesquels il était en relation, un compte-rendu, que nous espérons pouvoir donner au prochain Bulletin. Nous attendons aussi un rapport semblable du P. Bigot. * correction made p. 125 of this volume

Nécrologie.

Membres défunts de la Cong^g

Pères et Frères,

amis et bienfaiteurs.

Pendant cette triste et douloureuse période de neuf mois, aux épreuves que Dieu, dans ses vues providentielles, avait ménagées à la Cong^g, devait s'ajouter encore pour elle la perte de plusieurs de ses membres.

Le premier frappé parmi ces nombreuses victimes a été le P. Daumigartner, de la Cl^e de Treetown. Les dangers et les cruelles privations qu'il avait subis avec le P. Tritsch dans le mémorable naufrage qu'ils essayèrent

en se rendant à leur mission, l'avaient bien fatigué. Se sentant dernièrement d'une fièvre dont les commencements n'avaient rien d'alarmant, il vit son mal prendre les caractères d'une fièvre bilieuse très-intense, que les soins ne purent arrêter. Sentant le danger de son état, il voulut émettre ses vœux perpétuels. Il eut le bonheur de les prononcer, en union avec les Pères de la Maison-Mère, le Dimanche 28 août, fête du S: et S:m: Cœur de Marie. Le mercredi suivant, 31 août, il rendait le dernier soupir. Ce cher Père n'était qu'à sa deuxième année de vie religieuse et apostolique comme Profès, mais il avait déjà dix ans de Cte. C'était vraiment l'enfant de la Cong.; elle l'avait élevé plutôt pour le Ciel que pour la terre. Que le S: nom de Dieu soit béni!

Le 2 octobre, une mort bien inattendue venait aussi nous affliger. Un des nouveaux Profès, le P. Couzé, qui avait quitté S: Ilan, plein de santé, au moment même où le E. R. Père y arrivait, pour passer quelques jours dans sa famille, succombait presque subitement. Il ne put que recevoir une dernière absolution et l'Extrême-Onction. Mais il venait de quitter le Noviciat: où il était allé du séminaire du S: Esprit, et il était encore dans sa première ferveur.

Le lendemain, la mort allait frapper un des plus anciens membres de la Cong., un vétéran de nos Missions d'Afrique, le P. Poussot. Ce Père était venu de Santarum en France au mois de juillet. Lors de la dispersion des Pères réunis à Paris, il s'était rendu chez un de ses cousins, M: l'abbé Poussot, curé de Richebourg, dans le diocèse de Versailles. Il se trouva bientôt enfermé dans le cercle de l'invasion prussienne, ne pouvant communiquer avec aucune Cte de l'Institut. Le E. R. Père, qui ne recevait de lui aucune nouvelle était dans une vive inquiétude, lorsque l'armistice ayant rétabli les communications, il put apprendre la perte douloureuse que nous avions faite. Ce cher Père avait éprouvé une très-forte fièvre, vraie fièvre d'Afrique, vers la fin de sept.

Grâce à un énergique traitement, il en fut délivré; mais bientôt après se déclara une fluxion de poitrine; sa santé si rudement éprouvée par ses longues années de séjour dans les missions, ne put résister, et après quelques jours il expira le 30 octobre. Entouré de soins affectueux et de tous les secours de la Religion, ce cher Père ne put avoir qu'un regret, celui de mourir loin de ses frères en religion et du sein de la Cong^g, à laquelle il avait consacré une si laborieuse et si méritoire existence.

Quelques jours après, le Dimanche de la Maternité, 6 Oct., un quatrième Père s'éteignait doucement entre les bras de nos confrères de Langomet. C'était le P. Houllaghan, reçu Profès lors de la dernière retraite générale du S^t Cœur de Marie. Depuis longtemps déjà, les progrès sans cesse croissants d'une maladie de poitrine annonçaient sa fin prochaine, et il ne fut même reçu à la Profession que par une faveur toute exceptionnelle, accordée à son pieux et filial dévouement pour la Cong^g. Aussi on peut dire que, pour lui, comme pour nous, le sacrifice était fait d'avance; et il y était du reste bien disposé. Le 6 Oct., 3 jours avant d'expirer, ce pieux confrère avait le bonheur d'émettre ses vœux perpétuels, dans le sein de l'Institut.

— Les Frères de notre chère Cong^g n'ont pas été non plus épargnés. Le Frère Bernardin, obligé de quitter Langomet pendant la guerre, est allé mourir le 4 Jan. à l'hôpital militaire de Pontivy des suites d'une maladie de poitrine développée durant son séjour dans le camp de Conlie, mais dont il portait depuis longtemps le germe. D'après les renseignements reçus de la Supérieure de l'hôpital, ses derniers moments ont été des plus édifiants.

Le 16 avril, nous avons aussi perdu à Langomet le Fr. Arsène, âgé de 57 ans. Il était un des anciens membres de la société des Éconômistes, réunie à notre Institut en 1855. Cet excellent Frère a terminé saintement

menie religieuse des plus régulières et des plus édifiantes, comme nous aurons l'occasion de le voir dans sa notice

— Nos scolastiques fournissent aussi à cette liste nécrologique, un assez grand nombre de noms. Cinq grands-scolastiques et un aspirant du petit-scolasticat ont été successivement moissonnés par la mort.

Le 29 sept. M. Hamon succombait à la fièvre jaune à la Guadeloupe, où il venait à peine de débarquer. Il est mort du reste avec des sentiments pleins de résignation et de piété.

À Langonnet, M. Garnier rendait le dernier sou-pir le 31 mai dans l'octave de la pentecôte, et un mercredi jour consacré à S. Joseph, son patron. Ses lèvres expirantes, écrit le P. Leblommart, prononçaient les doux noms de Jésus, Marie, Joseph, aussi longtemps qu'un souffle de vie les a animées. C'est une fleur que la S^{te} Vierge est venue cueillir au grand scolasticat à la fin de son beau mois. (Lett. du 1^{er} juin)

La C^{te} la plus éprouvée tantefois a été celle de Cellule. Quatre scolastiques y ont succombé à des intervalles assez rapprochés, des suites de l'épidémie de petite vérole qui sévissait dans l'établissement. Le premier frappé fut M. Riton, grand Scolastique, décédé le 19 novembre. Après lui, le 29 du même mois expirait M. Chumat appartenant au petit scolasticat. Enfin, la veille de la belle fête de l'Immaculée Conception, 7 déc., la S^{te} Vierge appelait à Elle un grand scolastique employé dans la maison, M. Lombrière.

La mort successive de ces trois scolastiques, survenue dans de si douloureuses conjonctures, a été pour la C^{te} de S. Sauveur une cruelle épreuve. Mais les bonnes dispositions de ces chers enfants et les marques édifiantes qu'ils en ont données, ont du moins adouci, autant qu'il était possible, l'amertume des regrets de tous.

Enfin le 4 juin dernier, un autre grand scolastique, M^r. L'ozat, vient encore de succomber dans la même Cité. Mais la mort de ce dernier n'a pas été, comme celle de ses confrères, un coup inattendu. Il s'était retiré dans cette Cité par suite d'une maladie de poitrine qui ne lui avait plus permis de continuer ses cours, et ses forces baissaient depuis long-temps, lorsqu'enfin il a plu au Bon Dieu de l'appeler à Lui. Il a eu auparavant le bonheur de faire sa profession, sur son lit de mort, à sa grande consolation et à l'édification de tous. Il est sans nul doute, de notre famille religieuse dans le Ciel.

— L'annonce de chacune de ces morts a été transmise aux différentes Cités, au moyen des correspondances pour suppléer aux billets de décès qu'on n'avait pas alors. Il peut se faire néanmoins, toutes les lettres n'étant pas régulièrement arrivées à destination, qu'en plusieurs de nos maisons on ait jusqu'à ce jour ignoré quelques-uns de ces décès, et par conséquent que les prières prescrites pour ces chers défunts, n'aient pas encore été dites. Nos confrères, qui seraient dans ce cas, voudront bien maintenant s'acquitter de ce devoir avec un pieux empressement.

— Autour de nous, au nombre des bienfaiteurs ou des personnes dévouées depuis long-temps à l'Institut, la mort a fait aussi des vides regrettables. Un de ceux qui avaient eu les relations les plus intimes avec notre S^t Fondateur, M^r. Faillon, prêtre de S^t Sulpice, est mort à Paris, pendant l'armistice. Il avait été son confesseur et son Directeur et aussi le confident de cette vision dont notre Saint Fondateur fut favorisé, comme privilage de sa mission. Bien que M. Faillon ne paraisse que d'une manière secondaire dans la vie de notre V^{er} Père, il l'a néanmoins toujours encouragé dans l'œuvre alors projetée de l'évangélisation des noirs.

Eous nos confrères ont dû apprendre avec de vifs regrets la mort de M^r. L'abbé Bouix, le savant canoniste

prêtre aussi recommandable par ses vertus ecclésiastiques que par sa science. Le 26 déc. dernier, à Montech, dans le département du Tam-et-Garonne, il a passé à une vie meilleure, à l'âge de 62 ans. La mort de M. Pouix est une perte pour l'Église, et nous avons ici à regretter en lui un ami dévoué de notre Cong^g. À deux reprises différentes, il recut une généreuse hospitalité au séminaire du St. Esprit, malgré des difficultés particulières qui en résultaient pour nous de la part des adversaires des doctrines ultramontaines dont il était un des plus fervents propagateurs. Il avait ainsi à sa disposition la bibliothèque de la Maison-Mère et cette belle collection de canonistes qui fait une de ses principales richesses. Il n'entre pas dans notre dessein d'esquisser, même sommairement les grands traits de la vie de M. Pouix. Il nous suffit de consacrer dans les pages de notre bulletin, le souvenir des nombreux et excellents rapports qu'il n'a cessé d'entretenir avec la Cong^g et de rendre un dernier et affectueux hommage au mérite et à la sainteté de ce savant ecclésiastique.

Un autre savant, également attaché à la Cong^g et que la mort vient de frapper, est M. l'abbé Martinet. Il est décédé le 17 juin, à l'âge de 69 ans, dans son domicile de Montgargan près Montiers. Longtemps M. l'abbé Martinet avait cherché à nous confier en Savoie, une Maison d'Asile pour les prêtres infirmes; mais on n'avait pu en accepter la direction. Il venait aussi fréquemment à la Maison-Mère, consulter les ouvrages de la bibliothèque, et connaissait particulièrement le P. P. Gaultier. Comme tout le monde le sait, M. l'abbé Martinet était un littérateur distingué, un théologien éminent, un moraliste qui aimait, comme diversion à des travaux plus sérieux, à flageller avec les traits les plus incisifs et sous une forme originale et piquante, les errements de l'époque. Il était aussi le prêtre aux doctrines pures et l'homme des vertus ecclésiastiques.

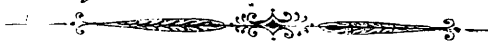
Enfin nous avons encore à annoncer la mort d'un de nos plus insignes bienfaiteurs, M. Chervier, ancien avoué et juge suppléant au Tribunal de 1^{re} instance de Colmar. C'est à la générosité de cet homme si respectable que nous devons la donation des 50,000 fr faite pour le Scolasticat et dont nous avons donné connaissance à nos confrères, en l'un des précédents Bulletins. (Bull. n^o 35. p. 402.) Il s'est éteint doucement, à l'âge de près de 88 ans. Sa vie avait été consacrée aux bonnes œuvres, et la pensée qui lui était chère entre toutes avant de mourir, c'était celle de cette dernière libéralité, dont il avait voulu tout spécialement rendre l'objet une Cong^g de missionnaires. Pour reconnaître ce bienfait, le E. R. Père, entre autres témoignages de gratitude, a fait inscrire son nom au registre des bienfaiteurs, et, lors de son séjour à Rome, il a sollicité et obtenu du St. Père, la Bénédiction apostolique pour lui et les membres de sa famille, ainsi que la faveur de l'indulgence plénière in articulo mortis. Cette dernière consolation surtout lui a été précieuse à ses derniers moments.

Le E. R. Père recommande d'une manière toute spéciale aux membres de l'Institut de prier pour le repos de l'âme de ce digne bienfaiteur. C'est du reste un pressant devoir pour les Scolastiques, en vue desquels tout particulièrement la donation a été faite.

Nouvelles récentes des C^{tes}.

Le Noviciat des Frères au St. Cœur de Marie vient de se rouvrir dimanche dernier 16 juillet. — Le Noviciat des Pères doit y revenir aussi à la fin du mois.

— La maison de Coulon, fermée jusqu'ici, vient égale-
de nous être enfin rendue.



Bulletin Général

N^o 63.

C. C. ⁽¹⁾ Modification au Bulletin,

concernant la publication de la Partie générale
et des Notices biographiques sur les membres. (Déc. du 23 juill. 1871.)

L'étendue que prenait le Bulletin, par suite de l'accroissement de nos Communautés et de nos œuvres amena, il y a trois ans, à publier, en numéros séparés chacune des Parties qui le composaient, d'abord la partie générale, puis les bulletins particuliers des différentes provinces de l'Institut, en ajoutant à la fin de chaque numéro les nouvelles récentes qui pourraient le plus intéresser. C'est une modification dont on n'a eu qu'à se féliciter, et tous les membres s'en sont montrés satisfaits. (Bull. N^o 45. Tom. VI. p. 685.)

Cette modification toutefois laissait, pour la partie générale, une lacune qu'on put déjà apercevoir dès le commencement, mais que l'expérience a fait encore ressortir davantage. En ne paraissant plus que tous les six mois, cette Partie qui, par sa nature même et son caractère, est la plus importante du Bulletin, se trouvait perdre beaucoup de son actualité et de son intérêt. On avait à y réunir des décisions nombreuses, rendues depuis plusieurs mois, et par suite déjà connues de presque tous; et parfois même avant qu'une décision ne fut ainsi promulguée, il arrivait que son exécution avait dû déjà être relatée

(1) Lire au chapitre tout ce qui est indiqué par ces deux lettres.

dans les bulletins des C^{tés}, ce qui constituait une sorte d'anachronisme.

Pour remédier à ces inconvénients, il s'est présenté un moyen facile : c'est de publier immédiatement, en tête de chaque numéro, les actes et décisions rendus depuis le dernier bulletin, avec les avis et recommandations que le C. R. Père croit devoir ajouter, et les faits concernant la Cong: en général, qui peuvent intéresser.

Cette partie générale, ainsi répartie en chaque numéro du bulletin, ne prendra ordinairement que peu de pages, et elle conservera toute l'actualité et l'intérêt qu'elle peut avoir.

Le C. R. Père a donc cru, sur la proposition des Pères chargés de la rédaction du bulletin et de l'avis des autres membres de la Maison-Mère, devoir autoriser cette modification, que l'on commence à mettre à exécution dès le présent bulletin.

On continuera du reste toujours à donner à la fin de chaque numéro les nouvelles plus récentes des différentes communautés, comme on l'a fait jusqu'ici.

— Il est une autre modification dont l'expérience a également montré l'opportunité. Elle concerne les notices biographiques des membres.

Jusqu'ici on avait donné ces biographies dans le corps du bulletin, à la C^{té} où le membre défunt était décédé. Mais quelque soin que l'on mit à faire sans délai ces notices et à les abréger autant que possible, leur multiplication successive et le développement qu'elles devaient parfois avoir, augmentaient considérablement l'ensue du bulletin et en retardaient beaucoup la publication.

Cet inconvénient a paru plus sensible encore lorsqu'on a pu reprendre le bulletin après la longue interruption causée par la guerre, à cause des nombreux décès que nous avons eu à déplorer durant ce temps.

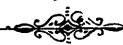
Le C. R. Père a donc arrêté que ces notices seraient

désormais publiées séparément du bulletin, où l'on se bornera à annoncer en quelques mots les décès, comme on l'a fait jusqu'ici. Elles paraîtront successivement, au fur et à mesure qu'elles sont préparées, en livraisons distinctes, mais toutefois avec une pagination suivie, comme les numéros du bulletin, de manière à ce qu'on puisse ensuite les réunir en volumes.

Il y aura dans ce mode un avantage non seulement pour le bulletin, mais encore pour ces biographies elles-mêmes. On pourra d'abord plus facilement les communiquer aux personnes du dehors, selon qu'il y aura lieu; et surtout on aura plus de temps et de facilité pour les faire d'une manière plus complète et plus intéressante.

Mais cependant, pour ces notices, comme pour le bulletin, nous avons besoin, avant tout, du concours de nos confrères. Nous rappelons donc, de la part du C. R. Père, les prescriptions et avis donnés dans la Circulaire N.º 29, au sujet des renseignements à envoyer sur les membres défunts. (Circ. N.º 29, p. 55.)

Si il importe de rendre ces notices aussi complètes et intéressantes qu'elles peuvent et doivent l'être, il n'importe pas moins que leur publication ne soit pas trop retardée. Et pour cela, il est nécessaire que l'on envoie sans délai à la Maison-Mère tous les renseignements que l'on peut avoir à fournir.



Actes concernant la Cong. en général.

C.C.-1. Promulgation d'un Indult autorisant le C. R. Père, d'une manière plus générale et plus explicite, à faire ordonner extra tempora, les sujets de l'Institut. (9 Juill. 1871)

Assez souvent nous sommes obligés de demander pour les Novices et Scolastiques, ainsi que pour les élèves du séminaire des colonies, des ordinations en dehors des jours consacrés par l'Eglise pour ces cérémonies,

soit à cause de circonstances impérieuses qui ne permettent pas d'attendre cette époque, comme cela a lieu pour les sujets qui se trouvent menacés par les lois militaires, soit à cause de la difficulté de trouver alors un évêque disponible. Cette nécessité de recourir à des ordinations extra tempora, est encore devenue plus grande pour nous, à cause des temps critiques où nous sommes, et par suite de la translation provisoire du grand Scolasticat à N. D. de Langonnet.

Déjà par le passé, le C. R. Père avait obtenu du S. Siège un indult spécial à ce sujet, en date du 20 mai 1855. La même faveur fut encore sollicitée et confirmée à l'occasion des pouvoirs demandés pour les ordinations des novices et scolastiques, par des indults publiés au Bulletin N.º 58 (Com. VII, pp. 617 et 618)

Ces pouvoirs pouvaient toutefois paraître un peu restreints dans leur application, par suite de la rédaction de la première supplique. Et comme il importe que des concessions de ce genre ne donnent lieu à aucun doute, le C. R. Père a fait faire récemment, par le P. Freyd, une nouvelle demande plus explicite, que le S. Père a bien voulu accueillir avec sa bienveillance ordinaire pour nous.

Voici ce nouvel indult, dont la teneur exclut désormais toute difficulté:

Beatissime Pater,

Ignatius Schwindenhammer, Superior generalis Congregationis Sancti Spiritus et Immaculati Cordis Mariæ ad pedes Sanctitatis Vestrae provolutus humiliter exponit:

Ex audientia diei 10 Decembris 1868 Sanctitas vestra benigne concessit Superiori predicto eisque successoribus pro tempore facultatem alumnos tam propriae Congregationis quam seminarii Colonialium presentandi ad sacros ordines extra tempora, quoties opus fuerit, de consensu Episcopi ordinantis.

Cum autem in rescripto, laudatæ facultatis concessio expostulat ut

serventur termini et forma alterius Rescripti sub die 20. maji 1855 dati, in quo tanquam postulationis motivum allegantur verba Ob proximum navis discessum, dubium exortum est, an pro presentatione ad Ordines extra tempora, prælaudatus superior stare debeat verbis, prioris Rescripti: Ob proximum Navis discessum; vel Rescripti posterioris: Quoties opus fuerit?

Quapropter idem orator simplex in quantum opus fuerit, postulat facultatem dictos alumnos ad ordines extra tempora presentandi Quoties opus fuerit, eâ potissimum de causâ quod in presenti rerum politicarum statu, sive ob evitandum militiæ officium, sive ob gravia incommoda sine quibus alumni qui extra Civitatem degunt, ad ordinationes statutis temporibus conducere non valent, bonum Congregationis sæpius expostulet, ut ea seligantur momenta in quibus Episcopus Ordinans facilius haberi valeat.

Quod Deus etc.

Ex audientiâ Ssmi diei 9 julii 1871.

Ssmus D. N. Lina Divina Provida P. L. IX. referente me infâto S. C. de Propâ Fide Secret: benigne annuit pro gratia juxta petita, servatis in reliquo forma et terminis prioris concessionis.

Dat. Romæ ex Aed. dic. S. C. dic. et anno ut supra.

Gratis sine ulla solutione quocumque titulo

Joannes Simeoni, Secretarius.

C. C. 2. Promulgation d'un autre Indult autorisant le T. R. Père à permettre l'érection, dans nos C^{tés}, de plusieurs Chemins de Croix.
(9 Juillet 1871.)

D'après l'esprit de l'Eglise, le Chemin de croix peut parfaitement être érigé plusieurs fois dans une même C^{té}, non seulement dans la chapelle principale, mais à l'infirmerie, au jardin etc., pourvu d'ailleurs que le local soit décent. A Rome, il est des maisons religieuses où le Chemin de la Croix est ainsi érigé jusqu'à trois et quatre fois ou plus. C'est un usage qui ne peut servir qu'à rappeler la passion du Sauveur et à soutenir la prière.

Mais toutefois, pour ériger ainsi plusieurs Chemins de croix en une même C^{té}, il faut une autorisation toute spéciale du St. Siège, comme l'enseignent les auteurs qui traitent des indulgences. (voir notamment l'excellent traité de Maurel. 14^e éd^o p. 200.)

L'an dernier, durant son séjour à Rome, le C. R. Père demanda spécialement cette autorisation pour la maison du S. Cœur de Marie, et il obtint sans nulle difficulté le pouvoir de faire ériger le chemin de croix, non seulement dans les deux chapelles, mais encore dans la propriété, bien que, pour ce dernier projet, les circonstances n'aient pas encore permis de le réaliser. (Indult du 28 avril 1870)

Depuis lors, d'autres C^{ts} ayant exprimé le pieux désir de participer à cette même faveur, le C. R. Père a fait demander au S. Père, par l'intermédiaire de la S. C. de la Propagande, le pouvoir d'autoriser l'érection de plusieurs chemins de croix dans nos différentes maisons, selon qu'il paraîtrait opportun, dans l'intérêt du bon ordre de la C^{té} et pour exciter la piété. Cette demande a été aussi favorablement accueillie, comme le porte l'Indult suivant accordé à cet effet:

Beatissime Pater,

Ignatius Schwindenhammer, Superior generalis Congreg^{is} S. Spiritus et Immaculati Cordis Marie ad pedes Sanctitatis vestrae provolutus humiliter exponit:

Ex audientia diei 17 Decembris 1854, Sanctitas vestra benignè concessit predicto Superiori, di poter il superiore generale, e con sua delegazione i membri, erigere. e benedire la via crucis (verba rescripti).

Cum autem in aliquibus nostrae Congregationis domibus, plures existant personarum categoriae, v. g. Fratrum coadjutorum, novitiorum, altimorum et quae inter se separatum vivunt et pro piis exercitiis proprium frequentant oratorium, humiliter expostulat orator ut benignè concedatur facultas aliam vel etiam plures erigendi vias Crucis in supradictis domibus, prout Superior generalis proprietate incolementium et bono ordine in Communitate servando opportunius in Domino judicaverit:

Quod Deus

Ex audientia SS^{mi} Dⁿⁱ, die nona Julii 1871.

SS^{mt} D. N. Pius Divina Provid^{is} Papa IX, referente me infrascripto S. C. de Propag^{is}: Fide Secretario, benignè annuit pro gratia juxta petita, servatis in reliquo forma et terminis prioris concessionis.

Datum Romae ex Aed die: S. C. die et anno ut supra.

Gratis sine ulla solutione quocumque titulo.

Joannes Simeoni, Secret.

— N.B. Les C^{tes} qui désireraient avoir ainsi plusieurs chemins de croix, devront en faire la demande à la Maison-Mère, en indiquant les endroits où ces stations doivent être érigées. Il leur sera envoyé une autorisation écrite qu'ils puissent présenter à l'Ordinaire, afin d'obtenir son consentement, toujours exigé pour l'érection des chemins de croix.

Il n'est inutile d'ajouter que si dans quelque C^{te}, on en avait déjà établi plusieurs sans avoir sollicité et obtenu l'autorisation spéciale requise à cet effet, on devrait au plus tôt faire régulariser la chose.

Actes relatifs aux membres.

— L'arr. décision du conseil, ont été admis en principe aux vœux perpétuels.

Les P. P. Browne, de la C^{te} de Port-d'Espagne (20. du 5 juil. 71)

Stoffel Cognac, de la C^{te} de St-Marie du Gabon (id.)

Schwab, de la C^{te} de Marienstadt, (20. du 13 juil. 71)

Aux vœux de cinq ans. Le P. Roth, de la C^{te} de St-Louis (id.)

— Ont été admis aux vœux perpétuels, par déc. du 12 juillet

les E. F. Michel Ange Noza,

Isaac Guillemin, } de la C^{te} de St-Guillaume (Bourbon),

Faustin Levasseur

Henri Laur, de la C^{te} de St-Marie du Gabon.

Aux vœux de cinq ans, par Déc. des 12 et 13 juillet,

Les E. F. Léo Schuster, de la C^{te} de Marienstadt,

Héribert Brèmen, de la C^{te} de St-Guillaume (Bourbon)

Flavien Rippe, de la C^{te} de St-Joseph de Ngazobil.

A la Profession, au Noviciat de Marienstadt, par Déc. du 12 juill.:

Les E. F. Hermann-Joseph Wilhelm, du dioc. de Cologne

Wolfgang Blattner, du dioc. de Rottenburg. (Wurtemberg).

— Il a été enfin admis en qualité de novice-Frère, au même Noviciat de Marienstadt, par Déc. du 8 juillet, le Post-Wilms, du dioc. de Cologne, en rel. E. Damas.

Avis et Recommandations.

C. C. — Adresses à laisser en cas de voyage. — A l'occasion des voyages et absences qui ont eu lieu par suite des événements de la guerre, on a vu l'importance d'avoir d'une manière exacte l'adresse des membres qui se trouvent hors de leur C^{te}.

Le C. P. Père croit donc utile de rappeler les avis et recommandations déjà donnés à ce sujet, spécialement après les retraites annuelles de la Maison-Mère.

C'est que tous les membres, Pères et Frères qui sont autorisés à aller dans leur famille ou à faire quelque autre voyage, doivent être fidèles à laisser leur adresse par écrit, à la C^{te} à laquelle ils appartiennent, et spécialement à la Maison-Mère.

Le plus, si durant leur absence, ils viennent à changer de résidence, ils doivent avoir soin de donner leur nouvelle adresse, ou du moins de faire prévenir qu'on leur fasse immédiatement parvenir les lettres qui pourraient arriver sous leur nom, au cas qu'il y ait dans ces lettres quelque chose de pressé.

— Cette recommandation s'applique surtout aux nouveaux Profès qui sont autorisés à aller chez eux après leur Profession, lorsqu'ils sont destinés à des pays d'outre-mer et aux autres Pères revenant de Mission.

— Les aspirants, Novices et Scolastiques, doivent de même, en cas de voyage, laisser leurs adresses à leurs directeurs respectifs.

— Il est utile d'ajouter que ces adresses doivent être écrites d'une façon bien lisible et bien exacte, surtout quand il s'agit de noms de lieux peu connus, en caractères bien distincts et avec toutes les indications requises, afin de prévenir toute erreur.

Nouvelles diverses
de l'Institut et de la Maison - Mère .

1. Demande au St. Père pour faire consacrer dans l'office divin, à la fête de la Chaire de St. Pierre à Rome, le souvenir de la définition de l'Infaillibilité pontificale.

— A la vue des oppositions, heureusement peu nombreuses, mais néanmoins bien regrettables, qui cherchent en quelques pays, à se former contre la définition du dogme de l'Infaillibilité du Souverain-Pontife, M^{gr} l'Archevêque de Toulouse a eu la pensée qu'il serait utile et opportun de rappeler, d'une manière solennelle, dans l'office divin, la mémoire de la proclamation de ce dogme si important. Dans ce but il a rédigé un Postulatum, à l'effet de demander au St. Siège : 1^o d'élever à un rite supérieur la fête de la Chaire de St. Pierre à Rome, qui se célèbre le 18 janvier; 2^o d'ajouter aux deux leçons actuelles du second nocturne de l'office de cette fête, que l'on réunirait en deux, une troisième leçon, exposant l'historique de la proclamation du dogme de l'Infaillibilité du Pape par le Concile du Vatican.

C'est là, sans nul doute, une heureuse inspiration. Car, selon le principe établi par tous les docteurs, et si bien formulé par le Pape St. Célestin, la loi de la prière doit sanctionner la loi de la croyance. Regem credendi lex statuat supplicandi. Et pour le dogme dont il s'agit, nulle fête ne pouvait mieux convenir que celle de la Chaire de St. Pierre à Rome, qui rappelle déjà par elle-même la primauté du St. Siège.

La Grandeur a fait part au E. R. Père de sa pensée, par une lettre du 6 juillet, et lui a envoyé en même temps un exemplaire du Postulatum, en lui demandant son adhésion. M^{gr} Desprez ne doutait pas que cette adhésion ne lui fût acquise à l'avance. Le E. R. Père s'est empressé en effet de signer ce Postulatum, en son nom, en celui de toute la Cong., ainsi

qu'au nom des Evêques de S. Denis et de la Basse-Terre qu'il représente, comme vicaire général Mgr Lava, se trouvant à Toulouse où il doit être sacré, pourra signer lui-même comme évêque de la Martinique.

Voici les termes dans lesquels le C. R. Père a envoyé son adhésion :

Ego infrascriptus, Superior generalis Congregationis Sancti Spiritus et Immaculati Cordis Mariae, libentissimo animo nomine tum meo, tum Societatis religiosae sollicitudine meae commissa, Illi ac Rev. D. D. Arch. Tolosani volo adhaerere, nec non Sanctitatem D. N. Pie P. IX pro elevatione ritus festi Calcedoniae B. Petri Romae, atque pro concessione lectionis sextae in qua ad futuram rei memoriam exhibetur Pontificiae infallibilitatis definitionis enarratio exire rogo atque obtestor.

Paris, ex domo nostrâ Primaria, in festo SS. ap. Petri et Pauli,
die 29^a Junii 1871.

signé. Schwindenhammer.

II. Nouvelle installation du Secrétariat et des Archives. — Les papiers des archives avaient d'abord été conservés dans un petit cabinet ménagé à l'endrée du corridor qui conduit à la chambre du C. R. Père, à côté de l'antichambre qui existait alors en cet endroit. Il y a une quinzaine d'années, on réunit ces deux petites pièces, pour en former une chambre, celle qu'habite depuis longtemps le Père Peureux. Les archives furent alors transportées dans un appartement du fond du corridor du S. Esprit, où elles sont restées depuis.

Mais cet endroit n'était guère convenable pour cette destination, parce que c'est trop au milieu du séminaire, et surtout à cause de son éloignement de la chambre du C. R. Père. Aussi cette installation ne fut-elle, dès le commencement, regardée que comme provisoire.

La pensée du C. R. Père était de réunir auprès de lui, du côté du bâtiment qu'il occupe près de la chapelle, les Pères employés aux travaux de l'administration et d'y placer aussi les archives.

Les appartements autrefois occupés par la bibliothèque du R. P. Gaultier, au fond du corridor St-Pierre, convenaient bien à cet usage. Le C. P. Père a donc résolu d'y faire transporter le secrétariat et les archives. La chambre au fond, à côté de la chapelle, est consacrée aux archives, on les y installe en ce moment. L'ancienne grande salle qui précédait a été partagée en chambres, qui, avec celle du R. P. Gaultier, sont destinées aux Pères employés aux travaux du secrétariat.

PROVINCE D'EUROPE.

de Mars 1870 à Août 1871.

France.

Cité du St-Cœur de Marie

I. Déménagements et départs à l'approche des Prussiens.

— Le dernier Bulletin de la Province d'Europe nous a fait connaître, jusqu'au mois de mars 1870, la suite de principaux faits relatifs à la Maison du St-Cœur de Marie. Durant plusieurs mois encore, les choses suivirent dans cette Cité une marche paisible et régulière. On put même s'occuper enfin de certains projets de construction, qui répondaient à des besoins urgents; mais la déclaration de la guerre le 19 juillet et nos premières défaites amenèrent bientôt d'autres soins et d'autres préoccupations.

Les blessés affluaient dans la capitale, et notre établissement offrant, dans la campagne, des conditions hygiéniques avantageuses et une résidence propre

pour des convalescents, le E. R. Père se fit un devoir de le mettre, dès le 15 août, à la disposition du Ministre de la Marine pour servir d'ambulance. On commença alors de préparer les salles; mais l'approche des Prussiens allait rendre ce travail inutile, et il fut suspendu.

— Les événements inspiraient des alarmes de plus en plus vives. Nos soldats étaient en retraite, l'ennemi s'avancait et il importait de se mettre de bonne heure à couvert du pillage et de la dévastation. Une pointe poussée dans la vallée de la Seine, par une partie du corps d'armée du Prince Fritz, détermina les premiers travaux de déménagement et de charroi.

Pendant la retraite des Pères, tout le personnel disponible. Frères, scolastiques, orphelins, se mirent à l'œuvre. Une semaine entière, de jour comme de nuit, on travailla avec une activité infatigable. Mais, le danger paraissant s'éloigner, on cessa quelque temps.

Comme nous l'avons dit dans le bulletin précédent la marche en avant du Maréchal de Mac-Mahon pour rejoindre Bazaine, avait obligé l'armée prussienne de rétrograder à sa suite; de sorte que l'envahissement, par la vallée de la Seine, était du même coup arrêté par cette manœuvre. On se berçait encore de l'espoir d'un succès, mais hélas! nous savons quelle déception vint répondre à cette attente.

La capitulation de Sedan signée, Paris allait être bientôt investi. Il fallait donc se hâter: faire entrer dans la capitale ce qu'on pouvait encore emporter de Chevilly, et cacher le reste le mieux possible.

Le P. Speisser, en sa qualité d'économiste, dirigeait le travail commun. Chacun y prêtait sa coopération la plus active, tous en s'occupant néanmoins avec une vigilance spéciale des objets confiés à ses soins.

Le P. François, chargé des récoltes et des différents charrois à effectuer, avait réussi, aidé de...

concours de tous, à faire entrer dans Paris, soit en grains soit en gerbes, toutes les céréales de la propriété. Il y avait joint une provision de fourrages suffisante pour les animaux, ainsi qu'une certaine quantité de sommes de terre fraîches. Les provisions de bœufs du magasin furent aussi évacuées, avec les fruits qu'on eut le temps d'emporter. Ce fut un précieux appoint pour l'alimentation pendant le Siège.

Tout entier à sauver le vin de sa cave, le Frère François-Marie put mettre en bouteilles avec l'aide d'autres Frères, environ 8 hectolitres de vin rouge et 150 litres de vin blanc qui furent descendus dans les puits du jardin potager, ou placés dans un trou creusé près des platanes. Dix barriques, d'une contenance commune d'à peu près 30 hectol. avaient été enterrées entre l'allée du Noviciat et le mur de clôture. Sur le sol fraîchement remué on fit une plantation de laitues. On espérait donner ainsi le change aux Prussiens. La cave elle-même servit de cachette: le Frère avait pris soin d'en murer l'entrée.

Le Fr. Honoré n'oubliait pas sa batterie de cuisine et sa vaisselle. Une partie fut envoyée à Paris, mais l'autre, la plus importante, fut mise en terre, à côté des barriques de vin.

Pour le Fr. Mauv et le Fr. Antoine, ce furent les outils de la forge et ceux de la menuiserie qu'ils eurent à mettre en sûreté. Ceux de la forge furent cachés; des autres, la meilleure part put être envoyée au séminaire.

Tous les objets de la cordonnerie, ainsi que les cuirs, furent aussi emportés.

On évacua également tout le contenu de la lingerie et du vestiaire des différentes C^{tes}; les effets de literie: matelas, traversins, sommiers etc. Les lits, au nombre de 200 environ, restèrent dans la maison.

Les livres des différentes bibliothèques furent en

majorité partie rentées au séminaire; d'autres, enfermés dans des malles, et déposés dans une des caves du Noviciat.

Là également on voulut abriter les divers appareils, les substances et les médicaments réunis à la pharmacie. Après un premier enballement de tous ces objets, on remit de nouveau chaque chose à sa place; mais la confiance ne fut que d'un instant, et bientôt on dut recommencer un travail fait et défait une 1^{re} fois.

Les objets du culte avaient été des premiers dirigés sur Paris. crucifix, statues de différentes grandeurs, ornements, vases sacrés tout put être emporté. Les meubles de la sacristie, non plus du reste, que du mobilier de l'établissement, presque rien ne fut évacué. Les autels, un seul excepté, restèrent aussi.

La statue de N. D. des Victoires de La grande chapelle, pour laquelle spécialement on craignait des profanations de la part des soldats protestants, fut enfermée dans une armoire et enfouie près du mur qui sépare l'enclos des Frères de celui des scolastiques. On eut soin de recueillir le cœur en vermeil renfermant les noms des membres de la Cong^g et suspendu au cou de la statue.

Enfin le plus important trésor de la Clé, la plus chère de nos richesses, les restes précieux de notre Vénéré Père, furent l'objet de précautions toutes spéciales. Combien il était pénible pour tous de se séparer de ces chères dépouilles! On ne pouvait en effet les rentrer dans Paris; et, quelque soin qu'on mit à les cacher, rien ne donnait une complète assurance qu'elles ne fussent point découvertes, profanées et dispersées. On espérait en la protection du V^{er} Père lui-même et du Cœur Immaculé de Marie. Mais fallait-il auparavant prendre tout le soin possible de les dérober aux recherches, et même de les préserver contre toute détérioration. Le lendemain de la fête du S^{er} Cœur de Marie, on se mit donc à l'œuvre. Une grande fosse avait été creusée dans un des compar-
nents

de la ferme, servant à abriter les instruments de labour, à peu près au centre de la propriété. Dans un cercueil d'un bois épais et fort, on descendit la chasse contenant les précieux ossements, ainsi que les restes de l'ancien cercueil retiré du cimetière de N. D. du Gard. La fenêtre du pauvre pigeonnier où le V. Père avait choisi sa retraite à Rome, ne fut pas non plus oubliée. Dans cette même fosse, on placa encore le corps de S. Quirin, toutes les reliques qu'on possédait, ainsi que des ossements de plusieurs membres de la Cong., exhumés de Villejuif. L'espace qui restait encore fut utilisé pour recevoir quelques livres, une partie des archives de la C^{te} et les beaux chandeliers de la chapelle. Ce travail, exécuté avec grand soin, était fait sous la direction du P. Spreisser, qui veillait à ce que toutes les précautions fussent bien prises. La fosse remplie et refermée, on égalisa parfaitement le sol, et un tas de paille fut formé sur l'emplacement même. Toutes les mesures de sécurité étaient prises, il n'y avait plus qu'à se confier à la Providence et à espérer.

Si, grâce à l'activité de nos Frères, on avait réussi à emporter beaucoup de choses, il restait néanmoins encore une quantité considérable, de légumes, des fruits, un mobilier important qu'on n'avait pu ni enlever ni cacher. On laissait aussi pour 2000^f. environ de bois de construction, un tas assez grand de houille et de bois de chauffage, les principaux instruments d'agriculture: herbes, charrues, petits tombereaux etc., etc.. Nous venons bientôt, hélas! ce qui allait rester de toutes ces choses, et en quel état nous devions retrouver ce qui avait pu échapper à une totale destruction.

— Cependant par suite d'une série de départs ménagés selon le cours des événements, cette belle et nombreuse C^{te} du St. Cœur de Marie, finissait par ne plus garder un seul membre de son personnel. Les premiers partis, comme nous l'avons vu, avaient été les scolastiques,

tous envoyés en C^{té} ou dans leurs familles, dans le courant du mois d'août.

Les Pères en passage, et ceux qui étaient venus pour la retraite, s'éloignèrent avec le C. P. Père, ainsi qu'il a été dit, le dimanche, 28 août, fête du Cœur immaculé de Marie.

Le 5 sept., les orphelins étaient envoyés à Paris, pour se rendre à S. Etan.

Stricetés dans les exercices de leur retraite, les Frères s'étaient remis au travail, mais le plus grand nombre quitterent alors la C^{té}: ceux qui ne devaient pas servir dans les ambulances, avaient reçu leurs obédiances pour différentes maisons.

Les Pères de la C^{té} partirent à leur tour, et le 7 sept. il ne restait plus que le P. Speisser. Les P. P. Libermann et Du Plessis s'étaient rendus à S. Etan; le P. Grizard, à Langonnet, le P. Brunetti, en Savoie. Quant au P. P. Collin, il allait s'installer à Paris pour y demeurer pendant le siège.

Le 14 sept., le P. Speisser rentrait à son tour dans Paris, ainsi que les derniers Frères restés avec lui; il ne demeura plus dans la maison que Constant, le tailleur; qui devait la quitter deux jours après. On pouvait néanmoins se rendre encore de Paris à Chevilly; aussi le Cf. François voulut-il utiliser les deux journées du 15 et du 16 pour faire de nouveaux voyages et ramener des provisions.

À partir du 16 sept. personne ne revit Chevilly, et la propriété. Ce qui n'avait été jusqu'alors qu'une paisible solitude était devenu un triste désert livré à l'invasion armée; et allait être bientôt le théâtre de sanglants combats. Partout, les gens du village se taient hâtés de fuir, emportant avec ce qu'ils avaient pu soustraire de leur modeste mobilier, une portion précipitamment amassée des récoltes de l'année.

Mais à mesure que Chevilly se dépeuplait de ses

habitants, on voyait apparaître, errants, dans la campagne, une foule d'individus, hommes, femmes et enfants, qui avaient fui l'invasion prussienne et erraient dans les champs encore riches, de quoi pourvoir à leur modique entretien. La vue de leur misère faisait pitié; plusieurs fois on fit pour eux, avant de quitter Chevilly, une soupe aux pommes de terre qu'ils recevaient avec reconnaissance et empressement.

Plus on se rapprochait du Fort de Bicêtre, plus le paysage s'attristait. Sur la crête des deux éminences qui couronnent la plaine du côté de Paris, une bande grisâtre dessinée par la terre fraîchement remuée, signalait les travaux de défense des deux formidables redoutes qu'on venait d'élever. Au Nord de Chevilly, à une distance approximative de 2,200 mètres de la propriété, c'était les Hautes-Bruyères, rendu si célèbre pendant le Siège; au Nord-Est, le Moulin-Saquet, éloigné de 3 Kilom. environ. Jour et nuit on avait activé la construction de ces redoutes. La nuit, la lumière électrique éclairait les travailleurs et projetait à Chevilly et sur tous les points des environs des jets éblouissants.

Autour de Bicêtre, dans toute la zone militaire du Fort, la dévastation était complète. Arbres, murs de clôture, maisons, tout était rasé. De l'autre côté, dans la zone des fortifications de l'enceinte, le sol avait été aussi complètement dégarni à un rayon de 3 à 400 m. des remparts. Quel désolant tableau de destructions et de ruines!

Au nombre des maisons démolies par ordre du génie militaire, se trouve l'ancien noviciat de Bons-Tour, devenu depuis l'orphelinat de Nazareth. Comme le savent nos confrères, cette propriété avait été achetée de la Cong. par le Sr. F. Delaplace et destinée à son œuvre si utile et si intéressante de jeunes filles pauvres. C'est là qu'il abritait, s'aidant pour les entretenir des ressources de la propriété, un nombreux personnel

d'enfants et de maîtresses pieuses et dévouées. Et leur fallut fuir cet asile de la Providence et en partie se disperser. Bientôt, en effet, la maison, les murs de l'enclos, les grands arbres du jardin, tout disparaissait dans cette œuvre de destruction. Quelques pans de mur noircis et un amas de décombres, marquent seuls aujourd'hui la place de ce paisible hermitage.

Combien de souvenirs touchants se rattachent, chez nos confrères, à cette humble résidence de Mons-Évy! C'est là en effet, que beaucoup ont passé leur année de noviciat. Mais cette perte, outre les regrets qu'elle engendre, est aussi une bien rude épreuve pour l'œuvre naissante de l'Orphelinat de la S^{te} Famille.

II. Combats et bombardement

Cependant chaque heure rapprochait l'ennemi de la capitale. Signalés le 16 sept., à Athis, où ils passaient la Seine, les Prussiens se portaient en grandes masses, le lendemain et les jours suivants, sur Chevilly et les villages au sud de Paris. Un second pont de bateaux avait du reste été jeté à Choisy-le-Roi. Le 19, ils essayèrent avec succès une attaque sur Villejuif et les Hautes-Bruyères; mais repoussés le 23, ils fixèrent définitivement à Chevilly, S'-Ray, Chiais et Choisy, leur première ligne d'investissement de ce côté.

Méniés avec la plus grande activité, leurs travaux eurent bientôt converti ces villages en autant de fortresses. À Chevilly, tous les murs qui regardaient Paris ou bordaient la route, furent crénelés; les rues garnies de barricades; notre propriété tout spécialement, changée en un vrac camp retranché. Ce n'était d'abord que des travaux de défense, car l'ennemi prévoyait une tentative qui ne pouvait manquer d'être dirigée sur ce village.

Chevilly en effet; était un point stratégique d'une assez grande importance, à cause de sa position centrale

au milieu de la plaine, et parce qu'il commande la route de Choisy à Versailles par la Belle-Epine. Pour ces motifs sans doute, on résolut d'essayer le 30 oct., une attaque de ce côté. Comme ce fut principalement sur la propriété que se concentra l'effort des assaillants, le récit de cette journée appartient, à ce titre spécial, au bulletin de la C^{te}. Voici comment un correspondant du Français rend compte de cette sortie, qui ne fut pas l'une des moins meurtrières du siège, et dont l'histoire gardera le souvenir sous le nom de Combat de Chevilly.

« Villejuif est horrible: pris et repris le 19, et le 23, le malheureux village n'est que ruines; j'y rencontre les troupes qui se rendent au combat. Pendant que les forts grondent, sur la gauche, dans la vallée de la Seine, sur la droite, dans la vallée de la Bièvre, nos troupes sont attaqués au milieu du plateau de Chevilly, où les Prussiens sont retranchés.

« Je me glisse entre les lignes des régiments; j'arrive à l'église, je monte dans le clocher avec un vieux paysan: nous allons voir de là la bataille.

« Le clocher tremble sous les trépidations de la canonnade. D'en haut la vue est saisissante: à un kilomètre devant nous les lignes du 13^{ème} corps, commandé par le général Vinoy, se déployaient dans la plaine de Villejuif toute plantée de pépinières; nos soldats se dispersent en tirailleurs; ils se cachent derrière les moindres accidents de terrain, derrière un arbre, derrière un tas de fumier; ils sont couchés, ils sont à genoux, ils tirent et ils s'avancent.

« Le hameau de Chevilly est une véritable redoute.

« Au siècle dernier, les Rohan-Guéméné avaient là un château: le château vendu, à la Révolution, est devenu la propriété d'un banquier, connu sous la Restauration, M. Outrequin, puis d'un autre banquier, un Prussien, celui-là, M. Schickler, le célèbre sportman, M. Schickler avait établi un haras à Chevilly, il s'est dégoûté de cette résidence, il a vendu son château aux Pères du S^t Esprit, qui y ont fondé une colonie agricole. Le parc du château à 30 hectares, il est entouré de terrasses séparées de la plaine par des sauts-de-loup. C'est là une redoute que les Prussiens ont fortifiée. Les terrasses sont con-
vertes

de ces vieux tilleuls, taillés bas, comme les aimait le siècle dernier; derrière chaque tronç, il y a un Prussien qui tire sur nos malheureux soldats.

« Avec une longue-vue, je les aperçus, tombant les uns après les autres; ils avancent, mais lentement. To droite, à gauche; la canonnade cesse, on n'entend plus que la mousqueterie; nos lignes de tirailleurs couvrent le plateau tout entier sur une étendue de plus de six kilomètres, 36,000 hommes sont déployés. Si l'ennemi n'est pas en force à Chiais et à Choisy, on va le jeter dans la Seine, s'il n'est pas en force à L'Hay, on va le jeter dans la Bièvre; on pivote sur Chevilly: c'est donc de Chevilly qu'il faut s'emparer d'abord.

« Il est nuit, la lutte est rude; enfin voilà nos troupes dans le hameau: elles délogent l'ennemi et lui font éprouver des pertes très-considerables. Nous apercevons les soldats allemands qui fuient, c'est plaisir; hélas! l'occupation de Chevilly va être inutile. L'Hay est sur la droite occupé par des forces immenses. Chiais sur la droite énergiquement défendu.

« Le général Vinoy avait l'ordre de se replier, s'il rencontrait, sur l'un ou sur l'autre de ces forts, des forces supérieures.

« Je vois revenir nos soldats: la retraite se fait dans un bon ordre excellent, nos lignes se replient comme à la parade. L'ennemi voyant que nos troupes évacuent Chevilly, imagine d'y revenir et de nous poursuivre; il a compté sans le fort de Bicêtre.

« Voilà tout-à-coup que le Vice-Amiral Pothuan du fort de Bicêtre, pointe ses pièces sur Chevilly, et, par dessus nos lignes qui se retirent, crible d'obus le malheureux hameau. Les Prussiens qui y sont ne peuvent y tenir, ils ont amené de l'artillerie, et, sachant bien qu'il est inutile de tirer en ce moment sur Bicêtre ils tirent sur Villejuif; c'est là que nos régiments vont se replier. C'est là qu'il faut couvrir de feu leur retraite.

« Tout à coup, nous voyons du haut du clocher, de petits ballons blancs qui traversent l'air dans notre direction: je redescends la situation menace de devenir critique; je sors du village au moment où les obus commencent à y pleuvoir. Nos pertes ont été sensibles. Sous les murs de Chevilly nous avons perdu beaucoup de monde, en face de L'Hay et de Chiais également. Mais nos soldats ont montré un grand courage: ils ont fait pas mal de prisonniers.

— Les différents détails nous furent encore communiqués sur ce combat. Les uns disaient que nos troupes maîtresses de tout le village, avaient rencontré la plus formidable résistance.

aux abords de la propriété. D'après ceux-ci elles n'auraient pas réussi à franchir l'enceinte des murs d'enclos, alors déjà sérieusement fortifiés. Un officier aurait été tué au moment où il dirigeait ses soldats à l'assaut de la principale entrée, pour tourner par là, le mur crénelé du bosquet des Frères, d'où partait la plus terrible fusillade.

D'après un second récit, les Prussiens attaqués surtout dans le parc, par la partie Nord-Est de la propriété, du côté du bois St^e Colombe⁽¹⁾, auraient fait essuyer des pertes sensibles à nos soldats; mais eux-ci avançant toujours, auraient pénétré par la grille et refoulé l'ennemi au delà de sa deuxième ligne de retranchements. On ne peut affirmer au juste laquelle de ces deux versions est la plus exacte.

Parmi les blessés de la journée, plusieurs furent, quelque temps après, soignés au séminaire colonial. Aucun d'eux n'avait pénétré dans le parc, et même nul ne sut dire où leurs compagnons y étaient entrés. Il y avait entre autre un capitaine qui fut blessé près du bois St^e Colombe, coupé par les Prussiens pour découvrir la plaine.

Quant aux nombreuses traces de balles, empreintes sur les murs et la toiture du Scolasticat, elles indiquent d'une façon certaine que l'attaque a été dirigée principalement par la partie Nord-Est de l'Établissement; mais elles ne permettent point d'inférer avec certitude que le combat se soit continué dans l'enceinte même de notre propriété.

Dans cet engagement où nos troupes avaient déployé une bravoure vraiment française, le brave général Guilhem avait été tué aux premiers rangs, où il donnait l'exemple de la plus admirable intrépidité.

Cette reconnaissance, la plus forte qu'on ait poussée sur ce village, termina pour long-temps, de

(1) Le bois St^e Colombe, ainsi appelé du nom de la patronne de Chevilly et appartenant à la Fabrique, est situé vis-à-vis du scolasticat, près de la route.

ce côté, toute opération de troupes, Le 29 nov, un engagement qui devait avoir lieu sur toute la ligne, depuis le plateau d'Arnon jusqu'à L'Hay attira encore nos soldats aux abords de Chevilly, mais l'action se concentra sur Choisy et la Gare-aux-Bœufs, à gauche, et L'Hay à droite.

III. Travaux militaires des Prussiens

dans la propriété et aux environs.

Cantonnés à Chevilly, les Prussiens songèrent surtout à s'assurer la position, en se prémunissant contre une nouvelle attaque et en se mettant le mieux possible à couvert du bombardement des assiégés. C'est ce que démontrent les travaux considérables qu'ils ont exécutés dans le parc. Il y a peu de jours, un officier du génie a été envoyé sur les lieux pour les examiner : voici le résumé de ses observations, d'après une lettre du P. Bertsch qui l'accompagnait.

Notre Clé, désignée sur les cartes spéciales, sous le nom de Château et de parc de Chevilly, offrait un campement fortifié d'avance. Les Prussiens en firent un véritable camp retranché présentant, selon les termes de l'art militaire, son front de défense, ses voies de retraite, et ses travaux de reprise.

Le Front de défense s'étendait sur les trois côtés Nord-Est et Est de la propriété; depuis le pavillon placé à l'extrémité ouest du bosquet du Noirciat, jusqu'au point d'intersection de l'allée du Scolasticat et de celle du Tombeau du Vêi Père. Le mur de clôture qui suit toute cette ligne, était partout percé de meurtrières, ou garni de créneaux; et là où la hauteur du mur l'avait permis, dans le bosquet du Scolasticat par exemple, les Prussiens en avaient superposé une double ligne.

Le système des créneaux avait été particulièrement employé pour le mur formant parapet dans la grande allée du scolasticat. Comme la hauteur restait insuffi-

sante

malgré les créneaux, les soldats allemands avaient creusé dans l'intervalle des arbres des trous de 80 centim. environ, où ils descendaient pour être entièrement à couvert. Ça et là, en avant de la propriété et même dans l'enceinte, on voyait d'autres trous plus profonds, servant aux sentinelles. La grille de fer, à la naissance de l'allée des Sc^ol^l ~~sur~~ avait été fermée et fortement barricadée.

En avant de cette ligne de défense, sur la grande route, trois fortes barricades garnies de canons, fermaient toutes les avenues du côté de Villejuif, de Bicêtre et des Hautes-Bruyères.

Quoique sérieusement fortifié, lors du combat du 30 sept., Chevilly n'offrait pas encore néanmoins des dispositions de défense aussi formidables.

Les voies de retraite consistaient surtout en tranchées et chemins couverts. C'étaient de longs boyaux creusés dans le sol et abrités par des épaulements contre les balles ou les éclats d'obus. Ces voies qui devaient favoriser un mouvement de retraite en abritant les hommes, contribuaient encore à entraver la marche de l'assaillant et servaient aussi à protéger les communications.

La propriété en était pour ainsi sillonnée. Il y en avait au Nord-Est, en avant et en arrière du mur d'enceinte et des deux murs de séparation entre le champ contigu à la chapelle à la chapelle et la cour des scolastiques, celle-ci et l'allée des acacias. Devant le noviciat, on voyait aussi une tranchée dont le terrassement composé de troncs d'arbre, de branches entrelacées, formait une barricade et en précédait une autre qui longeait la balustrade du perron. Une autre tranchée au côté Ouest, suivait le prolongement de la balustrade et arrivait au mur dormant sur la rue. Une troisième enfin, la plus longue, partait de la mare, coupait en ligne oblique, le champ qui sépare le bâtiment principal du Noviciat et venait s'arrêter près de ce dernier.

On en trouvait encore au milieu de la propriété. Des trousses l'on avait extrait de la terre pour faire des briques, avaient été reliés par une tranchée à une large brèche ouvrant passage de l'allée du Noviciat dans les champs voisins. Le canal de décharge pour le trop plein de la mare, servait aussi de voie de retraite et de communication.

Quant aux travaux de reprise, on peut ranger sous ce chef, les trois brèches pratiquées dans les murs de clôture.

La 1^{ère} se trouvait vis-à-vis du Noviciat, derrière les deux grands tilleuls, dont l'un avait été coupé. Le mur, dans cet endroit, défait d'abord complètement, avait été relevé en pierres sèches à une hauteur d'un mètre environ.

La seconde, ouverte à la jonction de l'allée des moines et de celle du Noviciat, offrait un chemin spacieux pour les voitures. C'est par là qu'on communiquait avec Rungis et aussi avec une batterie placée près du cimetière.

La 3^{ème} dans l'allée du sud entre le tombeau et le pavillon ouest, était la plus large. Comme elle pouvait offrir un passage aux français, dans le cas d'un mouvement tournant pour attaquer de ce côté, elle était garnie de nombreux engins de défense. On y remarquait une palissade en troncs d'arbre plantés comme des pieux taillés en pointes à leur partie supérieure. Au haut de la chaussée descendant en pente douce de l'allée dans la plaine, se trouvait aussi une espèce de chevalot, dont on ne s'explique pas bien l'usage. Était-ce un de ces engins connus sous le nom de chevaux-de-frise, mais resté inachevé? n'était-ce pas plutôt un fort cabestan pour aider à la montée de lourds fardeaux, de pièces d'artillerie par exemple? On ne peut le dire au juste.

Ces brèches, en ouvrant des voies de communications

permettaient de tenter par là l'offensive, suppose une prise d'assaut et une occupation par les Français.

Quant aux travaux des Prussiens contre le bombardement, indépendamment des tranchées et des chemins couverts dont nous avons parlé, ils avaient construit douze casemates pour se garantir des projectiles de nos forts.

La plus remarquable de toutes se trouvait dans la cour des orphelins. D'une profondeur d'environ deux mètres, elle était recouverte d'une charpente de rails de chemin de fer et de troncs d'arbres superposés et se croisant ensemble. Cette charpente, à l'épreuve déjà de tout projectile, était revêtue d'un terrassement à peu près d'un mètre d'élévation. On descendait par des marches dans le fond planchéié de cette casemate et son côté Nord ainsi que l'entrée que l'entrée avaient un revêtement d'un mètre de terre.

Aux côtés Nord et Est, dans la partie du bosquet des Frères qui descend en talus, il y avait trois autres casemates, dont une en partie écroulée.

La grotte de N. 19. des sept Douleurs n'avait demandé aucune transformation pour arbitrer des bombes et des obus. Un officier y fit sa résidence.

Ces casemates, dont l'entrée était défendue par d'énormes pieux, communiquaient entre elles par la tranchée partant de la chapelle, longeant les côtés Nord et Est du bosquet des Frères et aboutissant à un immense trou près du jeu de quille.

Au Nord, ce trou disparaissait derrière un épaulement considérable fait de pieux, de fascines entremêlées et servant à protéger aussi, dans le bosquet des Scolastiques, deux casemates construites le long du mur de séparation.

De l'extrémité du bosquet, qu'aucune tranchée ne sillonnait, un fossé déjà existant conduisait aux

quatre casemates construites dans le carré près de l'allée des acacias. Les casemates étaient l'une contre le mur du côté sud, vis-à-vis de la porte grillée; une autre au bout de l'allée des tilleuls, dans le talus du remblai; une troisième, celle-ci très-vaste, tout proche, mais un peu plus haut et faisant face, à peu près, au chalet des jeux; la quatrième était creusée dans le triangle, formé par l'allée des tilleuls, celle des acacias et une petite prairie traçant le troisième côté.

Au sud de la propriété, non loin du croisement de l'allée des novices et de celle du Tombeau, on voyait le commencement d'une onzième casemate. Elle avait été creusée, mais n'était point recouverte. Les troncs de tilleuls déjà coupés étaient là tout préparés.

Enfin sous la chaussée reliant la propriété avec la plaine du côté de l'aqueduc par la brèche de l'allée des novices, se trouvait encore une dernière et solide casemate

— Pour ce qui est des travaux d'attaque ou proprement de siège, on peut dire que les Prussiens en élevèrent assez peu aux environs de Chevilly. Près du cimetière, il y avait deux batteries destinées à battre la campagne en cas d'attaque, et aussi à faire brèche sur les Hauts-Bruyères. Sur la route de Echaïs, à l'angle des quatre chemins, s'en trouvaient deux ou trois autres, pouvant tirer sur Villejuif et le Moulin-Suquet. Celle qui ouvrit son feu sur Paris pendant le bombardement, se trouvait à l'Hay non loin du cimetière.

IV. Bruits répandus sur l'établissement.

Attaque du journal la Liberté. Réponse du R. D. Collin.

Que se passa-t-il à Chevilly depuis le combat du 30^{sept} jusqu'à l'armistice? A Paris même, on en était réduit à des conjectures. Les uns parlaient d'incendie dont la

leur

avait semblé partir des bâtiments de la propriété; d'autres affirmaient avoir reconnu distinctement de la redoute des Hautes-Bruyères, à l'aide de lunettes d'approche, les toits du Scolasticat et du Noviciat. Mais on ne savait rien de positif.

Dans les autres Ctes, il était moins impossible encore d'avoir aucune nouvelle sur l'état de Chevilly.

Nos Pères d'Allemagne écrivirent à ce sujet à des militaires de la paroisse de Marienthal qui se trouvaient parmi les assiégeants. Ils ne reçurent de réponse qu'après l'armistice, et cette réponse n'était guère selon la réalité des choses.

— A Paris, on avait répandu dans le public au sujet de notre établissement de perfides insinuations et des accusations calomnieuses.

Vers la fin d'octobre, un aide de camp du général Erckm se présente un soir au séminaire du St. Esprit et demande à voir le R. P. Supérieur. On avait, dit-il, assuré à l'état-major qu'un de nos Pères connaissait très-bien l'état de l'armement de la propriété. Il aurait même affirmé que les Prussiens y avaient réuni un parc de 300 pièces d'artillerie. Cette assertion, ajouta l'officier, avait bien paru un peu étrange; néanmoins, comme le Gouverneur, désirait contrôler, dans l'intérêt de la défense, toutes les indications qui lui étaient fournies, il avait voulu vérifier aussi celle-là.

Il ne fut pas difficile au R. P. Collin de faire comprendre à l'aide de camp combien ce bruit était contourné. Cependant à cette occasion il lui fournit sur la situation de la propriété des renseignements qui pouvaient être utiles. L'aide de camp aussitôt les consigna par écrit, et en prenant congé du R. P. Supérieur il lui dit: « Mon Père, il se peut que d'ici à quelques jours nous vous fassions beaucoup de mal en bombardant Chevilly, mais nous espérons que vous ne nous en voudrez pas. » Il paraît du reste qu'alors on

combinait une nouvelle sortie de ce côté, mais elle n'eut pas lieu.

— Cet incident avait suivi de quelques jours une accusation des plus malveillantes dirigée contre nous et complaisamment accueillie dans les colonnes du journal la Liberté, n.º du 13 oct. Voici comment le R. P. Supérieur, en résumant les principaux griefs qui nous étaient imputés, répondit à l'auteur anonyme de cet article.

Paris, le 15 octobre 1870.

Monsieur le rédacteur,

Dans son numéro de jeudi, 13 oct., le journal la Liberté a avancé sous ce titre : L'Hay et Chevilly plusieurs faits tellement erronés, que je me vois obligé d'en réclamer auprès de vous, la rectification, ne doutant pas de votre loyauté.

« Votre correspondant annonce que Chevilly possède un couvent des Pères de St Joseph. Les Pères, dit-il, nul ne les voyait dans le pays. Ils avaient parmi eux des ouvriers de toutes les professions; aussi les étrangers étaient-ils sévèrement écartés. L'invasion venue, les habitants de cette maison mystérieuse se sont dispersés sans rien emporter. Sans le pays on est convaincu que ce prétendu couvent n'était qu'un nid d'espions prussiens, et que là se levaient les plans qui ont servi à la marche de l'armée allemande. »

« Or voici la vérité sur ce couvent de Chevilly.

1.º Il n'appartient pas aux Pères de St Joseph, comme le rapporte votre correspondant, et cette erreur de nom dénote déjà suffisamment des informations prises à la légère; mais il est une propriété des Pères du St Esprit, Cong^g reconnue par l'Etat, laquelle est chargée du recrutement et de la formation du clergé de toutes les colonies françaises.

2.º Les Pères de Chevilly exerçaient le St ministère à Villejuif, à Chiais, à L'Hay, à Rungis et même au fort de Bicêtre.

3.º Dans ce couvent, nous avions un orphelinat composé d'un certain nombre d'enfants, que des Frères formaient à différentes professions. Les parents de ces enfants venaient les voir fréquemment, et pouvaient en toute liberté circuler dans la propriété.

4. C'est principalement dans cette maison que nous formions des missionnaires, Pères et Frères, destinés à porter les lumières de la civilisation chrétienne sur les côtes de l'Afrique, accomplissant ainsi l'œuvre la plus digne d'une république égalitaire.

5. L'invasion venue, nous avons été obligés de quitter notre couvent comme tous autres habitants de l'endroit ont quitté leurs maisons, mais nous avons emporté le plus qu'il nous a été possible de nos récoltes et de notre mobilier. Tous les habitants du pays peuvent en faire foi.

6. Loin d'être inconnus dans le pays, les Pères du St. Esprit y sont aimés à cause du bien qu'ils font et des services qu'ils rendent; aussi ce sont les habitants même de Chevilly qui leur ont signalé avec indignation l'article accusateur de la Liberté.

7. Dès le commencement de la guerre, les Pères du St. Esprit s'étaient empressés de mettre leur maison de Chevilly à la disposition du Ministère de la Marine et des colonies pour servir d'ambulance. Depuis l'investissement de la capitale, leur autre maison de Paris, rue Lhomond, 30, est ouverte à nos blessés, comme succursale de l'ambulance de la Marine.

Vous voyez, Monsieur le rédacteur, qu'il y a loin de là au nid de Prussiens et à la maison mystérieuse, signalés par votre correspondant.

Mais, comme tout homme d'honneur, surtout en république, sait noblement réparer le tort qu'il a fait, même involontairement, je compte, Monsieur, le rédacteur que vous voudrez bien insérer cette réponse dans votre plus prochain numéro, pour notre justification devenue nécessaire.

Veillez agréer, Monsieur le rédacteur, l'assurance de ma parfaite considération.

M. Collin

supérieur du couvent de Chevilly.

— Cette lettre envoyée le 15 oct. ne fut publiée que le 29, et encore fallut-il stimuler les sentiments de loyauté et d'équité du rédacteur par des instances verbales, et une seconde lettre en date du 19, qui rappelait le droit d'insertion auquel nous pouvions recourir.

Trois jours après la publication de l'article de la Liberté, un des rédacteurs du journal Le Français vint nous proposer de répondre à ces accusations. Le R. P. Supérieur le remercia avec reconnaissance; sa lettre avait déjà été envoyée en réponse à la Liberté.

V. État de la propriété
aux premiers jours de l'armistice.

Dès l'annonce de la conclusion de l'armistice signé le 28 janvier, le 1^{er} désir de nos confrères de Paris fut de revoir aussitôt la chère Cité du S. Cœur de Marie. Mais les Prussiens exigeaient des laissez-passer, et l'on ne put en avoir que pour le samedi 4 février. Les *É. É. François* et *Romuald* se rendirent dès ce jour-là à Chevilly, ils furent suivis, le 6, des *P. P. Speisser*, *Meillorat* et *Besserat* et du *É. Agapit*.

Voici, d'après les notes prises en ce moment même sur les lieux, pour être envoyées à Langonnet au *É. R. Père*, et complétées depuis, un relevé sommaire de l'état désastreux où la propriété s'offrit aux regards attristés de nos confrères.

1. État des bâtiments. — Bâtimens d'entrée. Plusieurs projectiles dans les ailes du côté de la rue, à droite et à gauche de la porte cochère, ont fait de larges ouvertures. La poutre et le plafond sont écroulés au-dessus de la fenêtre, dans la cellule du *É. portier*. Dans les parloirs et la boucherie, tout était dévastation, et il régnait une incroyable malpropreté. Plus d'escalier pour monter au premier étage : les chambres sont toutes salies et dévastées.

En entrant dans la cour, l'aile gauche où se trouvaient les chambres du *R. P. Collin* et du *P. Speisser* est effondrée ; les quatre murs, portant les traces d'un incendie, s'élèvent au-dessus d'un monceau de décombres.

Sous ces décombres, dans l'ancienne chambre du *Père Économe*, il y a, dit-on, deux Prussiens d'écrasés et restés là ensevelis.

En face, on voit une ouverture béante pratiquée par un obus à l'angle de l'orphelinat ; les ateliers sont dévastés, la maçonnerie de la forge détruite ; les Prussiens couchaient à la menuiserie. Plus loin, la salle

de bains est d'une malpropreté qui soulève le cœur; les baignoires, hélas, en quel état sont-elles! On ne peut dire que ce fut pour suppléer aux cabinets démolis, car partout ce n'est qu'immondices.

À la cuisine, dans l'autre aile, plusieurs pièces du fourneau ont été enlevées.

De tous les bâtiments habités, celui-là a le moins souffert: quelques obus dans le comble du côté du noviciat; mais les salles de l'orphelinat, de l'infirmerie, le dortoir des sœurs, la lingerie et toutes les parties basses correspondantes sont conservées sans grands dégâts.

Chapelles Sur le sol de la chapelle des novices était un tas de paille infecte, amassé pour servir de couche aux Prussiens; l'autel est conservé, mais dégradé et sali.

La grande chapelle est heureusement à peu près intacte; un projectile seulement a fait son trou au dessous de la rosace, et emporté le bord de la balustrade de la tribune. Une partie de la grille de communion a été enlevée; les autels sont restés à leur place, à l'exception d'un seul, un des petits, mis dans une barricade. La sacristie complètement dévastée n'offre ni meubles, ni boiserie. Ici encore et à la chapelle, une énorme quantité de paille couvrant l'asphalte du sol: les Prussiens couchaient dans ces deux endroits.

Ils n'ont pas laissé vestige de la galerie couverte reliant la chapelle au scolasticat.

Manège. — Les pierres du puits ont été enlevées et le mécanisme gâté.

Scolasticat. — La toiture n'a qu'un seul trou d'obus; mais les cloisons des cellules sont presque partout renversées; pas une planche, pas un meuble; les escaliers sont détruits. Au rez-de-chaussée, l'ancien réfectoire des séminaristes a été converti en écurie: même destination peut-on dire pour les autres pièces. Chambres des directeurs, salles d'exercice et de récréation;

bibliothèques, partout de la paille et des ordures.

Noviciat. — De tous les bâtiments celui-ci est le plus endommagé. On n'y voit nulle part ni portes, ni fenêtres, ni parquets. La salle des exercices est effondrée, ainsi que la chambre contiguë. Le grand escalier a disparu dans un incendie qui a consumé en même temps la chambre à coucher du G. P. Père et les deux au-dessous. Les premières marches du petit-escalier tournant manquent; néanmoins, on peut encore enjamber l'espace vide et monter jusqu'au sommet. Les chambres au-dessus sont dévastées par les obus et aussi par l'ennemi; presque plus de cloisons, pas une planche, pas même une moulure ou un lambris. Ce bâtiment a reçu dans sa façade et dans ses combles dix projectiles environ d'un fort calibre. Les pierres de taille des quatre escaliers du perron et du seuil des portes servent aux barricades, ou forment, de l'autre côté de la chapelle, l'empierrement d'un petit chemin qui conduit au bosquet des Frères.

Érnie et chalets. — La ferme a été non démolie par les obus, mais rasée par les Prussiens. Ils l'ont fait sans doute pour avoir du bois sec.

Le chalet des séminaristes est à terre; celui des jeux a perdu sa devanture. Ceux des angles Est et Ouest, au sud de la propriété, n'existent plus. Le chalet du vénéré Père, les Prussiens ont enlevé la porte et, plus tard, les guirlandes tendues dans l'intérieur. La porte du petit monument funéraire a aussi disparu, mais le corps même du tombeau, le globe massif et la croix qui le surmonte, ont été respectés.

La partie privilégiée des bâtiments était donc, comme nous l'avons dit, outre la grande chapelle, l'arrière portion du corps principal où se trouvent les infirmeries dans une des ailes, dans l'autre la lingerie, le dortoir, le réfectoire, la salle des exercices des Frères.

le réfectoire et la chapelle des novices. Ces appartements, protégés contre les projectiles du fort par la partie antérieure des bâtiments, servaient de logement aux Prussiens. Pour cette raison, bien que le mobilier, ici comme ailleurs ait presque tout entier disparu, les portes, les fenêtres, les planchers sont conservés, mais presque partout, c'était un débris infect formé de couches de paille et de toutes sortes de débris et d'ordures.

Sur les parois des murailles, en dedans, en dehors, partout de grotesques dessins, de nombreuses inscriptions frappent les regards. On en voyait d'assez peu convenables, qui furent, dès le commencement, effacés par les frères. D'autres représentent des soldats des différents corps de l'armée française, ou des scènes militaires. Ainsi, dans un endroit c'est un uhlan qui jette la panique dans tout un régiment français.

Ailleurs ce sont des caricatures politiques; ce qui revient le plus souvent, c'est Bismarck conduisant Napoléon III, celui-ci caractérisé par la moustache, l'impériale et ses petites jambes surmontées d'un long buste; il est quelque fois pourvu d'une paire de grandes oreilles et suivi du prince impérial véritablement retenu par sa mère.

Dans une des salles du rez-de-chaussée, on remarque une femme paraissant figurer la République et qui montre l'adresse des princes d'Orléans. — Sur un autre pan de mur, une potence et trois pendus: Jules Favre, Gambetta et Rochefort; avec ces mots au-dessous: « Pro majore gloria gallicâ »

Quant aux inscriptions, en voici une qu'on lit encore en français dans la salle de récréation des novices: « Nous Prussiens, nous n'avons pas jeté l'incendie dans ces édifices superbes et magnifiques; ce sont des frères et compatriotes qui ont détruit du fort cette colléque; c'est pour nous avertir. » Et y en a une dizaine d'autres dans le même sens.

On lit aussi çà et là de nombreuses condoléances sur les victimes de la guerre. En voici quelques-unes traduites de l'allemand. Dans une des cellules du Scolasticat, écrit de la main d'un sergent, on lit : « Dames
 « habitants de ces cellules, que je plains votre sort ! la guerre vous a brossés
 « de ce lieu de repos. Napoléon est la cause de votre malheur. Comme vous,
 « nous en souffrons en laissant un grand nombre des nôtres qui ont succombé en
 « héros. Requiescant in pace. Ailleurs : « Sans cette guerre déclaré à la Prusse
 « Napoléon, tu serais heureux et nous serions en paix dans nos foyers. Ta cap-
 « tivité, les désastres de la France, les ruines de ses forteresses, la honte de ses gé-
 « nérations, le massacre de tant de pères de familles et mille autres calamités,
 « sont ton ouvrage. »

D'autres inscriptions célèbrent leur triomphe sur la France : « Napoléon caput (caput, e. à. d. perdu), Paris caput... » — « L'union
 « des puissances allemandes a causé la ruine de la France. » — « Voilà la nation
 « qui a marché à la tête de la civilisation. » — « Nous ne prenons qu'une faible
 « revanche pour le mal qu'ont fait à nos pères les armées de la grande Révolu-
 « tion et du premier empire. »

Enfin les prétendues prouesses alors vantées de Garibaldi et de ses aventuriers, ont inspiré celle-ci :
 « Garibaldi, héros de la liberté, si tu tombes entre nos mains, tu seras mis à
 « la broche. »

— Par ce qui a été dit plus haut des travaux des Prussiens pour défendre la propriété, on peut compren-
 dre dans quel état se trouvent les murs de clôture de l'établissement. Celui du Scolasticat paraît le plus
 fortement endommagé. Outre les trous des meurtrières et la grande brèche près des tilleuls, il y en a une plus
 petite à l'extrémité ouest du mur du noviciat.

Quant aux bosquets, celui des scolastiques est en grande partie coupé. Celui des novices est bien éclair-
 ci dans son premier carré. Des deux gros tilleuls dormant sur la rue en face du bâtiment du Noviciat, un a été coupé.

La grande et belle allée, qui formait autour de la propriété une si agréable couronne de verdure, est abîmée en plusieurs endroits. sept beaux tilleuls sont coupés de file, vers le milieu.

Dans l'allée du fond, dite du V^{ie} Père, il y en a cinquante-deux d'abattus sur l'alignement intérieur, sans parler de plusieurs autres gros troncs, coupés dans le rideau d'arbres bordant l'allée. Dans celle des scolastiques, il y a çà et là des traces d'obus sur les troncs et près des casemates, des racines coupées, d'autres mises à nu. L'allée des acacias en a perdu 6 ou 7. 2 ans l'allée qui mène du Noviciat à la petite chapelle, on voit un superbe marronnier dont un obus a emporté la tige; tout près de là un sapin est brisé à son sommet.

Le jardin potager a assez souffert: le mur donnant sur le bosquet du Noviciat est ébrêché par les projectiles; le second mur de séparation, en arrière de celui-là est garni de créneaux à la partie supérieure. Les arbres fruitiers sont respectés; mais partout les espaliers ont été défaits et les fils de fer, employés pour lier des fascines.

Champs de culture - Combes. - 2 ans les champs on voyait encore des plantations de betteraves séchées sur place et pourries. Outre les tranchées, les voies de communications qu'on remarque, le sol est çà et là troué et labouré par d'énormes projectiles lancés de Bicêtre et des Hautes-Bruyères, principalement. On en a trouvé un certain nombre qui n'avaient pas éclaté. Ceux-ci étaient ordinairement marqués par un petit tumulus ou entourés de 2 ou 3 piquets unis par une ficelle. Il y avait en effet danger à les heurter violemment ou à les manier sans les précautions voulues; et c'était pour les signaler à l'attention que les Prussiens les avaient recouverts ou circonscrits.

Près du noviciat, dans l'espace compris entre les deux lignes de sapins, trois petits tertres, surmontés chacun d'une croix, indiquent trois tombes. On en voit encore dans la prairie, non loin de l'allée des acacias. Chaque croix porte son inscription. Plusieurs

deux infortunées victimes de la guerre, sinon toutes, sont tombées en faisant la patrouille dans le village. On compte neuf corps ainsi inhumés dans l'enclos de la propriété.

Mobilier - Boiseries. - Nous avons vu qu'on n'avait presque rien pu emporter du mobilier proprement dit: tables, bancs, chaises, armoires. Tous ces meubles laissés dans les bâtiments servirent de combustible et furent successivement brûlés après la provision de bois de chauffage et de bois de construction, abandonnée par nous en partant. Tout ce qui restait en fait de boiserie, parquets, portes et fenêtres, subit pareil sort. Il en a été de même des instruments aratoires, charnues, herbes, ainsi que des brouettes et tombereaux non rentrés dans Paris.

Les lits de fer servirent en grande partie aux barricades pour soutenir les terres ou les fascines. On en trouva ainsi employés à une certaine distance de la propriété. Sur 200 qui étaient restés, le tiers à peine, la plupart en mauvais état, est encore conservé.

Cels sont les tristes fruits de la guerre. Il est à remarquer d'ailleurs que les villages de la banlieue occupés par les mobiles français n'ont pas échappé davantage à la dévastation.

Objets cachés. Ces objets ne furent pas, on le pense bien, des derniers auxquels s'intéressèrent nos visiteurs du 6 février. Mais hélas! presque tout était perdu ou gâté. Les dix barriques de vin mises en terre étaient passées en copieuses libations. On raconte à ce sujet que ceux qui les trouvèrent ne purent en profiter: un ordre inattendu fit en effet relever les troupes campées en cet endroit, au moment où les soldats allaient faire honneur à une si riche aubaine. Il y avait là aussi quelques tonnelets de kirsch appartenant à M. le curé de Chevilly. Qu'on juge de la joie que causa la trouvaille!

Les ustensiles de cuisine placés près de ces barriques

et trouvés en même temps furent brisés et dispersés. Quant au vin en bouteilles caché dans le jardin, il fut heureusement conservé. Pour le peu qui se trouvait dans la cave, inutile de dire ce qu'il est devenu, malgré les précautions prises pour le dérober aux recherches.

Dans la cave du Noviciat, tous les flacons de la pharmacie ont été trouvés en éclats. Les livres placés tout auprès, 500 volumes environ, furent par les Prussiens et pour leur usage, étendus en litière, et, comme on le pense bien, lacérés et salis. On en a retrouvé partout : dans les tranchées, les casemates, mêlés aux fascines des barricades, portés jusque dans les villages environnants; quelques-uns ont été ramassés à Wuissous.

Les outils de la forge ont été préservés ainsi qu'une partie de la provision de fer.

— La divine Providence qui avait couvert d'une protection spéciale la grande chapelle et les autres oratoires, contre les obus des Forts, se plut aussi à garder contre toute profanation les statues et les objets de piété restés dans la Cité. C'est un hommage à rendre aux sentiments religieux des soldats ennemis, campés à Chevilly, qu'ils n'ont eu pour tout ce qui touchait au culte et à la religion que respect et vénération.

Dans la salle de récréation des novices, l'image du Sacré Cœur, placée là par M. Eugène lors de l'inauguration de la Cité, reste intacte et bien conservée, dans un appartement partout sali et délabré. Les murs des deux chapelles ne portent que peu ou point d'inscriptions. Dans celle des scolastiques, les encadrements moulés des stations du chemin de croix n'ont pas souffert; les boiseries du chœur et les deux grandes stalles subsistent telles qu'elles étaient. Sur le maître-autel, bien conservé du reste, on a trouvé la statue de N. D. des Sept-Douleurs et la croix de la grotte du St. Honoré; elles étaient même entourées de quelques pauvres bouquets de fleurs artificielles.

Respectées par les Prussiens, les statues des cours de récréation l'ont été aussi presque toutes par les projectiles. La grande statue de N. L. des Victoires, découverte par les Prussiens, avait été retirée par eux et placée entre trois ormes, près du bosquet des Scolastiques, sous une plaga de fer-blanc pour abri. Elle n'est pas cependant sans avoir souffert des intempéries de la saison.

Celle du bosquet des Novices, à laquelle se rattache tant de précieux souvenirs, est restée tout-à-fait intacte. Le serpent seul qui se roule sous les pieds de Marie, a eu la queue emportée par un éclat d'obus. Le mal n'est pas grand.

Dans la cour des Frères, la statue de St. Joseph a été aussi bien préservée; mais une autre du même saint, dans la cour des Scolastiques, n'offrait plus que des tronçons épars.

Mais quel a été le sort des restes du V^{re} Père. A bon droit où s'élevait la ferme, le sol n'offre, comme nous l'avons dit, qu'un amas de décombres. Les chères dépouilles n'auraient-elles pas été perdues au milieu de toutes ces ruines? Quoique l'espérance l'emportât ici sur la crainte, on conservait toujours néanmoins un vague sentiment d'inquiétude. Aussi, dès que la chose a été possible, le P. Speisser s'est empressé de reconnaître l'état de ce précieux dépôt. Grâce à Dieu, nul accident ne s'était produit: le cercueil renfermant les restes du V^{re} Père a été retrouvé parfaitement intact ainsi que les autres objets enfouis tout autour. Nous devons bénir le Bon Dieu de nous avoir ainsi gardé un si précieux trésor et remercier aussi de cette faveur le Cœur immaculé de Marie notre bonne Mère.

VI. Rentrée à Chevilly.

Insurrection à Paris. Fuite. Retour.

A partir du 6 février, les allées et venues se succédèrent fréquemment de la maison de Paris à celle de Chevilly.

Il y avait d'abord à fermer la propriété aux maraudeurs, et à faire les premiers labours. Les F. F. François et Romuald s'employèrent aussitôt à ces soins. Le 27 février un grand nombre de Frères allèrent leur prêter la main pour ces travaux, mais sans pouvoir encore s'établir tous dans la Cte. Le 6 mars, plusieurs s'y rendirent dans l'intention d'y rester. L'un des bas-côtés de la Chapelle, formant autre fois la chapelle du Sacré-Cœur, fut nettoyé et disposé pour la célébration des saints mystères; et le Dimanche suivant, 12 mars, pour la première fois depuis le 14 septembre, la sainte messe fut célébrée dans l'établissement par le P. Meillorat. Là s'étaient réunies à nos Frères quelques-unes des personnes rentrées dans le village.

La Cte se reconstituait donc peu à peu malgré le retour des Prussiens, car en évacuant la rive gauche de la Seine, ceux-ci s'arrêtèrent à Chevilly.

Le 15 mars, après un voyage qu'il avait fait à St. Olan pour se remettre par quelque temps de repos, des fatigues du siège, le P. Speisser alla enfin se fixer dans la Cte. Quelques Frères partirent avec lui, et ils conduisirent deux voitures de mobilier afin de pourvoir à une plus complète installation. C'était chose bien utile, car l'insurrection, victorieuse à Paris le 19 mars, amena bientôt, comme nous l'avons vu au dernier Bulletin, de nouvelles émigrations du côté de Chevilly. Il fallut s'arranger de manière à héberger les nouveaux venus, recevoir et diriger de nombreuses caisses emportées de Paris, aviser aux difficultés de la situation critique où l'on se trouvait.

Pendant assez longtemps, des allées et venues entre Chevilly et Paris d'une part, Versailles de l'autre, à cause de l'incertitude où l'on était sur la durée des événements, amenèrent dans la Cte un

personnel flottant de Pères, de Novices et de Frères, qui recurent successivement, comme nous l'avons dit au Bulletin précédent, différentes obédiences pour d'autres maisons. Le P. Speisser restait alors chargé du soin de la Cte. Voici en quels termes il raconte lui-même les différentes phases de ce séjour marqué par fois de bien vives et bien pénibles émotions.

« Les événements de Paris ne tardèrent pas de nous arracher à nos paisibles occupations. Le mercredi saint au soir, une panique générale se répand. On avait fait courir le bruit que les fédérés étaient allés à Echiis pour enlever de force les hommes valides; tous les jeunes gens de prendre aussitôt la clef des champs et de se dérober par la fuite, que à Versailles, que à Longjumeau, que dans d'autres localités. Ceux de nos Frères qui se trouvaient les plus exposés furent comme les autres et se sauvèrent au grand séminaire de Versailles où la Providence nous avait ménagé un si précieux asile. Partis de Chevilly à 9 heures du soir, ils arrivèrent le lendemain au terme de leur course, non toutefois sans mésaventures.

« Ces fugitifs étaient les F. F. Benoit, Ephrem, Louis-Marie, Thomas d'Equin, Erasme, Marie-Abel, Jean-Marie, Athanase et Adolphe. Arrêtés au premier poste par les soldats, ils furent conduits sous escorte auprès d'un Commandant qui, après les avoir interrogés, leur fit continuer leur route, toujours sous la surveillance de deux cavaliers. Plus loin, ils furent contraints de passer le reste de la nuit, au Petit-Bicêtre, dans une salle sans croisées exposés au froid et couchés sur le pavé, sous l'œil d'un factionnaire qui montait la garde l'arme au bras. Cependant le lendemain à 6 h., on leur laissa reprendre le chemin de Versailles, où ils arrivèrent enfin vers les 9 heures. » (Lett. du 6 avril.)

« Les fédérés avaient effectivement fait une incursion à Echiis mais sans inquiéter personne et ils allèrent passer la nuit à la Belle-Epine d'où ils partirent le jeudi saint au matin, dès l'aube.

« Depuis le jour de Pâques, les éclaireurs de Versailles et les fédérés vinrent tour à tour, et à peu près chaque jour, visiter le village de Chevilly, sans jamais cependant s'y rencontrer.

« Quelque fois des escarmouches avaient lieu sur la route de Fontainebleau, mais sans résultats, car les combattants avaient ordinairement la précaution de se tenir à distance respectueuse

Parfois cependant nos cavaliers, à l'aide de leurs chevaux rapides, ne laisseraient pas de faire un peu la chasse aux fédérés. Ces derniers ne furent alors valoir ni leur courage ni leur discipline. Pressés d'un peu près, ils avaient hâte de battre en retraite au plus vite, et, de leurs rangs en désordre, il partait tant de clameurs et de voix confuses, que le lieu de ces combats ressemblait plus à un champ de foire qu'à un champ de bataille. Tout le monde paraissait commander et personne obéir.

« Toutefois, l'occupation par les insurgés des Hautes-Bruyères, de Villejuif et du Moulin-Saquet, la fusillade dont nous fûmes de temps à autre les témoins, le bombardement inauguré le 18 avril, ne laisseraient pas que de nous rendre la situation critique et embarrassante. Se rendre à Villejuif c'était s'exposer à tomber entre les mains des insurgés, aller à Chiais, Choisy ou St-Hay, c'était rester dans la même zone et, sans diminuer les périls, aggraver les difficultés. Deux dangers de la position s'ajoutait la perspective de la famine; car, depuis le 16 avril, ordre avait été donné de Versailles de ne laisser aucune provision de bouche franchir les lignes des avant-postes. Dans ces circonstances, il n'y avait rien de mieux à décider que de faire évacuer la maison. Du 19 au 24 avril, une dizaine de personnes furent dirigées sur Versailles. Bien nous en prit. Le jour même du 24 nous reçûmes une visite à main armée d'une compagnie de gardes nationaux envoyés de Bicêtre pour faire des réquisitions dans la propriété. Si le Bon Dieu et la S^{te} Vierge ne nous avaient visiblement protégés, cette perquisition aurait eu pour nous les plus funestes résultats.

« Entre huit et neuf heures, une fusillade a lieu sur la route de Fontainebleau. C'étaient les fédérés qui cherchaient à démonter les vedettes versaillaises postées dans la plaine, de Chevilly à Rungis. A neuf heures environ, six fédérés quittent la route traversent les champs pénètrent dans notre parc par la grande brèche, du côté sud, et tirent de leur mieux sur les soldats. J'en fus immédiatement averti par le garçon du maçon qui relevait le mur non loin de là et je prévins les Frères d'être sur leurs gardes. Les fédérés s'engagèrent dans la grande allée ouest pour tirailler, et vinrent jusqu'à l'allée des noyers. Les soldats ripostant, notre parc devenait un séjour dangereux. Je fis signe aux Frères de rentrer du travail, et pour les aider, j'emmenais moi-même un cheval. Si je ne me fais illusion, une balle me passa en ce moment au-dessus de la tête. Je

rentra dans ma chambre pendant que les coups de feu continuaient à s'échanger.

« Vers dix heures, le feu cesse et les insurgés se retirent tout doucement. Passant dans la cour intérieure, ils rencontrent le vieux tailleur picard que la balayait. — Y a-t-il du monde ici, lui demandent-ils? — non, il n'y a personne, répond le tailleur. — Il n'y pas des curés, respirent-ils encore? — non, il n'y en a pas. » Ils s'en vont alors et se rendent chez le marchand de vin.

« Nous nous croyions quittés, mais à onze heures, ils reviennent et visitent l'ancien scolasticat. Les Frères rencontrés et questionnés par eux sur la maison, répondent de leur mieux, d'une manière évasive et sans vouloir dire que c'est une maison appartenant à une Cité religieuse. Malheureusement leurs réponses ne concordaient pas assez. Arrivés près de l'ancienne salle des exercices du Scolasticat, transformée en dortoir, les fédérés y pénétrèrent, furent un peu partout et trouvent un chapeau de Frère. A ce moment, le Fr. Agapit entend dire à l'un d'entre eux: « Ce sont les Frères de la rue Lhomond. » Ces paroles sont une dénonciation, et notre qualité de religieux va devenir un crime de lèse-Commune.

Nos individus quittent la salle se dirigent plus loin et trouvent à l'écurie la vache et les chevaux. Ils rencontrent alors le Fr. Chéodore, qu'ils questionnent, et lui, dans son trouble, laisse échapper que quelqu'un est allé à Versailles. C'en est assez pour eux, et tous aussitôt de dire que le Directeur de la maison est à Versailles, qu'il est de connivence avec les Versaillais et ils décident l'enlèvement de la vache et des chevaux. Le Fr. Agapit vient alors me trouver dans ma chambre, me raconte ce qui se passe, et bientôt nous voyons en effet la vache sortir de l'écurie. Je dis au Fr. Agapit d'aller chercher le maire et moi je descends à la basse-cour. Près de là, je rencontre le Fr. Chéodore, pâle de frayeur, menant la vache et escorté de deux fédérés, l'arme au bras, la bayonnette au fusil. — « Qu'est-ce que cela signifie, dis-je au Frère? Ramenez cette vache à l'écurie. » A ce moment on m'accable à mon tour de questions sur le propriétaire, sur le Directeur, sur ce que je suis moi-même, sur le voyage de Versailles, etc. A toutes ces questions imprévues je réponds de mon mieux. Le chef de la troupe finit par me dire: « vous allez nous suivre au Fort et nous expliquer au Commandant. » Je répondis: « montrez-moi un mandat d'arrêt, puis je verrai, » et j'ajoutai impérieusement: « ramenez la vache à l'écurie. » — « Ces biens, me fut-il répondu, ne sont pas à vous; cette maison, cette propriété, ces animaux

« appartenant à l'état. » — En même temps, un cheval est conduit hors de l'écurie, pour être emmené. — « allons, allons, dis-je, avec force la vache et le cheval à l'écurie; montrez-moi un mandat d'emmener et je verrai. » Enfin, je l'emportai, et les animaux furent reconduits à l'écurie.

« Le chef de la troupe dit alors: « je m'en vais avec un homme chercher du renfort; en attendant vous autres, montez la garde à la porte de la maison. » Et là-dessus il part avec un de ses camarades. Je quitte la basse-cour avec les quatre autres, me dirigeant vers la porte de sortie. Près de la forge nous rencontrons le maire, M. Crette'. Il tâchait de calmer un peu leur colère, mais sans grand succès. Je ne rapporterai pas les injures et les outrages que vomit alors contre nous, contre le clergé en général, contre les Jésuites: l'un d'eux, un ancien franc-tireur.

« Je profitai d'un petit répit pour m'éloigner, et trouvant le domestique près de la mare, je lui dis d'essayer de s'esquiver avec les chevaux par la petite grille. Au même instant, Hojacinthe, l'élaqueur, exprima l'idée bien malencontreuse d'avertir un poste de la troupe campée à Rungis, et par malheur j'acquiescai et je dis au domestique d'y aller pendant que Hojacinthe, de son gré, avertirait un autre poste. A peine ceci se passait-il, que le F. Agapit se met en route dans le même but. Je suis le frère, pour lui donner quelques avis.

« J'avais déjà tourné le coin du mur de l'allée des acacias, quand je m'entends appeler. Je me retourne et vois venir le F. Echédose qui me dit qu'un des fédérés arrive. Je reviens sur mes pas, pendant que le F. Echédose court à la suite du F. Agapit. Revenu au coin du mur, je vois à une petite distance un des fédérés armé de son chassepot, courant après les frères. Je passe près de lui à pas lents, mais à sa mine et à son allure, je reconnais qu'il a deviné de quoi il s'agissait. Pour paraître étranger à leur dessein, je continue mon chemin. J'arrive près de la forge et, me retournant, je vois les F. F. Agapit et Echédose ramenés prisonniers au bout du chassepot, depuis l'allée des acacias.

« Le fédéré qui les conduisait paraissait les menacer de tirer sur eux s'ils ne marchaient pas. « ou allez-vous, leur dis-je, quand ils arrivent près de moi » — « On veut nous conduire au Fort » — « Vous ne sorterez pas; vous resterez » Leur conducteur alors de s'écrier à plusieurs reprises: « A moi, mes camarades! » — Mais il n'est pas entendu. Le F. Agapit continue à

d'avancer, se met à dire : « il est temps de dîner, j'ai faim, je m'en vais dîner. » Tout en disant ces paroles, il file vers la cuisine, passe au réfectoire dont il tourne la clef à l'intérieur et se cache dans la cave. Pendant que le gardien veut courir après le F. Agapit, le F. Chlodose, à son tour, file d'un autre côté et se cache au grenier.

« Je quitte la forge, de mon côté, et me rends à la porte de sortie où je trouve encore No. le Maire avec les autres fédérés et quelques personnes du voisinage. Je suis bientôt rejoint par celui qui avait conduit les deux frères prisonniers. En arrivant il me dit : « Où sont les deux hommes que j'avais ramenés prisonniers. » — « Je ne sais, lui répondis-je. » — Puis il se met à crier : ah ! les traîtres ! vous cherchez du secours j'ai ramené deux hommes courant sur la grande route, (c'était la grande allée), — « Non, repliquai-je, ils étaient chez eux et chez-eux ils peuvent aller où ils l'entendent. » — Le Maire alors de me dire : « non il ne faut pas chercher du secours. » À ce mot j'entrevis les conséquences funestes de la démarche tentée, si elle venait à réussir ; Soyacintothe, en effet, et le domestique étaient parvenus à sortir pour appeler les troupes.

« Quelque temps après, je me retirai dans ma chambre, priant et réfléchissant sur les incidents de la matinée et sur ce qui nous attendait encore. Le renfort demandé par les fédérés arriverait-il ? La troupe interviendrait-elle, et, supposé qu'un combat eût lieu, qu'allions-nous devenir au sein de cette bagarre ? Cette protection même de la part des soldats de Versailles ne pouvant être que transitoire ; n'aggraverait-elle pas notre situation dès qu'elle cesserait ? Une autre appréhension me tourmentait encore. Le F. François était allé à Versailles le matin avec la voiture ; il pouvait revenir dans l'après-midi, nous ramenant des Frères que je m'étais offert de recevoir. En outre j'avais sur moi quatre ou cinq lettres de Paris, pour Versailles et la province, trois de Versailles pour Paris, que faire si j'étais fouillé ? C'est alors décidément qu'aux yeux des fédérés nous serions des suspects et des traîtres. Il y avait en tout cela pour moi un croisement d'idées et de préoccupations où mon esprit se perdait. Vainement je cherchais un expédient pour nous tirer d'embarras : je restais dans une entière impuissance, réduit à laisser aller les choses, ou mieux à m'abandonner sans rien attendre de moi-même, à la divine Providence et à la garde toute maternelle de N. D. Préservatrice. Seul dans ma

chambre, je me mis à genoux devant une petite statue de la S^{te} Vierge, et je dis à Marie de tout cœur : « C'est maintenant de montrer que je n'ai pas vainement mis en vous ma confiance. » Et je me plaignis un peu à la S^{te} Vierge de l'embarras prolongé où elle nous laissait après que j'avais tant compté sur elle.

L'heure du dîner était passée. Chacun pour apaiser la faim qui se faisait sentir, avait fait comme il avait pu.

Les F. F. Agapit et Cheodose, les deux prisonniers du matin, chacun une pioche sur l'épaule se glissèrent par la brèche dormant sur sa maison, chez Désiré, l'un des paysans du village; ils ne rentrèrent que lorsque tout fut bien fini.

Quant à moi, je vaguai à mes occupations ordinaires, restant surtout dans la cour d'entrée, causant avec les fédérés et principalement avec celui qui avait fait nos Frères prisonniers. Il me dit qu'il était du Luxembourg et que malgré lui, il était contraint de servir la Commune. Nous causâmes un peu allemand, et il me fit même ses excuses sur sa manière d'agir du matin à l'égard des Frères; ajoutant qu'avec les loups, il fallait hurler comme les loups. Ses dispositions paraissaient sincères, et sa fidélité à la cause des communaux n'était pas, pour ceux-ci, à l'abri de tout soupçon. En effet, ce jour-là même, malgré l'arrestation qu'il avait faite le matin, on le désarma, je ne sais sous quelle inculpation, et il faillit être fusillé sous mes yeux.

« Pour adoucir aussi les autres fédérés, je leur offre de prendre quelque chose, et pour répondre à leur empressement, on se hâte de leur servir à boire et à manger. Leur excitation tombe peu à peu devant ces prévenances, auxquelles venaient s'ajouter les remontrances des gens du villages. Ils nous disent, sans tout-efois nous rassurer complètement, que leur intention n'était pas de nous faire du mal et non plus de nous piller la maison. C'était bien la protection de Marie qui se montrait à ce changement d'allure et de ton.

Sur ces entrefaites quelques cavaliers se montrent sur la route; ils ouvrent le feu sur le parc et nous font croire quelque temps à l'arrivée des troupes que le domestique était allé chercher. Mais par bonheur ils s'éloignent presque aussitôt sans laisser penser à nos hommes que c'était un secours qu'on avait appelé.

Cependant la voiture du F. François était effectivement en route pour Chevilly, nous amenant le P. Meillorat et deux Frères. Mais l'absence des cantonniers et la présence de tirail-
leurs

féderés embusqués derrière l'aqueduc de la Vanne, leur font soupçonner quelque chose. Ils se tiennent donc sur le qui-vive. Et Désiré qui guettait la voiture la fait entrer chez lui. Personne de la sorte ne nous arriva avant complète évacuation des fédérés.

« Mais le renfort des Communeux se faisait attendre. Vers cinq heures cependant il en arrive près d'un bataillon. C'était un nombre imposant, par bonheur ils étaient tous moins farouches qu'on n'avait pu le craindre. D'après ce qu'il me fut rapporté, le Maire qui était allé au devant d'eux, avait plaidé notre cause. « J'espère, avait-il dit, en s'adressant au chef, que vous, gardes nationaux, par conséquent défenseurs de l'ordre et de la liberté, vous n'allez pas faire du tort à ces citoyens. Loin de faire du mal à qui que ce soit, ils rendent service à tout le monde. Si vous les pillez, on dira que des républicains, des gardes nationaux, ont pillé d'honnêtes gens, » — « Non, répondit le chef, nous ne leur voulons pas de mal; seulement il nous faut savoir à qui nous avons à faire et reconnaître la position qu'on dit très-importante. »

« Quand ils arrivèrent dans la maison, j'étais dans la cour avec les quelques autres fédérés. Je fus bientôt entouré, et il fallut répondre à mille questions différentes, souvent même répéter les mêmes réponses à plusieurs chefs qui se succédaient. Le commandant qui était à cheval, vint aussi près de moi, mais il ne s'arrêta presque pas à m'interroger. Les principales questions étaient celles-ci. « Combien êtes-vous ici ? qu'y faites-vous ? N'y a-t-il pas avec vous des gendarmes ? Les troupes de Versailles ne sont-elles pas entrées dans la maison ? »

« On me demanda encore quel était le propriétaire : je nommai le E. R. Père ; où il était, le lieu de la résidence du Directeur. Par Directeur j'entendais le R. P. Collin, et je répondis carrément à ce qu'on me disait, qu'il ne se trouvait pas à Versailles. Là-dessus un des fédérés vint m'opposer en démenti mes paroles de la matinée. Je tiens bon, et distinguant le Directeur du chef de culture, le F. François, je dis que celui-ci était allé à Versailles pour affaires, comme du reste il allait à Paris et ailleurs. Alors un de mes interrogateurs me somme de réunir tout mon monde en un même endroit pour m'expliquer devant le commandant. Un fédéré l'arme au bras m'accompagne et je vais immédiatement avorter tout le personnel, Frères et agrégés, de se rendre à l'ancienne chapelle du noviciat. J'entendis alors un des

gardes nationaux dire dans les rangs à côté de moi. « Le Monsieur n'a qu'à prendre son chapeau et aller avec son monde s'expliquer au Fort. » — Par contre plusieurs autres me disaient : « ne craignez rien, on ne veut vous faire aucun mal. »

« Enfin, nous voilà tous réunis dans la chapelle et à moitié cornés par les fédérés en arme. « C'est là tout votre monde, » me dit un des chefs. « Cui, Monsieur, sauf un absent, » (j'entendais par là le C. François) ; « Cet absent où est-il, reprend mon interrogateur ? » — « En commission, » — « quelle Commission ? » — « Faire des provisions, dis-je, non sans quelque embarras. » — « Mais où cela ? » — « où il pourra ; car puisqu'on ne peut se pourvoir à Paris, il faut bien franchir les lignes des troupes pour s'approvisionner. » Un second chef survint alors, et mon interlocuteur de lui rendre aussitôt compte de mes réponses. « Toh, dit-il, un des vôtres est en commission. Eh bien, je vais moi aussi dépêcher un commissionnaire au Fort, pour amener des barriques de poudre ; elles seront mises dans une salle où vous serez enfermés et si les Versaillais arrivent, vous sauterez avec moi. » Je ne sais si les Frères eurent peur de cette bravade, elle ne me fit quant à moi aucune impression. En tout cas il n'y avait rien à répondre, et de la menace passant à la persuasion, le même individu commence un long discours pour nous gagner à son républicanisme. C'étaient les absurdités que chacun connaît, avec un frappant contraste parfois de bonnes vérités.

« Il pérorait encore, qu'un ordre du Commandant mande à ces hommes et à lui-même de nous laisser tranquilles et de se retirer. Quelque chose retenait encore nos citoyens qui avaient faim et soif, et l'ordre dut leur être réitéré plusieurs fois. Je leur offre du pain, du fromage et du vin, qu'ils acceptent de grand cœur et l'on se sépare en échangeant des poignées de main.

« Je sors alors dans la rue et passant près du Commandant : « Messieurs, me dit-il, ne soyez pas inquiets. » Tout s'arrangeait donc pour le mieux et la journée, grâce à la protection de Marie, allait se terminer grosse d'émotions, mais sans malheur à déplorer. Peu à peu les fédérés se réunissant finirent par évacuer et nous laisser seuls.

« Enfin nos Communeux sortis, nous commençâmes à respirer. L'arrivée du P. Meillorat, des C. F. François, Hilaire et Constant, qui quittèrent alors la maison de Désiré, fut une agréable diversion à la visite que nous venions de recevoir.

Après une fervente prière, le soir, pour remercier notre Bonne Mère qui nous avait si bien protégés, et la conjurer de nous protéger encore, chacun alla prendre un repos, dont l'âme, fatiguée des émotions de la journée, avait presque autant besoin que le corps. La nuit cependant, loin d'être calme, fut marquée par le fracas de la canonade et le sifflement des obus qui, passant par dessus nos têtes, allaient se perdre dans la plaine de Rungis.

« Pendant la perquisition des fédérés, toutes les femmes du village s'étaient réunies devant la maison, et l'on m'a dit qu'elles s'étaient concertées entre elles pour s'opposer à tout acte de violence, si les fédérés avaient persisté à vouloir de force amener quelqu'un ou réquisitionner les animaux. J'ajoute aussi avec satisfaction que dans toutes ces circonstances difficiles, les habitants du pays se sont montrés on ne peut mieux à notre égard. M. le Maire m'a offert de me recevoir chez lui si je craignais de rester dans la Cité. Il a également mis à ma disposition, ainsi que Désiré et un autre homme de l'endroit nommé Petitfils, un local pour déposer chez eux les objets que nous voudrions mettre en sûreté. » (S. M. du 27 avril.)

« Quelques Frères ayant demandé à se rendre à Versailles j'acquiesçai à leur désir, et l'on fit le soir même du 24 avr. les préparatifs de départ. On chargea sur deux grandes voitures ce qu'on avait de meilleur en fait de linge et d'objets de literie, et le 25 à 4 h. du matin, les F. F. Antoine, Benoit, Ephrem et Théodose se dirigeaient sur Versailles.

« Profitant des offres qui m'avaient été faites, j'envoyai trois de nos chevaux⁽¹⁾ dans l'écurie de Désiré. Je lui confiai aussi la garde d'une certaine quantité de livres de la Bibliothèque du séminaire transportés au S. Cœur de Marie et certaines valeurs en argent. Je mis à la disposition du Maire le quatrième de nos chevaux et chez lui je remis le coupé de la Maison-Mère, après y avoir renfermé les objets les plus importants de la chapelle.

« La journée du 25, où s'opéra une grande partie de ce déménagement, fut calme pour nous. Sur la route de Fontainebleau il y eut cependant une nouvelle escarmouche, et comme toujours un nouvel échec pour les fédérés.

« Les bonnes paroles du Commandant et des autres commu-
neux, en nous quittant le 26 avril, nous laissaient espérer

(1) Plus tard, on put utiliser à Versailles deux de ces chevaux et le grand chariot, en les louant pour le service de l'Intendance militaire.

que désormais notre séjour à Chevilly ne serait pas trop pénible. Mais nous reçûmes, le 26, un avertissement qui nous rendit moins confiants. Un homme du village avait été arrêté à Villejuif, conduit à Bicêtre, et n'avait pu rentrer à Chevilly que très-difficilement. Il nous dit qu'à Villejuif, où il avait été retenu pendant la nuit, les fédérés se montraient exaspérés contre nous, ne parlant que de meurtre et de pillage. Écoute en faisant dans ce récit la part de l'exagération, je jugeai prudent néanmoins, après avoir prié N. D. Préseratrice, de suivre en partie le conseil de ce paysan, qui m'engageait à mettre en lieu sûr tout ce que nous pourrions cacher ainsi que nos personnes.

« Ce jour-là même nous complétâmes donc notre déménagement, repartissant entre M. Le Moine, Désiré et Joséphine, presque tout ce qui nous restait encore d'assez important et ne gardant avec nous que ce dont nous avions besoin et les meubles, les objets de literie qu'on ne pouvait, sans s'exposer à les gêner, déposer chez des particuliers.

« La journée du 27 fut tranquille. La nuit, nouvel émoi : des éclaireurs à cheval, viennent reconnaître la position, et soupçonnant que les fédérés pouvaient être aux environs, ils déchargèrent force coups de mousquet. Eût aussitôt le canon de gronder et les Hautes-Bruyères, Bicêtres, le Moulin-Saquet, découvrit la plaine de leurs projectiles. Le village en reçut une trentaine et nous, à peu près le tiers. Le *S. Agnès* en trouva un qui n'avait pas éclaté, près du tombeau du Vénérable Père ; il le ramassa et le plaça aux pieds de la statue de *S. Joseph* dans la cour des *Créés*.⁽¹⁾

« Le 28, l'idée me vint d'envoyer à Paris le *S. Sulpice* qui se trouvait avec nous. C'était principalement pour avoir des nouvelles du séminaire. Son voyage qui pouvait offrir quelques difficultés, fut, grâce à Dieu, sans encombre et marqué providentiellement d'une coïncidence des plus heureuses. Au séminaire, il rencontre Charles, jeune créole mulâtre de la Martinique, resté quatre ou cinq ans dans notre orphelinat de Chevilly. Ce jeune homme engagé dans la marine, avait fait honorablement dans cette arme un premier service, pendant le siège de Paris par les Prussiens. Plus tard, il fut gagné par la commune et nommé lieutenant de l'état-major siégeant à l'Hôtel-de-Ville. Énitie par la nature de ses fonctions

(1) Depuis la pacification de Paris, des artilleurs envoyés du Fort ont emporté de Chevilly tous les obus entiers qui s'y trouvaient.

à bien des projets, il était allé ce jour-là même avertir le P. Besserat que, le lendemain ou l'un des jours suivants, une perquisition, accompagnée de réquisitions, allait être faite au séminaire.

..Rencontrant le C. Sulpice, il se met à lui raconter dans le plus grand détail tout ce qui s'était passé le 24 à Chevilly, ne se doutant pas que le frère avait été lui-même spectateur de la scène complète. A son retour, celui-ci nous rapporte scrupuleusement l'entretien. C'était bien ce dont nous avions été témoins et parfois acteurs. Mais, ce que nous ignorions, c'est le mandat que les fédérés avaient eu mission d'exécuter, le rapport fait à la suite de leur visite, et enfin l'impitoyable rigueur dont on avait usé à l'égard de quelques-uns. A juger de l'exactitude des affirmations de Charles par l'exactitude de son récit, ces hommes auraient eu ordre de tout réquisitionner et d'incendier ensuite les bâtiments; s'ils ne l'avaient pas fait, c'est que les bontés qu'on avait eues pour eux, les avaient ramonés à des sentiments plus humains. Rentrés de Chevilly, plusieurs auraient été trouvés dans un état d'ivresse, et un lieutenant et deux hommes pour s'être ainsi oubliés et n'avoir d'ailleurs pas fait leur devoir, auraient été fusillés sur-le-champ. C'étaient, selon l'expression du rapport, les calotins qui les auraient soulés, et pour tirer bonne et prompte vengeance de cette perfidie, la garnison de Poicêtre devait au plus tôt exécuter sans quartier ce que les premiers fédérés n'avaient pas fait.

« En donnant ces renseignements, Charles rachetait un peu par une générosité qui pouvait lui coûter la vie, sa complicité avec les insurgés. Il désirait en effet que nous fussions avertis de tout, afin que nous puissions prendre nos mesures et nous préserver par la fuite.

Le P. Meillorat se trouvait alors avec moi; nous nous concertâmes sur ce qu'il y avait à faire. Assurément la situation n'était pas rassurante. 49 après ces renseignements, il était à peu près certain que nous aurions une nouvelle perquisition, et dès lors nous pouvions tout craindre de la part de ces hommes qui avaient vu fusiller de leurs camarades pour s'être montrés, contre le gré de la Commune, trop indulgents une première fois.

i En outre, à Versailles, on était inquiet sur notre compte. Le R. P. Provincial par une lettre du 27 avril, nous faisait con-

naître son peu de confiance sur la sécurité de notre séjour, nous engageant à quitter tout de suite la Maison, après en avoir confié le soin aux gens du village qui nous étaient dévoués. M. le Maire et d'autres personnes nous confirmèrent dans la résolution que nous avions d'abandonner la propriété et de chercher asile ailleurs.

Notre parti était pris, lorsque un bombardement plus furibond que tous ceux que nous avions eus, vint, dans la soirée du 28, en hâter l'exécution. Deux détachements de cavalerie Versaillais, font vers 11 h 1/2, leur entrée dans le village; s'approchant à quelque cents mètres des Hautes-Bruyères et passant près de la Sausserie, sur la route de Villejuif. Rentrés dans le village ils font le tour de la propriété et se replient sur Rungis, en se masquant derrière l'épaisse lisière que forment nos tilleuls. Ils sont à peine aperçus, qu'une grêle de projectiles tombe sur le village et les environs. De 1 h. trois quarts à 3 h. et demie, on peut compter en moyenne un projectile toutes les deux minutes. Le feu se ralentit ensuite, mais il dura le reste de la journée et toute la nuit. Pendant notre prière du soir, trois bombes viennent tomber non loin de la chapelle. Nous dûmes en recevoir alors, sans exagération aucune, au moins cinquante dans l'enclos.

« Dès le lendemain, samedi 29 avril, nous réglons et effectuons nos départs. Le C. Constant va à Juvisy prendre le chemin de fer, tandis que le P. Meillorat et moi, les C. E. Sulpice, Hilaire et l'agrégé Pierre Gautier, nous prenons la direction de Versailles. Ne restent à Chevilly que le C. Agapit et l'agrégé Joseph, afin de surveiller l'établissement, mais avec la recommandation expresse de ne pas se trouver là si les fédérés s'y rendent et même de mettre leurs personnes en sûreté, s'ils étaient le moins menacés. Avec eux restaient encore le vieux tailleur Gricourt et deux gardes nationaux évadés de Paris, auxquels nous donnions momentanément l'hospitalité. L'un, gendre du tailleur, l'autre, beau-frère du C. Eugène.

« Le C. Agapit et Joseph devaient loger chez Désiré et prendre chez lui leurs repas.

« Le départ ne fut pas sans tristesse; le bon C. Agapit surtout, nous vit avec regret nous éloigner et les larmes vinrent en abondance trahir son émotion. Une de mes plus instances recommandations fut d'entretenir soigneusement la petite lampe allumée devant N. D. Préservatrice, voulant, par ce signe de dévotion, à la fois remercier Marie de la protection accordée et en obtenir une constante prolongation.

« L'après-midi du 29 fut employé par le C. Agapit et des personnes du village qui voulurent bien l'aider, à travailler au déminagement. Plusieurs obus tombèrent encore dans la propriété et un de ces projectiles enfonça le mir de l'ancien dortoir des orphelins.

« Le 30 avril, le F. François retourna de Versailles à Chevilly pour ramener une voiture que le Maire nous avait prêtée, mais il ne put franchir les lignes d'investissement et dut s'arrêter à Rungis, où il recut pour la nuit l'hospitalité dans une famille de sa connaissance.

« Le lendemain 1^{er} Mai, ses hôtes lui obtinrent un laissez-passer et il rejoignit pour un ou deux jours le F. Agapit et Joseph. Dans la soirée, visite de deux gardes nationaux déguisés et conduits par le Maire, pour reconnaître l'état de la propriété et en rendre compte au Fort. On n'ajoute foi ni à leur parole ni au certificat que le Maire leur a délivré, et ils reviennent le soir avec les autres gardes nationaux armés.

« Dans la nuit de 1^{er} au 2 mai, les Versaillais, munis de pièces d'artillerie, viennent dans le village s'établir dans les anciens travaux des Prussiens et ouvrent le feu sur les positions des fédérés. De 1 h. à 7 h. du matin, combat d'artillerie long et nourri, car les insurgés ripostent et couvrent de projectiles toute la zone de Chiais à Bourg-la-Reine. (Séat. du 3 Mai.)

« Cependant il était utile pour nous de ne pas rester long temps éloignés de Chevilly, tant pour avoir des nouvelles de notre établissement qu'à fin de pouvoir y rentrer sans retard, dès que les circonstances le permettraient. D'après l'avis du R. P. Provincial, je partis donc de Versailles le 6 mai, avec les C. F. François, Hoilaire et Sulpice, dans la pensée de nous fixer provisoirement à Rungis. Ce village étant occupé par les troupes, nous y étions parfaitement en sûreté; et sa proximité de Chevilly, dont il n'est distant que d'un quart de lieue environ, offrait pour nous de grands avantages. Nous voulîmes, dès le 1^{er} jour de ce voyage, pousser jusqu'à Chevilly. Mais le capitaine d'un des postes voisins, faisant sa tournée et apercevant notre voiture, vint à nous à travers champs. « Votre laissez-passer, demande-t-il brusquement? » « Nous n'en avons pas. » — « Alors demi-tour à droite, ajoute-t-il. » Et comme la voiture ne tournait pas assez vite, il dégaine de l'air le plus menaçant. Nous dûmes donc revenir sur nos pas.

« Le lendemain, nous fîmes plus heureux, nous étions cette fois

pourvus d'un permis de circulation signé du général résidant à Palaiseau, mais valable pour ce seul jour. Nous allâmes jusqu'à Chevilly, après la messe, et nous en ramenâmes le cheval qui y restait encore, la vache et une voiture pleine de différents objets. Joseph, l'agrégé, vint aussi avec nous. Le F. Agapit resta seul à garder la maison.

« No Rungis, je m'étais mis à la disposition des habitants pour exercer le s^t ministère, car depuis longtemps ils n'avaient plus de prêtre. En retour on nous offrit à tous une bienveillante hospitalité. Sur la demande du Maire de la commune, le jardinier d'un des grands propriétaires de l'endroit, M. Richard, mit à ma disposition une partie des appartements de son maître alors à Paris. Cette résidence offrait l'inconvénient d'être éloignée de l'église du lieu, mais nous avions l'avantage de nous trouver réunis en C^{te}. (lett. du 9 mai.)

« Le 3. le F. Agapit vint nous rejoindre à Rungis. Les fédérés avaient fait quelques arrestations à St-Hay et il était à craindre que pareille chose n'eût lieu à Chevilly. Cependant la maison se trouvait ainsi abandonnée à tout le monde, et bien des gens n'étaient pas hommes à se faire scrupule d'y piller à leur aise. Le F. Agapit demanda donc à y retourner, et quelques jours après il fut rejoint par le F. Sulpice. (lett. des 15 et 21 mai.)

« À mesure que les événements se pressaient, la défense donnée aux troupes de laisser passer les avant-postes versaillais devenait plus sévère. Jamais non plus les insurgés ne s'étaient montrés aussi audacieux : le 22, ils pousaient une reconnaissance dans la direction d'Orly, et des fédérés, me dirent les soldats, vinrent tirailler dans notre parc, des allées sur la plaine de Rungis. (lett. du 23 mai.)

« Le 24, nous eûmes le bonheur de recevoir à Rungis le C. R. Père se rendant à Maison-Alfort. Combien nous fûmes heureux de le revoir après une si longue absence.

« Dans la nuit du même jour, le Fort de Bicêtre, les Hauts-Bruyères et Villejuif tombaient au pouvoir de l'armée de l'ordre et la position de Chevilly redevenait sûre désormais. Nous fîmes donc nos préparatifs pour y rentrer. (lett. du 25 mai.)

« Pendant mon séjour à Rungis, je me suis occupé du service religieux de la localité.

« Le samedi de mon arrivée, n'ayant pas tout ce qu'il me fallait pour dire le lendemain la messe dans la pauvre église, je dus me pourvoir chez M. le curé de Wissous. Là, je fus très-heureux de retrouver deux calices que j'avais cachés à Chevilly dans la

cave. et qui avaient été enlevées. Ils lui avaient été remis pour nous être rendus, par des officiers du 25^e régiment d'infanterie prussienne. (lett. du 10 mai)

« Les Dimanches et fêtes je faisais une petite instruction d'un quart d'heure ou 20 minutes, que mes auditeurs paraissaient écouter avec attention. - Une fois je fus appelé à faire l'enterrement d'un jeune homme de la Rue, foudroyé par l'explosion d'un obus qui l'essayait de vider, sans prendre assez de précautions.

« Les C. F. Hilaire et Sulpice ont consacré leurs loisirs à nettoyer de fond en comble l'église et la sacristie. Pour moi j'ai mis à contribution les Sœurs de charité de Trosne, pour le blanchissage du linge de la chapelle. Ces Sœurs sont, en partie du moins, celles de la rue de l'Épée de Bois, réfugiées dans cette localité. De cette sorte nous laisserons l'église dans un état de propreté très convenable. » (lett. du 23 mai).

« Le jour même de l'occupation par les Versaillais des positions qui pouvaient nous bombarder, je me rendis à Chevilly. C'était le jeudi 25 mai. Les deux jours suivants, arriva tout le personnel réuni à Rungis et à Versailles, et nous pûmes célébrer en famille la belle fête de la Pentecôte. Les départs pour Paris s'effectuèrent successivement.

« Une fois arrivés, il fallut, pour la réinstallation, employer près d'une semaine à réunir le mobilier. Ce travail fini, les réparations que le règne de la commune nous avait empêché de poursuivre se continuèrent. Deux ruines anciennes d'autres étaient venues s'ajouter; mais les nouveaux dégâts étaient heureusement assez peu considérables. En voici une rapide énumération. Le réservoir d'eau, au-dessus du manège, est percé vers le milieu; plusieurs mètres de toiture sur la forge sont emportés par des obus; d'autres projectiles ont troué le mur du dortoir des orphelins et celui de la boucherie, abattu ou entamé quelques arbres. Enfin, la veille de l'Ascension, une bombe éclatait dans le jardin du scolasticat; à la base du petit monument élevé à l'Enfant Jésus. La secousse l'ébranla et fit incliner en même temps la statue, sans toutefois la renverser. Le C. Agapit, voulant remettre le tout d'aplomb, se fit aider de deux hommes; mais l'un de ceux-ci, chargé de soutenir la statue pendant l'opération, la laissa tomber à terre et elle se brisa. Cependant le mul a pu être en partie réparé. aidé de François, le maçon de Chevilly, et du tailleur-Constant, le Frère a rejoint les uns aux autres les fragments de cette statue, que fut aussitôt remplacé sur son piédestal rustique»

C'est là, comme auparavant, qu'on aime encore à saluer du regard et de la pensée, Jésus-Enfant, Maître et Docteur de toute science.»

VII. Travaux.

Réinstallation. — Nouveau curé.

Ralentis et quelque temps complètement arrêtés par les tristes événements de Paris, les travaux de culture et de réparations reprirent de nouveau, dès que la tranquillité fut assurée par la défaite des Communeux.

Aussi que nous l'avons dit, on commença par se faire un logement habitable dans la partie la moins abîmée des bâtiments. Les chambres les mieux conservées étaient celles de l'ancienne infirmerie. Quelques vitres posées pour se garantir du froid de la nuit des lits et quelques restes plus ou moins conservés de l'ancien mobilier, eurent bientôt complété l'aménagement de ces pièces.

Pour chapelle, on n'eut d'abord que le bas-côté gauche de la grande chapelle. Celle-ci fut plus tard appropriée et enfin on put y célébrer la sainte messe, le grand jour de la Pentecôte.

Les travaux de culture pressaient beaucoup; mais les instruments aratoires qui restaient étaient en mauvais état, et l'on n'avait plus qu'un seul cheval, les autres ayant été, pendant le siège de Paris, réquisitionnés pour l'alimentation. Le 15 mars, le Cf. François, qui s'était rendu en Normandie pour s'en procurer, ramenait deux fortes bêtes qu'il avait achetées pour un prix relativement peu élevé. Mais le personnel manquait aussi, car on n'avait plus le concours des orphelins, et les Frères étaient obligés de s'employer un peu à tout. Pour toutes ces causes, les travaux allèrent d'abord lentement; mais repris avec plus d'activité dans la suite, ils ont permis de planter ou d'ensemencer, à peu près comme les années précédentes. Les avoines, quelque peu de blé de mars, des pommes de terre forment surtout la présente récolte. Le jardin, malheureusement, n'a pu être travaillé suffisamment faute de Frères pour s'en

occuper. (Lett. du 14 avril)

Pendant que des Frères travaillaient aux champs, d'autres, en plus grand nombre, s'employaient au débâiement et au nettoyage des salles. La besogne n'était pas petite. Nous avons dit quelle quantité de paille et d'ordures était amoncées partout. Pour retirer et charrier tout cela, il fallut du temps: la grande chapelle et la sacristie demandèrent seules une semaine entière à 3 ou 4 Frères qui y travaillaient chaque jour. Puis il fallait, autant que possible retirer des barricades ou des casemates les lits et autres meubles employés par les Prussiens et pouvant encore servir. (Lett. du 24 mars).

— Enfin, après plusieurs mois d'un travail gêné et interrompu par les événements, on put appeler à Chevilly les deux vices-Étés qui devaient s'y réinstaller.

Le 1^{er} juillet, s'y trouvaient déjà les P. P. Gresser et Bertsch, avec les F. F. Honoré, François, André, Antoine, François-Marie, Maur, Rogarit, Ephrem, Thomas d'Aguin et l'agrégé Joseph.

Le 16, fête de N. L. du Mont-Carmel, arrivaient en grande partie les novices-Frères réfugiés à Langonnet.

Enfin, le 25, ce fut le tour des novices Pères, partis de St. Jean le 24, au lendemain d'une ordination faite à St. Bruno.

Voici quelle est l'installation actuelle de la C^{te}. Les bâtiments à droite de la cour sont affectés au noviciat des Pères. Leur ancienne chapelle leur sert de salle de récréation et peut au besoin faire l'office de parloir en attendant. Les novices couchent dans l'ancien dortoir des Frères, dont les cellules ont été à peu près conservées. Ils ont aussi pour salle d'exercice et pour réfectoire, les salles qui autrefois servaient aux Frères à ce double usage.

L'ancienne lingerie est divisée, une partie pour la bibliothèque des novices et une autre pour les chambres des Directeurs.

Quant aux Frères, ils occupent toute la partie du

bâtiment principal affectée aux orphelins, les infirmeries et la salle de c^{te} de scolasticat convertie en dortoir. Le réfectoire des scolastiques leur sert de salle d'exercice et aussi de réfectoire.

Les ateliers : forge, menuiserie, cordermerie, sont tous portés dans la première moitié du bâtiment des scolastiques, (côté nord) tandis que l'autre moitié réunit l'écurie, l'étable et le reste des servitudes de l'établissement.

Le bâtiment du noviciat, complètement inhabitable, reste inoccupé. En ce moment, on travaille à la toiture pour réparer les brèches qu'y ont faites les obus. Les meurtrières assez larges, pratiquées dans le mur du bosquet du côté de la rue, sont aussi fermées maintenant.

Comme il a été question d'indemnités que pourraient recevoir, dans un avenir plus ou moins éloigné, ceux qui ont eu à souffrir des dévastations de la guerre et spécialement les habitants des villages de la banlieue situés sous le feu de nos forts, on a voulu avoir dès maintenant une estimation sérieuse et offrant de bonnes garanties, qui puisse être présentée au gouvernement lorsque le moment sera venu. Un architecte a donc été appelé pour apprécier les dégâts causés dans les bâtiments et les murs de clôture. En égard à la somme élevée que doit atteindre la perte du mobilier, on se propose de faire ajouter à cette première estimation, celle des meubles détruits ou enlevés.

— Pendant ces derniers temps, nos confrères ont eu à donner momentanément, l'hospitalité à M. le curé de la paroisse de Chevilly dont le presbytère a été dévasté par les allemands et troqué par les obus des forts. Ce curé n'est plus M. Salmon. Celui-ci a été nommé, après le siège, à un poste plus important, la paroisse de Vitry, où il a, selon ses désirs, un vicaire. Pendant tout le temps que nous avons connu à Chevilly M. l'abbé Salmon, nous n'avons eu qu'à nous féliciter de nos bonnes relations avec lui. Il en sera de même, nous

L'espérons, de nos rapports avec le nouveau desservant. Cet ecclésiastique, M. l'abbé Durastel, est une connaissance assez intime du R. P. Provincial, et du P. Le Vavasseur (Sén.) il a fait sa théologie à S.^t Sulpice, en même temps que le P. Léon, puis est entré dans le professorat. Après avoir été employé successivement dans la célèbre pension Poiloua et plus tard à l'institution d'Autouil, il fut nommé second aumônier des Sœurs du Sacré-Cœur, à Conflans. Mais ce poste ayant été supprimé pendant les troubles, M. l'abbé Durastel s'est mis à la disposition de l'autorité diocésaine et a reçu, peu de temps après, sa nomination à la cure de Chevilly. Il est venu tout aussitôt nous rendre visite à Paris, pour nous annoncer lui-même cette nouvelle.

Notre chapelle sert d'Église pour Chevilly. Celle de la paroisse a souffert beaucoup des obus lancés par les forts, d'abord pendant le siège, puis durant l'insurrection. et on ne sait encore quand elle pourra être réparée.

Maison du Noviciat.

1. Personnel. Prise d'Habit. Ordinat. — 2. Dispersion. Installat. provisions à S.^t Ilan. — 3. Nombre. Ordinat.^{ns} à S.^t Ilan. Retour au S.^t Cœur de Marie.

Extrait du Bull. local. — Pour conserver la série des faits, nous reprendrons les choses depuis le mois de mars 1870, époque à laquelle s'arrêtait le dernier Bulletin de la Maison du Noviciat.

— 1. Le 19 mars, fête de S.^t Joseph, un postulant déjà prêtre, M. l'abbé Coquet, du diocèse de Nantes, avait le bonheur de recevoir le s.^t habit de religion des mains du R. P. Provincial.

Peu de jours après, le 26, notre C^{te} s'augmentait d'un membre, M. Wunenburger, autorisé par le C. R. Père à passer du scolasticat au nombre des novices.

Cependant à la suite de la mort si regrettable du Père *Seckel*, arrivée comme on le sait, en notre maison, dans la nuit du mercredi au jeudi saint, M. *Humbrecht* allait occuper la chaire de philosophie au séminaire colonial. Il rentra le 18 juillet pour continuer son noviciat et se préparer à la Profession.

« A l'Ordination de la *Ermité*, faite au séminaire par M^{gr} *Erioche*, Archev. de Babilone, quatre de nos confrères ont eu le bonheur d'être appelés à recevoir les ordres sacrés: M. M. *Houlaghan* et *Couzi* ont reçu la prêtrise; M. M. *Morin* et *Guivion*, le sous-diaconat.

• Le ministère dans les villages voisins: *Villejeuf*, *Chiais*, *Rungis* et *St-Hay*, s'est continué comme les années précédentes, récompensé par de modestes mais consolants résultats.

• La dernière partie de l'année, bien qu'agitée par les événements politiques, a été marquée par une assez nombreuse profession. Un novice-prêtre M. *Clauss*, envoyé à *Sangomet* était venu se joindre à nous, peu de temps avant la retraite préparatoire à l'émission des vœux.

2.° Bientôt tout le monde se hâta de quitter le *St-Cœur de Marie*, et les futurs novices dirent se retirer en majeure partie dans leurs familles. Malgré leur éloignement de la Maison-Mère, il fut pourvu, ainsi qu'il a été dit dans le Bulletin précédent, à leur ordination à tous, dans les mois de novembre et de Décembre.

L'insurrection de Paris ayant mis obstacle au dessein qu'avait le C. R. Père de réunir le noviciat dans les bâtiments restaurés du *St-Cœur de Marie*, il décida le 22 avril que cette Cité se reformerait provisoirement à *St-Han*, sous la direction du P. *Grizard*. Peu de jours après, il adressait aux novices une lettre pleine de paternels avis et qui témoignait de sa tendre sollicitude pour eux. — Cette marque toute spéciale de bonté et d'affection fut reçue avec la plus vive reconnaissance, et les Novices,

par une lettre collective, en date du 26 mai, se firent un devoir de témoigner au E. R. Père, en même temps que leur gratitude, les sentiments de généreuse ardeur, avec lesquels ils se proposaient de profiter des jours qui leur restaient pour se préparer à l'émission de leurs vœux. Nous donnerons plus bas la lettre du E. R. Père.

— 3. Dès le 30 avril, on était assez nombreux à St. Etlan pour former une véritable C^{te} et suivre exactement, quant à la nature et au nombre des exercices, le règlement du noviciat. Le personnel s'augmentant chaque jour, on atteignit enfin le nombre complet de dix-huit novices.

Le 28 mai, une retraite qui devait servir à plusieurs de retraite préparatoire à l'ordination de la C^{te}, s'ouvrit pour tout le monde. Cependant M^r David n'ayant pu se rendre alors à St. Etlan, comme il l'avait promis, la retraite fut remise au 9 juillet. Elle eut lieu dans la charmante chapelle ogivale de la C^{te}, où Sa Grandeur put heureusement se transporter ce jour-là. M. Morin reçut alors la prêtrise; M. M. Duss, Contoz et Cauet, le diaconat, enfin M. Bonjean la tonsure.

Peu de jours après les novices étaient rappelés par le E. R. Père au St. Cœur de Marie. Avant de quitter St. Etlan, trois d'entre eux purent encore part à une ordination diocésaine qui avait lieu à St. Brienc. Le dimanche 23 juillet, M. M. Duss et Cauet furent ordonnés prêtres, et M. Bonjean sous-diacre.

Le 24, on se mettait en route pour Paris, et arrivés le 25 au séminaire colonial, les novices se transportèrent immédiatement au St. Cœur de Marie, pour continuer sous la direction du P. Guizard leurs exercices de probation. Ils avaient pu, en passant au séminaire revoir le E. R. Père et recueillir, avec sa bénédiction, quelques bonnes et paternelles paroles d'encouragement.

Lettre
du G. R. Père aux Novices.

Solenceon, le 6 mai 1871.

Mes chers fils,

Vous connaissez suffisamment tous les malheurs de la France, de Rome, et les épreuves de la Cong: en particulier. Vous savez notamment, pour ce qui nous concerne, qu'après avoir fait faire les préparatifs nécessaires, au St-Cœur de Marie pour vous y réunir, la divine Providence ne l'a pas permis. On s'est décidé alors à transférer provisoirement le noviciat à St-Etan, car il était urgent que l'on repût au plus tôt l'œuvre de votre dernière épreuve et formation. Le temps qui devra être consacré à cette œuvre jusqu'à l'époque de votre profession sera plus court, nécessairement, eu égard aux circonstances malheureuses que nous avons traversées.

Mais, par contre, laissez-moi espérer, mes chers fils, que le temps perdu sera compensé par un redoublement d'application et d'efforts de votre part, et que vous ferez beaucoup en peu de temps, au point de vue des qualités et dispositions voulues pour devenir de bons membres de la Cong:, et spécialement de l'avancement dans l'amour de Dieu et la perfection, sans parler de l'acquisition des dernières connaissances pratiques qui vous sont nécessaires.

Ce qui ajoute à ma confiance à cet égard, c'est que les longs mois que vous avez dû passer loin de votre famille sumaturielle, au lieu de vous nuire, auront contribué, je l'espère, à vous faire apprécier encore davantage le bienfait de votre vocation, le bonheur d'être séparés du monde. Puis, la vue de tant de maux et d'épreuves aura entretenu vos âmes de pensées sérieuses, qui vous auront détachés davantage de la terre, et fait apprécier les choses d'ici-bas au point de vue de la foi.

Ceux d'entre vous en particulier qui, durant cet exil, ont participé à l'ordination et ont été honorés du sacerdoce, auront reçu des grâces spéciales et de circonstances, comme Dieu en répare toujours dans le temps des grandes épreuves. Et ces grâces, elles ont bien pénétré dans vos cœurs, comme je l'ai constaté avec consolation à la lecture de quelques-unes de vos lettres, écrites à cette époque.

Donc, en résumé, j'aime à espérer, mes chers fils, que votre bonne formation dernière ne ressentira pas en mal des tristes circonstances passées, non plus que du changement du Père Maître des Novices, amené par l'établissement provisoire du Grand Scolasticat

à N. L. de Langomet. Cette génération de futurs membres de la Congrégation sera, non pas celle que l'on croit, mais des meilleures; telle est ma confiance. Et ce sera, vous n'en doutez pas, mes chers fils, une de mes plus douces consolations au milieu des grandes préoccupations de la situation.

Pour vous, pas un seul, j'en ai la confiance, ne voudra devenir un sujet de peine pour ses supérieurs majeurs et la Maison. Père. Et à cet effet, exercez-vous à l'abnégation, à la sainte obéissance, de manière à être toujours parati ad omnia, et à pratiquer cette vertu selon la perfection exigée par nos saintes Règles: in intellectu, voluntate et executione. Pour vous aider, nourrissez-vous des écrits de notre Vrai Père et de mes Circulaires, en particulier de celles sur la vocation, l'abnégation, l'esprit de sacrifice, la vie surnaturelle et les trois sur les vertus et les vœux religieux.

Voilà, mes chers fils, ce que j'aurais été heureux de vous dire et redire de vive voix, si le noviciat avait pu se réunir à Chevilly, où je m'étais proposé de passer l'été avec vous. Le Bon Dieu en a disposé autrement. J'aime du moins à penser que ces quelques lignes tomberont sur des cœurs bien disposés et porteront leurs fruits. Ce sera pour moi une douce consolation au milieu de tant de tracas et d'épreuves, dans les circonstances actuelles. Je prie le C. S. Cœur de Marie de vous protéger d'une manière toute particulière, et je vous envoie ma paternelle bénédiction.

Cout à vous, mes chers fils, en J. M. J.

Schwindenhammer, Sup. gal.

Ctè des Frères.

1. Prise d'habit et Profession le 19 mars 1870. Vraie parole du F. Lozime. — 2. Dispersion et retour.

Pour présenter avec plus d'enchaînement et d'une façon plus complète la suite des faits généraux concernant la Ctè du S. Cœur de Marie, nous n'avons pas voulu en écarter quelques-uns qui semblaient se rattacher plus spécialement au bulletin de la vice Ctè des Frères. Il nous reste à les compléter ici par quelques particularités qui n'ont pu trouver place dans le corps du précédent récit.

— 1. La fête patronale de S. Joseph avait été, comme d'ordinaire, précédée dans la Ctè des Frères par la retraite annuelle. Elle fut prêchée par le P. F. Libermann. Les Frères

purent tous voir successivement, pour leur direction, le R. P. Provincial, lequel présida aussi le 19 mars, tous les offices et la cérémonie du jour. L'allocution de clôture fut faite par le P. Brunetti. Les postulants- Frères: Vincent, Erasme, Dorothee et Marie-Isabel, revêtirent le S. habit de religion. Dix novices- Frères eurent ensuite le bonheur d'émettre leurs premiers vœux: Ce furent les F. F. Maximin, Constant, Pius, Théodore, Francisus, Marie- Liguori, Maternus, Thomas- d'Aguin, Marie- Benoit et Bénédicte. Le F. Benoit émit ses vœux de cinqans, et tous les autres, qui avaient pris part à la retraite, firent en commun la rénovation de leurs saints engagements.

Le F. Zoime, venu d'Allemagne pour aller à Rome, se prépara, avant de se rendre dans la C^{té} du Séminaire français, à émettre les vœux perpétuels. Il eut le bonheur de les prononcer le 24 juin, fête de S. Jean- Baptiste, entre les mains du R. P. Collin, spécialement délégué par le C. R. Père pour les recevoir.

— 2.° Après la retraite de septembre qu'on dut clore avant le terme, les Frères eurent à se disperser; les uns allèrent dans l'armée et les ambulances, d'autres en diverses C^{tés}. Ils ont pu, après l'armistice, être tout particulièrement réunis à N. 19. de Langomet, puis appelés de nouveau à Paris, dans la C^{té} du S. Cœur de Marie.

C^{té} du Séminaire colonial.

1. Faits divers concernant la C^{té} depuis mars jusqu'à la retraite g^{le}.

Bull. de la C^{té}. — 1. L'ordre des dates nous amène à consigner ici en premier lieu la mort si regrettable du P. Deckel, arrivée le 14 avril, dans la C^{té} du S. Cœur de Marie où il était allé prendre quelques jours de repos, ainsi qu'on l'a annoncé dans l'un des précédents bulletins.

(Bull. n. 56. p. 495.) La mort inopinée de ce cher confère a causé une vive et profonde impression parmi les élèves du séminaire. Ceux de son cours principalement, ont été sensibles à cette mort imprévue. Le P. Lechel avait eu en effet, pendant les quelques mois de son professorat, se concilier l'estime et la sympathie de tout le personnel de la Cte, élèves aussi bien que membres de la Cong.

— 2.° En dehors de leurs fonctions ordinaires, les Pères de la Cte ont pu s'occuper aussi de certaines œuvres accessoires. Le P. Ormel prêcha pour les Tâques la retraite annuelle de la 1^{re} Famille; 150 personnes environ accomplirent alors leur devoir pascal.

Le 24 avril, après une retraite donnée aux enfants du Patronage par le P. Besserat, 23 d'entre eux faisaient leur 1^{re} Communion.

D'autres retraites ont aussi été prêchées en dehors de la Cte: à Meaux, par le P. Besserat aux Sœurs de St Joseph, dans la seconde moitié d'avril; à Paris, aux Sœurs de l'Immaculée Conception, par le R. P. Provincial.

— 3.° Le 11 juin, samedi des quatre-temps de la Trinité, une ordination des plus nombreuses faite par Mgr Erioche, Archev. de Babylone, avait lieu au séminaire. Elle réunissait, outre les novices et les scolastiques, des sujets de diverses maisons de Paris. Picpuisiens, Lazaristes, élèves du séminaire des Irlandais. Mgr Erioche avait quitté Rome pour aller en divers diocèses, et notamment dans celui de Paris, suppléer à l'absence des évêques qui se trouvaient au Concile et conférer à leur place les 1^{rs} ordres ainsi que la Confirmation.

Une seconde ordination eut lieu le 31 juillet. Celle-ci, faite par Mgr Maupoint à son retour du Concile, ne comprenait que deux ordinands, un diacre et un sous-diacre.

— 4.° Le 5 juin, fête de la Pentecôte, nous avons eu le bonheur de posséder au milieu de nous, comme les années précédentes, pour la cérémonie de la Messe et des Vêpres

M^{gr} Chigi, Nonce Apostolique. Son Excellence, toute pleine de bienveillance et d'une paternelle expansion, nous entre tint après le dîner d'une impression qu'elle avait fortement sentie pendant la messe. C'était de demander pour l'Eglise et pour le monde cette paix si désirable que le divin Maître souhaitait à ses Apôtres. Prenant l'oraison du prêtre avant la Communion: « Domine Jesus, Christe, qui dixisti apostolis tuis: pacem relinquo vobis etc. » M^{gr} le Nonce, le commenta avec émotion, en touchant à ces difficultés, nées de cabales et d'oppositions, qui entravaient si tristement la marche paisible des sessions du Concile. Et, comme si un pressentiment pénible l'eût averti des bouleversements qui allaient avoir lieu, malgré l'avenir de paix inauguré, ce semble par le plébiscite du 8 mai, il nous engagea aussi, après avoir pensé aux besoins de l'Eglise, à prier pour la tranquillité des Etats.

Ses paroles furent écoutées avec une religieuse attention et couvertes, après, de chaleureux applaudissements.

Plusieurs étrangers de distinction, entre autres M. M. Ozanam et de Benque, outre les membres des C^{tes} religieuses, avaient répondu ce jour-là à notre invitation.

— 4. — Le 16 juillet était clos par les examens de fin d'année des différents cours du séminaire colonial et les vacances s'ouvraient le lendemain. C'était une avance considérable sur l'époque des précédentes sorties, mais motivée par des raisons sérieuses.

« Peu de temps après, plusieurs séminaristes nous quittaient pour entrer dans les ambulances volantes. Ceux-ci au nombre de trois: M. M. Jehanno, Abbadié et Alary, firent preuve d'un dévouement remarqué et apprécié du personnel de ces ambulances autant que des blessés eux-mêmes. C'est le témoignage que s'est plu à leur rendre, en termes très-flatteurs, le P. Père Alfred Terraud de l'Oratoire, aumônier de leur ambulance, dans une conversation qu'il eut plus tard avec l'un de nos Pères. C'ils furent entourés et retenus

prisonniers, avant Sedan, dans le petit village de Baizeille, incendié par les Prussiens.

Un quatrième de nos séminaristes, M^r. Cartivel, engagé volontaire dans les zouaves pontificaux, s'est aussi montré plein de bravoure et de dévouement. A la bataille de Patay, il a pu sauver d'une mort presque certaine M^r. de Charrette, en abattant d'un coup de baïonnette un Prussien prêt à frapper le général. Mais il a chèrement payé son intrépidité, car, dans cette journée si glorieuse pour les volontaires pontificaux, il n'a pas reçu moins de cinq balles, dont l'une l'avait grièvement atteint à l'épaule.

II. Personnel de la Cité pendant le siège.

Comme mesure que les événements prenaient une tournure plus menaçante, on avait fait partir les séminaristes, restés pour passer les vacances. Le R. P. Provincial devant accompagner le C. R. Père, le R. Père Collin fut désigné pour diriger la Cité pendant le siège. Avec lui devaient rester les Pères que pouvaient continuer leurs fonctions ou le service religieux de l'ambulance.

Ce nombre étaient les P. P. Peureux et Besserat, dont la présence était particulièrement utile pour la direction des affaires matérielles; le P. Speisser, resté en vue des blessés allemands aux quels il pouvait être appelé à donner des soins spirituels et aussi par suite des intérêts de la propriété du St-Cœur de Marie, dont beaucoup d'objets, comme nous l'avons dit, avaient été rapportés dans la maison. Le Père Weillorat avait tout particulièrement demandé à faire partie comme aumônier des ambulances volantes et il avait d'ailleurs à prendre un soin spécial des livres de la bibliothèque. Enfin le Père de Courmont, après avoir deux fois essayé de se rendre à Tours, n'avait même pas pu pénétrer dans

la gare, tant l'affluence des voyageurs était grande, de sorte qu'il fut, un peu forcé, autorisé à rester lui-même aussi.

Les Frères appelés à résider étaient d'abord ceux qui avaient des emplois particuliers à remplir, et de ce nombre surtout, les F. F. Jean-Baptiste, Paul et François.

On devait aussi garder ceux qui étaient incorporés à la garde nationale, comme les F. F. Agapit et Romuald et tous ceux que la loi appelait sous les drapeaux, dans l'espoir que l'on avait de les enrôler plus facilement à Paris comme infirmiers militaires. Dans le même but on fit aussi venir de différentes Communes les Frères les plus exposés à être atteints par les lois de la conscription. On se trouva avoir ainsi, outre ceux que nous avons nommés, plus d'une vingtaine de Frères, à savoir les F. F. Sulpice, Théodose, Thomas d'Arquin, Gérard, Michel, Jean-Marie, Vincent et Marie-Ébel, et tous ceux qui allèrent plus tard au Gros-Caillou, c'est-à-dire les F. F. Benoît, Ephrem, Albert, Barthélemy, Hilaire, Marie-Benoît, Rufin, Constant, Marie-Georges, Marie-Dorothée, Erasme, Athanase, Gonzague, Louis-Marie et Adolphe. Le F. Antoine, retenu à Paris par une grave maladie, alors que la circulation était encore possible, fut aussi du nombre des restants.

À ce personnel de Pères et de Frères, il faut ajouter encore M. Eugène, qui avait préféré demeurer à Paris, et dont le concours devait être si utile pour l'ambulance; les deux agrégés de la maison de Chevilly, Daniel et Joseph, celui-ci spécialement destiné aux soins de l'étable; Pierre, le cocher, et un tailleur du nom de François.

Nos futurs infirmiers militaires attendaient avec plus ou moins d'anxiété que les choses fussent réglées à leur sujet, ne perdant même pas l'espérance

de se voir tous employés au séminaire pour le soin des malades de l'ambulance qu'on allait former. Ils s'occupèrent en attendant des travaux d'aménagement rendus nécessaires dans la maison pour recueillir et abriter ce qui avait été emporté de Chevilly, et aussi mettre en un lieu sûr contre toute éventualité de pillage ou d'incendie, les objets qu'on était intéressé à préserver.

Les grains de la propriété furent mis dans la salle de théologie des séminaristes; les effets et le mobilier dans la chapelle souterraine; la salle des jeux en contenait aussi, ainsi qu'une certaine quantité de meubles appartenant à M. le curé de Chevilly.

Les trois chevaux purent trouver place dans l'écurie; et les vaches eurent aussi leur étable, derrière la rotonde.

On put ainsi laisser à la disposition de Désiré, ce paysan de Chevilly dont nous avons parlé, un autre réduit couvert, à l'angle de la cour près de l'école normale, où il abrita, tout le temps du siège, deux de ses chevaux. La seconde moitié de la cour lui fut aussi ouverte pour ses blés encore en gerbes. En avant, sur un des côtés, étaient en assez grand nombre des voitures ou des chariots, la plupart aux habitants de Chevilly qui avaient demandé à les retirer chez nous.

On utilisa aussi comme cachette un puits assez profond dont l'orifice recouvert d'une forte pierre de taille, donne sur l'allée circulaire près de la Vierge adossé au mur du séminaire de S. Martial.

Ce fut M. Eugène qui s'occupa tout spécialement du caveau où devaient être réunies les archives ainsi que les caisses en zinc contenant les ornements précieux de la chapelle. Ce caveau pratiqué dans la cave du milieu, sous le petit-parloir du C. R. Père avait été bien réussi. La macomerie fraîchement faite fut habilement dissimulée; car M. Eugène, après

Il y avait dessiné des pierres de taille d'une découpe semblable à celle des pierres du mur voisin, donna au tout une teinte grise simulant la nuance des anciennes constructions. Malheureusement le mur qu'on avait construit empiétait forcément vers la clef de voûte, ce qui pouvait frapper un œil exercé et donner l'éveil aux suppositions.

M^r: Eugène eut aussi un empressement tout religieux à renfermer dans une boîte de fer-blanc le cœur et la langue du Vénéré Père que nous possédons à Paris. Ce coffret fut enfoui soigneusement sous terre près d'un mur de la cave.

Comme on pensait aussi avoir bientôt à loger des blessés ou des malades, les Frères furent encore employés aux premiers travaux d'installation pour nettoyer les chambres et les corridors, mettre et garnir les lits.

III. Gardes nationaux.

Le service des ambulances ne fut pas dans les premiers temps du siège ce qui réclama le plus d'urgence. Pour une armée de 500,000 hommes environ, troupes de lignes, mobiles, gardes nationaux de Paris et de la banlieue, concentrés dans la capitale, les casernes, les barraquements construits plus tard sur les principaux boulevards et dans les jardins publics, restaient insuffisants. Il fallut donc s'occuper de les loger chez les particuliers, là de préférence où l'on pouvait trouver de spacieux locaux.

Différentes demandes nous furent alors adressées, tant de la part de la municipalité que directement par des officiers de mobiles eux-mêmes.

En vertu d'une clause de la convention de Genève, un établissement destiné à recevoir des blessés, ne peut en même temps abriter des hommes armés. Or notre maison était attribuée comme ambulance au Ministère de la Marine; et c'est en vue

de ce service qu'on avait fait des préparatifs et des aménagements. Nous eûmes beau présenter cette observation sous la forme la plus désintéressée possible, on insista, et nous dûmes consentir à loger une compagnie de gardes nationaux, et à ouvrir les cours de la maison pour les exercices militaires à deux autres compagnies.

Dès le 16 sept. il fallut ainsi nous habituer à ne plus vivre seuls chez nous. Deux fois par jour, le matin de 6 à 8 h., et le soir de 5 à 7 h., nos deux cours intérieures étaient envahies pour l'exercice et les évolutions militaires. C'était un bruit confus; souvent des disputes et des cris, et parfois même des paroles plus que désobligeantes à l'adresse des hôtes pourtant bien inoffensifs devenus chez eux presque des étrangers. En plusieurs circonstances l'on avait eu à rappeler à l'observation de certains points réglés d'avance, entre autres l'exclusion des hommes en état d'ivresse et celle des femmes, car d'après les conditions posées, celles-ci ne devaient pas franchir le seuil de notre clôture. Cependant il fallut transiger à cet égard, et permettre l'entrée d'une cantinière.

Un inconvénient plus grave, c'étaient les soupçons malveillants suivis de dénonciations calomnieuses dont nous pouvions être l'objet au sujet de nos Frères. Alors en effet, ceux qui devaient entrer au Gros-Bailieu ne nous avaient pas encore quittés: ce qui nous faisait un personnel d'environ 35 membres.

Il fut donc soigneusement recommandé aux Frères de ne se montrer dans la journée que le plus rarement possible et de toujours rester en habits laïcs. Le soir seulement ils revêtaient la soutanelle, et, comme à l'heure du souper, nos miliciens n'avaient pas ordinairement quitté la cour, on se voyait obligé, pour échapper aux regards, de défilier de la chapelle au réfectoire par le petit escalier tournant de la tribune, la chambre du C. R. Père, le corridor

S. Pierre et le grand escalier du S. Esprit, tout cela avec des précautions calculées, pour ne pas aller tous en même temps, et éviter de faire du bruit. Bientôt cependant nos infirmiers militaires revêtus de leur costume d'infanterie de ligne, n'eurent plus les mêmes raisons de disparaître, et chaque fois qu'ils venaient du Gros-Caillois, par escouades de 4 ou 5, nous nous sentions heureux et même très-fiers de les laisser se produire dans les cours où se trouvaient les gardes nationaux.

La troisième compagnie de gardes-nationaux vint le 24 sept. prendre ses casernements chez nous. Elle se composait de 70 hommes environ, qui furent répartis deux par deux ou trois par trois, dans les chambres du troisième et du quatrième étage. Ce contingent était formé d'ouvriers du village d'Évry, gens, pour la plupart dans un assez grand dénûement, auxquels le gouvernement payait une solde quotidienne de 1,50.

Et la misère physique correspondait chez le plus grand nombre un abaissement moral bien autrement digne de compassion. Nous mêmes à recevoir ces hommes et à les traiter le plus de charité que nous pûmes. Le petit appartement de Pierre, près de l'impasse fut cédé au cantinier qui leur faisait la cuisine; on leur abandonna aussi une partie du hangar voisin, et plus tard, ils eurent la faculté de prendre leurs repas dans notre réfectoire: nous leur en laissâmes la libre disposition, jusqu'au moment où l'on fit choix de cette pièce pour servir de salle d'ambulance.

Leur régime principalement se ressentit de la charitable sollicitude de P. Bessierat qui, désireux de faire du bien à leurs âmes, s'appliquait à gagner ces hommes par des témoignages d'un dévouement qui se portait d'abord à adoucir leurs privations matérielles. Le R. P. Collin lui permit donc d'ajouter à leur modeste ration un plat de pommes de terre

ou d'autres comestibles que nous prélevions sur nos provisions du siège. On leur donnait aussi chaque jour, et de préférence aux plus pauvres, une petite bouteille de vin. Quant à leurs malades, ils reçurent les mêmes soins que ceux de l'ambulance. Ces bontés furent comprises du plus grand nombre et appréciées comme elles devaient l'être. Quelques-uns cependant disaient tout haut que nous ne faisons rien de surérogatoire et qu'au besoin, ils auraient pu exiger ce que spontanément nous avions offert de nous-mêmes. Dans l'esprit de ceux-là, nous devions être leurs serviteurs très-humbles, et l'un d'eux alla jusqu'à apostropher un Frère qui aurait dû le saluer, disait-il et ne l'avait pas fait. Par bonheur le P. Besserat averti de la chose, ne manqua pas de mettre cet arrogant à sa place.

Une source d'ennuis et de désagréments pour nous, c'était le soir, l'arrivée des retardataires, et celle des hommes en état d'ivresse. On avait établi que, passé dix heures, personne ne serait reçu, et même que la porte, à quelque heure que ce fût, serait impitoyablement fermée aux gardes nationaux ivres. Cette consigne, mollement exécutée par le factionnaire de garde, finit par tomber en désuétude et nous nous vîmes réduits à faire nous-mêmes la police dans la maison. Le F. Agapit qui avait été emîlé dans la garde nationale de Chevilly et qui restait dans la Cité tout le temps qu'il n'avait pas à consacrer à ses factions, nous rendit maintes fois en ces circonstances de précieux services. Il avait été adjoint alors au F. Jean-Baptiste pour garder la porte le soir, et jusqu'à dix heures, il faisait à lui tout seul la ronde dans la cour, et aux abords de la porterie. Souvent il eut mail à partir avec des réfractaires peu préoccupés de la consigne et nullement obéissants devant les galons rouges de notre cher caporal. Parfois leur allure récalcitrante, s'apaisait devant une sommation énergique.

19'autres fois, il fallait parlementer plus longuement avec des gens d'une ténacité plus obstinée qui faisaient du vacarme dans la rue et voulaient absolument forcer l'entrée. Le P. Besserat et le sous-officier résidant, éveillés par le bruit, descendaient alors pour vider à l'éloquence de notre infatigable sentinelle et, au besoin, réquérir 4 hommes, afin d'exécuter la menace signifiée d'abord d'une nuit de réclusion au poste.

Cependant ces scènes de désordre s'étant reproduites à différentes reprises, de manière à troubler la tranquillité de l'ambulance et fatiguer les malades, on renouvela les observations déjà faites à la Noairie, sur l'incompatibilité de ces deux services, en les motivant cette fois sur les inconvénients particuliers qui en résultaient pour le bon ordre. Ces réclamations furent enfin écoutées, et le 30 nov. c'est-à-dire, plus de deux mois après leur arrivée au séminaire, ces gardes nationaux allèrent loger ailleurs.

En nous quittant, beaucoup nous exprimèrent leur reconnaissance, regrettant la conduite de ceux dont nous avions à nous plaindre. Les chefs eux-mêmes se montrèrent sensibles aux attentions qu'on avait eues pour eux et aux bontés prodiguées à leurs hommes. L'un d'eux voulant à sa façon témoigner sa gratitude au P. Besserat, lui parla en ces termes :
 « Quant à vous, dit-il, je sais que vous n'êtes pas des enfants de Loyola. Aussi qu'on vienne vous attaquer et nous serons là pour vous défendre. »

Sans doute, tous également ne souscrivaient ni à cette distinction ni à cette promesse. Nous pûmes, en effet, en visitant après leur départ les chambres qu'ils avaient occupées, lire dans l'une d'elles sur la muraille cette salutation non équivoque : « A revoir : Loyola! »

IV. Ambulance.

Comme nous l'avons dit dans le précédent Bulletin (N^o 61, p. 56) le C. P. Père avait offert à M. le Ministre de la Marine nos deux établissements de Paris et de Chevilly, pour être convertis en Ambulances. Cette offre, transmise par le Ministre de la Marine au Ministre de la Guerre, avait été accueillie avec reconnaissance, (Lett. des 20 et 31 août) et nous nous étions mis en mesure de recevoir au plus tôt les blessés qui, pensions-nous, pouvaient nous être adressés d'un jour à l'autre. Cependant les semaines s'écoulaient, et rien ne venait encore répondre à notre attente. Notre position se trouvait ainsi des plus fausses. Aux demandes qui nous avaient été adressées de loger des mobiles et des gardes nationaux, nous avions dû toujours faire nos réserves, en déclarant que l'établissement était retenu pour une ambulance. Mais d'un autre côté, comme nous ne recevions ni blessés ni malades, nous avions à craindre de paraître, aux yeux d'une municipalité assez peu bienveillante, nous exonérer de la réquisition domiciliaire, en alléguant un autre service que nous semblions éluder aussi.

Vers la fin de septembre, le P. Peureux eut occasion d'entretenir de cet état de chose un médecin du quartier, M. Coffin, en différentes circonstances déjà, introduit dans la maison pour y donner ses soins et alors attaché à la municipalité de la Mairie de notre Arrondissement, comme chirurgien-major de la garde nationale. M. Coffin lui fit entendre que la proposition adressée au Ministre de la Marine et transmise à celui de la Guerre, n'aurait aucun résultat, mais que, supposé cependant que cela aboutît, il ne nous serait alloué aucun secours. Et nous con-

seilla

donc de nous faire porter au nombre des ambulances municipales établies dans le quartier, se chargeant quant à lui de faire agréer au Maire notre proposition. De cette façon il nous serait immédiatement envoyé des malades et nous n'aurions rien à déboursier pour leur entretien, non plus que pour les frais de pharmacie.

Le P. P. Collin néanmoins fit faire encore quelques démarches pour connaître d'une façon définitive les intentions du Ministère. Mais ne recevant point de réponse catégorique, il chargea le P. Peureux d'écrire au Maire du V^e Arrondissement, M. Pocquet, pour obtenir d'être affilié aux ambulances municipales relevant de la Société Hygiénique de bienfaisance de la circonscription. Dans cette lettre, le P. Peureux initiait le Maire à l'offre que nous avions dès le principe adressée au Ministère, offre acceptée d'abord, mais qui semblait ne plus nous lier vis-à-vis du Ministère, puisque l'Administration n'y avait pas donné suite. La proposition adressée à la Mairie fut acceptée, et par l'intermédiaire de la municipalité nous obtîmes de la Société Internationale de secours aux blessés deux drapeaux de la Convention de Genève et des brassards estampillés du sceau de la Société et de celui de la Mairie.

Les choses en étaient là, lorsque nous reçûmes la visite du D^r Ozanam, qui venait demander des nouvelles du C. P. Père. On en vint naturellement à parler de l'ambulance. Sachant très bien comment fonctionnaient déjà un certain nombre d'ambulances municipales, il nous affirma que les promesses qui nous avaient été faites seraient illusoires, surtout à l'endroit des secours. Il ajouta à ce sujet que le mieux était d'en revenir à notre premier projet d'affiliation à l'ambulance de la Mairie, en faisant cette fois des propositions plus avantageuses. Il s'offrait lui-même comme médecin, et promettait pour chaque homme

reçu et soigné, une subvention maximum de 2⁵ 50 par
 jour, donnée par le comité catholique, outre une certaine
 quantité de linge, de médicaments et de subsistances qu'il
 faisait aussi espérer. Quant aux malades envoyés par
 la municipalité, ils ne manqueraient pas, disait-il,
 de nous affluer; mais nous étions exposés à recevoir un
 mélange de toutes sortes de gens et serions obligés d'accepter
 peut-être des femmes comme infirmières. Les autres per-
 sonnes nous confirmaient encore dans la crainte de
 cette dernière éventualité. (Lett. du 4 oct.)

Il y avait loin de là à ce que nous avait fait d'a-
 bord espérer M. Coffin. Du reste un changement
 s'était opéré dans la municipalité et M. Bertillon
 avait été élu Maire à la place de M. Pocquet. Aussi,
 nous rendant aux conseils de M. Ozanam, nous em-
 pressâmes-nous de renouer les négociations avec le
 Ministère de la Marine. D'après l'avis du P. Père
 Supérieur, qui l'avait chargé du reste de négocier
 toute cette affaire, le P. Teureux alla voir M. Sazerac
 de Limagne pour concerter avec lui, et d'après les of-
 fres que nous avait faites M. Ozanam, un projet à
 soumettre de nouveau à l'acceptation du Ministère de
 la Marine. Le 4 octobre, il écrivit donc au Contre-
 amiral D'Hoormoy, délégué au Ministère de la Ma-
 rine à Paris, lui faisant savoir qu'il tenait 40 lits
 à la disposition de son département pour le service des
 blessés. En retour il demandait que le séminaire de
 St-Esprit fut considéré comme annexe de l'Ambulance
Mère, établie au Ministère de la Marine; et M. le P.
 Ozanam, médecin de l'établissement, nommé, médecin en chef
 de l'Ambulance, celle-ci restant placée toutefoix, pour
 le mouvement d'entrée et de sortie des malades, sous
 la surveillance d'un délégué choisi par le Ministère.
 Les frais devaient rester à notre charge, mais M. Oza-
 nam ayant promis des secours du Comité catholique
 et M. Sazerac, de son côté, ceux qu'il pourrait obtenir

de la Société Internationale nous espérons être ainsi à même de subvenir à toutes les dépenses.

Par une lettre du 10 oct^r le contre-Amiral d'Hoormoy répondit favorablement à toutes les demandes de P. Teureux. Il déclarait le reconnaître lui-même pour Directeur de l'Ambulance, nommait M. Ozanam, médecin en chef, et désignait pour la surveillance M. Sazerac Delimagne, en qualité de Délégué du Ministère.

Restait à faire accepter cette nouvelle combinaison à la Mairie du V^e Arrondissement. Mais pour cela nous n'avions qu'à nous tenir en dehors et laisser agir le Ministère de la Marine. C'est ce qui eut lieu. Une lettre du contre-amiral d'Hoormoy, remise au Maire, M. Bertillon, par M. Sazerac, eut tout le succès désiré. La Mairie dut s'incliner devant la décision ministérielle, et nous fûmes dès lors dûment constitués Ambulance succursale de la Marine.

On s'occupa immédiatement de l'organisation du service. M. Ozanam, médecin en chef se réserva aussi le titre et les fonctions de chirurgien. M. le D^r Renaud s'adjoignit à lui en qualité de médecin auxiliaire. Enfin on proposa à M. Gaultier de Claubry, que les accepta avec un empressement tout dévoué, les fonctions de pharmacien.

Le P. Teureux, tout en restant Directeur reconnu par le Ministère, avait laissé au P. Besserat le soin de

(1) M. Gaultier de Claubry, déjà connu de nos Soeurs comme membre du Conseil de la Propagation de la foi, jouit d'une réputation méritée dans le monde des savants. Plusieurs ouvrages sérieux, entre autres un Dictionnaire des sciences en dix volumes ont contribué à faire sa renommée. Ancien répétiteur de l'école polytechnique, il avait fait partie de diverses Commissions envoyées en pays étrangers pour des questions scientifiques et mérite d'être élu membre honoraire de plusieurs académies de l'Europe, notamment de celle de Berlin. Mais pendant le siège, lorsque le bombardement éclata sur Paris, il publia une lettre dans l'Univers, déclarant qu'il renonçait absolument à toute espèce d'agrégation et d'affiliation avec cette dernière académie. Après avoir, dans la célèbre question des classiques, pris fait et cause pour Mgr d'Orléans et écrit alors un livre intitulé L'Univers mis en présence de lui-même, M. Gaultier de Claubry s'est rallié cependant depuis, aux idées de ce journal, contre les doctrines gallicanes de Mgr Dupanloup.

conduire les choses à l'intérieur. Le cher Père eut bien tôt à cumuler différentes fonctions; mais grâce à son dévouement et une constante application pour acquérir une certaine pratique et l'habitude des malades, il arriva bientôt à pouvoir prêter un concours des plus utiles à M. Ozanam. Le P. Speisser avait voulu consacrer également au service des malades une grande partie de ses loisirs, aidant à la fois le P. Besserat et les frères chargés des salles. Une coopération active fut aussi prêtée par M. Eugène. C'est à lui que furent confiés les pansements et autres principaux soins des malades. La surveillance pendant le jour et l'entretien de la propreté des salles revenaient aux S. F. Marie-Cébel, Chédoise et Thomas d'Arquin, Plustard les S. F. Hoilaire et Athanase furent envoyés du Gros-Cailillon pour se joindre à eux.

Restait à organiser la lingerie. M. Ozanam nous déclara dès le commencement qu'il était impossible d'avoir une ambulance bien tenue, sans confier à des Dames ou à des religieuses, le soin du linge et d'autres petits détails plus particulièrement de leur ressort. D'autres personnes entendues dans la partie nous dirent la même chose. On eut alors recours aux Sœurs de S. Joseph (lett. du 10 oct.) Le R. P. Collin en parla à la R. M. Odile, supérieure, pour le temps du siège; des Sœurs restées à Paris, laquelle s'empressa d'adhérer à la proposition. Il fut convenu qu'on désignerait deux ou trois sœurs qui, de la Maison de l'œuvre apostolique voisine du séminaire, iraient chaque jour travailler à la lingerie de l'ambulance et le soir rentreraient dans leur C^{te}. La S. Clarisse qui devait se montrer si assidue à cette tâche, si bonne et si dévouée pour ses chers malades, fut choisie par la M. Odile pour s'occuper spécialement de la lingerie et en diriger les travaux. Elle prenait avec elle, dans les commencements surtout, une ou

deux autres sœurs. — Une autre charge que voulurent bien accepter encore les religieuses de S. Joseph, ce fut le blanchissage du linge. Ce n'était pas une mince besogne pour elles, surtout, à cause des occupations que leur créaient deux ambulances établies l'une à leur Maison-Mère, l'autre dans leur Cité de l'œuvre apostolique. Elles avaient su intéresser aussi à notre œuvre plusieurs dames de leurs connaissances, qui venaient de temps en temps leur prêter une charitable coopération, principalement pour le raccommodage du linge.

Les choses organisées quant au personnel, il restait à compléter l'installation matérielle. Déjà pendant la retraite des Pères, les chambres du corridor du S. Esprit, et celles des deux corridors au-dessus, avaient été nettoyées et les lits préparés. M. Ozanam engagea à prendre le grand parloir ainsi que le réfectoire, de préférence aux deux corridors du second étage. Le service des malades devenait par là plus facile, et l'on épargnait aux convalescents qui voudraient respirer l'air dans la cour, la longue et pénible montée du grand escalier. On prépara donc ces deux appartements; le grand parloir recut le nom de salle S. Jean; l'autre, celui de salle S. Joseph. La première comptait 8 lits; dans l'autre, on put en placer plus du double.

Le corridor du S. Esprit, conservé pour l'ambulance, comptait trois chambres d'officiers, les trois chambres à feu; il renfermait aux nos 7 et 6, la salle d'opérations et de consultation, le dispensaire, et, de l'autre côté, dans l'ancienne chambre du P. Barillec et le compartiment des archives, la pharmacie et la lingerie. Pour chauffer toutes les chambres où il n'y avait pas de foyer, ainsi que toute l'étendue du corridor, on en ferma les deux extrémités, en y établissant deux portes vitrées, et, vers le milieu on placa

un grand calorifère d'un système perfectionné et d'un entretien très-économique. Un calorifère du même genre, mais plus petit, fut placé au réfectoire.

Restait une dernière modification touchant le titre de l'ambulance écrit sur la grande porte d'entrée du séminaire. L'inscription portait d'abord en lettres noires: Ambulance municipale, elle fut remplacée par celle-ci, marquée en lettres rouges: Ambulance succursale de la Marine. Trois drapeaux, dont deux tricolores et un troisième de la convention de Genève, étaient placés à cette principale entrée. Deux autres, (précaution hélas! bien illusoire) à croix rouge sur fond blanc, surmontaient aux deux points extrêmes de la toiture, le faite de la maison, pour signaler au loin et faire respecter des projectiles et asile de la douleur. Ces dispositions et ces préparatifs n'eurent lieu que successivement.

Depuis longtemps néanmoins on était à même de recevoir des blessés, et malgré nos demandes au Ministère de la Marine, personne n'était encore dirigé sur notre ambulance. Enfin le 13 oct. grâce aux démarches de M. Sazerac, elle fut étrennée de cinq soldats de la ligne, blessés depuis le 30 sept. au combat de Chevilly, et placés d'abord à l'ambulance du Corps Législatif. (Lett. du 18 oct.)

Nous restâmes jusqu'au 30 novembre n'ayant reçu que ces cinq blessés et un de nos gardes nationaux, dont la cuisse avait été fracassée par une balle, en avant de Villejuif. Sur de nouvelles démarches de M. Sazerac, on recut le 30 nov. trois malades envoyés du palais de l'Industrie, par M. le Dr. Chenu, médecin en chef.

Par suite d'une organisation assez défectueuse, les marins, matelots ou soldats de l'infanterie de marine, pour lesquels spécialement avait été fondée l'ambulance de la Marine, se trouvaient disséminés

un peu partout. Les Forts, ils étaient transportés à l'ambulance-mère du secteur, qui les répartissait immédiatement dans les ambulances du ressort, au lieu de les diriger tous sur l'ambulance-mère du Ministère de la Marine. Par suite, cet établissement assez peu pourvu lui-même, n'avait à évacuer sur ses annexes que peu ou point de sujets.

Et cette disposition il résulta pour nous un grave inconvénient. Nous ne pouvions d'abord recevoir des blessés ou des malades que sur notification expresse de notre ambulance-mère, et il arrivait parfois que les hôpitaux ou les ambulances du quartier, ayant atteint leur contingent réglementaire, s'adressaient à nous pour placer ceux qu'ils ne pouvaient garder. Le 30 nov., entre autres circonstances, le soir de la bataille de Champigny, nous fûmes contraints de refuser deux voitures de blessés qui nous étaient envoyés du Val-de-Grâce.

Le R. P. Collin fit faire des observations à ce sujet à M. Sazerac, et celui-ci obtint du Ministère un ordre pour les Forts, de diriger directement sur notre maison une partie de leurs blessés et de leurs malades jusqu'à concurrence du nombre de lits offerts et encore disponibles. Nous pûmes aussi recevoir alors du Val-de-Grâce les marins que cet hôpital nous adresserait.

Par suite d'une autre disposition réglementaire de l'Intendance militaire touchant la délivrance des rations de viande, nous fûmes amenés à ouvrir aussi à l'hôpital de la Pitié un débouché sur notre ambulance, et ce fut même de cet hôpital, comme nous le dirons plus bas, que nous finîmes par recevoir tous nos malades. La viande de cheval destinée aux ambulances secondaires, leur était fournie dans chaque quartier par l'ambulance-mère du secteur. Or il arriva qu'après avoir quelque temps relevé du Val-de-Grâce,

notre établissement fut rapporté à la section dont la Pitié était le centre. Par un ordre du Ministre, à nous notifié dans une lettre du 2^d déc., notre ambulance devait être traitée sur le même pied que celle de la Marine en ce qui concernait les rations de viande fraîche. Mais cet ordre ne put être facilement suivi, et il fallut solliciter de l'hôpital de la Pitié la quantité de viande chaque jour nécessaire à nos malades. Le 29 nov., M. Sazerac et le P. Peureux firent une visite au Directeur et en obtinrent facilement ce qu'ils désiraient. Il ne fut pas alors question de malades à recevoir de cet hôpital; mais l'objection d'une concession de rations que ne justifiait pas la présence dans notre maison de blessés envoyés de la Pitié, se produisit cependant, sous la forme de simple observation. Nous comprîmes où l'on voulait en venir, et comme d'ailleurs nous étions encore peu pourvus de malades et que la Marine nous faisait que de rares envois, le R. P. Collin autorisa le P. Peureux à offrir un nombre de 10 lits sur les quarante mis à la disposition du Ministre. De cette façon, nos rapports avec la Pitié devaient être plus réguliers et mieux assurés.

Enfin tout était réglé quant au mode de réception des malades, la délivrance des rations, etc. et les choses commençaient à fonctionner assez régulièrement, lorsque des difficultés d'un nouveau genre naquirent de ce conflit d'opinion qui divisa les maîtres de la science médicale. Il en résulta une nouvelle séparation, au moins en fait, de notre maison d'avec l'ambulance-mère du Ministère de la Marine.

M. le 19^e Ozanam, un des médecins les plus distingués de Paris, est, on ne l'ignore pas, une des célébrités de l'école homœopathique de la capitale fondée par le 1^{er} Cessier. Après de brillants

examens à l'école de médecine, il voyait s'ouvrir devant lui un facile et très-bel avenir. Une conviction formée chez lui par l'étude et l'expérience, le porta à sacrifier cet avenir pour entrer dans la suite de la nouvelle méthode, sans exclure néanmoins aucune des données acquises à la science par la médecine ordinaire.

Placé à la tête de notre ambulance, dont il était le principal soutien, il devait naturellement suivre, en faveur de ses malades, le genre de médication qu'il croyait le plus efficace. Mais, comme on l'a vu, l'ambulance établie au séminaire relevait de celle de la Marine, et à ce titre elle se trouvait soumise à la visite d'un inspecteur nommé par le Ministère, et c'est M. Le Roy de Méricourt, médecin ordinaire de la C^{te} des Sœurs de S. Joseph, que M. Sazerac avait fait désigner pour cet office. Or, M^{rs} Le Roy de Méricourt, homme d'ailleurs très-convenable et animé de bonnes dispositions à notre égard, ne se montrait disposé à aucune transaction en faveur de l'homœopathie. Il connaissait de renom notre Docteur. Aussi dès la première visite qu'il fit au séminaire pour notifier sa nomination par le Ministère, il déclara nettement aux P. P. Peureux et Besserat, chargés par le R. P. Collin de le recevoir, qu'il faudrait absolument que M^{rs} Ozanam adoptât les traitements de la médecine ordinaire, sinon qu'il serait remplacé. Vainement chercha-t-on à le rendre moins exclusif, en lui rappelant le mérite partout reconnu du Docteur Ozanam. Il ne souscrivit à cet éloge que pour ajouter qu'il savait très-bien M. Ozanam capable d'user de la médication allopathique et que pour cette raison il en exigeait l'emploi.

Cette exigence, sans passer inaperçue, ne parut pas devoir être reprise avec de nouvelles

instances. Cependant le jeudi 15 déc., M. Le Roy de Méricourt se présentait de nouveau, et très-mécontent du statu quo où les choses étaient restées, il adressa à M. le D^r Reynaud, médecin en chef de la marine, un long rapport où il se plaignait de ne pouvoir contrôler ce qu'il appelait une médication à l'eau claire.

À la suite de ce rapport, des démarches officielles furent faites par M. Gazerac pour savoir si nous étions dans l'intention d'accepter un médecin qui nous serait désigné par le Ministère, en remerciant de ses services M. Ozanam. Quelque délicate que fût notre situation à l'égard de la Marine, nous ne pouvions rompre ainsi avec un homme qui s'était véritablement dévoué pour établir et soutenir notre ambulance. Du reste les malades n'avaient qu'à se féliciter de ses bons soins et des traitements qu'il prescrivait. Il était donc évidemment victime d'un antagonisme de parti que nous ne pouvions favoriser en le sacrifiant. Nous ne devions pas d'ailleurs oublier que notre ambulance gratuitement offerte au Ministère de la Marine, ne pouvait se défrayer qu'avec le secours promis par M. Ozanam.

Le R. P. Collin engagea celui-ci à solliciter une entrevue du ministre de la marine, afin de lui donner de vive voix des explications justificatives, tandis que de son côté il écrirait dans le même but au ministère. M. Ozanam put en effet entretenir le contre-amiral d'Hormoy et lui remit une note à ce sujet. Celui-ci le reçut avec distinction, écouta avec bienveillance ses explications, mais resta néanmoins dans une fin de non-recevoir, disant que, complètement étranger à la médecine, il devait s'en rapporter au sentiment des hommes de l'art attachés à son administration. Le R. P. Collin a vuit chargé le P. Peureux d'écrire au Ministère

La lettre datée du 16 déc. appuyant la démarche que M. Ozanam avait faite en personne, ne fit qu'atténuer dans la forme une décision sur laquelle le Ministre ne voulait pas revenir. Par une lettre du 23 déc., le Contre-amiral d'Hormoy mandait au R. P. Collin que si la présence de M. Le Roy de Méricourt comme médecin inspecteur de notre ambulance paraissait devoir soulever encore quelque difficulté, il renoncerait à faire occuper les lits qui lui avaient été offerts dans la maison. (Lett. du 23 déc.)

Si cette déclaration paraissait conditionnelle dans les termes, elle ne l'était pas dans la pensée des membres de l'ambulance Mère de la Marine, qui savaient bien qu'aucune des concessions demandées ne pouvaient être faites ni par le D^r Ozanam ni par nous. Aussi le médecin en chef de la marine, M. le D^r Reynaud, défendit-il à M. de Méricourt de se rendre de nouveau chez nous, en lui déclarant en même temps qu'il ne nous serait plus envoyé de malades. (Lett. du P. Feuvreux du 4 mars.)

De fait, nous cessions d'être ambulance annexe de la Marine; nous pûmes nous rattacher alors définitivement à la Pitié, en mettant à sa disposition les 30 lits de réserve gardés pour le Ministère. L'offre fut acceptée avec reconnaissance, et à partir de ce moment, nous relevâmes directement de l'administration de cet hôpital.

Dans les derniers temps, nous nous vîmes contraints d'élever jusqu'à 52 le nombre de lits composant notre ambulance. Il s'agissait en effet pour nous de conserver contre les réquisitions le seul cheval qui nous restait, les trois autres ayant été vendus pour la boucherie. Ce cheval nous était nécessaire pour le service qu'exigeait la présence de nos quarante blessés ou malades, et cependant, si les ambulances de plus de 50 lits avaient droit à la

conservation d'un cheval. Nous proposâmes donc à la Pitié 12 nouveaux lits, et ainsi la vie de notre utile coursier nous fut garantie.

Ce changement de direction ne nous fut nullement préjudiciable. Les malades nous arrivèrent régulièrement, et chose à remarquer, ils étaient pour la plupart des équipages de la flotte, de l'artillerie ou de l'infanterie de marine. En outre l'enseigne posée sur notre façade n'avait pas été modifiée; de sorte qu'aux yeux des étrangers nous restions toujours l'ambulance de la Marine. Le nouvel inspecteur nommé par le médecin en chef de la Pitié, ne fit aucune difficulté de laisser à M. Ozanam suivre ses traitements homœopathiques, et affranchis désormais de toute préoccupation de service, nous n'eûmes qu'à donner paisiblement nos soins à nos chers malades.

Sur le nombre des hommes reçus dans l'ambulance, nous ne comptons que peu de blessés. De gravement atteints nous n'en eûmes pour ainsi dire pas, à l'exception de ce pauvre garde national dont la cuisse avait été broyée par une balle presque à la hauteur de l'articulation de la hanche. Entré le 22 nov., il ne laissa bientôt plus l'espoir d'échapper à une opération dont l'issue était plus que douteuse. Le 5 déc. M. Ozanam, assisté de deux autres médecins, y procéda lui-même très-habilement. Il avait dû scier et extraire un énorme fragment du fémur. Malgré toutes les précautions dont on entourait le blessé, la gangrène se mit dans la plaie sans qu'il fut possible de l'arrêter. Il mourut enfin dans la nuit du 8 déc. fête de l'Im^e Conception. Cet homme avait enduré avec une rare énergie d'indicibles souffrances. Après maintes sollicitations, l'indifférence qu'il avait montrée d'abord au sujet de la réception des derniers sacrements finit par céder aux instances répétées de tous ceux qui

L'approchaient, et le P. Meillorat eut le bonheur d'entendre sa confession.

Parmi les autres malades, nous en comptions en majeure partie, d'atteints de fluxion de poitrine ou de bronchite. Ce genre d'affection se produisit surtout dès que les froids commencèrent à se faire sentir. Il était difficile en effet à nos hommes, obligés de dormir dans les tranchées ou de monter les grand'gardes, sans abri ni feu, de n'être pas rudement secoués de ce côté. Nous eûmes aussi dans l'armée, à partir du 21 déc. après la sortie du Bourget, lorsqu'il fallut camper en rase campagne par un froid de 14 ou 15 degrés, un très-grand nombre de cas de congélation, et plusieurs de ces infortunés soldats furent envoyés dans notre ambulance. L'un d'eux, après deux mois de séjour, nous quitta sans avoir pu guérir encore complètement.

Quelques hommes chez lesquels la petite vérole se déclara dans notre maison, furent immédiatement évacués sur l'hôpital de Bicêtre, où était formé un service spécial pour prendre soin des varioles.

Nous eûmes aussi un grand nombre de cas de fièvre typhoïde, et cette fièvre occasionna plusieurs décès. Au près de ces malades il fallait des soins plus assidus et des services plus pénibles; ils leur furent prodigués toujours avec une charité qu'ils étaient heureux de reconnaître et de bénir.

Du reste, grâce au 10^r Ozanam et au concours de tout le personnel, l'ambulance fonctionnait avec une régularité qui rappelait l'exactitude du service des hôpitaux, sans cette raideur réglementaire qui disparaissait chez nous devant un dévouement tout empressé et désintéressé.

Le matin, à 8 h. 1/2, avait lieu une première visite des malades, faite par M. Ozanam, accompagné de M. Renaud et encore de cinq ou six per-
sonnes.

Dans les premiers temps un élève interne notait pour chaque malade les prescriptions du médecin; mais le P. Besserat put bientôt le suppléer dans cette fonction. Avec une bonté, une charité que les malades étaient heureux de trouver en lui, M. Ozanam s'intéressait jusqu'aux plus petits détails de leur état, leur donnant espoir et courage, et, au milieu de sa conversation, plaçant à propos une parole pour éveiller en eux le sentiment religieux. Nos hommes, sensibles à ces égards, savaient dire tout haut qu'elle différence ils trouvaient entre cette charité attentive et condescendante, et les procédés sommaires de consultation dont usaient auprès d'eux les majors des régiments.

Le soir vers 5 h., une contre-visite avait lieu. Souvent M. Ozanam la présidait lui-même. D'autres fois, M. Renaud y venait seul afin d'examiner la manière dont les traitements prescrits le matin avaient été suivis et indiquer, s'il y avait lieu, des prescriptions pour la nuit.

La médication homœopathique appliquée dans notre ambulance réduisait considérablement les difficultés du service, ce qui permettait à un personnel relativement peu nombreux de suffire aux soins des malades. Le P. Besserat avait pris à cœur de seconder M. Ozanam, et bientôt, après une initiation assez rapide, il put préparer lui-même presque toutes les potions prescrites par le Docteur.

Ainsi que nous l'avons dit, les Fr. Marie-Abel, Théodose, Thomas d'Aguin, et plus tard les Fr. Hilaire et Athanase surveillaient les malades pendant le jour, pour ne leur laisser manquer d'aucun soin. La sœur Clarisse faisait aussi de temps en temps ses rondes, comme du reste cela se pratique dans les hôpitaux, pour ajouter ses charitables attentions aux soins des Frères, et surtout laisser tomber

quelque parole de piété qui préparait ainsi les âmes à entendre plus facilement après nos exhortations.

À la surveillance de jour venait s'ajouter assez fréquemment les veilles de nuit. Elles étaient d'abord fournies par les Pères et les Frères qui n'étaient point de service dans l'ambulance, ou n'avaient pas déjà d'occupations trop fatigantes. Cependant, comme il y avait avantage pour les malades à ce que leur état fut suivi par la même personne, le P. Besserat proposa au R. P. Collin de décharger le F. Hilaire de toute surveillance de jour pour lui confier les veilles de nuit. Ce bon Frère accepta ce soin, pourtant bien pénible, avec un dévouement empressé, et vers la fin de la durée de notre ambulance, il fut la nuit, seul employé auprès des malades.

Cet ensemble de dispositions prises pour la bonne tenue de l'ambulance, le traitement des malades et l'application des ordonnances, valut des éloges à notre maison. La Pitié l'avait en particulière estime, (lett. du 21 janv.) et les chirurgiens en chef du Val de Grâce, ayant eu occasion de voir un blessé que M^r Ozanam avait en très-peu de temps à peu près guéri, louèrent beaucoup la manière dont il avait été soigné. Ils entrèrent alors dans des interrogations détaillées sur la nature de notre ambulance, son organisation, etc., en témoignant leur satisfaction sur tout ce qui leur était répondu.

Malgré tous ces soins, on ne put cependant sauver tous les malades et les blessés; mais on eut du moins la consolation de les préparer à leurs derniers moments, et tous, nous l'espérons, ont pu trouver, avant de mourir, miséricorde devant Dieu.

Le 28 janvier nous perdîmes un marin qui, après s'être remis d'abord d'une fièvre typhoïde, mourut étouffé à la suite d'un abcès dans les poumons. Le 30, nouveau décès d'un autre marin, homme marié;

que fut emporté en très-peu de jours par la fièvre typhoïde. Le 2 fév., anniversaire, hélas ! bien triste de la mort de notre Vénéré Père, cette fièvre qui sévissait à l'état d'épidémie, nous enlevait encore deux jeunes mobiles, l'un, une première fois racheté du service, mais contraint de s'envôler lors de la formation de ces corps. Le même jour, nous perdions aussi un chasseur à pied, homme d'une vigoureuse jeunesse, apporté dans notre ambulance déjà presque sans connaissance. Quatre jours durant, il lutta contre la mort, laissant échapper de sa poitrine démesurément gonflée un râlement plaintif et sourd. On profita de divers moments où il semblait comprendre un peu ce qui lui était dit, pour l'exciter à la contrition de ses fautes et lui donner l'absolution sous condition.

Le dernier dont nous eûmes à regretter la perte fut un marin, depuis plus de onze mois déjà condamné par les médecins pour une maladie de poitrine et envoyé du Val-de-Grâce dans notre maison. Il mourut le 1^{er} février. Ce jeune homme conserva jusqu'au dernier moment l'illusion dans laquelle d'ordinaire s'entretiennent les poitrinaires. Mais par bonheur il s'était bien prêté à tout ce qu'on avait demandé de lui, et deux fois il avait fait la 5^{te} Communion. ⁽¹⁾

Parmi les 96 malades ou blessés reçus dans notre maison, nous n'avons perdu que les sept dont nous venons de parler, et sous ce rapport notre ambulance a été une des plus favorisées. D'autres, beau coup moins grandes, ont eu, proportion gardée, bien plus de décès. Celle du séminaire des Irlandais, affilée aux ambulances de

(1) Voici les noms des malades décédés dans notre ambulance. 1^o Aquilas (Joseph), garde national, du Départ. de l'Yonne. — 2^o Torquin (Bernard), marin, du 15^o Rég. de la Côte d'Or. — 3^o Boisseau (Jean) marin, du Départ. de la Charente Inférieure. — 4^o Châtenu (Constant), mobile, du Départ. de la Vendée. — 5^o Fournier (Antoine) mobile, du 15^o Rég. de l'Yonne. — 6^o Champignac (Jean-Pierre), chasseur de Vincennes, du Départ. de l'arrondissement de Paris. — 7^o Le Moing (Maxime) marin, du Départ. du Morbihan.

la Presse, pourvue d'un personnel plus complet que la nôtre et dont le nombre des malades n'a jamais dépassé quarante, en a perdu une vingtaine. Ce consolant résultat, nous en sommes redevables tout d'abord au Cœur immaculé de Marie, dont la protection sur nous pendant le siège s'est montrée si tendre et si vigilante. Mais nous le devons aussi à la science autant qu'aux soins dévoués du Dr Ozanam, au concours infatigable de M. Gaultier de Claubry, qui, malgré son grand âge, restait des journées entières à travailler dans la pharmacie de l'ambulance à la préparation des principaux remèdes, et enfin à tout cet ensemble de soins attentifs et de précautions vigilantes dont les malades étaient entourés de la part des Pères et des Frères qui en étaient chargés.

Parmi nos 94 malades, se trouvaient 4 officiers: un capitaine et un sous-lieutenant d'artillerie, un autre capitaine du 35^e de ligne, un lieutenant d'infanterie de marine. Ceux-ci principalement apprécièrent les soins qu'on avait pour eux. Comme ils le disaient eux-mêmes, il leur semblait moins se trouver dans une ambulance qu'au milieu d'une famille.

Ce fut surtout pendant les mois de décembre de janvier que nous eûmes le plus de monde. Après l'armistice signé, le 28 janv. le nombre des malades décroit peu à peu; une partie d'entre eux avaient pu rejoindre leurs corps; d'autres devaient être évacués sur la province pour un changement d'air bien avantageux à leur convalescence. Peu de temps après cette date, le R. P. Collin demanda au Directeur de la Pitié de ne plus nous en envoyer d'autres, afin qu'on pût au plus tôt fermer l'ambulance et prendre des dispositions pour la rentrée des séminaristes. Notre médecin, M. Ozanam, devait d'ailleurs quitter lui-même Paris le 16 février, pour

aller rejoindre sa femme et ses enfants réfugiés à Dieppe dès avant l'investissement. Le Directeur eut égard à notre demande. A partir du 13 février il ne nous envoya plus aucun malade, et il prit même ses dispositions pour faire diriger sur la province ou placer dans des hôpitaux, ceux qui nous restaient encore. S'ils étaient heureux en s'éloignant de Paris de se rapprocher de leurs familles, ces pauvres malades ne pouvaient refuser un sentiment de sincère regret à la maison hospitalière où, mieux que les secours matériels, ils avaient aussi goûté les consolations du cœur et les joies d'une âme reconciliée avec Dieu. Plusieurs, une fois rendus chez eux, écrivirent pour témoigner du bon souvenir qu'ils gardaient de l'ambulance et dire la reconnaissance dont ils étaient heureux de nous payer en retour de nos soins passés.

Le mouvement d'évacuation commencé le 16 fév., s'achevait entièrement le 27, par le départ de nos trois derniers malades, et ainsi, après plus de 6 mois d'occupation étrangère, nous recouvrions enfin le calme ordinaire de la vie de communauté.

V. Aumônerie.

Comme nous l'avons dit en parlant du personnel resté à Paris durant le siège, la pensée du C. R. Père avait été de fournir aux besoins religieux de l'ambulance, le concours d'un ou de deux Pères, plus spécialement chargés de ces soins. Il avait même autorisé le R. P. Provincial à mettre à la disposition de M^{gr} l'archevêque de Paris, deux de nos confrères pour le service des Forts et des ambulances volantes. Les P. P. Meillorat et Besserat avaient les premiers demandé avec instances à remplir ces fonctions; mais les soins de l'ambulance devaient forcément

retenir le P. Besserat au séminaire auprès de ses malades.

Le 27 sept. M. l'abbé Bayle, vic. g^{al}, vint voir le R. P. Collin pour presser l'exécution de la promesse du R. P. Provincial. La petite C^o fut alors réunie et les P. P. Meillorat et de Courmont furent heureux de s'offrir pour ce ministère. Les autres Pères étant par la nature de leurs occupations obligés de rester au séminaire, ils eurent la préférence, et le R. P. Supérieur envoya aussitôt leurs noms à l'Archevêché. M. Bayle en effet avait dit qu'on allait immédiatement s'occuper de les faire nommer par le Ministre de la Guerre, aumôniers dans deux Forts. (Lett. du 17 sept.)

Nos deux confrères firent immédiatement leurs petits préparatifs, attendant avec impatience la lettre de l'Archevêché qui allait leur notifier leur nomination ministérielle. Mais leur attente devait être déçue. M. l'abbé Bayle revint huit jours plus tard, le 24 sept. remercier le R. P. Collin du concours des deux Pères, disant qu'on avait heureusement pu pourvoir au service religieux des Forts.

Restait une autre manière de s'utiliser auprès de nos soldats. C'était d'avoir un titre d'affiliation aux ambulances volantes, à l'aide duquel, sans être obligé de résider toujours dans les campements avec les troupes, on put cependant, les jours de sortie, franchir les barrières et se rendre, quand besoin serait, sur le terrain de l'action.

Après quelques démarches auprès du Gouverneur de Paris et des deux amiraux Pothuau et de La Roncière, les P. P. Meillorat et de Courmont obtinrent des autorisations écrites de visiter les soldats dans leurs divers campements, et ils reçurent aussi chacun, par l'entremise de M. le Comte Sérurier, vice-président de la Société de Secours aux Blessés, une carte d'aumônier volontaire d'ambulance volante

et un brassard estampillé.

Déjà cependant un vrai ministère d'évangélisation avait été commencé dans notre maison occupée par les gardes nationaux et dans les établissements voisins où logeaient des mobiles. Il avait été inauguré au séminaire par les P. P. Meillorat et Besserat, auprès des gardes nationaux d'Evry. Désireux de profiter de leur passage au milieu de nous, pour leur suggérer des sentiments chrétiens, et préparer leur réconciliation avec Dieu, ils réussirent à les amener peu à peu à chanter des cantiques, puis à se réunir le soir à la chapelle afin de les répéter tous ensemble et faire la prière en commun, enfin à assister à une instruction d'un quart d'heure ou d'une vingtaine de minutes. M. Eugène et plusieurs frères contribuaient à donner plus d'attrait à ces petites réunions, ceux-ci en soutenant le chant, M. Eugène en accompagnant de l'harmonium. Ces cantiques, la nouveauté de la chose, l'impulsion d'un sentiment religieux qui s'éveillait au fond des cœurs, mirent en vogue ce petit exercice du soir. Le plus grand nombre, après leur souper, stationnaient dans la cour attendant ce qu'ils appelaient la Prière, avant de monter dans leurs chambres. Avec ces hommes, il fallait d'abord dissiper leurs plus grossiers préjugés et les initier ensuite aux vérités élémentaires de la religion. Cette manière de procéder ne demeura pas inefficace, une douzaine environ se confessèrent et communierent, quelques-uns deux et même trois fois.

Au collège Rollin et au Patronage, il y eut en résidence pendant plus de trois semaines, les mobiles du département de Seine-et-Marne. Chez eux c'était une indifférence en quelque sorte systématique, plutôt que l'impiété, qu'il y avait à combattre. Le P. Meillorat, qui s'occupait tout spécialement de leur

faire du bien, leur adressait de temps à autre de familières exhortations. Les officiers se montraient surtout très-heureux de l'intérêt porté à leurs hommes et le commandant du bataillon M. de Courcy, fit le plus cordial accueil au P. Meillorat, quand il lui demanda les autorisations dont il avait besoin.

Mais là où le ministère du prêtre était le plus sympathiquement accueilli et donnait de plus consolants résultats, c'était auprès des mobiles bretons. Au Patronage de Charonne, le vénérable M. Planchat, qui compte, hélas! maintenant au nombre des glorieuses victimes de la Commune, leur fit un bien immense. Pour répondre à son invitation et à celle de M. l'abbé de Broglie, les P. P. Meillorat et de Courmont allèrent dans ce patronage prêter leur concours pour les confessions. Ils furent bien édifiés du zèle infatigable de M. Planchat et de l'affluence considérable de mobiles qui se pressaient autour des confessionnaux désignés aussi par M. Planchat à l'aumônier du 5^e Bataillon des mobiles d'Ille-et-Vilaine, M. l'abbé Gentilhomme, nos deux confrères se rendirent encore le 31 oct. aux avant-postes d'Asnières. Ce jour-là fut aussi bien fructueux. Tout le temps se passa à aller de maison en maison, ces hommes se confessant là où ils se trouvaient, quelques-uns même au poste de faction tout en montant la garde. Pas un refus, on peut le dire, ne fut opposé aux avances de l'aumônier.

Auprès des mobiles comme auprès des gardes nationales, et plus tard auprès des malades de l'ambulance, on ne manquait pas de faire une pieuse propagande de bons livres, manuels du soldat chrétien et autres opuscules composés exprès pour les militaires, ainsi que des distributions de croix, médailles, scapulaires et chapelets. Ces objets, les médailles et les livres surtout, étaient reçus avec empressement.

Mr. Germainville en avait fourni une grande quantité et Mr. Ozanam de son côté, ainsi que les Sœurs de l'Œuvre apostolique, en donnèrent aussi beaucoup.

Dans le clergé de Paris, parmi les jeunes prêtres principalement, on se montrait plein de zèle pour concourir aux réunions pieuses faites en faveur de nos soldats, former un personnel qui put aider à l'administration des sacrements aux malades, la nuit, dans les principaux centres où ils étaient réunis en grand nombre, et le matin de bonne heure, les jours où il y avait quelque engagement, partir avec les voitures d'ambulance afin de secourir les blessés sur les champs de bataille. Un de ces jeunes ecclésiastiques, Mr. l'abbé d'Houlst, proposa au P. de Courmont de compléter une de ces associations et le R. P. Supérieur l'autorisa à en faire partie comme auxiliaire. Il eut à passer une nuit à l'ambulance-mère de la Société Internationale du Palais de l'Industrie. Cependant l'administration de ces ambulances se montrait en général peu disposée à favoriser ces combinaisons d'un zèle tout désintéressé, et il fut convenu que, sans chercher le concours de ces administrations, chacun suivrait son initiative pour porter partout où les besoins s'en feraient sentir, les secours de la religion à nos infortunés soldats.

Du reste, dès les premières rencontres, le P. Weil Lorat avait recueilli dans ce ministère de précieux consolations auprès de nos blessés. Le 23 sept., lors du combat de Villejuif, il s'était rendu au Fort de Bicêtre et avait poussé plus avant, jusqu'à la redoute des Hautes-Bruyères. Les obus y arrivaient encore et éclataient sur le talus avec un fracas terrible. Quelques-uns même tombèrent dans l'intérieur du bastion. Là se trouvait un pauvre artilleur dont le bras et la cuisse étaient cassés et qui avait en outre le côté ouvert par un

éclat d'obus. Le P. Meillorat put lui donner l'absolution et soutenir son courage par de charitables paroles, jusqu'au moment où les ambulanciers vinrent le relever. (Lett. du 28 oct.)

Le 30 sept., lors du combat de Chevilly, notre confrère entendant gronder le canon de Montrouge, prit la direction de ce fort, mais, reconnaissant ensuite où se trouvait le véritable théâtre de l'action, il se porta sur l'Hay, et il n'arriva qu'après que les nôtres s'étaient déjà retirés. Néanmoins, il y avait encore dans les vignes, disséminés çà et là et attendant des soins, un certain nombre de nos blessés. Il put les assister corporellement et spirituellement; et s'étant avancé avec les voitures d'ambulance, jusqu'aux avant-postes bavarois, il accompagna deux de nos soldats tombés en dedans des lignes ennemies et rendus, à cause de la gravité de leurs blessures. (Lett. du 4 oct.)

À la seconde affaire de Châtillon qui eut lieu le 13 oct., le P. de Courmont faillit rester entre les mains des Allemands. Voici le récit de cette mésaventure, d'après une lettre du R. P. Collin envoyée au C. R. Père par ballon monté.

Les P. P. Meillorat et de Courmont ont assisté au dernier combat de Châtillon; et c'est par un petit miracle que le P. de Courmont est revenu sain et sauf. Dès la matinée il s'était séparé du P. Meillorat, afin que les secours religieux fussent ainsi portés sur plus de points à la fois. Vers la fin de l'action, le soir, quand on se repliait pour la retraite, il dut rebrousser chemin pour assister un pauvre soldat, tombé au haut d'une des rues, non loin d'une barricade qu'on abandonnait. À peine eut-il le temps de lui donner l'absolution et de se jeter à l'écart derrière un pan de mur après une grêle de projectiles échangés d'une barricade à l'autre, des deux extrémités de cette rue, un soldat bavarois, s'avancant de porte en porte sur le trottoir opposé, vint à le dépasser. Le P. de Courmont sort un peu de sa cachette et l'appelle; mais surpris, et ne sachant sans doute à qui

il avait à faire, l'allemand se retourne en le couchant en joue. Notre confrère, plus prompt encore, se blottit de son mieux et suit de l'œil le soldat qui le guette, la menace sur les lèvres et le fusil toujours dirigé de son côté. Une minute ne s'est pas écoulée qu'une balle, partie de la barricade française, traverse le bras droit du Bavarois et lui fait tomber le fusil des mains. D'autres soldats allemands de la même nationalité, se montrent dans une autre direction, et notre confrère les accostant se constitue alors prisonnier. On le conduit derrière la barricade à un commandant qui le fait relâcher après différentes questions. En se retirant, il passe près du soldat bavarois blessé au bras, et s'arrête pour le panser, puis il veut le ramener auprès des siens en le couvrant de son drapeau de la convention de Genève. Mais un coup de feu, sans doute dirigé sur le blessé allemand, part de nos lignes sans néanmoins atteindre personne. Rentré dans les lignes allemandes, on le constitue de plus belle prisonnier, en le suspectant cette fois d'espionnage. Il est envoyé les yeux bandés au général, à l'autre extrémité du bourg. Celui-ci l'interroge et le congédie. Mais on le ramène encore sous prétexte qu'il a trop vite et sans permission, ôté son bandeau. Un officier, un protestant sans doute, le suit une trentaine de pas et parle de le souffleter parce qu'il est prêtre. Un autre, excellent catholique, ainsi que l'aumônier bavarois, s'approchent pour lui serrer la main. Enfin, le général, après avoir entendu l'accusation portée contre lui, écoute favorablement sa justification et le renvoie cette fois encore. Arrivé près de la barricade, on lui tire enfin son bandeau et il peut revenir à Paris sans nouvel incident. (Lett. du 17 oct.)

À Nogent, lors du passage de la Marne essayé le 29 nov. et à la bataille de Villiers, le 2 déc., nos confrères eurent encore à se mêler à nos soldats pour leur donner les soins qui étaient en leur pouvoir. Ce ministère, nous l'espérons, n'aura pas été sans fruits pour plusieurs âmes. À Châtillon, à Champigny, quelques-uns de nos malheureux blessés purent recevoir déjà expirants, la grâce de l'absolution sacramentelle. Parmi ceux qu'ils assistèrent ainsi se trouvait un jeune capitaine d'infanterie, M^r. de Briçon, mortellement atteint par un éclat d'obus, près du plateau de Villiers, et qui

déjà ne donnait presque plus signe de vie

Ce n'était pas seulement une assistance spirituelle qu'ils donnaient à nos soldats, c'étaient aussi ces premiers secours qu'un blessé est si heureux de recevoir et ces pansements si simples et parfois très-urgents, auxquels, souvent ne peuvent suffire les seuls ambulanciers. Bussé, avaient-ils toujours soin de prendre avec eux dans leur escarcelle, outre les saintes huiles et les petites provisions de la journée, un équipement assez complet de charpie, de compresses et de bandes; des ciseaux, un canif et des épingles, sans oublier un petit flacon de bonne eau-de-vie ou de rhum, du sucre et une pleine gourde de vin rouge. A ces différents objets venait toujours s'ajouter une certaine quantité de médailles et de scapulaires, qu'ils distribuaient aux soldats.

Partout dans l'armée régulière, ils étaient reçus avec des égards et la reconnaissance qu'inspirait leur dévouement à la portion encore saine de nos soldats. Mais aux abords des portes de la ville, là où était postée la garde nationale, ils se voyaient souvent accueillis par des paroles désobligeantes et poursuivis quelque fois de grossières et menaçantes clamours. Du reste, pas plus aux autres aumôniers qu'à eux-mêmes, n'étaient épargnés les cris de : « Les Capucins aux remparts ! » — « Le sac et le chassepot aux calotins ! » — « Qu'ils tombent en 1^{re} ligne sous les balles qui devaient frapper les pères de famille » et autres salutations gracieuses du même genre.

Après la bataille de Villiers, il y eut encore deux grandes sorties, celle du Bourget, le 21 déc, et, le 19 Janv., la tentative sur Montretout. Mais alors les blessés et les malades reçus au séminaire suffisaient pour occuper les loisirs de nos deux aumôniers. Le R. P. Collin les avait spécialement chargés du reste des soins spirituels de l'ambulance.

Déjà, pour Noël, il y eut une communion générale. L'Archevêché n'ayant pas autorisé la Messe de minuit dans les paroisses, nous voulûmes nous conformer pour notre chapelle à cette décision de l'Ordinaire, et le matin seulement, à l'une des premières messes, nos hommes purent s'approcher de la s^te table. Ceux qui ne pouvaient se lever recurent, au nombre de 9, la s^te Communion que leur porta le P. Besserat dans les deux grandes salles du rez-de-chaussée. Les marins, mobiles ou autres hommes logés alors chez nous avaient tous acquiescé sans opposition, et quelques-uns même avec joie, à la proposition de se confesser et de communier. Un seul, un vieux loup-de-mer, plus ou moins surexcité par une fièvre très-forte, répondit aux avances qui lui étaient faites, que la vie de matelot était déjà assez pénible et qu'à cause de cela il n'y avait point d'enfer pour les marins. Ce jour-là communia également un de nos officiers, le capitaine d'artillerie Buloz, homme aux sentiments très-religieux et d'ailleurs pratiquant, mais qui n'aurait sans doute pas songé à fêter si pieusement son jour de Noël, sans l'initiative que prit auprès de lui le R. P. Collin, avec un franc-parler de missionnaire. Ce fut un bel exemple donné alors à l'ambulance.

Presque chaque semaine, il y eut par la suite des communions de trois, quatre et même huit hommes ensemble. En réitérant ainsi les cérémonies, on finit par faire passer cette pratique à l'état d'usage dans la maison. De cette façon l'esprit religieux de l'ambulance s'établit, et il devint facile d'amener insensiblement à l'accomplissement de leurs devoirs ceux qui paraissaient d'abord les plus éloignés et les plus récalcitrants.

Du reste, la bonne sœur Clarisse, qui ne négligeait rien pour préparer les cœurs savait aussi

s'industrier afin de faire goûter la dévotion à nos soldats. Le jour où il devait y avoir communion, elle tenait prêt dès la veille un petit déjeuner: gâteaux, sucreries etc., que leur donnaient les Frères infirmiers après la messe de 5 h., ainsi qu'un bon verre de vin chaud bien sucré.

D'autres fois, c'étaient des loteries improvisées, des soirées où l'on montrait la lanterne magique. Le P. Meillorat avait le secret et l'initiative de ces petites fêtes qui trompaient les ennuis et les tristesses du siège. Les distributions de tabac faites régulièrement deux fois par semaine, étaient également accueillies avec beaucoup d'empressement; les cigares étaient des présents de faveur ordinairement donnés à ceux qui avaient déjà accompli leurs devoirs religieux.

Eous sentaient ce que cet ensemble de petites attentions témoignait de charité à leur égard, et ils ne manquaient point d'y être sensibles et reconnaissants. Ils comprenaient aussi que la récompense qui nous était la plus précieuse était de les voir dociles à nos conseils; aussi s'exhortaient-ils au besoin, pour encourager ceux que le respect humain aurait pu retenir. De la sorte, nous fûmes compter en tout environ 83 confessions et près de 80 communions. Sur ce nombre nous eûmes deux premières communions; un sergent de la garde nationale, l'un des trois malades envoyés par le docteur Chemu, et un zouave, tous deux Parisiens de naissance. Un autre soldat natif de Paris également, avait aussi commencé à se préparer à sa première communion en étudiant son catéchisme; mais il nous quitta précipitamment se sentant mieux, malgré l'offre qu'on lui fit de le garder jusqu'à ce qu'il eût rempli ce devoir de religion.

Dans les ambulances voisines on put encore

aider au bien et préparer à la mort quelques-uns de nos pauvres soldats ou des prisonniers allemands. L'aumônier des Bénédictines du C. S. Sacrement dont le couvent est situé vis-à-vis du séminaire, de l'autre côté de la rue Lhomond, avait demandé notre concours pour les malades recus chez ces religieuses, car il se trouvait chargé lui-même d'une grande ambulance dans la rue Cudinot. Quatre de ces malades furent, par nos soins préparés à la mort et reçurent les derniers sacrements.

Le P. Speisser fut aussi plusieurs fois appelé, soit au Val-de-Grâce, soit dans l'ambulance protestante de la rue Cournefort, où se trouvaient des blessés allemands. Il eut la consolation de les aider de son ministère et de les voir mourir dans des dispositions de foi et de résignation.

Les Sœurs de S. Vincent de Paul, du Val-de-Grâce, eurent également à recourir à notre ministère. L'aumônier de l'hôpital, M. l'abbé de Beauvron, avait depuis le commencement de la guerre, suivi les troupes entrées en campagne, et les religieuses, à un moment donné, se trouverent sans messe de communauté et sans prêtre pour le service des malades pendant la nuit. Elles demandèrent avec instances au R. P. Collin de leur envoyer un de nos Pères, et firent aussi des démarches à l'archevêché, pour obtenir que la position de ce Père fut reconnue et définitivement réglée par rapport à l'aumônier de l'établissement. Par une lettre du 9 Janvier, M. l'abbé Lagarde, Vicaire gal, engagea le R. P. Supérieur à se rendre au désir des sœurs, et le P. Peureux fut désigné pour aller dire la messe au Val-de-Grâce. Le R. P. Collin, supposant aussi dans ces circonstances l'adhésion du C. R. Père qu'il ne pouvait consulter, l'autorisa provisoirement à passer la nuit dans cet hôpital, pour l'assistance spirituelle des malades. Il arriva en effet, que le P. Peureux fut

plusieurs fois appelé auprès de pauvres moribonds et il eut la consolation d'en confesser ou d'en administrer une soixantaine.

— Au Patronage et à l'Orphelinat de la s^{te} famille, le P. Meillorat donna deux retraites aux enfants. Cette dernière œuvre fut alors cruellement éprouvée par la fièvre typhoïde. Trois des jeunes filles recueillies par le P. Delaplace, succombèrent aux atteintes de ce mal, mais la mort les trouva dans les dispositions les plus consolantes de piété et de résignation. Le P. de Gourmont et plus tard le P. Besserat étaient chargés de confesser ces enfants.

VI. Vie intérieure de la Cité avant et pendant le bombardement.

On peut déjà se faire une idée de l'aspect nouveau que vint à prendre peu à peu notre vie de Cité. Les travaux d'aménagement achevés nous laisseraient bientôt livrés aux pénibles impressions des événements qui se déroulaient autour de nous. Avec les gardes nationaux dans notre maison, au sein d'une population dont les mauvais journaux ne manquaient pas d'exciter l'opinion contre ce qu'ils appelaient le bien-être et l'oisiveté des ecclésiastiques, nous nous sentions, de tous les habitants de Paris, les plus dangereusement assiégés, au sein de cette immense capitale que l'ennemi investissait de toutes parts. Cependant nous éprouvions un sentiment de consolation dans la pensée que nous restions à la Maison-Mère; c'était comme un poste d'honneur qui nous avait été confié à une heure de péril. Cette pensée entretenait l'espérance et adoucissait les tristesses de ces longs jours de captivité et d'exil, loin des autres membres de la Cong^g.

Dans les premiers temps du siège, les préparatifs de la défense, de petits faits d'armes dont par-

fois

le bruit lointain arrivait jusqu'à nos oreilles, le grondement entrecoupé du canon des forts, tout était pour nous incident du plus haut intérêt.

Le soir, à mesure que les allemands s'approchaient de la capitale, on voyait l'horizon s'éclairer sur des étendues considérables de leurs blafardes: on eut dit comme une mer roulant des flots mêlés de sang. Une fois entre autres, ce spectacle nous causa un particulier serrement de cœur: le foyer de l'incendie paraissait être un peu au-delà de Villejuif, et nous nous demandions tristement si ce n'étaient pas les bâtiments du St-Cœur de Marie qui se trouvaient consumés par les flammes.

Pendant le jour, nous étions assez souvent attirés aux étages supérieurs de la maison pour suivre les mouvements d'énormes ballons captifs, à l'aide desquels on observait la marche des corps de troupes allemandes autour de Paris. Dans notre zone, à quelque cinq cents mètres du séminaire, un de ces ballons exécutait ses ascensions plusieurs fois par jour et était ensuite ramené près d'un bouquet d'arbres où nous pouvions encore l'apercevoir au repos.

Plus tard ce furent les ballons libres et les ballons montés, lancés, un certain nombre, de la gare d'Orléans, que nous nous plaisions à voir passer sur nos têtes. Nous ne manquions pas de saluer alors ces messagers aériens, porteurs de vœux et de nouvelles, et d'en recommander la course incertaine aux anges gardiens de nos aéronautes. Bientôt cependant, pour cacher aux Prussiens le départ de ces ballons, on ne les expédia plus que la nuit.

Souvent, nous étions subitement attirés à notre observatoire du 5^{ème} étage, par les furieuses bordées de la redoute des Hautes-Pruyères et du Fort Bicêtre, le crépitement des chassepots ou les roulements criards des mitrailleuses. Nous pouvions alors, à l'aide de

longues-vues, ou simplement à l'œil nu, reconnaître les lignes de bataille et même distinguer les mouvements d'hommes et de chevaux. Ce fut ainsi que de loin nous fûmes spectateurs des deux grands combats de Cham-pigny et de Villiers.

« Journée effroyable, écrivait au C. R. Père le R. P. Collin, à la date du 30 nov. Le canon tonne continuellement. Du 5^{ème} étage, nous voyons tout un cordon de fumée, dans la plaine, devant les Forts de Vincennes, de Nogent et de Rosny. Nos troupes passent la Marne, opération si difficile en face de l'ennemi; heureusement, que nous sommes toujours sous la protection des Forts. Mon Dieu! que c'est affreux qu'une bataille, même vue de loin! Mais que doit-ce être quand on se trouve sur les lieux! Nous devons avoir l'avantage, car le bruit s'éloigne; la ligne de fumée se rapproche des hauteurs qui dominent la Marne; évidemment les Prussiens reculent... » (Lett. du 30 nov.)

Le 2 Décembre, il ajoutait encore dans la même lettre: « Toujours, des combles élevés de notre maison, nous assistons à une journée plus terrible encore que celle du 30 novembre. Feu roulant sans discontinuer. L'artillerie des deux armées dessine une double ligne de fumée que devient plus intense à chaque nouvelle décharge des batteries. Combien le cœur se resserme à un semblable spectacle! » (Lett. du 3^{ème} Dec.)

La nuit, il arrivait aussi parfois qu'une fausse alerte donnée par quelque grand'garde inexpérimentée, faisait croire à une irruption soudaine de l'ennemi sur nos avancées. Les Forts de gronder alors, et un tonnerre de coups de canon de soutenir la fusillade furibonde que nos mobiles ne manquaient pas d'ouvrir aussitôt, tirant dans l'obscurité et le plus souvent dans le vide. Les plus enthousiastes interrompaient alors leur sommeil pour aller, au poste de vigie, voir les lueurs de ce combat, ordinairement livré aux Prussiens imaginaires d'une sentinelle mal éveillée.

Alors cependant on avait l'avantage de suivre avec intérêt le jeu de la lumière électrique projetée

rayons concentrés, à l'aide d'appareils spéciaux, sur les points qu'on voulait éclairer. De temps à autre on pouvait aussi apercevoir des pièces d'artifice lancées en projectiles et qui s'enflammaient en tombant, de manière à permettre, dans un rayon plus ou moins étendu, une assez exacte reconnaissance des lieux.

Le matin, notre reveil était assez souvent salué des salves retentissantes des lourds obusiers de marine. C'étaient les Torts qui prélevaient à une sortie, en battant d'avance les positions ennemies. Quels tristes sentiments se pressaient alors dans nos cœurs! Saisie du déchirant tableau d'un champ de bataille, notre imagination nous représentait toute l'horreur de ces scènes sanglantes, et nous ne pouvions que gémir sur de si cruelles calamités et prier Dieu d'en abréger la durée.

— Rien ne venait nous distraire beaucoup de ces tristes pensées. La situation si peu rassurante, nos craintes plus fondées, hélas! que nos espérances, ramenaient sans cesse à un même objet presque toutes nos conversations. Nous ne recevions que de rares visites. Le plus grand nombre de nos connaissances avaient quitté Paris; et l'on ne se voyait d'ailleurs que fort peu. Le 19.^e Ozanam, M. H. Gaultier de Claubry et Renaud, M. l'aumônier des Sœurs de l'Adoration Réparatrice, venaient seuls assez fréquemment rompre la monotonie de nos récréations. Nous eûmes cependant la visite de M. l'abbé Eregaro, aumônier en chef de la flotte, celle de M. l'abbé Lucas, si connu de nos Pères de la côte occidentale d'Afrique et alors chargé de desservir le fort de Bicêtre, celle aussi du lieutenant de vaisseau Scias, longtemps attaché à la station du Gabon.

— Aux tristesses de la situation, s'ajoutait encore une pénible anxiété sur l'état des esprits dans Paris. On pouvait déjà, sous l'uniforme des gardes

nationaux, découvrir chez un grand nombre de nos soldats-citoyens, ces énergumènes de la Commune, les féroces incendiaires de cette capitale, où la bombe prussienne n'avait fait relativement que des dégâts insignifiants. En effet, deux tentatives d'insurrection avaient eu lieu, la première, le 31 oct., au lendemain de la reprise du Bourget sur nos troupes; la seconde, le 22 janv. après l'insuccès de Montretout. Or, à l'endroit des prêtres et des Clés religieuses, le programme communiste de Blangui avait déjà déterminé leur place et leur rôle, et nous savions ce qui nous attendait si l'insurrection venait un jour ou l'autre à triompher.

Si le Gouvernement de Paris avait réussi à se maintenir et remporté, au scrutin du 3 novembre, une complète victoire sur les partisans de la Commune, nos administrations municipales étaient sujettes aux retours versatiles et aux caprices de l'élection populaire. Le 4 sept. M. Rataud, administrateur intelligent et dévoué de notre arrondissement, mais homme de l'empire et homme religieux, avait été supplanté avec acclamation par M. Bocquet, l'homme d'alors de République. Il fut remplacé à son tour par M. Bertillon; celui-ci par M. Vacherot, qui se vit éconduire lui-même à l'installation victorieuse de la Commune. En ces différentes circonstances, nous dûmes, comme par le passé, prêter pour les élections les parloirs de la maison.

Déjà, trois jours durant, à partir du 12 oct. on avait fait queue à notre porte pour la distribution des bons de viande: nous n'avions eu alors que l'inconvénient d'une nombreuse agglomération devant le séminaire et dans le grand parloir; mais on s'était montré en général très-convenable. Pour les élections du 3 novembre et des jours suivants, la salle prêtée ordinairement était déjà garnie pour l'ambulance et;

ne pouvant offrir d'autre lieu que les petits parloirs, le P. Besserat fit installer dans ces deux pièces les meubles du bureau qui devait s'établir chez nous. Tout allait pour le mieux, quand se présente un Monsieur, qui brusquement veut forcer la porte du grand parloir, alors consignée et portant en écriteau le mot Stabilité. « Monsieur, lui dit posément le Fr. Sulpice, ne lisez-vous donc rien sur cette porte. » — « La clef ? » — « continue-t-il, sans répondre. » — « Mais cette porte est condamnée, reprend le Frère. » — « Je veux la clef ; je veux entrer, dit l'autre. » — « Eh bien, Monsieur, vous n'en tirez pas, répond le Frère, avec énergie, et sur ce il va avertir le P. Besserat. Celui-ci, impassible devant l'impétueuse obstination de l'étranger, consent néanmoins à lui donner la preuve que l'écriteau n'est pas mensonger et qu'il y a bien dans cette salle une installation toute prête à recevoir des malades : il la lui fait visiter. Survient M. Gaultier de Claubry qui, sachant à qui il avait à faire, ne croit pas devoir user d'autant de condescendance et se plaint d'une sorte de violation de domicile. Ses paroles piquent au vif notre intrus qui finit par lui dire : « Mais, taisez-vous, je ne vous connais pas. » — « Ah, vous ne me connaissez pas, répond M. Gaultier, pour moi, je ne vous connais que trop. » Ce quidam était en effet le professeur de Rhétorique d'un des grands Lycées de Paris. Il sort tout gromelant, disant avec menaces qu'il va requérir un serrurier à la mairie, afin de démonter cette porte. Mais là, paraît-il, on lui fait la leçon, et il revient tout radouci s'excuser de ses procédés si peu oratoires.

— Avec les gardes nationaux, nuit et jour dans notre maison et plus tard les malades, on comprend combien cette société devait nous faire regretter celle de nos confrères. Mais hélas ! à peine avions-nous la satisfaction de penser qu'ils recevaient nos messages

et pourraient s'associer à nos perplexités et à nos souffrances. Le service des ballons-postes s'établit bientôt après l'interruption des lignes de chemin de fer. Mais l'incertitude que laissait cette voie de communication, ne pouvait donner aucune garantie sur l'arrivée régulière des correspondances. Comme on l'éprouve toujours en ces circonstances, l'état des absents nous inspirait bien plus d'intérêt que nous n'en supposions à notre propre situation. Cependant, le plus souvent que l'importance des événements y donnait lieu, le R. P. Collin écrivait au E. R. Père. Ces correspondances pouvaient être faites sur des sortes de cartes de visites; mais c'étaient plutôt des dépêches laconiques susceptibles d'être lues de tout le monde et écrites au recto de la carte, tandis que le revers portait la suscription et un timbre de 10 cent. Ces cartes étaient le plus souvent confiées au caprice du vent, sur de petits ballons libres qui dépassaient rarement les dernières lignes allemandes. Un de ces messages parti de Paris le 30 sept. et adressé au E. R. Père, n'arriva à Blencon que le 21 oct. pour être de là dirigé sur St. Etlan.

Les ballons montés offraient de meilleures chances, et ce fut principalement par ce moyen que le R. P. Collin continua de communiquer avec le E. R. Père. Les lettres expédiées ne devaient pas peser plus de 2 1/2 grammes; elles pouvaient être cachetées et l'affranchissement ordinaire de 20 cent. était obligatoire. Presque toutes celles qui partirent de la Cité arrivèrent à destination et le E. R. Père put ainsi en recevoir 17 du R. P. Collin.

Plus le siège se prolongeait, plus le désir de connaître quelques nouvelles du E. R. Père et des C^{tes} de la Cong^g nous pressait vivement. Les pigeons voyageurs et l'application de la photographie microscopique à la transcription des dépêches, nous permirent d'espérer enfin quelque heureux télégramme. Un système avait été employé d'abord: il consistait à poser une série

de questions auxquelles le destinataire de la lettre devait répondre par Oui ou Non. Ces réponses, qui ne devaient pas dépasser le nombre de quatre, sur chaque carte ou dépêche-réponse, étaient photographiées avec l'adresse du destinataire et les initiales du signataire, puis réduites, des milliers ensemble, à des proportions microscopiques. Une petite membrane mince et légère, sur laquelle l'œil ne pouvait saisir qu'une série de ponctuations inintelligibles, devenait enfin le mystérieux télégramme confié au pigeon-voyageur, messenger légendaire évoqué des lointains souvenirs d'un autre âge. Ces sortes de dépêches étaient taxées un franc par carte, ou par quatre réponses. On pouvait envoyer mieux encore. C'étaient des télégrammes ordinaires dont on photographiait et réduisait aussi l'écriture. Quelque élevée que fut la taxe de ces dernières dépêches, nous n'étions pas sans l'espérance d'en recevoir quelque une du E. R. Père. Et en effet, le E. R. Père n'avait pas manqué d'essayer par ce moyen de correspondre avec la C^{te} de Paris. Mais les télégrammes étaient si nombreux, qu'il fallait leur assigner un numéro d'ordre, numéro déterminé par la faveur plutôt que par l'ancienneté des dates. Il arriva, comme nous l'avons déjà dit, que deux dépêches à nous adressées, ne parvinrent que pendant l'armistice, alors que des lettres étaient venues nous tirer de l'ignorance complète où nous étions sur l'état des personnes et des œuvres dans la Cong^e. Bien des causes d'ailleurs pouvaient retarder ces messages. La neige empêchait les pauvres pigeons de reconnaître leur chemin; et pendant cet hiver si rigoureux, les campagnes étaient restées des semaines entières, couvertes d'épais frimas. En outre, à l'arrivée des dépêches à Paris, il fallait encore un travail très-minutieux et très-long pour les déchiffrer, les dépouiller, les transcrire et les expédier à leur destination.

On avait encore essayé, en Province, d'un ballon monté, qui, de Rouen, devait profiter des courants favorables, pour suivre la direction de Paris et descendre, une fois arrivé, sur la capitale. Mais les essais tentés n'aboutirent qu'à démontrer combien ce projet restait impraticable. Une longue lettre du P. Grizard, partie de Langonnet au mois de décembre et adressée au R. P. Collin par la voie aérienne de ce fameux aérostat, n'arrivait à Paris que le jour de la fête du St-Cœur de Marie : inutile d'ajouter que ce n'était point par ballon.

Malgré nos déceptions répétées, nous espérions toujours. Le pigeon, l'oiseau fétiche des Parisiens pendant le siège, obtenait volontiers nos souhaits de bien-venue, lorsque une arrivée était annoncée dans les journaux, ou que l'un de ces intéressants volatiles, que nous pensions être un messager reprenant haleine, venait se poser sur les toits de la maison ou des maisons voisines. Chose digne de remarque, la crainte de tuer l'un de ces pigeons voyageurs, leur accordait à tous une sorte d'immunité parmi les Parisiens, eux qui en étaient alors réduits à se faire un régal d'un rat pris dans les égouts.

— Pour soutenir nos cœurs dans ces mauvais jours, nous faisons des prières spéciales en vue de nous mettre sous la protection du St-Cœur de Marie et de demander pardon pour tous les crimes dont cette guerre et ce siège étaient le terrible châtement. Trois fois par semaine, nous disions, tous réunis à la chapelle, les litanies des Saints, le Miserere, le Parce et des invocations au Sacré Cœur de Jésus, à Ste Genéviève et à St-Denis, patron de Paris.

— Cependant, à mesure que les semaines s'écoulaient, les privations se faisaient sentir plus pénibles. Depuis le 11 sept. on n'avait plus qu'un plat de viande au dîner. On se vit obligé vers la fin du

mois de supprimer aussi celui du soir. Bientôt en effet, la viande allait être rationnée, de sorte qu'il importait de ménager nos provisions.

Dans les premiers jours d'octobre, le poids de viande à délivrer chaque jour par personne fut fixé à 120 gr.: c'était une portion bien minime à laquelle nous pûmes pendant assez longtemps ajouter un léger supplément de viande salée, de lard ou de jambon. Pour augmenter nos réserves de salaisons, on fit tuer une des vaches amenées de Chevilly. Alors le propriétaire était encore libre de disposer du sort de ses bœufs ou de ses chevaux; mais il n'en était plus ainsi lorsqu'un ou deux mois plus tard, nous voulûmes user du même expédient pour nous ravitailler. Une deuxième vache tuée et salée, nous fut redemandée et il fallut en livrer la majeure partie aux délégués de la municipalité, qui nous payèrent du reste sans marchander et consentirent aussi à cause de l'ambulance, à nous en laisser une certaine quantité.

Dès les premiers jours du siège la viande de cheval était entrée dans l'alimentation ordinaire de la ville. Toutefois, ce ne fut que dans les commencements d'octobre, que le premier plat parut sur notre table. Pour économiser la provision de fourrage, on avait dû se résoudre à se défaire de Coco, ce vieux serviteur dont les états portaient bientôt trois lustres. Mais le livrer, sur ses vieux jours, à un maître qui n'aurait pas eu de quoi l'entretenir suffisamment et qui l'aurait néanmoins soumis à de pénibles travaux, cela paraissait cruel. Il fut jugé qu'une mort prompte, amère déception de sa vieillesse, mais accompagné d'un seul et rapide instant de souffrance, serait encore préférable à une si dure servitude. Le *Fr. François* le conduisit donc à l'une des boucheries hippiques de la ville. La veille il avait passé un marché dont l'une des conditions était que le cheval fût abattu sur-le-champ et la queue à lui remise, comme pièce de conviction. Ce cher *Frère* assista à son trépas, non sans avoir le cœur un peu gros; il rapporta aussi outre le morceau convenu, quelques tranches de

très-belle viande qui servirent à l'inauguration, sur notre table, de ce mets nouveau dont le siège de Paris a désormais consacré le renom.

La viande de cheval, mangée sans préjugés et avec les apprêts voulus, est une nourriture à laquelle on se fait encore assez facilement, surtout en temps de siège. On trouve bien une différence assez marquée entre celle-là et la viande de bœuf; mais, sans être gastronome, on ne saisit pas toutes les nuances et un palais peu exercé ne s'aperçoit guère que d'une fadeur très-sensible, qu'on éprouve le besoin de corriger à l'aide d'épices. Par bonheur quelques mois avant le siège nous avions reçu de la Guadeloupe une demi-douzaine de flacons de piments, qu'avait envoyés le P. Cadoret, comme souvenir de son séjour à Paris. C'était providentiel et l'on sut très-bien, pendant toute la durée de l'investissement, utiliser ce précieux condiment, qui fut par euphémisme qualifié du nom de poivre-long.

Quant à regretter la viande de bœuf, nous n'osions bien des fois, en effet le P. Besserat nous avait pris au piège. « Qui avez-vous mangé aujourd'hui à dîner, nous demandait-il, à la récréation? » — « Mais du bœuf, évidemment, disait-on » — « Ah vraiment oui, du bœuf! Je vous en félicite, vous n'êtes pas difficiles. » — Et chacun aurait douté de sa parole si n'eût été parole d'économe.

Nous avions pour Œ. Cuisinier le Œ. Gérard, et il n'est pas d'essai culinaire auquel il ne se soit livré pour réussir, avec les modiques ressources dont il disposait, à varier son menu et ses apprêts. Il excellait, comme pâtissier, à nous donner de la farine sous toutes les formes; mais son fort était le godiveau. Ce pâté pourtant n'apparaissait point sur la table, sans exciter de particulières défiances. « De quoi le hachis était-il fait? » La question se posait involontairement, car c'était au temps où les rats, traqués dans les égouts par d'impitoyables chasseurs, se vendaient quinze, vingt et même jusqu'à trente sous pièce.

Si nous n'eûmes pas à goûter du rat, un civet de chat

dont le P. Econome voulut par curiosité nous gratifier un jour, fut pour tous un vrai régal. Le plat une fois servi, le P. Besserat eut soin d'en décliner les titres et qualités, afin que personne n'eût à se plaindre d'une mystification quelconque. La précaution était inutile : ce gibier domestique fut, à l'unanimité, déclaré excellent; et si l'on se plaignit, ce ne fut que de n'avoir point tous les jours un chat pour de nouveaux civets. Le Père Peureux, pourtant, on ne sait pour quelle cause, jugea plus sage de n'en point manger.

En ville et tout autour de l'enceinte, on faisait aussi la guerre aux chiens. Lors de la sortie du 21 déc., du côté du Bourget, les C. F. Rogapit et Romuald et quelques gardes-nationaux de leur compagnie, firent festin d'un gigot d'une de ces pauvres bêtes.

Le pain que nous avions en abondance et de très-bonne qualité, finit par être rationné. Le 19 janvier fut appliqué l'arrêté qui fixait à 300 gram. la quantité que devait recevoir par jour chaque personne adulte, et à 150, la portion dévolue à chaque enfant.

« Ce pain, écrivait le P. I. Collin, n'est pas suffisamment travaillé et la confection en est mauvaise. Il se compose de trois dixièmes de froment non bluté, trois de riz, deux de seigle, et deux d'avoine. C'est comme le pain noir de la Bretagne, de qualité inférieure. Sous nos bûes, même celui que nous gardions pour la souce, ont été réquisitionnés et nous avons dû les livrer. » (Sé. du 24 janv.) Ce pain d'abord assez savoureux, finit par devenir presque immangeable. La préparation en était de plus en plus négligée, et il n'était pas rare de découvrir des grains entiers non moulus et des débris de paille qui en rendaient la digestion difficile. Pour aider au travail de l'estomac, il fallut recourir au café. Chacun fut autorisé à en faire une mince infusion dans son verre, après le dîner.

Ces privations et souffrances ne pouvaient se prolonger sans que les santés ne s'en ressentissent. Et il y eut, parmi les Frères, ceux du Gros-Cailleur principalement, de fortes indispositions et même d'assez

sérieuses maladies. Le Fr. Antoine, dont l'état en quittant le St. Cœur de Marie, avait inspiré de si sérieuses inquiétudes, fut soigné au séminaire par M.^r le D.^r Coffin, et il réussit insensiblement à se remettre. Mais les privations du siège ne lui permirent pas de recouvrer toutes ses forces. Chez le Fr. Héilaire, c'était plutôt un état maladif ordinaire qu'une affection caractérisée. Il lui fallait des soins et du repos; mais comme ce n'était point au Gros-Baillou que nos Frères pouvaient espérer de tels avantages, on obtint qu'il fut envoyé au séminaire, pour l'ambulance. Nous avons vu avec quelle charité il accepta de passer les nuits au chevet des pauvres malades.

Parmi les autres Frères de la Maison, les Fr. Paul et Michel éprouvèrent aussi de fortes fièvres de fatigues. Quant au Fr. Paul, il avait été d'abord attaché, en qualité d'auxiliaire, à l'ambulance formée dans la Maison. Mère des Sœurs de St. Joseph, pour concourir, avec d'autres personnes de confiance, aux soins que réclamaient plus d'une soixantaine de vieillards envoyés du Val-de-Grâce dans cet Établissement. Il s'appliqua à ces fonctions d'infirmier avec intelligence et dévouement, jusqu'au moment où la fièvre le saisit. Rentré alors au séminaire, il eut une assez prompte convalescence et put reprendre, dans la Maison, le soin de ses chers malades. Ce fut auprès de ceux-ci qu'il s'employa tout le reste du siège.

Les trois autres Frères appliqués au service de l'ambulance, se sentirent aussi indisposés plusieurs fois par suite des fatigues et de l'assiduité qu'exigeaient ces emplois. L'agrégé Joseph eut la petite vérole; mais le mal le traita benigne.

Les Pères furent eux-mêmes plus ou moins éprouvés. Le Fr. Speisser, atteint d'abord d'un fort rhume, fut plus tard souffrant de fièvres et enfin réduit à un état d'épuisement qui nécessita, les communications une fois

établies, un changement d'air dans une des Cités de Province. Le 13 fév. il quitta Paris pour se rendre à St. Olan

Mais, celui qui avait le plus supporté le poids de ces longs jours de labeurs et d'angoisses, c'était le P. Besserat. Nuit et jour, on peut le dire, il était absorbé par les soins de l'économat et de l'ambulance. Le R. P. Collin, le voyant surchargé, avait exigé qu'il ne fit aucune veille nocturne. Il sut néanmoins si bien s'arranger, que le soin si touchant mais parfois si pénible d'ensevelir les morts de l'ambulance, lui revint tous les jours. Presque tous nos malades moururent la nuit, et le P. Besserat, se levant à quelque heure que ce fût, s'empressait de revêtir d'un linceul le corps de défunt et de le transporter, aidé des F. F. Hoilaire et Agapit, dans la grande sacristie, destinée à être la salle des morts. Il lui arriva une nuit d'avoir deux ensevelissements à faire coup sur coup. On conçoit ce qu'un pareil soin à une pareille heure avait de singulièrement triste et de lugubre. De plus, en traversant la cour, chargé de ce lourd fardeau, il fallait encore prêter l'oreille au sifflement des bombes et au besoin se garer de leurs éclats.

Cette sollicitude et ces occupations ne cessèrent un peu qu'après l'entière évacuation des malades. Mais alors aussi, la surexcitation tombant, notre confrère se sentit dans un état d'épuisement et de très-grande fatigue. Il ne quitta pas néanmoins la Cité, mais il eut le soin d'un assez long repos pour se remettre et se préparer aux émotions et aux tracassas nouveaux que lui réservait le règne de la Commune de Paris.

M. Eugène, qui avait si généreusement prêté de sa personne auprès des malades et pour une foule de soins concernant la Cité, eut aussi un contre-coup de ses fatigues. Une fièvre des plus fortes le saisit, et il resta plus d'une huitaine sans pouvoir quitter sa chambre.

— Cependant les semaines s'écoulaient et pas une bombe n'était encore venue éclater sur Paris, ni même sur les forts. Les Prussiens n'avaient fait qu'effectuer d'immenses travaux et s'étaient tenus sur la défensive. On espérait qu'ils n'auraient point recours, contre la ville, à un bombardement dont l'innutilité paraissait certaine, et que, si leurs canons Krupp entraient enfin en lice, ils baltraient seulement les Forts et les remparts. Mais c'était préjuger trop favorablement de la grandeur d'âme de nos ennemis.

Le 27 déc. les Prussiens démasquaient leurs premières batteries de siège au Raincy, à Gagny, à Gournay et à Noisy-le-Grand, et ouvraient un bombardement des plus violents, contre le plateau d'Avron et les Forts de Noisy, de Rosny et de Nogent.

On espérait encore que la rive gauche serait épargnée et l'on comptait pour cela sur la difficulté que les Prussiens devaient avoir à faire passer la Seine à de si énormes pièces que leurs canons de siège. Cependant des bruits couraient et il y eut bientôt des indices, qui allaient démentir ces espérances. Le 5 janv. en effet, le bombardement était ouvert contre les Forts d'Issy, de Vanne et de Montrouge. Et sans aucune sommation préalable, l'ennemi envoyait aussi les premiers projectiles dans l'intérieur de Paris.

Ce fut dans l'après-midi vers deux heures que le premier obus vint éclater dans nos parages; il tomba dans la cour de l'école normale, non loin du mur mitoyen. Un second passa peu après sur nos têtes. La plupart entendaient pour la première fois ce sifflement sinistre bientôt suivi du formidable fracas de l'explosion. Le troisième projectile ne se fit pas attendre. « Il est tombé, écrivait le R. P. Collin, à la date du 6 janv., dans le passage des vignes, entre le couvent des Sœurs de l'Enfant Jésus et le menuisier, notre locataire. Celui-ci a eu toutes les vitres de son appartement brisées. La gaine renfermant le fulminate est venue retomber dans la cour de St-Martial et le P. Besserat l'a ramassée encore fumante et toute chaude. Personne n'a été

blessé heureusement, mais dans d'autres quartiers les projectiles n'ont pas été aussi inoffensifs. Nous avons entendu plusieurs obus passer au-dessus et à côté du séminaire avec un bruit qui n'a rien d'agréable, je vous assure. Mais nous nous plaisons à penser que pas un cheveu ne tombera de notre tête sans la permission de N. Seigneur. » (Selt. du 6 jan.)

Le lendemain, le R. P. Collin écrivait encore : « Le bombardement continue et fait des victimes tantôt en un endroit tantôt en un autre. Toujours entendre ce sifflement de l'obus qui va porter la destruction partout où il tombe, quel état pénible, mon C. R. Père, pour vos pauvres enfants ! J'occupe l'ancienne chambre du R. P. Gaultier, dans l'antichambre, sur le rebord de la fenêtre, nous avons placé la statue de la E. S. Vierge qui se trouvait dans le passage, à gauche, derrière la grande porte d'entrée, afin que la bonne Mère veille sur l'établissement et nous préserve de tout malheur. Le Vénéré Père, m'a-t-on dit, avait fait poser cette statue à l'entrée de la maison, à une époque où le choléra s'élevait fortement à Paris, comme pour en défendre l'accès au fleuve. Espérons qu'en 1871 la protection de Marie ne sera pas moins efficace qu'elle ne le fut alors, car l'épidémie n'atteignit personne. Nous allons du reste tous faire un vœu à la S^{te} Vierge pour obtenir notre préservation et celle de nos malades. » (Selt. du 7 janvier.)

Dimanche 8 Janvier. — « La nuit du 7 au 8, le bombardement a été relativement moins fort. Pendant plusieurs heures néanmoins les obus ont furieusement sifflé et l'on cite des accidents arrivés à côté de notre maison. Cela fait un drôle d'effet, lorsque, à la chapelle pendant l'oraison, le sifflement de l'obus se fait entendre. Va-t-il tomber au milieu de nous ? il n'est pas facile de le dire à l'avance. Et quand au S^t autel on entend ces sifflements réitérés et l'explosion qui suit presque toujours, on ne peut qu'être défendu d'un certain tressaillement intérieur qui ne se manifeste point cependant au dehors. » (Selt. du 8 janv.)

Lundi 9 Janv. — « La nuit a été rude. 19^e minute à 5 h. du matin, le bombardement a été le plus violent que nous ayons eu. Les batteries du Bas-Meudon, tirent conjointement avec celles de Châtillon, et

toujours le Panthéon paraît être pris pour point de mire. J'en compte plus de huit obus passant au-dessus de nous dans l'espace d'une minute. Vous le voyez, mon E. R. Père, la position empire, et nous avons grand besoin d'un redoublement de prières.» (lett. 9 janv.)

— Nous en étions là de nos perplexités et de nos craintes, lorsque une alerte subite vint nous causer une nouvelle et bien pénible émotion. Le lundi 9 janv. vers 6 h. du soir, un cri sinistre retentit dans la cour: « au feu! au feu! », et tout le monde de voir avec stupeur la flamme qui déjà remplissait soubasement du pavillon de l'horloge, s'élançait en tourbillonnant par l'escalier, jusqu'à la porte de la chapelle du S.^t Cœur de Marie. Quel est le foyer de cet incendie? Déjà l'on tremble à la pensée que les blés en gerbes, les grains et les meubles, réunis dans la salle de théologie, ne brûlent ainsi. Mais non: c'est une barrique d'essence qui se vide et alimente cette flamme déjà si menaçante. Les pompiers sont appelés; et à l'aide d'eau et de fumier on finit par se rendre maître du feu.

Voici comment cet accident s'était produit. Un Frère, envoyé vers 6 heures pour chercher de l'essence, (chose imprudente déjà), prend une allumette afin de s'éclairer dans l'obscurité et la jette à terre sans attention. Elle tombe sur de l'essence qui s'enflamme, et notre cher Frère, perdant la carte, se hâte de fuir sans même fermer le robinet qu'il a ouvert, de sorte que la barrique se vida tout entière, mais, assez lentement, par bonheur. Elle était placée au bas de l'escalier, entre la salle de jeu et celle de théologie. Le P. Meillorat et le Fr. François accourus des premiers eurent hâte de fermer tout aussitôt la porte qui donnait sur cette dernière salle. Ce fut une heureuse inspiration, car le feu, venant à prendre à la paille et aux meubles qui se trouvaient là, se serait sans doute communiqué aux objets de toute nature abrités dans la chapelle souterraine, et l'on ne peut dire où se serait alors arrêté l'incendie. Et puis, quel

point de mire dans l'obscurité, pour les pointeurs prussiens, que notre maison flambant ainsi au milieu de la capitale.

— Jusque-là on n'avait pris que des précautions assez insignifiantes contre le bombardement. Le 6 janv., les Frères avaient évacué St-Martial; c'était prudent, car la façade de ce bâtiment donnait à peu près à angle droit sur la ligne de tir de la batterie d'où nous étaients venus les premiers projectiles. Pour la même raison, on avait garni de matelas les fenêtres des appartements habités dans le corps du milieu. Ces matelas susceptibles tout au plus d'amortir ou d'arrêter quelque éclat d'obus, n'étaient qu'un rempart insuffisant contre le projectile même. On résolut de chercher ailleurs, pour la nuit principalement, un refuge plus abrité. Déjà dans Paris, on utilisait les caves et les sous-sassements, et nous étions des mieux favorisés à cet égard. Du reste, plusieurs personnes du dehors, les locataires de St-Martial, des familles qui n'avaient pu se réfugier ailleurs, étaient venues nous demander asile. On résolut donc de disposer les caves pour une installation nocturne. Celle qui se trouve sous le réfectoire fut livrée aux étrangers, tandis qu'une partie de nos malades et nous, nous devions occuper celle qui s'étend sous toute la longueur de la chapelle.

Le 10 janv. on se mit à l'œuvre: la chapelle souterraine fut dégagée le mieux possible, de manière à fournir un spacieux dortoir. Dans la partie où se trouve l'autel de la chapelle de la St-Famille, on disposa des sommiers et des matelas pour les officiers de l'ambulance, ainsi que pour M. Gauthier de Claubry. Le fond de cette cave, c'est-à-dire tout ce qui correspond à la partie de la chapelle destinée aux fidèles, fut réservé pour les Pères et les Frères. Le Dr Ozanam qui avait désiré coucher chez nous, pour être plus à l'abri lui-même, et par crainte qu'un accident n'arrivât la nuit, dans l'ambulance, avait son lit à côté des nôtres. Mais ces travaux demandaient du temps; et quelques personnes à peine de la C^{te}

s'étaient décidées à aller passer la nuit dans ces soubas-
sements, quand la première bombe prussienne éclatant
sur la maison, vint démontrer l'utilité de ces précautions
et les rendre plus actives.

« Vos pauvres enfants, écrivait le 13 janvier le R. P. Collin
au C. R. Père, vos pauvres enfants sont dans de grandes angois-
ses. D'un moment à l'autre, nous pouvons compter des victimes
parmi nous et ceux qui nous entourent. Le 1^{er}, dans la nuit du
mercredi au jeudi, vers 2 h. 1/2 du matin, un obus est venu, avec
une violence effroyable, s'enfoncer et éclater dans le mur, der-
rière la dernière chambre à droite au fond du corridor du
second étage. Plusieurs grosses pierres, formant l'angle du
mur ont été broyées ou déplacées, et des moellons pulvérisés.
Le projectile n'a pas pénétré, mais la tapisserie a été soulevée et
déchirée et le plâtre s'est détaché. Cette chambre était inha-
bitée ainsi que celle contiguë. Mais dans la suivante couchait
le F. Thomas d'Aguin. Vous jugez de son émotion d'être tiré
de son sommeil par un fracas pareil; aussi, s'est-il mis à courir
plus rapidement qu'un lièvre. Dans la même matinée du 1^{er},
un autre obus est venu tomber dans l'allée des tilleuls voisine
du mur de séparation entre le Patronage et nous, non loin de la
salle de théologie. Un troisième est tombé au Patronage, derrière
ce même mur. (Lett. du 13 janv.)

C'était comme un avertissement dont on eut soin
de profiter. Aussi, dans la journée du 1^{er}, se remit-on
au travail avec une activité nouvelle. Tous les malades ali-
tés qui se trouvaient dans le grand parloir, furent placés
au réfectoire, et l'on évacua ceux qui n'étaient pas trop
souffrants, dans la cave commune. Ceux-ci avaient
une pailleasse et un matelas, et ce compartiment se
trouvait d'ailleurs chauffé. Quant aux demi-croisées
domant sur la cour, ainsi que celles de la salle de théo-
logie, on en avait obstrué l'orifice avec des tas de fumier.

La chapelle étant exposée à recevoir des projectiles,
on résolut encore de transporter le S^t Sacrement dans
un autre lieu où l'on put aussi dire la messe et se réu-
nir.

pour l'oraison et les autres exercices de piété de la journée. La salle de communauté des Frères recut la préférence et elle fut promptement convertie en oratoire.

Le plus fort de la besogne, arrive le troisième obus alors que tout le monde était dans la cour allant et venant pour travailler. Vers 5 h. 1/2, écrit le R. P. Collin, me trouvant dans l'ancienne chambre du R. P. Gaultier à dire mon bréviaire, j'entends un sifflement violent et une détonation épouvantable. L'obus avait frappé en plein St. Martial. Il est entré par une fenêtre, a rompu la rampe en fer de l'escalier, enfoncé et emporté deux marches et un pan de la cloison contiguë, pour éclater ensuite dans un petit appartement mis à la disposition de François, notre maçon de Chevilly. Ses meubles ont été brisés par les éclats et l'un des fragments, traversant le plafond, a pénétré à travers briques et plâtras dans le passage qui s'ouvre sur la cour du séminaire, en ébréchant encore le mur latéral.

Mais c'est le soir vers 9 h. que nous avons couru le plus grand danger. Je venais de passer la récréation avec M. Ozanam et M. Gaultier, et nous étions montés au corridor du 1^{er} étage. M. Ozanam était adossé à la fenêtre de la pharmacie (anciennes Archives) et avec lui se trouvait M. Gaultier de Claubry. Le P. Besserat, occupé avec la sœur Clarisse dans le corridor, m'appelle et je vais au près d'eux, lorsque tout-à-coup une épouvantable détonation, sans sifflement, ébranle tout le bâtiment. Les vitres volent en éclats, le P. Ozanam est à terre et chacun reste un instant frappé comme d'un coup de foudre. L'obus avait heurté la fenêtre du n. 45, dans l'étage supérieur et démolit presque tout le côté gauche de l'embrasure, sans toutefois pénétrer dans l'intérieur. En-dessus, à côté, au-dessous, toutes les vitres avaient sauté par la force de l'explosion. Quant à M. Ozanam, c'est la secousse qui l'avait renversé: un petit éclat de verre lui avait fait au doigt une petite égratignure. Tous, dans le corridor, nous sommes ensuite tombés à genoux pour remercier Notre-Seigneur et la E. S. Vierge de nous avoir si heureusement protégés et conservés. Avec une déviation d'un pied à peine de plus vers la droite l'obus serait entré par la fenêtre, aurait traversé toutes les cloisons,

défoncé le carrelage et le plafond du corridor du 2^{em} étage et serait venu éclater dans le corridor du 1^{er}. On ne peut dire les ravages qu'il aurait exercés. Ce matin, j'ai dit une messe d'actions de grâces, et M. Ozanam est allé faire brûler un cierge à S^{te} Geneviève. (M. 13 Jan.)

À partir de ce jour, tout le monde descendit dans la cave. Rien de pittoresque comme le coup-d'œil que présentait ce sous-sol de la grande chapelle à l'heure du coucher. Là, sous ces voûtes surbaissées que portent de gros pilastres, à la lueur de quelques lampes à pétrole en nombre insuffisant, se réunissaient Pères, Frères, Marins, soldats et officiers, militaires et civils, chacun faisant de son mieux les apprêts de sa couchette.

Bientôt cependant toutes les paupières se fermaient sous les douceurs d'un sommeil réparateur et les rêves de délivrance allaient calmer par de riantes illusions les mortelles inquiétudes des cœurs. Assez souvent néanmoins, l'âpre sifflement et l'explosion de la bombe, que le silence de la nuit rendait plus retentissants encore, faisaient fuir les horizons dorés. On se reveillait alors et, en se retrouvant sous cette crypte humide et sombre, l'on se croyait volontiers dans quelque catacombe au temps des persécuteurs romains : le César était Guillaume ; le hurlement des Pêtes, cette sorte de hurlement brutal de l'obus qui s'acharnait à battre les édifices.

Sous l'épaisseur des voûtes qui nous abritaient, on ne pouvait déterminer au juste l'endroit où la bombe avait éclaté, aussi laissait-on au veilleur de nuit le soin de nous vertir si une explosion, pouvant déterminer un incendie, avait lieu dans l'établissement.

Au lever, qui se faisait toujours aux heures régulières, en mettant le pied dans la cour, nous interrogeons d'un œil plein d'anxiété, toute la façade des bâtiments exposés au tir. Mais nous nous rassurons bientôt, une petite lampe allumée aux pieds de la madone Préservatrice, touchant symbole de l'amour qui veillait à notre protection, scintillait seule à nos regards. C'était l'étoile

de Marie dont la rue nous remplissait de paix et d'espérance.

L'oratoire des Frères, où se trouvait le S. Sacrement était un lieu suffisamment sûr. Nous avions remarqué, en effet, que les obus nous arrivaient presque tous en ligne à peu près perpendiculaire au bâtiment du milieu. Aussi, pendant la journée, comme on évitait de rester dans les pièces de ce bâtiment, on se réunissait dans la chambre contiguë à l'oratoire, celle du P. Besserat, et elle devenait ainsi salle commune où chacun pouvait travailler et où l'on prenait ses récréations. Là se réunissaient à nous, le soir principalement, M. Ozanam devenu notre hôte et notre commensal pour le souper seulement, M. Gauthier de Claubry, le capitaine Buloz, cet officier d'artillerie, dont nous avons parlé.

Les Frères se tenaient un peu où ils pouvaient. Le Fr. Jean-Baptiste, obligé d'abandonner la porterie, s'était installé dans le corridor qui mène aux petits parlours, après avoir eu soin de barricader portes et fenêtres et même doublé certaines cloisons à l'aide de matelas pour se mettre plus en sûreté. La position cependant n'était pas des plus rassurantes; mais il fallait absolument quelqu'un à l'entrée de l'établissement, car les portes des maisons, par ordonnance administrative, devaient rester ouvertes sur la rue, afin que les passants, surpris par l'arrivée de quelque projectile, puissent aussitôt s'abriter quelque part.

Le 13 janvier un cinquième obus était venu s'enfoncer dans la cour de récréation, non loin de celui qui était tombé la veille dans l'allée des tilleuls⁽¹⁾. Mais ce fut le dernier qui vint nous atteindre. Quelques éclats furent trouvés, ou vinrent bruyamment tomber, pendant le jour, dans notre enclos; des projectiles mêmes allèrent encore

(1) Ces deux obus ont été déterrés après l'insurrection. On les croyait entiers; mais on a été surpris de les trouver en morceaux. Ces projectiles avaient donc éclaté sous terre à une profondeur en ligne oblique, d'un mètre et demi à deux mètres. Le sol durci par plusieurs jours de fortes gelées, avait résisté à l'explosion.

éclater tout autour de nous : chez les Pères Jésuites, au Collège des Irlandais, au collège Rollin, chez les Trinitaires du S. Sacrement ; mais une main invisible sembla, depuis le 13 janv., prendre un soin spécial de les écarter de notre établissement.

La batterie dont nous avons essayé le tir, se trouvait entre Bagnaux et Chatillon, au sommet des coteaux qui bornent l'horizon de ce côté. Elle comptait 6 pièces de 24 et se trouvait en ligne de tir, à une distance de 5,125 m. Les projectiles nous venaient, malgré cet éloignement, avec une violence extrême : on estime en effet, à 8 kilom. $\frac{1}{2}$ et même à 9 kilom. la portée maximum des plus forts canons Krupp, employés dans le bombardement. Cette batterie, d'après l'évaluation qu'ont faite les Prussiens eux-mêmes, a lancé 2,600 projectiles. Elle avait pour objectif, concurremment avec d'autres batteries, le fort de Montrouge et la zone du Panthéon.

En prévision des dégâts que devait causer le bombardement, une société d'assurances mutuelles, composée de propriétaires de la Capitale, s'était formée en ville. Nous jugeâmes prudent, d'après l'avis de notre notaire, de faire assurer pour une valeur de 200,000^f une partie des maisons et du mobilier. L'estimation qui a été faite après le siège, par un architecte de cette société, des dégâts causés par les trois obus tombés dans les bâtiments, s'est élevée à une somme de 2,500^f.

Cependant, le bombardement, commencé le 27 déc. sur les forts de l'Est, et plus tard sur S. Denis, le 5 janv., sur les forts du sud et la partie de la ville située sur la rive gauche, ne devait finir qu'à la signature de l'armistice, le samedi 28 janv.. Le 26, pendant la nuit, deux obus allaient encore porter la destruction et l'épouvante dans deux maisons voisines du séminaire. L'une d'elle était la maison habitée par les jeunes orphelins du R. P. Delaplace et leurs maîtresses. Qu'on juge de l'effroi de tout ce petit monde. Grâce à Dieu, personne ne

fut atteint. Il était 5 h. du matin et les enfants se trouvaient encore dans la cave où elles passaient la nuit.

Vers la fin du bombardement, l'autorité diocésaine invita toutes les paroisses de Paris à faire une neuvaine à N. D. des Victoires. Notre C^{te} s'y associa avec bonheur, et chaque matin, pendant 9 jours, un de nos Pères partait à 5 heures pour aller au sanctuaire s'em supplier Marie d'avoir pitié de ses pauvres enfants. L'obscurité qui régnait encore et le sifflement des bombes rendaient méritoire cette matinale pèlerinage.

Vers cette époque aussi on répandait des nouvelles exagérées ou menteuses de succès obtenus par les armées de Province, et une vague espérance restait au fond des cœurs de se voir enfin délivré. Mais l'annonce des défaites du Mans, de St-Quentin et du passage en Suisse de l'armée de Proubaki, dissipa les dernières illusions. Il n'y avait plus à attendre des armées de secours et d'ailleurs les provisions s'achevaient, la mortalité par suite des privations et de la mauvaise nourriture atteignait un chiffre effrayant. On se résolut en fin à traiter au plus vite avec l'ennemi. Les négociations s'ouvrirent donc, et, le 28 janv., Paris rendait les armes, après 5 mois d'un siège à jamais mémorable.

VII. Frères de la garde nationale et du Gros-Caillois.

Ceux de nos Frères, comme nous l'avons dit, les F. Agapit et Romuald, avaient pris du service dans la garde nationale de Paris. En sa qualité d'ancien soldat, le F. Agapit avait été appelé dès le commencement, à exercer les fonctions de caporal instructeur incorporé à la compagnie des gardes nationaux de La Rue et Chevilly, il initia les hommes au maniement du fusil et aux premières manœuvres, et mérita que l'élection vint bientôt le confirmer dans son grade. C'est le capitaine lui-même qui, dès la première réu-

avait conféré les galons rouges à notre expérimenté caporal.

Le *F. Romuald*, venu de Cellule, aurait dû prendre, avec les autres *Frères* du Gros-Cailou, son engagement parmi les infirmiers militaires; mais il préféra le service à ces sortes de fonctions, et il obtint du *R. P. Collin*, de s'adjindre au *F. Agapit*, dans la même compagnie que lui.

Aux gardes nationaux incombaient la surveillance armée des remparts et celle des Postes, ainsi que le service dans l'intérieur de Paris. Ces corvées, nullement agréables, revenaient tous les cinq jours.

Bientôt l'on forma dans la garde nationale, les compagnies de marche. Nos deux *Frères* se présentèrent les premiers et à peu près les seuls de toute leur compagnie. Ces compagnies ne devaient être composées que de volontaires. Mais les enrôlements ne répondirent point aux enthousiastes proclamations des soi-disant patriotes, et les cadres à remplir restaient vides. Une mesure obligatoire fut adoptée. De cette sorte on put composer une certaine force qui ne figurait d'ordinaire que comme réserve à la 2.^e ou à la 3.^e ligne de combat. La première fois que nos *Frères* furent appelés ce fut lors de l'attaque de la gare aux Bœufs, le 29 nov. Ils campèrent en face de Choisy et passèrent la nuit dans les tranchées. Le 21 déc., ils allèrent une seconde fois, équipés au grand complet; pour soutenir les troupes à l'affaire du Bourget. Ils eurent surtout alors à souffrir du froid. Enfin la grande sortie, où se distingua la garde nationale, fut celle de Montretout le 19 janv. La journée fut chaude, et nos *Frères* dépensèrent chacun 5 ou 6 paquets de cartouches, à tirer contre les Prussiens. « Nous n'étions pas sans inquiétudes à leur sujet, écrivait le *R. P. Collin* au *E. R. Père*, quand le 21 ils sont revenus sains et saufs nous tranquilliser. Ils ont été les bien-venus. Ils ne croyaient pas revoir la *Clé*, persuadés qu'ils n'échapperaient

point au danger qui les menaçait. Plus de huit mois, telles heures, ils sont restés couchés à plat ventre à cent ou deux cents mètres du parc de Bruzenval, reposant de leur mieux aux Prussiens qui les fusillaient par les meurtrières pratiquées dans le mur d'enclos.» (Lett. du 21 janv.)

La sortie de Montretout précéda de peu de jours l'armistice, et nos Frères purent terminer alors leur service militaire dans la garde nationale.

— Nous avons nommé les Frères entrés à l'hôpital du Gros-Cailou et parlé du succès inespéré des démarches entreprises pour les placer comme infirmiers dans une ambulance. (Bull. n. 61. page 57.)

Le 19 sept., leur équipement militaire étant complet, les Frères se rendirent au Gros-Cailou. Ils étaient au nombre de 15. Nous avons eu occasion de dire quelles bontés M. le D^r Gerrier, médecin en chef de l'hôpital, avait eues pour eux, tout le temps de leur séjour. Grâce à la protection de ce fonctionnaire élevé, et aussi à cause de leur qualité de religieux, ils furent entourés d'une certaine considération, qui leur valut quelques exemptions et des facilités spéciales pour conserver certaines pratiques de leur règlement.

Voici sur le séjour des Frères au Gros-Cailou des détails empruntés d'un rapport du Fr. Louis-Marie au E. R. Père :

« Nous avions le bonheur d'entendre la 5^{te} messe tous les jours, à moins que nous ne fussions de garde, et nous étions dispensés de l'appel du matin qui se faisait alors. Nous pouvions de la sorte faire nos communions comme lorsque nous étions chez nous, avec cette différence que nous n'avions pas autant de temps pour l'action de grâce. Car, presque aussitôt après la messe nous devions aller au réfectoire pour notre petit déjeuner. Souvent aussi nous allions dans la chapelle des Sœurs, pour la messe et le Salut, les jours de fête de La S^{te} Vierge. Toutes les semaines il y avait deux fois salut et deux petites instructions faites

ordinairement par des ecclésiastiques de la ville. Lorsqu'il y avait un enterrement ou une messe de morts, on venait toujours chercher ceux d'entre nous qui savaient le chant. Pour la fête de Noël plusieurs Trères ont chanté à la messe de minuit et au Salut. M. l'aumônier les invita alors à dîner chez lui le lendemain : cet aumônier était un Père Mariste avancé en âge. Il remplaçait alors M. l'abbé Baron, aumônier en titre, parti avec l'armée au commencement de la guerre. Ce Père Mariste nous témoigna toujours la plus grande affection. Quand, le samedi, nous ne pouvions aller au séminaire, nous nous adressions à lui pour la confession.

« Dès notre entrée au Gros-Caillou, l'on nous distribua nos fonctions respectives. M. Gerrier, sachant que le Sr. Eburné était infirmier, le choisit pour panseur, en lui recommandant d'en prendre encore trois autres avec lui : ce furent les Sr. Benoit Marie-Georges et Noël⁽¹⁾. Il y avait alors beaucoup de varioleux au Gros-Caillou et presque tous les infirmiers refusaient le service de ces pauvres malades, service très-pénible et très-dangereux en même temps. Les quatre Trères panseurs devaient soigner les plaies de ces malheureux ; et ils avaient avec eux, comme infirmiers, les Sr. Albert, Constant, Athanase et Erasme. Le Sr. Ruffin fut employé auprès des blessés, les Sr. J. Barthélemy, Boilaire, Louis-Marie, Marie-Benoit, auprès des fiévreux. Vers la fin de nov., comme les varioleux diminuaient tandis que les blessés augmentaient, tous les confrères de ce service furent changés. Les Sr. Benoit et Erasme furent mis chez les blessés, et le dernier, à l'arrivée des malades et des blessés prussiens, fut attaché au service de ceux-ci pour suivre la visite du médecin et faire l'office d'interprète. Les Sr. Eburné, Marie-Georges et Noël entrèrent dans le service des fiévreux. Les Sr. Albert et Constant se mirent cuisiniers : le premier, cuisinier de l'hôpital, le second, cuisinier de l'aumônier et du pharmacien en chef. Enfin le Sr. Barthélemy fut chargé des vaches et des autres animaux gardés en réserve pour la viande. Chacun de ces emplois avait sa solde. Nous ne touchâmes qu'une fois 3^e Cont. par jour, mais les bons soins, lui, faisaient de gros bénéfices.

(1) Le Sr. Noël, Adolphe Dumont, est un ancien sergent des zouaves pontificaux.

étant cuisinier, il recevait quelquefois plus de 100.^f par mois.

« La nourriture était très-réduite: du cheval ou du lard, de la grosseur du pouce, accompagné d'une portion de riz à l'eau: tel était l'invariable ordinaire qui nous était servi. Comme boisson, nous avions environ deux bons verres de vin par jour, et pendant un certain temps, de l'eau de vie qui suppléait au vin. Le déjeuner du matin se composait de café sans pain.

« Le travail était déterminé d'avance pour tous les jours de la semaine. Tous les jours, il fallait brosser deux fois le parquet de la salle et le balayer trois fois; épousseter les lits, des pieds à la tête, chercher la tisane ou la portion des malades, rendre de petits services aux Sœurs et aux infirmiers. Mais ce qui était surtout pénible, c'étaient les veilles nocturnes après des journées aussi bien remplies qu'étaient les nôtres. Elles revenaient toutes les trois et même toutes les deux nuits. Nous tombions alors de sommeil, mais il fallait se secouer pour aller d'un malade à l'autre, donner de la tisane et rendre d'autres services encore, rester dans leur lit les fiévreux en délire, qui voulaient se lever. Souvent aussi il fallait emporter les morts à l'amphithéâtre. Aussitôt que ces pauvres malades avaient rendu le dernier soupir, on avertissait le sergent ou le caporal de service: celui-ci faisait un inventaire; on dépouillait le corps pour l'envelopper d'un suaire et on le transportait sur un brancard à l'amphithéâtre. Nous ne pouvions nous défendre d'un saisissement, dans les premiers temps surtout, en voyant ces cadavres ainsi entassés dans cette salle, et dans la nuit, on le comprend, cette impression était plus forte. La consolation que nous avions était de voir presque tous ces malades mourir après avoir reçu les derniers sacrements. Nous faisons de notre mieux pour contribuer à ce précieux résultat. » (Rapp. du 4 mai)

Le service pénible auquel les Frères étaient soumis, déterminait chez presque tous de fréquentes indispositions, chez quelques-uns même des maladies sérieuses. Seuls

les *F. F.* Ephrem et Constant ont pu mieux résister que les autres. Lorsque l'un d'entre eux se trouvait souffrant, il obtenait de M. Gerrier un congé de quelques jours, qu'il venait passer au séminaire, et il rentrait à l'hôpital, ce congé expiré et la convalescence achevée.

Les plus dangereusement atteints furent les *F. F.* Albert et Marie-Benoît. Le premier eut une fièvre scarlatine. Le *F. Marie-Benoît*, le plus rudement éprouvé, eut une fièvre typhoïde qui suivit toutes ses phases. La fièvre le laissa dans un état de faiblesse excessive, et il fut alors atteint du scorbut. Un certain nombre de nos marins en souffraient alors. Au commencement de l'armistice, on voulut, pour hâter sa convalescence, l'envoyer à St-Élan. Mais les employés du Gros-Cailhou, qui devaient procurer son évacuation à titre de malade attaché au personnel des infirmiers militaires, s'avisèrent maladroitement de lui faire prendre la direction du midi; et notre bon Frère alla ainsi de ville en ville, d'abord à Limoges, où il resta huit jours, puis jusqu'à Toulouse où il résida aussi une semaine. Enfin, il nous revint fatigué et toujours souffrant.

L'armistice ne nous rendit pas tout de suite nos chers infirmiers, bien que leur engagement ne fut pris que pour la durée de la guerre. Les hôpitaux regorgeaient de malades ou de blessés évacués des ambulances privées, et le concours d'un nombreux personnel était plus que jamais nécessaire dans ces établissements. Enfin le 11 mars, ils obtinrent leur congé et nous arrivaient le jour même. Les Frèrespanseurs ne revinrent que le lendemain.

On s'était plu à reconnaître le dévouement de nos Frères par de modestes avancements décernés à quelques-uns : le *F. Noël* avait été nommé caporal, et les *F. F.* Benoît, Erasme, Louis-Marie, premiers soldats.

Les causes de l'insurrection du 18 mars sont assez connues, ainsi que la série des faits, pour qu'il soit inutile de les rappeler ici.

Nous n'avons pas non plus à revenir sur les mouvements du personnel, arrivées et départs, opérés par suite de ces événements, depuis l'armistice jusqu'au mois d'avril. Ainsi qu'on le verra au bulletin, il ne restait, le 2 av., au séminaire que les P. P. Peureux et Besserat et les F. F. Jean-Baptiste, Sulpice, Louis-Marie, Gérard et Vincent. (Bull. n° 61, p. 38 et suiv.)

À cette date, des travaux considérables d'emballage et de déménagement avaient été faits ou se poursuivaient encore, et les communications avec Chevilly et avec Versailles étaient faciles.

On avait eu également, lors des élections communales au 18 mars, à livrer le grand parloir, pour l'installation d'un soi-disant bureau. Mais tout s'était fait sans violence, en termes mêmes très-convenables et des remerciements amicaux décernés, et par la compagnie des gardes nationaux de service et par les officiers et les membres du conseil président au scrutin. Ainsi jusque-là, pas d'émotion trop vive, bien qu'il ne restât point d'incertitude sur le caractère radical de cette révolution, à son tour maîtresse alors de Paris.

Cependant, le journal officiel du 3 avril décrétait, de par la Commune de Paris, la séparation de l'Église et de l'État, et la confiscation des biens des communautés religieuses.

Cette mesure ne tarda pas à recevoir une première application par l'envahissement et le pillage de la maison des Pères Jésuites nos voisins. Dans la nuit au 3 au 4 avril, leur collège de St. Génervève subit une perquisition complète, et, afin que ni personnes ni objets n'échappassent à leurs recherches, les gardes nationaux avaient établi un cordon de sentinelles qui occupaient la rue d'Ulm, la rue Lhomond et le passage des vignes. Le séminaire, de la sorte, se trouva cerné cette nuit-là, et ce fut l'occasion d'une panique des plus vives. Mais, laissons la parole au P. Besserat afin de ne rien perdre des récits émouvants que lui fournirent, pendant ces deux mois de troubles, les terribles péripéties de la situation.

« Le lundi soir, 3 avril, j'allai à 8 h. ouvrir au Patronage la retraite des enfants, et en commençant je leur dis que je ne savais pas si je pourrais la terminer. Je ne m'attendais pas à être si bon prophète, car ce fut l'unique instruction de la retraite. Vers minuit et demi on entend deux coups de feu dans la rue; le F. Jean-Baptiste accourt immédiatement dans ma chambre, me disant que la maison était complètement cernée par les gardes nationaux. Je fais immédiatement lever les F. F. Louis-Marie, Vincent, Sulpice et Gérard, qui étaient couchés à l'infirmerie. Ils endossent des vêtements civils et je les conduis au mur du Patronage. Là, plus d'échelles, elles avaient été retirées et mises à un autre place... Enfin le F. Gérard parvient à enjamber le mur, et aussitôt nous entendons de grands cris dans la cour de l'autre côté avec ces paroles: « mon frère est un coquin, il a tiré sur moi... gens du séminaire, je vous aime bien, mais mon frère est un scélérat, il a tiré sur moi... » La position était des plus critiques... Que faire?... Nous avions toujours compté sur le Patronage pour lieu de refuge: car le soir même, j'avais parlé aux jeunes gens... ils s'étaient réunis, six, armés de fusils, et ils devaient protéger notre fuite. Y avait-il un traitre parmi eux? Allions-nous être massacrés ainsi sans aucune chance de salut?... Rester dans la maison, était aussi dangereux; car je redoutais une entrée subite des gardes nationaux... Je dis alors au F. Gérard de sauter dans la cour du Patronage et les autres Frères le suivirent... Les

cris que nous avions entendus cessèrent; on emmenait l'homme qui les proférait et on le conduisit dans une chambre. C'était fils du concierge qui avait pris un peu trop de boisson; il avait tiré sur les gardes nationaux, lorsqu'ils avaient paru dans la rue, ceux-ci avaient riposté, et il s'imaginait que son frère avait tiré sur lui. Je restai seul¹⁾ avec le F. Jean-Baptiste, et notre occupation fut d'aller de fenêtre en fenêtre, observant ce qui se passait dans la rue. C'était sinistre... On entendait des voix chuchotter à la porte... On avait du dehors poussé le guichet; et on voyait de temps en temps un œil scrutateur, essayant de regarder ce qui se passait dans l'intérieur. Nous apercevions les bayonnettes reluire au clair de lune; tout un cordon de gardes nationaux cernait la maison des deux côtés. Vers 11, 1/2 du matin, ne pouvant plus tenir en cette position, et croyant entendre qu'on essayait d'ouvrir la porte avec précaution, comme des gens qui veulent surprendre leur monde, je dis au F. Jean-Baptiste: je vais aller leur parler, s'ils veulent entrer, nous leur ouvrirons; mais, rester dans cette situation d'attente, ce n'est pas tenable. J'allai donc au guichet. « Messieurs, qui êtes-vous? que voulez-vous? » — « C'est nous, nous venons... » et l'homme, qui balbutiait en paroles, chercha immédiatement à s'effacer, il semblait honteux d'être vu. — « Veuillez appeler votre officier, je désire lui parler. » — « Oui, l'officier... appelez l'officier dit-il à un autre. » — Evidemment il était content de cette tangente, pour ne pas continuer l'entretien. L'officier ne tarda pas à venir, c'était un capitaine ou un commandant à figure sévère. « Monsieur, voulez-vous d'entrer ici, on va vous ouvrir la porte. » — « Non, tenez votre porte fermée, si on a besoin de renseignements on vous les demandera, tenez votre porte fermée. » — Et ces mots étaient très-accentués. L'officier s'éloigna aussitôt et sa recommandation fut scrupuleusement observée, et nous crûmes prudent d'y ajouter la fermeture du guichet. Nous nous demandions le F. Jean-Baptiste et moi, ce que tout cela signifiait: voulait-on attendre le jour pour envahir la maison? Nous entendions des cris sourds venant de la maison des Pères Jésuites, qui étaient envahis. — Qu'allait-on faire de nous? Jusques à quelle heure nous allions du parler aux fenêtres du corridor. Enfin 5 heures sonnaient. Au jour on est plus brave et je ne redoutais plus tant l'entrée de nos terribles surveillants, mais notre heu-

(1) Le P. Penneux couchait au Val-de-Grâce, comme aumônier de l'hôpital.

n'était pas venue sans doute... On entend quelques coups de clairon, les gardes nationaux se replient sur la maison des Pères Jésuites et notre quartier était d'une tranquillité parfaite. Je commençai de suite la 1^{re} messe et consommé la réserve, craignant les profanations. Les Frères étaient revenus du Patronage et ils communieraient à la messe. Que la S^{te} Vierge soit mille fois bénie, pour nous avoir sauvés dans cette terrible nuit!

« Nous comptions qu'on reviendrait dans la journée et que nous allions quitter la maison pour la prison, car les Pères et Frères Jésuites avaient été incarcérés. On parlait aussi de l'arrestation des Pères Dominicains; trois prêtres avaient été arrêtés dans la rue, dont deux des Missions-Étrangères, qui revenaient de Chine.

« Mais les heures se passent et rien de menaçant: qu'est-ce que cela veut dire? Vers 3 h. on sonne, j'étais à la porte avec le F. Jean-Baptiste, il ouvre; un officier se présente qui ne regarde pas de notre côté; il semblait affaibli, mais, dit-il, ce ne sont pas les Pères Jésuites, ici, cependant c'est un couvent.» — « Non, Monsieur, dit une voix de femme dans la rue, ce ne sont pas les Jésuites, ce sont les Pères du S^t Esprit.» — « Ah! reprend l'officier, le séminaire du S^t Esprit, à plus tard.» — Et il sort, comme repoussé par une main invisible, sans nous voir, et sans entendre le bruit qu'on faisait dans la cour en clouant et en chargeant des caisses. Il y eut pour moi quelque chose d'extraordinaire dans cet événement. Ainsi, on pensait à nous, et nous étions réservés pour un autre moment. Le P. Peureux, toujours admirable de courage, nous dit: « le Bon Dieu a donné, le Bon Dieu reprend; que son S^t Nom soit béni! »

« Cependant il n'était pas prudent de coucher à la maison; on m'offrit une chambre dans les environs, et j'acceptai. Il fut décidé que les Frères coucheraient aussi dehors et que Pierre avec François et Parchet, le frère du F. Jean, installeraient des lits au grand parloir pour garder la maison.

« Ici, il me faut encore, mon cher Père, vous parler d'un fait qui tourne également à la gloire de la S^{te} Vierge. Je mis toutes mes petites affaires dans une malle et je la fis porter par le domestique de la personne que m'offrait un refuge; dans cette malle se trouvaient soutane, manteau, etc... Le domestique est arrêté au sortir de la maison par des gardes nationaux qui lui demandent ce qu'il y a dans cette malle, et

qui m'ontent la faire ouvrir. Grand danger, comme vous le voyez, pour la personne qui nous donnait un asile. La St^e vierge venait et elle envoya aussitôt une personne qui arrêta les gardes nationaux dans leur opération et leur dit: « Ne voyez-vous pas que c'est le garçon de l'épicier; ce sont des fromages qu'il y a dans cette caisse... » Alors passe, dirent les gardes nationaux, On m'avait dit que c'était une femme qui était encore intervenue; mais j'ai su depuis que c'était un habitant de la maison où je venais loger, un pur républicain, mais très-honnête selon le monde; il avait su qu'un prêtre devait se réfugier dans la maison et il avait offert son matelas... il se trouvait dans la rue, lorsqu'on arrêta le domestique et il se douta que c'était les effets du prêtre réfugié... « *Salutem ex inimicis nostris.* » per *Beatum Mariam Virginem.*

« Vers 7 h. 1/2 du soir, nous quittâmes tous le séminaire, le lais-
sant à la garde de la Bonne-Mère... La nuit fut calme; vers 2 h,
une patrouille frappa deux fois à la porte mais comme on ne
répondit pas et qu'elle vint sans doute pas d'ordre, elle s'éloigna

« Le mercredi et le jeudi se passèrent toujours dans l'attente; on
va chez les voisins, mais quant à nous, on nous laisse tranquilles.
Cependant, on a l'œil sur nous, car une voiture de déminagement
sortait de la maison des Sœurs de l'Immaculée-Conception, quand
des gardes nationaux vinrent aussitôt du poste des Pères Jésuites
demander si ce n'étaient pas des meubles du séminaire, allégu-
ant qu'ils avaient l'ordre d'arrêter les voitures, de sorte qu'on
ne laissa passer qu'après vérification du contenu. On est
allé piller les caves du Collège Rollin, on a mis les scellés au
couvent de la Miséricorde... on parle d'arrestations nombreu-
ses. Mgr l'archevêque, M. Lagarde etc., etc. Les choses mar-
chent grand train, comme vous le voyez.

« La nuit du jeudi au vendredi 7 avril, a été calme. Je
reviens tous les matins au séminaire, où je passe la journée et
je revêts avec bonheur mon habit religieux, car je ne voudrais pas
être pris dans le costume civil; soldat de l'autel, c'est sous les
livrées de mon divin chef que je désire tomber au cas où le Bon-
Dieu aurait prononcé la sentence.

« Les Sœurs de St. Joseph n'ont pas été inquiétées. Je suis allé
mercredi et jeudi dire la sainte messe à l'Œuvre apostolique;
mais j'y vais en habit laïque. Il y a un P. Jésuite qui va aussi
y dire la messe. Ce Père est resté dans la maison, comme prison-
nier; on l'autorise à aller dire la messe chez les Sœurs, mais

il est accompagné d'un garde national. Voilà la liberté!!!) (Lett. du 7 av.)

Le P. Besserat obligé de recevoir un asile dans la maison de M. Henry, l'épicier du séminaire, ne put se faire longtemps à ce séjour et il vint de nouveau coucher dans l'établissement.

On avisa également à réduire le plus possible le personnel de la Cte. Le F. Vincent était parti le samedi 8 avril. Le F. François, venu de Chevilly avec la voiture, ramena les F. F. Gérard et Sulpice ainsi que le P. Besserat. Mais celui-ci rentra le soir pour rester seul avec le F. Jean-Baptiste, et le P. Peureux se rendit ce même jour au St-Cœur de Marie.

Il y avait encore énormément à faire dans la maison pour l'emballage et la mise en sûreté des meubles et autres effets. Malgré les charrois opérés de Paris à Chevilly et à Versailles, beaucoup d'objets demandaient à être soustraits au pillage et à la dévastation des Communeux. Jusqu'alors on avait été providentiellement préservé des perquisitions; mais elles se succédaient dans les établissements et les principales maisons du quartier. Le lundi 10 avril, le Patronage et le N.º 28, maison appartenant au séminaire, furent visités par les gardes nationaux. Au Patronage, ils trouvèrent deux fusils et un sabre, dont ils s'emparèrent en donnant un reçu. (Lett. du 11 av.) Du reste d'après cette parole de l'officier qui nous avait ajournés à plus tard, notre tour pour être retardé, ne devait point manquer d'arriver. On se pressait donc, et le travail était incessant dans la maison. Les enfants du Patronage, M. Durand, le frère de notre défunt Père Durand, M. Henry, l'épicier, nous prêtaient un concours des plus dévoués et des plus actifs. Ce dernier mettait à notre disposition cheval et voiture pour le transport de nos caisses. Nous sommes heureux d'avoir à louer ici le dévouement de ces personnes ainsi que celui de M. Chauvin, notre lithographe. C'est principalement chez ce dernier

et dans les magasins de M. Durand, que nous pûmes placer un grand nombre des livres ou des objets emballés. Ils s'étaient offerts à garder ces choses, malgré la peine très-sévère que la Commune avait décrétée contre les recéleurs. Or, il eut suffi d'une dénonciation malveillante pour les signaler aussitôt à la vindicte de la Commune. Mais N. D. Préservatrice devait veiller sur tout cela, comme elle veillait du reste avec une protection manifeste sur tous les transports que nous effectuions. Deux, trois et quelquefois quatre charretées d'objets, passaient par jour sous l'œil des gardes nationaux, et, pas une seule fois, l'idée ne leur vint de mettre la main sur ces effets ou du moins d'en suspecter la provenance. Cependant nous avons vu quelle consigne leur avait été d'abord donnée et le soin mis par eux à vérifier le contenu de cette voiture arrêtée à la porte du couvent des Sœurs de l'Immaculée Conception, sous prétexte qu'elle renfermait de nos meubles.

Le Patronage fut aussi un lieu de dépôt bien utile pour nous. Chaque soir, le Fr. Jean-Baptiste, aidé des enfants, faisait passer pardessus le mur, les meubles d'une maison à l'autre, et c'est ainsi qu'on a pu conserver tout le mobilier de la chambre du E. R. Père et des deux chambres épiscopales.

À cette époque, les relations avec Chevilly devenaient plus difficiles et partant plus rares. Le Fr. Sulpice était, comme nous l'avons dit, le messager secret de ces communications, et ce n'est pas sans une certain danger qu'il se dévouait à ces sortes de fonctions. Voici quelques détails qu'il a fournis lui-même dans une lettre adressée au E. R. Père :

« Un jour que le P. Besserat m'avait envoyé de Paris à Chevilly pour porter des lettres, je me présente à un lieutenant, qui me demande mon laissez-passer, et lui fais remarquer mon infirmité. Alors, il me rebule et me refuse le passage. Je ne me décourage pas, et j'attends environ une demi-heure à la barrière

qu'un autre ait relevé de garde celui qui m'avait rebulé. Il arrive enfin et m'adressant à lui, je demande à passer. Même interrogation et même refus que la première fois. Cependant je lui montre mon bras et il me laisse passer. Mais la première barrière franchie, je me vois forcé d'attendre trois quarts d'heure environ que le pont-levis soit baissé. Mon appréhension était alors des plus vives; je craignais que ce lieutenant qui m'avait rebulé d'abord ne m'ait percuté; car furieux, il m'aurait pris pour un espion, m'aurait fait fouiller et peut-être aussi fusillé. Bref, j'avais en ce moment cinq ou six lettres dans la doublure de ma casquette et des journaux que j'avais cachés sur moi le mieux possible.

« Un autre jour j'arrive à la barrière, un garde national s'approche de moi et me dit, « vous êtes infirme, » et lui ayant répondu que oui, il me laisse passer, ce qui me donna un certain soupçon que l'on commençait à me connaître. J'arrive à Villejuif et je franchis une première barricade. Je veux en dépasser une seconde, lorsque les gardes nationaux qui étaient là me rappellent, et, comme je leur faisais remarquer que j'étais impropre au service, ils me disent: « ce n'est pas le bras qui agit, mais bien la langue. » J'avais à peine fait quatre ou cinq pas pour rebrousser chemin, qu'un capitaine qui était à la barricade, m'adresse ces paroles: « Et ne faut pas insister. » Je n'insistais cependant pas, mais je m'en retournais au contraire. Alors un simple garde national ajoute: « je parie que c'est un soldat; regardez-lui donc ses bas. » Mais je fis comme je si je n'entendais pas et je continuai mon chemin, car je comprenais bien qu'il pouvait ainsi donner l'idée de me fouiller et me faire un mauvais parti. J'étais bien considéré alors comme suspect, car deux gardes nationaux, se détachant de la barricade, me suivirent à peu près jusqu'en face de Mons. Sery, où ils me laisserent, quand ils virent que j'allais droit mon chemin jusqu'à la barrière. Depuis ce temps, je renonçai à passer à Villejuif. »

— Cependant revenu à Paris pour différentes affaires et aussi dans l'intention spéciale d'en faire évader le fils de M^o. Zaepffel, le P. Feureux arrivait au séminaire le 15 av. au matin. Le P. Besserat fut, bien qu'à contre cœur, contraint de s'éloigner à son tour pour se rendre au St-Cœur de Marie. Ce même jour avait lieu la tentative d'arrestation dont le P. Feureux fut

l'objet et que nous trouvons racontée en détails dans la lettre suivante adressée au C. P. Père :

« En me rendant au Val de Grâce vers 8 h. du soir, j'avais demandé à François, notre tailleur, de m'accompagner.

« Arrivés à Cent pas du Val de Grâce, nous rencontrons deux gardes nationaux dont l'un dit à l'autre : « En voici deux qu'il faut arrêter ; » et celle qui parlait ainsi, s'approchant de François, le prit par le bras. Quant à l'autre, au lieu de venir à moi, selon qu'il en avait reçu l'ordre, il s'esquiva.

« Nous arrivons ainsi jusqu'à la porte du Val de Grâce, où se trouvait un poste de gardes nationaux dans la 1^{ère} cour à droite. C'était justement là que notre homme voulait nous conduire et où il se rendit en effet avec le tailleur.

« Quant à moi, je continuai mon chemin et je prévins les hommes de garde, à la porte de l'hôpital, de voir ce qu'il serait fait à François. Il y a toujours là un caporal de garde et d'autres hommes.

« J'allai prévenir également le Directeur du Val de Grâce et l'informer de ce qui se passait, ajoutant que je ne savais s'il avait en cela quelque chose de sérieux.

« Je me rendis ensuite, comme de coutume dans l'appartement que j'occupais. J'y étais à peine, qu'un bruit inaccoutumé se fit entendre. Mais ces gens, au lieu d'entrer chez moi, s'arrêtèrent à une porte voisine, où logeait un commandant malade. Je compris qu'il devait y avoir erreur ; et en effet, nos gens ne tardèrent pas à se présenter, me sommant au nom de la loi de les suivre.

« Sans quitter ma chaise ni le livre que je tenais, je leur demandai au nom de qui ils venaient, et de par quel ordre ils se présentaient ? Neobtenant aucune réponse, je restai muet à mon tour.

« Ce que voyant, mon interlocuteur commanda à quelqu'un de sa suite, d'aller chercher quatre hommes au poste, mais personne ne se dérangeant il dut aller faire la commission lui-même en rendant responsable de ma personne le sergent de l'hôpital que l'accompagnait.

« Me trouvant alors seul avec celui-ci, je lui demandai d'aller prévenir les sœurs de l'incident dont il était témoin. Il me répondit que c'était inutile, vu que ces hommes avaient commencé par aller me chercher chez les sœurs, et qu'ils n'étaient montés qu'après avoir appris que je logeais ailleurs. Afin

de ne pas être déçus, ils avaient laissé, par précaution, deux factionnaires à la porte de leur C^{te}.

« Le sergent croyait à un mandat d'arrêt contre moi. J'étais persuadé du contraire, car les gens de la commune ne pourraient me connaître.

« Bientôt se présente aussi le Directeur de l'hôpital que les sœurs avaient prévenue. Il venait s'informer de ce qui se passait. Je lui fis part en quelques mots de l'ordre que j'avais reçu et du peu de cas que j'en avais fait.

« En se retirant il rencontra les hommes du poste et le chef qui les conduisait. Il s'adressa à celui-ci pour lui faire quelques représentations qu'il recut très-mal. Alors le Directeur lui dit: « Citoyen, il me semble qu'un peu de modération ne nuirait pas à la chose. Je suis maître de l'Établissement. Per-
« somme ne loge ici sans que je le sache. Ce prêtre se rend ici
« depuis de six mois, et il vient coucher chaque soir pour dire la
« messe aux sœurs à 5 h. du matin. Il y est donc en règle; et si
« vous n'avez pas d'ordre pour agir contre lui, vous devez le laisser.»
« Sur ce, quelqu'un de la troupe se récrie. « En effet, dit-il, sommes-
« nous obligés d'obéir au premier venu? Est-il convenable que nous
« marchions sans savoir à qui nous obéissons? Et s'il n'a pas
« d'ordre pourquoi allons-nous? »

« Tout cela ne faisait pas l'affaire de notre homme, qui ne voulait pas avoir le dessous dans son entreprise. Il revient donc avec son escouade, la baïonnette au bout du fusil, la fait arrêter près de ma porte, et s'approchant de moi, il me somme de nouveau, de le suivre.

« Sans quitter ni ma place ni mon livre, je lui réponds qu'il n'avait pas à me commander. Sur une nouvelle instance, je lui réplique qu'il n'avait aucun pouvoir sur moi, et par conséquent aucun ordre à me donner.

« Il se retire de nouveau, ordonnant à ses gens de ne point me quitter. Pendant longtemps ceux-ci gardèrent un silence complet. Ce que voyant, je leur dis: « vous êtes bien bons de perdre ainsi votre temps. Vous n'avez rien à craindre; je n'ai nulle envie de me sauver. On ne fuit que lorsqu'on a fait du mal. N'ayant rien fait, vous pouvez compter que votre chef me retrouvera ici. » Ils me répondirent: « qu'ils avaient ordre de rester et qu'ils obéiraient. » Le chef revint vers 10 h. moins un quart, et ne leur adressa que ces mots: « laissez-le, il est connu », et tous se retirèrent en silence.

« Pendant ce temps, François avait été interrogé d'abord au poste. De là, on l'avait conduit au Comité (mairie du Panthéon), où il avait subi un nouvel interrogatoire. Il avait fait savoir que l'abbé qui était entré au Val-de-Grâce, était son maître et qu'en l'accompagnant, il n'avait fait que se conformer à ses ordres.

« Comme en me quittant il m'avait offert son porte-monnaie, on lui demanda si ce n'était point le mien. Il répondit qu'il était bien à lui. « Mais comment avez-vous tant d'argent, ajouta-t-on? — « Je l'ai parce que je l'ai gagné. » telle fut sa réponse. Il avait sur lui cent et quelques francs.

« On s'informa aussi de son pays, et quand il eut dit qu'il était Breton, plusieurs s'écrièrent que c'était un Crochu. Sur ces entrefaites arriva celui qui l'avait arrêté. Le Comité le reprit, manda en lui disant que puisque cet homme ne faisait rien il n'y avait pas lieu de l'arrêter; mais que s'il avait été en défaut il aurait fallu le conduire chez le commissaire de police et non au Comité.

« Dès lors la liberté fut rendue à François, et notre homme n'ayant osé demander un mandat d'arrêt contre moi, vint retrouver les siens leur ordonnant de me laisser et de se retirer.

« Je ne m'attendais pas à un dévouement si simple; bien que j'aie toujours été sans la moindre appréhension; car ce sont des gens trop vils, pour qu'il y ait lieu de les craindre. Au reste, c'est Dieu qui conduit tout! » (Lett. du 27 avril)

Cous les gardes nationaux de Paris n'avaient pas contre la soutane, il faut le dire, une haine aussi ardente que ce Communeux auquel avait eu affaire le P. Peureux. Néanmoins pour se conformer à l'avis du R. P. Provincial, le P. Peureux s'était pourvu d'un habit laïque. « Mais, heureusement, dit-il, je ne m'en suis pas servi; je venais de le recevoir quand le P. Besserat arriva pour me remplacer une seconde fois. Quant aux gardes nationaux, jamais ils ne m'auraient fait quitter la soutane par crainte. Ils ont beau dire et beau faire, la soutane, malgré eux, leur inspire du respect. J'en ai fait l'expérience plus d'une fois, et j'ai vu qu'ils n'oseraient point si facilement mettre la main sur un prêtre. Les factionnaires placés à la porte des Pères Jésuites me saluaient toujours

quand, pour connaître leurs dispositions, j'essayais de prendre les devants. D'autres me saluaient les premiers, dans les rues de Paris. Pris de la mairie des Gobelins, j'ai rencontré deux bataillons de communeux revenant du cimetière d'Évry; j'ai salué le Commandant et ils ont répondu gracieusement à mon salut. » (Lett. du 21 avril)

Ainsi qu'il vient d'être dit plus haut, le P. Besserat était rentré à Paris pour rester au séminaire, tandis que le P. Dewreux était appelé à résider définitivement à Versailles. Dans la maison seulement, le P. Besserat gardait la soutane. Il se rendait au Val-de-Grâce et en revenait, habillé en civil. C'est dans cet hôpital, en effet, qu'il disait la messe et se retirait pour passer la nuit.

Les travaux pour la mise en sûreté des différents objets se poursuivaient toujours. On pensait bien en effet que pour être différée cette perquisition que nous devions subir au même titre que toutes les autres C^{tes} religieuses et les autres établissements du quartier, arriverait infailliblement. Tout en effet avait été visité autour de nous: maison des Jésuites, Collège Rollin, Patronage, Couvents de l'Enfant Jésus, de la Miséricorde, de l'Immaculée-Conception, des Dames de St-Maur, des Sœurs de l'Asile des vieillards à la rue de l'Épée de bois et des Bénédictines du C. St-Sacrement. Dans cette dernière C^{te} logent déjà des compagnies de Communeux, et la chapelle servait aux réunions d'un club. Maintes fois, en passant sous nos croisées, des hommes à figure sinistre avaient considéré la Maison: « C'est encore une jésuitière, disaient-ils souvent. » D'autres trouvaient qu'on y serait spacieusement logé et demandaient à ce qu'on y installât des bataillons de la garde nationale.

Enfin un arrêté du fameux Régère, maire du 5^e Arrondissement, fut placardé sur tous les murs de

quartier, annonçant que, dans les 48 heures, des perquisitions seraient faites, rue par rue et maison par maison, pour découvrir des armes et mettre la main sur les réfractaires. Il était difficile d'échapper cette fois et la visite eut lieu en effet le jeudi 4 mai. Voici comment le P. Besserat rend compte au C. R. Père de cette minutieuse perquisition, dans une longue lettre en date du 5 mai :

« Vers 9 h. 1/2 du matin, je me trouvais dans la cour, quand j'entends à la porte un bruit bien connu, celui des crosses de fusils qui résonnaient sur le pavé. Cette fois, me dis-je, c'est pour tout de bon, nous n'y échapperons pas; j'eus, je l'avoue, un certain frisson; mais il n'y avait pas moyen de reculer. Je m'armai donc de courage pour faire bonne contenance. Je m'avance vers la grille et je me trouve en face d'une douzaine de personnes; civils et gardes nationaux. « Citoyen, me dit l'un d'eux, un tout jeune homme, élégamment vêtu, je suis le « Commissaire de police du quartier, et j'ai ordre de faire des perquisitions chez vous. » — « Etes-vous bien, Messieurs, je suis à votre disposition, répondis-je; je vais vous faire voir l'établissement. » — « Et nous irons où nous voudrons, ajoutent-ils. » — « Bien entendu, Messieurs, seulement permettez-moi de vous conduire, cela ira plus vite. Je vous ferai tout voir. »

« Des sentinelles furent aussitôt placées, une à la porte de la rue, une autre à l'entrée du couloir de la loge, une troisième au grand parloir et toutes reçurent l'ordre de ne laisser sortir personne. Le C. F. Jean-Baptiste avait été constitué prisonnier dans sa loge. Notre visite commença par la chapelle, où une sentinelle fut immédiatement postée. Ces Messieurs entrèrent dans la chapelle, chapeau sur la tête et cigarette à la bouche. — « Ah! Messieurs, leur dis-je, on ne fume pas ici. » Non observation fut écoutée et les civils disparurent aussitôt. On visita minutieusement la chapelle et les deux sacristies; on me fit ouvrir le Tabernacle. — « Ah! tout est enlevé; dirent-ils, ils n'ont rien laissé; » et ils faisaient des insinuations peu bienveillantes. « Messieurs, leur dis-je, nous avons cru devoir mettre en sûreté les vases sacrés au moment du siège de Paris. » — « Ah! vous autres, vous n'avez rien à craindre des Prussiens... » A cette insinuation je ne pus me contenir. « Messieurs, nous avions autant à craindre des Prussiens que vous; cette robe que nous portons n'empêche pas notre cœur de prendre part aux malheurs de notre pays. » — Ma réplique un peu vive sans doute les abasourdit; ils se regardèrent et me firent des excuses.

« Parmi ces hommes, il y en avait deux que l'on me dit être des délégués de la Commune; ils semblaient gênés de la mission qu'ils avaient à remplir, ils se rapprochaient de moi de temps en temps, et ils avaient l'air de me dire ne craignez rien, nous voudrions ne pas faire ces choses, mais nous en avons l'ordre. L'un de ces délégués, un tout jeune homme, connaissait la maison, car il me parla tout de suite de la petite et de la grande sacristie, de la chapelle des séminaristes etc. De la chapelle nous descendimes par la salle de théologie dans la chapelle souterraine où il n'y avait que les livres du scolasticat. Alors le refrain de continuer sur les tons les plus divers du désappointement: « Il n'y a plus rien... tout est enlevé... Ah! des livres; c'est bien des livres qu'il nous faut! » De là chapelle on passe dans la cave. « Du vin, du vin, demandent-ils aussitôt. » Vite on allume plusieurs bougies, et comme ils aperçoivent un tas de bouteilles. « Voilà du vin blanc, voilà des liqueurs, disent-ils, c'est cacheté. — Messieurs, dis-je, vous vous trompez, c'est de l'eau minérale. — Hum! cela paraît être du kirsch. débouchons une bouteille pour voir. » On débouche donc et un empressé déguste.... La mine et le geste qu'il fit ne donnèrent pas envie aux autres citoyens d'imiter leur camarade. C'était en effet de l'eau minérale gâtée, je l'avais goûtée quelques jours auparavant. On prend note exacte des tas de bouteilles, des fûts de vin et d'huile, et l'on va continuer la visite dans les caves de l'autre bâtiment, sous le réfectoire.

« Ah! mon C. R. Père, à ce moment mon cœur se mit à battre bien fort; j'étais dans une terrible appréhension... Nous allons nous trouver en face du caveau misé; et je voyais déjà l'œil investigateur de ces hommes découvrir notre cachette... Quelle joie pour eux; quelles railleries j'allais essuyer de leur part; aussi quel moment pénible j'eus à passer! je me mis à prier la St^e Vierge et je repris un peu de calme. Il s'agissait donc pas laisser aller nos envahisseurs dans cette partie de la cave, de leur faire voir les autres caveaux et de les occuper en faisant remarquer les quelques barriques de vin qui s'y trouvaient...; mais impossible de faire réussir ce projet. Ils voulurent à toute force aller tout de suite au fond de la cave, vers la boucherie, et de là à la cachette, il n'y a qu'un pas. Comme je redoublai mes prières! On arrive près du caveau; on examine attentivement la boucherie, on sonde quelques trous. Il n'y a rien dis-je, mais nous avons là une cave au vin; il y a des

barriques.» L'effet était produit, on m'écoute, on me suit à la cave au vin et on laisse de côté le caveau. Quelle satisfaction, et combien Marie s'était montrée bonne!

«Ce n'était pas fini néanmoins. Tout fut inventorié vin, bois et Charbon. Alors il y eut aussi des insinuations peu agréables: « Ah! en voilà du bois, ils n'ont pas eu froid pendant le siège... » On se préparait à sortir, lorsque le Commissaire s'adressant à moi « Sont-ce toutes les caves,? me demande-t-il? avons-nous tout visité?... Cette demande me troubla quelque peu et je n'osai dire oui. — « Il y a encore un petit caveau que vous n'avez pas vu, mais il ne renferme rien » — « N'importe, allons le voir », reprit-il. Cette fois, j'étais dans les branses les plus grandes; c'était fini; impossible d'échapper... Nous allons entrer dans le caveau près duquel était la cachette, lorsqu'un des gardes nationaux s'écrie: « Nous avons vu cela, il n'y a rien... C'est vrai », répondent les autres... Et on rebrousse chemin. Bonne S^{te} Vierge, vous avez vu ma peine, vous avez eu pitié. Soyez en mille fois bête!

« Les caves étaient visitées, restaient les différents corps de logis à parcourir. Nous commençons par S^t-Martial: toutes les chambres furent visitées les unes après les autres. « Que c'est pauvre ceci! me dirent-ils. » C'était bien la vérité; il n'y avait dans les cellules qu'un lit en fer et une pailleasse. Ayant aperçu les vasistas qui bouchent les fenêtres d'une partie de la maison, ils demandèrent ce que cela signifiait. J'étais fort embarrassé, je voyais au bout de cette question encore quelque vilaine réflexion. « Ah! s'écria l'un d'eux, tu ne vois donc pas qu'ils ont mis ces chassiss pour empêcher qu'on les voie... Peut-on ainsi priver le pauvre monde d'air et de lumière! » Cette fois, j'étais belle et bien sur la selle, et je fis semblant de ne rien entendre. De S^t-Martial nous allâmes à la cuisine. « Ah! voilà qui est bien monté ici, quel beau fourneau!... Pierre était notre cuisinier, et malgré mes recommandations il avait continué à allumer le fourneau. Ce que m'attira une leçon d'économie que je recus en toute humilité. » Eh bien! Citoyen, vous disiez que vous n'êtes que deux, cependant vous faites du feu pour une cuisine de 50 personnes... en voilà du charbon de brûlé! » De là on va au réfectoire qui attire les regards de tous ces Messieurs. Je leur parlai de l'ambulance, et je parvins à les rendre un peu plus aimables. On avait négligé le réfectoire des

Frères, ce dont je ne fus pas fâché, car il y avait dans une des armoires quelques bouteilles de liqueur qui auraient certainement été un objet de grande tentation pour ces dignes représentants de la Commune.

« Comme les physionomies me semblaient être un peu ra-
doucies, je pensai à faire visiter de suite vos appartements,
mon Crés. Révérend Père. Tout le mobilier en avait été enlevé,
et nous l'avions remplacé par des meubles à peu près sans valeur.
Toutes les exclamations furent les mêmes : « Que cette maison est
« pauvre !... Les oiseaux sont partis... plus rien... pas même
« de matelas... Oh ! cela a été bien joué... Je faisais le ser-
à nerveille... Ah ! s'écrie l'un d'eux, voilà la caisse, et tous,
aussitôt, mon C. R. Père, se rapprochent de votre coffre-fort, le
Commissaire en tête. « Oh ! la clef est dessus, inutile de re-
« garder, il n'y a plus rien dedans. » Cependant il l'ouvre, et
comme il l'avait bien prévu, il n'y avait pas un centime. —
« Comme cela est bien joué, ajouta-t-il, nous avons affaire à
« des habiles. »

« Enfin, après une minutieuse perquisition, ayant surtout
pour but de trouver des papiers, on se décide à sortir, mais au-
paravant je devais encore avaler une couleur.

« Dans notre précipitation à déménager, nous avions oublié
d'enlever le globe de la pendule ; il était resté sur la cheminée
et de là il tenait un langage bien éloquent que le Commissaire
comprit de suite. « Ou moins, citoyen, en enlevant la pendule,
« vous auriez dû prendre aussi le globe, l'un ne va pas sans
« l'autre, et tous de sourire narquoisement. Cette fois j'étais
à bout et vivement piqué de toutes leurs réflexions. « Enfin,
« Messieurs, lui dis-je, sommes-nous donc des voleurs ? les
« choses qui sont ici ne sont-elles pas à nous ? Quand nous
« quittons le monde pour nous réunir, croyez-vous donc que
« nous venons tous sans fortune ; et parce que nous portons une
« robe noire, nous est-il interdit de posséder nos biens de fa-
« mille ? Cette apostrophe les surprit et ils ne savaient trop que
répondre, lorsque le Secrétaire du Commissaire me dit : « Avec
« vous c'est inutile de discuter, vous nous enfoncerez toujours. »

« Après la minutieuse perquisition qui venait d'être faite, j'é-
tais en grande appréhension au sujet de ce qui allait se pas-
ser dans les autres chambres qui avaient été démeublées et
que nous n'avions pas eu le temps de regarnir. Je craignais
surtout pour la chambre du P. Peureux où se trouvaient encore

des papiers, et toutes mes terreurs lors de la visite de la cave me revinrent.

« Comme on prie bien, mon E. R. Père, lorsqu'on croit entré pour la fin de la journée, un billet de logement de la Commune à la Conciergerie ou à Mazas ! aussi j'invoquais Marie de toute la ferveur de mon âme. Mais comment s'échapper ? Il fallait bien leur faire visiter les cellules des P. P. Delaplace et Peureux... Oh ! comme le gros coffre-fort du P. Peureux me pesait alors sur le cœur ! C'est pour le coup qu'ils vont nous croire riches à millions, me disais-je... Enfin fiat !

« Que se fit-il ? Qui se passa-t-il ? Je ne puis encore m'en rendre compte, mais en un clin d'œil, tout le monde disparaît du Corridor, les uns allant à la chambre épiscopale, d'autres s'arrêtant avec moi sur le pallier de l'escalier, et les cellules des P. P. Delaplace et Peureux ne furent point visitées. Jamais je n'oublierai cette circonstance où le secours de la sainte Vierge nous fut donné si visiblement ; secours merveilleux qui se continuait de puis le commencement de la perquisition.

« De la chambre épiscopale, nous allâmes, mon E. R. Père, visiter les chambres au-dessus de vos appartements ; la visite fut bientôt faite, car il n'y avait que les quatre murs. Je désirais bien qu'ils ne vissent pas la deuxième chambre épiscopale que nous n'avions pas eu le temps de regarnir, et où les indices du déminagement étaient évidents. Marie voulut bien encore me tirer de cet embarras. On passa devant la chambre épiscopale et on procéda à la visite des cellules du 1^{er} étage : un lit en fer, une paillasse et une chaise, tel était le mobilier de ces cellules. Ces braves gens n'en revenaient pas. Dans la chambre du R. P. Provincial, la perquisition fut plus minutieuse ; on voulait à toute force trouver des papiers.

« Enfin, nous arrivons à la bibliothèque. Les rayons vides attirèrent de suite les regards de ces Messieurs. « Ici, comme ailleurs, dirent-ils, on a déminagé... pas une collection sérieuse de restée... mais tout cela n'a pu sortir de Paris... nous verrons cela. » — « Messieurs, repris-je, nous avons craint le feu à l'époque du bombardement et nous avons mis les livres un peu de droite et de gauche... vous en verrez dans d'autres chambres... il y en a à la chapelle souterraine, etc... » Mais, repris le secrétaire du Commissaire, qui prenait un intérêt tout particulier à la question des livres et que furetaient sur tous les rayons pour lire les titres, mais vous devez avoir un catalogue... ou

est-il ?" — " Ah ! ce n'est pas mon affaire... le Bibliothécaire l'aura rangé en quelque endroit que j'ignore. — " Mais vous avez des manuscrits, ajouta-t-il ; des sociétés comme les vôtres ont des manuscrits. — " Vous oubliez sans doute, Monsieur, lui-dis-je, qu'il a passé une première révolution qui a dépouillé les Congrégations de ce qu'elles avaient de précieux en ce genre. On estima à peu près le nombre des volumes et ce fut l'objet d'une note toute particulière. Ces Messieurs paraissaient attacher une grande importance aux livres.

À la sortie de la bibliothèque, nous entrâmes dans la chambre du P. Meillor, laquelle fut baptisée la chambre du Père Joueur, à cause des jeux de l'ambulance que le Père avait conservés dans une armoire de sa chambre. Ces Messieurs de la Commune disaient volontiers le mot pour rire. Le jeune délégué de la commune, le citoyen Rose, dont j'ai parlé au commencement de la lettre, me prit à part et me dit : " Je connais votre bibliothèque, je l'ai vue il y a deux ans ; il y avait des chambres pleines de livres... Quel est ce jeune homme et comment a-t-il été introduit au séminaire ? J'aurai l'occasion de le dire tout à l'heure.

La perquisition fut terminée à midi et demi, elle avait duré 3 heures. Le Commissaire m'annonça qu'il allait se rendre à l'hôtel de Ville pour faire son rapport et prendre des ordres à notre égard. Je lui demandai si je pouvais sortir. Il faut attendre mon retour vers 3 ou 4 h. du soir, me dit-il. — " Puis-je au moins recevoir les pauvres à la chapelle. » C'était en effet le jour de la distribution des aumônes, et environ 60 de ces malheureux étaient déjà réunis dans la rue, inquiets de savoir s'ils toucheraient la petite rente qu'on leur paie chaque semaine. — On entendait leurs commentaires qui n'étaient pas tout à fait à l'avantage des Communeux. Je n'étais pas fâché de l'incident, il ne pouvait que produire un bon effet sur les dignes citoyens nos envahisseurs. Le Commissaire permit la réunion, à la chapelle, et me quitta en laissant un poste de 8 gardes nationaux.

Mais qu'était devenu notre bon Fr. Jean-Baptiste pendant toute cette perquisition ? Vous avez hâte de le savoir, mon E. R. Père, le bon Frère était au comble des honneurs : trois sentinelles montaient la garde à sa porte et veillaient sur ses jours — Une au parloir, une dans le couloir, une à la porte d'entrée. La commune avait déployé un vrai luxe.

de surveillance. Il était donc impossible au Frère de communiquer avec le dehors. Cependant l'heure du dîner était passée et le Frère sentait que les honneurs ne nourrirent pas beaucoup; il fallait songer à quitter la prison... et puis il y avait à aller chercher des sous pour les pauvres. Le Fr. Jean Baptiste appelle une sentinelle : « Mon ami, ne puis-je donc pas sortir ? » — « Non, mon Frère, vous êtes consigné » — « Mais j'ai besoin de sous pour ces pauvres gens que vous voyez dans la rue, puis-je au moins aller peler l'un d'eux et lui donner la commission par la fenêtre ? » — « Eh ! vous pouvez tout faire par la fenêtre ; ma consigne ne regarde que la porte. » — Un pauvre vient, reçoit la commission et rapporte bientôt les sous.

« Une première partie était gagnée, le Frère songe à en gagner une seconde. « Maintenant, mon ami, dit-il, est-ce que je ne pourrais pas aller dîner ? » — « Tout ce que vous voudrez, mon Frère, je n'ai de consigne que pour la porte. » Le Frère profite de la bienveillance du garde, va dîner et rapporte un bouillon à sa sentinelle qui lui en fait mille remerciements.

« Le choix des gardes nationaux qu'on avait constitués nos gardiens avait quelque chose de providentiel. La S^{te} Vierge, à mon avis, avait encore veillé à cela. Je vis qu'on pouvait s'entendre avec ces hommes. « Mes amis, leur dis-je, j'ai une petite besogne à faire, voulez-vous m'aider ? vous entendez ces pauvres gens dans la rue, ils viennent toucher leur petite rente, allons les recevoir. Vous caporal, vous allez maintenir l'ordre à la chapelle, cela ne sera pas long, et ensuite, comme vous n'avez pas dîné, ni moi non plus, eh bien nous ferons un tour au réfectoire. » La motion fut acceptée de grand cœur. Le caporal met un garde à la porte de la chapelle; les pauvres entrent avec beaucoup d'ordre et la réunion se fait comme d'habitude de prière, conférence, distribution, pour laquelle je me fis aider par le caporal, tout ébahi de son nouveau ministère.

« Les gardes nationaux étaient touchés de cette petite scène de religion qui tournait tout en notre faveur. On nous dépouillait et nous trouvions encore moyen d'exercer la charité évangélique.

« Les pauvres se retirèrent et je leur dis pour adieu : « Dans huit jours, mes amis, si nous sommes encore de ce monde. » — « Eh ! reprit le caporal avec énergie, mon Père,

« on ne vous fera rien. » Paroles qui montraient que le cœur n'était pas encore mort à tout sentiment, chez ces hommes de la Commune.

Le dîner succéda immédiatement, et je vous laisse à penser, mon C. R. Père, si on fit honneur à la cuisine de Pierre. Les pauvres gens sont si mal nourris ! Ils ne mangent que des viandes salées, aussi ce fut-il pour eux un grand régal d'avoir de la viande fraîche... « Mon Père, me disaient-ils, il y a longtemps que nous n'avions fait un tel repas... mais ce n'est pas encore ça qui nous fait tant plaisir, c'est la manière dont vous nous recevez... Ah ! mon Père, il ne faut pas qu'on vous touche ! » Quel empire l'estomac exerce sur le cœur ! J'appris dans le cours de la conversation que ces gens étaient tous du quartier ; l'un d'eux venait à la 1^{re} Famille et connaissait le P. Delaplace, un autre me raconta qu'il avait voulu se marier à l'église et qu'il en avait été empêché par suite du siège, mais qu'il le ferait certainement dès que cela serait possible. Il y avait parmi eux un tout jeune homme, à qui, enfant, le P. Barillec avait fait faire sa 1^{re} Communion au Patronage. Le père de cet enfant avait été pris par les Versaillais, et lui il s'était engagé pour donner du pain à sa mère et venger son père.

Après le dîner, nos gardes nationaux de plus en plus enchantés d'avoir été au séminaire, firent leurs préparatifs d'installation. Hélas ! ils allaient être déçus. Vers 3 h 1/2, le jeune délégué, le citoyen Rose, revint, j'étais alors avec M^{rs} Cranchant⁽¹⁾ qui avait pu parler au Commissaire et lui avait demandé de ne pas laisser de poste. Je n'osais espérer cette faveur si grande. Le citoyen Rose, en m'abordant, me fit ses excuses : « Ce matin nous avons agi un peu brutalement, me dit-il, je le regrette vivement et si j'avais prévu les choses, je ne serais pas venu. Il faut nous pardonner, nous sommes commandés ». Il y avait sur la figure de ce jeune fonctionnaire de la Commune une expression sincère de regret ; on sentait qu'il y avait combat dans cette âme. Nous causâmes un peu intimement, et j'appris qu'il avait été chez les Frères de la Doctrine Chrétienne et qu'il venait autrefois tous les dimanches à la Maison avec un Frère pour voir un séminariste. Il me conta alors sa

(1) M^{rs} Cranchant est le père de deux enfants qui avaient autrefois fait partie du Patronage. Il connaissait et affectionnait tout particulièrement le P. Barillec, et c'est en souvenir des bontés qu'il avait eues pour ses deux fils que cette fois et en plusieurs autres circonstances pendant l'insurrection, il avait fait tout ce qu'il avait pu pour nous rendre service.

vi. Notre conversation fut interrompue par l'arrivée du Commissaire qui venait me notifier les ordres de l'Hôtel-de-Ville.

« Citoyen, nous allons vous enlever le poste; vous n'aurez provisoirement personne ici, seulement nous allons auparavant procéder à une formalité qui vous sera sans doute pénible; mais elle est aussi bien pour vos intérêts que pour ceux de la Commune: nous allons apposer les scellés sur les chambres où il y a des livres ainsi que sur le musée, et comme vous n'avez pas la clef de cette pièce, j'ai amené un serrurier pour l'ouvrir. » Je m'inclinai devant cet ultimatum que je trouvai bien doux; et je remerciai la S^{te} Vierge de nous débarrasser si vite de nos gardes nationaux. Je doute qu'ils se soient unis à mon action de grâces.

« On alla donc de nouveau à la bibliothèque, là, nouvel examen, nouvelle appréciation de la qualité, de la quantité des volumes et par contre nouveaux commentaires sur les rayons vides. Je demandai qu'il me fut permis de prendre quelques livres pour mon usage; on accéda gracieusement à ma demande; cela fait, la formalité fut accomplie et la bibliothèque était désormais sous le sequestre de la commune... Mais j'avais mis une statue de la S^{te} Vierge avant l'arrivée de ces Messieurs, et j'avais confiance que les livres seraient bien gardés. La même formalité se fit dans deux autres chambres où se trouvaient de vieux livres; puis on procéda à l'ouverture du musée. Le serrurier était un enfant de 15 ans environ encore très-inhabile; il fallut donc en quelque sorte enfoncer la porte. Ces Messieurs croyaient sans doute trouver des trésors cachés, car ils manifestaient une grande impatience de voir ce musée, surtout le secrétaire du Commissaire qui paraissait être entendu en fait de livres et de tableaux. Il y eut d'abord désappointement général, mais peu à peu on examina en détail les objets et on en trouva d'une certaine valeur, si on en juge du moins par leurs regards de convoitise. Il y avait entre autres objets un petit tableau qui fixa l'attention du secrétaire, il dit que cette peinture avait une grande valeur et il la mit soigneusement de côté. En voyant ces Messieurs s'intéresser à quelques-uns des objets de notre petit musée, l'occasion me parut belle de leur dire quelques mots sur nos œuvres. « Messieurs, leur dis-je, tous ces objets que vous voyez sont rapportés par nos missionnaires lorsqu'ils viennent en France rétablir leur santé; car notre mission est d'aller

« dans les pays sauvages pour faire connaître la France et civiliser
 « les pauvres peuples de l'Afrique. » Cenez, voyez cette photo-
 « graphie, c'est un marché d'esclaves qui se passe à Zanzibar ;
 « nous achetons les enfants 20, 25, 30 \$, nous les élevons, nous
 « leur apprenons des métiers etc. . . Ma petite apologie produisai-
 de l'effet, tous se penchaient sur la gravure et m'écoutaient avec
 une certaine sympathie. Décidément à leurs yeux nous n'étions
 pas tous, comme ils disent, les suceurs du sang du pauvre peuple...
 Il y avait dans le musée un tableau en ébauche, on me deman-
 da si nous avions des peintres dans la Cong. . . « Mais certai-
 nement, leur dis-je. » Cela devenait pour eux de plus en
 plus incompréhensible.

« Restait encore la chapelle souterraine où il y avait les
 livres de Chevilly. J'avais donné à entendre, qu'au moment
 du siège, nous avions dispersé nos livres de droite et de gauche,
 dans les chambres, dans les souterrains: or, arrivé dans la
 chapelle souterraine, ce fureteur de secrétaire n'eut rien de
 plus pressé que d'ouvrir un des livres qui se trouvaient dans le
 cas où il se retourne vers moi, et avec un petit sourire malin
 très-expressif: « mais, citoyen, dit-il, ce sont les livres de Che-
 villy, ils en portent le cachet. » Je regardai d'un autre côté
 et fis semblant de ne rien entendre. mais j'étais battu. On
 jugea trop difficile d'apposer les scellés dans la chapelle sou-
 terraine, et l'on me rendit entièrement responsable et des livres
 et du vin des caves. Je croyais tout terminé, lorsque le Commis-
 saire me dit qu'il désirait faire une nouvelle inspection de la
 chapelle et de la sacristie; il voulut prendre note des objets
 servant au culte. Le secrétaire fit l'inventaire en homme
 au courant de la matière; il estima la garniture du maître-
 autel, comme garniture de 3^{ème} classe, et le chemin de croix
 comme n'ayant que peu de valeur; puis il en vint aux orne-
 ments de la sacristie. Ici, il n'y avait pas moyen de nier la
 soustraction, les tiroirs restés vides ne parlaient que trop, ain-
 si que les étiquettes laissées au-dessus de chaque tiroir. « Il
 n'y a plus que des ornements de coton, ce qu'ils appellent seconda
classis, dit le secrétaire, les autres sont enlevés. » Et alors il
 voulait les inscrire dans son rapport, mais le Commissaire qui était
 beaucoup plus conciliant, l'en empêcha, disant qu'il n'était pas
 nécessaire de faire un rapport aussi détaillé et qu'il s'en char-
 geait. Ainsi tout s'arrangea donc heureusement.

« Voulaient témoigner à ces bons Messieurs ma reconnais-
 sance.

de n'avoir pas été plus maltraité, je leur offris des rafraichissements qui furent acceptés de grand cœur. Le vin réjouit le cœur de l'homme. Je m'en aperçus, car, après avoir trinqué, toutes les physionomies étaient riantes, le Commissaire me remercia de la façon dont je les avais reçus, de la complaisance que j'avais manifestée etc. Il était étonné que je fusse resté au séminaire!... « Puis, que le citoyen ne paraît pas avoir peur, dit-il aux autres, il ne doit plus sortir en civil, n'est-ce pas? » — « Certainement, répondit-on en chœur... personne ne touchera au citoyen. » Ils avaient vu par M. Cranchant que je mettais des habits civils pour sortir... « Messieurs, je suis bien content de ce que vous dites, et je sortirai désormais avec mon costume de religieux; mais je suis exposé à être arrêté, je voudrais avoir un certificat. » — « Venez chez moi, dit le Commissaire et je vous le livrerai. » Puis s'adressant aux autres: « allons, les amis, encore un coup et partons. » On trinqua une dernière fois et le Commissaire de dire: « Ah! c'est le vin du purgatoire, n'est-ce pas? il est rude. » — « Je vous en souhaite du pareil, commissaire, quand vous serez dans le purgatoire, car vous serez fort heureux de n'y aller que là. » Sa répartie fut bien acceptée et on quitta le séminaire. J'allai au bureau du Commissaire de police, qui me délivra un certificat constatant la perquisition faite au séminaire, l'apposition des scellés et la nomination du « Citoyen, Père Besserat, comme gardien des scellés. Ne vous étonnez pas de cette formule, me dit le Commissaire, c'est plus républicain. Ce Comm^e s'appelait Malliac.

« J'étais enfin libre; Mon C. R. Père, je pourrais être un peu à moi. Quelle journée de fatigue et d'émotions! Avec quelle satisfaction nous fîmes nous réunir, le Fr. Jean-Baptiste et moi et nous faire part mutuellement des impressions si diverses de cette journée. Ce bon Frère avait été assez inquiet sur mon compte, car il ignorait comment les choses se passaient; mais se rappelant ce que Marie avait fait depuis le commencement du siège en notre faveur, il avait confiance que tout s'arrangerait heureusement. La bonne Mère vérifia cette espérance. Qu'elle en soit à jamais bénie et remerciée! Nous fîmes ce soir-là notre petite prière accoutumée à la S^{te} Vierge avec une grande ferveur. Oh! quitte le souvenir des Bienfaits de Marie... ne jamais sortir de notre cœur! » (Lett. du 5 mai)

Quelques jours s'écoulerent après cette perquisition, pendant lesquels, le P. Besserat put espérer que le séminaire

ne serait point réquisitionné pour le casernement des compagnies de Communeux. Mais, son attente fut bientôt déçue.

« Le mercredi 10 mai, écrivit-il au E. R. Père à la date du 13 du même mois, on m'appelle dans la cour, vers 11 h. environ du matin. J'y trouve quatre individus dont le premier aspect ne me fait pressager rien de bon : une espèce de vieux grognard à moustache blanche, un lieutenant d'un corps quelconque, un délégué de la Commune avec son éternelle ceinture rouge... et le secrétaire du Commissaire de police. » Citoyen, me dit le vieux grognard, je suis capitaine d'une compagnie de sapeurs mineurs en formation; votre établissement est désigné comme lieu de casernement de mes hommes, et je viens en prendre possession. » La pillule était dure à avaler, mais il fallait bien s'y résigner. « Messieurs, la maison est à votre disposition, je vais vous faire voir le local. » Et nous voilà en route pour une nouvelle visite. Terrifiés dans la nouvelle chambre épiscopale... « Messieurs, leur dis-je, c'est la chambre des évêques qui reviennent des Missions; — « Ah! s'écrie le capitaine... très-bien... mais voilà la qui fait parfaitement mon affaire... Je m'installe ici. » Et passant de la parole à l'action, il s'étend sur le canapé... Quel sans-gêne! La chambre du R. P. Gaultier fut trouvée au goût du lieutenant; le N.° 17, vis-à-vis de la chambre du R. P. Provincial fut adjudgée à un autre lieutenant. Quant à votre chambre, mon E. R. Père, on la trouva des plus commodes pour le sergent major, et le reste de la maison fut abandonné aux hommes de la compagnie.

« Malgré cette prise de possession qui n'est pas tout-à-fait selon les règles, je dois constater que la conduite de ces citoyens a été convenable pour l'époque et que nous pouvions beaucoup plus mal tomber. Le Capitaine me dit que je devais me rassurer, qu'on ne ferait aucun mal aux personnes et aucun dégât à la propriété; qu'il allait donner les ordres les plus sévères à ce sujet; que leur présence ici était plutôt un gage de sécurité pour nous, et que les hommes de sa compagnie étant, pour la plupart d'anciens soldats, habitués à la discipline, ils se conduiraient autrement que des gardes nationaux. Une seule chose paraissait inquiéter le capitaine, c'étaient les statues de la St-Vierge et le grand Christ... il songeait à les faire enlever, craignant une profanation. » Je ne suis pas de votre religion, me disait-il, « je suis libre-penseur... mais je veux qu'on respecte ces choses; et il ne me plairait pas qu'on fit ici ce qui s'est fait dans

« d'autres maisons... Cependant attendez encore avant de rien
 « ôter; je vais rassembler tout-à-l'heure mes hommes et je
 « verrai un peu quels sont leurs sentiments. » Je demandai s'il
 « fallait enlever la statue de la S^{te} Vierge devant laquelle brûlait
 « la petite lampe... » Ne touchez à rien avant que je vous le dise, me
 « répondit-il. — « Mais, lieutenant, cela ne vous gênera-t-il pas
 « que j'aie le soir et matin entretenu cette lampe ? » — « Du tout,
 « mon Père-citoyen (il se reprit), ma chambre vous sera tou-
 « jours ouverte. »

« La distribution du local étant chose arrangée, le capi-
 « taine me dit qu'il allait chercher sa compagnie et tous ces
 « Messieurs me quittèrent. Environ une heure après, le lieutenant
 « revenait avec les hommes. Il les fit stationner dans la rue,
 « entra seul et demanda à me parler. « Mon Père, je tiens à vous
 « voir un moment seul. C'est pour vous assurer de nouveau que
 « vous n'avez rien à craindre, nous maintiendrons la discipline, »
 « Et cet homme m'apprit qu'il était par force enrôlé dans la Com-
 « pagnie. Il était entrepreneur d'une partie des travaux de Pa-
 « que duc de Chevilly; et avait porté autrefois la soutane des
 « Frères de la Doctrine chrétienne. Après ce petit entretien, il fit
 « entrer la compagnie, qui se forma de suite en cercle et l'ordre du
 « jour fut lu... À la suite d'un petit speech du capitaine, que je re-
 « grettai de n'avoir pu entendre, ce brave homme vint m'apprendre
 « que je pourrais laisser toutes les statues en place, qu'il répondait
 « de ses hommes et qu'aucune profanation n'aurait lieu. » — « Mon-
 « sieur, citoyen, si vous voulez faire du bien à mes hommes, don-
 « nez leur quelque chose à manger, ils n'ont encore rien pris et
 « nous n'avons pas reçu nos provisions. » Cette prière équivalait
 « à un ordre... J'acquiesçai et je complétais cette attention en fai-
 « sant préparer quelque chose de spécial pour le capitaine et
 « son état-major. Ce complément fut bien reçu par ces Messieurs
 « et me parut établir une bonne entente entre nous.

« Dans l'après-midi, je m'occupai avec le sergent de déter-
 « miner le logement pour 110 hommes: trois hommes furent placés
 « par chambre, et de cette façon, le corridor du premier étage
 « fut réservé à jamais de gassa bien. J'aidai encore à souper les
 « officiers qui s'en sont montrés très-reconnaissants. Aujourd'hui,
 « il me, ils vont recevoir leurs provisions qu'ils feront préparer
 « à part, dans notre cuisine il est vrai et avec notre charbon.
 « Mais s'il n'y avait que cela ! »

Ainsi, après avoir eu à la maison des gardes nationaux, puis les malades de l'ambulance, le P. Besserat et le Sr. Jean-Baptiste se voyaient réduits de nouveau à habiter avec des Communeux.

Le capitaine, homme de cœur et d'énergie, comme l'indiquent les lettres du P. Besserat, n'était pas, semble-t-il, sans quelque sentiment religieux, bien qu'il se dit tout haut libre-penseur. Une feuille écrite, retrouvée plus tard, portait avec sa signature, Guy Richier, les premiers mots d'une prière qui commençait ainsi « Mon Dieu. »

Cet homme était très-sévère pour maintenir la discipline. Les femmes ne devaient avoir aucun accès dans la maison, les religieuses seules pouvaient se présenter à la chapelle pour les confessions. Là-dessus la consigne du factionnaire était des plus strictes. « Quel bonheur, écrivait le P. Besserat, d'avoir été préservé de l'entrée des femmes ! Elles auraient tout pillé dans la maison, comme elles ont si bien eu le talent de le faire chez les Pères Jésuites. » (Lett. 11 mai)

Purifié qu'il maintenait exactement l'ordre et la discipline et qu'il ne laissait pas carte blanche à ses hommes pour faire à leur guise et prendre dans la maison ce qui était à leur convenance, le capitaine était poursuivi par les récriminations d'un certain nombre de francs-mauvais sujets, qui auraient voulu le pillage de l'établissement. Des rapports pleins de malignité furent faits contre lui à la Mairie : on le présentait plus ou moins comme un faux-frère, l'ami des prêtres, en l'accusant principalement de tolérer sur la façade du séminaire la statue de N. D. Préservatrice. Le capitaine s'ouvrit au P. Besserat de ce qui se passait, et celui-ci plaça alors cette vierge dans l'oratoire des Frères. (Lett. du 15 mai.)

Les commentaires ne manquaient pas sur cette statue, non plus que sur le grand crucifix de l'escalier,

Plusieurs fois il arriva au P. Besserat d'entendre de sa chambre des colloques comme celui-ci; entre les commu-
neux : « Quelle belle pièce ! C'est de la pierre », disait
l'un ; — « mais non, disait l'autre, tu ne vois pas que
« c'est du bois », — « C'était un grand homme que J.-Ch.,
« ajoutait un troisième, le premier des républicains, et
« parcequ'il a fait beaucoup de bien pendant sa vie, ces
« gens. là ont voulu en faire un Dieu. » Le Père qui suivait
ces entretiens de sa chambre avait bonne envie de leur
donner une leçon de catéchisme, mais elle aurait été trop
mal reçue (Lett. du 13 mai)

Les simples sapeurs mineurs avaient leur cuisine
stable à part; ils mangeaient dans la salle des jeux
des séminaristes, tandis que l'État-major prenait
ses repas au réfectoire. « L'État-major est fort bien trai-
té, écrivait le P. Besserat; l'on boit bien et longtemps;
mais les hommes de la Compagnie, c'est autre chose.
Ils se plaignent beaucoup de la cuisine depuis quel-
ques jours, et ne touchent pas leur solde. Aussi, il y
a des murmures et ils se défient les uns des autres. »

(Lett. du 13 mai)

Nous-mêmes, nous avions à pâtir de ce voisinage des
deux cuisines, car nos provisions passaient insensiblement.
« Dans cet État-major, ajoute le P. Besserat, il y avait un membre
du Comité central qui est une pince sans rire et qui, avec la plus
grande politesse, vous dépouille petit à petit. La fonction de ce ci-
toyen, qui a nom Samikou, est d'être le chef de gamelle de ces messieurs
et aussi de faire la cuisine et de les servir à table. Dans cet État-
major, outre les gros bonnets, sont compris aussi les sous-officiers,
corporaux, cuisiniers, aides-cuisiniers et différents privilégiés,
lui-même et son honorable moitié qui, malgré l'ordre formel du
Capitaine renouvelé chaque jour, a pu se faufiler et s'installer
à la cuisine. Elle vient régulièrement avec un panier et ye ne
pense pas qu'elle emporte seulement des coquilles d'œufs.

« Le membre du Comité central, qui est ouvrier découpeur sur
bois, prétend que nous devons nourrir l'État-major; il a com-
mencé par prendre quelques petites provisions que nous avions; un

peu de beurre, un jambon. Hier, on m'avait envoyé du lait pour le F. Jean-Baptiste; notre dit cuisinier l'adjuge à l'état-major. Pierre avait acheté quelques œufs pour vendre, à l'État-major et ainsi de suite. Et il me répète que nous sommes tous frères, et que si j'étais dans le besoin, il partagerait avec moi. Il a demandé du cognac; on lui a répondu qu'il n'y en avait pas. Alors il a dit que s'on en trouvait un jour, ce serait une mauvaise affaire pour nous. Je suis tranquille là-dessus, car il n'en trouvera pas et pour cause. Hier, il me disait: « au Comité central on m'a conseillé de prendre tout ce dont j'avais besoin, j'ai répondu: il ne faut pas de violence, mais de l'ordre, ces Messieurs ne nous refuseront pas, il faut prendre honnêtement. » Et il terminait par un charmant sourire, qui semblait signifier: je puis vous étrangler de suite, mais je suis bon homme, je serai le cordon lentement. Alors je lui ai déclaré qu'il pouvait prendre tout ce qu'il y avait dans la maison, puisqu'il avait la force, mais que je n'achèterais rien. » (lett. du 13 mai)

Comme nous l'avons vu plus haut, après la perquisition du 4 mai, le P. Besserat avait été constitué gardien responsable des scellés posés sur la bibliothèque et sur le musée. Cette responsabilité n'était pas sans péril, surtout depuis le casernement des sapeurs mineurs dans la maison. Aussi l'avait-il déclinée sans néanmoins qu'on eut consenti à tenir compte de ses réclamations. Ce qu'on pouvait craindre, vu les mauvaises dispositions d'une partie de ces hommes, arriva en effet, et le 14 mai au soir, on trouva les scellés brisés. Grand émoi dans toute la maison; et l'on déclare tout haut que le voleur, s'il est découvert, sera fusillé. On devait naturellement s'en prendre au P. Besserat; et voici comment il raconte au E. P. Père ce nouvel incident, à la suite duquel il leur fallut, à lui et au F. Jean-Baptiste, quitter le séminaire.

« Ma première lettre vous a été bien pénible, cette seconde ne vous causera pas une moins grande peine. Vos enfants viennent d'être chassés du séminaire et c'est du Val de Grâce, où je me suis réfugié, que je vous écris. Il s'en est peu fallu que je ne devinsse le pensionnaire de la Commune; mais la Bonne

Mère est sans doute intervenue). Voici, mon C. R. Père, ce qui s'est passé. Aujourd'hui 16 mai, vers 10 h., j'étais encore au séminaire, quand on vint me prévenir que le Commissaire me demandait. Je trouve le Commissaire avec deux autres, dont l'un son secrétaire et l'autre l'adjoint du 5^e, un tout jeune homme. Le premier accueil fut sec; le Commissaire me dit qu'il venait pour le bris de scellés; que c'était une affaire très-grave; que j'en étais responsable. Je répondis que j'avais décliné la responsabilité le jour où les mineurs étaient venus, et que j'avais fait ma déclaration à son secrétaire.

Alors l'adjoint prit la parole. « Que faites-vous ici citoyen? Vous devriez avoir un fusil en main et être aux remparts. » — « J'ai plus de 40 ans, répondis-je. » — « Alors vous devez faire partie de la garde nationale sédentaire... nous allons voir à cela. » On examina les scellés brisés: la chose était des plus graves, disait-on, il fallait sévir.

« Je restai seul un instant avec le secrétaire du Commissaire et il me dit: « je crois bien que c'est un tour qu'on a voulu vous jouer pour vous faire arrêter. » Remarquant qu'il prenait un certain intérêt à ma position, je lui dis: « Je pense comme vous, mais je suis résigné, la Commune fera de moi ce qu'elle voudra, en restant ici; j'ai accepté d'avance tout événement fâcheux; seulement je déclare que jamais je ne prendrai un fusil... mettez-moi en prison, fusillez-moi, si vous le voulez, mais vous ne me ferez pas entrer dans la garde nationale, mon caractère de prêtre s'y oppose. » Il parut comprendre ma raison et se montra dès lors en ma faveur.

« Le Commissaire étant revenu me dit de rassembler tout le personnel dans ma chambre, qu'ils avaient à nous parler à tous. Lorsque nous fûmes réunis, le Commissaire me dit encore que la chose était grave; qu'il se demandait s'il ne devait pas m'envoyer à la Préfecture de police... je lui répondis que j'étais à sa disposition et qu'il ne trouverait en moi aucune résistance. » Alors le Commissaire nous dit de sortir tous, qu'ils allaient délibérer.

« Le conciliabule dura environ 10 minutes. A un moment la conversation parut animée; on distinguait les paroles suivantes: « liberté de conscience... le matin pour eux... le soir pour nous. » Ils parlaient sans doute de la chapelle. La porte s'ouvrit; nous avions attendu respectueusement sur le paillasson.

et nous rentrâmes dans ma cellule. Un grand revêtement s'était opéré en notre faveur. Et ne faut pas oublier que notre Sainte Vierge est dans l'oratoire des Frères, séparé de ma chambre par une petite cloison, et elle aura sans doute posé les conclusions elle-même. — Ce fut l'adjoind qui prit la parole: « Il y a, dit-il, évidemment, deux éléments contraires ici et qui ne peuvent demeurer ensemble... vous et les citoyens mineurs. S'il se passe quelque désordre vous vous l'imputerez mutuellement et la Commune ne pourra pas servir. Il faut que cet état de choses cesse: vous ne resterez plus ici, ni personne de vos gens. Si vous n'avez pas de retraite, je vous trouverai un domicile où vous serez en sûreté. Je comprends que vous ne soyez pas de la garde nationale, nous ne voulons pas violenter les consciences. » Je répondis que j'étais aumônier du Val-de-Grâce et que j'y trouverais un domicile. — « C'est bien, le citoyen ira avec vous, et il désigna le F. Jean-Baptiste. Quant aux autres, en désignant Pierre et le vieux tailleur Gyzcourt, ce sont d'anciens serviteurs, à ce que je vois, ils pourront rester quelques jours encore; vous me répondrez de leur fidélité. » Ensuite il engagea François et Parchet à se mettre de la garde nationale. C'était fini; Non E. R. Père, en quelques minutes, au nom de la liberté, nous étions dépossédés et chassés de chez nous. Je demandai s'il était possible de prendre quelques livres, cela me fut accordé. On me dit de préparer une malle qui serait visitée à la sortie. Là-dessus, ces Messieurs quittèrent le séminaire, et l'adjoind me dit qu'il serait heureux de me voir dans une ambulance, ou parmi les brancardiers, car il croyait que j'y rendrais service, que je serais même nommé sergent de suite; mais qu'il me faudrait quitter mon costume. » Je lui répondis à mon tour, que j'y enterais, mais à la condition de garder mon costume. — En lui parlant ainsi, Non E. R. Père, je ne pensais pas aller contre votre volonté, car si l'on pouvait pénétrer dans une de ces ambulances, on y ferait un grand bien. — Au surplus, ajouta le citoyen, revenez me voir à la mairie, nous causerons; seulement venez en civil, parceque si on me voyait causer avec un prêtre, on dirait: tiens! ce socialiste d. H. est ami des curés. Et par le temps qui court, cela suffirait pour me faire arrêter. »

« Il me revient une petite particularité que j'ai oublié de mentionner et qui prouve qu'il y a eu dénonciation. Dans la conversation avec l'adjoind, il me dit: vous êtes le citoyen

« Frère qui avez fait boire un lieutenant de la Compagnie. »
C'était faux, car j'évitais autant que possible les rapports avec les officiers, pour ne pas les compromettre.

« Nous voilà maintenant, non C. R. Père, chassés du séminaire: le F. Jean-Baptiste est au Patronage et moi au Val-de-Grâce. Combien de temps durera notre exil, le Bon Dieu seul le sait, mais si l'on peut en juger d'après les circonstances actuelles, l'exil ne sera pas long. » (Lett. du 16 mai)

Au Val-de-Grâce, le P. Besserat prit des mesures pour vivre le plus isolément possible, de manière toutefois à suivre par les rapports qu'on venait lui faire ce qui se passait au séminaire. Il voyait aussi les personnes avec lesquelles il avait des intelligences, surtout M. Eranchant qui le tenait au courant de ce qui se disait et se faisait dans les clubs. « Le 17^{me} mai, je me trouvais, dit-il, chez M. Eranchant, qui demeure en face de l'église St. Jacques, arrive le citoyen Rose. Il avait appris ma présence chez M. Eranchant et il voulait me témoigner son regret de me voir expulsé du séminaire. Ce citoyen était alors dans un état de surexcitation impossible à décrire. « Mon Père, je vous avais dit de rester à Paris, vous assurant que vous n'aviez rien à craindre... aujourd'hui, et il baissa la voix, comme s'il craignait d'entendre lui-même ce qu'il me disait... aujourd'hui je me rétracte... si j'ai un conseil d'ami à vous donner... partez... nous ne sommes plus maîtres... les clubs dominent et nous sommes résolus, plutôt que de laisser Paris aux Versaillais, de le brûler quartier par quartier, maison par maison... venez me voir demain à mon bureau... nous mangerons un morceau ensemble... et je tâcherai de vous procurer une carte de sortie. » Et il avala coup sur coup deux grands verres de vin que lui versa M. Eranchant. Le citoyen Rose me quitta pour aller présider le club et cette fois il ne me proposa pas de l'accompagner. Je n'oublierai jamais cette petite scène de la vie révolutionnaire: ce jeune homme aux traits fatigués

et bouleversés, aux yeux hagards, coiffé de son chapeau de montagnard, sa ceinture rouge lui couvrant la moitié de la poitrine, la voix éraillée... Ce n'était plus un homme: quelque mauvais génie semblait avoir pris possession de son corps... Rien daigne avoir pitié de ce malheureux!

Je n'allai pas voir le citoyen Rose le lendemain, c'était le jour de l'Ascension... (Lett. du 19 mai).

De son côté, le F. Jean-Baptiste resté au Patronage allait et venait, évitant de coucher plusieurs nuits de suite dans la même maison. Il trouva différentes personnes qui se faisaient un bonheur de le recevoir chez elles. Jusqu'au dernier moment il eut la consolation d'entendre la messe à l'Eglise St Etienne-du-Mont, que les Communeux avaient respectée.

Au séminaire, un drapeau rouge avait été arboré sur la façade extérieure, et sur la porte d'entrée donnant sur l'escalier du C. R. Père, on avait placardé un portrait de Robespierre. Les Communeux demandaient toujours à ce que de nouvelles perquisitions et même des fouilles fussent faites dans les caves. A quelques jours de là, de par la Commune, il fut fait chez nous une réquisition importante: cinq pièces de vin, un fût d'huile furent bel et bien enlevés, ainsi que trois voitures de vin en bouteilles.

Enfin le 19, une nouvelle visite fut faite dans les soubassements et elle aboutissait à la découverte du caveau. Cette découverte compromettait le Père Besserat et le F. Jean-Baptiste, au point qu'ils jugèrent prudent de quitter Paris. Voici la lettre que le P. Besserat écrivait en cette circonstance au C. R. Père, à la date du 22 mai:

Vous vous rappelez, Mon C. R. Père, que j'avais rempli de livres le petit caveau où étaient les archives et que je l'avais de nouveau fait murer; il avait, jusqu'à samedi échappé à l'œil de nos envahisseurs, mais j'étais tourmenté,

car j'apprenais que le délégué faisait faire des fouilles dans les caves, et qu'on avait trouvé le puits des catacombes... je m'attendais à la découverte du caveau. En effet, vendredi, vers 6 h. du soir, François arrive tout ému me dire que les hommes font le diable dans les caves, qu'ils ont aperçu le caveau et qu'on va l'ouvrir. La situation devenait critique; le Commissaire vexé d'avoir été dupé, allait dans ma pensée nous faire arrêter et je tremblais beaucoup pour le F. Jean-Baptiste qui était au Patronage si près de la queue du coup. François quittait à peine ma chambre que Parçhet entra pour m'annoncer la même nouvelle, mais avec quelque adoucissement; le caveau avait été reconnu. Seulement, on en avait remis au lendemain l'ouverture et le Commissaire ignorait encore la chose. Ce délai nous donnait du temps pour aviser à notre départ. Le lendemain matin, samedi, après avoir confessé chez les Sœurs de St. Joseph, je me retrouvai avec le F. Jean-Baptiste chez M^{me} Senente qui s'est montrée d'un grand dévouement à notre égard. Nous fîmes nos préparatifs de départ et il fut convenu que nous partirions le soir pour Elfort. Un ami de M. Leroy, habitant de Percy, devait nous faire sortir. Ce projet ne put être exécuté. Par suite de diverses circonstances, il ne me fut possible de voir ce Monsieur qu'à 6 h. du soir, et il était trop tard pour tenter la sortie; cela fut remis au lendemain matin. Il fallut donc s'abandonner entièrement à Marie et puis prendre quelques précautions pour échapper aux recherches, car d'après des bruits qui circulaient, on disait qu'on avait trouvé chez nous des habits de zouaves en quantité et que, si l'on nous découvrait, on nous fusillerait: la conclusion n'était pas, comme vous le pensez, de notre goût. Le F. Jean-Baptiste alla coucher dans une autre maison et je ne rentrai que tard au Val-de-Grâce.

Le dimanche matin après la sainte Messe, un enfant du Patronage vint me chercher, je trouvai le F. Jean-Baptiste chez M^{me} Senente. nous partîmes aussitôt avec la voiture de M. Henry pour le quai de Percy, où nous devions trouver ce Monsieur qui devait nous faire passer. M^{me} Senente m'avait procuré une carte d'électeur d'un indio du à peu près de mon âge. Arrivés chez ce Monsieur, il fut convenu que nous passerions en deux fois, moi d'abord avec lui et M^{me} Senente, puis qu'il reviendrait chercher le F. Le délégué de la Commune nous demanda nos papiers, je

(1) M. Leroy est attaché comme médecin à l'hôtel de Vincennes, c'est un jeune homme très religieux et qui s'occupe avec zèle du Patronage.

présentait ma carte d'électeur tout en causant avec M^{me} Serente; il m'envisagea un instant, puis me dit: « passez », je mets le pied dans le bateau, *Deo gratias*: « c'était fini », on respirait l'air à pleins poumons... Nous débarquâmes au-delà des fortifications. Le Monsieur retourne avec ma carte et un 1/4 d'heure après il revenait avec le F. Jean-Baptiste. La Bonne Mère avait fait son œuvre; nous dîmes un Sub tunc ensemble; mais il nous restait cependant comme un regret de partir... Le Frère me disait: « la Cong^e n'est plus représentée à Paris... si vous ne m'avez pas dit de partir, je serais certainement resté. » Nous ne doutions nullement que le lendemain plus personne ne sortirait de Paris.

« Arrivés à l'asile de Vincennes, M. Leroy nous offrit l'hospitalité complète; je crus pouvoir accepter pour le Frère et ne pas aller en cela contre votre volonté. Le Frère manifestait un grand désir de rester avec M. Leroy, afin d'être aussi près que possible de Paris et être ainsi à même de recevoir plus facilement des nouvelles qu'un enfant du Patronage devait nous apporter chaque jour. Quant à moi j'allai à Alfort[®] avec l'intention de me rendre tous les jours à Vincennes et même à Paris avec un déguisement et des papiers me mettant tout-à-fait à l'abri.

« Dans l'après-dînée, M^{me} Serente revenait une seconde fois de Paris, m'apportant ma soutane, mon chapeau, tout mon vêtement de religieux. Elle avait pu réussir à passer ces objets, malgré les recherches des employés qui visitent tous les paquets des voyageurs.

« Il y a beaucoup de prêtres réfugiés ici dans les environs, ils sont recueillis dans des maisons particulières; la plupart sont en civil; on conseille beaucoup de se tenir ainsi pour le moment. Je pense que vous ne désapprouverez pas que je fasse de même quand j'irai aux renseignements à Charenton.

« Que va-t-il se passer dans cette malheureuse ville? Que le Bon Dieu prenne en pitié tant d'innocents qui s'y trouvent enfermés! Voici les jours critiques pour le clergé renfermé dans Paris. » (Lett. du 22 mai)

« En effet, la situation devenait des plus critiques dans Paris. L'armée qui avait pénétré dans l'enceinte de la ville, s'avancait de quartier en quartier dirigeant avec prudence, mais avec énergie, sa marche victorieuse.

(1) Dans la C^{te} des dames de St Joseph.

La défaite excitait chez les Communeux une sorte de rage infernale; et ils avaient juré de brûler et d'exterminer le plus possible avant de succomber.

Il faut avoir été dans Paris pour se faire une idée exacte des quatre ou cinq dernières journées que dura cette sanglante agonie de la Commune. Quel tableau et quel drame! La canonade sur tous les points; le roulement des mitrailleuses, le crépitement d'une fusillade ininterrompue, de noires colonnes de fumée se traînant sur la ville, infectée d'une forte odeur de pétrole, et la nuit, cette scène si lugubre, éclairée comme en plein jour par la lueur de vingt immenses foyers d'incendie. De combien d'émotions devaient alors battre les cœurs des malheureux habitants de cette infortunée capitale!

Le 23, avait lieu cette formidable explosion de la poudrière du Luxembourg. Elle fut si violente, nous disait Parchet, qui se trouvant alors appuyé sur la porte cochère à l'entrée de la maison, il sentit une commotion aussi vive que si cette porte avait été frappée par une bombe. Au bruit de cette explosion, les Communeux établis au séminaire, répondirent par un cri spontané et sauvage de vive la Commune! Comme on le pense bien, les vitres ne restèrent pas intactes, et nous pouvons évaluer à six ou sept cents le nombre des carreaux qui volèrent en éclats dans l'établissement. Les deux colombes en verre peint, figurant le S^t Esprit et dessinées sur les deux premiers vitraux du sanctuaire, furent défaitses et l'une d'elles cassée. La grisaille sauta aussi dans d'autres croisées de la chapelle.

Dans le quartier, toutes les mesures avaient été prises pour une résistance opiniâtre. Aux barricades construites dès le début à l'extrémité de la rue d'Ulm, près de la place du Panthéon, était venue s'en ajouter une nouvelle à la jonction de cette rue

avec la rue Lhomond. Celle-ci en comptait une seconde à l'angle du séminaire, fermant et commandant le passage des Vignes, une troisième près du collège Rollin, et elle allait enfin aboutir aux défenses de la rue de l'Arbalète et du quartier Mouffetard. En outre, la barricade de l'impasse était soutenue par une deuxième barricade construite au point d'intersection de la rue du Pot-de-fer St-Marcel avec la rue Cournefort: ce qui rendait la barricade de l'impasse plus difficile à emporter, c'était cette porte grillée placée près du séminaire à l'extrémité du passage. Elle avait été fermée, et il ne restait de libre qu'une étroite ouverture où il ne pouvait se gliser qu'un seul homme à la fois.

On avait recommandé expressément de ne laisser fermé aucun contrevent, afin que personne ne pût en se cachant tirer des maisons sur les communeux. Cet avis fut réitéré à Parchet par un membre de la Commune, qui lui fit ouvrir les persiennes et les volets de toutes les chambres et replier les rideaux des croisées.

Cependant la fusillade se rapprochait toujours, les troupes de Versailles gagnaient du terrain.

Le mercredi 24 devait enfin avoir lieu l'attaque de notre quartier. Ce jour, désormais mémorable pour nous, était la Fête de N. 19. Auxiliaire.

Dans la matinée, un des membres de la Commune ceint de sa grande écharpe rouge à glands d'or, vint reconnaître la position et aviser aux moyens de résistance. Il se rendit dans la cour du séminaire St-Martial, examina les dépendances et la partie rentrante de l'impasse où l'on ne pouvait atteindre de la barricade de la rue Lhomond, mais qu'on pouvait très-bien défendre en s'embusquant dans la menuiserie et les autres maisonnettes du fond. Il indiqua ensuite où il y avait

à placer des hommes, et d'un air capable et résolu :
 « avec 100 hommes, dit-il, à ceux qui l'accompagnaient
 je me charge d'en arrêter ici cinquante mille. »

Parchet qui l'avait suivi dans cette exploration du fond de la cour, en recut l'ordre de laisser toutes les portes constamment ouvertes, surtout celle donnant sur la rue Lhomond. C'était pour ménager aux insurgés des voies de retraite.

Quelques heures après... le même personnage revint, mais ses ordres n'avaient pas été exécutés; on n'avait pu trouver des hommes, car tous ceux qui n'avaient pas profité de ces derniers jours pour se soustraire et se cacher, s'étaient retranchés derrière la barricade attenante au séminaire ou celle qui faisait suite dans la rue du Pot-de-fer. Le délégué de la Commune étant reparti, et comme il ne restait plus de gardes nationaux dans la maison, Parchet eut soin de fermer la grande porte sur la rue Lhomond.

En évacuant, les Communeux avaient laissé une partie de leur équipement: sacs, képis, capotes, ne gardant guère autre chose que le fusil et la giberne. Cependant il restait encore dans la maison un certain nombre de chassepots et d'autres fusils que les déserteurs avaient abandonnés aux derniers moments.

Avec Parchet, il n'y avait plus au séminaire que Pierre le domestique. Les locataires de St-Martial étaient venus se joindre à eux pour être mieux en sûreté, et Parchet les avait d'abord réunis au grand parloir. Mais la fusillade se rapprochant, il les fit descendre dans la cave au-dessous du réfectoire.

Bientôt l'attaque se porta sur la barricade de l'im-passe. D'après la direction donnée, ce semble, à nos soldats ceux-ci devaient pénétrer au séminaire, les premiers du moins, en entrant par les dépendances de St-Martial, s'avancer par les cours et les bâtiments, de manière à se trouver bientôt tout près de la barricade qu'ils pou-
 vrent

alors dominer de l'intérieur en tirant par les croisées de la maison.

Nos soldats mirent beaucoup d'entrain à cette attaque et, après quelques pertes essuyées au tournant de l'impasse, les premiers entraient dans l'enceinte de l'établissement par la menuiserie et les pièces attenantes, au fond de la cour. Ils se portent alors en toute hâte sur le séminaire, où ils s'introduisent par la cuisine. De là, ils pénètrent au réfectoire, un officier à leur tête. Au même moment, Parchet remontant de la cave, entre aussi au réfectoire par la porte opposée et se trouve ainsi en présence de l'officier et de ses hommes. C'étaient des soldats du 114.^{ème} de ligne. S'adressant à Parchet : « Qui es-tu, lui demande l'officier ? » — « Citoyen, répond Parchet, vous êtes ici chez des amis, » — « Ah ! citoyen, reprend l'officier, attends je vais te payer de ton mot de citoyen. » Et sur ce il tire son revolver. « Mais s'écrie Parchet, je ne suis pas Communeux, je suis ouvrier et concierge, » — « Oui, concierge ! vous êtes tous concierges maintenant à Paris. » Le mot de citoyen échappé à Parchet, son air de vieux soldat, sa grande taille et l'expression énergique de ses traits tenaient en défiance l'officier, qui n'osait croire à la sincérité du rôle que son interlocuteur se donnait dans la maison. Cependant il se contente de le tenir en vue, après l'avoir fait cerner par quatre hommes, la baïonnette au bout du fusil. Puis, il continue de l'interroger : « Où sommes-nous ? lui demande-t-il. » — « Au séminaire du St-Esprit. » — « Y a-t-il du monde dans la maison à tirer sur nous ? » — « Non, personne. » — « Comment ? personne ! et ces habillements, ces paquets de cartouches, ces fusils, à qui donc sont-ils ? »

Arrive un autre officier, un capitaine, et celui-ci, le pistolet au poing, menace Parchet de lui brûler sur-le-champ la cervelle, si ses réponses ne sont pas vraies.

Comme il veut s'assurer de la maison, Parchet s'offre alors à aller partout avec lui pour le conduire. L'offre est acceptée et l'officier, suivi de Parchet escorté des hommes armés qui le veillent, commence l'inspection des lieux. En débute par les petits et le grand parloir. Pendant ce temps, les balles venaient déjà, de l'impasse et de la rue Thomond, briser avec fureur les vitres qui restaient encore dans les croisées ouvrant de ce côté.

Lorsque ces pièces sont visitées, on se rend dans les chambres des étages supérieurs. En montant l'escalier les soldats, suivant les indications de leur chef, commencèrent à riposter au feu qu'ils essayaient de leur rue. La fusillade alors de se renforcer de plus belle, les coups partant à la fois de la seconde barrière près de la rue Courmefort et du couvent des Bénédictines. Les Communeux postés à la barricade de l'impasse, voyant en effet les balles leur arriver des fenêtres, juste au-dessus de leurs têtes, avaient, pour éviter ce feu plongeant, abandonné cette position et s'étaient repliés derrière la deuxième barricade et le couvent. Dès lors l'accès de l'impasse devenait ussez facile à nos soldats encore massés près de l'école normale. Cependant, en essayant de franchir la grille de l'impasse où ils ne pouvaient passer qu'un à un, ils furent assaillis d'une grêle de projectiles. Ce fut alors qu'ils éprouvèrent les pertes les plus sensibles, et plusieurs des leurs furent tués à cette barricade.

Malgré les indications de l'officier et celles de Parchet, qui rendaient les soldats attentifs, plusieurs d'entre eux, franchissant imprudemment des croisées, furent blessés dans l'escalier.

On arrive près des chambres, mais pas de clefs pour les ouvrir; les Communeux les avaient toutes emportées. Cela n'arrête pas nos soldats; et d'un coup de crosse ils font sauter les panneaux des portes. Partout où ils allèrent ce fut le même procédé

expéditif, mais nullement économique.

Toutes ces chambres indiquaient bien une récente habitation; et l'on y voyait les mêmes objets abandonnés dont l'officier, d'un air défiant, avait noté la présence dans le réfectoire et les pièces du rez-de-chaussée, mais de Communeux ou d'autres réfugiés, on n'en découvrirait point.

Aussi Parchet voyait-il avec plaisir les physionomies se radoucir autour de lui: on commençait à ne plus douter de ses assertions; il inspirait même de la confiance; on recourait à lui pour certains détails précis qu'un habitué du lieu pouvait seul connaître et seul donner. Cependant la menaçante escorte de baïonnettes l'accompagnait toujours.

La visite des chambres était terminée et l'on était descendu dans la cour, lorsque quelques coups de feu dont on n'avait pas d'abord apprécié la direction, attirèrent l'attention des soldats. Il semblait qu'on tirât sur eux du séminaire St-Martial. Vite quelques hommes vont y faire une perquisition. Ils arrivent aux étages supérieurs, et ils aperçoivent, étendu sur un matelas, un homme que se dit malade. Par malheur les soldats découvrent son fusil et trouvent ses mains encore noircies et sentant la poudre. On le fait descendre dans la cour. Le capitaine l'interroge, le revolver à la main. Mais au milieu de son interrogatoire, profitant d'un moment où l'officier paraissait moins se tenir sur ses gardes, notre Communeux fait un mouvement pour se jeter sur lui et saisir son arme. Le capitaine lâche aussitôt le coup qui l'atteint mortellement. «Vex-le, dit-il à ses hommes, si les soldats déchargent sur lui quelques coups de chassepot à bout portant. Cette exécution fut faite à gauche de la porte d'entrée, sur le bord pavé de la cour. Le corps resta

à 24 heures environ, et plus de quinze jours après on a pu voir encore sur les pavés la trace du sang qui avait coulé des blessures.

Cependant les insurgés, battant en retraite, laissaient à nos soldats un plus facile accès. Il était environ 7 h. du soir lorsque arriva le général Osmond, et la majeure partie du 114^e de ligne se trouvait établie au séminaire. Le général, qui s'était assis dans la salle de jeux du séminaire, fit venir Parchet auprès de lui. Il avait sous les yeux un plan de Paris et il demanda à Parchet différents renseignements, afin de bien se rendre compte de la position qu'il occupait. Il parut très-heureux de voir que tout ce qui lui était dit s'accordait avec les indications de sa carte.

Les soldats agglomérés dans la cour y établissaient déjà leur campement pour la nuit. Mais il restait une précaution à prendre, c'était, en cas de retraite, d'avoir des voies faciles de sorties. Le général ordonna de pratiquer des brèches dans le mur de clôture, et quelques soldats d'une compagnie du génie en firent deux, l'une près de la remise, donnant sur le Patronage, l'autre, au fond de la cour, s'ouvrant sur l'école normale.

Le général se retira ensuite dans la chambre du C. R. Père avec son état-major. Pierre et Parchet préparèrent le souper et ce fut dans le salon que ces officiers prirent leur réfection. Le général passa la nuit dans le lit même du C. R. Père.

Du réfectoire, se trouvaient les blessés, auprès desquels Pierre et Parchet s'employèrent aussi pour leur rendre de petits services. Il y en avait sept ou huit. Le chirurgien se trouvant au dépourvu pour les pansements, Parchet le conduisit à la pharmacie du séminaire, où il trouva plus qu'il ne lui fallait.

Deux de ces blessés moururent dans la nuit; l'un d'eux avait été félicité par son capitaine pour sa belle conduite et avait obtenu la promesse d'être porté pour la croix. Une trentaine d'hommes, dont dix de tués et 20 de blessés, étaient tombés à l'attaque de la barrière de l'impasse ou à l'entrée de la rue du Pot-de-Fer. On cite entre autres un pauvre lieutenant qui, blessé d'abord au débouché de cette rue, ne put faire aucun mouvement pour se mettre à l'abri et reçut d'autres balles qui l'atteignirent mortellement.

La nuit fut sans incident. Le lendemain 25 mai, les blessés furent de bonne heure évacués sur le Val-de-Grâce; on s'occupa aussi dans la matinée, d'ensevelir les morts. Deux fosses furent creusées dans la petite pelouse ovale, qui s'étend dans la cour devant la statue de la S^{te} Vierge, et huit soldats y furent inhumés. Un ecclésiastique⁽¹⁾ en soutane, sans doute un aumônier militaire, fit alors une courte apparition et adressa quelques questions sur les circonstances de la mort de ces hommes; il fut aussi béni les fosses. Chacune était surmontée d'une croix de bois sur laquelle se lisaient les noms de ces pauvres victimes. La plus proche de la statue enfermait six corps; l'autre n'en avait que deux. Dans la 1^{ère} se trouvaient les nommés: Sorin, Ducoplivier, Lansac, Chartier, Rousset; dans la seconde, les nommés Porrot et Jouemmin. Ils appartenaient tous au 114^e de ligne.

Ce même jour, dans l'après-midi, le 114^e de ligne fut remplacé par une compagnie et demie du 46^{ème}. La Commune poussée jusque dans ses derniers retranchements, ne tenait plus encore que sur les hauteurs de Belleville et de Menil-Prouvost. Enfin la victoire de l'armée de Versailles était complète, et, avant la fin de la semaine,

¹⁾ Ce prêtre était M. l'abbé de Beuvron, aumônier du Val-de-Grâce.

Paris se voyait dé livré des assassins et des incendiaires qui y avaient, plus de deux mois, fait régner la terreur.

IX. Rentrée du personnel.

Etat de la maison - Réparations - Faits divers -

Ex Voto à N. D. Préservatrice.

Ainsi que nous l'avons dit au N.º précédent du Bulletin, le P. Peureux en apprenant l'entrée des troupes dans Paris, avait eu hâte, lui aussi, de franchir l'enceinte pour venir prendre possession du séminaire. Mais il dut profiter de l'hospitalité que lui offrait une bonne dame dans le quartier de Grenelle, et remettre au lendemain le trajet qui lui restait à faire. Le jeudi 25 mai, il arrivait le premier dans la maison.

Le 27, rentrait le C. Jean-Baptiste. Hier, écrivait-il au C. R. Père à la date du 28, j'ai pris tous les moyens possibles pour arriver au séminaire la veille de la Pentecôte. Mes premières démarches furent d'abord infructueuses, mais la S.^{te} Vierge voulut que je pusse profiter d'un moyen qui me fut enfin offert. Le bon N.º Leroy vint m'accompagner jusque en dehors des lignes prussiennes, et, une fois à la porte St-Mandé, on me laissa entrer, en me prévenant que je ne sortirais pas. Je n'ai pas hésité un instant et, une minute écoulée, j'étais dans Paris. Tout de suite et chemin faisant pour me rendre rue L'Écuyer, j'ai dit le Magnificat et récité mon chapelet en action de grâces. Mais, mon C. R. Père, je renonce à vous donner l'idée du sentiment d'horreur qui me saisit bientôt. À peine avais-je fait quelques pas que je me trouvais en présence de cadavres entassés dans les rues, les uns sur les autres, tandis que des voitures des compagnies de chemin de fer et de grandes tapissières en enlevaient encore. Arrivé à la place de la

Bastille, impossible de passer, il arrivait des obus des buttes Chaumont et des hauteurs de Belleville. Partout, à terre autour de moi, des débris d'armes, des restes d'effets militaires... Je longeai aussi le grenier d'abondance qui brûlait encore. que tout cela était triste, mon C. R. Père ! Enfin j'arrive au séminaire, et qu'elle n'est pas ma joie d'y trouver le P. Peureux, rentré de l'avant-veille. La chapelle était ouverte, il entendait alors des confessions: Combien j'eus hâte de remercier la S^{te} Vierge de toute la protection qu'elle m'avait accordée. » (Lett. du 28 mai)

Enfin, le jour même de la Pentecôte, le Père Bresserat réussissait à son tour à pénétrer jusqu'au séminaire. Mais laissons-le nous faire part lui-même de ses impressions et de l'état où il trouva la maison. Voici en effet ce qu'il écrivait au C. R. Père à la date du 28 mai:

« Ma lettre ne pourra partir aujourd'hui, cependant je ne veux pas remettre à demain de vous écrire et de vous raconter en quel état j'ai trouvé le séminaire. Pauvre séminaire ! Il est loin d'être l'image d'un séjour de paix et de silence. Cependant Notre Seigneur a repris possession de son Tabernacle; la lampe du sanctuaire, éteinte le 3 avril, a été rallumée ce soir... elle annonce que le Maître est rentré.

« Profitant de votre permission et ayant trouvé ce matin une porte ouverte pour me donner accès dans Paris, j'ai pris mon vol vers la Maison Noire, où j'avais hâte d'arriver. Sur mon parcours, mon costume religieux attirait beaucoup l'attention et je jugeai à l'expression de la plupart des physionomies que nous n'étions pas encore en odeur de sainteté auprès de Messieurs les Parisiens. J'entendis même une réflexion fortement communeuse: « hurn ! voilà qu'ils remontent le nez... » Un simple mot de mor aurait, j'en suis convaincu, interloqué l'individu, mais je passai silencieusement.

« Quel aspect que celui de la grande Ville ! Des groupes stationnant de côté et d'autre, surtout aux coins de rue, les physionomies mornes... des barricades à moitié démolies... des maisons en ruines... des flaques de sang sur le pavé...

sur le quai, des cadavres qu'on n'avait pas eu le temps de ramasser. Ma course devenait de plus en plus rapide, car je tenais à me soustraire au plus vite à ces scènes de désolation... Enfin, je vis notre séminaire... Au premier coup d'œil je compris qu'une lutte très-vive s'est engagée aux environs de l'établissement la façade de la maison est littéralement criblée de balles. Une sentinelle est à la porte... Sans doute que ma manière de me présenter indique un des habitants du logis, car je passe sans difficulté et je vois avec un grand bonheur le cher St. Jean-Baptiste dans sa loge... il avait pu rentrer la veille au soir. Que c'était agréable de se retrouver ainsi chez soi et sans les Communeux!

« En attendant le retour du P. Peureux alors sorti, je voulus prendre une première connaissance de l'état du séminaire. Ce que je vis, je ne puis le décrire exactement: des portes enfoncées, des fenêtres brisées, des carreaux cassés par centaines, les plafonds labourés par les balles⁽¹⁾. La cour, les corridors, les escaliers pleins de débris de cartouches et de lambeaux de vêtements, des matelas ensanglantés... puis des soldats, les uns lavant leur linge et rajustant leurs uniformes, les autres préparant tranquillement leur soupe... Voilà, Mon E. R. Père, ce qui m'impressionna terriblement pendant ma première inspection.

« N'ayant pu avoir le bonheur de dire le matin la St^e messe dans notre chapelle, je songeai à avoir au moins la bénédiction du St. Sacrement le soir. J'en parlai au P. Peureux qui fut tout-à-fait de mon avis. Comme le séminaire était devenu caserne, il était opportun de s'entendre avec l'autorité militaire et d'essayer de faire assister nos nouveaux séminaristes à la prière. J'avisai un lieutenant qui se promenait dans la cour: « lieutenant, lui dis-je, c'est au jour d'hui la Pentecôte, vos hommes n'ont pas pu avoir la messe, mais si vous ne voyez pas d'inconvénient, nous pourrions avoir ce soir le salut à la chapelle. » — « Erès volontiers, mon Père, me répondit-il, mes hommes seront contents de votre proposition; vous avez toute liberté avec eux. »

(1) Le P. Sulpice « compte plus tard 257 trous de balles. Elles avaient surtout pénétré par les crèches du grand escalier. On en trouvait aussi beaucoup dans le corridor St. Pierre et la chambre épiscopale, du côté de la rue Lombard, et du côté de l'impasse, dans la cuisine et les deux réfectoires. Il ne s'agit que des traces des coups qui ont porté dans l'intérieur, les autres ne peuvent être comptés.

je devins gourmand et je risquai une autre demande que me li-
 nait au cœur. Notre Sainte Vierge avait été, comme je vous l'ai dit,
 Non C. R. Père, mise dans l'oratoire des Trères, et Pierre en avait
 entretenue soigneusement la lampe tout le temps de notre absence ;
 il s'agissait de remettre cette statue à son ancienne place. Or,
 le lieutenant occupait la chambre du R. P. Gaultier, le lieutenant,
 lui dis-je, encore une demande; il y avait là, à la fenêtre de
 votre chambre une statue de la sainte Vierge qui nous a pro-
 tégés pendant le siège et la Commune... J'ai été forcé de la
 retirer à cause des communeux... Je voudrais bien la rempla-
 cer; cela vous gênera-t-il? — « Oh! nullement, mon Père,
 et je veux même vous aider. Et d'ailleurs voyez, je n'ai pas
 de respect humain. » — « Il l'entrouvrit sa tunique et ja-
 percus un scapulaire et une petite médaille. « C'est la mé-
 daille d'enfant de Marie de ma sœur, elle me la envoyée
 au commencement de la guerre. » Plusieurs soldats assis-
 tèrent à cette scène bien touchante... Quel contraste avec
 les hommes de la veille! Ce brave officier, se mit de suite
 à l'œuvre et installa le piédestal, posa la statue de la S^{te}
 Vierge, nettoya la lampe, mit de l'huile et voyant quelques
 fleurs dans le jardin, il en fit deux bouquets dont il orna la
 statue. « Lieutenant, la S^{te} Vierge vous bénira. tenez, allu-
 mez vous-même la lampe, et ensuite nous dirons un Ave
 Maria pour votre sœur. » Le lieutenant me donna une poignée
 de main, nous nous mîmes à genoux et le petit salut fut
 envoyé de tout cœur à la S^{te} Vierge. Avant de nous séparer,
 le lieutenant mit à ma disposition les hommes dont j'avais
 besoin pour arranger la chapelle, comme je ne pouvais pré-
 sider à cet arrangement, j'en chargeai M^{lle} Marie, la direc-
 trice de l'Orphelinat du R. P. Delaplace, laquelle depuis quel-
 ques jours déjà, était venue au séminaire et travaillait
 avec un grand dévouement, aidée de ses Sœurs et de ses orphe-
 lines, à mettre de l'ordre dans la maison.

« À l'heure ordinaire des saluts tout se trouvait prêt. Les soldats
 remplissaient les stalles et les officiers eux-mêmes étaient présents;
 les enfants du Patronage donnèrent leurs plus beaux chants. Au
 sortir du salut il fut convenu avec les officiers qu'une messe mi-
 litaire serait dite le lendemain à 7 heures et qu'on batterait le
 tambour pour donner le signal. »

Le mardi 29 mai. Presque tous les soldats ont assisté à la messe,
 ainsi que les officiers; les enfants du Patronage ont encore donné.

leur concours et la cérémonie s'est bien passée.

« Je vais maintenant m'occuper avec le Fr. Jean-Baptiste, à mettre la maison en ordre et à disposer vos appartements. Il m'a dit, Fr. Père, car je sais que vous avez hâte de rentrer. Il n'y a rien de dégâts dans votre chambre, c'est la partie qui a le moins souffert. Quelques vitres de cassées aux fenêtres de la rue et deux panneaux de porte enfoncés, le reste est en bon état. C'en est pas de même de la chambre épiscopale. Le plafond est labouré de balles, les bois des fenêtres sont brisés et il ne reste presque pas de vitres intactes.

« J'ai trouvé à mon arrivée M. Eranchant et son fils, ils se cachent à leur tour, ils couchent au séminaire, ils craignent d'être arrêtés. Je crois qu'à notre tour, nous devons leur venir en aide, car ils nous ont rendu service, le père surtout.

« Vers 3 heures nous ne sommes pas peu étonnés de voir une voiture entrer dans la cour et le R. P. Provincial en descendre avec les Fr. Paul et Joseph. Je commence aussitôt une complainte sur les dégâts. « Bon, dit le R. P. Provincial, il n'y a pas davantage... Ah! nous devons en remercier la Sainte Vierge. » — « Oh! mon Père, puisque vous êtes content, eh bien! je le suis aussi. »

« Je priai le R. P. Provincial de vouloir bien donner le Salut, c'était le lundi de la Pentecôte, et comme les enfants du Patronage devaient y assister, je demandai au R. Père Provincial de vouloir bien leur adresser quelques paroles.

« Je dois m'arrêter ici, Mon E. R. Père, car il est temps de faire partir ma lettre. Cependant encore un mot: j'enfermais que j'ai oublié de vous parler du fameux caveau cause de mon départ... il n'a pas été ouvert. Pendant cinq jours les Communiaux se sont proposés de l'ouvrir et ils en ont été empêchés par une cause ou une autre... et ils ont fait des feuillets à côté. La petite St. Vierge que j'avais mise dans le caveau avec la prière de le garder à bien rempli sa mission. Honneur, gloire et actions de grâces à Marie! » (Sch des 28 et 29 mai.)

— Après les P. P. Peureux et Besserat et le Frère Jean-Baptiste, étaient rentrés, ainsi qu'il vient d'être dit, le R. P. Provincial, avec les Fr. Paul et Joseph. Vint ensuite le P. P. Jérôme, Meillorat et Barillec et enfin le lundi 5 juin, le C. R. Père accompagné du R. Père.

Delaplace. Le 6, arrivaient plusieurs Frères de la C^{té}, envoyés à Langonnet pendant l'insurrection; puis successivement, à des dates rapprochées, les P. P. de Courmont et Léon Le Vavas seur, le R. P. Collin, le P. Orinel et le P. Hombrecht.

Plusieurs Pères, rentrés des C^{tés} d'outre-mer ou attendant de nouvelles destinations, devaient alors aussi faire dans la maison une apparition de quelques jours ou y séjourner quelque temps. Ce furent entre autres les P. F. Delpuech, Gommenginger, Tritsch, Metz, Claus, Carrie, Baur et Walter.

Après plusieurs semaines également, quelques séminaristes, avant de la faculté qu'on leur laissait de rentrer dès cette époque dans l'établissement, vinrent grossir encore le personnel de la maison.

Nous avons vu certains travaux des plus urgents commencés tout d'abord pour mettre les lieux dans un état de propreté convenable. Il y avait aussi des réparations rendues non moins pressantes et ce furent celles-là qui occupèrent tout de suite les Frères et quelques ouvriers. Plus de vitres dans un très-grand nombre de croisées, et aux portes de la plupart des chambres, à l'entre-sol et au premier étage, plus de panneaux, mais des ais brisés ou défoncés. Les Frères Antoine et Benoît, aidés de deux menuisiers, se mirent à l'œuvre et la besogne marcha assez promptement.

Alors aussi, pour profiter du passage de certains Frères, on commença différents travaux plus importants et de nouveaux aménagements, dont nous aurons à parler dans le prochain Bulletin de la C^{té}. Afin de laisser au P. Besserat un temps de repos dont il avait bien besoin pour se remettre un peu de ses fatigues, le G. R. Père avait appelé le P. Meillorat à remplir jusqu'à nouvel ordre les fonctions d'économe.

Une chose importante restait à obtenir de l'administration militaire pour que la C^{té} fut enfin

rendue à elle-même et recouvriât sa marche paisible. Nous avons dit que le 114.^{ème} de ligne, après s'être établi au séminaire dans la journée du 24 mai, avait été remplacé, le lendemain, par un effectif de 150 ou 160 hommes du 46.^{ème} de ligne. Les soldats et les sous-officiers logèrent dans les corridors des étages supérieurs, tandis que les officiers occupaient les chambres du 1.^{er}, dans le bâtiment du milieu. Ces hommes, jeunes recrues pour la plupart, étaient animés d'un bon esprit de discipline.

Le 5 juin, ils s'étaient réunis afin de demander une messe pour leurs camarades qui avaient succombé, ainsi que pour leur lieutenant. Ils s'offraient à se cotiser pour en fournir l'honoraire. Le R. P. Provincial accueillit leur demande avec joie et il célébra lui-même ce service. Officiers et soldats y assistaient ainsi qu'un détachement de 20 hommes sous les armes.

Cependant quelque bonne que fassent leurs dispositions, la présence n'en créait pas moins une lourde et gênante servitude. Leurs exercices, leurs allées et venues, leurs sonneries de tambour et de clairon : tout cela faisait du séminaire une caserne plutôt qu'une école religieuse. Du reste le séjour prolongé de ces hommes ne permettait pas de préparer les cellules qu'on destinait aux Pères appelés à faire partie de la retraite non plus que d'ouvrir la maison aux séminaristes qui désiraient rentrer. Plusieurs démarches furent faites auprès du colonel du 46.^{ème}, et enfin après une demande instante du R. P. Provincial qui alla lui-même voir ce colonel, les soldats nous furent retirés. Le 7 juillet ils eurent achevé leur complète évacuation.

Le 29 août eut lieu également l'enlèvement des huit cadavres enterrés dans notre enclos. Cette exhumation avait été prescrite pour tout Paris, par un arrêté

de la Préfecture de la Seine; porté dès le principe; mais le grand nombre des victimes en avait retardé pour nous l'exécution. Dans la fosse où il n'y avait que deux corps, on trouva quatre obus chargés et amorcés posés droit. La divine Providence voulut qu'aucun coup de pioche ne portât sur l'extrémité de ces projectiles; mais tout le monde fut saisi, à la pensée de l'accident qui aurait pu se produire: personne ne soupçonnait la présence de ces obus et nos fossoyeurs travaillaient sans prendre aucune précaution. Cette scène était bien triste et rappelait les douloureux souvenirs de la Commune. Il y avait plus de trois mois que ces cadavres étaient inhumés.

— Déjà auparavant le journal de la C^{te} enregistrait un fait assez émouvant et qui, en d'autres circonstances, aurait eu pour le Bulletin un intérêt bien marqué; c'est l'incendie de la rotonde, ancien amphithéâtre et ancienne chapelle, d'abord des Novices, puis des scolastiques, lorsqu'ils occupaient les bâtiments de l'impasse.

Dans la nuit du lundi 24 juillet, à 1 h. 3/4 du matin, nous sommes éveillés en sursaut par les cris au feu et la lueur sinistre d'un tourbillon de flammes, qui semblent s'élanter de l'enclos de l'École normale. Mais non, c'est chez nous qu'est l'incendie, et c'est la partie des dépendances louées et servant de menuiserie que le feu dévore. En un instant tout le monde est sur pied. La troupe, les gardiens de la paix, les élèves de l'École normale se joignent à nous et l'on travaille à emporter loin de cet atelier en flammes le plus de bois qu'on peut sauver. En même temps on a recours aux pompes pour arrêter l'incendie. Le vent était assez fort, et malgré tous les efforts, on ne put sauver cette rotonde non plus que l'appentis contigu au mur du jardin, l'ancienne salle de récréation des scolastiques. Le reste a pu être heureusement

préservé. Quant à la perte, elle ne sera pas bien grande, car le bâtiment était assuré. On n'est point parvenu à connaître la cause de cet accident.

— Depuis la défaite de la commune, une foule d'arrestations avaient été opérées dans le quartier sur les hommes qui avaient combattu dans les rangs de l'Insurrection ou étaient accusés d'avoir pactisé avec les insurgés. Le Commissaire de police, le fameux Malliac fut des premiers. Se sentant sous la menace d'une condamnation des plus sévères, il fit citer, le 23 juillet, le P. Besserat comme témoin à décharge. Le témoignage favorable que le Père put donner de sa modération dans l'exercice de ses fonctions de Commissaire, amena une notable réduction dans la peine qui lui fut infligée.

M. Eranchant et ses deux fils, menacés à leur tour, recoururent aux P. P. Barillec et Besserat pour leur en obtenir des certificats. Grâce à ces attestations, le père ne fut point inquiété, et ses deux fils furent libérés après quelques jours de détention.

Un jeune homme qui autrefois avait fait partie du Patronage et avait, pendant l'insurrection, présidé le club St. Jacques a été aussi relâché après trois mois de détention, à la suite d'une attestation du P. Barillec qui donnait des garanties sur ses antécédents.

Il est à remarquer qu'aucun des jeunes gens du Patronage faisant actuellement partie de l'œuvre, ne s'est laissé entraîner, parmi les Communeux; tous avaient eu soin de quitter Paris ou de se cacher dans la capitale pour échapper aux recherches de la Commune. Tous les Patronages n'ont pas donné malheureusement le même exemple.

— La suite de ce récit nous amène à la seconde moitié du mois d'août; époque ordinaire de la retraite annuelle. Elle eut lieu, cette fois au séminaire et seulement pour les Pères. La Profession avait été en effet ajournée

et remise à la dernière semaine de septembre.

Le jour de la fête du St Coeur de Marie, à la clôture de la retraite une touchante cérémonie nous réunissait tous, Pères, Frères et séminaristes aux pieds de la madone bénie, protectrice si fidèle aux jours périlleux du siège et de la Commune. Il s'agissait de l'inauguration de l'ex-voto destiné à perpétuer le souvenir de cette Protection et l'hommage reconnaissant de tous les coeurs.

On se souvient en effet, que dès l'ouverture du bombardement, les Pères, suivant en cela la pieuse initiative du P. Besserat, avaient eu la pensée de retirer cette statue de la place qu'elle occupait près de la porte d'entrée pour la poser sur la façade intérieure du bâtiment du milieu. C'était demander à la madone de protéger de tout accident les personnes ainsi que le matériel de la C^{te}.

Nous avons songé également à intéresser alors la Bonne Mère à la concession du secours que nous désirions, et le 1^{er} janvier, tous les membres de la C^{te}, Pères et Frères, avaient formé conditionnellement le vœu, les uns de dire la sainte messe, les autres de communier et tous de jeûner, le jour anniversaire de la cessation du bombardement: l'on se réservait de faire approuver tout cela par le C. R. Père à son retour.

Nous savons déjà comment Marie montra sa protection durant les jours du bombardement et pendant la guerre étrangère. Si trois obus ont atteint les bâtiments de combien de ces projectiles n'ont-ils pas été préservés? En effet, à un certain moment du siège, on a pu en compter, dans une minute, jusqu'à huit qui semblaient raser la toiture et comme effleurer le

(1) Il a été convenu, pour ne pas créer des embarras dans les C^{tes} lorsque cet anniversaire ne tomberait pas un jour nuigre, de choisir toujours le dernier vendredi de janvier, afin d'accomplir ce vœu tous en même temps.

dôme de la grande bibliothèque.

Cette protection si sensible avait rempli tous les cœurs de reconnaissance et inspiré une tendre dévotion à celle que nous nous plaisions déjà à saluer du nom de M. M. Préservatrice (1), aussi lorsque vinrent les jours si terribles de la Commune, le P. Besserat, à Paris, et le P. Speisser à Chevilly, ne manquèrent pas de mettre de nouveau toute leur confiance dans la puissante protection de celle qui nous avait si bien préservés une première fois.

Au séminaire, la lampe brûlait toujours devant la madone et le P. Besserat faisait des prières spéciales auxquelles se joignaient les membres de la C^o du S^t Cœur de Marie. Là aussi sur la façade du bâtiment principal, dans l'emplacement vide laissé par la cloche qu'on avait emportée au commencement du siège, le P. Speisser avait posé une statue de la S^{te} Vierge, et fait entretenir dans la chap^{lle} pendant toute la durée des troubles une lampe allumée.

Marie agréa ce recours confiant et se plut encore à nous donner de nouvelles marques de son amour et de sa tendre protection.

Vivement touchés de ces bienfaits dont plus particulièrement que tous les autres ils avaient et favorisés, les P. Speisser et Besserat demandèrent à ce qu'un ex-voto en consacraît la mémoire. Le P. Besserat fit à ce sujet un rapport spécial au C. P. Père, appuyant sa requête d'une série de faits et de circonstances où il montrait combien Marie nous avait miséricordieusement protégés. (S. Est. du 22 juillet.) La demande a été favorablement agréée par le C. P. Père, et il a été décidé que la madone, désignée désormais sous le nom de Marie Préservatrice irait définitivement prendre place sur la façade intérieure de la maison.

C'est M. Eugène et le F. Eugène qui ont préparé sur le fronton peint du portail l'emplacement destiné

(1) Le nom de Marie Préservatrice a été sug

à recevoir la statue. Ils s'occupèrent à ce travail pendant les deux semaines qui ont précédé la fête du S^t Cœur de Marie, et le dimanche; à la récréation du soir, la madone parut enfin sur son piédestal dans un encadrement qui formaient à la fois des moulures en plâtre dessinées avec goût, et une gracieuse illumination. Tout autour, en suivant la ligne de l'arcade, sont écrites ces paroles de N. S., qui trouvent aussi dans la bouche de Marie, à l'égard de ses protégés du siège et de la Commune, une si touchante application: « Quos dedisti mihi custodiri. et nemo ex eis perit. »

Sous le piédestal, on doit placer encore une inscription commémorative et incrustée dans le plâtre, comme une trophée de Victoire, les fragments des obus tombés dans l'établissement.

Après le chant d'un cantique exécuté en parties par les séminaristes et les Frères, le E. R. Père prenant la parole, rappela le pieux souvenir de la préservation du choléra se rattachant à l'origine de cette statue, et celle des malheurs si terribles qui auraient pu fondre sur la C^{té} pendant le siège et la guerre civile. Il termina en exprimant sa satisfaction de pouvoir ainsi rendre hommage à Marie de tous ses bienfaits passés et en même temps, par cette sorte de consécration nouvelle, s'établir plus spécialement encore pour l'avenir sous sa maternelle protection. Ces paroles furent religieusement écoutées et tous ensemble unirent leurs voix pour chanter le Magnificat.

En 1849, en effet, lors du choléra, le vénéré Père fit placer une petite statue de la S^{te} Vierge derrière la porte principale à l'entrée du séminaire, afin que Marie en défendit l'accès au fléau. Sa confiance ne fut pas déçue. En 1853 cette statue fut remplacée par celle qui nous a protégés pendant le siège et la Commune. On conserve avec soin la première dans la Maison.

Bulletin Général.

N° 63.

Actes administratifs.

Actes relatifs aux Dées.

- I. Admissions aux vœux. — *Se sont admis aux vœux perpétuels, par décision du Conseil en date du 5 juillet,*
- Le P. Le Beller, de la C^{te} de Cayenne ;
 Id. par l'écrit du 25 août.
- Les P. P. Richard, de la C^{te} de Bordeaux,
 Brunetti (Antoine), Vice D^{re}ict du G^l Scolasticat,
 du Plessis, de la C^{te} de N. D. de Langonnet,
 Dessaint, de la C^{te} de St. Marie à Fort de France N^gue
 de Courmont de la C^{te} de Paris,
 Metz, de la C^{te} de Coulon,
- *Ont été admis à la Profession, par l'écrit du 30 août.*
- M. M. Henri Coquet, du dioc. de Nantes,
 Jacques-Charles Wunenburger, du dioc. de Strasbourg,
 Dominique Rivras, du dioc. de Carbes,
 Désiré Pambour, du dioc. de Vannes,
 Alexandre Mauger, du dioc. de Bayeux,
 Annet Caragnat, du dioc. de Clermont,
 Bernard Ferrer,
 Joseph Oster,
 Meinrad Kientzler, } du dioc. de Strasbourg,

Louis Ehuet, } du dioc. de Strasbourg,
 Antoine Binder, }
 Jean Costes, du dioc. de Rhodéz,
 Emile Keruel, du dioc. de Quimper,
 Etienne Morin, du dioc. de Dijon.
 Antoine Luss, du dioc. de Bâle,
 Augustin Cauët, du dioc. d'Amiens,
 Stanislas Contoz, du dioc. d'Annecy,
 Alexandre Bonjean, du dioc. de Blois.

II. Nominations et placements — Par décision du 27 août, jour de la Fête du S. Cœur de Marie, ont eu lieu les nominations suivantes:

Le G.^e Scolasticat se trouvant établi jusqu'à nouvel ordre à N. D. de Langonnet, le R. P. Liebermann qui en était le Directeur, a été nommé en même temps supérieur de la C.^{te}, à la place du Père Guilleux.

Le R. P. Burg, rappelé à la Maison-Mère par suite de son élection comme second assistant, a reçu la charge de supérieur de la C.^{te} du S. Cœur de Marie, qu'il remplissait déjà avant son envoi en Allemagne. Le R. P. Collin est attaché depuis à l'administration générale à la Maison de Paris, afin d'aider pour les correspondances de la Maison-Mère.

Le R. P. Burg a été remplacé dans la charge de Supérieur Vice-Provincial des C.^{tes} d'Allemagne, par le P. Stub, qui demeure en même temps Supérieur particulier de la C.^{te} de Marienstadt. Le P. Rigot est nommé, en outre, supérieur de la maison de Marienthal.

Le P. Grasser vient d'être nommé Supérieur Vice-Provincial de nos C.^{tes} de la Martinique, et en même temps supérieur particulier de celle de Saint-Pierre, en remplacement du P. Emonet, dont il remplissait déjà la charge depuis le départ de celui-ci.

— Par d'autres décisions du G. R. Père, rendues à diverses époques, ont été arrêtées les mutations et placements qui suivent:

Le P. Secombe, précédemment à St. Jean, et le P. Jeunet, Profes de l'an dernier, ont été envoyés, le 1^{er}, à la Guadeloupe, et le 2^e à la Martinique. (Déc. du 6 janv. 1871, omis par mégarde au même Bulletin.)

Le P. Carrière a reçu son obédience pour St. Marie du Gabor, d'où il pourra, de concert avec les Pères de cette C^{te}, examiner encore, selon l'opportunité des circonstances la question de la Mission du Congo, afin de voir s'il y a lieu d'y faire un nouvel essai, au d'y renoncer entièrement. (Déc. du 15 sept. 1871)

Le P. Cuyningham est envoyé de la C^{te} de Gibraltar à celle de Port d'Espagne (Cruidad). (Déc. du 20 sept. 71)

Les P. P. Richard et Metz sont placés à la maison de Loulon, et le P. Clauss à celle de Rockwell.

— Quant aux nouveaux Profes, voici les destinations arrêtées.

Le P. Gervier est placé à la Maison du Noviciat, au St. Cœur de Marie; le P. Morin, à N. 10. de Langommet, comme Professeur au 9^e Scolasticat; le P. Wunenburger à St. Michel, et le P. Ester à la C^{te} de Blackrock.

Trois autres sont destinés à la Martinique: les P. P. Duss, Cauit et Contoz; et deux à la Guadeloupe: les P. P. Pambour et Costès

Les P. P. Binder et Chuet ont aussi leur obédience fixée: le 1^{er} pour Chandernagor, et le 2^e pour St. Louis.

Actes relatifs aux Frères.

1. Admission aux vœux. — Ont été admis à la faveur des vœux perpétuels, par décision du Haïti, les Frères suivants:

F. J. Patern Saigo, de la C ^{te} de N. 10. de Langommet,	} de la C ^{te} de Blackrock.
Arignan Schneider, de la maison de St. Michel,	
Laurent Levey	
James Beeble,	
Hieran Egan	

Silas Laffon, de la C^{te} de Rockwell
 Robert Roderburg } de la C^{te} de Paris.
 Fernand Walter,

Et par une décision subséquente du 29 sept.

Les F. F. Adolphe Orseli, de la C^{te} de Rome,
 Benoît Bruno, de la C^{te} de Paris.

— ont été admis aux vœux de vingt ans, par Déc. du
 31 août.

Les F. F. Suintbert Ortmanns, de la maison de Paris,
 Fructueux Débrionde, de la C^{te} de Cellule,
 Elzéar James, de la C^{te} de Rockwell,
 Marie-Éméroise Gavan, de la C^{te} de Blackrock
 — ont été admis à la Profession, par Déc. du même
 jour

Au Noviciat central du S^t Cour de Marie, les novices suivants:

F. F. Léon Monesch, du Dioc. de Strasbourg,
 Baptiste Hourigan, du Dioc. de Cashel,
 Vincent Jä, du Dioc. de Grenoble,
 Erasme Weber, du Dioc. de Strasbourg,
 Marie-Abel Schaeffer, du dioc. de Strasbourg,
 Malo Guillou, du Dioc. de Quimper,
 Marie-Guillaume Guellec, du Dioc. de S^t Brienc,
 Rumbert Hillecke, du Dioc. de Paderborn

Au Nov. de Blackrock. —

Les F. F. Gaëtan Mackin, } du Dioc. d'Andergh.
 Gaspard Feilly,

Au Nov. de N. D. de Langonnet. —

Le F. Jean-Marie Wagner, du Dioc. de Strasbourg.

II. Placements. — Par décisions diverses du E. R. Père, ont
 été arrêtés les placements suivants:

Le F. René, qui était à la C^{te} de Bordeaux, a reçu
 son obédience pour la C^{te} de Coulon; il est remplacé
 à Bordeaux par le F. Thomas, employé précédemment
 à S^t Michel

Le F. Marie-Benoît a reçu sa destination pour
 l'île Maurice. Il est remplacé provisoirement à Paris
 où il se trouvait depuis le siège.

par le St. Donat, qui se trouvait l'an dernier à la maison de Coulon.

Le F. Rodolphe, de la C^{te}. de Rome, a été appelé à la Maison-Mère.

Les deux nouveaux Frères Profes d'Irlande, les F. Gaëtan et Gaspard sont laissés jusqu'à nouvel ordre en la C^{te}. de Blackrock, où ils ont été autorisés à faire leur Profession.

Actes relatifs aux aspirants

— Par décision du C. R. Père, en date du 19 oct. 1870, (omise au dernier Bulletin), a été admis en qualité de 2^d. scolastique à la C^{te}. de Cellule, M. Chéophile Ernot, du Diocèse de Nancy.

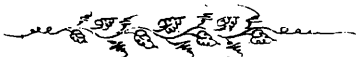
— M. Picard (Mathurin), placé provisoirement à la Martinique, a été rappelé pour faire son noviciat en France.

M. Rühle a été de même appelé de Gibraltar pour faire son grand Scolasticat. (12^e de 2^e sept.)

Différents scolastiques ont été, par contre, placés provisoirement en maison: à la C^{te}. de Gibraltar, M. Rooney, scol. d'Irlande; (10^e de 1^{er} sept.)

à la C^{te}. de Blackrock, M. Haas, 2^e Scol. (1^{er} sept. 1871)

à la C^{te}. de Cellule, M. M. Blatterer, Holder (Schill.) qui ont été autorisés à y rester depuis les événements de la guerre.



Nouvelles diverses de l'Institut

et de la Maison-Mère.

I. Du V. Père — Ses Bestes replacés au monument — De la Cause — Lettres postulatoires — Avis à ce sujet

— Nous avons vu dans le Bulletin précédent (Bull. n^o 62, page 182.) que le P. Speisser, quelque temps après son retour à Chevilly, pendant le mois de mars, avait pris

soins de reconnaître l'état des caisses enfouies sous le sol d'un des chalets de la ferme et contenant les restes de notre St. Fondateur. Alors cependant, il avait dû se contenter de cette simple reconnaissance. Ces restes, pour nous si chers, se trouvaient en cet endroit plus en sûreté, que partout ailleurs, et il n'était pas prudent de les en retirer encore. Ce fut donc toujours dans cette fosse que le précieux dépôt resta tout le temps de l'insurrection de la Commune. La paix une fois rétablie avec l'étranger et reconquise sur les insurgés, le désir qu'avaient les membres de la C^{ie} du St. Cœur de Marie de voir ces dépouilles vénérées reprendre au milieu d'eux la place qu'elles occupaient autrefois, ne trouvait plus d'obstacle à sa réalisation. Aussi, après le retour des Novices, et dès qu'on eût pourvu aux plus urgents travaux de réinstallation, s'occupait-on de donner suite à ce projet. Les Novices tinrent à honneur de le réaliser eux-mêmes.

Il y avait à faire divers travaux pour rendre au chalet sa pieuse destination et en faciliter l'accès. Quoique préservé de dégâts considérables, il n'était pas resté intact au milieu des dévastations du siège. Là, comme ailleurs, le sol était couvert d'un résidu de paille et d'ordures; les portes avaient disparu, et quelques unes des branches sèches incrustées en ramure sur la paroi extérieure des murs, avaient été prises pour bois de chauffage; plus de guirlandes non plus, et, dans la charpente, quelques éclats d'obus qui n'avaient pu cependant en compromettre la solidité. En outre, au printemps, herbes et broussailles avaient poussé à l'aise et recouvraient les sentiers. D'un autre côté, la principale trouée des Prussiens, s'ouvrant sur Rungis et barricadée par une palissade de troncs d'arbres taillés en pieux, coupait l'allée et entravait le passage. Les novices se

mirèrent à l'œuvre avec zèle, ajoutant aux heures de travail manuel une partie de leurs récréations.

Bientôt tout était préparé. Le 14 août, dans la matinée, on dégagede de nouveau la fosse, où se trouvaient les caisses. Vers midi, pour les préserver d'une pluie d'orage, que par bonheur on avait pu prévoir, les novices abritèrent en toute hâte ces caisses dans l'ancienne salle de Communauté des Frères. Le lendemain, fête de l'Assomption de la *S. Ste Vierge* et jour choisi de préférence pour cette pieuse translation, le Père Grizard et les novices, rapportaient au monument funéraire les restes précieux de notre V. Père. Leurs sentiments de foi et de piété, suppléaient au nombre des membres de la Cong: qu'on n'avait pu réunir dans cette cérémonie improvisée, et leur pieuse escorte, au déploiement d'une belle et imposante procession.

Ces chères dépouilles ont ainsi repris la place d'honneur que leur avaient décernée notre vénération et notre tendresse filiale, et les pieux pèlerinages ont pu, à partir de ce moment, voir se rouvrir leur cours, après onze mois et demi d'interruption. (Lett. des B. P. Grizard et Morin).

— Nos confrères, complètement édifiés maintenant sur le sort des restes de notre V. Père, nous sauront sans doute gré de les remettre au courant de l'état des travaux du procès de Béatification. On a vu au Bulletin n.º 55 (p. 370) qu'après la fin des dépositions et la transcription d'un certain nombre des procès-verbaux, le Tribunal avait rouvert les séances pour le collationnement des copies. Diverses circonstances retardèrent ensuite de plusieurs mois la transcription de la suite du procès. Au mois de juin dernier, après le retour de Rome du *E. R. Père*, le travail fut repris; mais la guerre empêcha de le mener à fin, et dispersa du reste tous les membres du Tribunal. Des différentes personnes qui le composaient, l'un des juges et le second notaire M. M. de Salette et Bouché, restèrent seuls à Paris pendant

le siège. M. de Valletti était attaché à l'ambulance de Lycée Corneille, ancien Lycée Bonaparte, en qualité d'aumônier, et M. Pouché, secrétaire de l'aumônier en chef de la Marine, devait aussi desservir l'ambulance-mère de cette administration établie au Ministère. M. G. Gaume, Président du Tribunal, avait dû quitter Paris au commencement de la guerre et avait trouvé pour son retour le chemin de la capitale intercepté. M. l'abbé Trouf se retirait dans sa famille, et M. l'abbé Bernard, dès le début de la campagne, avait suivi les troupes en qualité d'aumônier militaire.

Dès notre rentrée à Paris, après l'insurrection, on s'est remis à l'œuvre pour achever le travail qui restait à faire. Le F. Sulpice s'y est appliqué avec zèle sous la direction du P. Eschbach, chargé spécialement par le E. R. Père, d'aider le P. Parillec dans le soin de ce qui concerne la Cause.

En ce moment la transcription est entièrement terminée, et il suffirait de quelques séances pour collationner la suite des dépositions et élire ce premier procès. Mais par suite de la mort de M. G. Darbois qui l'avait érigé, le Tribunal a besoin, pour continuer ses travaux, d'une seconde institution, ou du moins d'une confirmation par la nouvelle administration diocésaine. On a donc dû attendre la préconisation et l'installation du successeur de M. G. Darbois.

— Un moyen puissant pour nos confrères de contribuer au succès de cette œuvre, qui nous est si chère à tous, c'est d'obtenir des lettres Postulatoires, de la part des personnages élevés, laïcs ou ecclésiastiques, qui voudraient bien s'y intéresser. On pourra à ce sujet relire utilement ce qui a été dit au Bulletin n^o 58, p. 384 et suivantes.

Le E. R. Père recommande de nouveau aux Supérieurs de s'employer avec zèle aux démarches qu'ils croiraient pouvoir faire avec fruit à cette fin auprès

des personnes influentés par leur rang et leur dignité ou auprès des Communautés religieuses. En cela cependant il faut agir avec prudence et discrétion ; et il est bon de consulter auparavant la Maison-Mère au sujet des démarches que l'on croirait pouvoir faire. Il a déjà été envoyé à différentes Etés un certain nombre d'exemplaires des Articles de la Cause, avec la lettre lithographiée au E. R. Père faite dans le but de demander des lettres postulatoires. On en tient encore à la disposition des supérieurs qui en auraient besoin.

A la Maison-Mère, on a continué à recueillir de ces Lettres Postulatoires. Le P. Eschbach a pu utiliser une partie des loisirs que lui laisse la vacance de ses fonctions au Séminaire français, pour revoir, comme nous l'avons dit, les pièces du procès et s'occuper de ces demandes. Grâce à Dieu on y a répondu avec un empressement que nous sommes heureux de constater et de faire connaître à nos confrères. Maintenant encore ces Lettres-Postulatoires arrivent de divers côtés, et nous pouvons en compter 70, écrites par des Evêques, des Archevêques, des Cardinaux ! Les Congrégations religieuses en ont aussi envoyé plusieurs, et l'on en obtiendra certainement de toutes celles qui ont à Paris leur Maison-Mère ou une Eté qui les représente.

Au nombre de ces dernières lettres, nous pouvons faire mention spéciale de celle du R. P. Champion, successeur du R. P. Eymard, Fondateur et 1^{er} Supérieur des Pères du St Sacrement. Le R. P. Eymard, homme d'une sainteté remarquable lui-même avait connu notre V. Père et professé pour lui une estime toute particulière. Ce sont ces sentiments, partagés de tous les membres de sa pieuse Cong., que le R. P. Champion s'est plu à rappeler et à reproduire dans sa Lettre Postulatoire. Nous en extrayons les lignes suivantes :
 „ Il est un point, dit-il, qui charmait tout spéciale-

le R. P. Eymard dans la vie du R. P. Liebermann, c'était la forme, le caractère distinctif de sa vertu, de sa sainteté, cette ineffable simplicité, cette divine rectitude des voies du juste *semita justis*, commune à tous les vrais amis de Dieu. Elle lui paraissait, cette divine simplicité, avoir un reflet, un charme tout spécial dans le R. Père Liebermann. On eut dit que le Ciel l'avait fait reposer sur lui pour être comme une lumière et une grâce, dans les jours si tristes que nous traversons, lesquels ainsi que vous le savez, Mon E. R. Père, sont avant tout hélas ! des temps de compromis, c'est-à-dire de mensonge et de duplicité, plus ou moins savamment, et vous savez qu'on peut dire aussi pieusement d'équises, mais souverainement aussi par là même terribles pour amoindrir les vérités et les âmes. » (Selt. Post du 8 août 1871.)

Le R. P. Rubillon, Assistant pour la France, du E. R. Père Supérieur général de la Compagnie de Jésus, a aussi envoyé une très-belle lettre postulatoire. Il avait personnellement beaucoup connu le V. Père. Dans les dernières lignes de sa lettre, il exprime ce vœu que nous serions tous heureux de voir réaliser : « Ce serait pour moi une bien douce consolation, si avant de mourir je voyais élevé sur les autels, celui avec lequel il m'a été donné d'avoir des rapports si intimes pendant plusieurs années. »

Dans l'Alsace catholique un mouvement très-beau et bien propre à réjouir le cœur de tous les membres de la Congr., s'est accentué dans ces derniers temps et se continue encore en faveur de la Béatification de notre St. Fondateur. On comprend que cette Cause doive être populaire dans un pays où la foi est si vive, et que fut le pays natal de notre V. Père. Le *Volksfreund*, feuille hebdomadaire de la province, a parlé de la Cause très au long et adressé une invitation à M. M. les Curés pour les engager à joindre leurs vœux aux nôtres, afin d'en hâter le succès.

Comme on le voit par ce rapide exposé de l'état présent du premier procès de l'Ordinaire, la marche n'en a pas été trop ralentie par les divers événements qui se sont succédés. Mais que peut-il arriver par la suite, et combien d'entraves la situation actuelle, si précaire et si troublée, ne peut-elle pas ajouter aux longueurs inséparables de ces sortes d'entreprises et de travaux.

Si il y a encore beaucoup à demander à Dieu, à ne considérer que le cours régulier des choses, il y a sans doute aussi beaucoup d'obstacles, de difficultés de toutes sortes dont nous devons par la prière solliciter l'éloignement. C'est pourquoi le E. R. Père profite de cette occasion pour rappeler ce soin à tous les membres et toutes les C^{tes} de l'Institut. Ce moyen de coopérer au succès de la Cause de notre S^t Fondateur est le plus universel et certainement le plus efficace que nous puissions employer. Et puis, pour ceux qui ne sont pas appelés à une coopération immédiate aux travaux de cette procédure, n'est-ce pas une consolation de trouver dans ce recours à Dieu une participation réelle et méritoire au succès de cette Cause si chère? C'est un témoignage de dévouement et de filiale tendresse que le V. Père ne peut manquer d'agréer avec joie et de récompenser du haut du Ciel.



II. Retraite annuelle des Pères, à la Maison Mère.

Ainsi qu'on l'annonçait à la fin du dernier Bulletin, la retraite des Pères a eu lieu cette année à Paris, à la Maison du séminaire.

Le nombre des Pères appelés à y prendre part était très-restréint, et ne se composait guère que de ceux que des circonstances avaient amenés à la Maison-Mère à leur retour des C^{tes} d'outre mer, ou des raisons spéciales, attirés des C^{tes} d'Europe.

pour une résidence de quelques jours.

Prenaient part aux exercices, outre le C. R. Père, les P. R. P. L. : Burg, Cottin, Fribmann, Delaplace, les P. P. Léon Letavassier Jérôme, Peureux Brunelli, Bavielle Tritsch, Guisser, Ormel, Eschbach, Guil. loux, Bour, Graf, Heizmann, Eigenmann, Gommenginger, Moellorant, Currie, de Courmont, Moetz, Claus, Cumbrecht.

Le P. Walter rentré d'Afrique quelques jours auparavant et revenu dans sa chambre par suite d'un état de complet affaïssissement, ne put y être que d'unie d'intention à ceux qui suivraient ces exercices et se préparer ainsi à l'émission de ses vœux perpétuels.

Le mardi de la retraite arrivait le P. Richard, après une saison passée à l'hôpital de Vichy. Il avait subi un retard forcé pour attendre certaines pièces que l'administration devait lui livrer avant son départ.

Les Novices, cette fois, ne participaient point à ces exercices. Afin de compenser autant que possible les lacunes que les événements avaient faites à leur année de noviciat, le C. R. Père avait jugé opportun de différer pour eux l'époque de leur Profession et de leur retraite.

Comme les années précédentes, le R. P. Provincial fut désigné par le C. R. Père, pour faire à sa place les conférences de la retraite. Le plan qu'il voulait suivre cette année, fit de nous présenter une série de considérations sur les points les plus importants de la vie religieuse, considérations tirées de certains passages choisis à dessein dans les écrits du V. Père et des Circulaires du C. R. Père. Chaque conférence commençait par une lecture que le R. P. Provincial commentait ensuite.

Prenant d'abord le préambule des Instructions

aux Missionnaires de notre V. Père, il nous fit envisager l'obligation qu'il y a pour nous de travailler sans cesse à la perfection, et comme moyen de remplir cette obligation, la fidélité à la grâce.

Le résultat de la Perfection en nous doit être une reproduction fidèle des dispositions de N. S., une parfaite imitation des desirs, des volontés, des opérations de son âme toujours avide de posséder et de contenter pleinement son Père céleste. Pour imiter ainsi J. Ch., il faut nous établir dans ces trois dispositions fondamentales, que le V. Père nous recommandait à son lit de mort; Charité, ferveur, sacrifice. Charité: afin de n'aimer que Dieu seul et ce que Dieu aime, surtout la Cong. qui est son œuvre. Ferveur: voulant servir Dieu en toute chose, ad omnia parati, comme disent nos Règles, dans les humbles fonctions que nous choisissons de préférence en entrant dans la Cong. «munia infima.» Sacrifice: notre ferveur nous portant à un entier sacrifice de nous-mêmes pour contenter Dieu et servir la Cong.

Mais pour être assurés d'entrer ainsi dans ces dispositions de charité, de ferveur et de sacrifice, un moyen infailible nous est donné; l'obéissance etc, le R. P. Provincial attire notre attention sur le principe de l'autorité qui est Dieu même, la nécessité de cette obéissance, ses avantages, et enfin les dispositions où elle doit nous établir.

Comme la volonté obéit d'autant mieux qu'elle est plus dégagée d'elle-même et des créatures, l'état le plus propice pour nous prissions nous établir pour être à même d'imiter en tout N. S. et de réaliser ainsi la perfection religieuse en nos âmes, c'est cet état de dépouillement intérieur et extérieur où nous constitue l'émission et la pratique des vœux de Pauvreté, de Chasteté et d'Obéissance.

Le R. P. Provincial envisagea ensuite ces trois

vœux, dans leur objet, leur nature, la perfection des vertus qui y correspondent, et les fruits admirables qu'ils produisent dans l'âme du religieux.

Le C. R. Père qui, à cause de sa santé, n'avait pu lui-même nous donner ces conférences, eut la facilité de voir linguement chacun des Pères pour leur direction. Ce fut lui qui chanta, le samedi, les 1^{ères} Vêpres de la fête du S^t-Cœur de Marie. La Messe solennelle fut célébrée par le R. P. Collin. Et après avoir encore officié aux secondes Vêpres, le C. R. Père présida aussi la cérémonie du soir. Elle eut lieu vers 5 h. et se composa d'une émission de vœux perpétuels et de la renouation des vœux pour les Pères présents à la retraite. Après une courte allocution du R. P. Provincial, les P. P. Richard, Graf, Heizmann, Eigenmann, Gommenginger, Walter, Carrié, de Courmont et Metz prononcèrent entre les mains du C. R. Père leurs vœux perpétuels. Le Salut du C. S^t Sacrement, donné par le C. R. Père, apporta une dernière et solennelle consécration aux résolutions et aux vœux fruits précieux des saints exercices de cette retraite.

Le lendemain de la clôture de la retraite, la messe fut, selon l'usage et en vertu du privilège spécial concédé à la Cong^g, célébrée pour tous les membres défuntés de l'Institut. Ce fut le P. Brunette qui officia.

Ce même jour s'ouvrirent, comme par le passé, les séances du Chapitre. On se réunissait dans la salle de philosophie, qui avait servi de salle d'exercice pendant la retraite. Pour la première fois, depuis sa grande maladie, le C. R. Père put venir lui-même présider ces réunions. Le soir même tout était achevé: on avait recueilli les différentes questions à soumettre à un examen ultérieur, entendu et discuté les observations qui devaient

entrer dans le procès-verbal. Celui dont on donna lecture fut le procès-verbal du chapitre de 1869, le dernier qui eut été tenu, car l'an passé, on s'en souvient, il avait fallu le soir même de la fête de St-Cœur de Marie, quitter Chevilly en toute hâte.

III. Ex-Voto à Marie - Préservatrice,
érigé à la fin de la retraite des Pères.

Comme nous l'avons vu au Bulletin précédent n^o 62, p. 267, la pieuse dédicace de l'ex voto préparé comme hommage de reconnaissance à Marie Préservatrice, avait donné un touchant apparat de fête à la clôture de la retraite des Pères. On sait déjà par suite de quelles circonstances avait été demandé au E. R. Père l'érection de cette image bénie. Toutefois d'autres vues se présentaient encore dans sa pensée, s'il ne sera pas inutile d'ajouter aux souvenirs de cette inauguration une indication plus explicite des fins qu'il s'est proposées en adhérant au projet soumis à son approbation.

Le P. Besserat dans sa demande et son rapport, de même que les autres membres de la C^o protégés pendant le siège et la Commune, avaient spécialement en vue de reconnaître la préservation miséricordieuse accordée par Marie dans ces jours si pleins de périls. A cet objet immédiat venaient aussi se joindre les souvenirs de protection accordée à l'établissement par la E. St-Vierge à d'autres époques d'épidémie et de troubles.

Frappe des traits touchants qui composaient la pieuse légende de cette madone et de celle qui l'avait précédée, près de la porte d'entrée, comme aussi ému à la pensée des maux qui peuvent encore menacer et atteindre la Maison-Mère, au

sein de quelque nouvelle révolution; le C. R. Père s'est senti porté à ajouter à l'objet de cet hommage qui n'était qu'une consécration au passé, un nouvel objet concernant l'avenir. Il n'est personne, en effet, qui ne voie combien la situation présente offre peu de sécurité. Les mauvais jours peuvent renaître et ramener des périls plus grands que ceux de l'insurrection communale des derniers temps. Quel moyen d'y échapper si non de se mettre dès à présent sous l'égide protectrice de la toute puissante Mère de Dieu, alors surtout que ses bienfaits passés semblent nous promettre encore ses bienfaits pour l'avenir? Aussi, c'est contre ces dangers d'un avenir incertain et menaçant que le C. R. Père a voulu prémunir la Maison-Mère de notre cher Institut, en la confiant à la garde toute maternelle de Marie-Préservatrice.

À cette fin, après avoir approuvé et sanctionné différentes dispositions qui ont trait plus spécialement à la reconnaissance des bienfaits obtenus dans le passé, le C. R. Père en a ajouté d'autres par rapport à l'avenir. Son désir est qu'elles soient connues de tous les membres de la Cong^g. Il s'agit, en effet, de la Maison-Mère de notre Institut; et pour cette raison il sera heureux de voir nos confrères s'unir aux membres de la C^{te} de Paris, tant pour remercier et bénir par l'hommage d'une pieuse reconnaissance, que pour avoir recours et prier aux jours de l'affliction et de l'épreuve.

Le C. R. Père a donc sanctionné; le 25 juillet, le dispositif suivant.

1° En reconnaissance des bienfaits passés:

- a) La statue de la C. St^e Vierge; placée au séminaire, pendant le siège, sur la façade intérieure du bâtiment du milieu; sera définitivement fixée sur cette façade dans un endroit réparé pour la recevoir;
- b) Elle sera honorée sous le vocable de Marie-Préservatrice;
- c) Une lampe brûlera jour et nuit devant cette statue jusqu'au jour anniversaire

de la délivrance de Paris: pour nous le 24 mai 1871, fête de N. Dame-Auxiliaire,

Elle sera aussi allumée dans la suite aux jours anniversaires de l'armistice, le 28 janvier, et de l'entrée des troupes versaillaises dans la maison prise sur les insurgés, le 24 mai;

2°. En vue d'obtenir pour l'avenir la préservation de tout malheur.

a) La lampe sera allumée aux principales fêtes de la C. S^{te} Vierge, savoir: la Purification, l'Annonciation, l'Assomption, le S^{te} Cœur de Marie, le Patronage de la S^{te} Vierge, l'Immaculée-Conception;

b) Aux cinq grandes fêtes de l'année. Noël, l'Épiphanie, Pâques, la Pentecôte, l'Ascension;

c) Dans les temps de calamités publiques et de danger pour la M^{re}-Mère!



IV. Retraite des Novices-Pères et des Frères, au S^{te} Cœur de Marie.

La retraite des Novices-Pères, séparée, cette année, comme nous l'avons dit, de celle des Pères, a été retardée d'un mois environ et placée aux huit derniers jours de septembre. C'est le P. Eschbach que le C. R. Père a fait appeler à en donner les exercices. Ils étaient suivis non seulement par les futurs Profès, mais encore par les P. P. Grizard, Conyngham, Lang, et Bertsch, qui n'avaient pas assisté à la retraite des Pères à Paris, et en outre par les futurs novices déjà rendus au S^{te} Cœur de Marie pour la réouverture de leurs exercices. Pour ces derniers, c'était la retraite de commencement d'année et en même temps celle de préparation à la réception des saints Ordres.

Outre les instructions communes, le P. Eschbach adressa séparément des conférences spéciales, d'abord aux novices puis aux nouveaux Profès.

En même temps que cette retraite, une seconde était prêchée par le P. Orinel aux Frères Profès, Novices et postulants, réunis en assez grand nombre au S^{te} Cœur de Marie. Plusieurs s'y étaient rendus de la Maison de Paris où ils avaient été remplacés par...

d'autres Frères envoyés de Chevilly. De la sorte, la ^{cell} tout entière du St-Cœur de Marie se trouvait en même temps appliquée aux saintes exercices du recueillement et de la prière. Combien il devait être précieux pour tous, après les jours orageux qu'on venait de traverser, de se retremper ainsi dans le calme et la solitude.

Rien ne vint interrompre la paisible uniformité de cette huitaine, sinon une cérémonie dont le caractère ne pouvait distraire des graves pensées de la retraite. Le mardi 26 sept., Pierre, depuis si longtemps attaché à la maison du séminaire comme cocher, avait succombé après une rapide maladie; et le lendemain son enterrement avait lieu à Chevilly; nous aurons d'ailleurs occasion plus tard, dans le Bulletin de la C.^{te} de Paris, de rappeler cette mort et d'entrer dans quelques détails des plus édifiants. Ces jours précieux s'écoulèrent rapidement, et le Dimanche 1.^{er} oct. amenait bientôt la double cérémonie de l'Ordination et de l'émission des vœux.

Ce fut M^{gr}. Reyne, Evêque de la Basse-Corre, (Guadeloupe) qui fit l'ordination. Il y eut quatorze nouveaux prêtres, dont treize futurs novices. C'étaient les premiers sujets auxquels Sa Grandeur Confirmerait la prêtrise. Aüssi cette cérémonie remplit-elle le Prélat d'une douce émotion, qu'il ne put se défendre de manifester dans les q. q. paroles si bien senties qu'il adressa aux ordinands, lorsque ceux-ci allèrent plus tard le remercier.

Le matin, avec M^{gr}. Reyne, était arrivé le E. R. Père. Il n'avait pu, à son grand regret, se rendre de toute la semaine à Chevilly. Il souffrait alors de douleurs rhumatismales très-vives, qui le contraignirent à garder la chambre et d'ailleurs le temps était très-pluvieux. Bien que la journée du Dimanche fut encore des plus mauvaises et que le E. R. Père ne pût marcher qu'en boitant d'une manière très-sensible,

il n'avait pas voulu priver les nouveaux Profès du bonheur de le voir encore une fois pour leur direction avant l'émission de leurs vœux et de prononcer entre ses mains ces saints engagements. Avec le C. R. Père, était aussi allé à Chevilly le R. P. Provincial, lequel s'y était transporté déjà pendant la semaine pour la direction des Frères.

Le C. R. Père consacra aux directions toute la matinée et, dans la soirée, tout le temps que la cérémonie lui laissa de libre. Cette cérémonie commença à 2 h. 1/2 pour ne finir qu'à 5 h. et quart environ. Elle renfermait une profession de Pères et une de Frères, l'émission des vœux perpétuels et des vœux de cinq ans de quelques anciens Profès, la rénovation des engagements de tous les autres retraitants, et enfin la consécration à l'apostolat des nouveaux Pères, se tout-couronné par le salut du C. S. Sacrement. Le C. R. Père présida toutes ces cérémonies particulières: ce ne fut point cependant sans éprouver une certaine fatigue.

Il voulut également adresser quelques paroles aux divers membres des C. qui formaient l'assistance et suppléer ainsi lui-même à l'allocution d'usage du prédicateur de la retraite.

Après un court préambule où il exprimait sa satisfaction des bonnes dispositions et des fruits particuliers qu'il avait pu déjà constater chez ceux qu'il avait vus, le C. R. Père manifesta également combien il se sentait heureux, malgré son état de souffrance, de confirmer dans ces bonnes dispositions, tous ceux qui avaient participé à la retraite et spécialement les nouveaux Profès, Pères et Frères.

S'adressant plus particulièrement aux futurs Pères, le C. R. Père leur rappela ces quatre fins principales auxquels ils devaient tendre comme prêtres et religieux missionnaires.

1. La gloire de Dieu. — En retour de ses bienfaits et de ses grâces, c'est ce que nous lui devons par dessus tout, le glorifier en nous-mêmes d'abord, puis dans les âmes, aujourd'hui surtout; qui s'il est si mal servé et si peu glorifié dans le monde; — 2. Le salut des âmes car en effet, c'est à ce ministère que le prêtre est appelé à travailler tout spécialement; — 3. Le bien de l'Église, dont le prêtre est la portion choisie et le ministre. C'est où il résulte qu'il doit partager les afflictions de l'Église, souffrir et prier avec elle, et montrer plein de dévouement pour la personne auguste de son chef Pie IX, aujourd'hui si persécuté et si humilié par ses ennemis; — 4. Enfin le bien de la Cong., qu'on peut et qu'on doit procurer par sa fidélité à sa vocation.

Un premier degré de fidélité à cette vocation, c'est de ne jamais l'abandonner, mais d'y tenir toujours fermement. La pensée d'une semblable défection répugne sans doute au moment de la Profession; mais quelque bonnes que soient les dispositions actuelles, on peut être conduit à ce malheur, si l'on ne s'applique avec générosité à profiter chaque jour, des grâces si nombreuses que l'on reçoit.

Cette application constante constitue un second degré de fidélité à sa vocation. Mais malheureusement le nombre de ceux qui manquent à leur sainte vocation n'est que trop grand.

Combien, en effet, n'en trouve-t-on pas, après dix, quinze ans de vie religieuse qui, loin d'avoir profité des grâces si nombreuses de leur saint état, sont obligés de se reconnaître moins bons qu'après leur profession, et regrettent leur première ferveur.

Aussi le C. R. Père exhorte-t-il tous ceux qui sont présents et en particulier les futurs Profès, à demander du fond de leur cœur à N. S. pendant cette cérémonie, la grâce, non seulement de ne pas perdre leur vocation, en quittant la Cong., mais encore celle

d'être bien fidèles à cette vocation par leur correspondance aux grâces de chaque jour.

Après l'ordination, les novices s'étaient rendus chez le C. R. Père. Il leur rappela les grâces si précieuses et si abondantes qu'ils venaient de recevoir et leur fit remarquer que cette coïncidence de leur ordination avec l'ouverture de leur année de Noviciat, devait être une source de grandes bénédictions pour leurs exercices de formation pendant l'année. Il distribua aussi lui-même aux nouveaux Frères-Profès, l'image et les reliques du V. Père avec sa propre photographie et leur adressa quelques paroles, ainsi qu'aux anciens Profès, Pères et Frères, qui surent encore le bonheur de se réunir auprès de lui.

Dans la soirée, le C. R. Père quittait Chevilly pour rentrer à la Maison-Mère.



V Retraites prêchées par les Pères en différentes C^{tes} religieuses.

Comme les années précédentes, quelques-uns des Pères ont eu à prêcher des retraites en différentes C^{tes} de divers Instituts. Plusieurs de ces retraites ont pu être données, comme par le passé, aux Sœurs de la Cong^g de St. Joseph de Cluny. Le Bulletin (N^o 45) a annoncé en son temps la mesure prise par l'archevêché relativement à la direction spirituelle de la Maison-Mère des Sœurs de St. Joseph, qui l'avait fait passer des mains de nos Pères à celles d'un aumônier, prêtre séculier du diocèse. C'était en 1868; cependant l'année suivante, sur les vives instances de la R. Mère Supérieure générale, l'archevêché avait accordé qu'un Père prêchât la retraite et que les P. P. Delaplace et Pannillec y aidassent M. l'aumônier pour entendre les confessions. Mais le concours du C. R. Père avait été positivement écarté. L'année d'après, la

même demande de la R. Mère générale avait obtenu le même résultat, c. à d. un Père pour les instructions de la retraite, et les P. P. Leclaplace et Barillet pour les confesseurs, mais toujours avec exclusion du C. R. Père. C'est fois la guerre survint et empêcha cette retraite d'avoir lieu. En cette année, les circonstances se trouvèrent tout autres. On sait tout ce qui est arrivé et comment, à Versailles, M. l'abbé Lagarde fut heureux de trouver, au milieu de ses épreuves, la consolation des conseils et du ministère du R. P. Provincial, et combien il fut sensible à l'intérêt que notre C. R. Père en particulier lui témoigna en cette circonstance. Dès qu'il put rentrer à Paris, il exprima à la R. Mère générale de St. Joseph le regret de ce qui avait eu lieu relativement à notre retrait de leur Maison-Mère. Ce changement provenait-il de la mort inattendue de M. J. l'archevêque ou de modifications survenues dans les idées de M. le Grand-Vicaire lui-même à cet égard, par suite des événements auxquels il avait été mêlé? Quoiqu'il en soit, toujours est-il que M. Lagarde non seulement accorda ce qui avait été accordé les années précédentes, mais permit que notre C. R. Père prît en cette circonstance son précieux concours, comme par le passé. Bien plus, il lui délégua tous ses pouvoirs, tant pour l'examen canonique des Postulantes et des novices, pour la vêtire et la Profession que pour la présidence de ces cérémonies, la réception des vœux etc.

Cette année, à cause du nombre toujours croissant des membres de cette Cong.^e, il y a eu deux retraites successives dans la Maison-Mère de Paris. A la première étaient convoquées toutes les supérieures des C^les de France, au nombre de 60, la plupart des Sœurs qui avaient à renouveler leurs vœux ou les émettre à perpétuité, ainsi que les novices appelés à la Profession. On comptait 39 de ces dernières. Elles formaient
ainsi un

personnel de 240 religieuses.

Le P. Guilloux fut chargé de faire les instructions ordinaires. Mais le C. R. Père se réserva et put faire chaque jour une conférence spéciale pour les Supérieures, outre qu'il prêta son ministère, tant pour les confessions que pour les conseils à donner etc. Les P. P. Delaplace et Barillec furent également adjoints, pour entendre les confessions, comme ils avaient toujours fait par le passé.

La retraite commença le 31 août, s'achevait 8 jours plus tard. On comprend combien toutes les Sœurs et en particulier les différentes Supérieures, ont été heureuses de retrouver dans cette circonstance le C. R. Père, après deux années d'éloignement.

Le 9 septembre s'ouvrait la seconde retraite, prêchée par le P. Brunette. Elle était composée d'un nombre à peu près égal de sœurs. Les postulantes appelées à la cérémonie de vêtue en faisaient partie au nombre de trente huit.

À Senlis, le samedi de la semaine suivante, 200 religieuses environ assistaient à la 3^e retraite. Ce fut le P. Guilloux qui la prêcha. — Le P. Ornel s'y rendit aussi, afin de prêter pour les confessions, le concours de son ministère. Enfin, les derniers jours, ainsi qu'il l'avait fait les années précédentes, le C. R. Père alla dans cette Cité où sa présence était si vivement désirée par toutes les religieuses. Il put présider comme à Paris, la cérémonie de clôture.

Presque en même temps, le P. Tritsch donnait aussi à Aulnoy les exercices de la retraite aux sœurs du pensionnat et de l'hospice. Elles étaient environ 50, et se réunissaient toutes dans ce dernier établissement. Cependant les Sœurs du pensionnat avaient en outre, dans leur maison, une conférence à laquelle n'assistaient point les autres religieuses qu'on était empêchées pour leurs fonctions.

Peu de temps après la retraite des Pères, le P. Tritsch

avait déjà prêché à Beauvais une retraite de 4 ou 5 jours aux jeunes personnes de l'école normale, tenue par les Sœurs de St. Joseph. Plusieurs des anciennes élèves, maintenant institutrices, profitant de leurs vacances, s'étaient jointes à ces jeunes personnes pour suivre ces pieux exercices. Elles étaient toutes ensemble au nombre de 40 environ.

Enfin la dernière retraite prêchée aux Sœurs de St. Joseph, a été celle de Cluny, que leur a donnée le Père Brunetti. Après celles de leur Maison-Mère, c'est toujours aux retraites de cet établissement que le concours des religieuses est le plus considérable. On y comptait encore cette fois plus de 200 personnes. Sœurs professes, novices ou postulantes.

Là, comme dans toutes les autres C^{tes}, le fruit de cette retraite a été bien précieux pour ces âmes d'ailleurs pleines de ferveur et rendues d'autant plus avides de ces saints exercices que beaucoup en avaient été privées l'an dernier par suite de la guerre et de l'invasion allemande.

— D'autres Cong^{es} religieuses ont aussi fait appel à nos Pères pour leurs retraites annuelles ou des retraites de Profession.

Le 21 juin, ce furent les Sœurs de l'Adoration Réparatrice qui sollicitèrent et obtinrent du E. R. Père, que le R. P. Provincial pût leur prêcher les conférences d'une retraite de Profession. Malgré ses nombreuses occupations, le R. P. Provincial fut heureux d'accéder à leur désir, et il put leur donner, dans l'intervalle de ses travaux courants, une série d'instructions qui furent bien goûtées et bien appréciées de cette pieuse C^{te}.

— La retraite des Sœurs de l'Immaculée-Conception prêchée par le P. Orinel, s'ouvrit le samedi 1^{er} septembre. Ces religieuses avaient eu la pensée de demander le R. P. Provincial pour leur donner cette année à Castres leur grande retraite. Mais il ne put répondre à ce désir. Cette retraite devait précéder cette fois l'élection de leur

nouvelle Supérieure générale, en remplacement de R. Mère Séraphine, arrivée à l'expiration de ses pouvoirs. La nouvelle élue a été la R. Mère Germaine, et la M^{re} Séraphine est venue à Paris en qualité de Supérieure de leur C^{te}. de la rue Chomond.

— Les Augustines de l'Assomption établies à Auteuil, où elles ont aujourd'hui leur Maison-Mère, ont également fait appel au C. R. Père pour avoir un prédicateur de leur retraite annuelle.

Les Dames de l'Assomption, fondées sous N^o 9. b^{is}, par M. l'abbé Combalot, se vouent spécialement à l'adoration du C. S. Sacrement et à l'éducation des jeunes filles de la classe élevée de la société. Par suite de différentes difficultés avec M. l'abbé Combalot, elles eurent ensuite recours au R. Père d'Alzon, Vicaire général de Nîmes qui depuis n'a cessé d'être considéré comme le père de l'Institut. Du reste dans les premiers temps de leur fondation, vers 1830, ces religieuses qui avaient alors leur Maison-Mère à l'extrémité de l'impasse des vignes, avaient été amenées à entretenir des relations souvent utiles pour leur Congrégation naissante, avec les Directeurs du séminaire du S. Esprit, et spécialement avec le R. P. Gauthier. Pendant l'insurrection de la Commune, lorsque le C. R. Père se trouvait à Maison-Alfort chez les Sœurs de St. Joseph, il avait eu accidentellement l'occasion de voir la Mère Supérieure générale des Sœurs de l'Assomption. Celle-ci avait témoigné le désir de profiter de cette circonstance qui les rapprochait alors pour lui présenter ses respects, et rappeler aussi ces anciennes relations. C'est M. l'abbé Bailly, fils du fondateur de la Société de St. Vincent-de-Paul et ancien Président du Patronage de St. Mélanie, où il avait été longtemps en rapport avec nos Pères, qui est venu, vers la fin du mois d'août, faire au nom de la Mère Supérieure de ces religieuses, la demande d'un Père pour leur retraite. Pour satisfaire au désir des Sœurs, le

E. R. Père a désigné le P. Eschbach. En dehors des instructions, il a dû recevoir en confession presque toutes les religieuses; et elles n'étaient pas moins de 80 réunies pour ces exercices. Elles ont témoigné beaucoup de reconnaissance des pieuses exhortations qu'elles ont reçues et que notre confrère avait spécialement puisées dans les écrits spirituels du V^e Père.

VI. Santé du T. R. Père.

Depuis le retour du E. R. Père, à Paris, sa santé s'était assez bien maintenue pendant tout l'été, malgré les fatigues et les pré-occupations de toutes sortes imposées forcément par les événements. Ainsi à la Maison-Mère, il avait pu voir les Pères pour leur direction, présider la réunion des chapitres et les séances des Conseils, assister dans la C^h. des Sœurs de St-Joseph, aux deux retraites successives données dans cette maison, ainsi qu'à une partie de celle de Senlis. Néanmoins cet état satisfaisant ne s'est pas toujours continué. La transition de l'été à l'automne, l'humidité des derniers jours de septembre lui ont occasionné un refroidissement et par suite un rhume assez fort qui tend heureusement à diminuer. En même temps sont venues des douleurs rhumatismales qui l'ont contraint de garder la chambre. Quoique boitant, par suite de ces douleurs et de l'enflure des jambes, le E. R. Père continue cependant de dire la Sainte messe. Il faut espérer que cet état de souffrance ne sera que momentané. Déjà en effet, il s'est produit une certaine amélioration.

Le dimanche 1^{er} oct., le E. R. Père a pu, comme il a été dit, se rendre au St-Cœur de Marie et présider la cérémonie de profession, et le dimanche suivant, au lieu de dîner dans sa chambre, comme il le fait

habituellement depuis cette indisposition, il est descendu au réfectoire pour causer plus longuement avec M. Porry-Papi, député de la Martinique, qu'il avait invité ce jour-là.

— Pour ce qui est des yeux, le E. R. Père a repris depuis son retour à Paris le traitement que déjà il avait commencé il y a trois ans. Le 10^r Liebreicht, ayant quitté Paris pour se fixer à Londres, le E. R. Père s'est adressé à un autre oculiste d'une très-haute réputation dans la capitale, le 10^r Wecker, qui lui a donné certaines espérances pour le recouvrement d'une vue normale. Le traitement que lui a prescrit ce spécialiste n'est pas tout-à-fait le même que celui du 10^r Liebreicht. Cependant comme auparavant, le E. R. Père reçoit aux tempes une application de ventouses et reste durant 24 heures dans la chambre obscure. Ces ventouses, ne sont pas toutefois comme précédemment des ventouses sèches, mais des ventouses saignantes.

Le résultat de ce traitement n'est peut-être pas sans se faire déjà sentir. À certains jours, en effet, il semble au E. R. Père qu'il éprouve plus de facilité pour la lecture; il peut même se rendre compte assez bien de certaines pièces écrites, quand les caractères sont mieux formés et plus nets. Mais peut-être aussi cela n'est-il qu'un résultat accidentel soit de l'état général de sa santé, soit des circonstances extérieures et variables de temps et de l'atmosphère.

Enfin espérons toujours et prions le V. Père de compléter une guérison qu'il a si bien commencée, comme nous aimons tous à le reconnaître. Quel avantage ce serait pour le E. R. Père dans la position où il se trouve, en égard aux intérêts généraux de l'Institut, que ce complet recouvrement d'un sens si précieux. Ce motif doit nous porter à demander à Dieu avec confiance la faveur que sollicite lui-même le E. R. Père; et avec lui beaucoup de personnes pieuses.

VII. Secours accordés à nos Missions
par l'œuvre de la St^e Enfance.

Au sujet des secours accordés par la St^e Enfance, on a vu à l'avant-dernier N^o du Bulletin (N^o 61, p 68.) que sur l'invitation du Directeur, M. l'abbé de Guardin, le E. R. Père avait fait adresser au Conseil de l'œuvre un état précis des besoins de nos différentes Missions. La demande de secours qui accompagnait cet exposé, avait été favorablement accueillie, & on avait pu, d'après les renseignements pris par le P. Peureux de la part du E. R. Père, donner une certaine évaluation des sommes qu'on espérait obtenir.

Nous sommes heureux d'annoncer à nos confrères des Missions, non seulement que ces allocations ont été votées par le conseil, mais que chacune a reçu une sensible augmentation. Ainsi les répartitions définitives ont atteint les chiffres suivants.

Mission de la Guinée.	11,730 ^s ,	au lieu de	10,000 ^s .
No ^s de la Sénégambie	27,540,	" "	24,000
No ^s du Zanguebar	15,300,	" "	14,000
No ^s de Sierra-Léone	6,000,	" "	5,000
No ^s de Chandernagor	2,000	" "	1,000.

Ces augmentations ont pu être faites après un complet relevé des recettes perçues pendant la fin de l'exercice 1870-71. Ces recettes beaucoup plus importantes qu'on n'osait l'espérer d'abord, à cause des tristes événements de la guerre, ont permis non seulement d'ajouter ces divers suppléments aux allocations faites à nos Missions, mais encore de ne rien retrancher aux autres Missions qui n'arrivent qu'à une subvention de 1^{er} 000^s.

Si la Mission de Zanzibar a subi l'an dernier une diminution assez notable sur ce qu'elle recevait d'ordinaire de l'œuvre de la Propagation de la Foi, les secours

que lui créent des dons particuliers pourront établir une certaine compensation. grâce à l'appui de E. R. Père, une somme de 3000^{fr} a été accordée à cette Mission par Son Exc. le Ministre des Affaires étrangères. En outre pendant son séjour en France, le P. Baur a pu réunir une somme de 4 à 5000^{fr}, formée de donations privées.

VIII. Décès.

Depuis que le Bulletin a porté à la connaissance de nos confrères la dernière liste nécrologique des membres défuntés de la Cong^g, de nouveaux vides sont venus se faire parmi nous.

À la Martinique, dans la C^{te} de St-Pierre, le Père Raoux, atteint depuis plus de cinquans d'une maladie de psitrine, a succombé le 24 juillet à ses longues souffrances. Il voyait s'approcher la mort avec une douce résignation; et jamais la pensée d'une fin qui pouvait lui paraître depuis long-temps imminent, ne troubla la confiante tranquillité de son âme. Et a expiré au terme d'une retraite de neuf jours, faite pour se préparer à la mort. Plusieurs fois il avait reçu le S^t Viatique; mais l'Extrême-Onction n'a pu lui être administrée. La veille de sa mort il avait, comme d'habitude, pris son souper avec la C^{te}, et c'est dans la nuit qu'il a cessé de vivre. Nos confrères ne manqueront pas de satisfaire à la pieuse obligation imposée à notre charité de recommander à Dieu le repos de l'âme de cher défunt.

À la colonie de St-Michel nous avons eu également la douleur de perdre le bon Frère Marie-Joachim. Ce cher Frère était atteint d'une gastrite, qui ne paraissait pas devoir si promptement mettre fin à ses jours. Cependant on s'aperçut assez tôt de la gravité du mal pour lui administrer les derniers sacrements;

le P. Guillaux put aussi, au nom de C. R. Père, recevoir ses vœux perpétuels. Le 19 août il rendait le dernier soupir. Puissent nos prières hâter le moment où Dieu, s'il ne l'a déjà fait, récompensera pleinement sa piété et son dévouement à la Cong^g.

PROVINCE D'EUROPE.

Clé de N. D. de Langonnet.

N. B. Le Bulletin de N. D. de Langonnet embrasse deux années scolaires différentes. Nous le partageons en conséquence, pour éviter toute confusion, en deux périodes distinctes.

— Et près le Bulletin de la Clé en général, viendra celui du Cf. Scol. Cet Etablissement, n'étant à Langonnet que d'une manière transitoire, doit, d'après la décision du C. R. Père, conserver toujours, comme par le passé, son bulletin spécial, bien qu'il ne forme plus à Langonnet une vice-Clé à part, afin qu'il ait ainsi la suite de tous les faits qui le concernent.

— De nombreux matériaux nous ont été envoyés pour le bulletin de la Clé sur chacune des différentes œuvres qu'elle renferme. Leur étendue nous oblige de les résumer, et de passer sous silence les faits qui n'ont pas un intérêt particulier.

De Mars à Sept. 1870.

1. Prise d'habit de Postulants. Frères et de Petits Scol. — 2. Fêtes et sév. Com.
- 3. Fête du P. Sup^r. Don de 600^{fr}, Maladie du P. Supérieur. — 4. Distribution des prix. Vacances.

Extrait du Bull. et de la Corresp^{ce}. — 1 Le 19 mars, fête de notre glorieux Patriarche St Joseph, la Clé de N. D. de Langonnet vit se consacrer à Dieu comme Novices-Frères, quatre postulants, sous les noms religieux de F. F. Chomasi, Longier, Malo et Onuphre. Le P. Supérieur fit

lui-même l'allocation d'usage.

— « Le 29 juin, fête des S. Apôtres Pierre et Paul, un autre postulant, le F. Marie-Guillaume, revêtait le s. habit de novice.

« Le même jour, sept postulants scolastiques: M. M. Laugel, Alain, Friederich, Barbot, Klein, Wangelser et Rioux furent admis à contracter leurs premiers engagements envers la Cong^e. Le P. Maurice les y avait préparés par les exercices de la retraite.

2. La 1^{re} Communion du Collège, d'ordinaire fixée au 21 juin, fête de S. Louis de Gonzague, avait été remise au 27. C'est le P. Jégou, aidé de M. M. Languy et Guillemet, qui en a prêché la retraite préparatoire.

• La fête de Pâques, célébrée avec solennité, fut suivie de quinze jours d'agréables vacances. Un pèlerinage à St. Barbe vint perpétuer une tradition en honneur chez les Petits Scolastiques.

« Le 28 avril, recommencent les travaux scolaires, entre coupés de pieuses solennités et soutenus de pratiques spéciales de dévotion pendant le mois de Marie et celui du Sacré-Cœur.

« La fête du C. S. Sacrement a été cette année, comme les précédentes, célébrée au milieu d'un concours nombreux de prêtres et de pieux bretons du voisinage.

« Enfin, le 21 juillet nous apprenions la définition du Dogme de l'Infaillibilité. Ce fut une consolation bien douce pour nos cœurs, tout dévoués, comme il convient à des enfants de la Cong^e, aux privilèges sacrés du Souverain Pontife et du S. Siège.

— 3. « Le 21 juillet revenait la S. Victor, fête du Père Supérieur. Les membres de l'Association de la S. Vierge établie au collège voulurent, à cette occasion, lui faire hommage, pour l'achèvement des peintures de la chapelle, d'une jolie somme de 600.^f recueillie avec soin grâce aux petits moyens de bienfaisance laissés à leur disposition. Cette somme fut mise dans une corbeille, habilement

dissimulée sous des fleurs, et le soir au souper, le P. Supérieur trouva à sa place ce précieux bouquet de fête. C'était de la part de ces chers élèves un témoignage de leur reconnaissance envers le P. Supérieur et les autres Pères, et un nouveau gage de leur piété filiale envers Marie.

« Cependant aux moments de joie qui avait procurés cette fête, succédèrent quelques jours d'une épreuve pénible. Le P. Supérieur venait d'être atteint, le 23 juillet, d'une fièvre cérébrale qui ne laissait pas d'inspirer de sérieuses inquiétudes. Il fallut même par précaution lui administrer les derniers sacrements. En effet deux forts accès de fièvre s'étaient produits, accompagnés de délire et suivis d'une excessive faiblesse, et malgré deux saignées, on craignait le retour du troisième accès, ordinairement l'accès du coup de grâce. Cependant nos prières ne furent pas vaines et nous obtîmes que Marie conjurât enfin tout danger. Le 2 août, jour de notre sortie, le P. Supérieur avait déjà recouvré assez de force, pour assister à une partie de la distribution des prix. »

— 4. Un grand nombre de prêtres des alentours et une foule considérable de Bretons assistaient à cette fête scolaire et se pressaient auprès du théâtre qu'on avait dressé dans l'allée des Frères, la pièce qu'on a jouée : Gilles de Bretagne, répondait bien à leurs sympathies. Elle a été parfaitement réussie, ainsi qu'un chant exécuté en chœur comme intermède, le grand d'Amoy.

« Le temps des vacances, comme on le pense, fut assez triste ; nous ne pouvions rester insensibles aux malheurs de la France et à ceux de l'Église qui s'annonçaient déjà. Vers le milieu du mois d'août, le R. P. Supérieur et les P. P. Lejeune et Moricet se rendaient à la Maison-Mère pour la retraite annuelle, tandis que le dimanche 24 août ces saints exercices s'ouvraient aussi pour les Pères et les autres Professeurs de l'établissement. À peine étaient-ils terminés, que nous arrivèrent des hôtes nombreux de la Maison-Mère.

Année scolaire 1870-71.

1. Arrivée de Pères, Frères et Scolars? — 2. Difficultés au sujet de la conscription
 Enlèvements — 3. Rentée — 4. Arrivée des R. P. P. Le Navasseur et Lœwenbruck, puis du
 C. R. Père 580. de divers Pères, de Mgr. Guilloux — 6. Retraite. Vœux pl. — 7. Vacances de
 Noël. 1^{er} de l'an. Epiphanie. 2^{ème} fév. — 8. Fête du C. R. Père. Ses paroles aux Scolars.
 Calice offert par les élèves. — 9. Messes, et instruction aux Sœurs de St. Joseph à Gournay.
 — 10. Départ du C. R. Père — 11. Visite de Mgr. Guilloux. Confirmation. Prises d'habit.
 — 12. Fête du 25^{ème} annivers. de Pie IX. — 13. Décès. — 14. Travaux dans l'Établ. —
 15. Nomination du P. Libermann comme Supérieur.

1. « A cause de son éloignement du théâtre de la guerre,
 la maison de Langonnet avait été choisie par le C. R. Père
 pour recevoir un certain nombre de Pères, de Frères et de
 Scolastiques, obligés, comme il a été dit dans le Bulletin
 précédent, d'évacuer les deux maisons de Chevilly et de
 Paris. Dans les premiers jours de sept., les P. P. Grizard
 et Weick, accompagnés de neuf grands Scolastiques, s'y
 réfugiaient des premiers. Le mardi, 6 sept. arrivaient
 le P. Orinel et environ 14 ou 15 Frères. Peu de jours après,
 le P. Orinel se rendit dans sa famille. Après lui, étaient
 arrivés successivement les P. P. Audrin, Houlaghan et
 le P. P. Libermann. Celui-ci venu de St. Olan le 23 sept.
 nous quitta le 26, emmenant avec lui le P. Weick, des Grands
 Scolastiques et des Frères allemands, dont la présence à
 Langonnet soulevait dans le pays ces défiances malveil-
 lantes dont il a été déjà question. Ils furent bientôt re-
 joints à St. Olan par le P. Grizard.

2. « Peu de temps après la déclaration de la guerre,
 un certain nombre de novices et de postulants Frères,
 que l'on ne pouvait faire exempter du service militaire,
 avaient dû nous quitter pour entrer dans l'armée. Plusieurs
 des Scolastiques étaient aussi menacés et il fallait du moins
 essayer de pourvoir, autant que possible, à leur exemption.
 Le P. Guilloux se rendit le 7 sept. une première fois à Vannes
 et après s'être entendu avec Mgr. Bécé, il alla traiter la
 question avec le Préfet, M. Lempereur de St. Pierre. C'était

avant le 4 sept. Celui-ci demanda la production de certificats d'études ecclésiastiques. Pour plusieurs des aspirants, ces certificats avaient déjà été envoyés dans leurs familles, afin de les faire valoir dans leurs Départements respectifs. C'était une nouvelle difficulté ajoutée aux autres. Cependant sur la promesse que tous les papiers seraient fournis aussitôt que le permettraient les circonstances, le Préfet voulut bien attendre. Le E. R. Père fit alors, pour tous ces Scolastiques un certificat qui fut envoyé à M. g. Pécet, lequel voulut bien le légaliser, et qui suppléa aux papiers demandés.

Le remplacement de l'ancien Préfet par M. Ratier, l'élu du gouvernement de la Défense nationale, amena de nouvelles difficultés et nécessita de nouvelles démarches du P. Guilloux. M. Ratier était un républicain rouge, nullement disposé à faire la moindre faveur au clergé. Il le déclara sèchement au P. Supérieur, lorsque celui-ci se présenta à son bureau. Mais la répartie ne manquant pas au P. Guilloux: « M. le Préfet, lui dit-il, je ne demande que l'application d'une loi qui n'a pas été abrogée, et je ne crois pas dès lors solliciter une faveur. » — Sur ce terrain nous pourrions-nous entendre, répondit le Préfet. Et effectivement, il n'y eut pas d'instances et les choses en restèrent là pour le moment.

— « Après l'arrivée de Gambetta au pouvoir et lors de la formation des camps, nouvelle levée et nouveaux embarras. Il s'agissait du recrutement des mobilisés et plusieurs Frères ainsi que des Scolastiques étaient atteints par la loi. Sur une première réclamation du P. Supérieur, le Préfet avait accordé l'exemption de tous les Frères employés à la colonie de St. Michel, en considération même du service de ce pénitencier. Mais on semblait vouloir revenir là-dessus. Une vingtaine de Frères et de Scolastiques durent donc se rendre à Pontivy pour passer au Conseil de révision. Plusieurs furent réformés ou renvoyés sur nouvelle production de pièces justifiées.

de leur immunité. Cependant trois Scolastiques non encore dans les ordres et qui avaient passé la limite d'âge, M. No. Depierrepoint, Jaacel et le Floch, ainsi que les F. F. Patrim, Clément et Bernardin furent, au mois de Décembre, obligés de partir avec les mobilisés de la commune de Langonnet, pour le camp de Conlie auprès des Moans. M. Jaacel, en sa qualité d'ancien militaire, avait été élu sergent-major de la compagnie.

« A Conlie, nos pauvres mobilisés eurent beau coup à souffrir. Ils étaient là au milieu de la boue et de la neige. Rien n'était préparé et installé pour les garantir de l'intempérie de la saison. Le froid était alors souvent très-vif, et la nuit ils étaient obligés de se mettre à couvrir pour réchauffer un peu leurs membres engourdis.

« Avant l'arrivée de l'ennemi, on fit rétrograder leur compagnie vers St-Brieuc. La plupart d'ailleurs n'avaient pas d'armes pour combattre.

« Enfin l'armistice fut signé et tous purent revenir sains et saufs à N. D. de Langonnet, à l'exception du F. Bernardin mort à Pontivy, comme on la vu au Bulletin N.º 67, et d'un jeune novice des plus fervents, qui avait dû partir dès le début et qu'on suppose avoir été tué dans un des premiers engagements. »

— 3. « Quant au collège et au Scolasticat, les circonstances, comme on le pense bien, n'avaient pas été favorables pour une rentrée nombreuse; aussi ne nous ramena-t-elle que peu de monde. Quelques semaines après le 4 oct., dernier jour des vacances, on ne comptait au collège que 90 enfants. Ce nombre devait cependant s'élever dans le courant de l'année à 110 ou 115. Pour les Petits-Scolastiques, trois nouveaux seulement venaient se joindre à eux. »

— 4. « Le 5 novembre, le R. P. Le Vassaux et^{re}, après avoir séjourné à St-Élan auprès du E. R. Père, arrivait dans notre C^{te} pour sa visite provinciale. Sa venue nous remplit d'une joie d'autant plus vive qu'elle nous

faisait pressentir la prochaine arrivée du E. R. Père lui-même. Dans l'intervalle nous eûmes encore le bonheur de recevoir le R. P. Lawenbruck, qui venait d'Angers chercher à N. D. de Langonnet un asile plus sûr et plus tranquille.

« Cependant, continue le Bulletin de la C.é, le moment venu pour son voyage de Langonnet, le E. R. Père avait quitté S. Etan afin de se rendre au milieu de nous. Avec lui arrivaient aussi les P. P. Delaplace, Barille, Grizard, Orinel, le F. Joseph, et plusieurs G.^{ds} Scolastiques. On a déjà raconté la malencontreuse aventure qui retarda son arrivée jusqu'à la nuit. A cause de l'heure trop avancée, les différentes C.és ne purent lui être présentées ce jour-là. Le lendemain 19 novembre, à 8 heures les novices-Étriers, les Petits et les Grands-Scolastiques et les élèves du collège étaient tous réunis pour recevoir le E. R. Père. Dès qu'il parut, il fut salué par une joyeuse fanfare que la musique du collège exécuta avec succès. Il était accompagné du R. P. Provincial et du P. Supérieur et suivi de tous les Pères et Frères présents dans la C.é. Un élève de Rhétorique lut, au nom de tous ses condisciples, un compliment auquel le E. R. Père répondit par ces paroles qui allaient à leurs cœurs: « Mes enfants, je suis heureux de me trouver maintenant parmi vous au sein de cette Bretagne à laquelle vous appartenez, ce pays si chrétien, et dont le dévouement n'a jamais fait défaut ni à l'Église ni à la France. Continuez à vous pénétrer de cet esprit de piété et de dévouement que vos maîtres s'appliquent à développer en vous. »

« Les Petits-scolastiques et les novices-Étriers furent ensuite admis à leur tour à lui exprimer leurs sentiments de piété filiale. Plusieurs le voyaient pour la première fois; tous étaient heureux de sa présence au sein de la C.é. Pour le E. R. Père lui-même, c'était une douce consolation de se trouver au milieu de ses enfants de N. D. de Langonnet. En répondant à leurs vœux

il les engagea à prier beaucoup pour la France et surtout pour le S. Siège et à bien correspondre aux grâces de leur sainte vocation, afin de devenir plus tard de bons membres de la Cong.^g; il leur donna ensuite sa bénédiction, en y ajoutant un congé pour toute la journée.»

— 5. « Le séjour du C. R. Père dans la maison, nous procura aussi l'occasion de voir un certain nombre de Pères en passage à la C.é. Ce furent les P. P. Emonet, rentré de la Martinique, et le P. Carrie, du Congo, les P. P. Jérôme et Hymonin, Ott, Ray, Lecomte, et pendant l'armistice, le P. Speisser. Plus tard, nous eûmes aussi le P. Brunetti (Jules), à son retour de la Martinique.

« Quant aux nouveaux Profès, le C. R. Père, par suite des événements, n'avait pu les envoyer tous dans les différentes C.és. Quelques-uns, en attendant leurs obédiences, ont été employés comme professeurs dans l'établissement. Le P. Sigavan a professé la 3.^{ème}, en remplacement de M. Lente, lequel surpris par l'invasion allemande dans sa famille, ne put regagner son poste. En 5.^{ème} 6.^{ème} et 7.^{ème} étaient les P. P. Audrin, Jaouen et Jean-net. Ils furent à leur départ remplacés par des Scolastiques.

« Profitant aussi du séjour à Langomet du C. R. Père, M. g.^g Guilloux archevêque nommé de Port-au-Prince, vint passer deux jours dans l'établissement. Sa Grandeur était accompagnée de M. l'abbé Guilloux, son neveu, professeur dans un des collèges du 2.^{ème} département. En nous quittant Monseigneur nous laissa la promesse de revenir dès qu'il le pourrait, après sa consécration.»

— 6. « La guerre avait contraint de différer les exercices de la retraite. Ils furent placés au commencement de décembre, pour servir ainsi de préparation à la belle fête de l'Immaculée Conception. Les Frères avaient commencé les exercices dès le 1.^{er} déc., afin d'avoir leur huitaine complète. Pour les Petits-Scolastiques et les élèves du Collège, ils ne furent ouverts

que le dimanche 4 déc. C'est le R. P. Lawenbruck qui en prêchait les instructions. Le R. P. Provincial faisait aux Frères des conférences spéciales sur les devoirs de la vie religieuse.

« La présence des supérieurs majeurs, la parole vraiment apostolique et toute de missionnaire du R. P. Lawenbruck, les circonstances à tant de titres si douloureuses que l'on traversait, tout contribuant à produire dans les cœurs une forte impression. Le jour de la clôture, fête de l'Immaculée Conception, toutes les C^{tes} assistèrent à la messe du E. R. Père, et tous eurent ainsi le bonheur de recevoir de ses mains la s^{te} Communion. La grande messe fut chantée par le R. P. Delaplace, et le soir à 5 h., le E. R. Père présidait une cérémonie d'émission et de renouvellement de vœux. Les F. F. Isidore, Calliate, Moëlitte et Renny prononcèrent entre ses mains les vœux perpétuels et les F. F. Cléophas et Paulin, leurs vœux de 5 ans. Les autres Frères profès qui avaient pris part à la retraite ont ensuite renouvelé leurs vœux et les novices-Frères et les Scolastiques, leurs premiers engagements.

« Quelques jours plus tard, ceux des Frères qui n'auraient pas suivi cette 1^{re} retraite en eurent une seconde qui leur fut donnée également par les R. P. P. P. Provincial et Lawenbruck. A la cérémonie de clôture, le E. R. Père reçut encore les vœux de cinq ans des F. F. Marie Stanislas et Juvinal et assista pour les autres, à la rénovation de leurs vœux. »

— 7. La veille du premier de l'an, le E. R. Père reçut de toutes les C^{tes} réunies dans la salle de récréation des petits Scolastiques l'expression de leurs vœux pour le commencement de l'année nouvelle. Après avoir répondu par des avis et des exhortations au complément que lui lut un des élèves du collège, le E. R. Père accorda deux semaines de vacances en raison des

circonstances et en compensation de quelques jours de congé réservés jusque-là. Inutile de dire comment fut accueillie cette faveur extraordinaire. La réunion rendue plus solennelle par les fanfares de la musique militaire fut suivie du Salut du C. P. Sacrement donné par le C. R. Père lui-même.

Le 6 janvier, fête de l'Épiphanie, on avait invité à la solennité, M. M. les ecclésiastiques des environs, avec quelques laïcs dévoués à la Maison. Plusieurs s'y rendirent malgré le mauvais temps. La messe avait été chantée par un jeune prêtre, ancien élève de Langonnet, M. l'abbé Emmier.

La fête du 2 février tout particulièrement a été pour nous, cette année, un jour de douces et pieuses consolations. La messe de Communion fut dite par le C. R. Père, et la Grand'messe chantée par le R. P. Provincial. ce fut aussi le C. R. Père qui officia aux Vêpres et au Salut. La conférence d'usage fut faite par le R. P. Delaplace. L'étude spéciale à laquelle il a dû se livrer sur la vie et les écrits du V. Père, lui permit d'embrasser dans le plan qu'il s'était tracé une foule de traits particuliers qui rendent cet entretien des plus instructifs et des plus intéressants.

— S. Peu de jours après, nous saluons avec joie le 11 février, fête anniversaire de la nomination du C. R. Père comme Supérieur général de notre chère Congrégation. Dès la veille, Pères et Frères étaient allés lui présenter leurs hommages et leurs vœux, et le C. R. Père voulut bien venir lui-même recevoir aussi ce jour-là ceux des Petits-Scolastiques des postulants des novices-Frères, ainsi que des Grands-Scolastiques de la C. P. Aux quelques mots adressés par le R. P. Supérieur sur les dispositions d'attachement et de soumission de tous ces aspirants, le C. R. Père répondit par ces paroles que les Scolastiques ont été heureux de recueillir :

« Mes chers enfants, dans cette circonstance, ce n'est pas ma personne qu'il faut considérer, mais le Supérieur général, le représentant de Dieu. Je ne mérite pas sans doute cette dignité, mais comme vous l'avez entendu ces jours-ci, dans le récit des derniers instants du S. Père, il me désigna pour me sacrifier après lui. C'est qu'en effet cette charge est un sacrifice. Je me suis donc sacrifié et je suis prêt à le faire jusqu'au bout, quoique le travail et les fatigues m'aient déjà conduit au bord du tombeau. Au milieu de ces épreuves, les Petits-Scolastiques sont surtout mon espérance et ma consolation, car ils sont l'avenir de la Cong^g. Je suis heureux, ayuta le C. R. Père en s'adressant spécialement à eux, des bonnes dispositions que vous manifestez. Souvent de la fenêtre de ma chambre, je me plais à vous regarder dans vos récréations. Cette paix, cette union, cette régularité que je vois parmi vous, console mon cœur, au milieu des malheurs de la France, de l'Église et de la Cong^g. Le plus grand nombre des aspirants du grand Scolasticat surtout, se trouvent dispersés. J'espère aussi que tous persévéreront. Les lettres que nous recevons de leur part me touchent beaucoup, et quelque fois même jusqu'aux larmes, par les excellents sentiments de fidélité, d'obéissance et de dévouement qu'elles expriment. A la fête de demain, dit en terminant le C. R. Père, priez bien pour la France, pour l'Église, pour la Cong^g; dans votre Communion et vos autres exercices de piété; et priez aussi particulièrement pour celui qui a la lourde charge de Supérieur général. » Tous se mirent ensuite à genoux pour recevoir la paternelle bénédiction de leur bien-aimé Père. Le lendemain il disait la sainte messe à laquelle toutes les Clés réunies eurent le bonheur de faire la sainte Communion. La fête fut pleine d'une douce gaieté. Le réfectoire des petits-Scolastiques avait reçu quelques modestes décorations et portait cette inscription: « Divo affectu Pater appellatur. » Le

soir, il y eut Salut donné par notre E. R. Père Général.

— « Les élèves du collège ne restèrent pas étrangers à cette touchante fête de famille. Heureux du séjour que les circonstances avaient amené le E. R. Père, à faire auprès d'eux, dans la Cité, ils avaient voulu, pour en perpétuer le souvenir, lui offrir un pieux témoignage de leur filial attachement. Du consentement du P. Supérieur, il avait donc été décidé par les principaux Congréganistes que l'on achèterait un calice qui serait présenté au nom de tous au E. R. Père, à l'époque du renouvellement de l'anniversaire, le calice acheté à St. Brieuc n'arriva que pendant les vacances de Noël. Ce retard le fit réserver pour la fête du E. R. Père. La veille au soir, le préfet et les conseillers de l'association de la S^{te} Vierge furent admis à lui faire l'offrande. Vivement touché des sentiments qui avaient inspiré cette offrande, le E. R. Père l'accueillit avec bonté, et se plut à fixer la destination de ce calice en le donnant à la chapelle servant à la petite Congrégation elle-même. Il ajouta aussi aux conseils les plus bienveillants et les plus salutaires, une paternelle bénédiction. Tous ces pieux élèves le quittèrent-ils heureux et fiers des témoignages de vif intérêt qu'ils venaient de recevoir »

— 9. « Pendant son séjour à Langonnet, le E. R. Père a eu occasion de se rendre à Gourin, dans la C^{ité} des Sœurs de St. Joseph pour une cérémonie de vœux perpétuels. En outre, chaque dimanche, un des Pères que ne retenaient pas ses occupations, allait dire la S^{te} messe et faire une instruction aux sœurs et aux novices de la Maison-Mère de Paris, en partie réunies dans cet Etablissement à cause des événements. La R. Mère Marie de Jésus, Supérieure générale, se trouvait alors dans cette Cité, et le 19 Février elle vint elle-même, avec quelques autres Sœurs, visiter l'abbaye de N. D. de Langonnet, et s'unir à la fête que nous célébrions en ce jour. »

— 10. « Cependant, les jours que le E. R. Père devait en core passer au milieu de nous étaient comptés. L'armistice, conclu depuis plus d'un mois, avait permis de rétablir les communications régulières. Le 14 mars, le P. P. Provincial prenait les devants, se dirigeant sur Paris en passant par St. Olan, pour emmener avec lui les Frères allemands. Le 17 était fixé pour le départ du E. R. Père. Ce jour-là, il dit une dernière fois la s.^{te} messe, à laquelle toutes les C^{tes} réunies eurent le bonheur de faire la s.^{te} Communion, et peu de temps après il montait en voiture pour quitter Langonnet. Plus heureuse qu'à son arrivée, nous pûmes nous échelonner sur son passage en une double ligne et le saluer de nos dernières manifestations d'affection et de respect. La musique instrumentale mêlait ses accords à l'expression des regrets dont les cœurs étaient remplis. Le E. R. Père passa ainsi successivement entre les rangs des Frères, des Scolastiques et des élèves du collège. La voiture s'arrêta quelques instants au milieu de ces derniers, et le P. Supérieur élevant la voix annonça un grand congé accordé ce jour-là par le E. R. Père. Enfin les voyageurs se mirent en marche et bientôt disparurent à nos regards. Avec le E. R. Père s'éloignaient aussi les P. P. Delaplace, Barillec, Crinell, Grizard et le Fr. Joseph. Le P. Supérieur alla les accompagner jus- qu'à Quimperle »

— 11. « Le vendredi, 26 mai, la C^{te} recevait une seconde visite de M^{gr}. Guilloux. Sa Grandeur avait été sacré le 25 janvier, Archevêque de Port-au-Prince. Ce fut à Ploërmel, sa ville natale, que Monseigneur reçut des mains de M^{gr}. Pécel, évêque de Vannes, la consécration épiscopale. Le P. Supérieur représentait le E. R. Père à cette cérémonie.

« Le jour de la Pentecôte, Sa Grandeur voulut bien faire dans l'établissement une double cérémonie d'Or- dination et de confirmation. Cinq postulants scolastiques

M. M. Baumann, Helmer, Kieffer, Seball. et Schill (Aloyse) furent confirmés.

« Dans la soirée, il y eut une réception du Saint-habit: M. M. Heibner, Picarda, Verdier, Vatrian, Bambara, Schürer, postulants scolastiques, et les postulants-frères Goic, Le Goff, Pambour, Rouinel, Pichon, prononcèrent leurs premiers engagements entre les mains du P. Supérieur.

« Monseigneur Guilloua nous quitta le lendemain, lundi de la Pentecôte, dans la matinée. »

— 19. « Si les malheurs de l'Eglise ne nous ont pas laissés indifférents, ses joies ont aussi trouvé un écho au fond de nos cœurs. Un jour à jamais mémorable du 16 juin, 95^e anniversaire de l'élévation de Pie IX au Souverain Pontificat, nous voulûmes prendre part aux nombreuses manifestations faites par des millions de catholiques en l'honneur du S. Père. Sur la demande de quelques grands-scolastiques, on organisa une séance littéraire, où la Grammaire, la Poésie, la Musique, la Rhétorique, la Philosophie et la Théologie vinrent chacune à leur tour célébrer les louanges de notre bien-aimé Pontife. Afin de rehausser encore la fête, on avait préparé un ballon, des fusées et quelques feux de Bengale; mais le ciel souvent bleu de la veille Armorique, ne se prêta point à ces manifestations plus complètes de notre joie.

« Un peu plus d'un mois plus tard, revenait la fête du P. Supérieur, laquelle fut célébrée comme de coutume, et enfin nous arrivions, après les séances des examens, à notre distribution des prix. »

— 13. « Nous ne pouvons clore le bulletin sans consacrer quelques lignes à la mémoire des membres de la Lang^{ue} que nous avons perdus dans la C^{ité}.

« Le 1^{er} qui passa à une vie meilleure fut le Père Houlaghan, jeune Profès, arrivé au commencement de septembre dans la C^{ité} pour soigner sa santé, alors

déjà plus que compromise.

« C'est entre les bras du P. Pellerin, son confesseur, que ce cher Père rendit son âme à Dieu, le soir du 9 oct. le dimanche ; fête de la Vierge, pendant que la C^{te}, réunie au Salut, chantait le Sub Xumm. Il s'est éteint tout doucement et sans agonie, après avoir poussé trois légers soupirs. C'est sans doute un intercesseur de plus que notre Bonne Mère a voulu prendre auprès d'Elle.

Dans les premiers jours de janvier, nous avons appris avec douleur la mort du F. Bernardin. Ce cher Frère souffrait depuis plusieurs mois de la poitrine. Il était devenu très-faible. Le 23 novembre il avait dû accompagner ses confrères à Pontivy pour le conseil de révision ; et malgré toutes les observations du P. Supérieur, il avait été jugé propre au service. Après avoir passé quelques jours dans cette ville, au lieu de suivre ses compagnons qui se rendoient à Conlie, il demanda et obtint la permission de rester à Pontivy.

« Quelque temps il travailla à son métier de tailleur, mais bientôt il dut entrer à l'hôpital. C'est là qu'il a rendu son âme à Dieu dans des sentiments de foi et de piété. Il était âgé de 26 ans. »

— 14. « Nos chers confrères ont aussi entendu parler de divers travaux d'aménagement et de décors autorisés par le E. P. Père et récemment effectués dans les bâtiments de l'abbaye ; disons à ce sujet quelques mots avant de finir.

« La route de la chapelle fort ancienne déjà, a été décorée par le F. Lucas, nouveau Profès, venu du noviciat de Marienstadt. On a commencé aussi à peindre les colonnes, à dorer les chapiteaux, à faire autour des statues des apôtres apportées de M. L. du Gard, l'encadrement qu'on projetait depuis long-temps. ⁽¹⁾

(1) Depuis notre établissement à Langonnet, on n'avait pu faire à la chapelle presque aucun travail d'ornementation. C'est à ces travaux que M^r Eugene a consacré son séjour dans la C^{te} pendant la guerre civile.

315

« Les réfectoires ont été changés. Le grand réfectoire du collège sert maintenant pour la C^{te} des Pères et des Scolastiques. Tandis que les élèves du collège prennent leurs repas dans l'ancien réfectoire du petit Scolasticat. La porterie et l'entrée de la maison, placée autrefois au premier pavillon de la façade, ont été transportées à leur place naturelle dans le bâtiment du milieu. Les parloirs sont du côté de la chapelle.

« En exécutant les travaux d'un canal, on a découvert, écrit le P. Lejeune, qui a été chargé par le E. R. Père de faire les annales de l'abbaye, au coin Sud-Est de la Maison, dans l'allée St. Joseph (des ormes), une belle pièce de marbre, appartenant sans doute à l'ancien autel des moines; et en dégagant l'escalier St^e Marthe, pour ménager l'entrée du grand réfectoire par la salle au pain, l'inscription suivante: Felicibus ausp. Funda.
hac. Domus. Die julii XVII an. 1688. »

— 15. « On a vu à la partie des actes officiels la nomination du R. P. Libermann comme Supérieur de la C^{te} de Langonnet, en remplacement du P. Guilloux. C'est le 1^{er} septembre que le R. P. Libermann quittait la Maison-Mère où il était venu pour la retraite. En retournant à N. 19. de Langonnet, il voulut s'arrêter à Vannes et à Pontivy et profiter de son passage pour faire ses premières visites. Il descendit d'abord au grand séminaire où il fut reçu avec la plus cordiale bienveillance, et alla ensuite à l'évêché offrir ses hommages à M^{gr}. Bétel. Il était en même temps porteur d'une lettre par laquelle le E. R. Père annonçait à Sa Grandeur le changement qu'il venait d'opérer à la tête de l'établissement de Langonnet. Monseigneur dit au R. P. Libermann qu'il regrettait beaucoup le départ du P. Guilloux, mais qu'il ne continuerait pas moins les bonnes relations avec Langonnet. Il lui fit du reste le meilleur accueil. Le préfet étant absent, le R. P. Libermann n'a pu le voir alors.

De Vannes il s'est rendu à St. Anne, puis à Pontivy

où il s'est présenté chez le Procureur de la République et le Président du Tribunal. Partout il a trouvé beaucoup de sympathie et d'affabilité (lett. du 4 sept.) Espérons que la bienveillance de ces différents personnages ne se démentira point plus tard.



Maison du Grand-Scolasticat.

— 1. Dispersion. Ordin^r — 2. Réunion à Langonnet. Installation. — 3. Ordin^r de la Sentevôte. Adresse au S^r Père. — 4. Mort de M^r Garnier. — 5. Maladie du R. P. Libermann. — 6. Personnel des Pères.

— Bullet. de la C^{té}. 1. On a vu à l'avant-dernier Bulletin (Bull. n^o 61. p. 52.) comment, lors de l'abandon du S^r Cœur de Marie, les Scolastiques durent se retirer les uns dans leurs familles, les autres en diverses Maisons de la Cong^g: à Marienstadt, à Langonnet, à Cellule, à S^r Olan et à Blackrock. On sait aussi qu'en raison des événements, le C. R. Père crut devoir prier N. N. S. S. les Evêques dans les diocèses desquels se trouvaient des Scolastiques, de vouloir bien leur conférer les ordres mineurs et le sous-diaconat; et l'on a remarqué l'accueil bienveillant fait partout à cette demande de notre C. R. Père Sup^r gal. C'est ainsi que le 25 juillet 1870, M^r. M. Adolph, Bardenheuer, et Richartz, retirés à Marienstadt, recevaient la tonsure et les ordres mineurs, puis, le lendemain, le sous-diaconat, des mains de M^r g^r: Melchers, Archevêque de Cologne. Trois mois plus tard, le 5 nov., les Scolastiques d'Alsace recevaient la même faveur auprès de M^r g^r: Lachat, Evêc de Bâle. Ils étaient au nombre de sept, savoir: M^r. M. Kossenlopp, Ott, Burg, Adam, Rock, Martin et Ditner. Le 12 et le 13 du même mois M^r g^r: de Charbonnel, de l'Ordre des Capucins, donnait dans la C^{té} de Cellule les ordres sacrés à M^r. M. Degressol, Rellier, Schirr, Vialon, Gachon, Planis, Runtz, Tinct. Le 26 nov., M^r. Kerambun, déjà minoré et M^r. Guillard, tonsuré, étaient promis par

M^{gr}. Bécél dans la cathédrale de Yannes au sous-diaconat, ainsi que M. Frinault, le 17 déc., samedi des quatre-temps de Noël. Enfin, le 4 mars 1871, M. Javoriski était ordonné sous-diacre à St-Priev; par M^{gr}. David.

— 2. « A ces grandes grâces il manquait une précieuse faveur après laquelle soupiraient tous les Scolastiques, celle de se voir enfin tous appelés et réunis dans une même C^{te}. On a vu que par Décret du 10 fév. le C. R. Père avait décidé le transfert provisoire du grand Scolasticat à N. D. de Langomet. Ce ne fut que vers la fin de mars quand les travaux d'installation furent suffisamment avancés que le R. P. Directeur put nous envoyer nos obédiences de retour. Les rentrées commencèrent aussitôt à s'effectuer; mais elles ne furent guère complètes que 15 jours après Pâques. Vers cette époque les Scolastiques atteignaient la soixantaine.

« On a arrangé pour eux une belle salle de C^{te}, au midi, à l'extrémité de l'aile du Scolasticat au-dessus de l'ancienne porterie. Leur dortoir est au-dessus dans le même corps de bâtiment. »

— 3. « Durant le beau mois de mai, ceux de nos confrères qui avaient été envoyés à Blackrock furent appelés à participer à l'ordination faite par M^{gr}. Guillaux, le dimanche de la Pentecôte. La veille de ce grand jour, Sa Grandeur conféra les ordres mineurs à M. M. Pallier (Blaise), Heyland, Mooney, Stephens; Le lendemain, la tonsure à M. Newport, Erankuilli; — la tonsure et les ordres mineurs, à M. Kranner; et enfin le sous-diaconat aux quatre mineurs de la veille.

« A l'approche du jour à jamais mémorable du 18 Juin, les Grands-Scolastiques, pour s'associer eux aussi aux témoignages d'amour et de dévouement décernés à Pie IX, rédigèrent en latin une adresse qu'ils envoyaient au C. R. Père, à Abloncon, afin qu'il la fit

déposer lui-même aux pieds de Sa Sainteté. La joie qu'ils éprouvaient de voir notre bien-aimé Pie IX favorisé comme jamais aucun de ses prédécesseurs, l'espérance de voir bientôt finir ses malheurs, la nouvelle expression de leurs sentiments d'affection et de respect envers le St. Siège, tel était le fonds de cette petite adresse.»

— 5. « En même temps que nous avions la douleur de voir s'éloigner de nous deux de nos confrères, il y avait à Marie de rappeler à elle, le jour même de la clôture du beau mois consacré à l'honorer, M. Garnier, Scolastique du cours de philosophie, arrivé d'Alsace, il y avait à peine un mois. C'est à 10 h. 1/2. du soir que ce cher confrère s'est doucement endormi dans les bras du Seigneur, après avoir émis les vœux de religion. — Et l'on peut dire: telle vie telle mort, nous avons tout lieu d'espérer que Marie notre Rome Mère n'a voulu sitôt rappeler à elle cet enfant de son cœur immaculé, que pour lui donner une place parmi les heureux privilégiés qui suivent l'Agneau sans tache; »

— 6. « Dans les premiers jours du mois d'août, le R. P. Libermann fut atteint d'un mal assez grave pour inspirer quelque temps à tous de sérieuses inquiétudes: « Depuis 4 ou 5 jours, écrivait le P. Prumette au E. P. Père, le R. P. Libermann est alité. Hier, sa maladie a commencé à prendre un caractère de gravité auquel on ne s'attendait pas. Je l'ai fait veiller pendant la nuit par un Scolastique. Le P. Jégou lui a apporté la st^e Communion vers 3 h. ce matin. Le R. P. Supérieur a envoyé chercher le Docteur à Gourin. Actuellement le malade est dans une prostration complète; il a beaucoup de peine à parler. Il a vomis beaucoup hier et avant hier: il souffre de vives douleurs dans la région de l'estomac. Il dit que c'est une grande fatigue qui a déterminé un rhumatisme de côté avec des douleurs intérieures. Je vais faire prier la C^{te} pour demander sa guérison, les grands Scol^s sont très affectés. » (Lett. du 6 août.)

Ces prières ont été exaucées, et peu de jours après sa maladie, le R. P. Libermann recouvrait assez de forces pour venir, ainsi qu'il a été dit, prendre part à la retraite de la Maison-Mère.

— 6.° Avec la charge de Supérieur de la C. 1^{re} le R. P. Libermann conserve la direction particulière particulière du G.^d Scolasticat, pour le côté spirituel et religieux, comme pour la discipline et les études.

Mais, vu les occupations multiples et variées que lui imposent les fonctions de supérieur, occupations plus nombreuses que partout ailleurs par suite des diverses catégories de personnel qui composent l'établissement, le E. R. Père l'a déchargé du cours de Théologie morale qu'il professait jusqu'ici au Grand Scolasticat. C'est le P. du Plessis, auparavant professeur de dogme, qui enseigne maintenant la morale. A ce cours principal, il joint le cours accessoire d'Écriture sainte. Le P. Morin, nouveau profes, a remplacé le P. du Plessis, comme professeur de dogme, et il est en même temps chargé d'un cours secondaire d'Histoire ecclésiastique. — Quant au P. Brunette, il demeure, comme par le passé, Vice-Préfet du Grand-Scolasticat et professeur de philosophie ainsi que de physique et de chimie.



Cité de St-Michel.

de Mars 1870 - à Sept-1871.

1. Personnel. — 2. Retraites et 1^{er} Comm. — 3. Visite du C. R. Père. — 4. Maladies. Petite vérole. Mort de 4 colons. — 5. Enrôlements. — 6. Nombre des colons. Nouvelle bâtisse. — 7. Trav. agricoles. — 8. Visites d'inspect. — 9. Occure du Gouvt. — 9. Orisés.

Extrait du Bull et de la Corresp.^{ce}. — 1. — Comme N. 49 de Langomet, la colonie de St-Michel a dû prêter un asile à plusieurs des Frères émigrés de Chevilly et de Paris.

Le P. Guyot, qui avait été envoyé quelque temps à

S. Han pour s'y reposer et aider le P. Thomas, est retourné au mois de février, reprendre la direction de la colonie, tandis que le P. Moricet, après être resté un certain temps à Blencon pour aider l'aumônier des Sœurs de St. Joseph, se rendait à la Martinique dans la C^{te} de St. Pierre.

— 2. Dans le second semestre de l'année 1870, la retraite de 1^{ère} communion a été prêchée aux colons par le P. Guilloux. Le jour de la fête de Pâques, 17 av. 22 de ces enfants s'approchaient pour la 1^{ère} fois de la S^{te} table. Le lendemain eut lieu la communion prescrite pour gagner le jubilé accordé par le S^t Père à l'occasion du Concile..

Cette année, la retraite pascale a été donnée par le R. P. Liebermann. Ses résultats en ont été salutaires comme l'ont prouvé le pieux recueillement des enfants et la nombreuse communion dont elle fut suivie, le 9^e jour de Pâques.

— 3. Ces enfants ne laissent pas d'être sensibles à l'intérêt que leur portent les Pères et les Frères aux soins desquels ils sont confiés, et ils ont manifesté une joie toute particulière de voir le E. R. Père se rendre au milieu d'eux. Ce fut le 10 novembre, que le E. R. Père leur fit une première visite à la Colonie. Il fut accueilli par de joyeuses fanfares, et il assista à différentes évolutions auxquelles les enfants se livrèrent sous ses yeux.

Le 1^{er} jour de l'an, toute la colonie, musique en tête, était allée à l'abbaye offrir ses vœux au E. R. Père. Il accueillit avec bonté cette touchante manifestation, et pour donner à ces enfants une nouvelle preuve de son intérêt, il voulut, le 6 janvier, présider lui-même, accompagné des différentes C^{tes} de l'établissement, leur distribution des prix. On juge aisément de la joie des jeunes colons. Ils reçurent en outre du E. R. Père, une gratification en nature

destinée à accroître le fond de famille du pénitencier; c'était un joli couple de jeunes habillés de soie, qui paraissaient donner pour l'avenir les plus belles espérances.

— 4. La petite vérole qui a cruellement sévi durant l'hiver dans tous les environs, s'est montrée clémentie à l'endroit des jeunes colons de Langonnet. Il faut dire qu'on avait eu soin de faire vacciner tout le monde; un seul cas de cette maladie s'est produit à la colonie, et heureusement il n'a pas été suivi de mort.

Cependant on a perdu, par suite d'autre maladie, quatre de ces pauvres enfants, dont deux presque subitement.

— 5. Après le désastre de Sedan, 29 des plus âgés parmi les colons voulurent s'enrôler sous les drapeaux comme engagés volontaires. Le 29 sept. ils quittèrent la maison pour se rendre ensemble à Nammes. Ils firent leur entrée dans la ville clairons et tambours en tête, à la grande admiration des habitants, qui se demandaient émerveillés d'où était cette garde mobile qui savait déjà si bien marcher au pas. Le F. Marie-Augustin était avec eux au premier rang.

Plus tard, dans les premiers mois de cette année, sept autres colons se sont aussi enrôlés, trois dans l'armée régulière, quatre parmi les zouaves pontificaux. Sans doute, le petit monument qui perpétue la mémoire du jeune Juffrennous n'est pas sans exciter un souvenir qui éveille ces nobles sentiments de dévouement et de patriotisme.

— 6. Pendant la durée de la guerre, le nombre des colons a notablement diminué. Par suite de ces enrôlements et d'autres départs, il s'était formé des vides qui ne furent pas remplis. Aussi ne comptait-on à la colonie que 246 enfants, au lieu de 320 qui s'y trouvaient à la fin de 1867.

Il n'a pas encore été parlé au Bulletin de St. Michel d'un grand bâtiment dont la construction a été autorisée en 1869 par le E. R. Père. Ce bâtiment, entièrement achevé aujourd'hui, comprend un rez-de-chaussée et deux étages. Le rez-de-chaussée est de plein pied avec la basse cour, du côté de la colonie; forme un sous-sol habilement dissimulé par suite de l'élevation du terrain; il est destiné à renfermer de nouvelles écuries. Au-dessus il y a deux grandes salles dans lesquelles on entre directement du plateau de la colonie, et qui formeront deux magnifiques dortoirs.

Les murs de la façade ayant un peu fléchi, pendant l'hiver dernier, le E. R. Père a autorisé la construction, vers le milieu, d'un appentis à six faces qui fera offices de contre-fort, tout en offrant encore un logement très-utile.

— 7. Les travaux agricoles ont été poursuivis autant et aussi heureusement que le permettaient les circonstances. Des défrichements commencés en 1869 et terminés l'an dernier, ont donné pour la culture une superficie de neuf nouveaux hectares ou 18 journaux. On a fait également pour l'écoulement des eaux de marais un drainage d'une longueur de 3000 mètres.

Les récoltes ont été assez bonnes, celle des pommes de terre a fourni en rendement 275,000 kilos, pour 11 hectares de plantation.

Quant aux récoltes de cette année, quelque temps on avait conçu d'assez vives inquiétudes; mais des prières, des processions faites pour rendre le Ciel plus propice, les ont heureusement sauvées: elles seront sinon abondantes du moins suffisantes.

— 8. Depuis la visite de M^r. Joussetin, la dernière qui soit mentionnée au Bulletin de St. Michel, d'autres inspecteurs sont venus à la colonie pour leur tournée réglementaire. D'ord. P. B. ... 1. 1870,

avait lieu une première inspection qui ne laissa pas d'être en somme satisfaisante pour l'établissement. L'envoyé du Gouvernement parut surtout content de voir la nouvelle bâtisse.

Le 30 juin, le Procureur impérial de Pontivy, M.^r de Mesmeur, visitait aussi S.^t Michel avec deux officiers de marine et de ses amis. Ils prirent part, à l'abbaye, au modeste dîner de la C.^{té}.

Enfin, le 14 août dernier, M.^r le Baron Maurice de Joinville a fait une récente tournée. Il a paru prendre intérêt à l'œuvre dirigée par nos Pères et nos Frères de S.^t Michel, et admittre très-bien les explications données à certaines de ses observations.

— Mentionnons-ici un don de 1,500.^s que le R. P. Provincial a pu obtenir au mois de mai du ministère de l'Intérieur en faveur de la colonie de S.^t Michel. Ces secours, quelques modiques qu'ils soient, sont précieux, eu égard aux temps difficiles que nous traversons.

— 9. Les Frères de la C.^{té} de S.^t Michel, ont été assez cruellement éprouvés pendant le laps de temps qu'embrasse le présent Bulletin. Au printemps de 1876, le F. Cléophas a été atteint d'une fluxion de poitrine qui l'a empêché pendant quelques mois de vaquer à ses fonctions ordinaires. En décembre, le F. Thomas ayant fait un faux pas dans l'escalier, est tombé et s'est cassé la jambe. Il a pu se remettre assez promptement.

Le 22 novembre, le bon F. Arsène était contraint de s'aliter, et quelques jours après il fut transporté à l'Abbaye. Il souffrait beaucoup de l'estomac. Toutefois, malgré son âge et ses infirmités, il ne pouvait d'abord se résoudre à rester sans travailler. Mais il dut enfin garder à l'infirmerie sans pouvoir désormais la quitter. Il édifiait tout le monde par sa douce patience et sa résignation dans ses longues et cruelles souffrances. Enfin le 16 avril, il rendit à Dieu son âme ornée des plus belles vertus de la vie religieuse.

Le 19 août, un samedi, la mort venait ravir encore un membre de cette C^{te}, le F. Marie-Florentin. Il souffrait aussi depuis longtemps de l'estomac, et ce mal avait fini par dégénérer en gastrite chronique. La veille de sa mort il recevait en pleine connaissance et avec des sentiments d'une vive piété les derniers secours de la religion. Vers 7 heures du soir, il émettait ses vœux perpétuels entre les mains du P. Supérieur. Il semble qu'il n'attendait que cette dernière grâce pour entrer dans le calme parfait qu'il ne la pas quitté jusqu'à son dernier soupir.»

Puisse ces morts n'être pas sans dédommagement pour la colonie, et amener de plus abondantes bénédictions sur l'œuvre des jeunes détenus à laquelle ces Frères se consacraient avec zèle et dévouement.

C^{te} de St-Flan.

1. Ecole agric^{te} sup^{re} suspendue. — 2. Mutat^{ns} dans le pers^l. — 3. Frères requis p^r le service militaire. Difficultés. — 4. Arrivées successives de Frères, de Scol^s, de Pères. Id. du C. R. Père. Séjour des Frères Allem^s. Prêfets et Maîtres nouveaux. — 5. Incendie. — 6. Départ du C. R. Père etc. Noviciat à St-Flan pendant la Commune. — 7. Ordin^{ns} par M^{gr} David. — 8. Maladie du F. Olivier. — 9. Accident. — 10. Visite de l'Inspect^r. Don. Commission de Patronage. — 11. Moulin.

Extrait de la Corresp^{ce}. — 1. Dans le dernier Bulletin de St-Flan, il a été parlé de l'ouverture de l'école agricole supérieure dont le C. R. Père par Décret du 8 sept. 1869 avait autorisé l'érection. (Com. VII. p. 361.) Cette école a, en effet été ouverte au mois d'octobre 1869, et les cours ont été continués jusqu'au moment de la guerre. A la fin du 1^{er} semestre, un compte rendu bien satisfaisant a été publié sur les diverses matières étudiées par les élèves, et de la marche générale de l'œuvre naissante. Il n'y avait encore à cette époque d'élèves 12. espérait

cependant que ce nombre s'augmenterait peu à peu, vu la sympathie générale qui avait accueilli et soutenu cette œuvre. Malheureusement la guerre est venue tout-à-coup détruire ces espérances. La plupart des élèves étaient des jeunes gens qui se trouvaient presque tous atteints par les nouvelles lois militaires; ils ont dû se disperser pour prendre du service; et, jusqu'à présent, l'œuvre n'a pu être reprise.

— 2. C'est alors que le E. R. Père pensa à donner une nouvelle obédience au P. Lecomte. Il a été appelé, comme nous l'avons vu, à se rendre à la Guadeloupe au mois de janvier dernier. Vers cette même époque également le P. Guyot s'était rendu à St. Michel. Pour suppléer à ces départs, le E. R. Père a appelé le P. Wenger à faire partie de la C^{te} de St. Jean.

— 3. A St. Jean, comme à Langonnet et à St. Michel, les levées faites successivement en Province, amenèrent beaucoup de difficultés au sujet des Frères. Dès le commencement, il avait fallu faire partir les F. F. Benoit, Ruffin, Barthélemy et Albert. Ils purent heureusement entrer à l'ambulance du Gros-Caillou avec ceux des autres C^{tes} alors atteints par les récentes lois. Le F. Clément dut s'engager dans la mobile. Enfin restaient les F. F. Eiburce et Guillaume, au sujet desquels il y eut plus tard encore de nouvelles difficultés. Ces Frères étaient nécessaires à l'établissement, et néanmoins ils étaient demandés avec instances pour être incorporés dans le corps des mobilisés. Ce fut le sujet de correspondances spéciales avec la Préfecture de St. Brieuc. Enfin le R. P. Provincial finit par obtenir, en insistant sur l'assimilation des pénitenciers aux maisons de détention ordinaire que les Frères affectés à la surveillance des jeunes détenus de St. Jean, pussent jouir de l'exemption militaire. (Séss. du 17 nov.)
A ce titre le F. Eiburce ne fut plus inquiété par la suite. Mais quant au F. Guillaume, il dut dans le courant

de janvier se mettre à la disposition de l'Administration militaire et fut employé au charroi des munitions et des subsistances pour l'armée de l'Ouest. Une voiture et deux chevaux dont il servait de conducteur avaient été réquisitionnés à la Colonie.

— 4. Si le départ d'un certain nombre de Frères amena des vides dans la C^{te}, ils furent plus que remplis par l'arrivée d'un personnel assez nombreux de Frères, de Scolastiques et de Pères qui avaient fui Chevilly et Paris. Ce fut aussi à St-Élan qu'on envoya les orphelins de la C^{te} du St-Cœur de Marie.

Là s'étaient rendus également, en quittant Paris, les R. P. Libermann, ainsi que les P. P. Jérôme et du Plessis et plusieurs Scolastiques et novices.

Le R. P. Provincial y arriva à son tour dans la seconde moitié de septembre. Il fut suivi du P. Barillet et enfin du C. R. Père, accompagné du R. P. Delaplace, qui s'y rendaient à la fin du même mois.

Parmi les Frères retirés à St-Élan, se trouvaient, comme il a été dit, ceux d'origine allemande qu'on n'avait pu garder à Langonnet. Malgré la latitude laissée par le nouveau Préfet des Côtes-du-Nord, M. Viet-Dubourg, de les recevoir dans l'établissement, on n'était pas sans craindre que leur présence à la Colonie ne finit par exciter les défiances hostiles de la population et qu'il ne fallut se résoudre à les faire partir pour l'Irlande. Ces craintes augmentèrent encore lorsque M. du Clésieux, étant venu à donner sa démission de Maire, dans le courant du mois d'octobre, il fut remplacé par M. Beaudot, nommé par le Préfet. M. Beaudot devait ce choix à ses idées républicaines. Il n'était pas sympathique au clergé et paraissait moins bien disposé encore à l'endroit du personnel de la Colonie. Effectivement, il fallut endurer de sa part beaucoup de tracasseries. La présence

des Frères allemands, le départ des Frères atteints par les nouvelles lois, lui fournirent surtout l'occasion d'un beau zèle administratif dont il était heureux de se faire une recommandation, à la Préfecture. C'est lui, on s'en souvient, qui avait voulu pendant le séjour du E. R. Père, forcer la Directrice de la poste d'Effriac à lui livrer les lettres envoyées de St. Olan. Mais la Providence permit que le Préfet, homme cependant d'opinion républicaine, eut des intentions plus modérées que les Siennes. On peut même dire qu'il se montra très-bienveillant; non-seulement on obtint de lui de précieux accommodements au sujet des Frères; mais il parut constamment rester étranger aux soupçons exploités par la malveillance contre l'établissement. Préfet et Maire ont été remplacés depuis, et c'est aujourd'hui M. Olivier du Clésieux le fils de M. Achille du Clésieux, qui a été élu par le conseil municipal et substitué à M. Beaudet. (Folk. 23 juill.)

— 5 Pendant le séjour du E. R. Père à St. Olan, il y eut dans la colonie un incendie dont nous retrouvons les détails dans une lettre du R. P. Delaplace au R. P. Provincial. « Dans la nuit du dimanche au lundi, toute la C.^{te} a été sur pied pour un incendie. On a mis le feu dans le tas de paille près du grenier à grain, vers les 11 heures de nuit, quand on s'en est aperçu le tout était déjà bien entamé et un coin du bâtiment allait être envahi par la flamme. Mais le Bon Dieu était là. On est arrivé à temps, la pompe a joué, et il n'y a eu de brûlé que le tas de paille.

Il n'y avait presque pas de vent, et le peu qu'il faisait allait du midi au nord, c. à d. du côté opposé au bâtiment et vers la haie et la rue. Ni le soir ni le matin le vent ne soufflait dans cette direction; il y a eu là quelque chose de providentiel. — Notre E. R. Père est venu sur place pendant l'incendie. M. du Clésieux s'y est rendu aussi, et M. du Clésieux a fait la chaîne près de la fontaine. Les voisins sont accourus. La veille, ou

plutôt le dimanche même, on avait dit à la fille d'un des voisins que l'on devait aller mettre le feu chez M. Olivier du Clésieux et à la colonie. M. Olivier a été épargné cette fois. Tous les honnêtes gens de la localité ont été indignés; le curé est venu faire visite de condoléances; le Procureur de la République et autres sont venus; la gendarmerie envoie des patrouilles, et ici l'on veille aussi. (J.M. du Nov. 70.)

La perte a été évaluée à 1288^f; mais grâce à Dieu tout était assuré. On n'a pu connaître avec certitude l'auteur du sinistre. Cependant les soupçons se sont portés, non sans apparence de raison, sur un domestique, renvoyé deux jours auparavant pour s'être enivré et s'être battu le jour de la Coussaint. Il peut se faire encore que la malveillance de certaines gens des environs qui prétendaient que nous jouissions de trop de privilèges et d'exemptions ait été pour beaucoup dans ce malheur. A partir de ce jour, on fit pendant un certain temps, des rondes nocturnes; deux Frères et deux enfants se partageaient chaque fois cette surveillance de nuit.

— C. Ayant le dessein de profiter de son éloignement de Paris pour visiter les Côtes de Bretagne, le E. R. Père songea à quitter S.^t Etlan pour se rendre à Langonnet. Le 16 novembre, il s'éloignait donc de cette résidence où il avait séjourné près de deux mois.

En même temps que lui, s'éloignèrent aussi plusieurs Scolastiques: et plus tard, pendant l'armistice, S.^t Etlan se trouva à peu près ramené à son personnel ordinaire. Mais l'impossibilité de se fixer à Chevilly pendant l'insurrection de la Commune, détermina le E. R. Père à établir provisoirement le noviciat à S.^t Etlan, et la rentrée définitive de tous les novices s'effectuait à la fin d'avril. Là, plus que partout ailleurs, les bâtiments prêtaient des facilités et des avantages particuliers pour une semblable

installation. Ce fut principalement la grande maison dite des Patrons, restée vide par suite de la dispersion des élèves de l'école agricole, qui servit à recevoir les Novices.

— 7. Se rendant à la prière du E. R. Père, Mgr. David, Evêque de St-Brieuc, voulut bien se transporter à St-Élan, pour y conférer les ordres à quelques novices. On a déjà parlé de la cérémonie au bulletin du Noviciat; aussi nous ne citerons que le passage de la lettre du P. Thomas, où il mentionne l'accueil fait à Sa Grandeur. Monseigneur, dit-il, est arrivé vers 8 heures moins 1/4, et il est reparti à 11 h. Sa Grandeur n'est pas restée à dîner avec nous. Elle avait une invitation pour ce jour-là. Dans sa réponse au petit discours que je lui adressai, Monseigneur rendit un très-bon témoignage au bien que la Cong. opère tant en France qu'à l'étranger. Il dit qu'il ne la connaissait du reste que par ses œuvres; puis il ajouta qu'elle avait parfaitement conservé l'esprit de son St-Fondateur, et qu'il avait été très-heureux de voir et d'admirer en elle cet esprit de charité, de ferveur et de simplicité. Enfin Sa Grandeur nous exprima sa satisfaction de nous avoir dans son diocèse. — Tout s'est très-bien passé. Monseigneur a fait cette ordination afin que nos sujets pussent profiter encore de l'ordination de 23 juillet qui doit avoir lieu à St-Brieuc. (Bull. du 12 juillet.)

Le 24 juillet, au lendemain de l'ordination qui venait d'avoir lieu à St-Brieuc, tous les novices quittaient St-Élan pour aller au St-Cœur de Marie.

— 8. Parmi les Frères de Paris réfugiés à St-Élan avant l'investissement de la capitale, était le Frère Olivier, attaché depuis plusieurs années à la Maison Mère, où il remplissait les fonctions de portier. Pendant son séjour à St-Élan, ce bon Frère a été frappé d'une attaque d'apoplexie, qui a bien failli nous l'enlever. Atteint le 4 déc.; pendant la récréation du dimanche,

il n'a repris connaissance que le mardi suivant. Par bonheur, le R. P. Libermann se trouvait dans la Cité. Voyant que les compresses d'eau froide et les synapismes ne suffisaient pas, il lui pratiqua, après une deuxième crise, une saignée au bras. Elle eut un bon effet, et l'on put reprendre espoir.

Après cette crise on lui avait immédiatement administré les derniers sacrements, car on avait des craintes sérieuses. Il fallut le veiller plusieurs nuits de suite. Cependant le cher malade, grâce à tous les soins qu'il a recus a pu se rétablir en assez peu de temps (Lett. du S. Guyot du 12 Dec.) Après sa complète guérison, le F. Olivier a été envoyé dans la Cité de Langonnet, où il continue les fonctions de portier qu'il avait à Paris.

9. Dans une lettre du 22 juillet, le P. Thomas parle d'un accident qui aurait pu causer la mort d'un des enfants du pénitencier, mais qui, grâce à Dieu, n'a pas eu de graves résultats. Voici comment il raconte le fait: « Un petit baril d'une contenance de 4 litres était posé en un lieu un peu élevé à côté du puits que l'on creuse maintenant, et servait à mettre de l'eau à boire pour les enfants; ayant été ébranlé par mégarde, il roule sur l'échaffaudage qui est au haut du puits, passe par le trou par où l'on tire la terre et tombe sur la tête d'un enfant qui était employé à charger les baquets. Le pauvre enfant devait avoir le crâne brisé sur le coup par la chute de ce baril; mais pas du tout, et c'est juste le contraire qui a eu lieu, car la tête de l'enfant a défoncé le baril. Dès que l'enfant, étourdi par la chute, fut revenu à lui, il demanda à se confesser aussitôt. Quand je fus arrivé près de lui, il me dit: « Mon Père, je suis perdu, confessez-moi, je vous prie. » Enfin, Dieu merci, l'accident est sans gravité aucune et il n'y a eu que demi-mal, puisque la vie et l'intelligence de

L'enfant ne sont nullement en danger. (lett. du 22 juillet.)

— 10. L^e même qu'à St-Michel, l'œuvre des jeunes détenus a été assez en souffrance pendant l'année qui vient de s'écouler. Nos ateliers sont à peu près déserts, écrit le P. Thomas. Nous n'avons plus que le F. Philémon, qui est obligé d'être tout à la fois: forgeron, menuisier, etc.... Il ne nous est même plus possible de faire ici nos réparations. (lett. du 22 juill.)

«Le 5 août, M^r le Baron Maurice de Joinville, Inspecteur général est venu nous visiter. Il a passé la journée avec nous et a paru très-bienveillant: nous pourrions en juger par son rapport. Mais quel qu'il soit, je puis dire qu'il a fait son inspection d'une manière bienveillante, il a tout vu, mais moins en détail que M. Joussetin. Il a été très-poli et affable et n'a pas fait comme M. de Wattéville, qui dans ses inspections à St-Élan, suscitait des difficultés à tout propos. (lett. du 16 août.)

— 11 Pour St-Élan comme pour St-Michel, le R. Père Provincial a obtenu du Chef de la division de l'Administration pénitentiaire au Ministère de l'Intérieur, M. Jaillant, une subvention extraordinaire de 1500^f.

— C'est ici le lieu de faire mention d'une commission nommée par le Ministre et chargée de l'examen des questions relatives au patronage des jeunes détenus. Cette Commission tint, le 18 juin de l'année dernière, une séance à laquelle fut convoqué le R. P. Provincial à titre de Directeur reconnu par le Gouvernement des deux colonies pénitentiaires de St-Michel et de St-Élan. Le R. P. Provincial eut à émettre son opinion sur divers points qui lui furent proposés, et ses observations d'ailleurs parfaitement fondées, furent comprises et appréciées de ceux qui l'écoutaient.

— 11. Une lettre du 2 sept. 1870, du P. Thomas, donne sur l'exploitation agricole de St-Élan et le travail du moulin, à la fin de l'année dernière; des détails que

ne sont pas sans intérêt. La presse au moulin est telle en ce moment, que la simple consigne ne suffit plus maintenant, il faut absolument fermer tous les abords du moulin pour n'être pas complètement envahi par la foule. Jamais je n'ai vu une pareille affluence. Nous avons de pauvres gens qui passent des deux et trois jours ici pour avoir de la farine, n'ayant pas de pain à manger. Nous avons constamment une moyenne de 50 à 60 personnes attendant de la farine en même temps, depuis au moins 15 jours. Quand arrive le soir et qu'il faut renvoyer tout ce monde, c'est quelque chose qui fait peine. Des femmes qui n'ont pas pu trouver où se loger dans les environs ont couché, m'assure-t-on, dans le chemin qui va de chez nous à la Cage. Nous avons du grain partout le moulin, l'atelier, le magasin à fourrage, enfin jusqu'au cabinet des chaudières, tout est plein chez nous. Dernièrement un brave homme ne pouvant pas arriver au moulin pour y décharger son blé, par suite de l'encombrement des voitures, alla à l'endroit de l'ancienne porte de la basse-cour qui est murée et jeta son blé par dessus le mur. Nous avons du grain qui est ainsi depuis plus de quinze jours sans qu'on ait pu jusqu'à présent donner de la farine. Et pourtant nous marchons jour et nuit, tant que nous pouvons. (Lett. du 2 sept. 1870.)

Mgr. l'Ev. de St-Brieuc avait autorisé à travailler le dimanche comme les autres jours et en avait fait même un devoir, vu les besoins de la population. Ces besoins extraordinaires provenaient de la grande sécheresse qui a eu lieu durant l'été et l'automne de 1870. La plupart des moulins du pays sont des moulins à eau, ils ne pouvaient plus aller qu'à de rares intervalles. On venait donc de tout côté à St-Élan. L'Intendance militaire de St-Brieuc réquisitionna aussi la mouture de plusieurs sacs de farine par semaine. Pendant ces longs mois de sécheresse, St-Élan a été véritablement une providence pour tout le pays.

Cte de Cellule.

De Mars à Octobre 1870.

1. Passage de M^{gr} Robès et du E. R. Père. — 2. Jubilé. Prise d'habit. Pentecôte. — 3. Distribⁿ des prix. — Pères partis p^r la Maison-Mère — 4. Départ de Scolast^s et de Frères p^r le service. — 5. Gardes mobiles logés — 6. Re-traitem^{ts} et émission de vœux.

Bullet. de la C^{te}. — 1. a Nous avons parlé au dernier bulletin du bonheur que nous avons eu de recevoir dans la C^{te} la visite de M^{gr} Bessieux. Depuis lors il nous eût donné au mois d'avril 1870, de posséder également M^{gr} Robès pendant quelques heures, à son retour du Concile.

« Un mois après environ, nous avions encore la joie de voir au milieu de nous le E. R. Père. Il arrivait de la Ville-Sainte, accompagné du S. Barillec et du F. Joseph. Les Scolastiques et les élèves recurent de sa main la S^{te} Communion à la messe de C^{te}. A 8 h. 1/2, toutes les sections du séminaire se trouvaient réunies avec les petits Scolastiques dans la salle des séances académiques.

Après avoir entendu de la bouche du Préfet des Congréganistes et d'un petit Scolastique titulaire l'expression de nos sentiments d'affection filiale et de respect, le E. R. Père adressa à nos enfants quelques paroles pleines d'une paternelle bienveillance, les exhortant à s'attacher de plus en plus à N. S. P. le Pape, à l'aimer et à le faire aimer de tout leur pouvoir. Pendant mon séjour à Rome, ajouta-t-il, je n'ai point oublié l'Église. J'ai même obtenu un privilège bien précieux pour la nouvelle chapelle de S. Sauveur. Ce privilège insigne, c'est l'affiliation de cette chapelle à la Basilique de S. Sauveur ou de S. Jean de Latran, mère et maîtresse de toutes les Églises, et cela avec participation à toutes les indulgences que l'on gagne à Rome. » Cette faveur nous remplit de reconnaissances

et un congé accordé pour toute la journée vint mettre le comble à la joie de tous les enfants.

« Après le dîner, auquel assistaient quelques personnes étrangères, le C. R. Père se fit un plaisir d'entendre, sur ces paroles: « Tu es Dieu », un oratorio de la composition du F. Sébastien. Pendant la récréation de midi, le C. R. Père passa successivement dans les cours en adressant aux enfants quelques bonnes paroles. Cependant nous ne pûmes au gré de nos desirs conserver longtemps le C. R. Père qui avait hâte de rentrer à la Maison-Mère. Les P. P. Ott et Lejeune l'accompagnèrent jusqu'à Aigueperse, où il prit dans la soirée le train qui devait le ramener à Paris. »

— 2. « Pour faire gagner à nos enfants l'indulgence du Jubilé accordée avant l'ouverture du Concile par N. S. P. le Pape, le P. Supérieur avait voulu attendre une bonne occasion. Il invita M. l'abbé Charton, chanoine honoraire et supérieur des missionnaires diocésains, à donner quelques instructions à nos élèves. Les exercices s'ouvrirent le lundi 23 mai, pour se terminer le dimanche suivant. Chaque jour, pendant la messe de 6 h et le soir à 7 h., ce digne ecclésiastique, non moins remarquable par ses talents que par sa piété, nous adressait une bonne et touchante exhortation, dont les fruits se sont fait heureusement sentir parmi nos enfants.

« Le 4 juin, veille de la Pentecôte, cinq postulants scolastiques ont revêtu le s^t. habit. Ce sont M. M. Du-jardin, Benmetôt, Montel, Picandet et Laroque.

« Notre fête patronale a été relevée par la présence de deux religieux de l'ordre de S^t. François, venus de Clermont, sur l'invitation que le P. Supérieur en avait faite au R. P. Gardin. L'un d'eux a fait célébrant aux offices du jour, l'autre, italien d'origine, nous a donné un sermon plein de science sur le S^t. Esprit.

— 3. Le 2 août était le jour fixé pour notre distribution des prix. Le vénérable M. Mercier, toujours si bon

et si dévoué pour nous, est venu, malgré son grand âge, nous honorer de sa présence. Nos élèves ont joué la pièce du *Card. Wisemann*, intitulée *Fernando*. Nos musiciens, sous l'habile direction du *F. Sébastien*, ont aussi exécuté un long oratorio qui, pendant plus de vingt minutes, a charmé la nombreuse assistance.

« Pendant les vacances, les *P. P. Cogniard* et *Costes*, appelés à émettre leurs vœux perpétuels, se rendaient à Paris pour la retraite avec le *P. P. Gravière* qui, cette fois encore, avait pris son chemin par Cellule. »

— 4. « Cependant, vers cette même époque, des Grands Scolastiques et des Frères nous quittaient par suite de la position que leur créaient les nouvelles lois militaires.

« *M. Dujardin* put assez tôt se rendre en Irlande; mais *M. Foels*, ancien sergent-major, fut rappelé pour reprendre du service.

« Par bonheur les autorités civiles nommées par le gouvernement nouveau n'étaient point malveillantes. Le Préfet et le Sous-Préfet, hommes de l'opposition sous l'empire, étaient néanmoins des personnages fort honorables et avaient été secondés par le clergé dans les dernières élections.

« Cependant des accusations absurdes, répandues dans le pays, égaraient beaucoup de gens. On répétait partout que le clergé était favorable à la Prusse, et que le roi *Guillaume* faisait la guerre avec l'argent du denier de *S. Pierre* que lui fournissait le Pape.

« En outre, il y avait à se préoccuper de l'attitude de la population, là comme partout ailleurs, défiante et jalouse au sujet des exemptions de service dont les membres de la *C. G.* pouvaient être favorisés. Aussi s'empressa-t-on de faire partir pour Paris les *F. F. Romuald*, et *Marie-Georges*, tandis que le *F. Emilien* se dirigeait sur Lyon et que le *F. Pius* se rendait en Alsace.

Plus tard, dans le courant de Décembre, le F. François-Marie, qui de Chevilly s'était retiré dans notre C^{te}, dès les premiers jours de septembre, dut faire partie des bataillons de mobilisés.

« On a vu par les précédents bulletins que le Frère Romuald, incorporé dans les compagnies de marche de la garde nationale, avait courageusement payé de sa personne à l'affaire de Montretout. Pour le F. Marie-Georges, il était entré avec nos autres Frères infirmiers à l'hôpital militaire du Gros-Cailou.

Le F. Pius dut prendre du service dans l'armée active et passer presque tout le temps de la guerre sous les drapeaux.

« Le F. Emilien, après avoir passé à Lyon deux mois environ, à la caserne où l'on exerçait les jeunes soldats, entra à l'hôpital militaire de cette ville en qualité d'infirmier et y resta jusqu'à la fin de la guerre. (Lett^{re} du F. Emilien des 19 oct., 7 et 16 mars.)

« Gardé un certain temps à Issoire avec les autres mobilisés des environs de Bellère, le F. François-Marie fut ensuite dirigé sur le camp des Alpines, dans les Bouches-du-Rhône. Et racontait dans ses lettres, avec une vive indignation, combien l'immoralité était grande parmi ces hommes, et à quels honteux excès ils se laissaient aller. Dans une situation si anormale et si critique, ce bon frère avait conservé autant qu'il lui était possible son règlement et ses pratiques de la vie religieuse. (Lett^{re} du F. François-Marie du 11 Dec. 70 et du 19 mars 71.)

« La guerre terminée, tous ces chers Frères purent nous revenir, les uns plus tôt, les autres un certain temps après la cessation des hostilités. Tous étaient heureux de retrouver la vie régulière et paisible d'une C^{te}, après cette existence si agitée et si contraire à leurs habitudes, qu'ils avaient dû subir pendant quelques mois.

„ Notre cœur que nous avons nommé, les *Fr. Fr. Eugène, Symace, Sébastien*; eux aussi sous le coup de la loi, furent exemptés de toute contribution de service militaire. Au conseil de révision de Riom, on les traita avec indulgence et ils furent réformés. De deux postulants Frères appelés aussi par la loi sous les drapeaux, l'un, du nom de Mourpha, fut déclaré impropre au service, l'autre, nommé Jean Roux, entra dans l'armée, revint en convalescence et repartit encore „

— 7. „ Tandis que les uns s'éloignaient de Cellule, d'autres, au contraire, venaient y chercher un refuge. Immédiatement après la retraite de la Maison-Mère, plusieurs Grands-Scolastiques y arrivaient, avec les *P. P. Cogniard et Costes*.

„ A ces hôtes, auxquels nous étions si heureux d'offrir une fraternelle hospitalité, vint s'ajouter un nouveau contingent de personnel auquel nous ne nous attendions pas, les mobiles de l'arrondissement de Mouna. La Maison avait été réquisitionnée pour un effectif de 150 hommes. Ils logeaient chez nous et s'exerçaient dans nos cours au maniement des armes. Le *R. P. Supérieur* ne négligea pas de profiter d'une si bonne occasion pour faire du bien à leurs âmes. Tous les dimanches, à 9 h. une messe, à laquelle pouvaient assister les mobiles, était dite par un des Pères; et après l'Évangile, le Père *Houbert* leur adressait quelques paroles appropriées à leurs besoins. Ses efforts n'ont pas été stériles. La veille de leur départ fixé au 25 septembre, la plupart de ces braves enfants de l'Quvergne se confessèrent, et un certain nombre ne nous ont quittés qu'après s'être revêtus du *S. Scapulaire*.

„ Ce départ avait été ménagé à dessein par le *P. Supérieur* en vue de la retraite qui devait précéder la rentrée. Cette retraite s'ouvrit le jour même du départ. Les Pères, les Frères et les Grands Scolastiques

ensuivaient les exercices.

« Au bruit des armes succédèrent ainsi huit jours de calme et de solitude, pendant lesquels le P. Supérieur nous parla des devoirs que nous avons à remplir envers Dieu comme hommes, comme chrétiens et comme religieux. Le Dimanche, 2 oct., fête de N. D. du Rosaire, à la cérémonie de clôture, les F. F. Sébastien et Alexis ont renouvelé leurs vœux pour cinq ans, avec les F. F. Vincent-de-Paul et Félix.

« L'état incertain de la situation avait empêché l'émission des vœux perpétuels. »

Année scolaire de 1870-71.

1. Rentrée-G^d et petit Scolasticat. — 2. Ordinat^{ns}. Bénédiction de la nouv^{te} chapelle par M^r de Charbonnel.
- 3. Chem. de Craie. Statues. — 4. Variole. Mort de M. Riton. — 5. Id. de M. Chanat. Sincèrement. —
6. Mort de M. Sombrières et d'un Orphelin. Maladie de C. Costes et du F. Eugène. — 7. Retour en jann. Fête d'habit.
- 8. Mort de M. Mercier. — 9. Id. de M. Vogat. — 10. Départ des Scolasticat et nov. — Oies en passage. —
11. Fête de Dieux. — 12. Distrib^{ns} des prix. — 13. Mission. — 14. Vins. — 15. Accident du chem. de fer. — Orage. — Procès-verbal de la bentedⁿ de la chap^{te}

— 1. « Ainsi que nous devions nous y attendre, la rentrée des élèves fut beaucoup moins nombreuse que les années précédentes. Leur retraite annuelle eut lieu, comme d'ordinaire, à la Coussaint. C'est M. Rouanet, venu de Foardeaux, qui en donna les exercices. Sa parole sympathique a été bien accueillie et a fait du bien à nos enfants.

« Vers la fin d'octobre, les grands Scolastiques, présents à Cellule, purent s'organiser en petite C^{te} et supplier autant que possible aux cours ordinaires du grand Scolasticat. Par suite de rentrées successives, leur nombre finit par s'élever à 17.

« Le 23 oct. était arrivé le P. Brunetti (Antoine), après un séjour d'environ deux mois en Savoie. Il fut plus spécialement chargé des Grands Scolastiques en qualité de vice-préfet. Il professait aussi le dogme, le droit canon et la physique. M. M. Rivaz et Costes

donnaient des répétitions, l'un de morale, l'autre de philosophie.

« Le Petit Scolasticat se remettait aussi à ses exercices ordinaires. Cette année, on comptait 33 aspirants, mais sur ce nombre relativement très-satisfaisant, il n'y avait que peu de titulaires. » (lett. au S. Coste le 23 fév.)

— 2. « Les Scolastiques et les novices réunis à Cellule avaient été autorisés par le C. R. Père à participer à la faveur d'une ordination extra-tempora. A l'invitation du P. Hubert-Mg^{re} Charbonnel, évêque en partibus de Sosopolis, alors en résidence aux environs de Lyon, voulut bien se transporter lui-même dans l'Établissement. Sa Grandeur, arriva le P. Hubert, nous est arrivée aujourd'hui 9 nov., à 5 h. du soir. C'est bien l'homme le plus aimable et le plus gai que je connais. » (lett. le 9 nov.)

« Le bon M. Rouannet avait prolongé son séjour parmi nous pour prêcher la retraite préparatoire. Une première cérémonie d'ordination eut lieu le samedi 12 nov., dans la chapelle des enfants de Marie. Monseigneur conféra la tonsure à M. M. Finot, Schir, Vialon, Gachon, Planeix, Runtz, Pallier. Les mêmes Scolastiques, et de plus M. M. Degressol et Pellier, reçurent encore les ordres mineurs.

« Le soir à 4 heures, la Communauté entière se réunissait, au joyeux son de la cloche, dans une des cours du séminaire. C'était pour la bénédiction de la nouvelle chapelle. Bientôt Mg^{re} de Charbonnel parut accompagné du P. Ott et de M. Juigniet, faisant l'office d'assistant et du P. Brunetti, remplissant les fonctions de cérémoniaire. Sa Grandeur bénit d'abord les murs extérieurs de l'édifice, puis fit la bénédiction intérieure de la chapelle. A la fin de la cérémonie, Monseigneur adressa à la C.^{ie} quelques paroles des mieux senties. C'étaient des félicitations, sur le bon

quêt et la convenance parfaite de cette construction digne de servir avec honneur au culte divin. Ce fut aussi pour tous une vive exhortation à marcher sur les traces du S. Rédempteur à qui cette chapelle est dédiée. Audessus de l'autel était exposé à tous les regards un tableau du S. Sauveur, œuvre non sans mérite d'art Eugène. On trouvera en appendice le procès-verbal de cette bénédiction.

Le lendemain dimanche, eut lieu une seconde cérémonie d'ordination, plus belle encore et plus touchante que la première. M. M. Dégrossol, Kellier, Émou, Schir, Thallon, Gachon, Planeix, Runtz, mineurs de la veille; reçurent le Sous-Diaconat; M. M. Pambour, Caragnat et Costes furent ordonnés Diacres, et M. M. Rivas et Petit, prêtres. Tous nos enfants suivaient avec le plus vif intérêt les différentes cérémonies.

Après les Vêpres, le P. P. Supérieur nous adressa une allocution, et le soir au salut; il nous fut encore donné d'entendre quelques paroles du vénérable Evêque de Sosopolis. Il nous proposa comme modèle le Bienheureux S. Louis de Gonzague, et s'élevait sur quelques-unes des nombreuses grâces, que tous nous pouvions obtenir par l'intercession de ce Saint.

Le lendemain matin, Monseigneur nous quitta. Mais avant de s'éloigner il alla dans les salles d'étude et adressa aux élèves quelques paroles d'adieu avec de bons et saints avis.

Aux Quatre-Temps de Noël, le samedi 17^e Dec. une dernière ordination complétait les deux précédentes. M. M. Pambour, Caragnat et Costes s'étaient rendus à Clermont avec le P. Supérieur, et ils reçurent des mains de M. G. Féron l'onction sacerdotale.

— 3. Lors de la venue de M. G. de Charbonnel, la chapelle n'était pas encore complètement achevée. Mais pour ne pas perdre une si bonne occasion, le P. Supérieur avait obtenu de Sa Grandeur d'en faire néanmoins la

Bénédiction. Depuis cette époque le sanctuaire continue à s'embellir. Le 7 avril, a eu lieu l'érection d'un chemin de Croix. C'est le P. Supérieur qui a fait la cérémonie, après s'être pourvu à l'évêché des autorisations nécessaires.

Les peintures sont sur toiles, et l'encadrement, dû à l'habileté du C. F. Eugène, donne aux stations une très-bonne apparence comme ensemble.

Les C. F. Eugène et Ignace n'ont cessé d'accélérer le plus vite possible les travaux d'ornementation. Aujourd'hui, le sanctuaire, le chœur, la tribune ont reçu la dernière main. Quatorze belles statues des Quatre et des Évangélistes, achetées dans ces derniers temps, doivent être posées sur les côtés de la chapelle. Elles feront très-bon effet. Nous espérons que lorsque tout sera terminé, nous n'aurons rien à envier aux chapelles des autres établissements de la Cong.

— 4. — Si l'ouverture des études, le séjour de M. G. de Charbonnel, les Ordinations, la bénédiction de notre chapelle semblaient ramener la marche paisible des exercices et les pieuses fêtes de l'année scolaire, un mal dont nous avions redouté l'approche et dont les premières atteintes excitèrent bientôt de pénibles appréhensions, vint, pour de longs jours, nous plonger dans le deuil.

Dès le 9 nov., la lettre du P. Hubert, annonçant au C. R. Père l'arrivée de M. G. de Charbonnel, lui apprenait aussi que l'épidémie avait fait son apparition dans l'établissement. « Pour le moment, disait-il, c'est la variolè qui est notre ennemi : je le crains plus que les autres de l'extérieur. Nous avons encore trois personnes bien prises, deux élèves et M. Riton, grand Scolastique qui ne pourra faire partie de l'ordination. »

(lett. du 9 nov.)

Le mal progressa rapidement. M. Riton, qu'on ne pouvait croire si dangereusement atteint, expira le premier, le 18 nov. Cette mort, à laquelle on ne s'attendait pas, fit une très-vive impression, malgré toutes

Les précautions prises par le P. Supérieur pour tranquilliser les esprits. Déjà d'autres Scolastiques, des Frères et des Pères, se sentaient atteints. Le P. Ott devint se coucher avec la fièvre et bientôt l'éruption se produisit. Mais grâce à Dieu, elle ne fut pas très-forte et notre malade put entrer en convalescence assez promptement. Le St. Eugène était pris à son tour, et après lui le Père Costes qui devait être si rudement traité par le mal. Des Scolastiques M. M. Chanat et Lombrières étaient aussi en proie aux atteintes de l'épidémie.

— 5.° Sous l'empire de l'inquiétude beaucoup de séminaristes se disaient malades et l'affluence était toujours très-grande aux visites du médecin. Déjà le Docteur avait conseillé au P. Supérieur de faire évacuer l'établissement. L'air était évidemment vicié et l'agglomération ne pouvait contribuer qu'à le rendre plus pestilentiel encore. Le séjour des mobiles dans la maison semblait avoir amené cette épidémie, alors que l'influence du mal régnait dans beau coup de départements et dans les localités environnantes.

La mort de M. Chanat vint faire tomber les dernières hésitations. Ce petit-Scolastique expira le 29 novembre dans les sentiments de la plus touchante piété et du plus filial attachement à la Cong., comme on le verra par sa Notice biographique.

Ce fut alors que le P. Supérieur, qui avait tenu au courant des choses le C. R. Père, et l'avait averti de cette pénible extrémité, donna aux élèves pour être communiquée à leurs parents, une note où il exposait l'état alarmant de la situation, et son dessein d'avancer et d'étendre les vacances du premier de l'an à tout le mois de décembre. Les parents restaient libres néanmoins de ne pas retirer leurs enfants. Cependant, comme on le pense bien, la note produisit son effet, et bientôt il ne resta presque plus aucun élève dans l'établissement. La mesure était générale et

concernait à la fois les séminaristes et les petits Scolastiques. »

6. L'épidémie ne laissa pas de suivre son cours ; mais ce fut toujours en décroissant. Beaucoup subissaient l'influence du mal, mais ils en étaient quittes pour quelques jours de fièvre ou de simple réclusion à l'infirmerie.

« L'état de M. Lombrière, loin de s'améliorer, s'aggravait toujours, et le 6 déc. on désespérait entièrement de sa guérison. Lui-même avait eu, dès le commencement, un intime pressentiment de sa mort, et s'y était constamment préparé avec paix et confiance. Le 7 déc., veille de la belle fête de l'Immaculée Conception, il rendait le dernier soupir, après avoir eu le bonheur d'être de nouveau admis dans la Congrégation et de prononcer ses vœux privés.

« Le P. Costes donna aussi quelque temps les plus vives inquiétudes. L'éruption était chez lui très-forte ; il avait des moments de délire et se trouvait d'ailleurs réduit à un état de très-grande faiblesse. Aussi vers Noël, était-on dans la plus grande anxiété à son sujet. Mais grâce à la Très-Sainte Vierge, un mieux se produisit et il put commencer sa convalescence.

« Avant lui, le F. Eugène avait pu se remettre sur pieds. Mais il était fort affaibli, et son rétablissement complet fut lent.

« Enfin, une dernière victime de l'épidémie devait encore succomber dans la maison. La série de nos croix, écrit le P. Hubert, semble se clore par l'inhumation que nous venons de faire de l'un de nos bons orphelins, Gabriel Rabourdin, ici depuis huit ans. Il est décédé aujourd'hui 12 déc. à 1 h. 3/4. Espérons que ce sera fini pour nous. » (Lett. du 12 Dec.)

Ce pauvre enfant fit une mort bien pieuse et bien édifiante. »

« Tous ces chers défunts furent enterrés dans le cimetière de la paroisse. Les inhumations avaient lieu le plus promptement qu'on le pouvait, il n'y assistait que le moins de monde possible. C'était afin de multiplier les précautions contre l'épidémie.

« Les abords des chambres où se trouvaient ceux qui étaient atteints, étaient aussi soigneusement interdits. Le personnel strictement nécessaire au service des malades était seul autorisé à y entrer. Quand les convalescents étaient assez bien remis pour donner leurs soins aux plus souffrants, on les choisissait de préférence. Eux en effet ils étaient à couvert des nouvelles atteintes du mal. Chez les autres cependant, le dévouement ne comptait pas avec le danger. Deux grands Scolastiques entre autres: M. M. Rellier et Gouyet furent admirables d'assiduité et d'empressement auprès des plus malades. » (S. M. 19. dieu.)

— 7. « Ainsi qu'on l'avait espéré, l'état sanitaire de l'établissement permettait de rappeler les élèves au terme fixé, et la rentrée eut lieu au commencement de Janvier. On se remit au travail avec ardeur et rien ne vint plus troubler la marche ordinaire des exercices.

« Pour compenser le temps passé dans leurs familles pendant l'épidémie, plusieurs élèves obtinrent de rester dans l'établissement pendant les vacances de Pâques.

« Au mois de Mars, le jour de la fête de S. Joseph, il eut une cérémonie de prise d'habit. Cinq postulants scolastiques, M. M. Noël, Pille, Hissel, Lamoignon, Riffaud, prononcèrent leurs premiers engagements, et les postulants frères: Daniel, Serriol et Antoine, en religion Romain, Eutrope et Trophime, revêtirent le s. habit de novices.

« Le lendemain eut lieu, en l'honneur de S. Joseph, une séance académique, dont M. l'abbé Mercier avait bien voulu malgré son grand âge accepter la présidence. »

— 8. « Rien d'ailleurs, ne nous présageait que c'était

pour la dernière fois que nous devions posséder au milieu de nous ce vénérable vieillard. Aussi quelle ne fut point notre douleur quand, dans la soirée du Vendredi-Saint, le P. Supérieur nous faisant part d'un télégramme qu'il venait de recevoir, nous annonçait que M. Mercier était dangereusement malade. Le P. Hubert se transporta immédiatement à Clermont avec le P. Costes. Il put voir assez longuement ce vénérable ecclésiastique et recevoir de lui de nouvelles marques d'attachement et de bonté. Le lundi de Pâques, le P. Ott alla encore à Clermont s'informer de son état. Mais M. l'abbé Mercier avait expiré quelques instants auparavant.

Les funérailles eurent lieu à l'église cathédrale, et ce fut M. g. Féron lui-même qui officia. Le P. Supérieur se rendit à la cérémonie à laquelle se pressait aussi un assez grand nombre d'ecclésiastiques. Il alla aussi à Rouillat-Pas paroisse natale de M. Mercier, le jour de l'inhumation, dans le cimetière de l'endroit, de ses dépouilles mortelles.

À notre tour nous voulûmes payer aussi notre tribut de reconnaissance à ce bienfaiteur si zélé et si pieux. Déjà, en apprenant sa mort, le P. Supérieur avait fait prier spécialement pour le repos de son âme. Le 22 mai tout fut préparé pour la célébration d'un service solennel. Des prêtres des environs s'étaient rendus à l'invitation du P. Supérieur et assistèrent à la cérémonie. Le S. Synace avait pris un soin spécial des décorations funèbres, rien ne fut négligé de la part de S. Sébastien, pour rehausser la beauté des chants. Ce fut le P. Supérieur qui célébra la messe et fit l'absoute.

Quelque temps plus tard, après avoir obtenu l'agrément de M. g. Féron, le P. Supérieur, du consentement de S. R. Père, a fait placer dans la chapelle une inscription qui consacre la mémoire de ce digne et vénéré bienfaiteur de l'établissement. M. l'abbé Mercier
Vicaire général de Clermont;

était l'un des membres affiliés de notre Cong^g.

Nos confrères trouveront à la fin du Bulletin, une notice succincte sur les relations qui ont uni à notre maison de Cellule et à notre Institut ce vénérable ecclésiastique. C'est le résumé d'un travail assez étendu que le P. Hubert a fait sur ce sujet. (1)

Dans une lettre du 28 mai, le P. Supérieur annonçait en ces termes au E. R. Père, la nomination du successeur de M. Mercier. « Je crois que vous apprendrez avec satisfaction que c'est M. l'abbé Charton qui succède à M. Mercier. C'est justement celui, qu'après vous en avoir parlé, j'ai invité à donner l'année dernière les instructions du jubilé à nos élèves. C'est le choix qui pouvait nous être, je crois le plus favorable. M. le R. Père, et il a pour sa mémoire une grande vénération, (lett. du 24 mai) »

— 9. « Deux mois environ, après ce deuil que nous pouvons appeler un deuil de famille, nous eûmes une nouvelle mort à déplorer; ce fut celle de M. Dorat grand scolastique, depuis longtemps déjà atteint d'une maladie de poitrine. Comme il baissait toujours, le 17 mai, le P. Supérieur lui administra le Sacrement de l'Extrême-Onction. Ses forces allèrent décliner chaque jour et le 5 juin il expirait. Ses dispositions avant de mourir ont été des plus édifiantes. Il avait sollicité et obtenu le bonheur d'être le dimanche du Bon-Pasteur, ses vœux perpétuels. Le lendemain de sa mort eut lieu l'enterrement. Ce fut le P. Ott qui chanta la messe et fit l'absoute; et ses restes furent ensuite déposés dans le cimetière de la paroisse, à côté de ceux de M. M. Couzinié, Riton, Chanat et Sambrière, pieux Scolastiques qui l'avaient précédé dans cette demeure de paix et sans doute aussi au ciel. »

— 10. « A cette époque Cellule s'était déjà dépeuplé de la majeure partie de ses hôtes. Le 17 avril, huit ou neuf scolastiques se rendaient en Bretagne à M. de Lange-met où ils étaient appelés, pour reprendre tous

(1) Le long-jour du présent Bulletin a dû retarder la publication de cette notice.

ensemble, comme il a été dit, leurs exercices ordinaires. Six ou sept autres partirent le lendemain. Avec les Scolastiques. S'éloigna également le P. Brunetti, leur vice-Préfet. M. M. Rivas, Pambour, Costes et Caragnat, ne tardèrent pas à les suivre pour aller à St. Etienne où le Noviciat se reformait.

Les autres Pères ou Frères, arrivés à différentes époques, nous quittèrent aussi successivement. Ce fut d'abord le P. Ray, venu le 5 nov. du fond de la Suisse où il s'était retiré après avoir passé quelques jours chez lui. Il s'éloigna le 7 jan. pour aller à la Guadeloupe reprendre ses anciennes fonctions. Durant son séjour il fut adjoit au personnel enseignant comme professeur d'histoire.

Le P. Gommenginger, à son retour de Maurice, vint aussi attendre dans notre établissement son obédience du C. R. Père. Il resta avec nous du 11 av. au 19 juin.

Le R. P. Collin, qui avait quitté Paris peu de jours après l'insurrection et résidé quelques jours à Fontainebleau, chez les Sœurs de St. Joseph, nous arriva le 5 mai. Son séjour de plus d'un mois nous fut bien agréable. Combien en effet il sut nous intéresser en nous parlant de ses impressions pendant la durée du siège, et plus tard, à la vue des ruines du St. Sacrament de Marie et des premières tentatives des insurgés. Le 19 juin, il partait avec le P. Gommenginger pour rentrer à Paris auprès du C. R. Père.

Nous avons eu également la joie de recevoir dans notre C. R. le P. Baur qui rentrait fatigué de la mission du Zanguebar. Arrivé le 10 mai il repartait le 9 juin pour Paris.

Les Frères qui reçurent aussi asile dans notre maison furent les St. Louis-Stanislas, Denis et Stanislas, après leur évacuation forcée de la C. R. de Coulon, et le St. André, rentré de Bourbon, en France l'année der-

Celui-ci se rendit à Paris le 2 juin avec le F. Constant, précédé ou suivi des F. F. François-Marie, Marie-Georges et Romain. Les F. F. Jean et Eugène nous avaient aussi quittés précédemment pour divers travaux à exécuter soit à N. D. de Langomet soit à la Maison-Mère. Vers la mi-juin nous étions ramenés à notre personnel ordinaire. »

— 11. « C'est à cette époque, le vendredi 16 juin, fête de S. Evar., que venait se placer le 25^{em} anniversaire de l'élevation de N. S. P. le Pape au souverain Pontificat. Nous ne manquâmes pas de célébrer dignement cette fête. Le matin, il y eut à cette occasion, à l'usage, messe solennelle, chantée par M. le Curé du Martinières; et à deux heures, tout le monde se réunissait dans la salle des séances académiques. Le Directeur de l'Académie donna lecture d'un compte-rendu, des nombreux devoirs présentés à l'occasion d'un concours ouvert quelques jours auparavant pour célébrer cet insigne privilège de Pie IX. Une petite pièce intitulée: « Les deux orphelins », suivie d'une scène amusante, divertit agréablement l'assistance. »

— 12. « De cette époque au 1^{er} août, date de l'ouverture de nos vacances, rien de spécial, concernant l'intérieur de la C. ne se présente encore à signaler. Au sujet de la distribution des prix, voici un extrait de la Semaine religieuse de Clermont, qui résumait ainsi cette solennité: « La distribution des prix a eu lieu sous la présidence de M. l'abbé Déjardin, supérieur du grand séminaire. Elle a été précédée d'une séance académique pleine d'intérêt. Il y a été lu divers morceaux ayant pour sujet les grandeurs de Pie IX. Le discours latin, par M. Arthur Chalinger, roulait sur la grandeur des actes de l'immortel Pontife; le discours français, par M. Charles Noël, sur la grandeur de ses infortunes; des vers latin, de M. Mathieu Lefèvre, sur la grandeur de ses vertus. Ce fut une dis-
sertation

française, M. Jean Boyer a résumé ces divers exercices en faisant confirmer par la postérité le jugement des contemporains sur Pic. IX.

Il y a eu divers intermèdes de musique, soit vocale, soit instrumentale. Nous avons remarqué une marche militaire intitulée des Mobiles d'Anvergne, paroles et musique de M. H. Courmaître de Noailles. (Sem. relig. d. Clumont, n. 9, 12 août 1871.)

— 13. « Malgré les nombreuses occupations qui absorbent les soins des Pères dans l'intérieur de l'établissement, ils ont eu à prêcher en différentes circonstances, soit dans la paroisse de Cellule soit dans celle des environs. A Cellule même il a été donnée cette année une petite mission. C'est la sœur Emmanuel qui a fondé cette œuvre en faveur de la paroisse. La mission a lieu tous les dix ans à peu près, et la dernière prêchée, l'avait été en 1860, par le R. P. Ducourneau, supérieur des Pères Maristes. M. le Curé a voulu faire son choix sur nous cette fois. Il s'agissait de prêcher une douzaine d'instructions et d'entendre les confessions, chose qui ne pouvait occasionner un bien grand dérangement. Le P. Brunette et M. Guignet ont pu se charger du ministère qui exigeait cette mission, sans toutefois réduire leurs occupations habituelles. Nos deux missionnaires ont prêché avec un zèle infatigable. Une foule nombreuse venue non seulement de Cellule, mais des villages environnants assistait aux sermons et assiégeait les confessionnaux. Les fêtes de Piques ont vu cette multitude de fidèles, s'approcher tout entière de la sainte Table. Les habitants de l'endroit surtout ont fort goûté nos deux missionnaires, et quand le P. Brunette a dû quitter la Cell. peu de temps après il a reçu de leur part de touchants témoignages d'estime et de regrets. »

— 14. « Lorsque M. le Curé de Cellule s'était ouvert à M. J. Teron de son dessein de nous confier le soin de cette mission, Le Grandeur l'avait approuvé, le louant

du reste beaucoup des bonnes relations qu'il entretient avec la C^{te}. Cette bienveillance à notre égard, Monseigneur ne se contente pas de l'encourager chez les autres, il se plaît à l'exercer lui-même. C'est ainsi que le petit-séminaire a encore reçu cette année une subvention de 2000 ₣ accordée par l'Évêché. (Bull. du 31 juillet 70) Cette bienveillance se trouve ainsi en beaucoup de membres du clergé. Récemment, un prêtre bien charitable, M. l'abbé a fait un legs de 1500 ₣ en faveur de l'établissement. Pour éviter certaines difficultés qui auraient pu être suscitées, le P. Supérieur a été autorisé à recevoir, en échange et sur-le-champ, un billet de 1000 ₣. (Bull. du 16 oct. 70) Ces traits et beaucoup d'autres qu'on pourrait citer montrent la cordiale sympathie avec laquelle notre œuvre de Cellule est accueillie dans le pays. »

— 15 Un accident survenu près de Cellule sur la voie ferrée de S^t Germain-des-Fossés à Clermont fournit encore au Bulletin de la C^{te} les détails suivants :

Le 2 juillet, fête de la Visitation, et jour où nous célébrions notre 1^{re} Communion, une saisissante nouvelle se répand soudain dans la C^{te} : le train-poste venait de dérailler en face de notre grande maison à 3 kilomètres environ. À notre établissement on avait remarqué l'accident, et tout de suite, munis de quelques objets de pansements, le P. Supérieur, ainsi que les P. P. Ott et Lepune, s'étaient rendus sur les lieux : ils furent assez heureux pour donner leurs soins à quelques-unes des victimes de l'accident. Le Rom. Journal (N^o du 3 août juillet) a parlé avec éloge de leur empressement et de leur dévouement. Les blessés étaient de 12 à 15, et l'on comptait 7 personnes de tués. À cette occasion nous avons pu offrir l'hospitalité à un ancien officier appartenant à la noblesse de la Bretagne, M. Le Traon de Kervidan. Il s'était volontairement engagé dès le commencement de l'insurrection de Paris dans le régiment d'honneur formé à Versailles, et sa compagnie, où il était caporal, comptait 59 capitaines, simples soldats,

et le reste était composé de lieutenants et de sous-lieutenants.

« Un mois plus tard environ, le 15 août, nouveau sinistre dont nous eûmes à souffrir sensiblement. En voici la relation publiée dans le *Riom-Journal* et le *Moniteur du Puy-de-Dôme* du 18 août :

« La commune de Cellule vient d'être la victime d'un de ces violents orages dont le souvenir se perpétue au milieu des populations. Hier, entre 4 heures et demie et 5 heures du soir; un nuage de grêle, se dirigeant de Riom vers Aiguperse, croqua sur les villages de Saulnat et de Cellule. Les grêlons étaient abondants et leur volume tellement considérable que l'on se refuserait presque à le croire. Pesés, trois quarts d'heure environ après leur chute, ils avaient encore un poids moyen de 25 à 30 grammes. Plusieurs avaient offert un volume beaucoup plus considérable. On eût dit un abatis de noix, se développant sur toute l'étendue de ces villages. Les dégâts ont été en rapport avec les dimensions de ces projectiles d'un nouveau genre. Sur tout le parcours du nuage, les vignes sont perdues, quelques champs de blé ont été rapidement moissonnés, les légumes, les betteraves, le chanvre ont plus ou moins souffert. On avait commencé cette année la culture du tabac; nous nous plaisions à admirer les beaux plants que fournissait notre excellent terrain : il a suffi de quelques minutes pour anéantir nos espérances.

« Heureusement que les habitants ne se trouvaient pas à leurs travaux, à cause de la fête; on aurait eu à regretter des malheurs, tandis que tout se borne à des contusions.

« Pas de ménage qui ne compte des vitres brisées; certaines fenêtres sont totalement dé garnies. Que il nous suffise de dire : outre deux ou trois vitraux endommagés à l'église, le pensionnat des Sœurs a plus de 30 carreaux brisés, le Petit-séminaire plus de 160, sans compter les vitraux de ces deux chapelles fortement endommagés; heureusement que le côté sud a seul souffert.

Procès-Verbal

de la bénédiction de la Chapelle.

Anno Domini MDCCCLXX, a Congregationis S. Spiritus et Immaculati Cordis Marise fundatione et unione. XXII, ab erectione Parvi Seminaris S. S. Salvatoris, apud vicum Cellule, Diocesis Claramontensis XIV, Urbe Roma a Regno Italia, ut aiunt, exerciti inique capta et directa; Romano Pontifice Pio IX, in

Vaticanicis sedibus, a suis infensissimis hostibus deserto, et viribus omnibus spretis, in custodia veluti mancipator; atrocissimi inter Borussiaanos et Gallos belli, tribus abhinc mensibus inchoatitue, longe lateque per magnam Galliarum partem grassante et in dies ingravescente; Napoleone III e solii culmine a Guillelmo Borussiae rege, plaudentibus ipsis Gallia incolis depulso et in exilium relegato, cui democraticum regimen succedere aggressum est et de facto successit.

Cemplum quod Deo optimo Maximo, sub titulo et invocatione S. S. Salvatoris, sacerdotēs S. Spiritus et Immaculatē Cordis Congregationis sodales, studiis in Parvo Seminario apud locum vulgo Cellule praefecti, extruxerunt ex expensis praecipue M. Emmanuelis Sanctimonialis Visitationis B. M. V., atque dicaverunt.

Solemni benedictione auctum donatumque est, de licentia Ill. ac R. R. Ludovici Caroli Féron, Episcopi Claramontensis, ab Illusterrimo ac Reverendissimo in Christo S. S. Hermando de Charbonnel, Episcopo Sosopolitano in partibus infidelium, cui R. D. Ott et R. D. Juigné, Diaconi et subdiaconi munera implentes, inservierunt;

Adstantibus.

R. D. Hubert, Congreg. S. Spiritus et Imm. Cordis Mariae, Superiore praedicti Seminarii,

R. D. Roamet a Domo Burdigalensi ad Spirititalia exercitia alumnorum et ordinandorum moderandacvocato,

R. D. Leseune, matheseos superioris professore,

R. D. Cogniard disciplinae moderatore et humanarum litterarum professore,

R. D. Costes, lenticae gramatica professore,

R. D. Brunette theologia professore,

R. D. Ray historia profanae professore;

Aliis Professoribus

Fratribus Coadjutoribus Congreg. S. Spiritus et Imm. Cordis Mariae;

Scolasticatus ejusdem Congreg. tyronibus

Omnibus Seminarii alumnis.

In quorum fidem, hoc testimonium scriptis exaratum atque subscriptionibus confirmatum est, die sabbato 12 mensis Novembris anni ab Incarnatione Dominica 1870 Cellulae Diocesis Claramontensis

+ fr. Herm. Ep. Sosop. Cop.

Ct^e de Bordeaux.

1. R. P. Gravière au Mont-Dore. — 2. Pères en passage. — 3. Méaventure du P. Sossadat. — 4. Gour! à Bordeaux. — 5. Visites du Nonce et de divers Evêques. — 6. Commune de Paris. Craintes p^r la M^re Mère. — 7. S^t Ministère. Enores

Extrait du Bull. et de la Corresp^{ce}. — 1. Il était parlé au dernier bulletin d'une laryngite assez grave dont souffrait le R. P. Gravière, et qui mettait obstacle à l'exercice de son ministère. Conformément à l'avis des médecins, il a été autorisé par le C. R. Père à faire une saison aux eaux du Mont-Dore. Il s'y est rendu le 11 juillet de l'année dernière, et s'est trouvé après environ un mois de bains et de gargarismes, dans un état assez satisfaisant; son mal néanmoins n'avait pas cédé aussi promptement qu'on l'espérait. En quittant le Mont-Dore, le R. P. Gravière est allé passer quelques jours de repos à N. D. de Vassivière, pèlerinage à 3 lieues de là, dans les montagnes, où il avait autrefois été vicaire pendant 4 ans, puis s'est dirigé sur Paris, en passant par Cellule, pour assister à la retraite des Pères au S^t Cœur de Marie. (Lett. du 28 juillet.)

Les autres membres de la Ct^e n'ont pas eu non plus une santé des plus florissantes. Dieu merci, ils ont pu soutenir néanmoins les fatigues de leur humble mais fructueux ministère. Un bon et digne prêtre, 1^{er} aumônier à l'hôpital de Bordeaux, et depuis longtemps très-dévoûé à nos Pères en cette ville, leur a prêté un concours des plus bienveillants et parfois alors des plus utiles pour les prédications.

— 2. L'arrivée et le séjour successif de plusieurs Pères rentrés de Missions leur ont permis de trouver auprès des membres même de la Cong^g. un heureux concours. Vers la fin de Juin 1870, ils recevaient le P. Fritsch à son retour de Sierra Léone. 20 ans le courant du mois de septembre, il quitta Bordeaux pour se rendre en Alsace où il demeura pendant tout le temps de la guerre et de l'insurrection de Paris.

Le 22 oct. arrivait le P. Rothé revenant de Bourbon. Il n'a quitté la C.^{ie} que le 24 mars de cette année pour se rendre à S. Louis où l'appelait sa nouvelle obédience.

Le P. Richard, que l'état de sa santé avait ramené de S. Louis en France au mois de janvier, l'a remplacé dans la maison de Bordeaux jusqu'à la fin de juillet, où il est allé prendre les eaux de Pichy.

— 3. Le P. Lossedat, autorisé par le C. R. Père, à revenir en Europe a, lui aussi, passé et séjourné dans la C.^{ie}. Il dut cependant se rendre quelque temps en Souvergne, où l'appelaient des affaires de famille. Voici en quelques mots une mésaventure dont ce cher Père fut victime en rentrant à Bordeaux, et qu'il raconte lui-même dans une lettre au C. R. Père.

« Vous ne pourriez vous figurer, mon C. R. Père, ce que j'ai souffert dans mon trajet de retour entre Limoges et Périgueux. Il m'est arrivé un incident qui aurait pu avoir les conséquences les plus graves pour moi. J'ai été arrêté à Echiviers, (Dordogne) comme espion prussien et détenu pendant 15 heures. 1000 ou 1200 personnes m'ont entouré et m'auraient fait un mauvais parti sans l'énergie du Juge de paix et des gendarmes. Je dus subir des interrogatoires sans fin. Le curé de la localité me fit subir lui aussi un examen. Il m'interrogea sur une foule de choses concernant le ministère ecclésiastique. Il déclara que j'avais parfaitement répondu, et qu'il me croyait prêtre. Cela apaisa un peu le tumulte. Mon arrestation qui avait eu lieu à 7 h. du soir, ne me permit pas de télégraphier à Bordeaux dans la nuit. Je fus emp. et gardé par deux gendarmes. Quelle nuit! Le lendemain matin, dès que je le pus, je m'empressai de faire connaître par le télégraphe ma position à l'Archevêché, à l'administration de la Marine et à un négociant de Bordeaux. La dépêche de ce dernier arriva la première à 11 h. du matin, elle était ainsi conçue: « Le Préfet de la Gironde au Préfet de la Dordogne, « Ordonnez au Maire de Echiviers de relaxer M. l'abbé Lossedat, « honorable missionnaire. » Je fus immédiatement mis en :

en liberté, et profitai du 1^{er} convoi pour Périgueux, sans attendre les réponses de l'Archevêché et de l'admⁿ de la Marine, qui arrivèrent plus tard.

« La localité où je fus arrêté est proche de celle où fut brûlé viv^{nt} M^r de Mooney. Il y a une grande effervescence dans ces parages. Et puis, on venait de recevoir d'Etampes, une dépêche, qui annonçait que deux officiers prussiens, dont l'un âgé de 50 ans et l'autre de 25 étaient sur la route de Limoges, déguisés en religieux. Cette coïncidence m'était fatale. » (Lett. du 16 sept. 70.)

— 4. « C'est vers la fin de décembre, dit le bulletin, que Bordeaux est devenu le siège du Gouvernement. Cela détermina dans notre ville une plus grande affluence de soldats, blessés ou hommes appartenant à des corps en formation. Aussi l'administration dut-elle pourvoir à établir le plus d'ambulances et de casernes possible. Ici, comme partout ailleurs, les établissements religieux, les églises même, furent réquisitionnés dès le début. Nous craignons, nous aussi, de voir notre chapelle convertie en ambulance ou en caserne. Mais la E. S. Vierge nous protègea, et nous échapâmes à toute contribution forcée. Deux soldats blessés, que nous recueillîmes sur la rue, où ils avaient passé près de 24 heures sans secours ni abri, reçurent asile dans la C^{te} et restèrent avec nous jusqu'à leur complète guérison. »

— 5. « La présence du Gouvernement à Bordeaux y attirait, comme on le pense, nombre d'étrangers, sans parler des 2000 à 2500 personnes, fonctionnaires, employés de toutes sortes qui étaient rattachés aux divers services administratifs.

« Son Exc. le Nonce Apostolique, qui avait suivi le Corps Diplomatique, résidait à l'Archevêché. Le R. P. Gravière, est allé plusieurs fois lui présenter nos hommages. Mons^{gr} Chigi nous a lui-même deux fois honoré de sa visite, dans notre humble résidence.

« Nous avons en outre donné l'hospitalité à M^{gr} Guillaou, Archevêque de Port-au-Prince, ainsi qu'à

M^{gr} Tava, évêque de St Pierre et Fort de France, lors de leur passage dans notre ville.

« Nous avons eu également l'honneur de recevoir à notre table M^{gr} Bonjean, vicaire apostolique de Jaffna.

« Ayant quitté Paris avant le siège et obligé de fuir Beaugency, subitement envahi par l'armée prussienne, M^r l'abbé S^{te} Colombe est venu nous demander asile pendant quelque temps. »

— 6. Les préliminaires de la paix ramenèrent l'Assemblée à Versailles et notre ville reprit une physionomie plus calme. Ce n'est pas toutefois qu'il n'y ait eu plus tard des manifestations révolutionnaires pour essayer d'acquiescer la Commune, à Bordeaux comme à Paris. Alors, ainsi que tout le monde, nous ne fûmes pas exempts de certaines inquiétudes; cependant nos plus vives préoccupations se tournaient vers la capitale et sur la Maison-Mère. Quel avait été le sort de nos chers confrères de Paris? Nous venions en effet de lire dans un des journaux de la ville que M^{gr} Darbois avait été arrêté en allant réclamer les Pères du St Esprit. Nous eûmes hâte d'écrire à ce sujet au C. R. Père et il nous fit donner tout aussitôt des nouvelles qui nous tranquillisèrent.

— 7. « Durant son séjour M. S^{te} Colombe a prêché plusieurs fois dans notre chapelle: à Pâques, à la Pentecôte, le jour de notre adoration perpétuelle. Il a également donné une série d'instructions pour la neuvaine préparatoire à la fête de Noël. Mais à Bordeaux, comme ailleurs du reste, les événements si terribles qui nous flagellaient, loin de secouer les indifférents, semblaient les plonger dans une plus grande apathie religieuse. Déjà un exercice qui se faisait tout les soirs par ordonnance archiépiscopale, et qui a duré du 17 septembre à la fin de février n'avait attiré que peu de monde dans notre chapelle, non plus que dans les églises. Le froid de la saison y était sans doute pour quelque chose. Mais on ne pouvait malheureusement ne pas reconnaître aussi

dans les cœurs, un bien déplorable refroidissement de la piété.

Les œuvres dont nous nous occupons plus spécialement de maintenant cependant dans un bon esprit de ferveur. L'an dernier, pendant le mois de juillet, le Père Stritsch a donné à l'association des Mères de famille une neuvaine préparatoire à la fête de S^t Thomas. Le P. Roth leur a prêché la retraite annuelle. Un certain nombre de prédications à l'extérieur ont également été faites par M^r Rouannet.

« Mon petit ministère, écrit le P. Lefevre au E. R. Père en date du 4 oct. s'est développé depuis l'année dernière. J'entends presque autant de confessions ici qu'à Maurice, j'ai compté 1400 confessions dans le temps pascal. Il me semble que Dieu se sert de nous pour le retour d'un bon nombre d'âmes. » (Lett. du 4 oct. 71)

— 7. « Au sein des calamités si grandes que traversait le pays, nous nous sommes proposés d'éveiller la pieuse charité des personnes qui fréquentent notre chapelle en faveur de nos soldats blessés. Deux quêtes y ont été faites successivement à cette intention.

L'an dernier, le 6 avril, a eu lieu comme par le passé dans notre maison, l'exposition de l'Œuvre apostolique. Cette œuvre, sans avoir atteint à Bordeaux tous les développements désirables, avait cependant toujours prospéré. Cette année l'exposition fut plus abondante et plus riche que jamais. »

« La générosité d'une pieuse Dame de Clermont s'est plu à nous venir en aide pour la décoration de notre statue de la S^{te} Vierge. En passant à Bordeaux elle a eu le soin de la faire peindre richement. »



Nouvelles récentes des Clés.

M^r Robès s'est vu obligé de nouveau de revenir

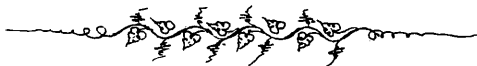
en France pour raison de santé. Il est arrivé le 10 oct. à la Maison-Mère. Le voyage sur mer et le climat d'Europe lui ont déjà fait un bien sensible. Avec sa Grandeur est revenu le F. Romand que la maladie avait également réduit à la nécessité de quitter l'Afrique. Le F. Marie-Romand les accompagnait pour les soins dont ils pouvaient avoir besoin.

— Le F. Wilfrid vient aussi d'arriver de Maurice.

— Tous nos confrères ont déjà appris par les journaux la mort si regrettée de Mgr. Maupoint, évêque de St-Denis. Le successeur de ce Prélat n'est pas encore désigné.

— Le Conseil général de Bourbon se montre bien peu favorablement disposé pour les établissements religieux. D'après les dernières nouvelles, le Pénitencier de l'Îlette et l'Hospice des vieillards se trouvaient menacés de suppression ou du moins d'une réduction plus ou moins considérable. On espère cependant encore que l'administration reviendra sur ces regrettables décisions.

— Malgré ces quelques épreuves, nous n'avons en général qu'à remercier le S.^t Cœur de Marie des bénédictions qu'il répand sur nos œuvres.



97. B. A cause de l'étendue de ce Bulletin, nous remettons la suite des C.^{tes} d'Europe à un numéro subséquent.

Bulletin Général

N^o 64.

Actes administratifs.

I. Admissions aux vœux. — Par décision du Conseil, en date du 23 oct., a été admis à renouveler ses vœux pour cinq ans, le F. Florent Strehlé, de la C^{te}. de S. Etan.

A été admis à la Profession, au noviciat de Langonnet, le Nov.-Frère Thomas Stuffret, avec autorisation de faire sa Profession à n. 19. de Langonnet ainsi que le Nov.-F. Jean-Marie Vagner.
(Vœu. du 23 oct.)

II. Admission de Scolastiques. — A été admis au s^t. habit au grand-Scolasticat, par décision du C. R. Père, en date du 16 oct. M. Jérôme Rochette, du diocèse de Clermont, P. de rel. Ignace de Loyola.

Ont été admis à la même faveur six petits Scolastiques de n. 19. de Langonnet, à savoir :

M. M. Dagon, du dioc. de Strasbg., P. de rel. S. Stan. Kostka,
Strebler, du dioc. de Strasbg., P. de r. Marie-Joseph,
Eromelin, du dioc. de Yannes, P. de r. S. Louis de Gonzague,
Néu, du dioc. de Strasbourg, P. de r. Marie-Arbogast,
Helmer, du dioc. de Strasbourg, P. de r. S. Ignace-Joseph,
Gouriou, de dioc. de S. Brieuc, P. de r. S. Louis de Gonz.
Martin, du dioc. de Strasbourg, P. de r. Marie-Bernard.

III Mutations et placements. — Dans le cours du mois d'octobre ont été décidés par le C. R. Père les mutations et placements suivants :

Le P. Guilloux, précédemment supérieur à N. 19. de Langonnet, est destiné pour la C^{te} de la Basse-Terre, (Guadeloupe), dont il est nommé supérieur.

Le P. Callu, qui était précédemment à St. Michel, et le P. Munger, nouveau Profès de cette année, ont reçu leur destination pour l'île Maurice. Ils se sont embarqués le 29 oct. à Marseille.

Le P. Speisser, placé jusqu'ici au St. Cœur de Marie, est destiné pour la Sénégambie. Il est remplacé au St. Cœur de Marie, comme économe et vice-maître des novices-Frères, par le P. Bertsch.

Le P. Gommenginger, revenu l'an dernier de l'île Maurice, a sa destination pour Sierra-Léone.

Quant aux nouveaux Profès qui restaient encore en disponibilité, voici leurs obédiences :

Le P. Coquet va à la Guadeloupe avec le P. Guilloux ;
Les P. P. Kéruec et Bonjean, sont destinés pour la Martinique ;

Le P. Caragnat doit aller avec le P. Lang, qui était l'an dernier en Allemagne, en la mission d'Haïti

— Parmi les Frères, ont reçu leurs obédiences :

Le F. Hilare, auparavant à la Maison-Mère, pour la C^{te} de N. 16 de Langonnet ;

Le F. Kunibert, nouveau Profès, pour St. Etan ;

Le F. Félix de Candace, précédemment à Cellule, pour Chandernagor ;

Le F. André, pour la Martinique ;

Le F. Léon, nouveau Profès, pour la Guadeloupe ;

Les F. F. Marie-Stanislas et Bénédicte, de la maison de St. Michel, pour la mission d'Haïti ;

Quant aux nouveaux Frères-Profès de N. 19. de Langonnet, les F. F. Jean-Marie et Chomasi, ils demeurent attachés à la maison de St. M. — l.^o

Nouvelles diverses

De l'Institut et de la Maison - Mère .

I. Privilège de l'Oratoire privé personnel accordé au C. R. Père .
 On sait que, depuis sa maladie, le C. R. Père dit la s.^{te} messe à la tribune, près de sa chambre. C'est un endroit commode par sa proximité. Mais le bas de la chapelle est très-froid, et il y avait à craindre que dans les mauvais jours de l'hiver, la santé du C. R. Père ne fût gravement exposée. Il a donc chargé le P. Freyd de demander pour lui au Souverain Pontife la faculté dont jouissent les Evêques de pouvoir dire la s.^{te} messe dans une chambre, ou le privilège de l'Oratoire privé personnel.

Le Secrétaire de la S. C. de la Propagande, Mgr. Simioni, a bien voulu se charger de porter cette demande aux pieds de Sa Sainteté qui a daigné l'accorder sans difficulté.

Voici cet Indult, que le C. R. Père vient de recevoir :

. Beatissime Patre ,

Il Rettore del Seminario francese, prostrato ai Sacri piedi di Vostra Santità umilmente la supplica a voler degnarsi concedere, al P. Ignazio Schwindenhammer superiore generale della Congregazione dello Spirito Sancto e dell'Im. Cuor di Maria la grazia di un Oratorio privato personale.

Questo P. Superiore, da una gravissima malattia fatta due anni or sono, ne ha ritenuto una delicatezza tale di salute che nella stagione d'inverno, e già dai primi freddi, non può senza esporsi a nuovo pericolo di vita dire la s. messa se non che in luogo di aria riscaldata, ed è per ciò che si chiede umilmente l'anzidetto favore.

che della grazia etc..

Ex audientia S. Smi diei 22 octobris 1871.

S. Smus 20. N. Pius Vivina Provida P. L. IX, referente me infr̄pto S. C. de Propaganda. Fide Secretis, attentis expositis, R. R. D. Ignatio Schwindenhammer, Superiori generali Congregis de Spiritu Sancto benigne indulset ut durante adversa valetudine, Missam in Oratorio privato, in loco tamen a domesticis uobis segregato, decenter extracto et ornato celebrare valeat

et possit.

Dat. Romæ ex Ord. Dic. S. C. Pie et anno ut supra.

Gratis sine ulla solutione quocumque Titulo

Ioannes Siméoni Secr^{us}

II. Mémoire du St Père. A cette occasion, nous devons mentionner un trait qui témoigne de la mémoire étonnante de Pie IX et du souvenir qu'il conserve de notre C. R. Père.

M. l'abbé Bonis, prêtre de la Guyane, avait demandé et obtenu par la Propagande une audience de Sa Sainteté. C'était le samedi 28 octobre. Quand il se présenta, le St Père lui dit, à la vue sans doute du col blanc qu'il portait: « Vous êtes de la Congrégation des Lazaristes » -- « Pardon, très-Saint Père, répondit M. Bonis, je suis du St Esprit, seulement je ne suis pas un religieux de la Cong; je suis prêtre séculier du séminaire du St Esprit. » -- « Ah bien! » reprit de lui-même le Souverain Pontife, avec un air d'intérêt, et comment se porte le P. Schwindenhammer depuis que je l'ai vu à Rome? » M. Bonis donna à Sa Sainteté des nouvelles du C. R. Père, puis la conversation passa alors à d'autres sujets; la Guyane et ses transports, la France, l'Autriche et l'Italie.

M. Bonis nous a raconté cette audience trois ou quatre jours après, le jour de la Toussaint, à son retour à Paris. Ce fut le monde a été surpris que le Souverain Pontife se fut si bien rappelé le nom et la visite du C. R. Père. Il paraît même, d'après ce qu'a dit M. Bonis, que Sa Sainteté aurait bien prononcé son nom et sans difficulté.

Cité de Toulon.

I. De Mars à Sept. 1870.

Passage du C. R. Père. — 2. Ecole et Patronage 1^{ère} Comm. — 3. Cité-ouv^{rière}.
Expositions religieuses. Pèlerinage à N. D. du Mai. Tiers-ordre de St François.

- 4. Maison des Sœurs réparée. Allocation. Concession. Dons pour les Chapelles.
- 5. Fièvre typhoïde du P. Metz. Retraite. Personnel. - 6. Nouveau Conseil municipal et nouveau S. Prêtre.

Extrait du Bull. et de la Corresp^{te}. - 1. « Dans notre humble résidence de Coulon, nous avons eu pour la première fois, le bonheur de recevoir le C. R. Père à son retour de Rome. Il y arrivait le 14 mai au soir, avec le P. Parillec et le C. Joseph, tous les trois débarqués la veille à Marseille. Il a été parlé au N^o 58 (Tom. VII. p. 571.) de son rapide passage dans notre C^{te}. Nous, Pères et Frères reçurent avec joie et reconnaissance les paternels encouragements que le C. R. Père était lui-même heureux de donner à notre œuvre naissante.

« Les jeunes ouvriers vinrent aussi avant son départ lui présenter leurs hommages de respect et d'attachement; ils reçurent sa bénédiction et quelques paroles pleines de bons et salutaires avis. Le soir, le C. R. Père nous quittait, pour se diriger sur Lyon et Cellule. »

— 2. « Le C. R. Père put voir alors la nouvelle école primaire récemment établie dans la maison. Cette école avait une cinquantaine d'enfants; nombre qu'elle n'a guère dépassé, bien que l'on en ait compté vers la fin de juillet jusqu'à 70 d'inscrits. Outre ces 50 enfants, le Patronage se composait aussi de près de 50 jeunes ouvriers, c'était donc un personnel fixe d'environ une centaine d'enfants ou de jeunes gens participant aux bienfaits de l'œuvre.

« Ce nombre, aux jours de fête, atteignait un chiffre plus élevé encore. Ainsi pour la fête du Patronage de St Joseph, 150 enfants ou jeunes gens assistaient à la messe et aux vêpres. Il y eut aussi ce jour-là grande soirée amusante: pièce, loterie... etc. (Séat. du 14 mai)

« Nous avons établi une réunion ou cercle qui se tient tous les soirs sous le nom de cercle de St Joseph. Ce cercle est principalement pour les jeunes ouvriers.

« Nous avons aussi l'intention de former une musique.

instrumentale, projet dont les événements ont empêché la réalisation, mais qui aurait eu pour résultat de donner beaucoup plus de valeur au Patronage.

« La fête communiale a eu lieu dans les premiers jours de juillet. La retraite préparatoire était suivie par 39 enfants, dont 30 garçons et 9 filles de celles qui sont élevées dans la cité par les Sœurs de Saint-François d'Assise. Relativement aux autres années, ce résultat était bien satisfaisant. »

— 3. « La cité ouvrière est peuplée en majeure partie de ménages pauvres, lesquels laissent bien à désirer au point de vue de la piété. Nous nous sommes résolu d'en renvoyer un certain nombre dans l'espoir que peu à peu nous réussirions à renouveler la population et à n'avoir que des gens sincères religieux du moins honnêtes.

« Nous avons eu dans ce quartier de la ville quelques morts, et sur ce nombre deux hommes qui ont refusé notre ministère. »

« Cependant les exercices du mois de St. Joseph, du mois de Marie et de celui du Sacré-Cœur, ont été suivis par quelques personnes pieuses pour lesquelles ils n'ont pas été sans fruit.

— « Le dimanche 15 mai, avait lieu un pèlerinage à N. D. du Mar, sanctuaire situé à 4 lieues de la ville. Les enfants les Frères du Cœur-Ordre de St. François, des personnes de la cité en fait, seules parties, on pouvait compter de 5 à 600 personnes. Ce pèlerinage avait lieu le lendemain de l'arrivée du S. R. Père dans la Cité.

« Une fête de St. François d'Assise a été précédée d'un triduum de préparation pour les membres du Cœur-Ordre qui ont leur centre d'association dans notre chapelle. C'est le R. P. Supérieur des Capucins du couvent de Longue qui en a donné les exercices. » (Sé. le 20 juillet.)

« On a vu au dernier bulletin de la Cité qu'une

somme de 800^{fr}, votée par le Conseil municipal de Cou-
lon pour la réparation de la maison destinée aux
Sœurs de St. François d'Assise, avait été insuffisante.
Une nouvelle demande adressée au Conseil n'eut qu'un
médiocre succès. 900^{fr} seulement ont été accordés pour
une dépense de 900^{fr} qui restait à faire. Néanmoins
les travaux ont recommencé activement le 1^{er} mai.

« Dans cette installation, il devenait très-utile
d'ouvrir deux fenêtres sur un terrain con-
tigu, à la maison et appartenant au génie militaire.
Cette administration s'est montrée très-complaisante,
et le Ministre a accordé l'autorisation demandée.
(lett. du 19 mars.)

« Nos deux chapelles commencent à se garnir. Nous
avons 4 autels et 4 statues; ce sont des dons particuliers.
Les fleurs, les linges, les garnitures nous arrivent aussi,
donnés par des personnes pieuses. »

— 5. « Jusque dans les 1^{ers} jours d'août, la santé du
P. Metz s'était assez bien maintenue; mais à partir
de cette époque, il s'est trouvé assez souffrant. Il a
même été atteint d'une fièvre typhoïde, laquelle grâce
à Dieu, n'a pas été très-forte. Cette maladie l'a
laissé cependant dans un état de très-grande
faiblesse. » (lett. du 29 août.)

« Le 14 août avait lieu la distribution des prix
de nos enfants, et nous pûmes goûter dès lors un peu
de calme et de repos. Ces enfants devaient nous re-
venir le 5 septembre. Nous fîmes à l'époque ordinaire
notre retraite annuelle. Tout le personnel de la
Celle y prit part. Outre le P. Supérieur et le P. Metz, ce
personnel se composait des c. c. Augustin, Aubriéu,
1^{er} onat, Denis, Louis Stanislas et Stanislas. Nous avions
encore dans la maison un domestique prussien que nous
avons recueilli sur la rue dans le plus complet
dépauvrement. Ce jeune homme, d'un caractère excellent
et très-pieux, montrait de bonnes dispositions pour

la vie religieuse. Nous n'étions pas sans l'espérance de le proposer bientôt au E. R. Père comme postulant. Frère.»

— 6 Cependant, les événements avaient eu à Coulon leur contre-coup funeste. Nos défaites, le départ précipité d'un contingent considérable de matelots qui venaient à la défense de Paris, avaient abattu et assombré les Coulonnais. Par contre, la chute de l'empire avait été accueillie avec acclamation. La ville restait calme cependant; mais elle n'en était pas moins aux mains des partisans avancés du républicanisme. Déjà, en effet, vers la fin d'août, le renouvellement du Conseil municipal avait amené toute la liste des candidats rouges, à la tête de l'administration locale. (Est. du 29 août.)

Le gouvernement de la défense nationale arrivant à son tour, complète la composition républicaine de l'administration civile, en nommant M. Mauvel aux fonctions de sous-Préfet. Quelle devait être pour nous la bienveillance de la nouvelle municipalité et de l'administration préfectorale? il n'était pas difficile de l'augurer. Déjà, lors de la discussion de la demande de 800 f. que nous avions faite à la ville pour l'achèvement de la maison des Sœurs, toute l'opposition était venue des rouges qui faisaient alors partie du Conseil municipal. On ne pouvait donc se flatter de trouver chez des hommes de cette nuance aucune sympathie. Cependant on n'était pas en droit d'induire de ces dispositions défavorables et même hostiles, aux vexations injustes dont notre Cité devait être frappée quelque temps plus tard.

II. Expulsion du personnel - Maison mise sous séquestre.

1. Arrivée du P. Suillard à St. Etan. — 2. Son rapport au E. R. Père. — 3. F. F. Mathieu et Donat arrêtés et expulsés de France.

— 1. Cependant, au milieu des tristes événements qui

se déroulaient; le C. R. Père avait quitté Paris pour continuer en province la direction des C^{tes}. Il était à S^{te} Clau depuis une huitaine de jours, quand le 4 ou le 5 octobre, arrive aussi le P. Guillaud, d'une manière tout à fait inattendue. Son arrivée subite annonçait quelque grave événement. En effet, il avait été violemment expulsé de Coulon avec les autres membres de la C^{te}, et l'Établissement était mis sous séquestre.

— 2. Mais laissons-le nous raconter lui-même ce que s'était passé: Voici le rapport qu'il fit aussitôt au C. R. Père.

S^{te} Clau, le 6 oct. 1870.

« Mon Très-Révérend Père,

« Je crois devoir vous rendre compte immédiatement, en toute vérité et simplicité, du fait qui vient de se passer à Coulon, relativement à notre C^{te}, le 28 du courant:

« Nous avions dans la maison deux Frères allemands (du Wurtemberg), et un domestique également allemand. N'ayant pas jugé à propos, pour les raisons que je dirai plus loin, de les déclarer dès le principe à l'administration, la police est venue pour nous trouver en défaut.

« Comme peine, M^r le Sous-Préfet, Maurel a fait contre nous, un arrêté, dont voici les conclusions:

1^o: Obligation de rapatrier les trois allemands à nos frais; 2^o: obligation à ces trois allemands de rester en prison jusqu'au moment de leur départ; 3^o: obligation pour les membres de la C^{te} de quitter le département du Var dans les 24 heures; 4^o: l'administration civile mettra les scellés sur la maison appelée le couvent, ainsi que sur les deux chapelles y attenantes.

« C'est le fait.

« Maintenant, Mon Très-Révérend Père, vous désirez sans en connaître l'historique. Je vais satisfaire votre désir en commençant par vous exposer la position de notre Institut à Coulon, avant le 2 oct. 1870.

« La Congrégation jouissait de l'estime générale de toutes les administrations ecclésiastique, civile et militaire, non moins que de toutes les personnes honorables de la localité. Loin d'avoir reçu quelque plainte de M^r Jordany, Evêque de Tréjus, Sa Grandeur m'a souvent donné des encouragements pour les œuvres si intéressantes qu'Elle patronait, en m'exprimant son

bonheur de les voir en voie de prospérité.

« De son côté, l'administration civile nous a témoigné toujours la plus vive sympathie, et M. Audeman, ex-maire de Coulon, a favorisé nos œuvres sous toutes les circonstances où j'ai eu besoin de son aide.

« J'ai mis de mon côté, de mon côté, en particulier le génie, m'a accordé, par l'autorisation de l'autorité à une maison de nuit pour les jeunes militaires, deux ouvertures pour favoriser un asile de petits enfants et une école de jeunes filles.

« La société honorable de Coulon nous a également témoigné le plus vif intérêt, en accueillant avec bienveillance et générosité une lettre et quelques quêtes faites en faveur de nos œuvres. Cette était notre proposition, à Coulon, jusqu'au 21 sept. 1870.

« Vers cette époque, quelques uns de nos personnes qui il existait un décret, obligant les journaliers qui avaient chez eux des allemands à les déclarer à l'administration, j'en demandai pas à lire l'officier, et en ce moment je ne recevais pas le journal de Paris, les communications avec les provinces étant dès lors rompus. Je pensais du reste que l'administration sachant parfaitement que nos frères ne s'occupaient que de leurs exercices religieux, à l'humble fonction dans la Cité, devoirs de charité envers les enfants, jeunes et les jeunes apprentis ouvriers, les considéraient comme des individus desquels on n'avait rien à craindre pour la sécurité de la patrie. D'autant plus que trois mois auparavant j'avais offert à M. le Sous-Préfet notre maison avec tout notre personnel de frères, pour une ambulance et le soin de nos soldats blessés, proposition qui avait été acceptée et publiée même dans les journaux. Il y a du reste quelques raisons de croire qu'un ouvrier sculpteur résidant à la maison, aurait fait une dénonciation malveillante contre notre Cité.

« Le lundi 26 sept. 1870, M. le Capitaine de la Sécurité publique se présenta au parloir avec un témoin, et trois gardes mobiles sans armes, me demandant le nom et l'origine de tous les membres de l'établissement.

« Sur sa demande, je lui remis par écrit les noms et l'origine de tous nos frères et frères actuellement à Coulon. Le Capitaine se retira sans mot dire, mais avec politesse, ce que n'observa guère celui qui l'accompagnait.

« Je compris alors qu'il pouvait se préparer quelque chose

de malveillant à notre endroit et je pensai que nous serions obligés de renvoyer nos Frères allemands.

Le mardi 27, la police ne nous fit aucune visite. Le mercredi 28, M. le Capitaine de la sûreté publique revint, avec un témoin et deux gardes mobiles sans armes, et me posa cette question : « Voulez-vous naturaliser Français vos Frères, ou les faire partir ? Je veux une réponse immédiate. » — « Monsieur, lui dis-je, je vous prie de m'accorder le temps nécessaire pour écrire à mon supérieur général ; vous le pouvez d'autant plus facilement que ces Frères ne s'occupant nullement de politique, n'offrent aucun danger ; je vous assure, pour la sécurité de la patrie. Voilà le motif pour lequel je vous demande ce sursis. J'ai des raisons de croire que les deux Frères sont naturalisés français, et dans ce cas, ils pourraient vous produire les pièces de conviction, dans le cas contraire vous serez toujours libre d'agir. »

« C'est le temps que je vous accorde, me répondit le Capitaine, c'est jusqu'à demain à 10 heures, pour que vous réfléchissiez à la réponse que j'attends de vous. » Il se retire ensuite parlant avec son témoin.

Le jeudi 29, vers 4 heures du soir, M. le Capitaine se présente de nouveau avec son témoin et un seul garde mobile. « M. l'abbé, quelle est votre réponse ? » — « Monsieur, vu mon doute sur la naturalisation de ces deux Frères, vu le manque de temps d'écrire à mon Supérieur général, je me décide à vous demander leur départ pour l'Allemagne. » — « Fort bien, M. l'abbé, demain vous les ferez venir à la Mairie vers 9 heures, on leur délivrera à chacun un passe-port, et ils pourront partir dès le soir même. » — « M. le Capitaine, vous savez que le domestique a été recueilli par moi sur le pavé, que je lui ai payé ses gages, qu'il est indigent. Ne pourrais-je pas obtenir pour lui un voyage gratuit ? » — « Parfaitement, M. l'abbé, adressez à M. le maire une demande à ce sujet, je le prie d'attendre, et au bout de cinq minutes, je remis entre ses mains une pétition pour M. le Maire, le priant de vouloir bien la lui remettre lui-même. Sur ces entrefaites il sortit.

Le vendredi 30, les deux Frères, Mathieu et Donat, accompagnés de M. Bayle, locataire principal de la Cité ouvrière, se présentèrent à la Sous-Préfecture pour obtenir un passe-port pour l'étranger. Les employés de la Sous-Préfecture leur répondirent qu'ils n'arrivent

pas d'ordre pour cela, que peut-être il se trouvait à la Mairie. Les deux Frères, toujours accompagnés de M. Bayle, se rendirent à la Mairie, où ils reçurent la même réponse; on ajouta que le Capitaine de la sûreté publique pouvait avoir cet ordre. Ils se rendirent alors chez ce fonctionnaire, lui racontant ce qui venait de leur arriver. Celui-ci causant avec un employé de la Sous-Préfecture, leur répondit: « M. le Sous-Préfet est à sa campagne, M. le Maire (M. Blache) n'est pas revenu de Cours. Il faudra les attendre. Retournez à votre Cité, n'en sortez pas et dites à M. le Supérieur qu'il doit répondre de vous. »

Le samedi 1^{er} oct., la police ne se présenta pas. Le Dimanche 2 oct., vers 4 heures, après avoir chanté Vêpres à la grande chapelle, je reçois une lettre de la Sous-Préfecture, signée A. Struc, par laquelle on m'envoie de m'y rendre pour une affaire qui me concerne.

« J'allai à la Sous-Préfecture presque immédiatement; j'étais loin de me douter de ce qui allait m'arriver. Introduit devant M. le Sous-Préfet, celui-ci m'adresse une apostrophe excessivement violente, quant aux paroles et quant au ton, touchant ce qu'il appelait mon peu de patriotisme en cachant chez moi les barbares ennemis de la France. Quand je vis le Préfet plus calme, je lui demandai l'autorisation de parler: — « Vous ne le méritez pas Monsieur, vous avez mérité l'indignation de toute âme républicaine; mais parlez, mettez à bout ma patience. » — M. le Sous-Préfet, lui-dis-je, il n'est pas du tout certain que ces deux Frères ne soient pas naturalisés Français; en tout cas, il est certain qu'ils ne s'occupent que de leurs exercices religieux et de leurs humbles fonctions; que pour eux la politique est inconnue, qu'ils ne lisent jamais de journaux. — « assez parlé, reprend vivement le Sous-Préfet, ce ne sont pas là des raisons. Sachez, M. l'abbé, que votre robe cache beaucoup de choses coupables; j'avais l'œil sur vous depuis longtemps. Je sais aujourd'hui que vous êtes un traître à la patrie. Parlez, une voiture vous attend à la porte. Allez à votre Cité, et vous reviendrez ici avec vos trois Frères, et si quelqu'un manque, malheur à vous. »

« Lorsque j'entrai pour la première fois à la Sous-Préfecture, je fus remarqué par quelques personnes passant dans la rue. A ma sortie la rue était pleine de monde, de toutes les classes. C'était le Dimanche, on se promenait. Sur le seuil de la porte, je regardai fixement cette foule; pas un mot ne se dit: je n'entendis

que ces paroles : Voyez donc comme il est grave

« Je suis donc en voiture avec M. Nêstruc et un garde mobile. Je suis à la C^{te}. La voiture s'arrête devant la porte d'entrée et il ne m'est pas permis de descendre. M. Nêstruc va chercher les Frères, Mathieu, Lomat et le domestique, les deux premiers en habit de Frères et le dernier en laïc. On nous laisse seuls dans la voiture. M. Nêstruc et le garde mobile montent sur le siège. Durant le trajet, j'échange quelques paroles avec les Frères; ils me remettent les clefs et une montre. Je leur dis de prendre courage, de prier, qu'après tout, leur vie n'était pas en danger.

« Arrivés à la Sous-préfecture, il fallait écarter la foule pour faire approcher la voiture du seuil de la porte. Pendant que la foule restait silencieuse, nous descendîmes et fûmes introduits tous quatre dans le cabinet de M. le Sous-Préfet. Là, après avoir répété à peu près les mêmes paroles et avec la même violence que j'avais déjà entendues, le Sous-Préfet se fit remettre une feuille dont il nous donna lecture. Je ne puis en reproduire que le sens, attendu qu'il ne m'en a pas été remis copie.

1^o. Vu que trois de ces Messieurs sont Allemands; 2^o. vu que M. le Directeur les a cachés chez lui; 3^o. vu la sévérité de la loi pour ces cas, j'arrête de mon plein pouvoir ce qui suit:

1. Les Allemands iront dans leur patrie aux frais de leur société; 2^o Ces trois allemands resteront en prison jusqu'à leur départ; 3^o Tous les membres de cette Communauté devront quitter le Var dans les 24 heures; 4^o Les scellés seront mis sur le couvent. — Il ajoute : « Partez, Messieurs, sortez de ma présence. M. le Directeur, malheur à vous si dans les 24 heures vous vous trouvez encore dans le Var. » Nous sortons, les deux Frères et le domestique restent dans un appartement voisin. On craignait du désordre dans la rue. Les employés parlaient de les faire passer par derrière la Sous-Préfecture. C'est alors, je ne vis plus ces Frères. Le lendemain, un agent vint chercher leur linge et 300^f. pour le voyage des deux Frères, plus 50^f. pour le domestique.

« Quant à moi, je remontai en voiture avec M. Nêstruc et deux autres employés pour revenir à la C^{te}. Ils se rendirent directement à ma chambre, comptèrent la cuisse, y trouvèrent 315^f., puis examinèrent plusieurs papiers.

« Sur ma demande, ils me permirent de prendre l'argent et plusieurs objets personnels et de nécessité; mais ils me défendirent de toucher à autre chose. Ils mirent donc les scellés

sur toutes les ouvertures. Dans cette chambre se trouvent tous les papiers concernant la Cité, les dettes de Boulon, du Crédit foncier... tous les papiers de la Cité, correspondances, Bulletin...
 Avant de se retirer, ils voulurent apposer les scellés sur la chapelle. Je leur demandai cependant à nous y laisser dire la sainte messe encore une fois. Ils refusent et se retirent. H. le Directeur, dit M. Nostruc, vous avez la responsabilité de ces scellés; un seul brisé est un cas de galère. — Monsieur, répondis-je, voici cependant une porte sans clef et non fermée... le premier venu peut rompre ce papier sans aucun mauvais vouloir. — C'est à vous d'y veiller, et ils partirent.

La nuit fut bien pénible, et pour nos Frères qui étaient en prison, et pour nous-mêmes qui avions encore à passer quelques heures ensemble. Après une prière bien fervente, chacun mangea ce qu'il put; et on passa la nuit à mettre ordre au matériel de la maison et à faire les malles. Les Sœurs de St-François d'Orléans, aussi tristes que nous, nous aidèrent et se chargèrent de nous préparer à manger le lendemain.

À minuit et demi, je pus m'introduire à la grande chapelle, sans briser les scellés, par une porte dérobée. Je consommé les saintes espèces. En quittant cet asile j'étais triste et content: triste, parceque peut-être je ne le reverrais plus; content, par ce que je ne craignais plus la profanation.

Le lundi 3 oct., ayant défense de sortir en ville, je donnai connaissance de notre situation par lettre à Sa Grandeur Mgr l'évêque de Trèves, à M. l'archiprêtre de St-Marie, à M. le curé de St-Louis, à M. Roland avocat, à M. Séguin, aumônier, à M. de Starnor, capitaine de vaisseau en retraite, à M. Lespiron, notaire, à M. Duchant. Gilly, à M. Jourdeuil, à M. Audemar, ex-maire, à M. de Soyé et à quelques Messieurs de la Conférence de St-Vincent de Paul. M. le curé de St-Louis, notre paroisse, vint m'exprimer tout le regret qu'il éprouvait de la position si fâcheuse qui nous était faite si arbitrairement. M. de Starnor nous proposa à tous des habits séculiers. Je le remerciai en disant: que nous voulions garder toujours l'habit religieux. M. Roland posa la question s'il valait mieux rester en prison et fut de mon opinion, c. à d. pour mon départ, vu en particulier la malveillance du Gouvernement. M. Audemar, homme sensé, prudent, au courant des hommes et des choses, me dit qu'il n'y avait plus de lois, que l'arbitraire régnait, que vu cet état de choses, il valait mieux partir et

attendre un moment plus favorable pour rentrer. 1^o: le premier moment j'avisai bien vu la position; cependant je fus plus tranquille après avoir entendu l'avis de ces hommes sensés et compétents.

« Le même jour, je m'entendis aussi avec M. Bayle sur l'administration matérielle de la cité pendant mon absence: 1^o: il agirait comme par le passé et aux mêmes conditions; 2^o: il prendrait soin en plus de la maison N^o 9 et 10; 3^o: chaque jour il veillerait sur le couvent et la chapelle; 4^o: s'il survenait des réparations qui ne fussent pas de son ressort, il devrait m'écrire; 5^o: il devra payer les factures qui restent à acquitter; 6^o: il tranquillisera ceux qui nous ont prêté de l'argent.

« Ainsi se passa la journée en préparatifs de départ. Déjà à midi, le P. Metz et le F. Augustin étaient partis pour l'Alsace, dans leur famille. Restaient encore avec moi les F. J. Denis, Louis-Stanislas et Stanislas et un petit enfant pensionnaire que je fis placer à l'hospice civil.

« L'heure du départ approchait. Nous finissions de souper. Les jeunes gens du Patronage, loin de craindre, vinrent plus nombreux ce soir-là à l'établissement, tant pour nous témoigner leur attachement que pour faire une protestation par leur présence. Ils étaient environ 60, parmi lesquels deux soldats en uniforme.

« Ce fut pour moi une douce consolation de voir le regret si sincère qu'ils éprouvaient de nous voir partir. Nous causâmes familièrement avec eux, quand M. Nostruc arriva avec quatre gardes mobiles, plus un gendarme. Il voulut finir de mettre les scellés. Nous passâmes par toutes les chambres, et après avoir fermé portes et fenêtres, nous remîmes toutes les clefs dans la caisse. Il ne voulait garder avec lui que la clef de la porte d'entrée. Alors je parlai ainsi à M. Nostruc: « Je pars d'ici parce que vous me forcez. Je reste cependant propriétaire de ce lieu et votre administration portera la responsabilité de tout ce qui sera perdu. » — « M. l'abbé, me dit-il, vous avez ici un agent pour vos locataires de la cité, nous établirons le même agent pour votre couvent. »

« Sur ces paroles, nous nous rendîmes à la gare, les jeunes gens nous entourant. M. Nostruc resta derrière avec ses agents et son gendarme; je ne sais ce qu'il devint, je ne le revis plus. Nous embrassâmes nos jeunes gens dans la gare; les larmes de plusieurs attirèrent l'attention générale. Il fallut se séparer, nous entrâmes dans les salles d'attente. Quelques minutes après, nous quittions Coulon, non sans espoir d'y retourner sous peu.

« Les deux frères Louis-Stanislas et Stanislas

s'arrièrent en Auvergne dans notre C^{te} de Cellule. Pour moi je voulus me rendre directement auprès de vous, mon E. R. Père, pour vous exposer les faits accomplis et voir ce qu'il y aurait lieu de faire.

« C'est le récit fidèle des faits passés dans notre Etablissement de Coulon du 26 sept. 1870 au 2 oct. de la même année. Ils sont de nature à contrister votre cœur. La Providence, je l'espère, nous dédomagera un jour de cette épreuve.

« Qu'aurais-je dû faire en cette circonstance ? Me défier davantage et déclarer immédiatement la présence de nos deux C^{ères} Württembergois et du domestique prussien, qui aspirait à entrer comme C^{ère} dans la Cong. ? L'événement prouve que c'eût été là le parti le plus sûr. Je le reconnais maintenant. Mais j'avoue que de prime abord, j'aurais regardé cela comme un excès de prudence, vu qu'il n'y avait absolument rien à craindre, loin de là, de ces bons C^{ères}, que personne ne s'occupait d'eux, comme ils ne s'occupaient eux-mêmes que de leurs seuls exercices spirituels et humbles travaux de l'intérieur de la Communauté et que d'ailleurs, comme supérieur, je les prenais sous ma responsabilité.

« Quoi qu'il en soit, si tortil y a eu de ma part en cette circonstance, vous le jugerez, Mon Très-Révérend Père. Mais ce qui me semble pas douteux, c'est le mauvais vouloir et les injustes préventions qui ont présidé aux vexations dont notre C^{te} de Coulon vient d'être l'objet. Cela n'a échappé à personne parmi nos amis et les bienfaiteurs de l'œuvre. On se demande pourquoi, sous prétexte de la présence de trois religieux prussiens, inoffensifs, dans l'intérieur de la C^{te}, (car ce n'était qu'un prétexte), on a été jusqu'à chasser les autres membres de la C^{te}, Pères et C^{ères}, jusqu'à mettre les scellés partout, à supprimer un établissement dont le but et les œuvres sont imminemment charitables pour la classe ouvrière de Coulon. Il est à craindre que d'autres Communautés religieuses de cette ville n'éprouvent un sort plus ou moins semblable au nôtre. Puissent cependant mes craintes ne pas se réaliser ! »

Veuillez agréer

signé: Suillaud, Sup.

— 3. Comme le dit le rapport que nous venons de reproduire, le P. Metz et le F. Augustin avaient pris le lundi vers midi la direction de l'Alsace. Le P. Suillaud et les F. F. Louis-Stanislas et Stanislas partirent dans la soirée

le P. Guillaud pour St. Etienne et les deux sœurs pour Cellule. Le Sr. Denis s'était d'abord arrêté à Marseille, avec l'intention de rentrer peu de temps après à Coulon, afin de mettre en lieu sûr certains objets précieux qu'on n'avait pas eu le temps de cacher. Ces précautions une fois prises, il se rendit lui aussi dans la C^{te}. de Cellule.

Mais qui étaient devenus nos deux sœurs, Léon et Mathieu, ainsi que le domestique prussien?

Arrêtés par acte arbitraire du sous-préfet, qui avait voulu s'assurer de leur personne, avant d'être conduits à la frontière, ils furent tous les trois réunis dans une des salles de détention de la prison. Cette salle était presque nue; à peine pouvait-on trouver un siège pour s'asseoir. Il n'y avait point de lit, et nos pauvres sœurs se virent obligées de prendre leur repos en couchant sur le parquet.

Le premier soir on leur servit une soupe et quelques pommes de terre; mais le lendemain et les jours suivants ils ne purent avoir quelque nourriture qu'à la condition de payer ce qui leur était nécessaire.

Leur détention dura ainsi du dimanche au jeudi 6 oct. Ce jour-là on avait, paraît-il, fini de régler les choses pour leur sortie de France, de manière à s'assurer de leurs personnes jusqu'à la frontière.

On a vu que le P. Guillaud avait dû remettre 300^s pour les deux sœurs et 50 pour le domestique prussien. Le Commissaire avait gardé cet argent. Et s'arrogeait sur nos détenus une sorte de tutelle dont il était peut-être bienheureux de faire profiter d'autres que ses nouveaux pupilles. Pour leur trajet de la prison à la gare, il avait commandé une voiture, et bien que le parcours ne fut pas long, le cocher recut une rétribution de 7 francs; prélevés sur la somme qui lui avait été remise. Dans cette voiture étaient montés nos deux sœurs et le domestique prussien, elle portait aussi le Commissaire avec deux

autres regents en armes. No les yant, ce fut lui qui prit les billets de chemin de fer pour les frères, et alors seulement il leur remit l'argent qui lui restait. Les frères le reçurent sans le compter. Avant de quitter la prison, ils avaient commandé et payé leur dîner. Mais on ne leur avait pas laissé le temps de manger, et ils ne purent rien emporter de ce dîner ni en recouvrer le prix.

Sur toute la ligne qu'ils devaient parcourir, leur arrivée avait été télégraphiée. Aussi étaient-ils reçus au bureau de chaque station où ils s'arrêtaient, par le commissaire de police escorté de gendarmes ou de soldats. On les conduisait ensuite dans une pièce où ils étaient gardés à vue et d'où ils ne pouvaient sortir sans être accompagnés d'un garde, l'arme au bras. L'habit religieux dont ils étaient toujours revêtus excitait encore la curiosité; et cette humiliation de se voir ainsi traités et regardés comme des malfaiteurs en présence de tout un public, était pour eux une épreuve bien pénible.

Dès leur arrivée ils furent dirigés sur Marseille. Bien leur vint de n'être pas seuls dans le wagon où on les avait fait monter, car ils furent route avec un rouge des plus acérés qui ne cessa de les insulter pendant tout le trajet et qui, des jurotes, serait venu sans doute aux voix de fait, si la présence d'autres voyageurs assez braves-ils, ne l'eût tenu en respect.

Ils arrivèrent enfin à la frontière française, d'où ils se dirigèrent sur Genève et de là sur Bâle. Les deux frères laissèrent dans cette ville le domestique prussien, et eux-mêmes se séparèrent pour se rendre quelque temps dans leur famille. Au bout de trois semaines environ ils se retirèrent tous les deux à Ettal. C'est dans cette Clé qu'ils sont restés jusqu'au vers le milieu du mois d'août, époque à laquelle ils ont accompagné le R. P. Bourg à la Muidonière.

III. L'établissement entre les mains de la ville.

1. Regrets exprimés par M^g Jordany. — 2. Agent p^r la surveillance: Retour de É. Louis. Objets cachés. Saisie des papiers p^r la Mairie: Bibliothèque; — 3. Enserment des mobiliers. Dégats. Pillage. Incendie. Profanation. — 4. Immeubles refusés par le P. Guillaud avant indemnité.

Extrait de la corresp^s. — « Nous avons vu quelques sympathies et quels témoignages de regrets le P. Guillaud avait emportés à son départ de son départ de Eculon. Ce n'était pas seulement de la part des jeunes gens de l'œuvre de Patronage. Dans la société honorable, parmi les hommes sérieux, qui ne se dissimulaient pas la passion révolutionnaire abritée derrière un acte d'une légalité plus que suspecte, on était unanime à condamner l'arrêt dont notre Cité avait été frappée par le sous-Préfet Moreauel.

M^g Jordany, Evêque de Trèves, auquel le P. Guillaud avait écrit avant de s'éloigner de Eculon, lui répondait peu de jours après, en regrettant tous les traitements indignes dont les membres de la Cité avaient été l'objet.

Au sujet des immeubles mis sous séquestre, Sa Grandeur n'était pas sans espoir d'en recouvrer quelques-uns. Ainsi murmurait-elle par lettre à M. le Curé de St-Louis, que la chapelle de la Cité avait été construite aux frais du diocèse, pour les besoins religieux du quartier et que la fabrique de la paroisse devait en réclamer la réouverture, comme édifice consacré au culte et placé sous sa protection, ainsi que du bâtiment affecté à la résidence des membres du clergé. (Lett. de M^g de Trèves, 7 oct. 79.)

Cette lettre de Monseigneur ne devait pas avoir de résultats, mais ce n'en fut pas moins une réclamation et une proclamation utiles.

En quittant la maison, le P. Guillaud, comme il est dit dans son rapport, avait confié à M. Bayle la surveillance des immeubles qu'il abandonnait. Ce fut lui

que la municipalité désigna aussi pour son agent. Cette circonstance permit au E. Denis de rentrer de Mursault à Coulon, quelque temps après le départ du personnel de la C^{te} et de s'occuper dans la maison à cacher certains objets de valeur, qu'on avait dû laisser sans pouvoir mettre en lieu sûr.

En vertu de l'arrêté du 2 oct. du Sous-Préfet-Maurel, l'administration civile avait été chargée de la prise de possession dans l'établissement. Ce fut pour la municipalité une occasion dont elle fut heureuse de profiter afin d'entrer dans le conflit et de faire à son tour peser sur l'œuvre de la Cité l'opposition et le mauvais vouloir des républicains rouges, dont elle se composait. Le 12 oct. on vint en effet faire une saisie de tous les papiers du P. Guillaud. Ces papiers furent portés à la Mairie et soumis à un dépôt et à un examen très-attentifs. Mais ils ne pouvaient rien révéler de compromettant. Ceci qu'on eut pu dire par la suite. M. Julien Saure, lequel avait remplacé M. Maurel en qualité de Sous-Préfet, il fut reconnu impossible, au moyen de ces pièces, de formuler aucune accusation contre le P. Guillaud. C'est le témoignage que rendit à M. Bayle lui-même, un pharmacien de la ville, qui avait assisté au dépôt.

On ne pouvant trouver dans les papiers de nos confrères aucun sujet d'inculpation, on chercha alors à jeter l'indigne sur le ministère exercé au près des jeunes gens du patronage. L'ouvrage de M. Simon Lavan sur la manière de confesser les enfants, fournit un prétexte. Le P. Guillaud avait cet ouvrage parmi ses livres; il fut trouvé et lu attentivement et bientôt parut, jetant feu et flamme contre la méthode tracée par M. Simon Lavan, un article fort long et du journal rouge de la localité. Et avait pour titre: La Bible. Théologie de M. le Supérieur de Montigny. Cet article dirigé contre le P. Guillaud prenait plutôt à partie M. Simon Lavan. (Lett. du 4 déc.)

3. La mairie qui avait su mettre la main sur les papiers et la bibliothèque, ne s'arrêta pas en si beau chemin. Jusqu'au 2 nov. la maison, placée sous séquestre par l'autorité préfectorale, était restée sans destination. Ce jour-là, réquisitionnée par la municipalité, elle servit au casernement de 1500 mobilisés du Var. Dans la nef de la grande chapelle couchaient les mobilisés. On en avait retiré les meubles qui furent réunis dans le chœur et la sacristie. Le couvent proprement dit servait à loger les officiers, et les autres bâtiments de l'œuvre étaient ouverts à tout le monde. (Lett. du 30 août).

Quelle fut la conduite de ces nouveaux hôtes, et comment la municipalité à la charge de laquelle était passée toute responsabilité, fit-elle respecter les droits des propriétaires par elle déjà injustement usurpés? C'est ce qu'indiquent les lettres écrites alors de Toulon et le témoignage du P. Guillaud lui-même, quand, à son retour, il put voir l'état dans lequel se trouvaient les immeubles aussi bien que le mobilier.

« Depuis huit jours, écrivait au P. Guillaud, en date du 8 nov. la Supérieure des Sœurs de St François d'Assise, depuis huit jours, les mobiliés sont au couvent. Nous ne trouvons pas d'expression assez forte, pour vous dire combien nous sommes indignées de leur conduite. Vous pouvez bien vous attendre à ne trouver à votre retour que les quatre murs de la maison. Ils cassent, ils brisent tout; ce qu'ils ne brisent pas, ils le vendent pour quelques centimes et même pour du vin. Deux fois nous avons prévenu les chefs; on nous avait dit que c'était à leur insu que tout cela se passait. Ils nous assurèrent alors qu'un rapport avait été fait et que les coupables étaient en prison. Et là n'empêche pas que hier M. Bayle et la sœur St Etienne ont été conduits au palais de justice entre deux lionnettes pour avoir voulu s'assurer que la statue du Sacré-Cœur était entière. Ils n'avaient

entrés cependant dans la chapelle, laquelle maintenant porte le nom de caserne, qu'après en avoir obtenu la permission du sergent de garde Lottici les avait introduits lui-même et en même temps avait requis le homme armés dont deux devaient les accompagner au palais de justice. Là, ils ont dû donner quelques explications, et subir force paroles, injustes, humiliantes, empreintes de ce ton d'arrogance dont vous avez eu un échantillon.» (Lett. au P. Suillaud du 17 nov. 70.)

À la date du 29 déc. les Sœurs écrivaient encore: « Nous craignons que d'ici au départ des mobilisés, il ne reste même plus les murs du couvent: La nuit dernière, le feu a pris au garloir à la poutre, vers la cheminée. Tous les hommes de La Cité leur ont prêté secours, les pompiers de la ville sont arrivés. Le dommage, à ce qu'il paraît, n'est pas très-grand. Au-dessus, il y avait trois caisses de cartouches: heureusement qu'on a eu la présence d'esprit de les sortir aussitôt. Si le feu les avait atteintes, nous étions bien tous perdus. Mais la Providence veille sur nous, à quoi bon nous tourmenter. » (Lett. au P. Suillaud, 10 janv.)

À son retour, le P. Suillaud donnait en ces termes son appréciation au R. Père Provincial: « Vous ne pouvez-vous faire une idée des dégâts causés à l'immeuble; je n'exagère pas en disant qu'il est inhabitable. » (Lett. au 23 janv.) « Le couvent a beaucoup souffert: il y a des cloisons renversées, des portes et fenêtres brisées. Presque tout le mobilier manque. La grande chapelle était dans un état navrant: Par une Providence spéciale la petite chapelle dont on ignorait l'existence, est restée intacte. Les statues, les crucifix de l'œuvre et du couvent ont été brisés en public à la grande stupefaction des locataires de La Cité, témoins de ces scènes impies et sacrilèges. » (Lett. du 30 août 71.)

Un témoin oculaire a rapporté le même fait au P. Metz. Il ajoutait qu'on s'était aussi affublé d'une de ses soutanes, pour jeter le ridicule par ce travestissement, sur l'habit ecclésiastique.

La présence des mobilisés du Var dura tout le mois de novembre et celui de décembre. Ils furent alors dirigés sur le théâtre de la guerre, et remplacés peu après par les mobilisés de la Corse, qui ne restèrent que quelques jours. Ils ne firent qu'opérer encore un ou deux incidents. A leur départ, les lieux demeurèrent fermés, jusqu'en février, époque où l'administration est devenue d'y établir encore des institutions. Quelques bureaux furent même exécutés dans ce but par ordre du Colonel à qui l'on avait offert ce local; d'autres, commandés d'abord, furent arrêtés, après examen, plus attentif des lieux. (lett. des 5 mars et 30 avril 71)

4. Depuis le départ du personnel de la C^{te} P. id. administration municipale est constamment restée en possession des clefs de tous les immeubles de l'établissement. A sa rentrée définitive à Coulon le 10 juillet, et après une expertise qui n'a pu aboutir à un arrangement amiable, au sujet de l'indemnité à percevoir, le P. Scillaud n'a consenti à recevoir que les clefs de la petite chapelle et du bâtiment servant à l'œuvre. Sur consentement de M. P. Père, et d'après l'avis d'hommes expérimentés et prudents, il a résolu de n'entrer en possession des autres immeubles, qu'après que la question de l'indemnité qu'il réclame sera définitivement réglée.

IV. Démarches pour rentrer et obtenir justice.

1. M. Roland mandataire. Plainte au Maire. - 2. Nouveau projet des disposit.
- 3. 1^{er} retour à Coulon. Entretien avec le P. Scillaud. - 4. Séjour à Marseille.
Lettres stériles. - 5. Lettre de M. P. Père au Ministre, appuyée par M. de Broglie,
après rapporté. Réponse. - 6. Indemnité. Procès. - Appendice. Lett. de M. P. Père au Ministre. Réponse. Article
- 1. La rentrée définitive du P. Scillaud à Coulon, après
neuf mois d'une absence forcée, ne s'est faite pas opérée
sans difficultés. Ses démarches qui durent préparer ce
retour, celles qui avaient nécessité les intérêts de l'œuvre
en son absence par suite de la mise sous séquestre des im-
meubles et de l'expulsion des membres de la C^{te}, les rap-
ports plus récents avec l'autorité locale de Coulon

pour la réparation des dégâts causés pendant l'occupation de la Commune; forment une longue série de négociations que nous croyons utile de résumer ici, dans l'intérêt des Annales historiques de l'Établissement.

On ne pouvait dès le début revendiquer avec espoir le succès la reddition des immeubles placés injustement sous séquestre. La destination publique qui leur fut bientôt donnée pour le casernement des mobilisés, vint écarter encore l'opportunité de toute démarche en ce sens. On dut se borner alors à nommer un mandataire, chargé de veiller au soin de la propriété et de défendre au besoin les droits et les intérêts de l'œuvre. D'après l'avis de P. Guillaud, et avec l'approbation de E. R. Pire, le R. P. Provincial envoya à cet effet, comme gérant de la société civile à laquelle appartenait la propriété de l'immeuble, une procuration en forme à un avocat de Coulon; M. Roland, homme de mérite, en même temps que fervent catholique, et sur le dévouement duquel on pouvait compter pour l'œuvre. (Séances des 13 Déc. 1870 et 31 mai 1871.)

Le P. Guillaud s'empressa de lui envoyer un inventaire qu'il avait dressé à St. Etan de tout le mobilier de la Cité et de l'œuvre resté à Coulon.

Muni de cette pièce et de ses pouvoirs, M. Roland alla trouver le Maire quelques jours après, et lui rappela que la propriété était en ce moment sous la responsabilité de la municipalité. Il lui fit savoir qu'une partie du mobilier avait déjà disparu et déclara qu'il serait ultérieurement demandé à l'administration municipale compte et indemnité de tous les dégâts commis.

À ces observations, le maire ne fit que des réponses évasives, rejettant les torts sur la soldatesque. Il dit néanmoins que l'on remettrait les choses en état; puis répondant aux instances de M. Roland, il demanda une réclamation par écrit.

C'était une bonne occasion de déposer aux archives de la Mouirie une protestation et une revendication formelle de

tous les droits et les propriétaires; aussi M. Roland eut-il hâte d'en profiter. Il ajouta à sa lettre une copie de l'inventaire. (Bell. du 6 janv. 71)

2. Enfin, comme nous l'avons vu, les autorités civiles qui avaient pu avoir pris les mesures dirigées contre l'œuvre et la Cité, avaient vu finir leur règne. Avant le mois de novembre, le Sous-Préfet Maurel avait été remplacé par M. Julien Lauer. Celui-ci, bien que partageant les opinions de son devancier, avait cependant la réputation d'une certaine modération dans les procédés. Le P. Sautaud profita d'une occasion favorable pour entretenir des relations avec lui. Sa petite école réquirit alors à Coulon et y faisait des malheureux victimes; l'œuvre vint à votre secours d'offrir ses services pour le soin des malades. Il ne comptait guère sur le succès de cette demande, mais c'était du moins un moyen de sonder les dispositions du nouveau sous-Préfet au sujet de l'œuvre. Et lui écrivit donc, faisant l'éloge de l'esprit de prudence et de conciliation qu'il avait entendu louer en son administration et lui demandant avec confiance si son retour ne serait-tout possible à Coulon, pour l'œuvre de charité à laquelle il désirait se consacrer. (Bell. du 14 janv.) Cette lettre était du 16 décembre. Le 3 janv. arrivait à St Etienne la réponse du Sous-Préfet, datée du 27 du même mois. Elle suffira pour faire bien connaître le personnage. La voici textuellement:

Coulon, le 27 décembre 1870.

Monsieur, je connais en effet l'arrêté pris contre vous par mon prédécesseur, ainsi que les raisons qui l'ont déterminé; j'en eus les mains bien des documents

Je savais, avant d'avoir reçu votre lettre, que vous désiriez rentrer à Coulon, et je pensais que le moment était mal choisi.

«Vox populi, vox Dei»; si la population de Coulon ne désire pas votre retour, à qui la faute? Elle a pu juger, depuis longtemps, ceux qui passent leur vie à élever le niveau moral des générations et ceux qui travaillent sans relâche à l'abaisser. Elle voit aujourd'hui que la générosité actuelle est malade, au physique et au moral; elle sait qu'elle n'a

jamais rien ay, vis des vertus civiques qui lui seraient si utiles en ce moment où la France est envahie, volée, trahie même par ses enfants. Vous me demandez un conseil et vous insinuez avec art que c'est dans mon intérêt que je dois vous le donner et non dans le vôtre. Je suis de ceux qui sont sans peur étant sans reproches. Restez paisiblement là où vous êtes et tâchez de réfléchir assez pour mériter le titre que vous prenez pour tromper le public. Directeur de la 3^e Famille. Je n'aurais qu'à prier ce que j'ai de vous dans les mains, pour vous l'envoyer et vous démasquer.

« La personne qui vous a renseigné (sic) sur mon compte aurait pu vous dire aussi que je n'ai jamais fait une mensonge de ma vie. Ne m'en veuillez pas de ma franchise dans cette circonstance qui complète la liste des vertus que vous voulez bien me reconnaître dans votre lettre.

« L'épidémie qui a régné à Coulon tend à disparaître. Chacun ici a fait son devoir, croyez-le bien, l'abnégation, le dévouement sont des vertus républicaines. »

Le C. R. Pères ne jugea pas à propos de laisser répondre à cette lettre. Quant aux prétendus papiers compromettants, nous avons vu déjà ce qu'en arrivaient-jusé ceux même qui en ont fait le dépôt.

— .. Indépendamment de l'appréciation du sous-Préfet, il paraît cependant que le moment n'était pas trop favorable pour le retour du P. Guilleaud. C'est ce qu'expriment les lettres des sieurs et de M. Rothland. Tout en déplorant la mesure injuste prise contre l'œuvre et ceux qui la dirigeaient, on s'accordait généralement à dire que, s'il fallait revendiquer ses droits, il était prudent d'attendre encore pour se montrer, que l'excitation révolutionnaire fut tombée. (S. 1849

du 4 janv. et du 25 mars.)

— 3. L'armistice conclu le 28 janvier amenait bientôt le Gouvernement de M. Chiers, sans que rien fût modifié à la situation de la part des autorités départementales. M. Fauve, maintenu dans ses fonctions de sous-Préfet, maintenait à son tour l'arrêté de son prédécesseur; et malgré les réclamations et

les instances de M. Roland, la municipalité démissionnait toujours les immeubles. (Sécl. du 5 mars)

En attendant après la conclusion de la paix, le P. Siillaud quitta St Etien avec le R. P. Provincial et arriva à Paris le 17 mars. Il espérait agir au Ministère de l'Intérieur, mais l'insurrection triomphait le lendemain dans la capitale, et eulorrait-tout espoir. Il prit donc, le 23 mars la direction du midi.

Le moment paraisait moins propice qu'il jamais pour tenter quelque chose à Coulon. En, en effet, ainsi qu'à Lyon et à Marseille, la Commune s'était établie en souveraine. Le P. Siillaud voulait s'arrêter à Marseille en attendant que la situation s'éclaircît. Mais l'insurrection qui prenait des proportions menaçantes le déterminait bientôt à quitter cette ville. (Sécl. du 25 mars. 71.)

Le 16 avril, ne pouvant communiquer immédiatement avec le C. R. Père, dont il ne connaissait pas l'adresse, le P. Siillaud écrivait au R. P. Provincial la lettre suivante. « Je suis resté à Marseille jusqu'au 30 mars. Voyant que les affaires allaient devenir sérieuses, malgré les lettres peu rassurantes qui je recevais de Coulon de M^{rs} et de M. Roland etc... je me décidai à m'y rendre. J'y arrivai le 31 mars. Tout était prêt pour ma réception. Je rencontrai à la gare M. Boyle et plusieurs jeunes gens. Je m'installai au n^o 10 de la Cité, au 4^e étage, où je suis seul avec deux jeunes gens. Je vais chez les Sœurs de la Cité prendre mes repas. Monseigneur, sur ma demande, m'a permis de célébrer dans l'autovire des Sœurs, me recommandant de ne pas me mettre trop en évidence jusqu'à la fin de la crise actuelle, me disant que les autorités me seraient favorables. Sur cela je reste chez moi, reçois les visites qu'on me fait et n'en fais aucune.

« Les premiers jours, j'ai pris un gros rhume avec de la fièvre. Depuis 6 jours, je me sens bien, comme à l'ordinaire. Je croyais d'abord que je ne pourrais pas encore rester à Coulon. on s'attendait à un coup de main. Les autorités qui m'avaient chassé, depuis remplacés par d'autres, voulant servir la cause currière, pour se rétablir et reprendre

la direction des affaires. Tous les prévisions ont été prises. Le navire l'Edorado a suscitons tranquils sur le bûchet de ville; la gare est garnie par des bagages, et on attend sans beaucoup de crainte.

« Puisque je suis à Evreux je veux y rester bien que je ne sois pas sans écrit. Je n'ai fait aucune démarche jusqu'à présent auprès de l'administration. Abscrite, j'en écrit deux mots au Sous-Préfet, M. Julien Sauré, pour lui faire part de mon arrivée et de mon séjour à Evreux. J'ai profité pour faire cela de la lettre que j'avais à remettre de M. l'abbé Boiffé, lequel le connaît particulièrement et qui a voulu lui écrire en votre faveur. Je n'en ai reçu aucune réponse. Je me propose, la semaine prochaine, d'aller lui faire un visite et de converser avec lui de nos affaires. S'il me reçoit mal, j'en instruirai M. le vicomte et je j'enverrai des lettres de recommandation pour aller à Bruguignon voir le Préfet.

« Ne soyez pas étonné que je ne sois allé pas au couvent: je ne veux pas prendre les clefs sans faire une expertise: or ce n'est pas le moment favorable. Il faut que j'attende que Paris soit tranquille. » (lett du 16 avril 71)

Quelques temps après, le P. Sautaud écrivait encore, mais cette fois de Marseille, la lettre suivante au R. Père Provincial

« Vous voilà étonné de me voir à Marseille. Voici ce qui s'est passé. Le 19, à 6 h. du soir, le Commissaire central s'est présenté chez moi, au nom du Sous-Préfet, me signifiant que je devais quitter Evreux dans les 24 heures et la France dans les 48 heures. — « Quelle est la raison de M. le Sous-Préfet, demandai-je alors. — « L'arrêté porté contre vous et qui n'est pas levé », — « C'est bien, ajoutai-je, j'en irai l'honneur de voir M. le Sous-Préfet demain ». Dans la matinée du 20 je vis l'archevêque et M. Rolland. Ils me dirent à peu près ceci: « C'est bon, laissez votre droit et nous verrons ensuite. Quant à ce nouvel arrêté, il est ridicule, on n'a pas le droit de vous traiter ainsi. » A 9 h. 1/2 j'étais devant M. le Sous-Préfet qui me vint parfaitement; Je lui parlai à peu près ainsi: « M. le Sous-Préfet, hier soir deux individus se sont près nés chez moi, et m'ont dit être des Commissaires envoyés en votre nom pour me signifier... » « Et mon bon Monsieur, oui, c'est de ma part; M. le Préfet m'a suggéré cet expédient. Les circonstances en effet sont de difficiles, que nous ne savons où donner de la tête. Comme moi, vous êtes sur la liste des

« devant des fusilles. Nous vous défendrons; mais pouvons-nous
 « vous défendre? Eh bien, pour vous tirer d'embarras, et être plus à
 « l'aise nous-mêmes, nous vous disons de quitter Coulon dans ces
 « circonstances difficiles. Il est très-probable, ainsi, passer
 « une quinzaine de jours dans un département voisin, et quand
 « ce sera fini, écrivez-moi et je vous dirai le moment favorable
 « pour venir, en laissant l'arrêt porté contre vous. Monseigneur est
 « de mon pays, il est mon ami et je lui écris maintenant: Où vou-
 « lez-vous aller? Je vous le dirai à M. de Beaumont. — Je vous remercie de
 « la lettre que vous m'avez fait remettre de mon ami, M. l'abbé Beauf.
 « M. le Sous-Préfet, répondit-je, puisque vous recommencez mon
 « droit d'être à Coulon, et qu'il ne s'agit que de terminer les dif-
 « ficultés, je consens à suivre vos conseils, et je ne considère plus
 « que m'ont dit les Commissaires comme un nouvel arrêt. — Par-
 « faitement non, dit-il; où voulez-vous aller? — Je vais à
 « Marseille, d'où je vous écrirai de temps en temps, ainsi qu'à
 « Monseigneur. — Écrivez-moi, je vous répondrai. — Je prie, M. le
 « Sous-Préfet, lui dis-je encore de donner des ordres à la Marine
 « pour veiller sur le courant, le faire nettoyer pour que tout soit
 « agréable à mon retour. — Je le ferai, répondit-il, toujours d'ici
 « même on y a rapporté vos lits en fer, vos paillasses, vos matelas,
 « et 24 draps: vous voyez donc que nous ne cherchons pas à vous
 « chasser d'ici. »

C'est fut l'entretien du P. Suillaud avec le Sous-Préfet
 de Coulon, M. Julien Saurer. Comme on le voit, il y eut
 dans ses dispositions une modification assez sen-
 sible, sans arrêt ou changement même des
 circonstances, ainsi qu'à l'intervention de M. l'abbé
 Beauf et de M. J. Jordanay.

— Selon les avis qui lui étaient donnés, le P. Suillaud
 quitta Coulon le 21 avril et alla prendre résidence à Mar-
 seille. Il logea à l'hôtel du Grand St. Jean où les
 membres de la Cong. descendent habituellement dans
 cette ville. Il disait la sainte messe et dînaient chez
 les Sœurs de St. Joseph, et avait à sa disposition la
 bibliothèque de M. l'aumônier de la C^{te} Université.
 son loyer fut payé par une personne de Coulon qui
 ne voulut pas se faire connaître. Il reçut aussi d'un
 de ses anciens élèves de Langonnet un billet de 100 s.

— Cependant le P. Suillaud ne restait pas inactif, il écrivit plusieurs fois au Sous-Prefet de Eculen, pour le presser de faire enfin lever l'injuste arrêté pris contre l'établissement. Ses premières lettres restèrent sans réponse. Enfin le 21 mai, il en recevait deux à la fois, l'une du 10 mai, envoyée à l'adresse du Cercle religieux de Marseille, et qui n'était point d'abord parvenue, l'autre du 27 du même mois. C'est en se vantant de justice et de loyauté, M. Julien Sauve terminait cependant par une fin de non recevoir au sujet de la révocation de l'arrêté d'expulsion que pesait sur notre confrère, disant qu'il ne voyait pas comment cet arrêté pouvait être rapporté, qu'en tout cas le Gouvernement seul pouvait revenir sur cette mesure.

Le P. Suillaud résolut alors de s'adresser au Préfet du Val, M. Saporterie, homme droit et juste, et ayant une femme très-pieuse. Il écrivit en même temps à Mgr l'évêque de Valignis pour avoir l'appui de son influence à la Préfecture.

La première lettre du P. Suillaud au Préfet était du 27 mai. Ne recevant pas de réponse, il en écrivit une seconde le 10 juin. Le Préfet y répondit enfin le 18 du même mois croyant que l'œuvre de la S^{te} Famille de Eculen avait été reconnue par l'édret du Gouvernement, comme établissement d'utilité publique, tandis qu'en réél qu'un établissement libre et privé, il demandait copie de cet acte. On s'empressa de lui faire connaître le véritable état des choses, et il se mit à disposer à écrire au Ministère de l'Intérieur dans un sens favorable.

— De son côté, le G. R. Père, voyant que les choses traînaient ainsi en longueur, avait agi et fait agir à Paris et à Versailles. Le 20 juin il écrivit à M. Sambrech, Ministre de l'Intérieur, pour lui exposer l'état de l'affaire et solliciter la révocation de l'arrêté arbitraire porté contre l'établissement. M. l'abbé de Broglie, qui connaissait

tout particulièrement un des membres influents du cabinet du ministre; voulut bien appuyer cette lettre des explications nécessaires, qu'il pourroit fournir mieux qu'un autre; comme étant l'un des premiers fondateurs de l'œuvre.

Le Ministre de l'Intérieur reconnut sans difficulté la justice de nos réclamations. Le 5 juillet, il écrivit au Préfet du Var pour faire rapporter l'arrêté révolutionnaire de M. Maurel, et dès la réception de ces instructions, le Préfet du Var dressa un nouvel arrêté dans ce sens, en date du 7 juin. On trouvera plus loin, en appendice, la lettre du G. R. Père au Ministre, la réponse de M. Lambrecht et l'arrêté de M. le Préfet du Var.

— 5. Heureux enfin de voir cesser l'injuste mesure qui pesait sur lui, le P. Suillaud rentra le 9 juin dans l'établissement de Coulon, dont il était exilé depuis si longtemps.

Il s'empressa d'aller faire visite à M. le Sous-Préfet, qui avait exprimé le désir de le voir en lui transmettant l'arrêté préfectoral du 7 juin. M. Sauve lui fit un accueil bienveillant; mais il l'engagea à ne pas recevoir dans la maison, et à ajourner l'ouverture du Patronage, à cause de l'exaltation qui régnait encore dans la population Coulonnaise.

— 6. Mais l'arrêté d'expulsion rapporté, restait la question de l'indemnité pour les dégâts causés dans les immeubles et la perte du mobilier. Le 10 juin, le P. Suillaud avait fait sa visite au Maire, M. Allègre et celui-ci l'avait engagé à envoyer M. Roland pour s'entendre avec lui. Il fut convenu qu'on procéderait de part et d'autre par une expertise à l'évaluation des dégâts. Quant au P. Suillaud, il ne consentait à recevoir les clefs que voulait lui remettre la ville, qu'après qu'on serait demeuré d'accord sur le chiffre d'une juste indemnité.

Pour l'immeuble dont les experts de la municipalité

avaient estimé à 1100^{fr} les frais de réparation, le maire consentit à s'en charger avec les fonds de la ville. Mais quant au mobilier brisé ou vendu et d'une valeur de 7000^{fr} environ, il a refusé jusqu'ici toute indemnité.

Il n'y avait dès lors qu'un moyen de faire valoir nos justes réclamations, c'était de recourir, selon la lettre du Ministre de l'Intérieur, à une action judiciaire. Malgré toute la répugnance qu'il éprouvait d'en venir à cette extrémité, le G. R. Père a eu devoir, d'après l'avis de plusieurs personnes honorables et dévouées à l'œuvre, et le sentiment du Conseil g^{énéral} de la Cong., autoriser le recours aux tribunaux. L'affaire est encore pendante; mais la justice de la cause nous donne bon espoir.

Appendice.

I. Lettre du G. R. Père au Ministre de l'Intérieur.

Paris, 20 Juin 1871.

Monsieur le Ministre,

Je prends la liberté de venir faire appel à votre bienveillante autorité pour nous faire remettre en possession d'un établissement que nous avons à Coulon, et dont nous avons été violemment expulsés dans ces derniers temps.

Cet établissement connu sous le nom d'Œuvre de la Sainte Famille ou de Cité Montély, a été fondé il y a plusieurs années déjà, par une société de laïques honorables, parmi lesquels était notamment M. l'abbé de Broglie, alors lieutenant de vaisseau à Coulon, et M. de Montély, dont le nom est resté à l'œuvre. Le terrain a été acquis et les bâtiments construits par une société civile qui en a gardé depuis la propriété.

Le but de cette œuvre, humble et modeste, mais bien utile à notre époque surtout, est de travailler à la moralisation et au bien religieux de la classe ouvrière et spécialement des enfants et des jeunes gens.

Elle a été confiée à notre Cong^{régation} par ses fondateurs en 1866,

et depuis nous avons continué à la diriger avec la sympathie et les encouragements de l'autorité civile et militaire de la ville aussi bien que de l'autorité ecclésiastique et de la population, lorsque le 2 octobre 1870, un arrêté de Monsieur Morel, alors sous-préfet de la ville vint nous en expulser.

Cet arrêté se fondait uniquement sur ce qu'on cachait dans la maison des allemands.

Il y avait bien, en effet, dans le personnel consacré au service matériel de la maison deux Frères et un vieux serviteur d'origine allemande, et le Rev. Père Supérieur, le P. Guillaud, aurait dû s'empresser davantage de faire régulariser leur situation. Mais il les croyait naturalisés français et du reste ne les cachait nullement. Ils étaient là ouvertement et ne s'occupaient nullement de politique, aussi n'a-t-on jamais pu articuler contre eux aucun grief.

La meilleure preuve, du reste, que l'on ne songeait nullement à dérober ces Frères, c'est que le Supérieur avait offert sa maison avec tout son personnel pour une ambulance. Il ne mit, d'ailleurs, aucune objection au faire partir aussitôt qu'il vit les difficultés.

Mais, M. le Sous-Préfet ne se borna pas à faire partir les Frères, il fit expulser le Supérieur de l'œuvre, avec défense d'habiter même le Département et mit les scellés sur la maison ainsi que sur les chapelles et attenantes; et depuis, l'établissement reste injustement fermé et détenu, par une mesure qu'on n'aurait pas cru pouvoir rencontrer ailleurs que sous le règne de la Commune de Paris.

On espérait cependant qu'avec le rétablissement de l'ordre et de la paix l'autorité locale reviendrait sur des mesures aussi arbitraires. Mais depuis plusieurs semaines déjà, les démarches faites à cet égard, n'ont abouti à aucun résultat. L'administration du Département se rejette sur l'autorité municipale, et celle-ci à son tour sur l'administration, comme le témoigne la lettre ci-jointe de M. le Maire de Boulogne.

Je viens donc, Monsieur le Ministre, recourir à votre justice et à votre autorité pour vous prier de vouloir bien faire droit à nos justes réclamations et de donner ordre de nous faire remettre immédiatement en possession de l'établissement de la Sainte Famille.

Dans l'espoir d'une réponse favorable, j'ai l'honneur de vous prier, Monsieur le Ministre, d'agréer à l'avance l'assurance

de ma reconnaissance, ainsi que des sentiments respectueux
 avec lesquels j'ai l'honneur d'être,
 de Votre Excellence,
 le très-humble et très-obéissant serviteur,
 signé: Schwindenhammer, Sup. g^l.

Réponse du Ministre. ⁽¹⁾

Versailles, le 7 Juillet 1871.

Monsieur l'abbé,

Vous m'avez fait l'honneur d'attirer mon attention sur
 la situation faite aux Révérends Pères de la Cong: du S: Esprit
 et du S: Cœur de Marie, par l'arrêté qui les a expulsés de
 leur maison de Coulon,

J'ai reconnu, après examen des pièces de cette grave af-
 faire, que l'arrêté dont il s'agit avait, comme vous le pensez,
 un caractère révolutionnaire et qu'il convenait de le faire rap-
 porter. J'ai donné immédiatement des instructions en ce sens
 à M. le Préfet du Var.

La Congrégation du S: Esprit pourra donc reprendre la
 jouissance de son immeuble et se faire indemniser par la
 ville de Coulon, à l'amiable ou au moyen d'une action ju-
 diciaire, des pertes qu'elle a pu subir, soit par suite de non-
 jouissance, soit en conséquence de l'occupation de la com-
 mune.

Mais je ne dois pas vous laisser ignorer qu'en raison de
 l'état des esprits, il ne serait peut-être pas sans inconvénient,
 soit au point de vue de la tranquillité publique, soit au point
 de vue de la sécurité des Pères eux-mêmes, de procéder immé-
 diatement à la réouverture d'un établissement religieux
 qui, d'ailleurs, vous le savez, n'a pas d'existence légale.
 J'ai cru pouvoir compter sur votre concours pour faire comprendre
 aux Supérieurs de la Cong: la réserve que paraissent exiger les
 circonstances.

Agreez, Monsieur l'abbé, l'assurance de ma considération
 la plus distinguée

Le Sous-Secrétaire d'Etat,

Calmon.

(1) Cette réponse a été adressée à M: de Broglie qui s'était entremis dans cette affaire.

Arrêté préfectoral rapportant l'arrêté du 2 octobre 1870.

„ Nous, Préfet du Var, Commandant de l'Ordre de la Légion d'honneur,

Vu l'arrêté, en date du 2 octobre 1870 par lequel M. Mauré, alors sous-préfet de l'arrondissement de Boulon, a expulsé de cette ville le supérieur et les religieux de la Congrégation de S^t Esprit, qui occupaient l'établissement connu sous le nom de Cité-Montéty à Boulon,

Attendu que les circonstances qui ont motivé cet arrêté n'existent plus,

Vu les instructions de M. le Ministre de l'Intérieur en date du 5 de ce mois,

Ordonnons :

Art. 1^{er}. L'arrêté d'expulsion survisé du 2 8^{br} 1870 est rapporté;

Art. 2^o. M^o le Sous-Préfet de Boulon est chargé d'assurer l'exécution du présent arrêté.

Draguignan, le 7 juillet 1870.

Le Préfet du Var,
signé: Laporterie.

V. Reprise des œuvres.

1. Offices. Ecole. Patronage. — 2. Ecoles communales Congréganistes supprimées. — 3. Personnel de la C^{te}.

— 1. Immédiatement après son retour à Boulon, le P. Suillaud avait été autorisé par M^o Jordan, à dire la s^{te} messe dans l'oratoire des Sœurs de la Cité. Bientôt il put la célébrer dans la petite chapelle de l'œuvre du Patronage. « Aujourd'hui, dimanche, écrit-il au R. P. Provincial, en date du 23 juillet, j'ai dit la messe et chanté les Vêpres dans la petite chapelle de l'œuvre, où s'était réuni assez de monde. A en juger par leurs larmes de joie, toutes ces personnes étaient bien contentes de notre retour. »

« Quoiqu'on ne puisse faire trop l'éloge des dispositions des ouvriers de la Cité, il faut reconnaître

cependant qu'ils n'ont pas été cause de notre expulsion»
(lett. du 23 juill.)

Si des raisons de prudence portaient à ne pas rétablir immédiatement l'œuvre du Patronage, il n'en était pas de même de l'école. Aussi le P. Guillaud s'en occupa-t-il de la question auprès de l'inspecteur. Celui-ci se montra très-bien disposé et ne fit que l'encourager dans son dessein de rouvrir les classes à l'époque ordinaire des rentrées dans les autres établissements. (lett. du 16 juill. et 7 sept.)

Il fallait aussi pourvoir à un aménagement pour le local les salles étaient toutes sables; les bureaux manquaient, à l'exception de 4 ou 5. (lett. du 10 sept.)

Néanmoins, le 18 sept. on put rouvrir l'école. Bientôt on compta 20 enfants, et ce nombre, s'élevant chaque jour, a fini par atteindre la quarantaine, vers le 20 oct. (lett. 20 oct.)

Dans le courant de ce même mois, le P. Guillaud eut pouvoir reprendre l'œuvre des jeunes gens. Mais par précaution, il voulut s'en tenir à ceux qui fréquentaient autrefois le patronage, évitant toute propagande qui pourrait attirer l'attention publique. (lett. du 20 oct.)

2. Pâtitude toujours déclinante d'une partie de la population toulonnaise et l'esprit ouvertement révolutionnaire du Conseil municipal ne justifiaient que trop ces précautions. Renouvelé pour la 3^e ou la 4^e fois depuis une année environ, ce conseil n'avait fait que se recruter parmi les partisans plus ou moins avancés de la Commune. Ainsi n'a-t-il pas manqué dans sa séance du 2 août, de supprimer partout l'enseignement congréganiste. Frères et Sœurs sont remplacés dans les écoles communales, par des instituteurs ou institutrices laïques. « Les Sœurs de la cité, écrit le P. Guillaud, sont compris dans la mesure. Cependant le plus grand nombre des religieuses ont établi des écoles libres et nos sœurs en ont fait autant. Leur école libre et payante compte à peu près autant d'enfants que les années précédentes. Elles ne sont plus maintenant

que trois.

« Quant à moi, ajoute-t-il, j'ai refusé de louer mes locaux au maire. Les Sœurs de St-Maur vont je crois faire un procès à la ville, pour vouloir s'emparer d'une maison qui leur a été donnée depuis plus de 100 ans. Les Sœurs, des Ecoles chrétiennes, ayant aussi une donation, maintiennent une école gratuite pour 200 enfants.

« Cette question des écoles, provoque l'indignation des honnêtes gens. On a recueilli des signatures parmi les laïcs pour protester contre la décision du conseil municipal. » (Sé. des 6 et 18 août, 10 sept. et 8 oct. 71.)

— 3. Le personnel de la C^{té} se complète successivement. M. P. Guillaud est venu se joindre bientôt le C^{té} Denis, puis le F. Louis-Stanislas. Ils sont employés tous les deux auprès des enfants. Le C^{té} René, auparavant à Bordeaux fait aussi partie de la C^{té}. Le P. Metz, après un séjour assez long à la Maison-Mère, où il s'est ressenti gravement de sa maladie de poitrine, est reparti dans le courant d'octobre pour son ancienne résidence. Cependant ayant été souffrant en chemin, il s'est arrêté quelque temps dans la C^{té} de Cellule. Quand ses forces le lui permettront, il continuera son trajet sur Coulon. Le P. Richard est aussi destiné pour cette maison. Mais on attend que la solution du procès permette de rentrer sans obstacle dans la jouissance des bâtiments principaux de la C^{té} et de la grande chapelle, pour lesquels ont été demandés une juste indemnité.



C^{té} de Rome.

De mars à septembre 1870.

1. Ein du concile. Séance du 18 juillet. — 2. Succès des élèves. Acte public de M^r Le Gallac. — 3. vacances. Retraite des Pères et Sœurs.

— Il a été parlé au dernier Bulletin de la C^{té} de Rome (T. VII. p. 457 et suiv.) du séjour des évêques recus et hébergés au

Séminaire pendant la durée du Concile du Vatican :
Si l'on en excepte M. gr. Plantier, évêque de Nîmes et
M. gr. Robès, tous restèrent à Rome jusqu'à la fin des séances
et la proclamation du dogme de l'Infaillibilité.

Les réunions des Evêques assistés de leurs théologiens
pour l'étude et la préparation des matières proposées dans
les différents chapitres du Schema, se sont continuées comme
dans les commencements.

Quelques invitations ont aussi réuni au séminaire
des prélats du dehors aux hôtes habituels de la Maison.

Cependant malgré les agitations que cherchaient
à produire dans les esprits certains opposants et les
retards combinés par eux à dessein, pour ajourner et
rendre irréalisable la définition du dogme de l'In-
faillibilité, la question tendait chaque jour à une complète
et solennelle solution. Le 4 juillet on apprenait avec
bonheur que 60 orateurs inscrits pour parler sur ce
sujet, avaient renoncé à la parole. Cela hâta la
solution si désirée et mettait à l'aise N. N. S. S. les
Evêques, ceux de France surtout, bien désireux de
rentrer dans leurs diocèses, à cause des événements
de la guerre qui s'annonçaient si menaçants.

Le 16 juillet eut lieu la dernière Congrégation, et
enfin le lundi suivant, 18, la solennelle session où
fut définie l'Infaillibilité. La séance dura de 8 heures
à 1 h. 1/2.

Tous nos Pères eurent à cœur de s'unir à cette ma-
nifestation solennelle de la foi catholique au nom de
tous les membres de la Congr. Le P. Eschbach, mal-
gré la fatigue de cette longue séance, y resta debout
tout le temps, au milieu de la foule et fut heureux
d'acclamer, avec tous les fidèles, le glorieux privilège
décerné au Souverain Pontife et d'unir ses vœux à
ceux de tous les Pères du Concile.

La fin du Concile amena le départ presque im-
médiate des Evêques qui logeaient au séminaire franc.

— 2. Malgré la présence de ces Prélats pendant leur séjour à Rome, les cours et la marche de l'Établissement n'avaient subi aucune modification: La collation des grades eut lieu comme à l'ordinaire à la fin de l'année scolaire. M. M. Bourgeat, du diocèse de Metz, et Philippe, de celui de Langres, obtinrent, l'un la médaille de Syriaque, l'autre, celle d'Écriture S^{te}. Au Collège Romain cinq élèves du Séminaire français reçurent le doctorat, onze la licence, cinq le baccalauréat en théologie. A l'Apollinaire il y eut aussi trois docteurs, cinq licenciés et huit bacheliers en droit canonique.

Un succès plus brillant est celui de M. Le Callec, ancien jouvencelle pontifical, élève du Séminaire français. Il a soutenu avec distinction, le 14 juillet 1876, un acte public de 245 Thèses ex universa theologia. Celles sur la Primauté de l'Église de Rome et l'Infaillibilité du Pape ont surtout fait ressortir la bonne et solide science du jeune argumentateur. Parmi ses adversaires, M. Le Callec a compté, le matin, le R. P. Lorange son ancien condisciple à Rome, aujourd'hui Oblat de la société diocésaine de S. Hilaire à Poitiers; le soir, M^{gr} Micaloff évêque de Città-di-Castello, M^{gr} Treppel, évêque d'Angers, et M^{gr} de Preux, évêque de Lion.

Habituellement ces sortes d'actes ex universa theologia ne sont soutenus au Collège Romain que par des scolastiques jésuites ou des élèves du Collège Germanique dirigés et formés eux aussi par les Pères de la Compagnie. C'est peut-être pour la première fois qu'on voit un élève d'un autre séminaire national soutenir un acte semblable. (1)

— 3. Bientôt il ne restait plus que 11 élèves, pour les vacances, au Séminaire français. Ils allèrent peu après en villégiature à Castel-Gondolfo, ce qui

(1) Voir Revue des Sciences ecclésiastiques, (L. XXII. p. 105.)

permet aux Pères de vaquer en même temps qu'à la Maison-Mère, aux exercices de la retraite annuelle. Celle des Frères fut faite simultanément. Le P. Supérieur se chargea des instructions de la semaine, pendant que l'explication des règles fut confiée au Père Daum. La retraite se termina le soir de la fête du S. Cœur de Marie. Après une courte, mais chaleureuse exhortation du P. Brichet, Pères et Frères renouvelèrent ensemble leurs vœux au pied de l'autel.

— ❖ —

De sept. 70 à Novembre 71.

1. Rome envahie. — 2. perquisition domiciliaire. — 3. personnel. Départ du P. Frey. — 4. Protestation des Recteurs. — 5. Inondation. Secours aux inondés. — 6. Audience du S. Père. — 7. Retour du P. Frey. — 8. Oraison du S. Père. — 9. Fêtes. Retraite. — 10. Anciens élèves. Evêques. — 11. G. Eschbaob Rapporteur de l'Index.

Extr. du Bull. et de la correspon. — 1. Après avoir partagé, avec les habitants de Rome les joies et les gloires du Concile, du Vatican, nos confrères du séminaire français devaient bientôt assister aux humiliations de la Ville Sainte. La déclaration de la guerre avait causé déjà certaines incertitudes touchant l'avenir. Elles se changèrent en vives préoccupations après le retrait de nos troupes et nos premiers revers; et bientôt il ne fut plus permis de se faire illusion sur les convoitises sacrilèges de Victor-Emmanuel. Sous prétexte de sauvegarder les Etablissements du S. Siège contre les tentatives révolutionnaires, ses généraux massaient des Corps d'armée aux frontières romaines. Après Sedan il jeta complètement le masque, et ses soldats reçurent l'ordre de marcher sur la Capitale du monde chrétien.

Il ne restait plus au S. Père qu'à recourir à la prière, en s'abandonnant entre les mains de Dieu. Aussi, le 12 sept. commençait dans la Basilique Vaticane un Eviduo solennel qui attira chaque soir plus de vingt mille personnes aux pieds des autels.

Rome était là tout entière, ayant Pie IX à sa tête, pour demander la protection divine en faveur du Vicaire de Jésus-Christ.

Cependant les petites garnisons, disséminées dans les États-Romains, trop faibles devant le flot des envahisseurs, rentraient une à une dans Rome, et le 15 sept. apparaissaient autour de la ville les premiers régiments italiens.

Alors, une dernière fois encore, l'astuce du subalpin essaya de tromper le monde par un nouveau trait d'hypocrisie. La diplomatie Sarde voulait présenter l'occupation de la Ville St^e comme le résultat tardif d'une suprême conciliation enfin opérée entre le Pape et le nouveau royaume d'Italie, Aussi, députant parlementaire sur parlementaire, ses généraux tentèrent-ils de négocier leur entrée pacifique dans Rome. Mais Pie IX tenait à ce qu'il fut bien avéré, devant l'Univers entier, que les Italiens n'avaient occupé Rome que par la violence. Ces négociations furent donc sans résultat, et il ne resta à Victor Emmanuel d'autre moyen que la force, pour arriver à consommer son sacrilège.

« Le 20 sept., dit le Bulletin de la C^{té}, à cinq heures du matin, les batteries italiennes commencèrent une canonnade effroyable contre la fragile barrière des remparts de la ville. Le général Bixio, arrivé après les autres, crut mieux faire en envoyant ses obus par-dessus l'enceinte dans l'intérieur de la cité. Bientôt, du haut de la terrasse du séminaire, on put voir tourbillonner la fumée de plusieurs incendies; la plupart cependant furent promptement éteints. Pour sauvegarder notre établissement, nous avons arboré le drapeau français au haut du séminaire. On avait porté sur la loggia une certaine quantité d'eau, afin de pouvoir s'opposer à tout commencement d'incendie, et il y avait constamment du monde pour y veiller. Beaucoup d'obus vinrent éclater non loin du séminaire;

mais la divine Providence ne permit pas que ces projectiles atteignissent notre maison.

« Cependant Pie IX ne vouloit pas que ses héroïques soldats fussent inutilement victimes de leur fidélité. La brèche une fois ouverte dans les murs par le canon ennemi, il était impossible à l'Italie de se prévaloir devant le monde d'une prétendue conciliation du Pape avec ses envahisseurs, et la résistance pouvait honorablement cesser. C'est ce qui eut lieu. A dix heures et demie du matin, après plus de cinq heures de bombardement, le drapeau blanc fut arboré, et les pourparlers de la capitulation commencèrent. Les Italiens n'en attendirent pas la fin. Contre tout droit international, ils envahirent la ville, amenant à leur suite toute l'écumé des émigrés de 1848.

Dès ce moment, le Saint-Père se considéra comme prisonnier, et, privé de la liberté nécessaire au Chef de l'Église pour l'accomplissement de sa haute mission. Il ne mit plus les pieds hors du Vatican.

— 2. Le premier soin des piémontais, comme le Bulletin de la Com^{te}, fut de s'assurer de la personne de tous les anciens soldats pontificaux, surtout des étrangers et des zouaves, pour les expulser de la péninsule. C'était un prétexte admirablement trouvé pour faire subir d'insultantes avanies aux communautés religieuses et à toutes les maisons connues pour avoir été habitées ou simplement fréquentées par les zouaves. Des perquisitions militaires furent organisées et des escouades de soldats, honteux de la triste besogne à laquelle on les employait, allèrent fouiller de la cave au grenier les habitations qu'un ramassis de vauriens signalaient à leur attention.

Le séminaire français ne devait pas être oublié. Le matin du 22 septembre, on vint en secret nous avvertir que nous allions dans la journée avoir la visite des piémontais. Cet avis, que la divine Providence fit donner à temps, sauva l'ancien St-Marie-Joseph Schmöderer, alors parmi

les zouaves. Il nous était revenu ce matin-là même de Cività Vecchia, après avoir été au nombre des zouaves compris dans la Capitulation de cette ville. La présence au séminaire l'exposait gravement en même temps qu'elle nous compromettait nous-mêmes. Il fut informé de l'arrivée prochaine des Piémontais, et voyant que l'établissement n'était pas un refuge assuré, il reprit le chemin de Cività Vecchia et regagna Marseille⁽¹⁾.

« Cependant le R. P. Supérieur avait fait instruire le chargé d'affaire de France à Rome des projets des italiens à l'endroit du séminaire. Il en avait obtenu un écrit qui mettait notre maison sous la protection du drapeau français. M. Pécoul,⁽²⁾ l'un des attachés de l'ambassade, vint lui-même apporter cet écrit au séminaire.

« Il y était encore lorsque les soldats, accompagnés d'une troupe de gens à figure patibulaire, après avoir fouillé en tout sens le logis de Madame Rose⁽³⁾, notre voisine, arrivèrent sur la place de santa Chiara. En apercevant le drapeau français au-dessus de la porte d'entrée, les soldats voulurent passer outre, lorsque les gens qui les escortaient leur firent changer de résolution. Plusieurs hommes se détachèrent et vinrent frapper à la porte. Le P. Brichet les recut. Il ne laissa pénétrer dans le vestibule que des militaires, puis refermant la porte, il leur demanda ce qu'ils cherchaient. Celui d'entre eux qui remplissait les fonctions de sergent répondit qu'ils avaient l'ordre

(1) Après avoir combattu pour la cause du St. Père, Marie-Joseph Schmoderer est venu avec la plupart des zouaves pontificaux, combattre pour la France, sous les ordres du brave général de Charrette. Il a pris part à plusieurs batailles, notamment à celles qui se sont livrées près d'Orléans, sans recevoir aucune blessure. Depuis longtemps déjà, il demande avec instances à rentrer dans le sein de la Cong. Mais M. de Charrette tient beaucoup à le conserver à cause de son dévouement et du bien qu'il fait parmi les zouaves. Dans une lettre du 15 oct. que le général écrivait à ce sujet au St. Père, il ajoutait qu'il l'avait proposé pour la croix d'honneur et pensait le faire passer de sergent au grade d'officier à la nouvelle réorganisation du corps, dont les cadres sont toujours conservés.

(2) M. Pécoul est un membre de la famille Pécoul de la Martinique et un créole de cette colonie.

(3) Mme Rose est belle-sœur de Mgr. Mercurelli, secrétaire aux lettres latines; elle est très connue à Rome pour les objets de pitié qu'elle vend et l'intérêt qu'elle porte aux zouaves.

de voir s'il n'y avait pas de gouaves dans l'établissement.

« Non, dit le P. Brichet. Tu reste, ajouta-t-il, voici un Monsieur attaché à l'ambassade de France, il va vous donner des explications catégoriques. » — « Et de quel droit, dit alors M. Pécoul au sergent, entrez-vous ici, dans une maison protégée par le drapeau français? Veuillez immédiatement vous retirer, sinon je vais aussitôt trouver le général Cadorna et lui demander compte de l'injure faite à la France dans son drapeau. »

« M. Pécoul ne dit pas un mot en italien. Il parlait français suivant les traditions de la diplomatie, et sur un ton très-animé. Le sergent, qui d'abord avait fait semblant de ne pas comprendre, entrevit bientôt les conséquences de son acte. Il écouta les conseils de ses prudents subordonnés, et se retira avec eux sans oser pousser plus loin son aventureuse expédition. »

— 3. — Par suite des événements politiques dont la France était l'infortuné théâtre, il ne pouvait guère nous venir d'élèves pour le séminaire. Il y en eut cependant cinq à rester avec nous.

« Le personnel ordinaire de nos Frères ne nous était plus nécessaire, et d'un autre côté, comme notre sécurité pouvait être compromise d'un moment à l'autre, le R. P. Supérieur jugea prudent de faire partir nos deux Frères allemands, Josime et Augustin, pour Gibraltar. C'il ne pouvait être question de les envoyer en France, et on avait des motifs pour craindre de les voir appeler comme soldats, si on les dirigeait sur l'Allemagne. Ils quittèrent Rome le huit octobre. Mais, arrivés à Gènes, ils ne purent trouver passage pour Gibraltar, malgré les précautions qu'on avait prises et les démarches faites alors en leur faveur. Ils revinrent donc au séminaire le 15 octobre, huit jours après leur départ.

« Dans le courant du mois d'octobre, le P. Supérieur recevait une lettre que le pressait de revenir auprès de son vieux père. Sa présence au séminaire n'était

pas indispensable alors; il présuma donc l'autorisation du E. R. Père pour se rendre en Alsace. Il partit le 25 oct., ne laissant dans la Cté que les P. P. Brichet et Daum, ainsi que les Frères et les cinq élèves dont nous avons parlé.»

— 4. Dans la situation si critique où l'on se trouvait à Rome, il était prudent de se pourvoir dès les premiers moments, de la protection de l'Ambassade française. Le P. Freyd écrivit donc en octobre, une première lettre à M. Lefèvre de Béhaine, chargé d'affaires de la France à Rome. — Homme religieux d'un caractère, *invariable* et fermement résolu à faire revivre les anciennes traditions de la France catholique. Le P. Supérieur adressa en outre une copie de cette lettre à Cours, à M. le Comte de Chaudordy. Entre autres titres à la bienveillante protection du Gouvernement, il parlait du nombre et des dispositions de fidélité à la France, des Alsaciens qui formaient une partie notable du personnel de notre Congr. Cette lettre ne resta pas sans effets, car l'ordre fut immédiatement expédié de Cours, par dépêche télégraphique, d'accorder une protection des plus efficaces au Séminaire français.

Le P. Freyd ayant quitté Rome sur ces entrefaites, le P. Brichet averti des dispositions si bienveillantes de la délégation de Cours, crut de son devoir de remercier immédiatement M. de Béhaine. M. Pécoul vint le soir même lui faire part de l'heureuse impression que sa lettre avait produite sur M. le Chargé d'affaires. Et quelque temps après M. de Béhaine alla lui-même au séminaire français faire une visite au P. Brichet. Il se montra des plus bienveillants et lui rendit compte des démarches qu'il avait à faire auprès du général de Lamarmora, à la suite des instructions transmises par le Gouvernement de Cours.

Vers le commencement de Décembre, le P. Brichet écrivit une seconde lettre à M. le Cté de Chaudordy,

pour recommander à la protection de l'Ambassade le personnel et l'établissement du Séminaire français. (lett. n. 2.

Brichet des 28 oct., 29 nov. 5¹³éc. 1870.)

À ces démarches particulières de nos Pères vinrent s'en joindre de collectives, combinées par les recteurs des divers séminaires nationaux de Rome. Les Italiens en effet cherchaient à s'emparer des établissements ecclésiastiques et religieux pour y installer leurs ministères, et la sécurité des élèves eux-mêmes était menacée. Après s'être concertés entre eux et s'être entendus avec les agents diplomatiques de leurs nationalités respectives, les supérieurs des différents séminaires étrangers de Rome résolurent de former une ligue imposante, dont les protestations, soutenues par le Cardinal Antonelli et la diplomatie étrangère, pussent arrêter les envahisseurs. M^r Lefèvre de Béhaine, à qui le P. Brichet fit part de ce projet, l'approuva en promettant l'appui de toute son influence.

Ce fut au séminaire français qu'eurent lieu les premières réunions. La présidence fut dès lors dévolue au plus ancien des recteurs, et les fonctions de secrétaire au R. P. Semenenko, supérieur du séminaire Polonais. Cependant, comme la Propagande occupait une position plus centrale par rapport aux différents collèges, on résolut de s'y assembler de préférence.

Le but de la première protestation fut de préserver le Collège Romain d'une suppression totale et de s'opposer à l'expulsion des Jésuites. Dès leur arrivée, les Italiens avaient occupé la partie du Collège réservée au cours publics. Ils y avaient logé des soldats, puis y avaient établi un Lycée national, et ils menaçaient enfin de tout accaparer. Ce fut le 12 novembre que le P. Brichet porta cette première protestation au palais de la Consulte devenu la résidence du général Lemarmora. En même temps il invita M. de Béhaine à vouloir bien appuyer par lettre la démarche des

recteurs en faveur du Collège Romain. Comme on en était convenu la pièce fut aussi livrée aux journaux catholiques.

À la fin de cette protestation, les signataires résumaient en ces termes leurs griefs contre le gouvernement italien et les motifs de leur plainte:

I: Nous soussignés, protestons contre le fait accompli de l'occupation du local qui servait aux classes du Collège Romain; nous affirmons de nouveau nos droits sur ce local et nous en demandons la restitution;

II: Nous protestons contre toute occupation ultérieure de la partie du Collège Romain qui nous reste encore. Pareille occupation, tout en lésant nos droits imprescriptibles, mettrait un obstacle très-grave à l'enseignement que nous devons à nos élèves;

III: Nous protestons formellement contre ces promesses apparentes de liberté d'enseignement international que nous a faites le Gouvernement, promesses qui sont inefficaces et illusoire.

Celles sont les protestations que nous avons l'honneur de présenter au gouvernement du roi. En même temps nous invoquons l'appui des représentants de nos nations près du St-Siège et des Evêques, dont nos élèves dépendent, et nous leur remettons copie de cette protestation.

Ont signé:

- A. Steinhuber, recteur du collège germanique hongrois,
- H. O. Collaghan, recteur du Collège anglais,
- E. Kirby, recteur du Collège irlandais,
- St. Grant, recteur du Collège écossais,
- P. Roilants, recteur du Collège belge,
- J. Cerneie, recteur du collège illyrien,
- H. Brichet, vice-recteur du séminaire français,
- St. Santinelli, recteur du Collège américain du Sud,
- F. Silas Chatard, recteur du collège américain du Nord,
- P. Semenenko, recteur du collège polonais.

— Cette protestation eut pour effet d'empêcher le complet envahissement du collège romain, et les cours supérieurs de théologie purent se continuer jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Vers le milieu du mois de décembre un attentat odieux dont fut l'objet M^r: Roilants, recteur du collège belge, provoqua une nouvelle protestation.

Ce Prélat traversait la place du Collège Romain quand il fut atteint à la tête, d'un pavé lancé par un soldat de la caserne St. Marthe. Le coup aurait pu être mortel, s'il n'eût été amorti. Il fut cependant encore assez violent pour renverser Mgr. Proëlants qui resta évanoui.

Indignés de cet acte de brutalité et de plusieurs autres procédés injurieux ou malveillants auxquels leurs élèves avaient été en butte dans leurs promenades en ville, les recteurs des onze séminaires étrangers, réunis dans les salons du séminaire français sur l'invitation de P. Brichet, adressèrent, en date du 18 Déc., une lettre énergique au général de Lamarmora. Ils se plaignaient aussi des pierres lancées contre le séminaire germanique et la Propagande et des vitres brisées dans ces deux établissements, à l'occasion de l'illumination du 8 déc.. Comme la précédente, elle fut communiquée aux différentes Ambassades et aux journaux catholiques et accompagnée, auprès de notre chargé d'affaires M. de Béhaine, d'une nouvelle lettre du P. Brichet.

Pour répondre à ces protestations, le général de Lamarmora prit l'offensive, et, afin de ruiner par leur base les plaintes des recteurs, il insinua avec autant de perfidie que de maladresse qu'ils s'exagéraient les motifs de leurs plaintes et calomniaient les Italiens.

Les recteurs indignés rédigent une troisième protestation (1). Le P. Brichet fait encore appel à l'appui de M. de Béhaine, puis la pièce est envoyée à son adresse et aux journaux.

La leçon cette fois obtint son effet. Le général de Lamarmora par l'entremise de M. Berti, chef de la Questure, fit offrir des excuses au recteur de la

(1) Voir pour ces protestations l'Univers N^o. du 19 janv. édit. de Province, des 13 et 24 fév. 1871, édit. ordin.

propagande, avec prière de les transmettre aux autres supérieurs et de les engager à arranger désormais à l'amiable leurs sujets de plainte avec le représentant du *Coro* d'Italie, sans recourir aux agents diplomatiques de leurs nations.

Le P. Brichet eut bientôt eut bientôt l'occasion de mettre en pratique le conseil de son Excellence. Au moment de l'élection des députés de Rome au parlement italien, en janvier 1871, on trouva un matin la proclamation électorale de Garibaldi placardée sur les murs de la maison. Un individu à mine suspecte surveillait la pièce. Aussitôt le P. Brichet écrit au chef de la gendarmerie pour le prier de la faire enlever par la police. La maison n'ayant jamais jusque-là subi la servitude de l'affichage, il était résolu, disait-il, à ne pas la tolérer. M. Berti s'empressa de répondre en termes très-polis. Il rendait hommage à nos droits, et donnait l'assurance que le fait ne se renouvelerait pas à l'avenir; l'affiche de Garibaldi disparut.

— 5. Rome profanée par la présence et les excès de la gent *Maxzinienne*, soumise aux vexations des usurpateurs italiens, devait avoir à subir encore les désastres de l'inondation.

« Les commencements de l'hiver, dit le Bulletin de la *Cité*, avaient annoncé les neiges sur les montagnes du Latium, de la Sabine et des Apennins. Vers Noël, le temps se radoucit. Mais bientôt la chaude haleine du *siroco* amena une fonte trop rapide des neiges et le lit du Tibre se trouva trop étroit pour l'écoulement des eaux.

« Le lundi, 26 déc. au soir, la nouvelle municipalité romaine recevait avec une insouciance inqualifiable un télégramme annonçant qu'à Orte le fleuve était monté de cinq mètres en quelques heures, et qu'on avait de grandes inquiétudes pour la plaine. Nulle précaution ne fut prise cependant, et dans la nuit du mardi au mercredi, les plus beaux magasins du Corso, le Ghetto, les boutiques de la Ripetta et une grande partie

de la ville basse étaient envahis par une crue subite du fleuve.

« Cependant les eaux montaient toujours avec une rapidité effrayante. Le centre de la ville où se trouve le séminaire français, était lui-même inondé. Le mercredi, vers midi, la cave de notre maison fut remplie. Nos tonneaux qui renfermaient une assez grande provision de vin, n'étaient pas attachés; il fallut les abandonner à tous hasards. Comme l'eau s'élevait toujours, on dut songer à sauver tout ce qui menaçait d'être le plus prochainement inondé. Pères, Frères, Séminaristes, domestiques, nous nous mettons tous activement à l'œuvre. On commence par s'approvisionner de viande pour quelques jours; puis, sous la direction du P. Brichet, on déménage parloirs, porterie, cuisine, pendant que d'un autre côté le P. Daum fait enlever tout le mobilier de la chapelle et les ornements de la sacristie. Le S.^t Sacrement est aussi ôté du Maître-autel et porté à la chapelle de la Vierge admirable au 2.^e étage.

« Le même jour à 5 h. du soir, l'eau envahissait l'église; à 7 h. 1/2, elle était déjà montée d'un demi-mètre et entraînait dans le chœur. Comme l'inondation gagnait toujours en hauteur, on passa la nuit à veiller afin de prévenir tout accident. Vue de la terrasse de la maison, la ville avait un aspect étrange qui inspirait un sentiment de terreur. Toute la vallée de Monte Mario n'était qu'un lac immense, dans lequel se dressaient çà et là des maisons comme des îlots. Dans Rome toute vie semblait être éteinte; la place du peuple, la place Navone et autres places de la Cité étaient devenues des étangs et les rues autant de canaux qui les reliaient entre eux. C'était Rome changée en une morne Venise. Au loin, on entendait les eaux mugissantes du Tibre, semblables aux flots de l'Océan. Vers dix heures, de gros nuages qui couvraient le ciel, laissèrent tomber des torrents de pluie. Néanmoins à 1 h. environ du matin, le jeudi 29 déc., l'eau resta stationnaire, puis elle commença à baisser très-lentement. L'autel en bois de la chapelle de S.^t Bernard, avait été soulevé et porté en face à l'entrée de la chapelle S.^t Joseph. Les bancs du chœur liés entre eux ne bougèrent pas. Et la sacristie, nous eussions éprouvé des pertes regrettables si nous n'avions pas retiré les ornements.

« Dans la matinée du jeudi on vit arriver des barques destinées au ravitaillement et au sauvetage. Nos voisins de la place se souvenaient que depuis la veille à midi ils n'avaient point mangé; aussi dès qu'ils apercevaient une embarcation, ils criaient tous avec un accent formidable: «Dane, Dane», Mais personne ne voulait

leur donner ce qu'ils réclamaient. Le séminaire français à plus forte raison n'éprouva que des refus. Heureusement nous avions encore du pain pour toute la journée. Mais dans la Locanda⁽¹⁾ située en face du séminaire, se trouvait une famille de Gènes dépourvue de toute espèce d'aliments. Nous fûmes à l'aide d'une corde et d'un panier faire parvenir quelque secours et même des médicaments pour un malade.

« Pendant ce temps nos menuisiers improvisaient à la hâte un radeau pour aller à la recherche d'une boulangerie. Vers 3 h. le radeau était prêt. Deux argonautes montent sur ce plancher avec des perches, ouvrent la grande porte assez difficilement puis s'élançant sur la place, ils partent pour chercher des provisions, aux applaudissements de tous les spectateurs affamés qui étaient aux fenêtres. Bientôt ils reviennent avec du pain, qui est aussitôt distribué entre le séminaire et nos voisins. Trois fois Fridore retourne chez le boulanger, et il ne rentre au séminaire avec son embarcation, que lorsqu'il eut donné du pain à tout le monde du voisinage.

« La nuit était arrivée, mais il n'y avait plus rien à craindre. Le vendredi 30 au matin, l'eau avait quitté le séminaire, en laissant partout où elle avait séjourné une couche épaisse de limon. Après le déjeuner tout le monde se mit à nettoyer la maison, et vers midi le séminaire et la chapelle étaient lavés. Les tonneaux de la cave n'avaient subi aucune avarie, et il n'y eut d'autre perte à regretter que celle de quelques bouteilles de vin. Il n'en a pas été de même de Madame Rose marchande d'images et autres objets de piété qui demeure à côté du séminaire dans une maison appartenant à la Cité et qui lui est louée depuis déjà plusieurs années. L'eau avait renversé les meubles de son magasin, pénétré ses gravures, abîmé sa provision de chapelets. Ne pouvant rentrer dans son magasin, elle se trouva fort gênée dans son logement. Le Père Brichet lui donna provisoirement quelques chambres de plus, fit porter ses marchandises au séminaire pour les sécher et tâcher de sauver ce qui pouvait l'être encore.

« Il y eut certainement des victimes humaines dans ce désastre. Ni l'administration, ni les journaux n'en soufflèrent mot. Le nouveau gouvernement, qui n'avait su rien prévoir, rien organiser, ne sut rien faire pour venir au secours des familles ruinées. On évalue par dizaines de millions les dégâts causés par ce fléau. Des souscriptions s'organisèrent en beaucoup d'endroits mais on ne sut jamais ce qu'en devint le produit.

(1) Locanda veut dire Hôtel.

« Malgré sa pauvreté, le S. Père versa 30,000^{fr.} entre les mains des Cures de la Ville pour les inondés. Quant à Victor-Emmanuel, il vint à Rome, visita les quartiers non inondés, puis s'en alla emportant, dit-on, les fonds de la municipalité. »

— 6. Peu de jours après l'inondation, le jeudi 12 janvier, nous avions le bonheur d'être tous admis à une audience du S. Père. On avait instruit Sa Sainteté de la manière dont nous nous étions industriés pour porter secours à nos voisins, et Elle-même avait daigné envoyer quelqu'un au séminaire pour se rendre compte des dommages subis par notre voisin et notre locataire M^{me} Rose. Cette audience mettait le comble à ces paternelles attentions de Pie IX.

« Le S. Père commença à nous dire avec beaucoup de d'amabilité qu'en venant lui faire une visite nous accomplissions une œuvre de miséricorde, puisqu'il était prisonnier. Puis continuant, il nous parla à peu près en ces termes :

« Je suis content de vous tous, vous avez fait une belle action...
 « Pendant l'inondation vous avez porté beaucoup de secours à tous
 « ceux qui souffraient... Je sais aussi qu'on vous a sifflés, parceque
 « vous portiez l'habit de prêtre. Mais ces insultes font votre éloge...
 « Car il y a un proverbe qui dit : que si c'est un honneur d'être loué
 « par les bons, c'est encore une plus grande gloire d'être insulté
 « par les méchants.

« Oui, votre conduite est glorieuse.. Elle sera pour vous-mêmes
 « un souvenir et une consolation dans vos années futures. Je dis
 « vos années futures, car vous êtes tous jeunes et vous avez un
 « avenir devant vous.

« Je vous bénis tous, ainsi que vos parents et vos amis... Et
 « comme quelques-uns me présentent des chapelots, des médailles...
 « je bénis aussi tous ces objets... Je prie Dieu de bénir vos sain-
 « tes entreprises, de vous donner du courage, comme il vous en a
 « déjà plus d'une fois inspiré dans ces tristes circonstances.

« A tous il faut de la force. Demandez à Dieu de fortifier
 « tous ses enfants et de soutenir le principal pilote dans sa
 « faiblesse.»

— Ce ne fut pas la seule fois que le séminaire français eut occasion de renouveler à Pie IX ses témoignages de tendre vénération et de filial attachement. Le 12 avril, les

recteurs des collèges étrangers se rendirent au Vatican pour offrir au S. Père le produit d'une collecte commune. Le jour était choisi en mémoire des souvenirs précieux qu'il rappelait, le retour de Gaète en 1848, et la conservation miraculeuse de Pie IX, lors de l'accident de S. Agnès. C'est au P. Bricchet que revenait l'initiative de cette démarche des recteurs. Il représentait le séminaire français avec deux des élèves.

Le S. Père fut vivement touché de cette démonstration de fidélité et de dévouement. Il répondit à l'adresse qui lui fut remise en manifestant l'espoir que Dieu, qui l'avait protégé en deux circonstances si mémorables, ne l'abandonnerait pas, et qu'il exalterait l'Eglise, après avoir permis son humiliation par ses ennemis.

Le 18 juin, tous les élèves du séminaire français eurent le bonheur d'assister à l'audience accordée à la députation française et dans laquelle le S. Père condamna si nettement les erreurs du libéralisme moderne.

Enfin, le 29 juin, une audience commune était encore accordée à tous les séminaires étrangers. Le R. P. Semenenko, recteur du collège Polonais, lut à Sa Sainteté une adresse rédigée au nom de tous. Elle exprimait des félicitations au sujet du 25^{im} anniversaire de son pontificat et les vœux les plus ardents pour sa prochaine délivrance et celle de ses Etats. Répondant à ces sentiments de tendresse filiale, le S. Père rappela les promesses faites par Jésus-Christ à son Eglise. « Comme le prince des apôtres, Elle sera délivrée, dit-il. Nous en sommes assurés, quoique le moment de cette délivrance soit incertain. » Puis il recommanda l'humilité, la confiance, le travail et condamna énergiquement la mauvaise presse de Rome, déplorant ses ravages auxquels il cherchait, par des mesures particulières, à porter remède. Il donna ensuite à tous ceux qui étaient présents la bénédiction la

plus large et la plus paternelle.

— 7. Cependant le P. Freyd, après s'être entendu par lettre avec le très. Rév. Père, quittait l'Alsace pour rentrer dans la Ville. Sainte. Il y arriva le vend. 1^{er} mar. Le lendemain de mon arrivée, écrit-il, j'ai eu une petite audience de Sa Sainteté. C'était le jour où Pie commença sa 80^{ème} année. Le Vatican était plein de monde. Le S. Père a témoigné une satisfaction particulière en m'apercevant, et m'a adressé quelques paroles. Derrière lui étaient les Cardinaux Patrizzi, Sacconi, de Lucca, Pitra, Caterini, Bérardi qui tous me félicitèrent de mon retour. » (F. H. du 17 min)

Environ un mois après, le 16 juin, les recteurs des séminaires étrangers allaient déposer aux pieds du S. Père une adresse de félicitations à l'occasion du 2^{ème} anniversaire de son Pontificat. Le P. Freyd et le P. Prichet se joignirent l'un et l'autre à cette députation pour y représenter le Séminaire français et la Cong^g. Cette adresse était signée de tous les supérieurs et de tous les élèves de ces différents établissements.

— 8. Non content de prodiguer sa personne à tant de visiteurs qui se présentent chaque jour au Vatican, Pie IX est aussi heureux, malgré sa détresse, de prodiguer ses dons. On sait, dit le Bulletin de la Cité, que chaque année le S. Père nous envoyait les étrennes du nouvel an. Quoique sa situation ait bien changé au point de vue de ses ressources, ce bien-aimé Pontife n'a rien voulu modifier à ses largesses d'habitude. Le 24 déc. nous recevions pour notre part de Sa Sainteté un panier d'oranges et une magnifique corbeille de fleurs. Le 15 mar, un camérier du S. Père arrivait encore avec un don de 20 à 30 volumes. Le 21 juin, nouvel envoi de Sa Sainteté; c'étaient des pâtisseries. Enfin le plus précieux de ces dons nous était porté le 4. août par M. Loango-Clini

Camérier du S. Père. Il se composait de linges d'église et d'un beau calice en style du moyen âge, orné de pierres fines. »

« Le lendemain, écrit le P. Freyd au E. R. Père, je suis allé à midi au Vatican pour remercier Sa Sainteté de ses bienfaits. J'ai vu ce bon Pie IX un instant, avec d'autres prêtres. Il est venu à moi et m'a posé la main sur l'épaule en me disant : « eh bien, je vous en envoie quelque chose. » — Je l'ai remercié respectueusement. Il nous a bénis, et avec nous, tous les nôtres, donc la Congrégation et vous-même, mon E. R. Père, tout le premier. (lett. du 5 août.)

« Mais donc il faut ajouter encore des faveurs insi-
ges de Sa Sainteté sollicitées et obtenues par le Père
Brichet, avant le retour du P. Freyd, pour les mem-
bres de l'Ambassade française. » Je viens d'obtenir
par l'entremise du Cardinal Vicaire, écrivait le P.
Brichet au E. R. Père en date du 11 avril, les faveurs
suivantes de Sa Sainteté Pie IX, savoir : 1° le titre
de Comte romain pour M^r Lefebvre de Bihaime, char-
gé d'affaires de France près le S. Siège, 2° le titre
de Baron, pour M^r Koemessy, premier attaché à l'Am-
bassade; 3° la Croix de Commandeur de l'ordre de
Pie IX, pour M. Auguste Pécoul, second attaché à la
même Ambassade; 4° la Croix de Commandeur de
S. Grégoire, pour M^r Deshorties, chancelier d'Ambas-
sade. Le S. Père a voulu conserver sur sa table la
lettre dans laquelle je lui demandais ces différentes fa-
veurs au nom des recteurs des Collèges étrangers pour
les nombreux services rendus par l'Ambassade de
France au S. Siège et aux diverses Communautés
religieuses de Rome, en particulier au collège romain.
Inutile de dire, ajoute le P. Brichet, combien ce nouvel
exploit de ma part a fait considérablement monter
nos actions tant à l'Ambassade de France qu'au
Vatican. (lett. du 11 avril.)

— 8. Quelque triste qu'ait été l'année scolaire au point de vue des solennités religieuses, elle n'a pas été cependant sans manifestations de la part des fidèles en-fants de l'Eglise. La fête de l'Immaculée Conception le 8 déc. 1870 s'est fait remarquer par une assez belle illumination. On sait comment les Italiens de Victor-Emmanuel ont accueilli ces paisibles démonstrations de la piété des Romains, notamment à la Propagande et au Collège germanique. « Déjà, écrit le P. Brichet, quatre jeunes gens de la garde urbaine avaient été blessés sur les marches de la Basilique St. Pierre où ils se rendaient avec une foule immense pour vénérer la madone della Colonna en l'honneur de l'Immaculée Conception de la E. S. Vierge. Cette attaque brutale des sectaires, au lieu de ralentir l'élan des Romains, n'a fait que stimuler leur zèle. Malgré le vent et la pluie toute la ville était illuminée. Notre façade resplendissait de lumières. Un magnifique transparent représentant l'Immaculée Conception placé à une de nos fenêtres, au-dessus du drapeau français, semblait le couvrir de sa protection. Et une autre fenêtre la statue du grand St. Joseph entourée d'une auréole de feu, partageait les honneurs de la fête en sa qualité de Patron de l'Eglise universelle. Le matin même le St. Père lui avait décerné ce titre dans la chapelle Sixtine, » (lett. 14 déc. 70)

Dans la semaine sainte, toute la C^{te}. Pères, Frères, élèves, a pris part à une petite retraite dont M^{gr} Guil-loux, Archev. de Port-au-Prince, alors en résidence au séminaire français, a donné quelques exercices. Tous les séminaristes ont été ravis de l'entendre. La retraite finit le jeudi-saint; par une faveur spéciale les P. P. Brichet et Daum ont pu ce jour-là offrir le St. sacrifice. M^{gr} Guil-loux voulut bien encore donner jusqu'au Dimanche de Pâques, les sujets de méditation.

9. Dans le courant de l'année scolaire, le nombre des élèves n'a guère dépassé les cinq ou six qui se trou-
vaient

au séminaire dans les commencements. La collation des grades n'a donc pu être très-brillante, par le nombre... des lauréats. Deux ou trois nouveaux Docteurs seulement ont passé avec succès leur examen.

— Mais par ailleurs le séminaire français a reçu une recommandation, et une distinction nouvelles dans le choix qui a été fait pour l'épiscopat de deux de ses anciens élèves.

M. l'abbé Euschereau a été nommé Archevêque de Québec où il était Vicaire général et où il avait exercé les plus hautes fonctions à l'Université - Laval. Il remplace dans la métropole du Canada M. g^r Baillargeon qui fut toujours, en Europe comme en Amérique, un des protecteurs les plus dévoués du séminaire français.

Le second élu a été M. g^r d'Autremont, promu au Siège d'Avignon qui se trouvait vacant depuis si longtemps. M. g^r d'Autremont a toujours gardé du séminaire français et de M. Greyd, qu'il affectionne tout particulièrement, le meilleur souvenir. Il a été appelé à l'épiscopat sur la proposition de M. g^r Guibert, alors Archevêque de Tours, dont il était le Vicaire général.

Parmi les élèves sortis du séminaire au mois d'août dernier, deux sont entrés au Noviciat des P. P. Jésuites en France. L'un des deux est M. Le Callec, dont on a vu au paragraphe précédent le brillant succès. L'autre est M. Dugas, fils d'un riche banquier de Lyon. Avant d'entrer chez les jésuites, M. Dugas a fait don au séminaire français d'une somme de 50,000 francs, prêtée il y a deux ans par son père à l'établissement à la seule condition de lui en servir, sa vie durant, les intérêts à 5 ½ %. C'est assurément, dans les circonstances actuelles, une donation importante, dont on doit remercier la Providence. (lett. du 9 nov. 1871.)

— Malgré la situation critique de la Ville-Sainte, il y a pour cette nouvelle année scolaire 12 élèves et on en attend deux autres qui sont annoncés. C'est plus encore

qu'on ne pouvait espérer dans l'état actuel des choses en France et en Italie. (Lett. du 14 nov.)

— 10. Quant au personnel de la C.^{te}, il a subi quelques changements. Le J. Adolphe est rentré en France vers la fin de juin, et il a été depuis placé à la Maison-Mère. P. Eschbach, parti de Rome depuis la fin de juillet 1870, se trouve encore provisoirement à Paris, occupé à différents travaux relatifs à la Cause du P. Père.

— C'est ici le lieu de mentionner une marque d'estime et de confiance que vient de recevoir la Cong. dans la personne de ce confrère. On sait que le R. P. Gauthier avait été honoré par le S. Père du titre de Consulteur de S. C. Index, sur la recommandation du Cardinal Gousset. Et il était à désirer pour nous, que cette distinction se perpétuât dans la Cong. Le choix est tombé sur le P. Eschbach par suite de circonstances que l'on ne connaît pas au juste. Voici ce qui a pu y donner lieu. Depuis plusieurs années déjà, il faisait partie de l'Académie théologique de Rome, ce qui avait pu faire connaître son nom auprès des Congrégations romaines. En outre l'an dernier, le S. R. Père l'envoya annoncer au Secrétaire de la Cong. de S. C. Index, le R. P. Falli, Dominicain, la nouvelle de la mort du R. P. Gauthier; il l'avait chargé en même temps d'exprimer, de sa part, le désir de lui voir donner un successeur dans notre Cong. Cette démarche ne parut pas, pour lors du moins, avoir de suite; et l'on n'y pensa plus, lorsqu'un jour sans ces derniers temps, arrivait à la Maison-Mère un billet de la Secrétairerie. S'étant à l'adresse du Père Eschbach, le nommant Rapporteur de la S. C. de S. C. Index. Ce billet, signé comme celui du R. P. Gauthier, du Card. Antonelli, est daté du 17 sept. 1870. C'est une faveur qui témoigne des bonnes dispositions dans lesquelles on est à Rome à l'égard de notre Institut. Nous espérons qu'il en sera toujours ainsi.

(1) Les Rapporteurs sont chargés d'examiner les livres déferés à l'Index que la S. C. leur désigne: après un certain nombre de rapports, (trois ou quatre) ils reçoivent le titre de Consultants.

417
Allemagne.

Cité de Marienstadt.

1. Visites marquantes. — 2. Retraites. Prise d'habit. Vaux — 3. Situation lors de la guerre. Frères enrôlés. Scolastiques exemptés. — 4. P. P. Strub et Bigot aumôniers militaires. — 5. Scolast., Coms professés par les P. P. Eschbach et Humbrecht. — 6. Mort de deux Orphelins. — 7. Affluence de pèlerins. Fête du 25^e anniversaire de Dieux. — 8. Visite de Mgr de Sim. — 9. Don du P. Laurent Hecht. — 10. Personnes. Mutations. Fonctions. — Appendice. Ministère auprès des prisonniers de guerre français. — P. Bigot à Ludwigsburg — P. Strub à Mayence.

Extr. du Bull. et de la Corresp^{ce} 1. La première partie de l'année 1870 n'offre rien de bien saillant pour le bulletin de Marienstadt. Voici cependant quelques particularités empruntées à la correspondance.

« Le 31 mai, écrit le P. Strub, j'ai reçu la visite inattendue du gouverneur prussien de Nassau. c'est le fils du Comte d'Eulenburg ministre à Berlin. Il a visité l'Établissement et a semblé y prendre de l'intérêt. Mais en général on ne sait trop au juste à quoi s'en tenir avec ces Messieurs. Ils sont protestants et ne font que lôtèren les couvents. » (lett. du 31 mai 1870.)

« La Fête-Dieu, célébrée très-solennellement, a été marquée par la présence de plusieurs étrangers de distinction. Il y avait trois chanoines, un de Cologne et deux de Limbourg. L'un de ceux-ci a prêché; celui de Cologne a chanté la messe. Le sous-Préfet, ainsi qu'un riche Anglais, le baron de Sultenen, ont assisté à la Fête. Ce dernier a mis à l'offrande un billet de 100 écus (375^{fr.}). » (lett. du 29 juin, 70)

— 2. « Le 28 juin, veille de la fête des apôtres Pierre et Paul, 8 scolastiques et 2 Frères ont reçu l'habit. C'est le P. Bigot qui leur a donné les exercices de la retraite. Cette réception de Scolastiques porte leur nombre à 14. au petit-Scolasticat de Marienstadt. » (lett. du 29 juin 70).

« Plus tard, dans les premiers jours de décembre, le Père Bangratz leur prêcha ainsi qu'aux Frères une seconde retraite. Elle s'achevait le jour de la fête de S^t C^om^{te} Concept^{te}.

La cérémonie de clôture fut marquée par une émission de vœux perpétuels et une profession.

Dans le courant de septembre, le R. P. Purg. avait également, selon l'usage, réuni les Pères à Marienstadt pour la retraite annuelle. Etaient présents, outre le R. P. Provincial, les P. P. Strub, Locher, Zauger, Steurer, Bigot, Bangratz, Heizmann et Schwal. Parmi les P. P. Ritter, autorisé alors pour raison de santé à aller prendre les eaux, et Lang, retenu à Marienthal, ne purent prendre part aux exercices. Ils étaient présidés par le R. P. Purg., qui donnait aussi les instructions.

— 3. Déjà à cette époque, de graves événements s'étaient accomplis dans la lutte entre la France et l'Allemagne. La position de nos Pères, membres d'une Congr. regardée comme française, se trouvait des plus délicates. Les communications avec le C. R. Père devenaient difficiles. Il fallait recourir à des intermédiaires, et les lettres n'arrivaient qu'après de longs circuits, ou même s'égarait en chemin. D'un autre côté, on avait à prendre des précautions, pour ne pas provoquer les défiances de l'administration et la susceptibilité des protestants. L'autorité prussienne pouvait facilement être portée à user de représailles contre les français établis en Allemagne et les frapper, comme l'avaient été les Allemands en France, d'un décret général d'exclusion. Grâce à Dieu cependant, nos Confrères ne furent ni molestés ni même inquiétés.

Dès le commencement de la guerre, le P. Supérieur présumant l'autorisation du C. R. Père, avait mis l'établissement à la disposition du Gouvernement pour une ambulance et une quinzaine de personnes pour le soin des blessés. L'offre fut accueillie avec grande reconnaissance, mais il n'y fut pas donné suite. La position de Marienstadt, loin des chemins de fer et des grandes voies de communication, n'en faisait pas un lieu propice pour une ambulance. (Lett. des 24 et 28 juillet)

Il y avait aussi à se préoccuper des réglemens militaires qui pouvaient atteindre nos Frères et nos scolastiques. Mais ici encore la divine Providence daigna aplanir les difficultés. Deux Frères seulement, les C. F. Othmar et Marie. Aloys, furent appelés sous les drapeaux. Encore eurent-ils l'avantage de ne pas quitter l'un Mayence, l'autre Trèves, où ils furent mis en garnison.

Trois grands Scolastiques, M. M. Adolphe, Bardenhuer et Richardtz, qui se trouvaient menacés par les lois militaires, furent ordonnés sous-diacres vers la fin de juillet par Mgr. l'Archev. de Cologne.

Dans le mois de décembre, deux petits Scolastiques, atteints par la conscription, obtinrent une exemption jusqu'à l'âge de 25 ans. Monseigneur de Cologne avait eu la bonté de leur délivrer un certificat d'études ecclésiastiques. (V. et. du P. Schwal, avril 1870.)

— 4. Peu de temps après la retraite des Pères, une œuvre bien belle et bien utile venait s'offrir à leur dévouement. Il s'agissait des soins spirituels à donner aux nombreux prisonniers de guerre français internés en Allemagne. Le Prévot de l'armée prussienne Mgr. Namsanowski de Berlin, avait recommandé aux évêques de la Confédération du Nord de pourvoir aux besoins religieux de ces prisonniers, en leur procurant des prêtres connaissant leur langue. Le Gouvernement prussien consentit à allouer des émoluments et à reconnaître officiellement ces prêtres en qualité d'aumôniers militaires. Cependant, dans les commencements du moins, il refusait d'accepter pour cet office les prêtres venus de France, ainsi que les P. P. Jésuites d'Allemagne. Cette circonstance, et l'estime particulière que porte à notre Congr. Mgr. Ketteler, évêque de Mayence, le détermina à proposer cette œuvre à nos Pères de Marienstadt.

Bientôt une demande semblable fut encore

adressée du Wurtemberg. Elle était présentée par un
signe-pâtre de ce pays, M. l'abbé Sabncider, curé de
Cannstadt; d'ailleurs très-dévoté à la Congr. Il se fai-
sait l'interprète des vœux exprimés par S. M. la Du-
chesse d'Urach, principal organe d'un comité de
secours établi à Stuttgart.

Dans ces conditions, l'œuvre proposée paraissait
d'une utilité capitale et toute de dévouement. Aussi
nos Pères, pressés de donner une réponse avant d'avoir
pu prévenir le C. R. Père, eurent entrer dans ses in-
tentions, en acceptant le ministère qui devait leur être
confié. Le P. Stüb partit pour Mayence le 25 oct. ¹⁸²⁷
tandis que le 1^{er} nov., le P. Bigot quitta à son tour
Marienstadt pour se rendre à Stuttgart. On trouvera
dans le paragraphe suivant une intéressante relation de
leurs travaux.

5 C'est au P. Bigot qu'avait été confiée, à la
place du P. Ritter, la direction du Petit-Scolasticat.
Il fut, à son départ, remplacé lui-même dans ces fonc-
tions par le P. Heigmann.

Peu de jours après, arrivaient à Marienstadt, les
P. P. Eschbach et Humbrecht. Après un séjour assez long
fait en Alsace, ils avaient exprimé par lettres aux Pères
de cette maison le désir de retrouver auprès d'eux les
exercices de la vie de Clé et eux-ci avaient été trop
heureux de leur offrir une fraternelle hospitalité.
Ils purent d'ailleurs s'occuper tous les deux des grands
Scolastiques réunis au nombre de six dans l'établisse-
ment. Trois de ces scolastiques, partis du S. Cœur de Marie
pour l'Allemagne, n'avaient pu rentrer en France
et s'étaient retirés dans cette Clé. Ils furent rejoints
à l'instar, par deux de leurs confrères arrivés d'Alsace.
Le sixième aurait dû entrer cette année-là au grand
Scolasticat.

Le P. Eschbach enseignait la théologie et le Père
Humbrecht, la philosophie.

Après Pâques, les Scolastiques furent appelés en France. L'un d'eux, M. Blatterer prit son chemin pour la Suisse, et put sans difficultés arriver à Cellule. Les cinq autres se dirigèrent sur la frontière allemande. Mais, à la première station française, on les arrêta avec défense de pousser plus loin. L'un d'eux, un Alsacien, présente son acte de naissance, on le laisse continuer sa route. Les quatre autres, d'origine prussienne, sont obligés, malgré leur passe-port, de faire l'élégraphier à Versailles pour obtenir un laissez-passer du Gouvernement. La réponse se faisant attendre, on les reconduit jusqu'à la frontière entre deux baionnettes; enfin l'autorisation arrive et ils poursuivent tranquillement leur voyage jusqu'à Langonnet.

Après eux s'éloignèrent aussi de Marienstadt; pour se rendre à la Maison-Mère, le P. Eschbach, au mois de juin et le P. Heumrecht, au mois d'août.

— Par suite des événements et du peu de ressources de la C^{ie}, le Scolasticat de Marienstadt n'a pu se développer! Au mois de mars, un des meilleurs postulants sous le double rapport de l'intelligence et du caractère dut être envoyé dans sa famille pour y refaire sa santé; mais le Bon Dieu l'a appelé à une vie meilleure. Quelques autres ont dû être congédiés pour infidélité à leur vocation. Mais, par ailleurs d'autres postulants se sont présentés; et le Scolasticat compte en ce moment une quinzaine d'aspirants.

— C. N^o l'orphelinat de Marienstadt, nos confrères ont eu à regretter la mort de deux enfants, décédés l'un en novembre 1870, l'autre, cette année, le jour même de la fête de S^t Joseph.

Il est à remarquer que sur trois enfants qu'on a perdus dans cet orphelinat depuis sa fondation, deux sont décédés le jour de la fête de ce grand saint patron de l'établissement. Leurs morts ont été très-édifiantes

Cette année, la fête de S. Joseph a été célébrée avec une solennité particulière pour honorer le titre glorieux que lui a décerné Pie IX. Quelques-uns des enfants ont eu le bonheur de faire ce jour-là leur 1^{re} communion.

— Un prêtre zélé de Cologne, curé de la paroisse St-Jacques de cette ville, M. l'abbé Macker, nous a offert la direction d'un autre orphelinat qu'il a fondé à Cologne même. C'est un magnifique établissement qui a coûté déjà plus de 300,000^f. Il s'y trouve en ce moment 63 orphelins; mais la maison peut en recevoir plus de 200. Malgré l'intérêt que pourrait avoir cette œuvre, on n'a pas eu cependant pouvoir l'accepter. (Rapport du P. Staub du 4 juillet 1871)

— 7. « L'œuvre de la paroisse et du pèlerinage, dit le bulletin de Marienstadt, continue toujours à exercer le zèle des Pères de la Cité. Ils aident, pour la prédication et la confession, le P. Locher auquel est spécialement confié le soin de la paroisse. Ce ministère n'est pas sans labeurs et sans fatigues, eu égard au nombre des pèlerins et aux rigueurs du climat pendant l'hiver. La guerre a encore accru ces travaux: Lors de la mobilisation des troupes, les jeunes gens appelés, vinrent en foule recevoir les sacrements avant leur départ. Aucun n'aurait voulu s'engager dans la lutte terrible qui se préparait, sans avoir mis ordre à sa conscience; et beaucoup voulaient faire une confession générale. Après s'être confessés et avoir reçu la S^{te} communion, tous venaient encore en foule devant l'autel miraculeux, pour prendre le saint scapulaire.

« Pendant la guerre, les parents, à la nouvelle des batailles sanglantes qui se succédaient si rapidement, venaient offrir leurs supplications à Marie pour leurs fils en danger. Ils trouvaient dans la prière et les sacrements l'espérance ou le courage de la résignation. Au retour de la campagne, les soldats sont venus et ils vien-
nent

encore rendre des actions de grâces à leur puissante protectrice. Aussi cette année comptera-t-elle pour une des plus fructueuses du pèlerinage.

La principale fête de Marienstadt, qui a lieu le jour octave de la Fête-Dieu, a été relativement peu solennelle cette année. Les nombreux pèlerins qui y affluèrent alors avaient été retenus dans leurs paroisses pour la célébration du jubilé accordé à l'occasion du 25^{ème} anniversaire du pontificat de Pie IX, laquelle devait avoir lieu le lendemain fête du Sacré-Cœur dans les localités voisines.

Ce glorieux anniversaire fut célébré avec tout l'éclat possible. Dans la soirée, le son joyeux des cloches et le grondement des mortiers annonçaient au loin la solennité. Le matin il y eut grand'messe et procession du S. Sacrement dans l'intérieur de l'église. Dans la soirée, les paroisses environnantes vinrent processionnellement assister aux Vêpres et au salut. Ces pieux fidèles furent encore avant de se retirer d'une belle illumination et entendre quelques traits de la vie de Pie IX dont le P. Locher se plut à les édifier.

Il furent ensuite des vivats, des hymnes de joie, des chants en l'honneur du Pape, et enfin, pour clore la fête, une retraite aux flambeaux. Cette joie cependant n'était pas sans mélange de tristesse; car comment oublier la douloureuse captivité de Pie IX? Aussi les prières ne cessèrent-elles tout le jour de s'élever des cœurs pour demander à Jésus dans le S. Sacrement la délivrance de son Vicaire. »

- 8^e Le 15 juillet nous eûmes le bonheur de recevoir la visite de M^{gr} l'Evêque de Limbourg, et de lui donner l'hospitalité pendant cinq semaines. Sa Grandeur était venue dans le but de rétablir sa santé un peu affaiblie. Nous aimons à croire que ce résultat a été atteint, car son séjour a été constamment favorisé d'un temps magnifique. Monseigneur aimait à faire des prome-

isolées dans les forêts. Il digna aussi, pendant les ré-
 créations, s'entretenir avec les orphelins. Pour nous, en
 toutes circonstances, cet excellent Prévôt ne cessa de nous
 témoigner une bonté affectueuse, dont tous, Pères, Frères
 et Scolastiques, gardent le meilleur souvenir.

« Déjà il a été question dans notre Bulletin du R.
 P. Laurent Hecht, de N. D. des Ermites et de la géné-
 rosité qu'il a, en différentes circonstances, montrée pour
 notre C^{te}. Non content d'avoir beaucoup contribué à
 secourir les prisonniers français par de nombreuses of-
 frandes adressées au P. Bigot, il a voulu nous faire à
 nous aussi présent d'une certaine quantité de livres.
 La valeur de ce don peut être estimée à la somme de
 900 à 1000 s.

— Le 14 août, le R. P. Burg, venait de Marienthal,
 nous faire ses adieux. Il était sur le point de se
 rendre à la Maison-Mère, où il aurait dû aller
 dès l'année dernière en qualité de second assistant,
 si la guerre n'avait mis obstacle à son voyage. On
 comprend toute la peine que nous éprouvâmes de ce
 départ. Le R. P. Burg était accompagné du Père
 Heitzmann appelé à Paris pour assister à la grande
 retraite et émettre ses vœux perpétuels.

« Peu de temps après, le 23 août, le P. Saub, qui
 nous était d'abord revenu de Mayence et avait pris
 ensuite la direction de Paris, rentrait dans notre C^{te}
 après un séjour assez long à la Maison-Mère. Il avait
 été nommé par le C. R. Père supérieur principal de
 nos maisons d'Allemagne, en remplacement du R. P.
 Burg, tout en restant supérieur particulier de Marienthal.

« Le P. Bigot quitta lui-même bientôt cette C^{te} pour
 aller prendre la direction de celle de Marienthal à la
 place du R. P. Burg. Il est en même temps 1^{er} assistant
 de la vice-Province. »

— Voici les autres fonctions des Pères de Marienthal,

telles qu'elles ont été d'interminées ou confirmées par le
E. P. Père :

Le P. supérieur conserve comme précédemment la direction du Noviciat des Frères et est en même temps préfet des Scolastiques.

Le P. Locher, assistant de la C^{te} et 2^{em} assistant de la vice-Province, demeure chargé du soin de la paroisse avec le titre de Curé qu'il a depuis l'origine de la C^{te}.⁽¹⁾

Le P. Hauger est consultant local et économe, et comme tel chargé d'aider et de remplacer au besoin le P. Saub auprès des Novices-Frères.

Les P. P. Steurer et Soczmann sont employés comme professeurs auprès des Scolastiques, de même que le Père Schwal, qui est en outre vice-Préfet du Scolasticat.

(1) Ce qui a été dit dans un bulletin antérieur (n^o 35. Com. IV. p. 738) est à rectifier en ce sens.

Ministère

auprès des prisonniers français.

Ministère du P. Bigot. — Ainsi qu'on l'a vu plus haut, le P. Bigot était parti de la C^{te} le 1^{er} novembre. Il se rendit aussitôt à Stuttgart. Là, il vit d'abord M. Schmeider et M^{me} la duchesse d'Urach, pour déterminer avec eux les lieux où son ministère pourrait être le plus utile. Il fut d'abord question de la ville d'Ulm⁽¹⁾; mais comme un Père Barnabite, le P. Joseph, venait de s'y établir, le P. Bigot put se réserver pour les quatre autres centres de détention. Ludwigsburg, Asperg, Solitude et Gmünd. M^{gr} de Hoëfelé, évêque de Rotemburg lui donna la juridiction pour tout le diocèse, et il obtint du ministre de la guerre un titre officiel d'aumônier militaire.

Voici sur le ministère que notre confrère exerça auprès de nos infortunés Compatriotes des détails extraits d'une lettre du P. Bigot au E. P. Père en date du 16 janvier :

(1) C'est ce qui a donné lieu à l'erreur qui s'est glissée dans le Bulletin n^o 61, (p. 78) où l'on dit que le P. Bigot était à Ulm.

« A Ludwigsburg, il y avait, outre 80 blessés, 1800 prisonniers de guerre. Dans la forteresse d'Asperg, située à une lieue de la ville, on en comptait 1000. Plus tard il en arriva encore 1200 à Ludwigsburg, ce qui donnait un total de 4000 environ pour ces deux endroits.

« Quoique le pays soit presque entièrement protestant, M. N. les ecclésiastiques et les autorités tant civiles que militaires me reçoivent partout avec les plus grands égards, et me facilitent les moyens d'être utile aux prisonniers. Dès que j'ai été installé, je me suis arrangé de manière à aller deux fois par semaine à la forteresse. Plus tard j'y ai été plus souvent. Le reste de mon temps est consacré aux prisonniers de la ville, ceux d'Asperg et ceux de Ludwigsburg.

« L'office a lieu quatre fois par semaine. Il consiste dans la messe et une instruction, tout se fait très-bien. Des enfants de chœur nous aident pour le chant. Toutes les parties de la messe se chantent en latin, comme en France.

« Comme les églises des catholiques sont trop petites pour contenir tout le monde à la fois, je suis obligé de prendre les soldats par divisions; chaque division vient sous escorte.

« A Noël, M. Lussou, de Toulouse, est venu me soulager en prenant soin des prisonniers d'Asperg. J'ai été très-heureux de son arrivée, car l'hiver me fatiguait beaucoup. Nous avons aussi obtenu deux Sœurs de charité de Strasbourg.

« La plus grande partie de mon temps était et est encore consacré aux malades, qui sont à peu près 250 aux deux endroits. Ils sont atteints pour la plupart de typhus, de dysenterie, de fluxions de poitrine, de petite vérole. Cette dernière maladie se montre sous sa forme la plus fâcheuse et la plus maligne. Les dysentériques exhalent aussi un odeur tellement fétide, que quelque fois je me suis trouvé mal après en avoir administré. Être toujours au milieu de ces maladies contagieuses, c'est un sacrifice continu. grâce à Dieu cependant ma santé se maintient très-bien.

« Je reçois beaucoup de secours pour les malades et les prisonniers. Ce sont des livres, des vêtements, de l'argent. J'en ai peut-être distribué pour plus de 12000 fr . Aussi les soldats me sont-ils attachés comme des enfants. Ces secours me viennent de différents côtés: M^g. Mermillod, la princesse de Monaco, la Maréchale Canrobert qui est avec le maréchal à Stuttgart et que je visite de temps à autre, m'en envoient beaucoup.

J'en reçois encore de N. L. des Ermites. Je vois aussi quelquefois M. le général Besson et plusieurs autres officiers supérieurs qui sont ici.

« Parmi les prisonniers, je trouve des parents de nos Pères. Il y en a un de la paroisse de Langomet; j'ai rencontré aussi un ancien colon de St Michel qui m'a connu autrefois en Bretagne. » (Lett. du 16 jan. 11)

— Après un séjour de six mois dans ces pays protestants, voici à un ministère si laborieux et si pénible, le P. Bigot était heureux de rentrer à Marienstadt pour se reposer et se retremper dans la vie de C^{te}. Son dévouement avait été reconnu et apprécié et peu après, le P. Supérieur recevait la lettre suivante de M. Schneider, curé de Camstadt, en date du 17 avril 1871 :

« Mon Très-Révérénd Père,
De peur que la modeste du R. P. Bigot ne lui fasse tenir caché le contenu de cette lettre, je vous l'adresse à vous-même.

« Il y a quelques jours, la comtesse d'Urack, empêchée par suite de la grave maladie de sa nièce la princesse de Monaco, me pria d'exprimer d'une façon toute spéciale au R. P. Bigot sa reconnaissance pour le dévouement avec lequel il a rempli, à la satisfaction de tous, sa mission pénible et difficile.

« Madame la Comtesse remercie aussi de cœur la Cong^e de qui le P. Bigot tenait son obéissance.

« Ce n'était pas en effet chose aisée que de remplir une semblable mission au milieu de la commune méfiance que l'on a contre le clergé. Le P. Bigot a eu la prudence et le tact voulus. Il a rempli son devoir sans se compromettre en rien, et il a su au contraire se concilier l'estime de tous les hommes bien pensants.

« Je vous prie, mon Révérend Père, de saluer de ma part le P. Bigot et tout Marienstadt.

« Je suis etc. .. Schneider, curé.

Ministère du P. Strub.

État et des Prisonniers. — Soins aux malades. — Confess^{ns}. — Comm^{ns}. — Confirmations
Maison de Marie. — Secours distribués. — Rapport rédigé par le P. Strub. — Décoration.

Selon les désirs de M^{gr} Ketteler, le P. Strub, désigné par le R. P. Burg, pour remplir les fonctions d'aumônier militaire à Mayence, était parti sans retard pour cette ville, où il arriva le 5 oct. dans la matinée. Voici d'abord d'expresses

lettres quelques détails sur la situation matérielle des prisonniers :

— Mayence avait été choisie à cause de sa position et de son importance pour être un des principaux centres de détention des soldats internés en Allemagne. Dès les premières défaites de l'armée française, elle recut un nombre assez considérable de captifs. La guerre se poursuivant, ce nombre s'accrut encore, au point de s'élever, à partir du mois de Nov., jusqu'à la signature de la paix, à un chiffre approximatif de 27 mille hommes. Il y avait en outre un contingent de 500 officiers français de tous grades retenus dans la même ville pour le temps de leur captivité. Ils pouvaient librement circuler dans l'intérieur de l'enceinte qu'il leur était néanmoins défendu de franchir.

Quant aux soldats, ils étaient gardés en grande partie au camp de l'Etoile, vaste plateau commandé par le canon des forts. D'autres, à cause de l'accroissement du nombre, furent enfermés dans les casernes, les forts et la citadelle.

On se fait aisément l'idée des privations sans nombre auxquelles ces hommes furent soumis et des souffrances qu'ils eurent à endurer. Mal nourris, mal vêtus, il n'avaient pour abri contre un froid des plus intenses, dans ces climats du Nord, que des barraques dressées à la hâte ou de simples tentes sous lesquelles ils campaient en plein air. Aussi les épidémies de typhus et de petites vérolés surtout, ne tardèrent pas à sévir parmi eux.

Les malades étaient d'abord tous recueillis dans les hôpitaux ou lazarets de la ville; mais ces établissements se remplirent bientôt, et il fallut improviser des infirmeries dans le camp. On juge de ce que devaient être ces espèces d'ambulances volantes où tout manquait à la fois, surtout dans les commencements et où les médecins et les infirmiers faisaient aussi défaut.

En octobre, Mayence comptait plusieurs milliers de prisonniers et les hôpitaux renfermaient déjà 120 de ces

infortunés soldats. 429.

— Voici comment, après s'être installé dans la ville, notre confrère débute dans son ministère auprès d'eux

« Arrivé le 5 oct., écrit-il, j'ai été trouver le 1^{er} octeur Kaffner, chanoine de la Cathédrale. C'est un Professeur, malgré mes instances, a voulu à toute force que je restasse chez lui, et cela pour tout le temps que j'aurais à passer à Mayence. Je mange à sa table et j'habite une chambre de la maison. C'est vraiment à mon égard d'une exquise charité.

« Le jour de mon arrivée, je suis allé à 2 heures de l'après midi au lazaret, et depuis je passe tout mon temps avec les pauvres soldats. Oh! ils sont bien à plaindre! Ils manquent de tout. On sent son cœur se déchirer à la vue de leur misère. Avant d'aller voir ceux qui sont au camp, j'ai dû m'occuper des mourants. Ce matin, 7 oct., j'en ai administré 9 et demain il y en aura une vingtaine; ils sont disséminés dans les différentes salles. Il n'y a pas de Sœurs de Charité pour les soigner: le gouvernement ne veut pas les admettre. Ce sont des domestiques prussiens qui font l'office d'infirmiers. » (Lett. du 7 oct. 70.)

« Le nombre des malades alla toujours croissant. En octobre il était de 350. — La plupart, continue le P. Strub, sont atteints de typhus, de la petite vérole. Il en meurt chaque jour 4, 5, 6, quelque fois 9. Dans l'après midi j'ai souvent à faire des enterrements, ce qui augmente considérablement mon travail. »

« Un prêtre préside toujours aux enterrements et bénit les tombes. De plus, 25 hommes de l'armée allemande accompagnent chaque convoi et rendent par une triple salve un hommage mérité à nos soldats.

« Je viens d'obtenir une petite chambre à l'hôpital même, j'y ai construit un autel où je dis la 1^{re} messe de temps en temps. J'ai aussi un tabernacle et un ciboire, ce qui me permet de conserver la 1^{re} Eucharistie pour les malades. » (Lett. du 22 oct.)

Au mois de novembre, notre confrère se voyait seul officiellement chargé des hôpitaux militaires allemands et français de Mayence. « L'aumônier prussien, dit-il, moins heureux que moi, qui visite chaque jour une quarantaine de varioleux, a été atteint de la petite vérole. J'ai écrit à Berlin pour qu'on remplace cet aumônier malade. En attendant, un Père jésuite a obtenu la permission de m'aider pour le service religieux des hôpitaux. »

« Hier, pour les morts, M. le Gouverneur, le prince de Holslein, m'a permis de faire un service solennel au camp français. Nous avons chanté une messe de Requiem, et j'ai prêché en plein air.

Environ 10,000 prisonniers ont assisté, et après l'office 300 se sont immédiatement fait inscrire pour la confession; mais comment faire pour les entendre à confesse? M. le Gouverneur a eu la bonté de me permettre de les conduire dans une église de Mayence, et j'espère que quelques prêtres de la ville voudront bien m'aider un peu. (Bell. 3^{nov.})

— Au nombre des prêtres zélés sur le concours desquels comptait le P. Staub, il faut mentionner M. le D^r Raaffner, l'hôte bienveillant et généreux de notre confrère, et M. l'abbé Geyer, professeur du Gymnase. Dès les commencements, ils s'étaient adonnés aux soins spirituels que demandaient nos prisonniers, alors complètement dépourvus d'aumôniers. Plus tard le service s'organisa en se complétant peu à peu. Le Gouvernement Prussien n'avait voulu dans le principe autoriser pour le service religieux auprès des soldats aucun prêtre français, ni même aucun Jésuite allemand. Ce qui en partie du moins avait motivé cette mesure, c'étaient, paraît-il, certaines imprudences de la part des ecclésiastiques entrés en Allemagne avec l'armée prisonnière. On consentit néanmoins après les instances réitérées de plusieurs Prélats et du Père Staub lui-même, à relâcher quelque chose de cette rigueur. Plusieurs prêtres purent s'adjoindre à notre confrère pour l'aumônerie de Mayence, dont il resta toujours le Directeur. Un Père de la Compagnie de Jésus, le P. Staüs, et un membre de la Cong. de St-Lazare, M. de Roldhausen furent seuls, cependant, comme le P. Staub, officiellement agréés et rétribués par le Gouvernement. Six autres prêtres, de divers diocèses de France, ajouta-t-il dans son rapport, vinrent successivement nous offrir leurs services; savoir: M. l'abbé Dietz, du diocèse de Strasbourg, qui s'occupa plus spécialement des malades de l'hôpital de la caserne Münster, les P. R. P. P. Bailly et Pernet, religieux augustins de l'Assomption de Nîmes, qui témoignèrent d'un zèle à toute épreuve en entendant à Confesse et réconciliant avec Dieu les nombreux soldats que les aumôniers leur amenaient chaque jour à l'église du grand séminaire; enfin le R. P. François, capucin, M. M. les abbés Louison et Martin, tous trois de Lyon, dont l'activité fut pour nous d'un secours très-précieux.

„ Pendant les premières semaines, les offices des dimanches et jours de fête se faisaient au camp et en plein air. Plus tard, à cause des intempéries de la saison, le gouvernement accorda que les prisonniers pussent assister aux offices en quelques-unes des églises de la ville. On en désigna quatre, savoir celles de Saint-Étienne et de St-Pierre, la chapelle du grand séminaire, et l'église

paroissiale de Castel. Chaque dimanche on y célébrait, pour les soldats, une messe avec prône, et deux fois par semaine, les mardis et jeudis, ceux qui le désiraient pouvaient se rendre à l'église de St. Etienne où, après la messe, on leur faisait une instruction appropriée à leurs besoins.

Nous croyons devoir ajouter, quoiqu'à regret, un détail qui ne laisse pas d'avoir sa signification. Une des églises de la ville, celle de St. Christophe, avait été choisie pour No. No. les officiers. On y célébra pour eux, pendant quelques dimanches, un office spécial, mais l'assistance faisant toujours presque entièrement défaut, l'office fut supprimé.

Ce ministère, exercé avec dévouement, eut des fruits bénis. « Je puis dire, écrivait le P. Strub, que s'il est pénible, il est aussi très-consolant. Presque tous les jours nous avons des premières communions. Sur 100 hommes qui se confessent et communient chaque jour, on peut dire qu'il y a 80 conversions ou retours à Dieu de pauvres soldats qui ne s'étaient pas confessés depuis 10, 20 et 25 ans. » (Lett. du 23 nov. 70.)

« Nous avons la permission de faire conduire tous les soirs deux compagnies dans l'église du grand séminaire, où ils se confessent et communient. Tous reçoivent alors un petit livre de prières en souvenir de leur communion à Mayence. » (Lett. du 23 nov. 70.)

« Parmi les 27000 prisonniers, il s'en trouve de toutes les armes, de toutes les contrées de la France et de toutes les couleurs. Figurez-vous que j'ai rencontré ici un ancien enfant de chœur du P. Lossedat, de Gorei. Jean-Bte Lye, sergent fourrier à l'infanterie de marine. Il m'a reconnu lui-même la première fois que j'ai prêché en plein air au camp. Toute la garde mobile de l'Alsace se trouvait ici depuis six semaines; quelques-uns viennent d'être envoyés à Mühlhausen dans la Saxe. » (Lett. du 12 Dec.)

Ce ministère dura ainsi jusqu'au rapatriement complet de tous les prisonniers de guerre internés en Allemagne.

D'abord réservé à l'endroit de la nomination des aumôniers, le Gouvernement avait fini par favoriser l'organisation du service religieux. Il arriva même que les dispositions prises par le P. Strub pour faciliter la réception des sacrements aux hommes qui en avaient le désir, passèrent presque à l'état de règlement militaire. Parfois, en effet, les soldats étaient conduits à l'église, qu'ils voulussent ou

non se confesser, ils avaient beau réclamer et se plaindre; il fallait marcher; c'était la consigne. Le P. Strub fit cependant observer au Directeur qu'il fallait en cela laisser à chacun la liberté, et dès lors les gardiens cessèrent d'imposer la mesure comme disciplinaire.

Après le départ des soldats détenus à Mayence, d'autres leur succédèrent venus des villes du Nord. Et le nombre se maintint toujours à un chiffre très-élevé. « Ces hommes, écrivait le P. Strub, n'ont guère eu occasion de faire leur Pâques. Et y en a près de 20,000. Hier, dimanche, j'ai de nouveau commencé à prêcher et à chanter la messe au camp. J'ai fait élever un bel autel, et y'ai placé une statue de N. D. des Victoires. Le soldat indifférent bien souvent pour les autres pratiques religieuses, l'est beaucoup moins quand on lui parle de la dévotion à La bonne Vierge, patronne de la France. Aussi, comme on pouvait s'y attendre, les exercices journaliers du beau mois de Marie furent-ils suivis avec une assiduité qui ne s'est jamais démentie. Tous les soirs on se réunissait devant l'autel du camp élégamment orné, pour y chanter des cantiques et y prier celle qui est par excellence la consolatrice des affligés.

Patronne de la France,
Marie, à tes genoux,
Nous prions ta clémence
D'avoir pitié de nous.

« Tel était le refrain improvisé pour la circonstance. Habituellement un des aumôniers montait en chaire et racontait quelque trait de la protection toute puissante de Marie. La belle musique de la garde avait coutume de se faire entendre au commencement et à la fin de ces pieux exercices. Le tout se terminait par la récitation de la prière du soir. »

« C'est de la bienveillance de M^r de Rethel. Le P. Strub voulut profiter de l'impulsion religieuse donnée dans le camp par les exercices du mois de Marie, pour préparer à la confirmation un certain nombre de prisonniers français.

« Le 29 mai, dit-il, 150 de ces hommes ont reçu la Confirmation; sur ce nombre, 12 faisaient aussi leur première communion. Un des élus était un sergent français de l'île Bourbon, nommé Émile-Eduard Lay, âgé de 19 ans. Cet enfant n'avait pas encore reçu le St-Baptême. Sous prétexte d'attendre un moment favorable pour organiser une solennité à l'occasion de son baptême,

les parents avaient eu le tort d'ajourner la cérémonie d'un jour à l'autre, et plus tard, envoyé en France au régiment, il n'avait pas trouvé l'occasion de se faire instruire. La grâce de Dieu a bien voulu profiter de la captivité de son corps pour le délivrer de la captivité du péché. Il a pu prendre part aux exercices de la retraite que nous avons donnés à ceux qui se préparaient à la 1^{re} Communion et la Confirmation. Le Dimanche fête de la Pentecôte, je lui ai conféré le S^t Baptême à la chapelle de Monseign. L'évêque de Mayence et hier, après la 1^{re} Communion, il a pu immédiatement recevoir la Confirmation avec les autres à la cathédrale. J'ai eu l'idée de profiter de cette occasion pour causer une agréable surprise à ces heureux élus, et y'ai eu devoir y joindre les 50 musiciens qui depuis un mois, chantaient avec tant de ferveur à nos exercices du mois de Marie. Avec la permission de M^o. le Gouverneur, j'ai organisé un dîner de 200 couverts dans un des plus grands Hôtels de Mayence. L'excellent M^o. Humann, banquier de Mayence, quelques autres laïques d'ici avec plusieurs ecclésiastiques, ont bien voulu honorer de leur présence ce banquet improvisé. C'était une véritable fête de famille. Vers 5 h. du soir, à l'issue du dîner, nous nous rendîmes ensemble dans une des plus grandes églises de la ville, où la Bénédiction du S^t Sacrement, avec la rénovation des vœux du Baptême et la consécration à la S^{te} Vierge, vint heureusement clore cette belle journée dont les pauvres prisonniers conserveront un précieux souvenir. » (Lett. du 30 mai.)

Ce fut une des dernières cérémonies religieuses qui se rattachent à l'aumônerie du camp de Mayence. Pendant le séjour des soldats français en cette ville, ils eurent toutes les facilités pour s'approcher des sacrements et se réconcilier avec Dieu. Sur 27,000 prisonniers, 15,000 environ ont satisfait à leurs devoirs de chrétiens. Ce résultat est beau et consolant, bien que, comme on le voit, le respect humain ou d'autres préjugés répandus dans l'armée l'aient rendu incomplet.

Ce qui a été dit des prisonniers de Mayence s'applique à certains égards à ceux des quatre autres villes de Darmstadt, Worms, Giessen et Friedberg. Elles dépendent ecclésiastiquement de l'autorité de M^o. l'évêque de Mayence, et Sa Grandeur ne pourrait, dans sa sollicitude pastorale, oublier les soldats français que le Gouvernement y avait internés. Aussi elle invita le P^o. Strub à se transporter de temps en temps au milieu d'eux, pour leur procurer les secours du S^t. ministère. Il le fit avec

bonheur, surtout pendant les mois où les prisonniers de Mayence étaient moins nombreux.

Matériellement, leur situation laissait moins à désirer. Leur petit nombre permettait de les loger en grande partie dans les casernes; ils étaient soumis à moins de corvées, et comme le Gouvern^t semblait plus rassuré à leur endroit, la discipline était plus indulgente.

Les malades aussi recevaient des soins plus assidus. A Darmstadt, on avait obtenu de faire venir des Sœurs de charité. On conçoit que dès lors la mort dut faire proportionnellement moins de victimes.

— Cependant cette captivité si longue et si dure des prisonniers français à Mayence, ajoutait à leurs besoins spirituels des souffrances matérielles que la charité de notre confère devait aussi s'efforcer de soulager. Des Comités spéciaux furent fondés dans ce but en France, en Belgique, en Suisse et en Allemagne, et de tous côtés affluèrent les objets de première nécessité, qui recevaient aussitôt leur destination, en grande partie par l'entremise des aumôniers militaires et principalement du P. Strub. Les premiers dons furent envoyés par les deux Comités de Lille: l'un présidé par M. le comte de Noelin et dont M. Gosselin était le principal agent; l'autre, Comité de Dames, s'occupant plus spécialement du soulagement des turcos d'Afrique. Vinrent ensuite le Comité de Genève, dirigé par M. G. Marmillod et auquel le Comte de Nicolay voulut bien servir d'agent; ceux de Bâle, de Bruxelles, de Reims, de Nancy, de Bordeaux, de Lyon; celui de Colmar, dont les agents, M. M. Malval et Belin, méritent une mention particulière. Il faut rappeler aussi la générosité du Comité formé par les officiers français prisonniers eux-mêmes. Mme la Maréchale Mac-Mahon en avait accepté la présidence. Foncièrement chrétienne et pieuse, elle puisait dans sa foi un appui et un stimulant à son éminente charité. Les soldats ne se lassèrent pas d'admirer son zèle et son abnégation. Son cœur de l'hiver, elle les visitait au camp et dans les hôpitaux. Plusieurs fois notre confère eut l'honneur de l'accompagner dans ces charitables visites, et il fut témoin de l'intérêt tout chrétien qu'elle portait à ces pauvres prisonniers. En outre, chaque semaine, elle quittait la résidence de Wiesbaden où était le Maréchal, pour aller leur distribuer elle-même de nouveaux secours. Cette distribution se faisait habituellement

dans la maison de M. Foumann, banquier de Mayence, qui s'intéressait vivement au sort des prisonniers et a donné en toutes circonstances des preuves du plus admirable dévouement.

« En dehors des comités et des bienfaiteurs qu'on vient d'énumérer, bien des noms encore mériteraient d'être connus. Mais s'il est impossible d'en dresser une liste complète, on peut du moins citer ceux qui, suivent: M^{me} la Maréchale Cannobert, M^{me} de Grammont, M^{me} la duchesse de Lesparre, M^{me} la comtesse de Croix, M^{me} la comtesse de Zeppelin, M^{me} Clémence, de Stuttgart, M. le Docteur Worms, de Bruxelles, M. le président Loyson, M. M. Fallot et Legrand de Fouday; ce sont autant de bienfaiteurs et bienfaitrices, qui contribuèrent à rendre plus supportable la situation si pénible des prisonniers. M. l'abbé Bernard et le P. P. Laurent de Bruxelles songèrent à fournir quelque nourriture aux âmes et aux intelligences, en envoyant pour nos soldats toutes sortes d'ouvrages propres à les intéresser. Le gouvernement français ne resta pas non plus en dehors de ce beau mouvement de charité, qui a excité l'admiration de l'Europe. M. le Comte de Loys fut chargé par M. Crémieux de visiter tous les dépôts des prisonniers et d'y faire distribuer de nombreuses sommes dont il était porteur. »

Après la conclusion de la paix, M. M. Jules Favre et Pouyer-Quertier allèrent aussi visiter les prisonniers de Mayence. M. Jules Favre surtout parut très-péniblement touché à la vue de ces pauvres soldats; et plusieurs fois les larmes lui vinrent aux yeux. Dans sa visite au camp il avait désiré avoir avec lui le P. Strub. Il adressa quelques paroles aux prisonniers et il se plut, malgré ses préjugés, à décerner un juste hommage au dévouement de notre confrère et des autres aumôniers de Mayence. En le quittant il lui serra affectueusement la main.

Les secours pour les prisonniers étaient en argent ou en nature. Ainsi, le P. Strub recut des sommes considérables et il put employer des centaines de mille francs à pourvoir ces pauvres soldats au milieu des rigueurs de l'hiver, des vêtements chauds dont ils avaient besoin. C'étaient par milliers des commandes de tricots, de bas de laine etc., qu'il s'empressait de faire distribuer, et distribuait lui-même, dès qu'ils lui étaient remis. Notre confrère devenait ainsi une providence pour ces infortunés soldats au milieu de leurs

souffrances. Aussi s'attachaient-ils à lui avec une affection pleine de reconnaissance, ce qui lui assurait une heureuse et salutaire influence pour son ministère.

Malgré ces secours et cette assistance, les malades furent encore nombreux, jusqu'à l'entière évacuation des prisonniers. Au mois de janvier, le chiffre s'élevait à 1250, et au mois de juin, on en comptait encore 400.

Les décès, évalués d'après une statistique exacte extraite des registres officiels, atteignent le nombre de 978. Ce chiffre, quoique imposant, est cependant assez restreint, quand on pense à toutes les privations qu'avaient à endurer les prisonniers. Du reste, il faut les répartir sur une moyenne d'environ 20,000 hommes présents à Mayence, et il comprend tous les cas de morts qui se sont produits durant une période de onze mois.

Un monument funéraire s'élève aujourd'hui au lieu où reposent les corps des prisonniers qui succombèrent. Il est en style gothique, d'après un dessin de M. Mairet, architecte à Lyon; les officiers français ont voulu en faire les frais. Avant de regagner leur patrie, ils ont en outre fait célébrer avec solennité à la cathédrale un service funéraire pour tous les prisonniers morts à Mayence. Un anniversaire a été fondé dans la même intention. Il aura lieu chaque année, dans l'église de St. Etienne, le premier lundi du mois de septembre.

— Enfin le 17^e juin, le dernier train de prisonniers était dirigé sur la France. Il ne restait plus qu'une cinquantaine de malades trop faibles pour supporter le trajet. Après avoir pourvu à leurs besoins spirituels en priant le digne chanoine Kaffner de les visiter à sa place, le P. Strub put quitter Mayence le 22 juin. D'abord, comme il a été dit, il alla à Marienstadt, puis il se rendit à la Maison-Mère où l'appelait le E. R. Père.

Ayant été en relations très-suivies avec les principaux bienfaiteurs des prisonniers et les comités de secours, le P. Strub conçut et soumit au E. R. Père la pensée de leur adresser un compte-rendu court mais substantiel sur ce qui s'était passé pendant la durée de son exil. Ce rapport, rédigé et imprimé avec l'agrément du E. R. Père, a été fait par notre confrère pendant son séjour à Paris. Il renferme

une statistique détaillée sur les soldats français décedés à Mayence et embrasse d'une manière générale tout l'ensemble de cette captivité si dure et longue de près d'une année. Des exemplaires en ont été adressés aux différents comités, ainsi qu'aux divers évêques de France.

— Les soins et la sollicitude du P. Strub dans les actes si charitables de son ministère auprès des prisonniers, ont été reconnus et appréciés du Gouvernement français. Témoin du dévouement de notre confrère pour les pauvres prisonniers, M. le Comte de Bastard, lieutenant-colonel d'État-major et député du Lot-et-Garonne, a voulu se rendre l'interprète de leur reconnaissance et solliciter en sa faveur la Croix de la Légion d'Honneur. C'est pendant le voyage de M. Jules Favre à Mayence, qu'il avait signalé au Ministre des affaires étrangères, les services du P. Strub. Le 28 juillet, M. Jules Favre lui répondait que sa demande avait été agréée de M. Thiers. Le 18 août, M. le Comte de Bastard s'empressait d'annoncer cette nouvelle au Père Strub, qui venait de partir la veille pour l'Allemagne. Celui-ci répondit en remerciant M. de Bastard et en disant que, membre d'une Cong^g. religieuse, il ne lui appartenait pas d'accepter une semblable distinction; il le pria d'en déferer lui-même au G. R. Père et s'il dormait son adhésion de lui faire remettre le titre et les insignes de sa décoration. Bussis, le 1^{er} septembre, le G. R. Père recevait-il, avec une lettre de M. de Bastard, le diplôme et la décoration destinés au P. Strub. Ces pièces étaient accompagnées de la lettre suivante de M. Jules Favre, ministre des affaires étrangères.

Versailles, le 28 juillet 1871.

Monsieur, — Le Chef du Pouvoir Exécutif a été informé des soins touchants que vous avez donnés aux malheureux soldats français prisonniers à Mayence et à tous ceux qui ont traversé cette ville en recherchant des prisonniers d'Allemagne; désireux de vous donner une marque particulière de la gratitude du Gouvernement français, il vient sur ma proposition, de vous conférer la Croix de Chevalier de l'Ordre National de la Légion d'Honneur. Je m'empresse de vous envoyer la décoration qui vous est destinée, ainsi que le diplôme de l'ordre, et je profite de cette occasion pour vous exprimer mes sentiments

les plus distingués

Le Ministre des Affaires Étrangères.

Jules Favre.

Cité de Marienthal.

1. Processus de Wissen. Retraite du Tiers-Ordre de St-François. — 2. Fête du 25^e anniversaire de Pie IX. — 3. Personnel. — Dénégations.

Extrait du Bulletin. — Le Bulletin de Marienthal donne sur l'œuvre et la Cité les détails suivants.

1. « Le 26 août la procession de Wissen, petit village des environs, a été plus nombreuse que jamais; plus de 200 personnes ont reçu à cette occasion le St-Scapulaire: c'était au commencement de la guerre, et les pieux fidèles tenaient à se mettre d'une manière toute spéciale sous la puissante protection de N. S. de Marienthal. Le Père Bigot fit le sermon de circonstance qu'il prononça en plein air.

« Cette année, comme les précédentes, a eu lieu à Marienthal la retraite des membres du Tiers-Ordre de Saint-François: ils étaient près de 100. C'est au commencement du Carême que ces exercices leur ont été donnés par le P. Bangratz, qui leur prêchait cette retraite pour la troisième fois. Dieu, nous l'espérons, aura béni nos humbles efforts auprès de ces fervents chrétiens. »

— 2. Les habitants des quatre maisons de Marienthal et nos 30 à 40 familles catholiques qui demeurent dans les villages protestants environnants, ont eu à cœur de célébrer aussi solennellement que possible le mémorable anniversaire de la 25^e année du Pontificat de notre glorieux Pie IX. A 7 heures du matin, avait lieu une communion générale, à laquelle prirent part presque tous les fidèles qui fréquentent habituellement les offices à Marienthal. A 10 h., ce fut la grand'messe avec sermon par le Père

Bangratz, et à 3 h. de l'après-midi, le salut solennel du
 1^{er} Sacrement. Vers 9 h. du soir, commença la fête de nuit.
 Une heure avant, toute la place de l'église était déjà envahie
 par une foule d'hommes et de jeunes gens accourus de tous
 côtés pour prendre part à une procession aux flambeaux.
 Le P. Supérieur, avec les P. P. Bangratz et Lang et les prie-
 res d'émérites, se tenaient au milieu des groupes; car c'é-
 tait vraiment une fête de famille; personne ne devait y
 manquer. Tout à coup, un transparent qui représente
 notre bien-aimé Pie IX. apparaît à tous les regards. Les
 fusées s'élancent dans les airs, tandis que les échos réper-
 tent les cris de joie qui éclatent de toutes parts et auxquels
 viennent se mêler le carillon de la petite cloche du sanctuaire, le
 grondement de nos canons et le chœur imposant de nos
 chœurs qui entonnent l'hymne à Pie IX.

« Après une petite allocution du P. Bangratz, la pro-
 cession se met en marche. En avant flotte la bannière
 de la S^{te} Vierge, portée par un Frère. Viennent ensuite, sur
 deux longues files, nos braves ouvriers des mines, parmi
 lesquels bon nombre de protestants. Au milieu s'avan-
 cent les choristes. Les cris mille fois répétés de: Vive Pie IX;
 « vive le Père commun des fidèles; vive le Pape infail-
 « ble! » interrompent seuls les chants d'allégresse.

« Au sommet de la montagne le coup d'œil est ma-
 gnifique. À nos yeux apparaissent au fond de la val-
 lée, l'église, le couvent et les maisons de Marienthal
 splendidement illuminés. Pas une lucarne, quelque pe-
 tite qu'elle soit, qui n'ait été éclairée; l'éclat de ces mille
 lumières se projette sur la forêt environnante et donne
 à tout le panorama un aspect merveilleux. Au bout
 de trois quarts d'heures, on s'arrache à regret à ce spec-
 tacle, et la procession s'ébranle de nouveau pour ren-
 trer à l'église. Mais de nouvelles surprises nous sont
 ménagées. À mesure que nous descendons de la mon-
 tagne, les versants de nos collines revêtent successive-
 ment

des teintes variées : c'est l'effet des feux de Bengale. On entre à Marienthal, et nos pieux fidèles admirent encore des soleils qui jettent mille reflèts et brûlent en tournoyant; le nom de Pie IX qui se détache en lettres de feu au-dessus du portail de l'église, et enfin un bouquet d'artifice qui projette sur toute la façade des gerbes éblouissantes. La procession pénètre dans l'église et aussitôt, avec des transports de joie et de reconnaissance, tous, hommes, femmes et enfants entonnent à l'unisson l'hymne de St. Ambroise que, dans leur langue, les Allemands chantent toujours si bien : Grosser Gott, wir loben dich. — Te Deum laudamus. La foule s'écoula ensuite paisiblement, sous l'heureuse impression de la fête; et l'on pouvait entendre dire à quelques bons vieillards en s'en allant : « Ah, si Pie IX avait pu voir cela !!! »

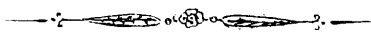
« Toutes les dépenses de cette fête ont été payées par les personnes qui y avaient pris part, et une somme de 100^s qui restait encore a pu être offerte au St. Père, au nom des habitants de Marienthal.

« Les prières ne cessent de monter chaque jour au Ciel en notre sanctuaire pour le Père commun des fidèles. Outre celles que nous faisons en C^{té}, nous continuons, avec la permission de l'Ordinaire, à réciter le chapelet à la même intention, devant le St. Sacrement exposé, tous les dimanches et jours de fêtes. C'est à 5 h. du soir qu'a lieu dans l'église cette dévotion à laquelle viennent prendre part les habitants de Marienthal, et souvent même, des pèlerins qui retardent leur départ pour pouvoir y assister. »

— 3. « Il a été parlé au bulletin de Marienstadt des changements survenus dans le personnel de la C^{té} de Marienthal. Il ne se compose maintenant que du P. Bigot, supérieur, et du P. Bangratz. Depuis l'abandon de Kayserswerth, c'est dans cette C^{té} qu'était resté le P. Bigot. Appelé à prendre la direction de

petit-Scolasticat et, presque aussitôt après, à être aumônier des prisonniers français, il s'était rendu à Marienstadt, où il a séjourné à son retour de Ludwigsburg, jusqu'à sa nomination comme supérieur de Marienthal. Le P. Lang, qui faisait, l'an dernier, partie de cette maison, a été, vers la fin de septembre, appelé à La Maison-Mère, où il a reçu son obédience pour Haïti. Il est parti pour cette mission, le 14 novembre dernier.

— « Les prêtres démerités, depuis deux mois environ, sont au nombre de trois. En décembre 1870, il n'y avait plus qu'un seul de ces ecclésiastiques dans l'Établissement. »



Irlande.

Cité de Blackrock.

1. Mort de M. Barry, Scolat. — 2. Santé du P. Reffe. — 3. Personnel de la Cité.
 4. Collège. Nombre. etc. — 5. Petit Scolat. Nouveau moyen de recrutement.

Nous sommes encore sans Bulletin de la Cité de Blackrock. Voici quelques nouvelles que nous fournit la correspondance.

— 1. Il a été parlé dans un des précédents Nos du Bulletin (tom. VII. p. 557) de la mort d'un des grands Scolastiques d'Irlande M. Barry. Cet aspirant, et une constitution assez délicate et atteint d'une affection de poitrine, avait été envoyé à la Martinique. Le climat de cette colonie n'ayant pas eu les résultats salutaires qu'on en attendait, il rentra en Europe, et se rendit peu après dans le sein de sa famille. Son mal empirant, on perdit bientôt l'espoir de le conserver. Son grand regret était de ne pas mourir membre de la Congrégation. Présument l'autorisation du C. R. Père, le P. Leman lui fit émettre les vœux de religion sur son

lit de mort. Ce cher Scolastique expira peu de jours après, bienheureux de la faveur qui lui avait été accordée. Il avait aussi reçu les derniers sacrements avec une grande piété. n. (lett. du P. Leman 23 mai 1870.)

— 2. Vers la fin de l'année scolaire de 1870, on conçut des craintes assez graves sur la santé du P. Reffé. Les médecins ne pouvaient apporter d'amélioration à son état, et sur la demande du P. Leman, le C. R. Père l'autorisa à aller prendre les eaux de Plombières. Un mieux sensible ne tarda pas à se produire, et le 30 août il rendrait à la Maison-Mère pour se diriger bientôt après sur l'Irlande. Son trajet de Plombières à Paris fut marqué d'un incident dans le genre de celui du P. Lossadat, mais bien moins dramatique. Des agents de police le prirent pour une femme prussienne déguisée sous un habit ecclésiastique.

Dans le courant de février le P. Supérieur a été aussi souffrant. « Hier 19, écrit le P. Ebenrecht, il a été repris de son mal de gorge. Il n'a pu dire la messe aujourd'hui. Nous craignons pour lui un abcès qui le fera beau coup souffrir pendant 9.9 jours. Le médecin heureusement a été appelé à temps. Pour moi, je suis toujours très bien depuis que le Vénéré Père m'a guéri. » (lett. du 20 fév. 71.)

— 3 On a vu dans le Bulletin précédent que quelques Scolastiques avaient dû chercher un refuge en Irlande. Ils revinrent en France aussitôt que l'état des choses le permit. Avec M. Dufardin, arrivèrent pour le Grand Scolasticat quatre sujets irlandais. M.^r Botrel vint plus tard avec d'autres aspirants. (lett. du 25 mars 71.)

Le F. Gérard, qui avait passé le siège à Paris et avait vu dans la Cité le commencement de la Commune, était aussi retourné à Blackrock. Vers la fin de l'année il est rentré à la Maison-Mère. Avec lui avait été

autorisé à venir en France le P. Ebenrecht. Après un séjour de quelques semaines en Alsace, il est retourné le 29 août à la Cté de Blackrock.

Peu de temps après la Profession, le C. R. Père a pu accorder un nouveau Père à cette Cté. C'est le P. Oster, admis le 1^{er} oct. dernier à brévié ses 5^{es} vœux, qui a reçu son obédience pour cette maison.

— 4. L'établissement de Blackrock continue toujours de bien prospérer. Le collège a compté jusqu'à 148 élèves. Il n'y a pas, dit-on, de collège en Irlande qui en réunisse un si grand nombre.

— Nous n'avons par ailleurs aucun renseignement sur les travaux scolaires de l'année et leurs résultats. Voici seulement ce qu'écrit le P. Leman dans une lettre du 20 avril 1871 : « Crois de nos pensionnaires viennent de nous être retirés par leur mère. Le père était catholique et les oncles du côté du père dont un curé d'une assez importante paroisse, vont intenter sur le fait une action juridique. Nous sommes mêlés à cette affaire qui va être publiée dans les journaux. J'espère que cela ne nous nuira pas et que l'on pourra sauver au moins les plus jeunes enfants. » (lett. du 20 avril 71.)

— 5. Le petit scolasticat se développe aussi de plus en plus, à l'aide des ressources que procure l'œuvre du collège. D'après le dernier compte-rendu (sept. 1871) il y a maintenant 46 aspirants, dont 16 titulaires et 30 postulants. Cette année seule a fourni 20 nouveaux.

Ce grand nombre de nouveaux venus est dû à un moyen qu'a employé le P. Leman et qui promet pour le recrutement aussi bien que pour le choix des sujets d'heureux résultats. Voici ce qu'à cet égard il écrit au C. C. R. Père :

« Je viens de prendre, avec le complet assentiment des Pères, une mesure nouvelle pour nous faire connaître et avoir des vocations. J'ai fait imprimer une

une circulaire que j'ai adressée aux prêtres et aux instituteurs d'Irlande, pour leur faire connaître que nous aurons un examen pour dix places gratuites aux vacances prochaines, et que ceux qui donneraient le plus d'espoir sous tous les rapports auraient la préférence. La pension est gratuite, mais les candidats auront cependant à se pourvoir d'habits, tout le temps de leurs études classiques, et à payer 125 £ par an pour accessoires: blanchissage, raccomodage, livres etc. (lett. du 18 juin 71)

« Le clergé est resté indifférent à mon appel. Dix prêtres seulement m'ont répondu pour un nombre de 2300 circulaires que je leur ai envoyées. Mais les instituteurs n'ont pas laissé passer la circulaire inaperçue et plus de 200 m'ont écrits. . . .

« Nous avons eu examen jeudi dernier; 40 candidats se sont présentés; et nous avons pu faire, je crois, un excellent choix de douze sujets. La plupart paraissent très-intelligents et très-bons. Nous voyons actuellement que dans ces conditions nous aurons de bons sujets et tant que nous en voudrons. Plusieurs instituteurs m'ont offert leurs fils ou leurs frères; un grand nombre se sont offerts eux-mêmes, mais faute de pouvoir payer les 125 £ par an, ils ont dû y renoncer. Un certain nombre m'ont écrit qu'ils n'avaient pas de candidats cette année, mais qu'ils en prépareraient pour les années suivantes. Combien je désirerais, mon E. R. Père, que vous puissiez faire la même chose en France. » (lett. du 18 juillet. 71).

Clé de Rockwell.

1. Mois de St. Joseph et de Marie. — 2. Cong^g de N. Dame et des S. S. Anges. Retraité
- 3. Maison du Scol. — 4. Mort de M. Eglise, séminariste écossais. — 5. Distrib. des prix. Personnel.

Bulletin de la Clé. Depuis mars 1870, époque à laqu

s'est arrêté notre dernier Bulletin, nous n'avons aucun faits s'aillant à signaler. Malgré les malheurs qui ont frappé la France, le cours paisible de nos exercices n'a pas été troublé. Nous n'avons pas été insensibles cependant à toutes ces calamités; et les persécutions dirigées contre l'Eglise, les désastres qui ont accablé notre pauvre patrie, les épreuves si dures auxquelles notre chère Cong: a été soumise, ont fait monter de nos cœurs de bien instantes supplications vers le Ciel.

« Des fêtes ou des exercices spéciaux de dévotion sont encore venus accroître la ferveur. Pendant le mois de St. Joseph, il y eut parmi tous un grand redoublement de ferveur. Le mercredi et le Dimanche, on donnait lectures des intentions de prières que chacun adressait à St. Joseph; et plus d'un remerciait le St. Patriarche de quelque faveur spéciale. L'année dernière, nous avons eu une charmante petite procession le premier dimanche du mois de Marie. Le dernier dimanche, les Pères, les Scolastiques et les Chantres ont été invités à assister à la procession annuelle qui se fait dans l'église de la paroisse, en l'honneur de l'auguste Vierge Marie. Le digne curé voulait que tout dans la circonstance se fit par les Pères. Le P. Supérieur a donc donné le salut après la procession, le P. Graf a dirigé le chant et le P. Richert a fait le sermon sur les Grands de Marie. Ces bons Irlandais étaient enchantés et ne savaient comment nous témoigner leur joie et leur reconnaissance. Cette année, il n'y a pas eu de procession à la paroisse, à cause de la mission qui devait y avoir lieu en juin. Nous avons donc fait cette cérémonie dans l'intérieur de la Cité, le dernier dimanche du mois de mai. Le temps était superbe; et la douce image de Marie, portée en triomphe à travers les vertes pelouses et les riants bosquets de notre charmante propriété, recut les hommages les plus tendres de notre filiale piété. »

— La fête de la Pentecôte, l'an dernier, fut marquée par

une cérémonie qu'aucun de nos élèves n'oubliera. Huit de nos meilleurs enfants se consacrèrent solennellement à Marie comme membres de la Cong^e de N. Dame. On leur remit comme insigne distinctif, outre la médaille de la s^{te} Vierge, une écharpe en soie bleue à franges dorées qu'ils portent aux offices les jours de fête. Cette association, qui fut ainsi inaugurée sous les auspices du S^t Esprit, a développé les meilleures dispositions parmi les élèves. Nos premiers Enfants de Marie comprirent surtout qu'ils formaient entre eux une petite famille unie par les liens de la plus fraternelle charité. La petite Cong^e n'a pas tardé à faire de fervents prosélytes.

« Nous avons aussi érigé, depuis, la Cong^e des S^s. Anges pour les petits. Cette association est également prospère.

« La retraite du commencement de l'année scolaire 1870-1871, donnée par l'un des Pères de la maison, a confirmé nos enfants dans leurs bonnes dispositions.

— 3. « Nous avons pu cette année transporter le Scolasticat dans la maison neuve que M. Chiebaullt a fait bâtir près du lac. La position du bâtiment favorise beaucoup le recueillement des jeunes aspirants. Par suite de la guerre, un certain nombre de scolastiques de Blackrock qui n'avaient pu se rendre en France se sont joints pour la philosophie à nos élèves écossais. De plus, nous avons eu quelques scolastiques qui ont suivi les petits cours de théologie de nos grands séminaristes écossais.

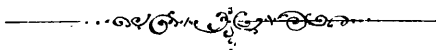
— 4. « Parmi ces derniers nous avons eu à déplorer une perte bien regrettable. La mort est venue nous enlever M^r Erighe. Il avait déjà passé une année au séminaire colonial à Paris, d'où il nous était revenu par suite des événements. C'était, sans aucun doute, l'élève le plus distingué du séminaire écossais, et aussi l'un des meilleurs au point de vue du bon esprit et de la piété. Il est mort d'un vomissement de sang, le 23 Décembre dernier.

après une maladie de cinq semaines. Avec la permission de l'Archevêque, nous l'avons enterré sur la propriété même. (Lett. du 6 janv. 70.)

— 5. « La distribution des prix, l'an dernier et cette année surtout, s'est faite avec une grande solennité. Ce sont particulièrement nos musiciens et nos chœurs qui ont mérité les applaudissements les plus chaleureux. Les succès sont dus principalement à la bonne direction que leur donnent le P. Graf, ainsi qu'un professeur laïque d'Alsace, qui est vraiment artiste et qui a de plus un grand dévouement, joint à une aptitude remarquable pour inspirer à ses élèves le goût de la musique.

« Quelque temps après la distribution des prix, le P. Graf était autorisé à rentrer en France pour émettre à la Maison-Mère ses vœux perpétuels. Quelques jours après la retraite, le 29 août, il a pu prendre de nouveau la direction de Rockwell.

« Un autre Père a été cette année adjoint par le C. R. Père au personnel de cette Cte. C'est le Père Clauss, admis à la Profession il y a deux ans. Il doit aider principalement dans la maison pour le soin de l'économat.



Cte de Santarem et de Gibraltar.

Santarem.

1. Abandon de Santarem. Visite du P. Eigenmann à Gibraltar. —
2. Préparatifs du départ. Rentrée du P. Poussot en France. Regrets. —
3. Départ.

Extrait du Bull. et de la Corresp. — 1 Les obstacles et les difficultés de la Mission du Congo pour laquelle avait été fondée la maison de Santarem, et le peu

d'avenir que paraissait d'ailleurs avoir par lui-même cet établissement, faisaient présager depuis plusieurs mois son abandon. L'offre que fit sur ces encreffrites M^{gr}. Scandella de la direction du collège catholique de Gibraltar, vint hâter la conclusion de l'affaire.

On a vu au N^o 61 du Bulletin général (tom. VIII, p. 2.) les circonstances dans lesquelles cette offre avait été faite au E. R. Père durant son séjour à Rome. La proposition, avantageuse à bien des égards, semblait surtout d'une grande opportunité. Elle permettait en effet, en abandonnant Santarem, de faire un essai d'établissement aux portes de l'Espagne, et de voir ce qu'on pouvait réaliser dans ce pays au point de vue du recrutement des sujets pour la vocation religieuse. Cependant, avant de donner son assentiment à l'offre de M^{gr}. Scandella, il importait de voir par soi-même toutes les conditions dans lesquelles l'œuvre allait se présenter, et c'est à cette fin que le E. R. Père envoya le P. Eigenmann à Gibraltar.

Le P. Eigenmann partit de Lisbonne le vendredi 8 avril 1876, et, après avoir passé par Séville et Cadix, il n'arrivait à Gibraltar, par suite de différents retards, que le jeudi suivant. Le lendemain, qui était le vendredi-saint, notre confrère alla trouver le Picaire général, le Révérendissime Padre Marciso-Pallares. Cet ecclésiastique, d'un extérieur vénérable et d'une très-grande piété, le recut avec beaucoup de bienveillance et d'égards et le fit loger dans les appartements mêmes de Monseigneur. Sa Grandeur, qui habite ordinairement la campagne, était alors à Rome. Ce fut donc avec le Picaire général et les trois autres membres du Conseil épiscopal, seuls initiés au dessein de Monseigneur, que le P. Eigenmann

eut à traiter. On lui fit examiner l'Établ^t ; mais il lui fallait user d'une extrême réserve, car l'affaire devait rester encore absolument secrète. Bientôt cependant il put réaliser l'objet de sa mission et adresser un rapport très-détaillé sur l'œuvre projetée. Après la semaine sainte, il rentra dans l'Ét^e de Santarém. (Esquisse en 15 avril 1870.)

— Deux mois s'écoulèrent ainsi, dit le bulletin de la C^{té} de Santarém, nous laissant dans l'attente et dans l'anxiété au sujet de l'œuvre du Portugal. Mais, vers la fin du mois de juin, vint de la Maison-Mère l'ordre définitif de faire nos préparatifs de départ pour nous rendre prochainement à Gibraltar. Le P. Poussot était appelé à la Maison-Mère, tandis que le P. Supérieur et les Scolastiques de l'établissement étaient destinés à se rendre dans la nouvelle C^{té} de S. Bernard. Profitant du 1^{er} retour des Paquebots du Brésil, le P. Poussot s'embarqua pour France, et le 29 juillet il arrivait à Paris. Par une heureuse rencontre, il se trouva sur le navire avec les P. P. Stymon et Stoll, ainsi que le F. Maxence, qui rentraient d'Afrique.

« La nouvelle de notre prochain départ ne tarda pas d'être connue du public. Il avait bien en effet en donnant avis au propriétaire de notre maison, et d'ailleurs cette mesure en nécessitait au préalable une foule d'autres qu'on ne pouvait tenir cachées. Ceux des postulants qui étaient trop jeunes encore pour être amenés avec nous, durent être rendus à leurs familles. Quant aux autres, il fallut leur procurer les moyens de quitter le Portugal en évitant les difficultés que le Gouvernement aurait pu susciter par le refus de s'y opposer. On s'occupa aussi de vendre tout le mobilier de la maison. A mesure que le moment de notre départ approchait, les sympathies et les regrets de toutes les personnes bien-pensantes de la population

se manifestaient davantage. Les ecclésiastiques et surtout le Récureur général et les Directeurs du séminaire en furent vivement affligés. Ils nous regrettaient à cause des services que nous avions rendus à cet établissement et parce que l'espérance qu'ils avaient conçue de voir une Cong. religieuse s'établir de nouveau en Portugal, s'évanouissait encore pour eux. Nous ne voulurent-ils pas nous laisser partir sans solliciter la promesse que nous reviendrions nous fixer en Portugal, quand le Gouvernement, moins hostile aux intérêts catholiques, consentirait à se montrer plus favorable aux Missions.

« Les adieux que nous firent encore les bonnes personnes appelées *Verceiras* furent aussi bien touchants. C'est auprès d'elles que le P. Supérieur avait tout spécialement exercé le saint ministère durant notre séjour à Santarem.

« Pour prendre congé des personnes que nous connaissions à Lisbonne et qui s'intéressaient à l'établissement, le P. Eigenmann se rendit encore une dernière fois dans cette ville.»

— 3 — « Enfin, le 27 juillet, nos préparatifs de voyage se trouvèrent terminés et le soir nous prenions tous ensemble le chemin de fer qui devait nous conduire en Espagne et de là à Gibraltar. Six aspirants accompagnaient le P. Supérieur. C'étaient M. M. Rulhe, Polycarpe dos Santos, Antunes, Mendez, Francisco da Silva et Paulo Pereira.

« Le départ nous fut à tous bien pénible. La population que nous quittons est bonne, religieuse, et ce qui lui manque ce sont des prêtres fervents et zélés. Veuillez la divine Providence nous rendre bientôt à ce pays et nous aider à rechercher et à développer dans son sein pour notre chère Mission du Congr. les éléments de vie sacerdotale, religieuse et apostolique qu'elle renferme.

Cité de Gibraltar.

1. Arrivée. id. de Mgr Scandella. — 2. Historique et description du Collège — 3. Directeurs successifs. — 4. Installation. — 5. Personnel. — 6. Elèves, genre d'études. — 7. Rapports avec Mgr et les anciens Profess^{rs}. — 8. Fêtes: Imm^{te} Concept^{te} — S^t. Joseph. Semaine S^{te}. Pentecôte. Ordinat^{ns} et Confirm^{ns}. — 9. Examens. — 10. Vacances. Voyage en France du P. Eigenmann.

1. « Partis de Santarem le 27 juillet, nous débarquions le 31 à Gibraltar. Le voyage avait été des plus heureux. Le Badajoz, on nous avait demandé nos passe-ports; mais celui du P. Supérieur valut pour tous. Une demi-heure avant nous, Mgr Scandella avait fait son entrée à Gibraltar. Le Prêlat revenait du Concile où il avait occupé une place assez marquante, et il avait fait jusqu'à Marseille le trajet avec le P. Eschbach. Nous ne pûmes être témoins de la réception triomphale qu'à son arrivée, il recut des catholiques de la ville.

« Sa Grandeur nous fit l'accueil le plus bienveillant et daigna nous admettre à sa table. Nous apprîmes alors que nous nous étions rencontrés à Cordoba avec Monseig^r; il nous avait vu passer sans nous reconnaître tandis qu'il continuait sa route pour Gibraltar en se dirigeant sur Malaga, nous avions de notre côté pris la voie de Cadix. Pendant le dîner, le secrétaire de Monseigneur, M. Mac-Auliffe, avait fait venir des voitures, et il nous accompagna ensuite au collège où nous trouvâmes les logements tout préparés. »

— 2. « Le collège de Gibraltar fut fondé en 1858 par Mgr Scandella. Le but vraiment catholique que se proposait Sa Grandeur, était de permettre à un très-grand nombre de jeunes gens de rester dans le pays pour leurs études, au lieu de se rendre en Angleterre où ils étaient exposés à perdre la Foi.

« Le collège fut d'abord placé tout près de la

mer, dans un local qu'une pieuse dame avait mis à la disposition de Sa Grandeur. Mais voyant cette dame menacée d'une mort prochaine, et la propriété sur le point de passer entre les mains d'héritiers protestants, Monseigneur profita d'une bonne occasion pour prendre en 1864, à bail renouvelable (1) le terrain et les bâtiments où se trouve maintenant le collège. Ce ne fut qu'en 1866 qu'eut lieu l'installation. Déjà en 1865, Monseigneur avait établi sur cette location, ou Emore, un couvent de religieuses. Ces Sœurs dites de N. D. de Lorette, dirigent un pensionnat dont les enfants appartiennent aux meilleurs familles. Sa Grandeur y a choisi également pour elle-même une petite habitation : c'est une maison carrée fort élégante et une dépendance n'ayant qu'un rez-de-chaussée, qui occupent, avec un jardin, une position intermédiaire entre le collège et le couvent.

Quant au collège, il porte le nom de collège St. Bernard, du nom même de la montagne, sur le penchant de laquelle il se trouve situé. Il comprend cinq constructions différentes séparées par des cours ou des jardins. Tout le terrain est coupé par des terrasses superposées. Sur la plus élevée est bâtie la charmante chapelle du collège dédiée à N. D. d'Europe.

Le site est des plus agréables et des plus salubres; la température y est très-douce. Cette position pourrait ainsi offrir de grands avantages pour les Pères revenant de Missions, fatigués ou malades, et cette considération, comme aussi la facilité d'observer de plus près les dispositions du gouvernement portugais par rapport à l'œuvre de la Mission du Congo, avaient beaucoup contribué

(1) Le Gouvernement est presque unique propriétaire de toute la presqu'île de Gibraltar. Les familles bourgeoises qui y résident ne sont que des locataires de fond ou tenans, qui tiennent à bail pour 20, 30, 40 ans etes... les locaux qu'ils occupent. Ils ne peuvent dès lors, sans l'autorisation du Gouvernement, y opérer aucune modification importante; agrandir, démolir, bâtir, changer la destination du terrain.

à faire accepter l'offre de M^{gr} Scandella.»

— 3. « Lors de la fondation du Collège S. Bernard, Monseigneur... confia la direction de cet Etablissement à des prêtres de son Vicariat. Des difficultés qu'il rencontra de la part du Supérieur, l'obligèrent à chercher un autre personnel dirigeant. En 1869, Sa Grandeur s'adressa aux Pères Jésuites qu'on venait d'expulser des collèges d'Espagne, et qui acceptèrent. Mais ensuite ils exigeaient qu'outre le local du collège, Monseigneur leur cédât sa petite habitation et se retirât ailleurs. Sa Grandeur s'y refusa. » « Maintenant, aurait-Elle dit à une personne de confiance, ces bons Pères veulent me chasser de ma Maison, plus tard ils voudront me chasser aussi de mon vicariat. » Une lettre du Card. Rummolo vint alors couper court aux négociations, en conseillant à Monseigneur de renoncer aux Jésuites. Le Trébut, embarrassé, eut recours à M^{gr} l'Evêque de Cordis, qui lui présenta un prêtre pour la direction de l'Etablissement tandis que le reste du personnel était recruté de différents côtés.

« Ses choses allèrent plus mal encore qu'improvement. Fatigué de ces essais infructueux, le conseil épiscopal émit unanimement le vœu de voir la direction du collège confiée à une Congrégation religieuse. Ce fut alors que M^{gr} Scandella s'adressa au C. R. Père à Rome, pour nous offrir la direction de son collège. » (Lett. du 15 av. 70)

— 4. « A notre arrivée au collège, il ne restait que deux des anciens professeurs: un prêtre français de Beaucaire, M. Rubis, et un clerc minier, M. Buino. Les autres, ainsi que le Supérieur, étaient partis dès la fin du mois de juin. Une douzaine d'élèves demeuraient encore au Collège pour une partie de leurs vacances.

« Nos premières relations furent difficiles. Seul, le P. Supérieur pouvait s'exprimer en Espagnol, et encore très-imparfaitement. Nos premiers jours furent

remplis par les soins de l'installation et l'étude du milieu où nous allions vivre désormais et des premiers éléments de la langue espagnole.

— 5.° Cependant les semaines qui s'écoulaient nous rapprochaient de l'ouverture des cours, et notre personnel n'avait reçu de France aucun renfort. La veille de la rentrée, arriva néanmoins le P. Stoll qui devait remplir les fonctions d'économe. Les événements qui se passaient en France l'avaient empêché de partir plus tôt. Il nous fallait un professeur pour les sciences; M.^r Buéno réussit heureusement à déterminer son frère, licencié en sciences, à venir prendre cette charge. Enfin, le 14 octobre, un mois après l'ouverture des cours, nous recevions d'Irlande le P. Conyngham. Le personnel enseignant se trouvait de la sorte composé comme il suit. Le P. Eigenmann, Sup.^r les P. P. Stoll et Conyngham, M. M. Ruhl et Polycarpe, scolastiques surveillants, M. l'abbé Rubio maître de dessin et de musique, M. l'abbé Joseph Buéno, professeur d'Espagnol, .. son frère, M.^r Antonio Buéno, chargé des sciences, et enfin M. Cheappe, pour le cours de commerce. Le 9 fév. arrivait encore M.^r Woyer, envoyé dans la Cité pour raisons de santé.

— 6.° Quant à nos élèves presque tous appartenant à l'aristocratie espagnole; quelques-uns à de riches familles de négociants. Ce sont, comme tous les méridionaux, des enfants de beaucoup de légèreté et de vivacité et n'aimant guère l'étude. Ils sont cependant foncièrement bons et religieux et d'une grande moralité. Les anciens Directeurs les avaient fortement prévenus contre nous en nous faisant passer pour des froids, gens pour lesquels on a peu d'affection en Espagne. Aussi montrèrent-ils d'abord beaucoup de réserve à notre égard. Parmi eux, il y avait en outre un certain nombre d'élèves indisciplinés qui regrettaient la liberté

dont on les avait laissés jouir l'année précédente. Quelques actes de résistance que nous rencontrâmes, nous permirent de nous débarrasser des plus récalcitrants: les autres se soumirent et au bout de quelque temps l'on put constater un changement notable dans leurs dispositions.

« Le nombre des internes pour l'année scolaire 1869-70 n'a atteint que le chiffre de 42; nous n'avions en outre que 10 externes à fréquenter quelques cours du Collège. L'établissement a réuni autrefois un maximum de 65 internes. Mais le manque de discipline, le changement trop réitéré des directeurs et des professeurs, joints à l'état de révolution où se trouve maintenant l'Espagne, ont contribué simultanément à réduire ce nombre.

« La principale étude que doivent faire ici les enfants est celle de l'anglais. C'est surtout ce qu'ont en vue les parents. La plupart des élèves aspirent aussi au grade de bachelier. Bon nombre cependant suivent le cours de commerce; d'autres se préparent de bonne heure à des carrières spéciales, comme celle de la marine... »

— 7. « Nos rapports avec M. Scandella ont été jusqu'ici excellents. Les anciens professeurs ainsi que les autres prêtres du vicariat, nous montrent aussi des dispositions bienveillantes et même amicales. Quant à nos relations avec la ville, elles se bornent aux rapports que nous devons avoir avec les correspondants ou les parents de nos élèves. Le St. ministère ne nous attire pas non plus à l'extérieur: il s'est réduit jusqu'ici dans la ville à remplacer de temps en temps quelque prêtre pour la messe les dimanches ou les jours de fête. Le P. Supérieur cependant a entendu pendant l'année les confessions de quelques personnes allemandes... »

— 8. « Le jour de l'Immaculée Conception, nous

avons eu à cœur de réunir à notre table tous les anciens professeurs de l'établissement afin d'affermir avec eux nos anciennes relations. Sa Grandeur, avec tout son conseil épiscopal, eut la bonté de présider cette réunion. Le Noël, nos enfants eurent cinq jours de vacances pendant lesquelles les élèves des environs de Gibraltar purent rentrer dans leurs familles.

« Pour la solennité du 2 Février, nous dûmes nous restreindre à en faire une pieuse fête de famille. Tous les aspirants assistèrent à la conférence faite par le P. Supérieur; nous avions relu ce jour-là les derniers moments de la vie de notre V. Père et toutes nos prières furent priées pour lui demander, entre autres faveurs, de bénir du haut du Ciel les commencements incertains de notre nouvelle œuvre. »

« La fête de S. Joseph a été une des plus marquantes. Tous les Espagnols, depuis S. Etienne, ont pour ce saint une grande dévotion. C'était aussi d'ailleurs la fête du P. Supérieur. La veille, les élèves s'approchèrent tous de la S^{te} Eglise. Le jour même, avant le déjeuner, le P. Supérieur fut complimenté, au nom de tous les enfants par un des élèves les plus avancés dans ses cours. Ce fut un consolant témoignage de leur serrement religieux et de leur attachement à leurs nouveaux directeurs. Le P. Supérieur accorda ensuite une promenade extraordinaire. On traversa la Baie sur trois barques pour remonter ensuite par la rivière jusqu'à un petit bourg appelé les Barrios. La journée, à la grande joie de nos jeunes marins, fut pleine d'incidents et de péripéties. Deux des barques allèrent s'échouer sur des bancs de sable, et ce ne fut qu'à grand peine qu'on les remit à flot. Mais on avait perdu du temps et nous n'étions pas encore de retour quand se sentit l'impitoyable coup de canon qui ferme le port de Gibraltar. Cependant à dix heures de la nuit, après une très-longue attente, nous pûmes entrer.

C'était grâce à un permis spécial délivré par le gouverneur de port.

„ Les premiers jours de la semaine-sainte furent consacrés aux examens de Pâques. Le curé de la paroisse de St. Joseph sur laquelle se trouve le collège, nous avait priés de lui prêter notre concours pour les offices de cette semaine. Dans l'intérêt même de la piété de nos élèves, nous accueillîmes cette demande avec empressement. Ils assistaient tous aux offices du matin et du soir : tandis que le P. Supérieur remplissait à la place du curé les fonctions de célébrant.

„ Ce fut Monseigneur lui-même qui voulut préparer nos élèves à la communion pascale par quelques pieuses instructions. Le lundi de Pâques, il ordonnait dia-cres M. M. Bueno et O'Doyer, dans sa chapelle privée.

„ Le jour de notre fête patronale, le dimanche de la Pentecôte, nous avions encore une touchante cérémonie dans notre chapelle de N. D. d'Europe. Un de nos professeurs étrangers, M. José Bueno, recut l'onction sacerdotale des mains de Monseigneur et plusieurs élèves ainsi que nos aspirants portugais furent confirmés. Au dîner présidé par Sa Grandeur, assistait presque tout le clergé du vicariat avec tous les anciens professeurs de l'établissement.

— 9. „ Le 19 et le 20 juin eurent lieu les examens de la fin d'année. Ils furent en général bien satisfaisants. Le mardi, à la tombée de la nuit nous fîmes la proclamation des notes et la distribution des prix, présidées par Monseigneur. Les élèves avaient fait offrande de leurs prix à notre très-Saint Père le Pape, lui demandant en retour sa bénédiction apostolique pour eux et pour leurs familles. Déjà précédemment tous avaient aussi apporté leur obole à l'œuvre de la Propagation de la Foi. Sa Grandeur touchée de leur générosité, a cependant donné des prix

et Elle a fourni de ses propres deniers, au St-Père, la somme que voulaient réaliser les élèves en les offrant à Pie IX.

„ Le 21 juin, 14 de nos élèves accompagnés du P. Eigenmann, s'embarquaient pour Séville où ils devaient subir leurs examens universitaires. Tous se firent remarquer par leur bonne tenue. Les examens réussirent assez bien pour une première année. Sur trente sept candidats que nous présentions trente obtinrent du succès, et sans le mauvais vouloir d'un professeur matérialiste, ennemi des collèges ecclésiastiques, nous n'aurions eu que quatre sujets refusés. Pendant ce voyage, le P. Supérieur eut occasion de voir un bon nombre de familles de nos enfants tant à Séville qu'à Jerez, Puerto de Santa Maria et Cadix; partout on lui fit un bienveillant accueil.

— 10. „ Le 9 juillet, ceux de nos élèves qui restaient encore au collège entrèrent en vacances. Déjà auparavant, un de nos professeurs, M. Rubis, était parti le 30 juin pour aller s'établir ailleurs. Enfin, le 16 juillet, le P. Eigenmann nous quittait pour se rendre en France. Le 31 du même mois, il arrivait à La Maison-Mère. Il quittait de nouveau Paris le 1^{er} septembre, pour rentrer dans sa C^{te} de Gibraltar.

Nouvelles récentes des C^{tes}.

- * 1^o On attend toujours la nomination de l'Evêque de Bourges. M. l'abbé Grégoire, aumônier en Chef de la Marine, a décidément refusé.
- 2^o Nous avons à la Maison-Mère M^{gr} Reyne, venu en France afin de recueillir des secours pour la Pointe-à-Pître.
- 3^o Les P. P. Kientzler et Rivat, nouveaux Profes en disponibilité jusqu'ici, sont placés à Cellule.
- 4^o Les P. P. Figavan et Joubert, envoyés au commencement de l'année à la Guadeloupe, sont assez sérieusement malades de la poitrine. Le B. Fr. Père recommande de prier Notre V^{re} Père pour obtenir du Ciel leur guérison, si telle est la volonté de Dieu.

Bulletin Général

N^o 65.

Actes administratifs.

Actes concernant la Cong^g en g^{al}.

C. C. Décret prescrivant des prières pour les besoins de l'Église et du St. Siège. (Déc. du 8 Déc. 1871.)

Lorsque commença la criminelle invasion des États pontificaux, le E. R. Père, sur l'invitation du Souverain Pontife lui-même, prescrivit dans la Cong^g des prières spéciales pour le St. Siège et pour l'Église, par une Circulaire adressée à toutes nos C^{tes}, en date du 13 janvier 1860. (Circ. n^o 18.)

En 1869, lors de la convocation du Concile du Vatican, ces prières furent remplacées par d'autres mieux appropriées aux nouveaux besoins de l'Église, et destinées spécialement à attirer les grâces de l'Esprit St. sur l'Auguste Assemblée qui devait se réunir à Rome. (Circ. n^o 45.)

Le Concile ayant été interrompu l'an dernier par suite des événements de la guerre, il n'y avait plus lieu de continuer ces prières. Elles se trouvent donc suspendues jusqu'à nouvel ordre, de même que les oraisons prescrites par le Souverain Pontife à la St^e messe.

Lorsque éclata la guerre, au mois de juillet

de l'an dernier, le C. R. Père, fit faire pour cette circonstance, de nouvelles prières à la Maison-Mère et dans toutes les maisons d'Europe, au lieu de celles que l'on faisait pour le Concile. Il ne crut pas alors devoir étendre cette prescription aux autres C^{tes}, sans la pensée qu'on avait que cette tempête serait de courte durée.

Mais hélas ! en se précipitant, les événements n'ont fait que creuser un abîme de plus en plus menaçant. La révolution, déchaînée se dresse partout en Europe, et dans la France en particulier, non seulement contre l'Église, mais encore la société elle-même. Ses restes du Tabernacle de St. Pierre, la ville de Rome elle-même, sont devenus la proie des sacrilèges envahisseurs; le Père commun, des Fidèles est prisonnier dans sa propre demeure. La France cruellement châtiée et par la guerre et par l'émeute, pour avoir oublié sa mission de fille aînée de l'Église, ne semble pas encore reconnaître la main de la Providence, et paraît menacée de nouvelles et plus terribles catastrophes. Partout s'agitent les sociétés secrètes, multipliant et unissant leurs attaques contre les institutions religieuses. C'est donc plus que jamais le moment de prier, car on peut le dire avec vérité: « Il n'y a plus que notre Dieu à combattre pour vous — non est alius qui pugnet pro nobis nisi tu Deus noster... »

Le C. R. Père recommande donc à toutes les C^{tes} et à tous les membres de redoubler de zèle et de ferveur dans leurs prières pour implorer la protection divine sur toutes les nations chrétiennes, et en particulier sur la France.

A cet effet, pour une prescription en date de la C^{te} de l'Immac. Conception de Marie, il ordonne de réciter chaque jour, en commun, dans toutes

les maîs. De l'Institut, les prières suivantes, récitées déjà depuis la guerre
 la Maison. Moère et dans d'autres C^{tes}:

Psal. 122	Ad te levavi.
Ant.	Salve Regina.
Vers.	Estu nobis, Domine, turris fortitudinis.
Rép.	A facie inimici.
Venus	Ecclesia tua, quæsumus, Domine.
—	Deus à quo sancta desideria.
—	Defende quæsumus, Domine, B. Maria.
Invoc.	Coe Jesu sacratissimum, miserere nobis.
—	O Coe Maria immaculatam, refugium peccatorum, ora pro.
—	Sancte Joseph, Patrone Ecclesie, Intercede pro nobis.

CC. II. D'éc. fixant le jour du mois où chaque Père doit dire
 la s^{te} messe et chaque Frère faire la s^{te} Communion à l'intention
 du Supérieur général. (1^{er} Dim. de l'Avant, 3 Dec. 1871.)

C'est pour tous les membres d'une Société religieuse
 un devoir de charité de s'aider mutuellement par
 la prière. Mais à l'égard du Supérieur général, qui
 a la charge de l'Institut tout entier, c'est une obli-
 gation plus étroite encore, et on peut dire même de
 justice. Aussi pour ce qui nous concerne, spécialement,
 nos s^{tes} Règles nous recommandent et nous prescrivent
 de ne pas manquer de prier particulièrement pour
 celui qui est ainsi placé à la tête de la Cong^e. „Pro
 superiore seculite orare. sodales nunquam umittant.“ (2^e Pars. Cap.

nr. 217.)

Ces prières ne sont pas d'ailleurs pour le Supérieur g^{al}
 mais pour la Cong^e confiée à sa sollicitude, et comme
 un tribut spirituel que tous les membres lui remettent entre
 les mains, pour qu'il en applique les fruits, selon qu'il
 le juge plus utile aux différents besoins de l'Institut.

Bien qu'il ait toujours été dans l'esprit et la pensée
 de la Cong^e de prier ainsi aux intentions du Supérieur
 général, surtout à la S^{te} Messe et à la S^{te} Communion,

cependant il n'y avait d'abord rien de particulière-
ment déterminé à cet égard. C'était un point qu'il
était utile de régler. Notre V. Père établit lui-même
de l'avis de son conseil que chacun des membres prêtres
de la Cong: offrirait ainsi à l'intention du Supérieur
général une messe par mois, et l'on fixa pour cette
messe le premier samedi de chaque mois, comme
étant le jour plus spécialement consacré à la St^e Vierge.
Cette décision fut prise le 10 août 1850.

Il fut ensuite réglé que les Frères s'uniraient
à ces prières en faisant la st^e communion aux mê-
mes intentions.

Cette détermination pour tous les membres pré-
sente bien des avantages; mais elle n'était pas
non plus sans inconvénients. Souvent les fidèles pou-
voient demander à faire dire des messes le premier
samedi du mois par dévotion envers la St^e Vierge,
et l'on se trouvait ainsi empêché de répondre à leurs
pieux desirs. Mais surtout cette disposition ne permet-
tait pas de satisfaire, autant qu'il était à désirer,
à tous les besoins de la Cong:.

Ces besoins, en effet, qui vont en augmentant, à
mesure que l'Institut lui-même se développe, sont,
on peut dire, continus et se renouvellent sans cesse.
Chaque semaine, ou plutôt chaque journée, en amè-
ne de nouveaux, soit pour la Cong: en général, soit
pour telle ou telle C^{te} en particulier, soit pour les
membres eux-mêmes. Si ces nécessités de chaque
jour, il faut pouvoir, chaque jour aussi appliquer
le puissant secours de la prière et surtout la pré-
cieuse offrande du St. Sacrifice de la messe.

C'est ce que sentait particulièrement et depuis
longtemps déjà le C. R. Père, au milieu des sollici-
tudes incessantes de sa charge. Que de fois dans
ces difficultés pressantes où se trouvent engagés le

bien et les intérêts les plus chers de la Congr., il avait voulu pouvoir unir à ses vœux, à ses prières, les supplications des membres de l'Institut! Et, si ce besoin de prières incessantes et continues est toujours nécessaire, ne l'est-il pas davantage dans les temps si critiques que nous traversons!

Le C. R. Père a donc cru devoir établir que le St. sacrifice de la messe serait à l'avenir offert chaque jour, à l'intention du Supérieur général, en dehors des prières quotidiennes à faire à la même intention. Ce sera là de la part de la Congr., envers l'Auguste Trinité, un tribut perpétuel d'adoration, de louange et d'actions de grâce pour ses bienfaits si grands; et en même temps ce sera une offrande continue de propitiation et d'impétration, dans le but d'attirer sans cesse les miséricordes du Ciel sur les pauvres âmes au salut desquelles est dévouée la Congr., et les grâces divines sur les membres eux-mêmes. Ainsi notre Congr., quelque petite qu'elle soit dans l'Eglise, aura toujours sa part dans ce sacrifice continu qui s'offre en tout lieu à la gloire du Très-Haut pour le salut des hommes. Sous yeux de la foi qui de plus consolant et de plus propre à fortifier et encourager?

— Restait à régler le mode d'exécution. Le C. R. Père a fait de nouveau examiner la question par une commission spéciale à la Maison-Mère. Et voici, d'après l'avis de cette commission, ce qu'il a cru devoir régler; soit pour les Pères, soit pour les Frères et pour les aspirants.

1° Tous les Pères diront la St. messe, aux intentions du Supérieur général, une fois par mois, comme par le passé, seulement au lieu de la dire tous les premiers samedis, chacun aura son jour fixe dans le mois, de telle sorte que, chaque jour, il y ait plusieurs intentions de messes à la disposition du Supérieur général, pour les besoins journaliers de la Congr.;

A cet effet, chacun des Pères se conformera, à moins d'empêchement, éventuel en un cas particulier, au tableau donné plus bas et fixant à chacun son jour. Il aura soin, pour ne pas oublier, de prendre les précautions voulues, en marquant par ex dans son Credo le jour qui lui est assigné.

Chacun des futurs profès-prêtres recevra de même à sa profession un jour spécial pour la messe à célébrer à l'intention du Supérieur général et le conservera toute sa vie.

2°. Quant aux Frères, ils continueront à faire en commun dans chaque Communauté, leur communion du mois aux intentions du Supérieur général. Mais ces communions seront réparties entre les C^{tes} de manière à ce qu'il y en ait plusieurs tous les huit jours.

Pour plus de facilité, elles se feront les Dimanches et seront distribuées comme il suit entre les diverses Provinces et C^{tes}. Les Frères des maisons de la Province d'Europe feront cette communion le 1^{er} Dimanche de chaque mois; ceux de la Province des Côtes occidentales d'Afrique, le 2^{ème} Dimanche du mois; ceux de la Province des Indes, le 3^{ème} Dimanche; et enfin ceux de la Province d'Amérique le 4^{ème} Dimanche.

La communion à faire ainsi en chaque C^{te} à l'intention du Supérieur général sera annoncée aux Frères dès la veille à la conférence spirituelle ou à la prière du soir, afin que tous puissent mieux s'y préparer.

3°. Dans les maisons de formation le premier samedi du mois sera conservé pour les aspirants, comme jour spécial de prières pour le Supérieur général, afin d'honorer plus spécialement la C. St. Nierge et d'attirer la protection de son Cœur Immaculé sur toute la Cong^e, selon la pensée pensée de notre St. Fondateur.

Tous les aspirants-titulaires, clercs et Frères, feront ensemble la St^e Communion à cette intention. Les postulants sont invités à se joindre à ces prières, et les novices-prêtres à offrir le St. Sacrifice de la messe à la même intention.

4°. Le C. R. Père croit utile de faire connaître ici les intentions principales auxquelles messes et communions du mois doivent être appliquées, afin que tous les membres puissent s'y unir et prier avec plus d'ardeur.

L'intention générale que l'on doit d'abord avoir en vue, c'est, comme il a été dit plus haut, d'offrir, au nom de la Cong^e, à la C. St. Trinité le culte suprême qui lui est dû, et spécialement à l'Esprit-Saint auquel

la Congrégation est également dédiée; puis d'allier les grâces divines sur la S^{te} Eglise et le souverain Pontife, sur la Cong^g, ses membres et ses œuvres.

En dehors de cette intention générale, le E. R. Père recommande les intentions suivantes comme intentions habituelles et ordinaires :

1^o D'obtenir la réalisation des fins de l'Institut, à savoir la sanctification personnelle de ses membres et le salut des âmes abandonnées;

2^o L'accroissement de la Cong^g, le maintien de la ferveur et de l'union mutuelle de toutes les C^{tes} et le bon succès de leurs œuvres;

3^o La persévérance de tous les membres et aspirants dans leur S^{te} vocation, particulièrement de ceux qui peuvent être exposés à la tentation à cet égard.

Enfin, en dehors de ces intentions habituelles, le E. R. Père se réserve d'appliquer les fruits des messes et communions pour les besoins particuliers de la Cong^g et des C^{tes}. Il suffit d'ailleurs pour cela, comme pour les fins précédentes, de s'unir d'une manière générale à son intention.

Dans ces intentions particulières, il en est une cependant qu'il recommande spécialement, c'est le heureux succès du Procès entrepris pour l'introduction de la Cause de béatification de notre Vénéré Fondateur.

Tableau des Messes.

à dire chaque jour du mois à l'intention du Sup^r gen^l.⁽¹⁾

- Les 1^{ers} de chaque mois les RR. E. P. Le Vassesseur F. Seibmann, Schaal, Jégo, Kempf, Chass.
2. Siemenbruck, Glackler, Renaud, Selenore, Scheuermann, Laine.
 3. Collin, Callu, Danger, Rommepuy, Meyer, Humbrecht.
 4. M^{rs} Bessieux, Sétrat, Maîtrejean, Dabot, Girod, Audin.
 5. Blampin, Guillaud, Speisser, Guéain, Colrat, Jasnen.
 6. Lossedat, Hornier, Strub, Bigot, Richert, Ligavan.
 7. Thervax, Kieffer, Stevrenou, Reffe, Cogniard, Berlesis.
 8. Lambert, Burg, Riehl, E. Sejeune, Meillorot, Wenger.
 9. Thiersé, Freyd, Agmonin, Bangratz, Carie, Coningham.
 10. Le Berre, Douquet, Hervé, Limbourg, G. Costes Weik.
 11. Gravière, Fernot, Orinel, Vidal, Besserat, Jeannot.
 12. M^{rs} Kobes, Brunetti, J. Corbet, Klime, Brunetti, A. Bouchard.

(1) Les noms des Pères sont inscrits par séries de 6, d'après l'ordre de profession, de sorte

- 13 Le Barasseur L., Guyot, Locher, Renoux, Roth, Coquet.
- 14 Jérôme, Barille, Daum, Richard, Stoffel, Wunenburger.
15. Beaud, Duparquet, Le Belley, Tellerin, Saul, Rivat.
16. François, Maistre, Eschbach, Graf, Cadoret, Lambour.
17. Lannoise, Dülmann, Stoffel B, Stoll, Riaux, Mauger.
- 18 Penreux, Hubert, Guilloux, Lower, Rodier, Couragnat.
- 19 Duby, Fritsch, Jouan, Kreismann, Secoute, Gerver.
20. Blanchet, Brichet, Thomas, Machon, Du Plessis, Oster
21. Bourget, Morice, Ebenrecht, Delorme, Dessaint, Kientzler.
22. Duret, Dhjèvre, Barthet, Le Quintrec, Le Brier, Thuet.
23. Delaplace, Graesser, Sundrauser, Eigenmann, de Courmont, Binder.
24. Emond, Kranner, Baur, Robo, Schwab, Coster
25. Dubois, Lincau, Muller, Browne, Ray, Kéruel.
26. Welty, Lacombe, Richaume, Jouga, Metz, Morin.
27. Simonet, Duisson, Grizard, Gommenginger, Payen, Duss.
28. Guillimin, Diquel, Houvéty, Garmy, Ling, Cauët.
- 29 Guyodo, Le Bozec, Ott, Walter, Spielmann, Contozy,
30. Leman, Le Penec, Marcot, Guepfert, Rayser, Donjean.
31. Ledhui, Lejeune, Steurer, Delpuech, Sallu.

11. B. 1: Pour les mois qui n'ont que 30 jours, les Pères qui ont la date au 31 acquitteront la messe à l'intention du C. R. Père soit le 30, soit le 1^{er} du mois suivant. De même, au mois de février, pour les Pères qui ont les dates des 29, 30 et 31.

2: Messes de Noël. — A l'occasion de ce nouveau règlement des messes, le C. R. Père croit devoir répondre à des questions plusieurs fois posées au sujet des messes de Noël et du 2 novembre.

Pour celles de Noël d'abord, il est à observer en 1^{er} lieu que, de droit commun, rien n'empêche de percevoir des honoraires pour les trois messes de ce jour; elles ne sont nullement comprises dans la défense établie pour les cas particuliers de binage.

Cependant le C. R. Père croit devoir accorder à chaque membre la libre application de deux de ces messes; seulement l'une d'entre elles doit tenir lieu de la messe mensuelle laissée à la disposition de chacun. On peut d'ailleurs

qu'à chaque jour du mois il y a ensemble des anciens et des nouveaux Profès. C'est la marche qui sera suivie également à l'avenir, tout en comblant d'abord les vides que la mort pourra faire aux divers jours du mois.

à son gré placer ces deux intentions libres à un autre jour, en se réservant de dire celles de Noël à l'intention fournie par la C^{te}. —

3^e Messe du 2 Nov. — Il est qu'en ce jour la messe doit se dire en noir, le droit ecclésiastique en laisse néanmoins aussi l'application entièrement libre. Cependant pour entrer davantage dans la pensée de l'Eglise, le C. R. Père croit devoir transporter en ce jour la messe annuelle à dire pour les défunts de l'Institut et fixée par les Constitutions au 3 novembre.

En conséquence, chaque membre prêtre devra, le 2 nov. offrir le St. sacrifice de la messe d'abord pour les âmes trépassées en générale, puis pour les membres bienfaiteurs défunts de la Cong^g en particulier, et spécialement pour ceux qui sont décédés dans l'année. Les Frères et les aspirants feront aussi, ce jour-là, la 3^e Communion à la même fin.

Cette intention pour les fidèles trépassés, et notamment pour les confrères défunts, est d'ailleurs aussi l'une des intentions habituelles que le C. R. Père recommande d'avoir avec celles indiquées plus haut, pour chacune des messes et communions mensuelles que l'on doit offrir à son intention. Le souvenir de ces chers défunts est à joindre à toutes nos prières. Unis durant la vie par les liens sacrés de la religion, la mort ne doit pas nous séparer. —

« Quomodo in vita sua dilexerunt se, ita et in morte non sunt separati. » —

Actes relatifs aux membres et aux aspirants.

Admissions aux vœux : — Par décision du 12 nov. 1871, a été admis aux vœux perpétuels le P. Ray, de la C^{te} de la Guadeloupe.

Par décision du même jour, ont été admis aux vœux de cinq ans les P. P. Dault, de la C^{te} de St Bernard, (Bourbon)

Riaux, de la C^{te} de Fort-de-France (Mart.),

Cadoret, Rodier, Le comte, de la C^{te} de la Guadeloupe.

Placements. — Les P. P. Fritsch et Richard, qui se trouvaient depuis quelques mois à la Maison-Mère, viennent de recevoir leur obédience pour la C^{te} de Bordeaux (7 déc. 1871.) — Le P. Richard avait été d'abord destiné à la maison de Coulon; cette destination a été changée.

à cause des difficultés encore pendantes au sujet de cet établissement.

Le P. Fiaux, placé provisoirement de la Guadeloupe à la Martinique, doit revenir en France, et à sa destination pour N. S. de Sangermet.

Il y a deux nouveaux Profès, les P. P. Rivis et Nientzel, restaient encore disponibles; ils viennent d'être placés à Cellule, qui avait besoin de nouveau renfort.

(Du 1^{er} Dec.)

Admissions d'aspirants. — Par décision du C. R. Père, ont été admis à la C^{te} de Blackrock :

En qualité de scolastiques : par décret du 15 nov. 1871,
 M. M. Conaty, du dioc. de Kilmore, P. de r. S. Louis de Gonz.
 Shannon, du dioc. de Dublin, P. de r. S. Stanislas Kostka

Comme novices-Étrangers : par décision du 25 nov. 1871,
 Le post. Walski, du dioc. de Pop. — N. de rob. T. Gallus.

NOUVELLES DIVERSES

de l'Institut et de la Maison-Mère.

1. De la Cause du V^{re} Père.

Impression de ses écrits. — Guérison du F. Nov. Mathurin.

Dans un des Bulletins précédents (Com. VII. p. 278.) il était parlé de l'état de la Cause du V. Père. La transcription de toutes les pièces du procès achevée; on attendait, pour terminer le collationnement, la confirmation canonique du Tribunal par le nouvel Archevêque de Paris. Au moment où s'impriment ces pages, (11 déc.). quinze jours à peine se sont écoulés depuis l'intronisation de M. G^z Guibert. Le C. R. Père n'a pu encore, à cause des occupations pressantes de Sa Grandeur, lui présenter notre requête; mais il aura très-prochainement l'occa-

sion

de voir Monseigneur, et bientôt, on l'espère, ce premier procès pourra être repris et promptement mené à terme.

Le jour de la fête de l'Immaculée-Conception, le C. R. Père, profitant du séjour de Mgr. Reynier au séminaire, a réuni à notre table les principaux membres du tribunal. C'étaient Mgr. Gaume et M. M. de Valèlle et Beuf. M. l'abbé Bayle, vicaire général et M. l'abbé Ledoux, chanoine, avaient aussi répondu à une invitation spéciale, comme compatriotes et amis de Monseigneur.

Le C. R. Père n'a pas laissé passer cette bonne occasion d'entretenir M. l'abbé Bayle de ce qu'il se propose de solliciter bientôt de Mgr. Guibert pour le Procès du V. Père et M. le Grand-vicaire a témoigné de l'intérêt pour cette cause si chère à tous les membres de l'Institut.

— On continue dans la Cté de Paris, d'adresser de différents côtés des demandes de Lettres postulatoires et de nouvelles réponses favorables ont été encore reçues à la Maison Mère.

Nous avons déjà, en faveur de la cause la signature de 74 évêques, et sur ce nombre, 63 ont bien voulu donner des lettres spéciales toutes très-expressives, sans parler de plusieurs autres obtenues de Supérieurs d'Instituts religieux et autres personnes plus ou moins élevées en dignité. En voici une que le C. R. Père vient de recevoir du nouvel Evêque de Carbes, M. g. Pichenot, et que nous croyons devoir insérer ici, comme un beau modèle de lettre postulatoire latine que nos confrères pourraient à l'occasion présenter aux Evêques et aux ecclésiastiques, que voudraient bien joindre leurs vœux aux nôtres.

Beatissime Pater,

Humili et novissimo Episcopo Carba, in Galliâ, licet, vota sua reverenter in causa Francisci Mariae Pauli Liberman, depromere. Magnam hunc Dei. Servum personaliter eundem non novi, sed cum amicis concivibus et condiscipulis, in Seminario S^{ti} Sulpitii Parisiensi, olim vixi et conversatus sum, vitam ejus tam pie descriptam magna cum adifica-

perlegi, et latus odorem Sanctitatis et miraculorum famam, ut aiunt, odoratus sum et sensi. Porro in hac tam luctuosa et flebili rerum perturbatione Urbis et Orbis, memoria, cultus et protectio filii Abrahæ Judæis. Sacerdotis Clero, Missionarii apostolis, alterius et recentis Sancti Christianis omnibus exemplum esset; consolatio et gaudium, sed maxime Sedi Apostolicæ, in quâ non solum arnos P. e. i., sed et lacrymas et crucem ipsius vidisti, Amantissime Pater, solacium foret, decus et tutamen.

Infra scriptis ad pedes Sanctitatis Vestrae provocatus introductionem Causæ insuper et benedictionem Apostolicam pro se suisque sacerdotibus et diaconis omnibus humiliter et instantius expostulat et sperat humillimus et addictissimus, Sanctitatis Vestrae, Episcopus et servus,

signè + Petrus Anastasius, Episcopus Carthagensis.

Carthæ, in anniversario dedicati Basilicæ S. Petri et Pauli, die 18 novembris 1871.

— Nous espérons qu'on pourra d'ici à quelque temps, en voyer aux Clés l'ouvrage des Commentaires sur St. Jean, par notre P. Père, imprimé à St. Joseph de N'gazobil. Le travail d'impression n'a été continué qu'après d'assez longs retards provenant du manque de papier. On n'avait pu, à cause de la guerre, le faire parvenir à temps à la Mission. De plus, une caisse assez considérable de feuilles imprimées avait été égarée à la douane par suite sans doute de l' désorganisation du service, et l'on craignait d'être obligé de recommencer. Cette caisse vient enfin d'être retrouvée à Bordeaux, dans les derniers jours de novembre. On a fait en outre un nouvel envoi de papier à St. Joseph de N'gazobil, et les dernières feuilles imprimées de ce précieux ouvrage de notre St. Fondateur ne tarderont pas à nous arriver de la Sénégambie.

— Un autre écrit du P. Père que tous, dans la Congr., seront aussi heureux sans doute d'avoir imprimé, ce sont ses Instructions aux Missionnaires. On avait d'abord pensé à recourir pour cet ouvrage, comme pour le précédent, à l'imprimerie de la Mission;

Mais M^{gr} Robès d'accord en cela avec M. l'abbé Simonis, a proposé au C. R. Père de faire exécuter ce travail par un imprimeur de Rixheim. Comme M^{re} Simonis a des relations toutes particulières avec cet imprimeur, il a pu obtenir des conditions avantageuses pour nous. Quant à la surveillance que demande ce travail, M. l'abbé Simonis lui-même a voulu en prendre soin, d'après les indications qui lui ont été fournies de la Maison-Mère. Les épreuves des premières feuilles ont déjà paru et l'ouvrage tout entier ne tardera pas à être achevé.

Bien que l'impression de cet écrit du S. Père n'ait pas pour but de le livrer à la publicité, le C. R. Père a jugé bon cependant d'en faire tirer pour les C^{tes} de religieuses appliquées comme nous à l'œuvre du salut des âmes, un certain nombre d'exemplaires, avec quelques modifications, formant pour ces C^{tes} comme une édition spéciale. Les Sœurs de S. Joseph, celles de l'Immaculée Conception, les C^{tes} de Marie et celles du S. Cœur de Marie pourront ainsi avoir pour elles-mêmes les précieux enseignements que notre S. Père nous adresse tout spécialement, mais qui sont aussi d'une manière générale pour toutes les âmes vouées comme celles-ci aux travaux de la vie apostolique.

Cet écrit connu et goûté d'un plus grand nombre, contribuera à donner une idée plus excellente de la sainteté de notre S. Fondateur et à exciter en plus de cœurs un recours confiant à son intercession. Alors aussi, nous l'espérons, il nous sera donné de recueillir plus souvent des témoignages signalés de son pouvoir auprès de Dieu.

— En attendant, des marques bien consolantes de cette protection viennent de temps en temps répondre parmi nous à la piété de ceux qui l'invoquent.

Un de nos novices-Étrangers, le c. F. Mathurin Rouénel, a été, tout récemment, l'objet d'une de ces faveurs. La guérison du mal dont il souffrait, si l'on ne peut assurer qu'elle soit miraculeuse, est du moins assez frappante pour être communiquée à nos confrères.

Ce cher novice éprouvait depuis assez longtemps des crises nerveuses et des contractions musculaires dont l'intensité allait toujours croissant. Dès les commencements, il avait placé toute sa confiance dans le V. Père. Une fois entre autres qu'il ne pouvait ni parler ni rien avaler, il prit les reliques de notre V. Fondateur et les introduisit au fond de sa gorge, en les poussant avec l'extrémité de sa croix. Le mal céda devant ces restes vénérés, et à partir de ce moment, les attaques nerveuses qui durèrent depuis environ un mois, diminuèrent de force et disparurent au bout de quelque temps.

Trois semaines après cette première amélioration, son état vint à empirer. Sa maladie, sur la nature de laquelle hésitaient d'abord les médecins, révélait tous les caractères de l'épilepsie. La violence des convulsions auxquelles il était en proie, inspira même des craintes sérieuses. Néanmoins la confiance du jeune novice dans l'intercession du V. Père allait augmentant avec son mal. Les c.ères et novices-Pères firent, selon ses desirs une première neuvaine au V. Père, elle ne devait avoir de résultat que de rendre sa foi et sa confiance victorieuse d'une première épreuve.

Le 27 oct., sur une nouvelle demande de sa part, commencèrent une seconde neuvaine et des pèlerinages quotidiens au tombeau du V. Père. Le cher novice avait d'abord chaque jour des crises terribles pendant lesquelles il perdait toute connaissance. Il voulut néanmoins s'unir à ces visites quotidiennes, malgré le danger auquel il s'exposait d'être

saisi d'une attaque pendant le trajet. Sa confiance ne fut pas déçue; il put faire ce pieux pèlerinage tranquillement chaque jour. Les crises qu'il avait à d'autres moments diminuaient elles-mêmes d'intensité aux derniers jours de la neuvaine. Enfin au terme des exercices, le samedi 4 novembre, il éprouva encore une attaque, mais ce fut la dernière. Depuis lors ses crises ont complètement cessé, et jusqu'ici sa guérison paraît complète.

Une quinzaine de jours plus tard, le E. R. Père l'a autorisé à se rendre en changement d'air dans le sein de sa famille, à St. Anne d'Aray. Sa santé se maintient toujours dans de très-bonnes conditions. Voici du reste quelques lignes qui en font foi; elles sont extraites d'une lettre adressée de chez lui au E. R. Père en date du 7 décembre.

Voici donc, mon E. R. Père, mes quinze jours de repos terminés. Aussi, je viens, comme vous me l'avez dit, vous donner des détails sur l'état de ma santé. Elle va toujours de mieux en mieux. Pendant ces quinze jours je n'ai rien éprouvé de la maladie par laquelle le Bon Dieu a voulu me faire passer et qui m'a servi en même temps d'épreuve. J'ai consulté un médecin (c'est le médecin du petit séminaire de St. Anne) et je lui ai raconté ma maladie et ma guérison, ce qui l'a beaucoup étonné. Je lui ai demandé s'il y avait à craindre que j'eusse une rechute si je me remettais de nouveau au règlement de la Cité. Il me répondit que non et que je pourrais suivre la règle commune. Ainsi voyez, mon E. R. Père, ce que vous avez à faire et si je dois aller à Langomet ou retourner à Chevilly. Dans cette dernière Cité je pourrais encore prier avec plus de ferveur notre P. Père de m'accorder toutes les grâces qui me sont nécessaires pour devenir un bon

ère du St. Esprit et du St. Cœur de Marie. Quant à moi, je me trouve très-bien et capable de supporter n'importe quel voyage. » (lett. du 7^{ème} Dec.)

L'emandons à Dieu, par notre V. Père; qu'il daigne confirmer cette guérison et rendre plus frappant le caractère surnaturel de cette faveur en empêchant tout retour du mal.

II. Changements dans les bureaux du Ministère de la Marine — M. Sazerac remplacé par M. Michaud.

Il a été incidemment question dans un des précédents Bulletins (Tom. VIII. p. 71 et 72.) de réformes économiques que l'état financier de la France a nécessitées. En conséquence de cette mesure, le bureau de l'Instruction publique et des cultes à la direction des colonies, dont M. Sazerac Delémagne était chef, a été supprimé, et les divers genres d'affaires qui en relevaient, ont été réparties entre les autres bureaux.

À la suite de cette modification M. Sazerac a été appelé à jouir de sa retraite. Mais en récompense des services qu'il a rendus à l'administration de la Marine; il a été promu à la dignité d'officier de la Légion d'Honneur. L'Amiral Lottin lui a également écrit une lettre très-flattuse; et dans une entrevue qu'il lui a ensuite accordée, le Ministre l'a aussi félicité du rare exemple de désintéressement qu'il avait donné en faisant généreusement le sacrifice de sa position.

Souvent dans le Bulletin l'occasion s'est présentée de parler des relations de la Maison-Mère avec cet honorable fonctionnaire. Pendant le siège tout spécialement, ce fut par son entremise qu'on négocia auprès du Ministère l'établissement de notre ambulance à titre de succursale de l'ambulance-Mère de la Ma-
rine.

Eoijours M. Sazerac s'est montré dévoué aux intérêts religieux des colonies, et toujours aussi il était disposé, en vue du bien, à nous aider et à nous soutenir selon l'étendue de ses relations et de son influence. Nous perdons en lui, au Ministère, un protecteur des plus bienveillants. Il ne se retire pas toutefois entièrement des affaires des colonies. On lui a demandé, pour quelque temps encore, le concours de son expérience jugé nécessaire. Il pourra ainsi contribuer à faire entrer son successeur dans la voie qu'il suivait lui-même après M. du Chayla.

Les fonctions que remplissait M. Sazerac rentrent maintenant dans les attributions de M. Michaud, 1^{er} chef de bureau et aussi sous-Directeur des Colonies. C'est de la Délégation de Bordeaux que M. Michaud a obtenu son élévation au titre de sous-Directeur. Nous avons lieu d'espérer que le nouveau chef de Bureau mieux initié aux traditions de la charge qui vient de lui être confiée, héritera dans ses rapports avec nous de la bienveillance de ses prédécesseurs.

C'est toujours M. Zayfel qui reste chargé de la direction des colonies. Son secrétaire, M. Faucon, a dans ses attributions le service spécial de la section des Cultes. Les affaires religieuses seront donc particulièrement de son ressort, tout en restant soumises au contrôle de M. Michaud.

Ces divers changements ont été effectués à la date du 1^{er} novembre dernier. Le 23 du même mois, M. Sazerac est venu voir le G. R. Père et lui en faire part lui-même, en lui offrant de nouveau ses services et son appui, selon que les circonstances pourraient le demander.

— Ces services ne seront pas inutiles. Sous la délégation de Bordeaux, par suite sans doute de l'influence de M. Gambetta et de son parti, il s'était manifesté dans l'administration centrale des colonies, une ten-

dance

peu favorable aux intérêts religieux et telle qu'on ne l'avait pas vue peut-être encore depuis longtemps, sous divers régimes. Les affaires ecclésiastiques étaient traitées comme les affaires civiles, sans tenir compte des principes et des traditions jusque-là reconnues. Les intérêts religieux, plus ou moins absorbés par tout le reste, me paraissaient que comme chose tout-à-fait secondaire. A Versailles et à Paris, cette même disposition continuait de se manifester aussi plus ou moins ouvertement en différentes circonstances, à l'occasion notamment des inscriptions sur le cadre du clergé et des demandes de départ des prêtres destinés aux colonies.

Le C. R. Père, voyant avec peine cette regrettable tendance, crut devoir y rendre attentif M. le Directeur des colonies, en lui montrant les conséquences fâcheuses qui pouvaient en résulter pour le bien. Il lui écrivit donc à ce sujet le 23 sept. 1871 une lettre où il lui exprimait avec franchise et confiance sa peine et ses inquiétudes. Il comptait en cela sur les excellentes dispositions de M. Zepffel. Sa confiance n'a pas été déçue. Nous avons pu savoir ensuite que sa lettre n'a pas été sans résultats, et l'on espère que les bonnes traditions ne seront pas interrompues.

— Le C. R. Père a vu dernièrement le Directeur des colonies, ainsi que M. Michaud et M. Faucon. Il n'a eu qu'à se louer de leur bienveillance.

Il se proposait aussi de voir le nouveau Ministre, M. Pothuau, et déjà même il avait préparé une lettre pour solliciter une audience. Mais il fallait aller à Versailles et sacrifier une demi-journée. Pour le C. R. Père, si avare de son temps, c'était un sacrifice difficile à faire. Cette visite ne pouvait d'ailleurs avoir de grands résultats, vu les préoccupations des esprits pour les affaires politiques. Il n'a donc pas cru qu'il y eût lieu pour lui d'aller pour cela à Versailles.

III. Secours de la Propagation de la Foi à nos différentes missions.

Déjà, au mois de juillet, les Missions ont reçu de la Propagation de la Foi une première allocation sur les fonds provenant des recettes de l'année 1870 et des dons des six premiers mois de 1871. Depuis cette époque, de nouvelles aumônes ont été recueillies, et les membres du conseil, initiés aux souffrances et aux besoins urgents de la plupart des œuvres, ont voulu en faire immédiatement la répartition. C'est un à-compte sur l'allocation de l'exercice courant. Quant au dernier supplément, il ne pourra être connu et déterminé, pour chaque Mission, que vers le printemps prochain, c'est-à-dire après recouvrement complet de toutes les recettes de la présente année. En attendant, voici la part faite à nos différentes missions :

Mission de la Guinée.	4,800 ^{fr}
id. de la Sénégambie.	7,500 ^{fr}
id. du Zanguebar.	3,900 ^{fr}
id. de Sierra-Léone.	1,500 ^{fr}

Il est inutile de revenir sur les observations faites précédemment par le C. R. Père au sujet de la prudente économie à apporter dans l'emploi de ces ressources (p. 65 et suiv.). Cependant les Conseils centraux désirent rendre encore attentifs sur la situation si difficile créée à l'œuvre et leur incertitude au sujet des aumônes qu'ils recevront de la charité des fidèles. C'est ce que le digne Président de l'œuvre à Paris, a eu devoir faire observer lui-même dans la lettre qu'il écrit aux supérieurs des différentes missions, en date du 27 novembre, pour leur annoncer la nouvelle allocation qui leur est destinée.

IV. Du nouvel Ordo de 1872.

Rite et calendrier suivis dans l'Institut depuis l'origine.

À l'occasion du nouvel Ordo, voici quelques renseignements recueillis sur le rite et le calendrier suivis dans la Cong.^e depuis l'origine

— La Société du S.^t Cœur de Marie n'a jamais eu la tâche d'une liturgie irrégulière ; dès son origine même, elle a suivi le rite romain. Notre V. Père avait toujours eu un grand attachement à Rome et aux saines doctrines, même dès son séminaire de S.^t Sulpice. Il recut plus tard les ordres sacrés au séminaire de Strasbourg, et dans ce diocèse on n'avait jamais abandonné la liturgie romaine. Il y prit dès lors le bréviaire romain. Nous conservons encore le premier bréviaire de notre S.^t Fondateur, dont il noircit à l'encre la tranche d'orée, ne voulant rien avoir à son usage qui ressentit le luxe, pour donner à ses disciples l'exemple de la pauvreté et de la simplicité religieuse.

Le diocèse d'Amiens, où fut placé le berceau de la Cong.^e naissante, en 1841, avait encore à cette époque une liturgie particulière. On n'en prit pas moins le romain à la Neuville et au Gard, et on le suivit en tout, aussi bien pour les offices chantés que pour l'office privé.

Dans les premières années, on se borna au calendrier commun, placé en tête du bréviaire, sans avoir aucun office propre. Plus tard, notre V. Père obtint, par un indult du 18 juillet 1847, le privilège de réciter quelques offices particuliers. Ces offices, au nombre de 25, étaient les suivants : offices votifs de la passion, placés à chaque semaine depuis la septuagésime jusqu'à Pâques ; l'office de

Le Cœur de Jésus et celui du S.^t Rédempteur; les offices votifs de la S.^{te} Vierge du propre de Rome, avertissement de l'enfantement, épousailles avec S.^t Joseph, Maternité, Pureté et Patronage de Marie; les Fêtes des Archange S.^t Gabriel et S.^t Raphaël; l'office des S.^{tes} Reliques; la Commémoration de tous les S.^{ts} Papes; les fêtes de S.^t Benoît le Moine, de S.^t Augustin, apôtre d'Angleterre, de S.^t Boniface de Mayence, de S.^t François Régis, de S.^t Louis de Gonzague et de S.^t Stanislas Kostka; et enfin les offices votifs du S.^t Sacrement et de l'Immaculée Conception pour les jeudis et samedis de chaque semaine.

— Quant à l'ancienne Cong.^g du S.^t Esprit, on sait que l'attachement au S.^t Siège et aux doctrines romaines y était aussi traditionnel. Nous trouvons encore dans les correspondances de M. Bertout, le restaurateur de cette Société après la Révolution, un témoignage de son zèle pour l'unité liturgique. Les prêtres qui venaient au séminaire pour les colonies tenaient à conserver les bréviaires de leurs diocèses. M. Bertout s'en plaignit au Cardinal Gonsalvo Pro-Prefet de la Propagande, par une lettre en date du 24 juin 1823.

« Un usage, lui écrivait-il, de plusieurs prêtres qui sont dans les colonies, c'est de dire l'office du diocèse auquel ils appartenaient lorsqu'ils étaient en France. « Cela n'est pas mon avis, ajoute-il carrément. Je prie « Votre Eminence de donner le sien. » — Le bon Cardinal fut pourtant moins sévère que M. Bertout, et, de son propre mouvement, il lui fit envoyer un indult permettant à ces prêtres de satisfaire ainsi à la récitation du S.^t office. (Lett. du 26 juill. 1823.)

Il n'y aurait cependant pas à s'étonner qu'on n'eût pas toujours suivi le romain au séminaire du S.^t Esprit, dans une époque où partout, à peu près, en France, on suivait des liturgies diocésaines, sans même

mettre en doute la question de leur légitimité. Nous conservons en effet un bréviaire que tout annonce avoir été à l'usage de M. Fournier, et c'est un bréviaire parisien.

E toutefois le P. Gaultier affirmait énergiquement qu'au S.^t Esprit on avait toujours conservé inviolablement la liturgie romaine, et pour le bréviaire et pour les cérémonies. M. S^te Colombe, venu au séminaire en 1839, et le P. Orinel, qui y est arrivé en 1843, assurent de même qu'ils n'en ont jamais vu d'autre. On suivait de leur temps le cérémonial et les livres de chant édités à Lyon. En 1847 M. g.^e Parisis descendit au séminaire et fut invité à officier à la Pentecôte. Sa Grandeur accepta, mais à la condition qu'on suivrait fidèlement les rubriques romaines. M.^r Favrel, qui venait d'introduire en France l'ouvrage de Baldeschi, accompagnait l'illustre évêque de Langres, il exerça lui-même les élèves; et ce serait, paraît-il, à la suite de cela que le conseil décida l'adoption de son manuel, par décret du 5 nov. 1847, portant « qu'on suivrait », paraît-il les rubriques romaines, en se servant de l'édition « de Langres. » (tom. 1.^o p. 24.) — Ce détail est utile à noter, car le texte du procès-verbal pourrait faire croire que cette décision aurait eu pour objet, non simplement l'adoption d'un nouveau cérémonial, mais de la liturgie romaine.

— L'année après ce changement, quand le R. P. Laventurck alla à Rome pour l'affaire des Règles, il demanda pour la Cong.^e du S.^t Esprit, de la part de M.^r Sequay, le privilège du propre de Rome, ce qui fut accordé par indult du 6 février 1848.

Sur ces entrefaites arriva la révolution, qui amena, quelques mois après, la fusion des deux sociétés du S.^t Esprit et du S.^t Cœur de Marie. A la suite de cette union providentielle, les divers privilèges accordés à la Cong.^e du S.^t Esprit, et par conséquent aussi l'indult relatif

au propre de Rome, furent étendus aux missionnaires du S.^t Cœur de Marie.

Par suite des changements qui s'opérèrent alors, cet indulg resta d'abord ignoré. Ce n'est que sur la fin de 1848 que le P. François, secrétaire du V. Père, le découvrit, comme l'a raconté le E. R. Père lui-même dans une de ses premières Circulaires. (n^o 5. p. 34 et suiv.) On se demanda d'abord si cet indulg était obligatoire; notre V. Père fit consulter à Rome, et sur la réponse affirmative que l'on recut, on s'y conforma.

On se réservait cependant toujours de voir s'il ne serait pas opportun de demander pour la Cong^e un propre particulier, tel que celui qu'on avait auparavant, en y ajoutant les autres offices qui pourraient nous convenir. C'est ce que plusieurs désiraient. Il y a même déjà deux projets de calendriers préparés en ce sens. Comme l'a exposé le E. R. Père dans la Circulaire citée plus haut, il ne manque pas de raisons pour et contre. C'est une question que l'on pourra examiner et décider en temps et lieu.

— Quant à l'Ordo, il n'y a pas encore long-temps qu'on en fait imprimer un à notre usage particulier. A la Neuville et au Gard, comme on n'avait que le calendrier général, on suivait simplement l'ordo perpétuel rédigé spécialement pour les missionnaires. Plus tard, les offices propres que l'on obtint en 1847, obligèrent à quelques modifications. Mais elles étaient peu considérables, et on se contentait de les indiquer par quelques notes manuscrites.

En 1849, lorsqu'on a commencé à user du calendrier du clergé romain, on fit venir les Ordo de Rome, ce qu'on continua encore les années suivantes. Depuis 1852 jusqu'à 1856, inclusivement, nous nous sommes servi de l'Ordo de M. M. les Lazaristes, à peu près semblable au nôtre, et en faisant à la plume les corrections nécessaires. Ce fut en 1857 qu'on commença à en faire imprimer

une édition spéciale pour les membres de la Cong^g, mais en prenant toujours pour type celui des Lazaristes. Après avoir fourni la Cong^g de la Mission, l'éditeur faisait tirer de nouveaux exemplaires pour nous avec les changements nécessaires.

Cette année, par suite des événements, l'Ordo de M. M. les Lazaristes a été imprimé à Valence. M. Leclère, notre éditeur ordinaire, nous a offert d'imprimer néanmoins notre Ordo spécial aux mêmes conditions que par le passé, en le faisant sur celui du clergé romain, qu'il imprime déjà depuis plusieurs années pour les prêtres qui suivent en France le propre de Rome. Et de là les différences de l'ordo de cette année avec les précédents. (On se fait tirer cette fois à 500 exemplaires)

La typographie, d'abord, comme on le voit, n'est plus la même; il y a là d'ailleurs une véritable amélioration, dont nous n'avons qu'à nous féliciter.

En outre, à la fin de chaque mois, on trouve sous le titre Pro non utentibus, les modifications voulues, pour les prêtres qui suivent simplement le calendrier commun du bréviaire romain, sans avoir le privilège du propre de Rome. L'éditeur les a conservées, parce que sans cela il eut dû remanier et changer toute la composition de l'ouvrage, ce qui aurait occasionné des frais et des retards. D'ailleurs cette indication n'est pas inutile pour nous. Nos confrères peuvent plus facilement savoir par là ce qu'ils auraient à faire dans les occasions particulières, où ils devraient se conformer, pour la messe et l'office public, au calendrier du diocèse où ils se trouvent, calendrier ordinairement beaucoup moins surchargé que le nôtre.

En troisième lieu, l'ordo est accompagné d'un petit calendrier qui le résume tout entier sur une simple feuille. C'est l'éditeur lui-même qui nous a fait l'offre d'imprimer cette feuille à notre usage, sur le

modèle de celle qu'il imprimait pour l'Ordo général publié par lui, et sans augmentation de prix. Cette feuille qu'on peut avoir toujours dans son bréviaire, a l'avantage de suppléer à l'ordo quand on ne l'aurait pas avec soi.

On trouvera enfin, sur la dernière feuille, les suffrages de S. Joseph prescrits récemment par le Souverain-Pontife, par suite de la proclamation de ce saint Patriarche comme Protecteur et Patron de l'Eglise universelle, puis les paroles à ajouter à la VI^{ème} leçon de l'office de S. Alphonse de Liguori, depuis son élévation au titre de Docteur. Chacun fera bien de conserver cette feuille en son bréviaire pour les années suivantes. Nous ferons seulement observer ici, pour suppléer à une omission de l'ordo, qu'on doit en outre dire aux Vêpres de la fête de ce saint l'antienne ordinaire des Docteurs: O Doctor....

L'éditeur a reproduit à la fin l'imprimatur de l'Archevêché, comme sur l'ordo commun, sans y mettre celui de E. R. Père, comme il le faisait par le passé, en ajoutant son nom à la place de nom de M. Étienne, placé sur l'ordo de M. M. les Lazaristes. C'est une omission qui sera évitée à l'avenir.

PROVINCE D'AFRIQUE.

Sénégal.

Cité de St-Louis.

De mai 1870 à Déc. 1871.

1. Maladies et rentrées en France. Personnel actuel. - 2. Ministère. 1^{ère} Com^{te}. Retraites. - 3. Ministres protestants. insuccès. - 4. Promulgation de la République.

Attaques de la Gironde contre le Gouvernement. — 5. Suppression projetée de la Direction de l'Inter. Affaire de la Fabrique. — 6. Député. M^r Lafon de Joncaufier. Eclat de M. Faidherbe. — 7. Guerre du Cayor. Etat actuel des possessions françaises. — 8. Œuvres. Ecoles des Frères. Crèches. Ecoles musulmanes. — Appendice — Du mahométisme en Sénégambie.

Ses lettres du P. Luret nous donnent seules sur la C^{té} et les œuvres de la paroisse quelques rares détails.

— 1. A l'époque du dernier bulletin de St-Louis, mai 1870, le personnel de la C^{té} se composait, outre le P. P. Luret, des P. P. Blanchet, Aymonin, Richard et Guérin.

Le 15 juillet, le P. Aymonin, appelé à se rendre en France, prenait passage sur le paquebot du Brésil, où s'étaient embarqués le P. Holl et le T. Maxence, et où devait se joindre à eux le P. Poussot, ainsi qu'on l'a vu au bulletin de Santarom. Le 29 juillet il arrivait à la C^{té} de Paris.

La seconde moitié de l'année 1870 fut assez pénible pour nos autres confrères de St-Louis. Vers le commencement d'août, le P. Blanchet éprouva une fièvre de quatre jours, accompagnée de vomissements et de crachements de sang. Le 19, l'accès fut si fort que le P. Luret conçut certaines inquiétudes. Cependant un mieux s'opéra le surlendemain, et notre confrère put se rétablir après un certain temps de convalescence. (Ved. du 12 août).

Le retour de la mauvaise saison ramena des fièvres, auxquelles le P. Richard fut assez souvent sujet. Puis, tôt il éprouva encore une gastralgie accompagnée de maux d'intestins, qui déterminèrent promptement un état d'urémie assez avancée. Il lui fallut entrer à l'hôpital, où il resta du 25 nov. au 3 janvier 1871. Son séjour dans cet établissement ne produisit qu'une médiocre amélioration à son état. Aussi vu l'impuissance où il se trouvait de remplir aucune fonction du saint ministère, et l'avis du médecin qui

conseillait son rapatriement, le P. Duret obtint son départ pour France à bord du paquebot la Gironde. Il fit, avec le P. Delpuech, la traversée de Gorée à Bordeaux, où il arrivait le 28 janvier. Après la mauvaise saison passée dans la C^{te} de Bordeaux, il est allé, aux frais du Gouvernement, prendre les eaux à Richy d'où il est ensuite rentré à la Maison-mère. Ses forces s'étant peu à peu rétablies, il a pu, le 7 déc. dernier, se rendre de nouveau à la C^{te} de Bordeaux au lieu de celle de Coulon où d'abord le C. R. Père avait compté le placer.

Le P. Duret eut aussi à payer alors son tribut: ce furent, pendant 15 jours, des fièvres, accompagnées de maux d'entrailles qui l'affaiblirent beaucoup. (Lett. du 14 nov. 70.)

Cette année, il n'a pas été épargné non plus. Le 20 juin, écrit-il au C. R. Père, j'ai été pris par la goutte. Jamais je ne me serais cru des dispositions à cette maladie, et cependant de l'avis du médecin c'est bien cela. Une vieille bonne femme m'a fait passer les grandes douleurs que j'éprouvais, en me traitant avec une plante du pays, et pour le moment je ne ressens plus rien. » (Lett. du 14 juill. 71.)

Pour remplir les vides qui s'étaient faits dans le personnel de la C^{te} de S. Louis, deux Pères y ont été envoyés cette année par le C. R. Père. Ce fut d'abord le P. Roth, parti le 24 mars de Bordeaux et arrivé le 2 avril au Sénégal. (Lett. du 10 avril 1871.) Il y eut plus tard un nouveau Profès, le P. Ehuet, embarqué à Bordeaux le 24 oct., en même temps que le P. Duby. L'un et l'autre ont fait une heureuse traversée.

Le personnel actuel se compose donc du R. P. Duret, supérieur et des P. P. Blanchet, Guérin, Roth et Ehuet.

— Pour ce qui concerne le St. ministère exercé par nos confrères de S. Louis, durant les 18 mois qu'embrasse le présent bulletin, voici ce que fournit la correspondance

de la C. C. — Dans une circonstance, l'an dernier, le P. Duret s'est vu contraint de refuser la sépulture ecclésiastique à une personne, qui, au scandale de tout le monde, vivait dans le désordre avec un employé. Sa mort l'avait frappé sans lui laisser le temps de se reconnaître. Cet acte de fermeté du P. Duret n'a pas été sans faire une salutaire impression.

« Cette année, écrit-il lui-même au C. R. Feu, nous terminons nos Pèques avec consolation. L'une des conquêtes de la grâce est Notre la Gouvernante. » (lett. du 13 av. 71)

« Le jour de la Pentecôte, nous avons eu une belle Pèe communion de 56 personnes.

« Notre mois de Marie a été très-bien suivi jusqu'à la fin. Si nous n'avions que des gens du pays nous en ferions de bons chrétiens, mais les Européens contrecarrent tous nos efforts. » (lett. du 14 juin 71.)

« Cette année, le P. Blanchet a prêché la retraite aux Frères de Plérmel : ils étaient 18. C'est moi qui leur avais donné les instructions l'an dernier ; ils n'étaient alors que seize à ces exercices.

« Nous-mêmes nous avons fait notre retraite la semaine qui a précédé la fête de St-Cœur de Marie. Le P. Kosi a eu le bonheur d'émettre les vœux de cinq ans. » (lett. du 14 sept. 71)

— 3. On a vu au dernier Bulletin de la C. C. (7. VII. p. 501) que deux ministres et un maître d'école protestants s'étaient établis à St-Louis. Leur propagande n'a pas été très-active jusqu'ici. Ils ont continué à s'instruire le mieux possible et ne sont parvenus à réunir qu'un petit nombre d'enfants musulmans. (lett. du 14 mai 70.)

Par le paquebot du 15 oct., un des ministres est reparti ainsi que le maître d'école. Il ne reste donc plus qu'un seul de ces Révérends avec sa femme. Les autres ne doivent plus rentrer dans la colonie. (lett. du 14 oct. 70.)

— 4. La nouvelle des graves événements accomplis en France à partir de la fin d'août ne devait arriver que tard dans la Colonie sénégalaise. Après un mois d'entière incertitude sur les premiers résultats de la lutte entre la France et la Prusse, les paquebots apportaient l'annonce des revers de l'armée française et de la chute de Napoléon. Toutefois le Gouverneur ne recut alors aucune dépêche du nouveau Gouvernement de la défense nationale. Le 14 oct. seulement une frégate française mouillait dans la rade de Guet-N'Loar, village nègre situé en face de St-Louis. Sa mission était de notifier officiellement l'existence de la République et de faire proclamer celle-ci dans le pays. Le soir même, le *Moniteur du Sénégal* en promulguait l'établissement. (Sult. du 4 oct. 70)

Les esprits restèrent tranquilles au sein de la population coloniale, et à part la crise commerciale qui avait commencé avec la guerre et qui se compliqua avec les événements, il n'y eut aucun changement sensible dans la ville de St-Louis et les autres points du littoral. Le Gouvernement, absorbé par d'autres soins, semblait n'avoir rien à modifier dans l'ancienne forme administrative. Il y eut cependant quelques mécontents qui trouvèrent en France des journalisés pour faire écho à leurs récriminations contre le Gouverneur, le colonel Valière. La *Gironde*, feuille bordelaise, publia en effet des articles où l'auteur se plaignait de l'incapacité et de la faiblesse du Gouverneur. Mais, on le comprend, ces articles avaient surtout pour but de seconder les vues intéressées de quelque compétiionnaire ambitieux et jaloux.

Pendant la question, agitée de nouveau dans le sens du remplacement du Gouverneur, a encore occupé l'opinion publique, et, cette année, par le paquebot de novembre, M. Valière est rentré en France

avec toute sa famille. On ne sait encore si ce retour sera suivi du changement de ce haut fonctionnaire.
(Lett. des 14 déc. 70, 14 juill. et 13 nov. 71).

— 5. Une réaction autrement sérieuse s'est opérée dans les esprits contre le récent établissement au Sénégal de la Direction de l'Intérieur, administration jusque-là réservée pour les grandes colonies. Ce service, d'une médiocre utilité, crée au pays des dépenses considérables, qui émargent au budget local pour une somme annuelle d'environ 100,000^{fr.} Le besoin de faire des économies, en égard surtout à la suppression de 400,000^{fr.} que la métropole accordait auparavant, a fortement préparé les vives pour le retour à l'ancien ordre de choses. Mais ce qui a contribué singulièrement à faire accueillir avec faveur dans l'opinion l'idée de l'abolition de la Direction de l'Intérieur, c'est un acte par lequel le nouveau Directeur, M. Romieux, s'est aliéné la partie la plus intelligente des habitants de St-Louis.

Ce fonctionnaire, arrivé de Bourbon pour occuper la place de M. Joubert son prédécesseur immédiat, a conservé à St-Louis cet esprit d'opposition aux institutions ecclésiastiques dont il avait déjà donné des preuves par le passé. « Depuis un mois, écrit le P. Duret, il a soulevé des difficultés tendant à assujétir le Conseil de Fabrique à la Direction de l'Intérieur. Pour cela il a déterré dans les archives de l'administration un arrêté de 1832 porté contre M. Guyard, mais qui jamais n'avait été mis en exécution. Ayant soumis la question au Conseil d'administration, il a su déterminer le Gouverneur à prendre une décision pour remettre l'arrêté en vigueur. Les articles 21 et 28 de cet arrêté soumettent au Directeur de l'Intérieur le conseil de fabrique en ôtant au président et à l'autorité ecclésiastique leurs prérogatives et leurs droits sur le conseil. Devant cette décision du Gouverneur, et plutôt que de reconnaître cette ingérence de

de l'autorité civile), les fabriciens ont tous donné leur démission en la motivant. Alors j'ai été obligé de prendre l'affaire en main, et, comme elle devait être référée au Ministère, de réclamer au nom des droits lésés.

« Le Gouverneur est venu lui-même me voir et s'excuser de la longue lettre qu'il m'a écrite au sujet de cette affaire. Cette lettre, il ne l'a que signée, elle a été faite par le Directeur de l'Intérieur. » (Lett. du 14 Juin 71)

Dans une autre lettre du 14 juillet 1781, le P. Duret disait de ce dernier fonctionnaire : « On travaille ici activement au renvoi du Directeur de l'Intérieur et de la Direction. Personne ne regrettera cette mesure. Le Directeur, par la guerre qu'il a faite à la Fabrique, s'est aliéné tous les esprits. Après un mois de recherches, je n'ai pu trouver, pour reconstituer le conseil, que des gens de nulle valeur. Les principaux commerçants aussi bien que les autres, ont refusé d'en faire partie, alléguant pour rejeter la proposition qui leur était adressée, les motifs qui ont amené la démission des premiers. » (Lett. des 14 juin et 14 juill. 71.)

L'affaire, malgré les démarches faites à Paris par le E. R. Père, est toujours pendante au Ministère, et il est probable que le Ministre, pour ne pas casser par un arrêté l'acte du Gouverneur, laissera les choses dans le state quo, sans se prononcer ni pour ni contre cette mesure.

— 6. Au mois de mars, le Sénégal a été appelé, comme les autres colonies, à nommer son représentant à l'Assemblée nationale. Voici un passage d'une lettre du P. Duret au E. R. Père, au sujet du candidat élu. « Notre député est un nommé M. Lafon de Tongauffer, lieutenant de vaisseau. C'est un de mes anciens amis; j'ai autrefois navigué trois mois avec lui en revenant du Grand-Bassam. Depuis deux ans nos rapports se sont un peu refroidis. C'est un

républicain de vieille date; rouge en 1848, l'âge l'a rendu modéré. Je crois qu'il ne nous fera pas d'opposition; car s'il a mauvaise tête, il a aussi bon cœur.»
(Séll. du 13 avril)

«On a aussi porté au nombre des candidats le général Faidherbe, mais il n'a pas été élu. Son dire de son neveu, qui est de retour à St-Louis, le général a été furieux de n'avoir pas été nommé par le Sénégal. Mais les gens du pays prétendent que l'ancien gouverneur n'a jamais travaillé que pour lui ou ses officiers, qu'il a déjà reçu la récompense qu'il méritait, de capitaine ayant été élevé au grade de général, et que, quant à eux, ils ne lui doivent rien. Pendant son gouvernement, il n'était rien moins que républicain, et on se demande à St-Louis, s'il ne l'est pas aujourd'hui par circonstances. (Séll. des 14 mars et 12 août 71.)

— f. La guerre du Cayor, un moment apaisée après les combats heureux livrés par nos troupes contre Lat-Dior à Louga et à Mecké, (Bull. tom. VII. p. 504.) a recommencé contre les tribus rebelles. Elles n'eurent pas plus tôt appris les revers de nos armes dans la lutte contre l'Allemagne, qu'elles levèrent de nouveau l'étendard de la révolte, jugeant le moment opportun de se soustraire à notre domination, ou d'en écarter le péril pour l'avenir. Malheureusement il avait fallu abandonner plusieurs postes et réduire l'effectif de la garnison, afin de ramener des troupes en France. Pour éviter les complications auxquelles on n'était pas alors en mesure de faire face, un traité qui consacra l'abandon du Cayor, autrefois annexé par le général Faidherbe, a été conclu avec Lat-Dior, au mois de janvier dernier.

Outre la cession de ce territoire, le gouvernement français a aussi adopté une mesure qui porte l'abandon

des trois comptoirs de Grand-Bassam, d'Assinie et de Gabon et la réduction du Gabon à un simple dépôt de charbon. » De la sorte, dit M. Dourmaux Dupéré, dans un article sur la Sénégambie française⁽¹⁾, outre le cours du Sénégal jusqu'à Médine, sur une longueur de 250 lieues, notre possession aujourd'hui comprend seulement la petite province du Diander, avec les villes de Rufisque, de Dakar et l'îlot de Gorée; les petits postes de Joal de Portudal sur la côte, au dessous de Gorée; enfin les rivières Saloum, Cazamançe, Rio-Nunéz, Rio-Pongo et Mellacorée, siège d'un commerce fort important. »

Pour ce qui est du Sénégal spécialement, ces révoltes successives des tribus conquises et cette transaction tout à leur avantage sont une nouvelle preuve du système défectueux de colonisation adopté par la France. L'auteur de l'article dont on vient de parler, ne manque pas de le reconnaître. Il touche même du doigt la source du mal quand il dit que, dans la Sénégambie, les noirs puisent contre nous, dans le Koran, interprété et enseigné par les Marabouts, une hostilité qui éclate chaque jour. On trouvera plus loin en appendice, ce qu'il écrit à ce sujet.

Mais le remède au mal, M. Dupéré ne l'indique qu'à moitié et d'une façon en quelque sorte négative. Il se borne à déclarer qu'il faudrait fermer purement et simplement toutes les écoles musulmanes. On peut même dire qu'il méconnaît le vrai et unique remède, car il ajoute que c'est par l'enseignement dégagé de tout caractère religieux, qu'on pourra atteindre d'heureux résultats de colonisation. (voir l'article précité p. 58 et 59)

Quoi qu'il en soit, l'aveu précédent est bon à recueillir. Puisse l'expérience faire enfin ouvrir les yeux!

(1) Bulletin de la Société de géographie, 6^{ème} série, tom. II^e, page 49. La Sénégambie franç.¹⁸

Quant aux écoles de la colonie, il n'y a plus, outre celle des Frères, la seule vraiment bien établie, qu'une seule institution primaire laïque. Elle compte une quarantaine d'élèves.

Le cours de latin, qui avait été supprimé l'année dernière, faute d'enfants qui voulaissent s'appliquer à cette étude, a été repris au mois de novembre, à la demande du Gouverneur.

Les Sœurs de St. Joseph dirigent toujours avec dévouement l'école des filles.

Pour ce qui est des crèches, de St. Louis et de Dakar qui recevaient des secours du gouvernement, ces deux œuvres viennent de subir une réduction d'allocation assez considérable. Le Directeur de l'Intérieur, M. Romieux, dans la préparation et la discussion du budget, a fixé cette diminution à 4.000^{fr} pour chacune des crèches, et la proposition a été votée dans son sens. Ces œuvres ne pourront donc que se maintenir en attendant des temps meilleurs. (Sé. du 13 nov.)

Appendice.

Extrait d'un article

Du Bulletin de la Société de Géographie
sur le mahométisme en Sénégambie.

Qu'on ne se fasse pas d'illusion sur ce point, le mahométisme nous créera toujours en Afrique des difficultés redoutables. Cette religion, réduite à l'impuissance en Europe et en Asie, conserve encore dans toute sa force, en Afrique, le caractère belliqueux et conquérant des premiers siècles de l'hégire. Dans la Sénégambie, les noirs puisent contre nous dans le Koran, interprété et enseigné par les marabouts, une hostilité que leur intérêt, joint aux bienfaits que nous leur avons assurés depuis quinze ans, n'empêche point d'éclater chaque jour. En vain nous les avons soustraits aux brigandages des Maures de la rive droite du fleuve, en vain nous avons aboli l'esclavage, en vain nous

leur assurons une sécurité qui leur donne le bien-être; leurs sympathies ne nous sont point acquises, et à St-Louis même, ils ne cachent guère leur mauvaise disposition à notre égard. Nous joignons notre voix à celles de tous les auteurs qui se sont occupés du Sénégal; pour que le gouvernement de la métropole et l'administration locale veillent sérieusement sur ce fanatisme qui va grandissant.

« Tant que le mahométisme jouira d'une existence officielle, lisons-nous dans l'ouvrage si estimé de M. H. F. Carrère et P. Holl, *so Sénégal*, tant que les Marabouts seront honorés, tant que la mosquée subsistera, il est par trop évident que les progrès du christianisme seront nuls. Si l'autorité, par des procédés habiles, résolument embrassés et suivis systématiquement, ne résiste pas à l'expansion de l'islamisme, elle ne réalisera sur ce sol aucun progrès moral.

« Les périls que le fanatisme léguera à l'avenir devraient former la préoccupation constante et du chef de la colonie et de la direction de l'intérieur »

En 1870, un arrêté, dû à l'initiative de M. Joubert, directeur de l'intérieur, essaya d'imposer l'enseignement de la langue française aux écoles musulmanes tenues par les Marabouts. Mais cet arrêté, comme beaucoup d'autres, est resté à l'état de lettre morte: la plupart des Marabouts ignorent le français et ne tiennent pas plus à l'apprendre eux-mêmes qu'à l'enseigner à leurs élèves.

Le seul moyen d'obtenir des résultats sérieux sur ce point, c'est de fermer purement et simplement toutes les écoles musulmanes, vrais foyers de fanatisme et de haine contre nous, et de les remplacer par de sérieuses écoles primaires, dans lesquelles un cours d'arabe pourrait être confié à un marabout nommé par le gouvernement.

Nous ne parlons que pour mémoire d'une tentative de la Société protestante de France d'établir une mission évangélique à St-Louis: cet essai n'a point réussi. Le protestantisme a peu de chances de faire des prosélytes parmi les musulmans Sénégalais. (N^o de juillet 1871. p. 58.)

Ct^e de Gorée.

1. Personnel. Membres en passage. Maladie du F. Amand. — 2. Prières du soir en Wolof. Ministère. 1^{re} Comm^e. Baptêmes. — 3. Convertis: de jeunes Musulmans. Dd. du Moine de Gorée. — 4. Etat de cette chrétienté.

— 1. Le personnel de la Ct^e de Gorée, composé du Père Le Pennec et du P. Meyer, s'est accru pendant un certain temps de deux nouveaux membres: le F. Amand et M. Wolf, envoyés de St. Joseph, vers la fin de nov. 1870, par M^g. Robis.

Avant son retour en France, qui a eu lieu à la fin de la guerre, M. Wolf a dû être placé, pendant quelque temps en traitement à l'hôpital. (Lett. du 16 déc. 70.)

Le F. Amand, après une année presque entière à Gorée, s'est trouvé à bout de forces dans les derniers jours du mois d'août. Le médecin consulté sur son état, a engagé à le faire rentrer en France. Ce cher Frère a quitté l'Afrique vers le milieu de sept. dernier, et a reçu ensuite, du C. R. Père, son obédience pour N. 19. de Langonnet.

Pendant son voyage pour revenir du Congo en France, le P. Carrie a été aussi retenu à Gorée par la maladie. « Ce cher confrère, écrit le P. Le Pennec, nous est arrivé le 10 déc. épuisé par les fièvres. Le lendemain, dimanche, pendant la grand-Messe, le P. Meyer lui a donné l'Extrême-Onction, tant son état de faiblesse nous inspirait d'inquiétude, et le soir je lui ai porté le S. Viatique. Ce même état de faiblesse dura le lundi encore, mais le mardi il était heureusement hors de danger. » (Lett. du 15 déc. 1870.) On a vu par les précédents bulletins, que le P. Carrie rentré à Bordeaux pendant la guerre, s'est de là transporté à N. 19. de Langonnet. Il est ensuite venu à la Maison-Mère qu'il n'a quitté que pour se rendre dans la mission du Gabon.

— 2. Au commencement de l'année dernière, ajoute le bulletin de la C.^{te}, nous avons eu les félicitations du général Pélessier, le frère du défunt Maréchal, sur le concours des noirs qui viennent à l'Eglise pour la récitation commune de la prière du soir. Chargé de l'inspection militaire des colonies d'Afrique, le général, pendant son voyage à Gorée, vint un jour assister à cet exercice. Le lendemain, dans une visite que nous lui fîmes, il ne manqua pas de nous témoigner sa satisfaction sur ce qu'il avait vu. » (Bull. du 4 mai 70.)

Dans une lettre du 16 juin 1870, résumant au E. R. Père les travaux du St. ministère exercé à Gorée, le P. Meyer s'exprimait ainsi : « Nous instruisons plusieurs adultes, qui désirent se faire chrétiens; nous en avons baptisé d'autres qui appartiennent à des familles mahométanes. » (Lett. du 16 juin 70.)

« Cette année, écrit à ce sujet encore le P. Le Pennec, la 1.^{ère} communion de nos enfants a eu lieu le jour de la Pentecôte; il y a eu 61 communicants, parmi lesquels 9 enfants de 14 à 15 ans qui avaient été baptisés la veille. Un de ces derniers a éprouvé pour être baptisé de grandes difficultés de la part de son père. Quelques jours avant la retraite, la mère de cet enfant est venue me dire qu'elle consentait au baptême de son fils. Mais, ajoutait-elle, il ne faut en rien dire au bonhomme. Mais le bonhomme, fougueux mahométan, était sur ses gardes. Il y eut discussion dans le ménage, et le fervent disciple du Koran fit comparaître sa femme et son fils devant le Procureur impérial, accusant la mère de vouloir, contre sa volonté, faire un chrétien de son fils. Mais l'enfant interrogé, répondit catégoriquement : « Ce n'est pas ma mère qui m'engage à être chrétien, c'est moi qui veux l'être. » Le Procureur déclara qu'il n'y avait rien à faire, et l'enfant a continué à suivre les exercices de la retraite. » (Lett. du 15 juin 71.)

— On pourrait citer plusieurs faits de ce genre, en voici deux d'une date assez ancienne, et dont le récit nous a été envoyé trop tard pour être insérés au dernier Bulletin de la C. t.

« Le 10 oct. 1869, avait lieu la 1^{re} Communion, précédée, la veille, du baptême d'un jeune homme, dont la conversion offre assez d'intérêt. Maassamba, c'est son nom, est d'une famille dont tous les membres appartiennent à la secte impie de Mahomet. Après la mort de ses parents qu'il perdit dans son enfance, il fut confié aux soins de son oncle, forgeron de profession, et disciple obstiné du faux prophète. Cet homme apprit au jeune Maassamba son métier de forgeron et en même temps l'éleva dans sa fausse religion. Comme il est un mahométan zélé, il n'épargna rien pour inculquer à son neveu sa haine contre la religion de Jésus-Christ. Mais la grâce de Dieu devait déjouer tous ses desseins.

« La curiosité attira quelque fois le jeune Maassamba à la porte de notre église. La peur le retenait d'abord en dehors de l'enceinte. Mais il sut enfin surmonter cette crainte et il finit par entrer dans l'église. Ses cérémonies et les chants de nos offices commencèrent bientôt à le toucher et à l'impressionner très-vivement. Il prit en affection une religion dont les cérémonies sont si belles et si touchantes, et dès lors il résolut de l'embrasser. Depuis lors aussi, il eut en aversion la religion que son oncle lui apprenait, et il ne craignit pas d'en rejeter ouvertement toutes les pratiques pour suivre celles de la religion chrétienne. Bientôt, il voulut se faire instruire pour recevoir le baptême. Son oncle, en apprenant sa résolution, devint furieux et mit tout en œuvre pour l'empêcher de suivre son dessein. Menaces, promesses, prières: tout fut employé.

« Ah! Samba, lui disait-il parfois, comment tu veux abandonner la religion, pour te faire chrétien! Prends garde à toi: ce que tu veux faire n'est pas bon; tu vas irriter Dieu; et si tu te fais baptiser, tu mourras tout de suite et tu iras en Enfer. » — A mesure que le jour du baptême et de la première communion du jeune homme approchait, l'obstiné disciple de Mahomet redoublait de prières et de menaces auprès de son neveu. Il lui refusa même pendant quelques jours toute nourriture, de sorte que le pauvre jeune homme fut obligé d'aller manger ailleurs; il finit même par le menacer de lui faire quitter Gorée et de l'amener avec lui dans un village situé sur la côte. Le bon néophyte étant venu tout éploré nous annoncer cette triste nouvelle, le P. Meyer le consolâ de son mieux

et lui dit de mettre toujours sa confiance en Dieu qui n'abandonne jamais ceux qui espèrent en lui. Dieu en effet ne délaisa pas ce cher enfant. Le mahométan revint de sa funeste détermination et Massamba, persévérant toujours dans sa ferme résolution de devenir chrétien, reçut le saint baptême et le lendemain fit sa 1^{re} Communion. Quelques semaines après, le 14 nov. 1869, il était un des élus qui recevaient le sacrement de Confirmation des mains de Mgr. Bessieux.

« A cette conversion nous pourrions ajouter encore celle d'une jeune fille âgée de dix-huit ans. Son père, également mahométan, de Gorée, mais moins obstiné que le précédent, lui refusa la faculté de se faire chrétienne, malgré les instances avec lesquelles elle sollicitait son consentement. Elle suivait assidûment sans se décourager les offices de l'église et assistait au catéchisme. A l'approche de la 1^{re} Communion, elle redoubla de prières auprès de son père. De son côté, le P. Meyer alla presser aussi cet homme de laisser toute liberté à sa fille, et grâce à l'intervention de Marie, son obstination tomba d'elle-même. « Je te laisse libre, » dit-il à sa fille devant le Père, fais ce que bon te semblera. » — Inutile de parler de la joie que ressentit alors cette enfant. Elle reçut le Saint Baptême en même temps que les autres, et elle fit la 1^{re} Communion le jour suivant. » (Bull. de mai 1870.)

— Une autre conversion assez notable que signale encore ce même bulletin, c'est celle du Maire de Gorée. Elle a eu lieu au mois d'octobre pendant le jubilé de 1869. Cet homme a fait alors sa 1^{re} Communion, omise jusque-là bien qu'il fût d'un âge avancé. La grâce de sa conversion, comme il l'a dit lui-même, il la doit sans doute aux prières que sa fille, religieuse de St. Joseph, adressait depuis longtemps à Dieu et à Marie pour lui. (Bull. de mai 1870.)

4 Enfin une lettre du P. Meyer adressée au E. R. Père, en date du 16 oct. dernier, donne d'assez intéressants détails sur la chrétienté de Gorée, le bien qui s'y est opéré dernièrement par nos missionnaires, et celui qu'ils réalisent ou préparent pour l'avenir. Voici un extrait de cette lettre :

« A Gorée, les chrétiens Wolofs sont très nombreux. Dans

aucune localité, ni à St. Louis, ni même en Gambie, il n'y en a autant qu'ici. Malheureusement je suis seul à parler leur langue. J'aurais-je accablé de besogne; mais le Bon Dieu a toujours soutenu mes forces jusque ici, de sorte que j'ai pu tenir bon. Cependant, on ne peut faire tout le bien qu'on voudrait faire. Dans un pays neuf comme celui-ci, il y a à exercer un apostolat immense, même parmi les chrétiens. Combien qui n'ont reçu que le saint Baptême et qui ne sont pas instruits dans la religion, qui ne se sont jamais confessés et n'ont pas encore fait leur 1^{re} communion! Depuis que je suis à Gorée, je fais le catéchisme en Wolof tous les jours, et même deux ou trois fois par jour. J'ai déjà pu faire faire la 1^{re} communion à plus de 100 personnes, mais il en reste encore beaucoup qui ne l'ont pas faite.

« Et puis les infidèles et les mahométans à convertir, il y en a bien de 5 à 600. L'apostolat auprès de ces pauvres gens n'est pas stérile. Dernièrement encore j'ai eu la consolation de donner le s^t Baptême à 12 adultes, et en ce moment, je suis encore à en instruire plusieurs qui désirent également de faire chrétiens.

« Il faut savoir aussi, mon E. R. Père, que les marabouts font de leur côté tout leur possible pour propager leur fanatisme. Ils sont nombreux dans l'île, et ce sont de zélés disciples de Mahomet. On les voit tous, nus sur pieds, courant de tous côtés prêchant à leurs adeptes la haine de la religion chrétienne et l'horreur du baptême. Les marabouts font même de la propagande auprès des chrétiens cherchant par tous les moyens à les corrompre et à les gagner à leur secte. — Qu'il serait avantageux pour nous d'être plusieurs connaissant le Wolof, pour lutter avec succès contre cette propagande de l'erreur. » (Lett. du 16 oct. 79)

U. B. Nous terminons ici ce n^o du Bulletin afin que les décisions publiées à la 1^{re} partie puissent arriver aux C^{tes} d'Europe avant Noël, et pour profiter en même temps des occasions de départ pour les C^{tes} de Sénégal, de Douboon, Haoussa etc.

Nouvelles récentes des C^{tes}.

- Le P. Hubert, sup^r de la C^{te} de Cellule, a été atteint tout récemment d'une fluxion de poitrine qui a donné q. q. temps de graves inquiétudes. Grâce à Dieu il va mieux et se trouve maintenant hors de danger.
- Le P. Riaux vient d'arriver de la e Martinique à Langouet, avec M. Picarda qui vient au Noviciat.
- Le P. Speisser part le 24 pour la Sénégal.
- e Louis. On rappelle aux C^{tes} d'Amérique qu'il est temps pour elles de préparer et d'expédier leur bulletin, afin qu'il arrive au moment voulu.

Bulletin Général.

Actes administratifs.

Avis au sujet de l'expédition du Bulletin aux C^{tes}
d'outre-mer.

Il arrive assez souvent qu'au départ du courrier pour telle ou telle Mission ou colonie, le numéro du bulletin auquel on travaille n'est pas encore achevé. Et il ne peut en être autrement, vu que les départs pour les différents pays d'outre-mer ont lieu à divers intervalles.

Que faire alors ? Attendre au courrier suivant pour tout expédier, c'est un retard quelque fois bien long, pour les C^{tes} avec lesquelles il n'y a de communications qu'une fois par mois, comme cela a lieu pour le Sénégal et la Sénégambie, Bourbon, Maurice et Zanzibar. Et cependant, dans ces C^{tes} éloignées, on doit, et semble, attendre et désirer le bulletin avec plus d'empressement encore que partout ailleurs, en raison même de cet éloignement du centre de la Cong^e.

Sur un autre côté, expédier au fur et à mesure les feuilles qui se trouvent prêtes au moment du courrier, n'est-ce pas trop couper et morceler le bulletin, et surtout s'exposer à ce que plusieurs de ces feuilles s'égarerent, et que la collection du bulletin soit ainsi dépareillée ?

C'est cependant ce qu'on a fait en différentes circonstances, lorsqu'il y avait des nouvelles plus impor-
tantes

à communiquer, afin d'éviter de longs retards; et l'expérience a montré qu'avec des soins et des précautions on peut facilement prévenir ou éviter les inconvénients qu'il pourrait y avoir à craindre.

Pour satisfaire aux désirs des C^{tes} éloignées et resserrer ainsi les liens qui doivent les unir à la Maison-Mère, le C. R. Père a donc cru devoir établir cette mesure d'une manière plus régulière, en ajoutant cependant les avis et prescriptions nécessaires, pour éviter, autant que possible, les inconvénients pouvant en résulter. Et voici ce qu'il a réglé à ce sujet.

Le Bulletin continuera, comme par le passé, à s'imprimer par numéros mensuels selon l'ordre établi. Mais, pour les C^{tes} d'outre-mer, on leur expédiera par livraisons spéciales, les feuilles qui se trouveront prêtes au moment du départ. Le Bulletin ira ainsi chaque mois, en fidèle messager, leur porter les nouvelles de la Maison-Mère qu'il pourra y avoir à communiquer.

Mais en retour, le C. R. Père recommande instamment, et au besoin prescrit de prendre le plus grand soin pour ne pas laisser s'égarer les feuilles et livraisons partielles, qui seront ainsi expédiées.

À cet effet, on prendra note exacte à la Maison-Mère des feuilles qu'on expédiera à chaque C^{te}. Mais aussi dans chaque maison, on doit avoir soin de les recueillir et de les réunir, pour qu'elles ne se perdent pas; puis le supérieur doit en accuser fidèlement réception, par le courrier suivant, en indiquant le numéro ou les feuilles reçues. Le C. R. Père ajoute que, si des parties de Bulletin venaient à se perdre par négligence, on ne pourrait les remplacer.

Admissions de scolastiques. — Par décision du C. R. Père en date du 13 décembre, ont été admis en qualité de scolastiques titulaires, au petit-scolasticat de Cellule :

St. 16. Réjoll, du dioc. de Clermont. Pat. de rel. S^t Louis de Gonzague.
 Lufaur, du dioc. de Carbes, Pat. de rel. Marie-Joseph
 Florian, du dioc. de Strasbourg... P. de rel. Joseph
 Lemann, du dioc. de Strasbourg... P. de rel. Alph^e de Liguori.

Sénégalie.

De mai 1870 à Déc. 1871.

Cité de S^t Joseph.

1. Retour et récept^s de Mgr^s Hobès & Adresse p^r l'Infaillibilité. —
 2. Réduction du personnel. — 4. Consécrat^s à S^t Joseph et au S^t Coeur : 8^e pers^l du P. Jougla — 5. Scolast^s. Pétrise de M. M. Sène et Grand Prise d'habit. —
 6. Nov. Frères. — 7. Filles du S^t Coeur de Marie. Saux. Sène. Bénédic^t de leur chapelle. — 8. Pose de 1^{re} pierre d'une église. Statues. —
 9. 1^{re} Comm^u, confirm^s. Mariages. Difficultés avec les parents des enfants. —
 10. Ministère dans les villages. Saux à S^t Benoît. Chapelle. — 11. Santé.
- Retour de Mgr^s Hobès en France. Personnel.

Extr^t du Bull. et de la Corresp^s. — 1. Le dernier Bulletin de S^t Joseph (t. VII p. 507), annonçait le retour de Mgr^s Hobès dans sa Mission, avant la fin du Concile, et son départ de France le 24 mai 1871. La traversée, la plus heureuse que Monseigneur ait jamais faite, comme il le dit lui-même, n'a duré que huit jours de Bordeaux à Dakar. Profitant de la première occasion favorable, il se rendait bientôt après à S^t Joseph. Voici sur la réception faite à Sa Grandeur quelques détails empruntés à la Sénégalie.

« Sa Grandeur est venue nous surprendre dans la matinée du mercredi 8 juin; les occasions lui ayant fait défaut pour annoncer son arrivée. Nous ne pûmes donc à la réception toute la solennité extérieure que nous aurions voulu, car nos préparat^s ne purent être achevés. Toute la Cité se rendit processionnellement au bord de la mer pour recevoir son bien-aimé Père, dans

lequel tous aimaient à considérer un Père du Concile. A l'entrée du pont, où nous l'attendions, Monseigneur se prosterna à terre pour adorer et baisser la croix que lui présentait le P. Kiehl, revêtu de la chape et entouré de ses confrères en surplis. Sa Grandeur, s'avancant de quelques pas, vénéra la statue de St. Joseph, qu'Elle-même avait solennellement bénite et placée dans le baobab, au mois de juin de l'année précédente. De là, Elle fut conduite sous le dais à l'Eglise, où l'on chanta les prières indiquées dans le Pontifical pour la circonstance. Ensuite Monseigneur monta à l'autel pour nous donner sa bénédiction; mais auparavant il nous adressa quelques paroles pour nous dire les motifs de son retour. Parti sur un ordre du Souverain Pontife pour s'occuper avec ses frères, les Evêques du monde entier, des intérêts généraux de l'Eglise, il revenait, après avoir obtenu la permission du St. Père, à cause des besoins particuliers de son Vicariat.

„Sa Grandeur avait pour compagnon de voyage M. l'abbé Samba, prêtre indigène, auquel Elle avait conféré le sacerdoce au Collège de la Propagation à Rome.» (Sénégal, Jul. 70).

2. Comme tous les membres de la Congr. nos confrères de la Sénégambie avaient porté un intérêt si plus suivis et des plus vifs à la grande question de l'Infaillibilité, soumise alors au jugement de l'Ecclesiastique Assemblée du Vatican. Ils eurent même à cœur de formuler sur ce point les sentiments de leur piété et de leur foi constante, dans une adresse collective envoyée au Souverain Pontife, manifestant aussi leur ardent désir de voir la question définitivement et dogmatiquement décidée par le Concile.

Cette adresse datée du 29 juin, fête des Sts. Apôtres Pierre et Paul, recut à Rome un paternel accueil de sa Sainteté, qui daigna y répondre par un Bref daté du 12 sept. 1870.

Par un sentiment de filiale et tendre dévotion envers S. Joseph, Protecteur spécial de la Mission, nos confrères exprimaient aussi, dans la même adresse, le vœu de voir le S. Patriarche proclamé Patron de l'Église universelle, son culte s'étendre parmi les Fidèles; et sa fête élevée au rite des fêtes solennelles de l'année,
(Sénégal. n.º de Juin 1871)

Déjà avant la réponse de Sa Sainteté, l'unique désir au sujet de la définition de l'Infaillibilité avait été satisfait. Le Journal, arrivait à St. Joseph le n.º du Journal l'Univers contenant la Constitution Pastor aeternus. Monseigneur la fit aussitôt lire en public et il ordonna un triduo d'actions de grâces. (Sénégal n.º de Sept. 70.)

— 3. La joie qui avait apportée l'heureuse nouvelle de la définition de l'Infaillibilité ne tarda point à être absorbée par les tristes préoccupations qu'excitèrent les événements politiques survenus en Europe. Après les désastres de la guerre, quels secours pourrait-on désormais obtenir de la Propagation de la Foi? Et la situation matérielle de la Mission, rendue si difficile après tant d'épreuves déjà subies, n'allait-elle pas s'aggraver d'une façon effrayante par suite de ces nouvelles calamités? M. g. Robt's, justement à l'armé de l'avenir qui se préparait, jugea opportun de réduire le plus possible les dépenses de la Cité de St. Joseph.

Il fallut donc se résigner à renvoyer un grand nombre d'enfants réunis à la Mission et qui y avaient grandi. La pensée des dangers auxquels ils allaient être exposés, l'espérance qui semblait à jamais perdue, de voir se conserver, dans un milieu si mauvais que celui où ils allaient entrer, les vocations dont quelques-uns donnaient déjà des signes, rendaient cette mesure très pénible à la Grandeur et la séparation douloureuse pour tous. Cependant il fallut se résoudre à cette nécessité. On ne garda donc que les enfants étudiant

le latin, qui donnaient des marques plus sensibles de vocation à la vie religieuse. ou au sacerdoce, et ceux des syphiliens qui n'auraient trouvé hors de la C^{te}, ni asile ni protecteurs.

— Le personnel des membres de la C^{te}, avait déjà lui-même été diminué. Le P. Delpuech, menacé d'anémie, avait été envoyé à Dakar, d'où quelque temps après, il était rentré en Europe. M. Wolf, scolastique, les c^{ts}. F. Urbain, Marie-Amand et Bénédicte s'éloignèrent aussi de St. Joseph, à des dates successives. Le c^t. F. Urbain fut envoyé à St. Louis, le c^t. Marie-Amand à Dakar et le c^t. Bénédicte partit pour France.

— 4. Dans cette débâcle commune, les cœurs se tournèrent avec plus de ferveur vers St. Joseph, père et protecteur de la mission. Pour exprimer de plus vives actions de grâces à Dieu, du récent décret de la Sainteté qui déclarait le Saint Patriarche Patron de l'Eglise universelle, comme aussi pour appeler avec de plus instantes prières la protection de ce saint dans une situation si critique, les membres de la C^{te} se préparèrent par une neuvaine fervente à célébrer dignement la fête des Epousailles, jour anniversaire de la fondation de l'établissement. Chaque soir, dit le bulletin de la C^{te}, il y avait Salut du S. Sacrement précédé de quelques paroles d'édification adressées par chacun des Pères successivement. Le soir de la clôture, nous nous sommes rendus en procession aux pieds de la grande statue de St. Joseph, qui est à l'entrée de la maison. Sur le piédestal, on lisait en gros caractères le texte suivant: *Salus nostra in manu tua est: respiciat nos tantum Dominus noster et tua serviemus Regi.* (Gen. 47.)

Ce sont ces paroles, adressées autrefois par les Egyptiens à Joseph, que M. G. nous développa d'une manière touchante. Il nous rappela les sacrifices d'argent, de troupeaux, de terres et de personnes que les Egyptiens

aurient été obligés de faire pour se procurer pendant la famine le froment dont Joseph était le distributeur. N'ayant plus rien, ils dirent à Joseph: Quare moriemur coram te, deficiente pecunia?... Cur moriemur te vidente? nos et terra nostra tui erimus. . Salus nostra in manu tua est; respicial nos tantum Dominus noster et loci serviemus Regi.... » Et nous aussi, à St. Joseph, apouta La Grandeur, nous avons fait successivement tous ces sacrifices: nos troupeaux par l'épizootie qui les a décimés, les biens de nos terres cultivées, par les ravages des sauterelles, l'argent de la Propagation de La Foi et de la St^e Enfance, par le fléau de la guerre. Et nous aussi, ô Joseph, notre Père et notre Protecteur, vous dont l'autre Joseph n'était que la figure, et qui êtes l'intendant du grand Roi, nous vous adressons les mêmes paroles: Salus nostra in manu tua est... Il ne nous reste plus que nos personnes que nous vous consacrons aujourd'hui... » Alors Monseigneur, entouré des Pères et des Scolastiques en surplus, fit à St. Joseph la Consécration de nos personnes, de nos œuvres et de l'établissement tout entier, en prononçant une formule spéciale. » (Sénégal, Février. 71).

Cinq mois après environ, nos confrères eurent l'occasion d'une nouvelle consécration de leurs personnes et des œuvres de la mission, au Sacré-Cœur de Jésus. Cette fête amenait cette année un événement unique dans l'histoire de la Papauté, le 25^{ème} anniversaire du couronnement du Souverain Pontife. Ces deux solennités eurent chacune leur part dans les pieuses dispositions qu'elles excitèrent en tous les cœurs. « Il nous semblait, dit le Bulletin de La C. St^e, voir sortir du Cœur de Jésus embrasé d'amour, le grand Pontife, qui depuis vingt-cinq ans est vraiment la tête et le cœur de la St^e Eglise, la principale consolation des cœurs chrétiens dans ces jours de défaillance, et nous disions presque d'apostasie universelle. Le soir nous fîmes une procession solennelle suivie du Cœdem en actions de grâces pour un si grand bienfait.

« Ce même jour, Monseigneur a voulu consacrer au Sacré-Cœur de Jésus tout le Vicariat apostolique de La Sénégambie.

À la messe solennelle, Sa Grandeur nous fit connaître l'amour immense du Sacré-Cœur de Jésus pour nous et nous exhorta à le payer de retour en lui rendant amour pour amour. Le soir, avant le Salut; dans une seconde instruction, Sa Grandeur nous exhorta de nouveau à redoubler d'amour devant le S. Sacrement et principalement à le remercier de nous avoir conservé si longtemps Pie IX. à la tête de l'Église, et lut ensuite un acte de consécration au Sacré-Cœur :

« C'est ainsi que la dévotion au S. Cœur prend de nouveaux accroissements parmi nous. Nos confrères savent que notre Vicariat apostolique est agrégé à l'apostolat de la prière; Monseigneur avait demandé cette faveur au R. P. Rumière, pendant son voyage de 1867. Elle nous fut accordée en effet par un diplôme daté du 19 mars 1868, qui conférait à Sa Grandeur le titre de Directeur central. Par ses soins on ouvrit, à la Mission de St. Joseph, un registre où chacun d'entre nous s'empressa de se faire inscrire. Cette année-ci, tous les vendredis du mois de juin, on donna le Salut en l'honneur du S. Cœur, et pendant la cérémonie on chantait aussi une Hymne en l'honneur de St. Pierre pour attirer sa protection sur la personne de Pie IX, son glorieux successeur. Pour célébrer la fête du S. Cœur plus dignement encore, nous nous y étions préparés par une neuvaine de prières. Le jour de la solennité, tous les prêtres ont offert le S. Sacrifice en actions de grâces pour le jubilé de Pie IX, et tout le monde s'est approché de la sainte Table.

« Dans l'après-midi, nous assistâmes à une cérémonie bien touchante aussi. Le P. Jouga, qui y avait été autorisé par le C. R. Père, émit les vœux perpétuels dans notre Congrégation; il est le premier qui est donné à la Mission, où il a été élevé, et à Sa Grandeur, qui a reçu ses vœux, de voir arriver à cet heureux terme où le religieux se consacre à Dieu sans retour et lui promet publiquement

de le servir fidèlement jusqu'au dernier soupir, dans la pratique de la pauvreté, de la chasteté et de l'obéissance, trois vertus bien rares dans ce pays. Puisse l'Esprit-Saint, visiter ces contrées, les transformer comme il l'a fait dans d'autres pays, et y multiplier les âmes qui suivent les conseils évangéliques.» (Sénégal, Juillard - 71).

— 4. Au point de vue des différentes œuvres entreprises à St-Joseph, la Mission offre toujours des résultats consolants. L'œuvre si importante du séminaire indigène se développe avec succès. A la fin de l'année scolaire 1870, a eu lieu une 1^{re} cérémonie d'ordination: M^{gr} Robès eut la consolation de conférer, le 23 oct., le sous-diaconat à M. Gabriel Sène, natif de Bachel. Le 28 du même mois, il l'ordonnait diacre et donnait les deux premiers Ordres mineurs à M. M. Ferdinand Ngnang, Léopold Liouf, Pierre Mbenga. Peu de temps après, le 13 nov., fête du Patronage de la Ste Vierge, M. Charles Cisse, recevait la tonsure cléricale. La soutane et la tonsure sont aux yeux de la population indigène plus spécialement qu'ailleurs, le signe du renoncement au monde et de la consécration à Dieu. Dès ce moment, les parents reconnaissent avoir perdu tout droit sur leurs enfants et ceux-ci sont portés à s'appliquer plus sérieusement à l'acquisition de la science et des vertus sacerdotales.

Le jour de la clôture de la retraite annuelle, le 6 janv. 1871, fête de l'Epiphanie, Monseigneur conféra aussi les Ordres à quelques-uns des Scolastiques. Le bruit s'était répandu à Joal et à Nianning qu'un nouveau prêtre serait consacré au Seigneur. Aussi dès le matin, un grand nombre de personnes de la localité arrivèrent-elles à St-Joseph pour être témoins de la cérémonie si belle et si touchante de l'ordination d'un prêtre. Cette cérémonie avait d'autant plus d'intérêt pour eux, qu'elle se renouvelle moins souvent dans ces pauvres pays infidèles.

La messe d'ordination commença à 6 heures et demie. Sa Grandeur recut d'abord le serment des deux

postulants qui allaient être tonsurés. Ce serment se fait à l'instar de celui qui est demandé aux élèves des collèges de la Propagande.

« L'un des tonsurés, M. Simon Fal, est natif de Joal, il est le premier parmi nos lévites qui connaisse le volof et le séeré. L'autre, M. Sébastien Gigue, est né à Gorée. Ses parents, originaires du Congo, avaient été enlevés sur un bâtiment négrier et amenés à Gorée, par un navire de guerre français.

« Les trois scolastiques qui avaient participé à l'ordination d'octobre, reçurent les Ordres d'exorciste et d'acolyte; M. Giraud Lock, originaire de Gorée, le sous-diaconat; enfin M. Gabriel Sène, le principal élu de la fête, la prêtrise. Il s'était préparé à ce redoutable fardeau par une retraite de dix jours, ainsi que M. Giraud. Tous les deux étaient bien pénétrés de la grandeur de l'acte, qu'ils allaient accomplir. Pendant toute la durée de la retraite, on lut au réfectoire la vie de notre V. Fondateur. Cette vie si belle et si touchante produisit une excellente impression sur tous les retraitants. Le sentiment de leur faiblesse les épouvantait, mais la pensée du V. Père les soutenait; ils invoquaient ce bon Père avec plus de confiance, et l'on put facilement remarquer les effets de sa protection sur les enfants de cette Afrique qu'il portait tout entière dans son cœur. »

« Le surlendemain de son ordination, le Dimanche dans l'octave de S. Epiphanie, M. Gabriel Sène célébra sa première messe. Sa piété, sa grande modestie ont fait l'édification des nombreux assistants. Quel tableau consolant pour Monseigneur, dont le cœur est par ailleurs brisé par tant de douleurs! Il voyait, pour la quatrième fois, l'un de ses enfants, qu'il a formé et consacré au Seigneur, monter ainsi pour la première fois les degrés de l'autel et immoler la

sainte-victime. Il est à remarquer que cette fois, tous les officiants étaient des indigènes. Entre le célébrant nouveau prêtre, le Diacon, le Sous-diacon, les acolytes étaient enfants de la pauvre Afrique si longtemps abandonnée! Oh! alors l'Evêque des pauvres noirs n'était plus triste: il pleurait et il faisait pleurer; mais c'étaient des larmes de bonheur. Quel beau spectacle aussi pour le V. Père! Comme du haut du Ciel, il devrait partager la joie de ses enfants!

« Deux Quatre-temps de Curons, le samedi 4 mars, cinq nouveaux levités reçurent la tonsure. Ce furent: M. M. J. Benga, J. Salla, Augustin Poubakar, Jacques Thomas et Emmanuel Rocandé. Les deux premiers sont originaires de Gorée, les deux autres nous sont arrivés de la crèche de St-Louis et le dernier est né à Carabane, dans la Casamance.

« A cette ordination, M. Wolf, grand scolastique, qui avait reçu la tonsure et les Ordres mineurs à la fin de février, recut le sous-diaconat, M. Giraud Sock, novice de la Cong^e, recut le diaconat, et le jour de l'Assomption, Monseigneur lui conféra la prêtrise.

« Pendant le mois de Marie, sept postulants scolastiques ont été admis à émettre dans la Cong^e leurs premiers engagements. Bien que leur admission eût été, depuis un certain temps déjà, autorisée par le E. R. Père, on n'avait pu, faute d'étoffe pour leur faire faire les habits ecclésiastiques, procéder à la cérémonie de leur réception. Grâce à la générosité des Frères de l'école de Gorée, on se vit enfin pourvu d'un nombre suffisant de soutanes, et le lendemain de la Pentecôte, Mgr Robès put donner satisfaction à leurs desirs impatientes. La cérémonie de prise d'habit aurait dû avoir lieu le jour même de la Pentecôte, mais la Grandeur fut indisposée jour-là et dut la remettre au lundi.

(1) Le siège de Paris avait empêché l'expédition des étoffes demandées

« Cette ordination et celle de M. Cisse, le jour de l'Épiphanie, ont porté à onze le nombre des scolastiques titulaires de St-Joseph de Ngazobil. Sur ce nombre trois sont minorés et tous les autres tonsurés. Il y a encore 4 postulants scolastiques et d'autres aspirants, au nombre de 12, qui étudient le Latin.

« Outre ces aspirants, deux autres qui sont déjà prêtres, M. M. Gabriel Sène et Giraud Sock, ont été autorisés à commencer à St-Joseph leur noviciat. »⁽¹⁾

— 5. La vocation religieuse s'est aussi manifestée chez un certain nombre d'indigènes qui aspirent à devenir Frères dans la Cong^o. Déjà précédemment quelques sujets avaient donné d'assez heureuses espérances; mais la grâce n'avait pas trouvé en eux assez de persévérance et de fidélité, et les essais étaient demeurés infructueux. Dans le but de faciliter la réalisation des pieux desirs de ces nouveaux postulants, le E. P. Père a autorisé la réception de quelques-uns d'entre eux en qualité de novices-Éfrères. Cette année, le jour de l'Épiphanie, a eu lieu une première admission de quatre aspirants. « La vocation de tous ces jeunes gens, dit le bulletin, est bien admirable, et serait d'une grande édification, si on l'exposait avec quelques détails. Des quatre postulants-Éfrères, deux sont originaires du Saloum. La guerre et la famine les amenèrent dans ce pays avec leurs parents et avec un certain nombre d'enfants, qui, malheureusement ont la plupart quitté la mission. Malgré des tentations de toute espèce, ces bons jeunes gens ont persévéré, et se montrent dans d'excellentes dispositions. Les deux autres également ont toujours été fervents, et tout fait espérer qu'ils deviendront de bons religieux et qu'ils seront d'un puissant secours aux missionnaires dans l'œuvre de l'évangélisation. Ces quatre novices ont reçu les noms de E. Dominique, E. Marie-Mathieu, E. Joseph et E. Benoit le Maure. C'est là un petit noyau

⁽¹⁾ Senegambia N^o de Février et d'Avril 1871

qui se développera, avec la grâce de Dieu et la protection du Cœur immaculé de Marie. (Séniq. février 71.)

« A la Pentecôte, M^{gr} Robès a encore reçu, en qualité de Novices-Trères, trois autres postulants indigènes. » (Séniqambia, juin 1871)

— 7. La Congrégation des Filles du St Cœur de Marie va toujours prospérant; Le 19 mars 1870, deux novices émettaient leurs premiers vœux entre les mains du P. Riehl, et quatre aspirantes revêtaient le St habit.

Dans les premiers jours de juillet de la même année, M^{gr} Robès fit une cérémonie de profession et de vêtire, pour un égal nombre de novices et de postulantes. (Séniqambia, août 70)

Cette année, le 31 mars, fête de N. D. des Sept Douleurs, M^{gr} Robès recevait encore sept postulantes originaires du Saloum, en qualité de novices. Elles furent consacrées chacune à l'une des Douleurs de Marie. Le même jour, deux novices, l'une native aussi du Saloum, l'autre de Basine, firent leur Profession entre les mains de Sa Grandeur.

« Cette journée si consolante, dit le Bulletin de la C^{te}, fut terminée par une procession faite sur le soir, au nouvel oratoire de N. D. des Sept-Douleurs, dans le jardin des Sœurs indigènes. Monseigneur bénit l'oratoire ainsi qu'une belle statue de la Mater Dolorosa, envoyée de France par le P. Duby. »

Déjà l'année précédente, le 9 juillet, Sa Grandeur avait fait la bénédiction solennelle de la nouvelle chapelle du noviciat des Filles du St Cœur de Marie. La pose de la première pierre remontait au 24 mai 1869.

Les sœurs professes et les novices avaient creusé elles-mêmes les fondations de leur chapelle, dans ce travail pénible, bien des fois, pour les moins habiles, les mains remplaçaient les pelles. C'est avec une peine infinie qu'on parvint à procurer les pierres nécessaires aux

ouvriers. La mer les apportait sur ses bords et il fallut épiquer les moments où la marée roulait sur le rivage les matériaux tant désirés. Alors on voyait les novices deux à deux, en silence ou récitant le chapelet, se rendre sur le lieu du travail. Là, les élèves des sœurs fonctionnaient déjà. Placées sur les bâtons d'une échelle appuyée aux falaises, ces courageuses enfants se passaient l'une à l'autre des pierres souvent trop lourdes pour leurs faibles bras. Quelque fois elles étaient tentées de se décourager, alors la R. Mère Rosalie, toujours en première ligne, encourageait son petit monde :
 « C'est pour le bon Maître, c'est pour la maison de Dieu.
 « Chaque pierre sera une prière dans son temple... et puis
 « la récompense au Ciel... » Une des enfants debout sur la falaise disait le chapelet et les autres répondaient le mieux possible.

« Elle fut l'occupation des sœurs pendant presque toutes les récréations aussi longtemps que dura la construction de la bâtisse. Que de gouttes de sueur tombèrent sur ces pierres destinées à la maison de Dieu ! Quand l'heure du retour était annoncée, chacune des travailleuses mettait une pierre sur sa tête et regagnait la maison en silence.

« Le sable fut retiré de la mer, calé basse par calé basse, et apporté ainsi jusqu'à l'établissement. De plus, chaque matin avant l'arrivée des ouvriers, les filles remplissaient de grandes barrigues d'eau destinée à la confection du mortier.

« Après l'érection des murs, il fallait songer à la charpente. La prêté de quelques chrétiens fervents vint en aide. Déjà deux maçons de Joal avaient travaillé pendant plus de huit jours gratis pro Deo. Dans une quête que la R. M. Rosalie et une sœur indigène firent à St-Marie, on put réunir une somme de 1500 \$ et une certaine quantité d'objets en or et en argent.

« La chapelle a une longueur de 17 mètres sur 8 de largeur. » (Sonogumbia, Août, 1870).

— 8 Le 15 octobre, fête de St^e Thérèse, avait encore lieu dans la C^{te} la cérémonie de la bénédiction de la première pierre d'une future église, dédiée à St. Joseph. Ce dessein d'élever un sanctuaire au St. Patriar che, remonte à la fondation même de l'établissement. L'insuffisance de la chapelle, qui existe, son incommodité à cause de la chaleur qu'il y fait, son état qui commence à menacer ruine, toutes ces circonstances avaient ramené à la reprise du projet depuis longtemps conçu.

Il fallait, au le dénuement de la Mission, un secours spécial qu'on se plut à solliciter de St. Joseph, tandis que d'autre part, on commençait à réunir les matériaux. Écoliers, apprentis, latinistes, scolastiques mirent la main à l'œuvre pour ramasser, les plus petits du sable, et les plus grands des pierres. Les Frères devaient creuser les fondements et ils commencèrent ce travail à la fin de la saison des pluies. Déjà 150 mètres cubes et des tas de sable étaient préparés, et la quatrième partie des fondations creusée, quand arriva la nouvelle de la guerre. Il fallut tout suspendre. On jugea avantageux de profiter des pierres et du sable, pour jeter les premières assises de la future Église; et ce fut à cette occasion que Monseigneur fit la bénédiction de la première pierre de cet édifice.

La C^{te} s'est enrichie l'an dernier d'une belle statue représentant la Vierge tenant sur ses bras l'Enfant Jésus. C'est Mgr Robès qui en a fait lui-même l'acquisition à Rome, lorsqu'il y était pour le Concile. Elle est en marbre blanc et de grandeur naturelle. On dit des connaisseurs elle vaudrait de 3 à 4 mille francs. C'est une femme, originaire d'Afrique par son père, qui l'a sculptée et la laissa à la mission, au prix de 500^f. Monseigneur a cru devoir, en raison des circonstances, faire cette précieuse acquisition; il a pu disposer pour cela d'un don qui venait de lui être fait sans destination spéciale.

Cette statue a été placée sur le maître-autel dans la chapelle des Sœurs indigènes.

Deux autres statues de S. Joseph ont été bénites par Monseigneur et posées, la plus petite, le 27 août, au milieu de la cour des enfants, la plus grande, le 1^{er} sept. à l'entrée même de la Mission près du cimetière. Celle-ci est de grandeur naturelle et a été presque entièrement payée par deux jeunes gens, M. M. Pelen et Perron. La première est un don de l'œuvre apostolique. Tous les jours, avant de commencer leurs jeux, les enfants vont s'agenouiller aux pieds de l'image bémé du S. Patriarche si souvent placée sous leurs regards et offerte à leur vénération.

— 9. Le bien opéré par nos Missionnaires et par les Sœurs sur les enfants dont s'occupe la mission, continue toujours.

Dans le courant d'octobre 1870, Monseigneur a béni solennellement deux mariages. Les jeunes mariés ont contracté leur sainte union sans avoir traversé les mille dangers qu'ils auraient trouvés au milieu des leurs. Ils ont grandi tous les quatre dans la mission, élevés, les deux jeunes gens par les Pères, et les jeunes personnes par les Sœurs.

Pendant le mois de janvier il y a eu une première communion d'une quinzaine d'enfants. Le 12 février, Monseigneur leur a donné la confirmation.

Bien des fois il arrive que les parents des enfants, après les avoir placés dans la Mission, veulent les retirer pour les amener dans leurs villages. Ce sont alors de véritables assauts livrés à leur persévérance et des périls redoutables contre lesquels Dieu protège leur foi. En voici deux exemples rapportés dans le bulletin de S. Joseph. Dans le courant de janvier dernier, un individu se disant le frère d'une des filles des Sœurs vint la réclamer auprès de Monseigneur d'une manière très-convenable, demandant seulement qu'elle dit si elle voulait rester ou partir. La fille se trouvait alors

dans la communauté de St. Benoit. Elle fut appelée, et déclara en présence des Monseigneur, de l'individu et d'autres témoins, qu'elle ne voulait point partir. L'individu accepta et parut s'en aller tranquille. Mais le lendemain il alla réclamer la fille aux Sœurs de St. Benoit qui ne voulurent point la lui remettre, d'autant plus qu'elle continuait à refuser de partir. L'individu rôda toute la nuit près des cases, menaçant les Sœurs de ses armes à feu. Le surlendemain, Sa Grandeur apprenant ce qui s'était passé, envoya M^r. l'abbé Samba pour congédier l'individu et faire ramener l'enfant à St. Joseph. L'enfant revint en effet, accompagnée d'une Sœur et de M^r. Samba. Le prétendu frère s'était caché dans la forêt et attendait sa sœur. Comme celle-ci refusait de nouveau de le suivre, une espèce de lutte s'engagea entre M^r. l'abbé Samba et l'individu, ni l'un ni l'autre ne voulant céder l'enfant. A plusieurs reprises le noir mit en joue l'enfant, la Sœur et M^r. Samba, menaçant de faire feu. Grâce à l'énergie qui fut déployée, on parvint à se débarrasser de l'individu. Deux Frères, que M^r. Robt avait envoyés, terminèrent l'affaire en s'adressant au chef du village et en le contraignant d'agir avec force contre ce malheureux. L'enfant eut la fièvre le lendemain; elle est encore chez les Sœurs.

La mère de deux autres filles, dont l'une est postulante, vint également, accompagnée d'un vieux marabout, pour enlever ses enfants, toutes deux jusqu'ici bien ferventes. Pour peu qu'on connaisse la manière de pleurer des femmes indigènes et aussi l'éloquence naturelle d'un grand nombre, on se figurera aisément la scène émouvante qui eut lieu lors de l'entrevue de la mère et des enfants. Celles-ci en furent sensiblement ébranlées. L'aînée se trouva alors sous le coup de la tentation. Plusieurs fois elle avait eu la pensée de retourner auprès de sa mère: elle voulut cependant attendre le retour de la

Mère Rosalie, avant de prendre une dernière détermination. Tout d'abord après l'arrivée de la Mère, elle se montra encore indécise et chancelante. « Je ne puis pas, » dit-elle, voir ma mère dans une semblable peine et être cause de son chagrin, je veux partir avec elle. La plus jeune ne voulait pas partir, mais elle pleurait avec sa Sœur en voyant le désespoir de leur mère. On fit des prières pour que le Seigneur vînt en aide à ces pauvres enfants, elles prièrent aussi. L'aînée persistait cependant dans sa résolution. Pendant que la mère se lamentait au partoir, son enfant vint, parée de ses habits de fête, se présenter devant elle. Tout le monde pensait qu'elle s'était préparée pour le départ, la mère en pleurs paraissait déjà satisfaite. Mais l'enfant, faisant un effort sur elle-même, lui dit. « Ma mère, je ne veux pas partir... je ne pourrais pas faire mon salut. » A ces mots, la mère pousse un cri de désespoir, s'élançe sur la plus jeune, l'enlace dans ses bras et ne veut plus la quitter... « Toi au moins, mon enfant, tu viendras avec ta mère... » Il fallut employer la force pour lui faire laisser son enfant, qui ne voulut pas non plus quitter les Sœurs.

« Cette mère infortunée cherchait toutes les issues possibles pour pénétrer près de ses enfants. On parvint cependant à lui faire quitter le village. Espérons que la St. Vierge donnera la persévérance aux enfants, qui, par cet acte de courage et par leurs prières, pourront obtenir la conversion de leur mère. D'autres enfants des Sœurs sont encore exposés à être ainsi tentés par leurs parents. » (Sung. fév. 1871.)

— 10. Il a été parlé au dernier Bulletin de la C. G. (Tom VII. p. 510.) du ministère exercé dans les villages qui environnent St. Joseph. Ce sont toujours les scolastiques ou les novices qui s'occupent avec zèle de catéchiser ces localités. Les Sœurs indigènes ont aussi une grande

part au bien qui s'y opère à cause du soin qu'elles mettent à instruire les personnes de leur sexe résidant dans ces villages.

« Le mois de mars nous permit, dit le bulletin local, d'établir dans le village de S.^t Benoît, situé à une bonne lieue de la Mission, une petite C.^{lé} de sœurs indigènes pour soigner les malades, baptiser les mourants et instruire les enfants et les personnes de leur sexe.

« A la fête de S.^t Joseph les cases furent placées et bénites dans l'après-midi, et 6 jours après, fête de l'Annonciation de Notre-Dame, Notre Seigneur descendit la première fois sur cette terre livrée au démon jusqu'à ce jour. Puisse-t-il en prendre possession à jamais et faire un jardin des plus belles vertus d'un désert couvert de ronces et d'épines ! Toute la C.^{lé} des Sœurs s'y était rendue et avait voulu communier à la messe. Les indigènes étaient accourus en foule et assistaient, accroupis, à l'immolation de la sainte victime, sans y rien comprendre. Le chant des Sœurs leur plut beaucoup et les retint jusque après la messe. Alors on leur fit le catéchisme, et, dès ce jour, on put se convaincre que le travail d'un missionnaire y serait loin d'être infructueux.

« A partir de ce moment, deux sœurs avec deux grandes filles demeurèrent à S.^t Benoît pour exercer sur ce nouveau théâtre les œuvres de la charité chrétienne. Tous les samedis, et plusieurs fois le dimanche, un Père de la mission va leur dire la s^{te} messe et les nourrir du pain des forts.

— « Le deux juillet, les sœurs indigènes établies au village de S.^t Benoît revinrent dans leur C.^{lé} de saint Joseph de Ngazobil. La mauvaise saison avait déjà commencé. Les pluies torrentielles rendaient trop difficiles les communications entre S.^t Benoît et S.^t Joseph, et leur installation provisoire était insuffisante pour

cette époque de l'année. Elles ont dû quitter pour quelque temps, mais elles ne laissent pas de retourner de temps en temps pour entretenir l'œuvre commencée.

Le bien qu'elles ont réalisé pendant un séjour de quatre mois donne les plus belles espérances. Dix sept personnes, soit enfants soit adultes, à l'articule de la mort, ont reçu le St. Baptême, et une foule de préjugés sont tombés peu à peu, grâce au contact quotidien entre les sœurs et les indigènes, témoins de leur vie désintéressée et de leurs œuvres de charité. Sur ces peuples, plus qu'ailleurs, la prédication vivante de l'exemple, sera la plus efficace.

« Cette année, dans les premiers jours de Janvier, trois religieuses indigènes se rendirent à St. Benoît pour reprendre leur poste de l'année dernière. Jusqu'à présent, le St. Sacrifice de la messe avait été offert dans une case appropriée le plus décentement possible. Nous désirions ardemment un lieu plus convenable, mais notre pauvreté était un obstacle pour l'exécution de nos projets. La Providence vint à notre aide: nos anciens maçons se trouvaient sans travail. Ils s'offrirent à faire la maçonnerie gratuitement. Ils venaient déjà de terminer, également gratis, un oratoire en St. Honoré de N. 19. des Sept-Douleurs, au noviciat des Sœurs, à St. Joseph. On se mit à l'œuvre: cinq ou six de nos enfants, avec un Frère coupèrent le bois. Les enfants des Sœurs, ayant à leur tête la mère Rosalie, ramassèrent les coquillages, aidèrent à la construction du four à chaux, cherchèrent le sable; puis quand les maçons furent à l'œuvre, elles préparèrent le mortier, arrachèrent même des pierres destinées à cette modeste chapelle. L'ouvrage marcha avec rapidité; il reste encore la charpente qui sera faite avec des rondiers. (espèce de palmiers.)

La couverture sera en paille. Ainsi nous aurons le bonheur d'offrir le St. Sacrifice dans un local plus convenable et qui durera plus longtemps. La bâtisse

n'est pas grande, c'est un carré de cinq mètres de côté.

« Le mercredi après la fête de St. Joseph, eut lieu la bénédiction de ce modeste sanctuaire dédié à St. Benoit le Moine. Monseigneur, malgré son état habituel de souffrance, voulut faire lui-même la bénédiction. Sa grandeur s'y fit transporter dans une charrette. Nous nous étions dirigés, le matin de très-bonne heure, vers le village de St. Benoit, en chantant des hymnes et des cantiques. Les Sœurs et les petits enfants qui ne chantaient pas, ne cessèrent de réciter le chapelet pendant tout le parcours de la procession, afin d'attirer les bénédictions du Ciel sur ce pays désormais conquis à Jésus-Christ; nous en avons du moins la confiance.

« Je dirai donc de votre part d'un bon œil cette manifestation publique en l'honneur du vrai Dieu, dans ces lieux où il règne en maître depuis si long-temps.

« Après la bénédiction, on chanta la première messe dans le nouvel oratoire, en l'honneur du patron, St. Benoit le Moine. M. l'abbé Samba, prêtre indigène, dit, en actions de grâce, la messe votive *In fidei propagatione*, afin d'attirer les bénédictions du Ciel sur cette terre si difficile à cultiver et si stérile jusqu'à ce jour. Pendant cette messe, Monseigneur voyant la foule immense des pauvres noirs que la nouveauté des cérémonies avait attirés des environs, ne voulut point les laisser se retirer sans leur annoncer la parole de Dieu et leur donner l'explication de ce dont ils venaient d'être témoins. Un grand nombre de ces pauvres gens comprenaient le Serer. Pour les instruire dans leur propre langue, Monseigneur chargea le P. Lamoise, qui avait voulu prendre part à la fête, de leur faire un entretien.

« M. Robis, de son côté, avait fait mettre à part ceux qui comprenaient le wolof, et pendant plus d'une

heure il les entretint des vérités de la foi. Comme Nge parlait avec les ornements pontificaux et que la plupart de ces pauvres gens voyaient pour la première fois un évêque, le P. Lamoise se trouva bientôt abandonné de son auditoire, et n'eût plus que, avec un bonheur, d'entendre la parole de Dieu. Espérons cependant que la semence qui a été jetée ne sera pas complètement perdue, que les prières et les mortifications des âmes ferventes, la feront germer et qu'elle produira des fruits pour l'éternité. » (Semg. Avril, 1871.).

Dans le courant d'avril 1870, le P. Lamoise fit dans les divers villages, une tournée dont il rend compte à M^g. Hobbs dans la lettre suivante :

« Parti de St. Joseph le 19 avril, dans l'après-midi, j'ai rencontré à St. Benoît la communauté des élèves en grande promenade. Le P. Supérieur me fit faire une instruction en sérénité aux infidèles réunis en bon nombre dans la cour de la maison des sœurs.

« Après St. Benoît, je visitai les villages de St. Michel, de St. Gabriel, du Romier et de St. Antoine, avec leurs malades. Partout je trouvai de bonnes dispositions et un grand désir d'apprendre les prières et le catéchisme surtout parmi les enfants.

« Arrivé à Wakane, premier village de Nianing, je m'installai chez M. Pellen. Il donna le premier exemple pour la communion pascale. Dans son village, il se forme un noyau de bons chrétiens. J'y baptisai, après les avoir instruits, cinq adultes en danger de mort.

« Son grand village de Nianing, Dieu voulut qu'il s'opérât un mouvement extraordinaire. On m'avait dit que j'aurais à peine deux ou trois communions parmi les commerçants, et presque tous prirent à cœur d'accomplir leur devoir.

« Vous savez, Monseigneur, qu'ils se sont coïlés et

ont réuni des matériaux pour une chapelle. Ils désirent l'élever au plus tôt et n'attendent de votre part qu'une autorisation.

« Le résultat de mon voyage et de 29 communions pascales, dont cinq premières communions, beaucoup de confessions, sept baptêmes, un grand nombre de malades ou de malheureux visités et consolés, des instructions données aux chrétiens et aux infidèles, mais par-dessus toute la faveur inappréciable du très-saint-Sacrifice offert dans ces chrétiens naissantes, naguère soumises à l'empire du démon.

« La Providence me fournit l'occasion de donner un grand contentement aux sœurs de S. Benoît. J'instruis à Nioming et préparerai au baptême et à la 1^{re} communion la bonne de la sœur Véronique. Cette femme montrait d'excellentes dispositions, déjà elle avait confié plusieurs de ses enfants à la Mission. Elle vint de Nioming exprès à Saint-Benoît et à un jour donné où le soin des malades m'y rappelait, à la suite de mon excursion, je la baptisai solennellement dans la petite chapelle en paille des sœurs. Elle communia avec les chères sœurs à la messe qui suivit son baptême. Trois de ses enfants l'accompagnaient dont deux élèves de la Mission. Le plus âgé me servait la messe. »

— 12. Pendant cette longue période qu'embrasse le présent bulletin, la santé des membres de la C^{te} de Saint-Joseph s'est assez bien maintenue. Les indispositions passagères auxquelles ils ont été soumis, n'ont guère été que des fièvres sans suites sérieuses. Plus que tous les autres cependant, Mgr. Kobès, dont la santé a été si affaiblie par les longues années de son apostolat en Afrique, s'est vu réduit à un état de faiblesse très-grande. Sa Grandeur essaya pour se remettre, de changer d'air à 19 a kar, puis de se faire traiter à l'hôpital de Gorée. Mais n'ayant éprouvé aucune

amélioration, Monseigneur se décida, sur l'avis de plusieurs médecins, à rentrer en France. L'un d'eux (l'ancien médecin du prince Napoléon, conseillait à Monseigneur de passer l'hiver dans un pays sec et froid, car disait-il, son mal provenait d'un séjour trop prolongé dans une région humide et chaude et la réaction ne pouvait être que salutaire. Sa Grandeur quitta donc la Sénégambie par le packet de septembre, avec les C. F. Armand et Marie Armand et, le 30 septembre au soir, elle arrivait à Bordeaux.

Une indisposition retint Monseigneur dans la Cité de Bordeaux jusqu'au 9 octobre : le 10, il arrivait à la Maison-Noire. Le P. Paris, Mgr. Robès s'est rendu en Alsace le 26 oct., et c'est dans cette province qu'il se trouve encore maintenant : Le climat et le froid de la saison ont opéré l'effet qu'on en attendait et heureusement combattu un commencement d'hydropisie qui, au dire des médecins, se déclarait déjà. Espérons que Sa Grandeur, à son prochain départ, se trouvera dans les meilleures conditions de force et de santé.

Le personnel de la Cité de S. Joseph, vu les départs mentionnés plus haut, ne se compose maintenant que des P. P. Riehl, Renoux et Girod et des C. F. Claude, Antonin, Georges, Jean-de-la-Croix, Valère et Flavien. — Le P. Riehl est chargé en l'absence de Monseigneur, de la direction de la Cité et de la Mission; le P. Renoux a le soin spécial du Petit-Scolasticat; et le P. Girod, celui des orphelins et autres enfants de la Mission.

Cité de Joal.

1. Ecole des garçons et des filles. — 2. Ministère à Joal et aux environs. Confinaut. — 3. Essai d'établissement d'une mosquée. — Mort du roi de Sine. Son successeur. — 5 Grammaire en langue Sérère.

— 1. Au dernier Bulletin de Joal, il était parlé de l'école des garçons confiée au P. Antonin, et des heureux accroissements de cette œuvre. Elle comprenait, en effet, au mois de février 1870, un nombre de 80 enfants. Tous cependant n'assistaient pas bien régulièrement aux classes. « Nous avons goûté, écrit le P. Lamoise, les fruits de nos peines auprès de ces enfants. Pendant le jubilé, du 2 au 9 janvier 1870, les petits garçons, conduits par le P. Antonin, ont assisté aux exercices ainsi qu'à la procession d'actions de grâces. Ils semblent ne vouloir céder en rien aux petites filles de nos sœurs du St. Cœur de Marie.

« Ces religieuses sont au nombre de cinq. A la suite d'instances réitérées faites au prône et à domicile, les enfants sont venues plus nombreuses. Cette œuvre prospère donc et permet d'espérer pour l'avenir de la Mission, car c'est par les enfants que nous parviendrons à régénérer le pays et à propager notre St. Religion. »

— 2. Plus tard cependant il a fallu rappeler à St. Joseph le P. Antonin, ce qui a beaucoup accru le travail du Père Lamoise. On a vu au Bulletin de St. Joseph, les résultats fructueux et la tournée de ce cher Père dans les différents villages des indigènes. Il a pu faire également des excursions sur la côte, et s'est convaincu que partout il y avait beaucoup de bien à réaliser, surtout auprès des malades. (Lett. en 30 juin 71.)

« A Joal même, écrit le P. Lamoise au E. P. Père, en date du 30 juin 71, nous avons fait la dévotion des sept Dimanches de St. Joseph pour les nécessités pressantes et actuelles et surtout pour les besoins de l'Eglise et du St. Père. Nous faisons aussi maintenant celle des six Dimanches de St. Louis de Gonzague.

« J'ai commencé à louer les bancs de notre église; cette ressource, jointe à quelques autres et au travail des Sœurs, aide à notre entretien.

« A la fête de St. Benoît le Moore, M^g. Robès a